



HAL
open science

**Grammaire des constructions coordonnées.
Coordinations simples et coordinations à redoublement
en français contemporain.**

François Mouret

► **To cite this version:**

François Mouret. Grammaire des constructions coordonnées. Coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain.. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris-Diderot - Paris VII, 2007. Français. NNT : . tel-00271571

HAL Id: tel-00271571

<https://theses.hal.science/tel-00271571v1>

Submitted on 9 Apr 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS 7 - DENIS DIDEROT

UFR de LINGUISTIQUE

ÉCOLE DOCTORALE DE SCIENCES DU LANGAGE

*LABORATOIRE DE LINGUISTIQUE FORMELLE
UMR 7110 - CNRS & Université Paris 7*

DOCTORAT

de

Linguistique Théorique, Descriptive et Automatique

François MOURET

GRAMMAIRE DES CONSTRUCTIONS COORDONNÉES

Coordinations simples et coordinations à redoublement
en français contemporain

Thèse dirigée par Jean-Marie Marandin

Soutenue le 17 février 2007

JURY

Mme Anne Abeillé (Université Paris 7) – Présidente du jury
M. Robert D. Borsley (Université d'Essex) – Examineur
M. Henri-José Deulofeu (Université de Provence) – Rapporteur
M. Jean-Marie Marandin (CNRS & Université Paris 7) – Directeur de thèse
M. Philip Miller (Université de Lille 3) – Rapporteur

Remerciements

Au terme de cette thèse, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance à mon directeur, Jean-Marie Marandin, pour son enseignement et ses compétences scientifiques d'abord, mais aussi pour sa souplesse intellectuelle et humaine et sa grande disponibilité à toutes les étapes de ce travail.

Je remercie Anne Abeillé, Robert Borsley, José Deulofeu et Philip Miller d'avoir accepté d'être membres de mon jury.

Je tiens également à remercier les membres de l'UFR de Linguistique et du Laboratoire de Linguistique Formelle, et tout particulièrement Anne Abeillé, Olivier Bonami et Danièle Godard, qui ont accepté de partager leurs compétences tout au long de ces cinq dernières années et ont suivi avec beaucoup d'attention mes recherches. Je remercie également Marianne Desmets, Ivan Sag, Hana Skrabalova et Jesse Tseng pour l'aide qu'ils m'ont apportée à divers titres, ainsi que les membres du projet ALLIANCE 2005 *Interface issues in constraint-based grammars*.

Merci à mes collègues et amis à Paris 7 et ailleurs, notamment Gabriela Bilbiie, Olivier Corbin, Marta Donazzan, Benjamin Fagard, Édith Galy, Cédric Gendrot, Marie-Laure Guénot, Nicolas Jaujou, Alexandru Mardale, Nicolas Marti, Véronique Marquis, Céline Raynal et Marion Tellier. Je remercie spécialement Mélanie Morinière pour son soutien et ses relectures minutieuses lors des derniers mois de rédaction.

Merci à ma famille et à mes proches, et plus particulièrement à ma mère et à ma sœur. Je pense également à mon père.

Enfin, ce travail n'aurait pu voir le jour sans Claire-Marie.

Table des matières

| | |
|---|-----|
| Remerciements | iii |
| Table des matières | v |
| Introduction | 1 |
| Chapitre 1 : le domaine empirique de la coordination en français | 13 |
| 0. Introduction | 15 |
| 1. Propriétés des coordinations canoniques | 16 |
| 1.1 Les conjonctions | 16 |
| 1.1.1 Une définition syntaxique | 17 |
| 1.1.2 Distribution dans les structures coordonnées | 19 |
| 1.2 Propriétés d'itération | 20 |
| 1.2.1 Diversité catégorielle | 21 |
| 1.2.1.1 Coordinations de constituants | 21 |
| 1.2.1.2 Coordinations de non-constituants | 24 |
| 1.2.2 Nombre de termes itérés | 25 |
| 1.2.3 Degré d'identité des termes itérés | 25 |
| 1.2.3.1 La généralisation de Wasow | 25 |
| 1.2.3.2 Coordinations de prédicats | 26 |
| 1.2.3.3 Coordinations de dépendants | 29 |
| 1.2.3.4 Coordinations de phrases racines | 32 |
| 1.2.3.5 Extensions de la généralisation | 33 |
| 1.2.3.5.1 Récursivité | 33 |
| 1.2.3.5.2 La contrainte sur les structures coordonnées de Ross (1967) | 33 |
| 1.2.3.6 Limites de la généralisation : coordination et accord | 37 |
| 1.3 Synthèse | 41 |
| 2. Propriétés des tours juxtaposés | 41 |
| 2.1 Différents types de juxtapositions | 42 |
| 2.2 Propriétés d'itération | 42 |
| 3. Les tours incidents et les fragments conjoints | 47 |
| 3.1 Les tours incidents | 48 |
| 3.1.1 Phénoménologie de l'incidence | 48 |
| 3.1.2 Les tours incidents introduits par une conjonction | 50 |
| 3.2 Les fragments conjoints | 53 |
| 4. Synthèse | 56 |
| 5. Conclusion | 59 |
| Chapitre 2 : l'analyse syntaxique des coordinations simples | 60 |
| 0. Introduction | 62 |
| 1. La structure en constituants des coordinations simples | 64 |
| 1.1 Structures proposées | 64 |
| 1.2 Les tests traditionnels de l'analyse en constituants | 65 |
| 1.3 Arguments empiriques en faveur d'un syntagme conjoint | 66 |

| | |
|---|------------|
| 2. La fonction des constituants du syntagme conjoint | 68 |
| 2.1 L'ordre des mots | 68 |
| 2.2 Les phénomènes de sous-catégorisation | 69 |
| 2.3 À propos de la notion de tête fonctionnelle | 71 |
| 3. L'analyse syntaxique de la structure coordonnée dans son ensemble | 73 |
| 3.1 Analyses proposées | 74 |
| 3.2 Motivations des analyses lexicalistes | 76 |
| 3.3 Les analyses lexicalistes de type X-barre | 80 |
| 3.3.1 Le schématisation X-barre standard | 80 |
| 3.3.2 Les critiques de Borsley (1994, 2005a, 2005b) | 82 |
| 3.3.2.1 La distribution des syntagmes coordonnés | 82 |
| 3.3.2.2 La position de la conjonction | 84 |
| 3.3.2.3 Les coordinations de mots | 85 |
| 3.3.2.4 Le nombre de termes conjoints | 86 |
| 3.3.3 Évaluation interne | 90 |
| 3.3.4 Synthèse | 95 |
| 3.3.5 Évaluation externe : les limites du schématisation X-barre | 95 |
| 3.3.5.1 La combinatoire des mots en syntaxe | 96 |
| 3.3.5.2 La notion de tête et la propagation des traits dans un syntagme | 97 |
| 3.4 Une analyse lexicaliste alternative des coordinations simples | 98 |
| 4. Conclusion | 103 |
| | |
| Chapitre 3 : l'analyse syntaxique des coordinations à redoublement | 104 |
| | |
| 0. Introduction | 106 |
| 1. Analyses syntaxiques proposées | 107 |
| 1.1 Analyses symétriques | 107 |
| 1.2 Analyses asymétriques | 108 |
| 2. Falsification des analyses asymétriques | 109 |
| 2.1 Conjonctions initiales et adverbes | 109 |
| 2.1.1 Les données des langues germaniques | 109 |
| 2.1.2 Évaluation des arguments | 111 |
| 2.1.3 Les données du français | 112 |
| 2.2 Conjonctions initiales et têtes fonctionnelles | 117 |
| 2.2.1 L'absence d'arguments syntaxiques en faveur d'une structure asymétrique | 118 |
| 2.2.1.1 Coordinations à redoublement et distributivité | 118 |
| 2.2.1.2 Coordinations à redoublement et négation | 121 |
| 2.2.2 Les données du français | 122 |
| 2.2.2.1 Distribution des conjonctions | 122 |
| 2.2.2.2 Distribution et interprétation des adverbes | 124 |
| 2.3 Remarques à propos des coordinations à marqueur initial | 125 |
| 2.4 Synthèse | 128 |
| 3. Conséquences sur l'analyse générale de la coordination | 128 |
| 3.1 Une solution lexicaliste | 129 |
| 3.1.1 Explication de l'analyse dans une grammaire HPSG | 130 |
| 3.1.2 Critique de la modélisation | 134 |
| 3.2 L'alternative constructionnelle | 137 |
| 4. Conclusion générale | 141 |

| | |
|---|-----|
| Chapitre 4 : propriétés particulières des coordinations à redoublement | 143 |
| 0. Introduction | 145 |
| 1. Étude distributionnelle | 147 |
| 1.1 Ressemblances avec les coordinations simples | 147 |
| 1.2 Différences avec les coordinations simples | 148 |
| 1.2.1 Coordinations de catégories verbales finies | 148 |
| 1.2.2 Le statut des coordinations de mots | 149 |
| 1.2.2.1 Coordinations lexicales et coordinations syntagmatiques réduites | 150 |
| 1.2.2.2 Propriétés différentielles | 151 |
| 1.2.2.3 Propriétés des coordinations à redoublement | 155 |
| 2. Propriétés sémantiques | 157 |
| 2.1 Éléments de sémantique vériconditionnelle | 158 |
| 2.2 Sémantique des coordinations simples | 160 |
| 2.2.1 Coordinations propositionnelles et non propositionnelles | 160 |
| 2.2.2 Traitement des coordinations propositionnelles | 164 |
| 2.2.3 Propriétés particulières des disjonctions | 170 |
| 2.2.3.1 Disjonctions et phénomènes de portée | 170 |
| 2.2.3.2 Disjonctions inclusives et exclusives | 172 |
| 2.2.4 Autres conjonctions | 177 |
| 2.3 Sémantique des coordinations à redoublement | 177 |
| 2.3.1 Propriétés générales | 178 |
| 2.3.2 Propriétés particulières des disjonctions | 180 |
| 3. Propriétés discursives | 184 |
| 3.1 Propriétés des coordinations simples | 184 |
| 3.1.1 Coordinations conjonctives | 184 |
| 3.1.2 Coordinations disjonctives | 188 |
| 3.2 Propriétés des coordinations à redoublement | 189 |
| 4. Propriétés contextuelles | 192 |
| 4.1 Deux dimensions de structuration de l'information | 192 |
| 4.2 Coordinations à redoublement et focus informationnel | 195 |
| 4.3 Coordinations à redoublement et kontrast | 199 |
| 4.3.1 Explicitation de l'effet de mise en relief | 199 |
| 4.3.2 Support empirique | 201 |
| 5. Restrictions résiduelles | 203 |
| 6. Conclusion | 206 |
| | |
| Chapitre 5 : syntaxe et sémantique des tours en <i>ni</i> | 208 |
| 0. Introduction | 210 |
| 1. Distribution de la conjonction <i>ni</i> | 212 |
| 1.1 <i>Ni</i> dans les constructions coordonnées | 212 |
| 1.2 <i>Ni</i> en dehors de la coordination | 214 |
| 2. Les tours en <i>ni</i> à polarité négative | 216 |
| 2.1 Le fonctionnement polaire de <i>ni</i> dans les constructions coordonnées | 216 |
| 2.1.1 Propriétés des items à polarité négative | 217 |
| 2.1.1.1 Définition générale | 217 |
| 2.1.1.2 Polarité négative et concordance négative | 218 |
| 2.1.2 Propriétés des coordinations simples en <i>ni</i> | 220 |

| | | |
|---|---|------------|
| 2.1.2.1 | Distribution | 220 |
| 2.1.2.2 | Comparaison avec les termes de concordance | 222 |
| 2.2 | Le fonctionnement polaire de <i>ni</i> en dehors de la coordination | 224 |
| 2.3 | Discussion | 226 |
| 3. | Les tours en <i>ni</i> négatifs | 228 |
| 4. | Propositions d'analyse | 229 |
| 4.1 | L'analyse proposée par de Swart (2001) | 230 |
| 4.2 | Une analyse lexicale alternative | 231 |
| 4.3 | Les tours en <i>ni</i> dans le système de la coordination | 233 |
| 4.4 | Le cas des coordinations verbales négatives | 235 |
| 5. | Conclusion | 236 |
| Chapitre 6 : une approche constructionnelle de la coordination en HPSG | | 238 |
| 0. | Introduction | 240 |
| 1. | Éclaircissements en HPSG | 244 |
| 1.1 | Aspects théoriques | 245 |
| 1.2 | Aspects formels | 246 |
| 1.3 | Ontologie et contraintes de bonne formation | 248 |
| 1.3.1 | Hiérarchie de types | 248 |
| 1.3.2 | Mots et syntagmes | 249 |
| 1.3.3 | La réalisation des arguments | 250 |
| 1.3.4 | Les types de syntagmes | 253 |
| 1.3.5 | L'ordre des mots | 254 |
| 1.3.6 | Un exemple d'analyse | 254 |
| 2. | L'analyse des conjonctions et des syntagmes conjoints | 256 |
| 2.1 | Rappel des généralisations | 256 |
| 2.2 | Modélisation en HPSG | 258 |
| 3. | L'analyse syntaxique des constructions coordonnées | 262 |
| 3.1 | La coordination comme construction sans tête | 262 |
| 3.2 | Modélisation de la généralisation de Wasow | 264 |
| 3.2.1 | Rappel des données | 264 |
| 3.2.2 | Le problème et sa solution | 266 |
| 3.2.2.1 | Deux classes de données | 266 |
| 3.2.2.2 | La solution proposée en grammaire catégorielle | 270 |
| 3.2.2.3 | Une adaptation en HPSG | 272 |
| 3.2.2.4 | Extension de l'analyse | 277 |
| 4. | Coordinations simples et coordinations à redoublement | 280 |
| 4.1 | Une hiérarchie de constructions coordonnées | 280 |
| 4.2 | Propriétés spécifiques des coordinations à redoublement | 285 |
| 4.2.1 | Catégories verbales finies | 285 |
| 4.2.2 | Coordinations lexicales et coordinations syntagmatiques | 286 |
| 4.2.2.1 | Rappels des généralisations | 286 |
| 4.2.2.2 | Éléments de modélisation en HPSG | 289 |
| 5. | Conclusion | 291 |
| Chapitre 7 : aspects des coordinations de non-constituants | | 293 |
| 0. | Introduction | 295 |
| 1. | Propriétés distributionnelles des coordinations de séquences | 299 |

| | |
|---|-----|
| 1.1 Propriétés générales | 299 |
| 1.1.1 Distribution des conjonctions | 299 |
| 1.1.2 Propriétés d'itération | 300 |
| 1.1.2.1 Généralités | 300 |
| 1.1.2.2 Degré d'identité des séquences conjointes | 301 |
| 1.2 Propriétés particulières | 303 |
| 2. Analyses proposées | 305 |
| 3. Falsification des analyses à base d'ellipse | 307 |
| 3.1 Les arguments d'Abeillé & Godard (1996, 2000b) | 307 |
| 3.2 Autres arguments | 310 |
| 3.2.1 Distribution et interprétation des adverbess additifs/restrictifs | 311 |
| 3.2.2 Les phénomènes d'accord avec les sujets postverbaux | 313 |
| 3.3 Discussion | 315 |
| 3.3.1 Le problème | 315 |
| 3.3.2 Les données du français | 317 |
| 3.4 Synthèse | 318 |
| 4. Conséquences sur l'analyse générale de la coordination | 318 |
| 5. Une analyse sans ellipse des coordinations de séquences en HPSG | 320 |
| 5.1 Grammaire des constructions coordonnées | 321 |
| 5.1.1 Les syntagmes conjoints | 321 |
| 5.1.2 Les constructions coordonnées | 321 |
| 5.1.2.1 Propriétés communes aux différents types de coordinations | 323 |
| 5.1.2.2 Coordinations simples et coordinations à redoublement | 326 |
| 5.2 Les séquences comme constituants sans tête | 328 |
| 5.2.1 Analyse des séquences | 328 |
| 5.2.2 Interaction avec les constructions coordonnées | 331 |
| 5.3 Les coordinations de séquences comme compléments | 334 |
| 6. Conclusion | 339 |
| Conclusion générale | 341 |
| Bibliographie | 346 |

Introduction

On se propose dans cette thèse d'élaborer un fragment de la grammaire des constructions coordonnées en français. Dans la littérature contemporaine, on privilégie généralement les coordinations de groupes nominaux reliés par la conjonction *et*. Nous n'avons pas suivi cette voie. Nous nous efforçons de prendre en compte la diversité phénoménologique des constructions coordonnées, et, en particulier, la diversité des conjonctions et des catégories mises en jeu, afin de faire émerger une base de généralisations robuste pour la construction d'une théorie générale de la coordination.

1. Problématique

On caractérise généralement la coordination comme une structure unissant au moyen d'une ou plusieurs conjonctions un nombre non borné de catégories syntaxiques similaires. Cette définition pose deux questions centrales.

La première concerne le rôle syntaxique des conjonctions *et*, corrélativement, le statut des structures coordonnées dans la grammaire. Il est traditionnellement admis que la coordination constitue une construction syntaxique distincte des structures fondées sur la relation entre une tête et des dépendants, les conjonctions étant considérées comme de simples marqueurs grammaticaux. On a proposé cependant plus récemment d'analyser la coordination comme une structure de dépendance ordinaire dont la conjonction constituerait la tête. La première analyse est en accord avec les théories de la syntaxe et de la sémantique qui placent au cœur du dispositif grammatical la notion de construction, conçue comme un appariement de propriétés formelles et interprétatives partiellement arbitraire, c'est-à-dire partiellement déductible des unités constitutives de la structure. La deuxième analyse s'inscrit, quant à elle, dans la lignée des travaux visant à encoder dans le lexique la plupart des règles de la grammaire.

Une deuxième question, partiellement indépendante de la première, concerne le degré d'identité syntaxique des termes d'une coordination. Les catégories conjointes peuvent différer par divers aspects tels que la partie du discours, le mode verbal, etc. dans certains environnements syntaxiques, tandis qu'elles doivent être strictement identiques concernant ces mêmes aspects dans d'autres environnements. Deux types d'analyses sont envisageables. On peut penser que la grammaire autorise aussi bien les coordinations de catégories identiques que les coordinations de catégories dissemblables, auquel cas une théorie est requise pour déterminer les propriétés qui sont associées à la coordination et leur compatibilité ou non avec celles qui sont associées à l'environnement syntaxique. Alternativement, on peut penser que les coordinations de catégories à première vue dis-

semblables constituent en réalité des coordinations de catégories identiques elliptiques. Il existe, en effet, à côté des coordinations de constituants ordinaires, des coordinations de séquences de constituants, aussi appelées "non-constituants". Or, il est généralement admis qu'une règle d'ellipse est requise pour rendre compte de ces dernières constructions. On peut dès lors penser que cette règle permet également de décrire les coordinations de catégories dissemblables.

Nous nous proposons dans cette thèse d'examiner ces deux questions à la lumière des propriétés des tours coordonnés en (1) et (2). Dans les tours en (1), ou coordinations simples, la conjonction apparaît devant le dernier terme conjoint et optionnellement entre chacun des termes conjoints qui le précèdent. Dans les tours en (2), ou coordinations à redoublement, la conjonction apparaît devant le premier terme conjoint et obligatoirement devant chacun des termes conjoints qui le suivent. Dans un cas comme dans l'autre, les termes en question peuvent correspondre à des constituants, comme l'illustrent les données en (1a,b) et (2a,b), ou bien à des séquences de constituants, comme l'illustrent les données en (1c,d) et (2c,d).

- (1) a Paul ira [à Londres, (et) à Venise, et à Rome] en janvier.
b Paul ira [à Londres, (ou) à Venise, ou à Rome] en janvier.
c Paul ira <à Londres en janvier, (et) à Venise en février, et à Rome en mars>.
d Paul ira <à Londres en janvier, (ou) à Venise en février, ou à Rome en mars>.
- (2) a Paul ira [et à Londres, et à Venise, et à Rome] en janvier.
b Paul ira [ou à Londres, ou à Venise, ou à Rome] en janvier.
c Paul ira <et à Londres en janvier, et à Venise en février, et à Rome en mars>.
d Paul ira <ou à Londres en janvier, ou à Venise en février, ou à Rome en mars>.

Les coordinations simples constituent le socle à partir duquel ont été élaborées la plupart des théories contemporaines de la coordination. Les coordinations à redoublement ont été moins étudiées. Comme nous le montrons dans cette thèse, l'étude comparée des propriétés des unes et des autres apporte des éléments de réponses décisifs aux deux questions centrales que pose la coordination. Une telle étude permet par ailleurs d'éclairer certains aspects de la grammaire du français négligés jusqu'alors.

2. Méthodes et cadre d'analyse

Nous distinguons, autant que faire se peut, l'établissement des faits, les analyses possibles dans un paradigme théorique donné, et leur modélisation dans un cadre grammatical.

2.1 L'établissement des faits

Nous concevons le fait en linguistique comme un contraste d'acceptabilité entre deux expressions ou plus. Dans cette thèse, nous nous concentrons sur les contrastes d'acceptabilité relevant du domaine de la syntaxe, sans pour autant négliger, lorsqu'elles sont pertinentes pour l'analyse, les propriétés relevant de la sémantique, du discours et de la pragmatique.

La plupart des données examinées constituent des exemples construits soumis au jugement d'une dizaine de locuteurs parisiens âgés de trente à soixante ans. Le travail d'introspection sur la langue que requiert ce type de méthode ne constitue pas une activité naturelle et tous les locuteurs ne se valent pas de ce point de vue. Pour cette raison, nous avons privilégié le recours à des informateurs linguistes, habitués à raisonner sur des données de langue qui sont parfois délicates.

Nous avons également pris en compte les exemples attestés que nous avons pu relever dans des corpus de français écrit, ou au hasard de nos lectures. Nous n'avons pas cherché cependant à les exploiter de façon systématique dans les argumentations développées. À l'exception des tours en *ni*, les coordinations à redoublement qui nous intéressent dans cette thèse sont en effet d'une fréquence faible, et peu variées du point de vue catégoriel, dans les bases de données que nous avons consultées, à savoir la base *Frantext*, et deux corpus du journal *Le Monde* : celui distribué en ligne sur Internet par l'Université de Québec à Montréal (corpus *Francord*), et celui distribué par l'Université Paris 7 (Corpus Arboré de l'Université Paris 7, cf. Abeillé, Clément & Toussanel 2003)¹.

2.2 Principales options d'analyse

Un certain nombre de travaux contemporains en linguistique semblent considérer l'établissement et la classification des données comme des activités secondaires par rapport à la construction d'une théorie générale de la grammaire. Cette position est particulièrement embarrassante dans le domaine de la coordination en français, étant donné le caractère disparate des études descriptives consacrées à la question, et le peu d'intérêt qu'y accordent les grammaires d'usage (à l'exception notable de Grévisse & Goosse 1991 : §256-269, §1029-1042). La situation est différente en anglais où les données de la coordination ont été étudiées avec plus d'attention, comme en témoigne l'excellente synthèse descriptive d'Huddleston & Pullum (2002). Dans cette thèse, nous concevons la descrip-

¹ À titre d'illustration, le Corpus Arboré de l'Université Paris 7 que nous avons dépouillé comporte, sauf erreur, cinq coordinations à redoublement introduites par *et*, deux coordinations introduites par *ou*, trente-six coordinations introduites par *soit* et quatre-vingt-douze coordinations introduites par *ni* sur trente mille six cent quatre-vingts phrases au total.

tion des données et la discussion des analyses possibles dans une ou plusieurs théories comme deux activités complémentaires, comme cela est de règle dans les sciences empiriques en général.

Les analyses que nous présentons s'inscrivent dans le paradigme génératif au sens large. Elles sont guidées par plusieurs hypothèses qui sont communes au sein de ce paradigme à un certain nombre de théories dites "basées sur les contraintes". Premièrement, les diverses propriétés formelles et interprétatives des expressions linguistiques sont décrites en parallèle sans mécanisme de dérivation d'un niveau d'analyse à l'autre. Une conséquence est qu'on n'a pas nécessairement d'isomorphisme entre les analyses proposées en syntaxe et celles proposées en sémantique. On admet en outre un principe d'intégrité lexicale : l'unité minimale de la syntaxe est le mot, et non le morphème. On considère par ailleurs que les structures en constituants doivent être justifiées par des arguments empiriques, et distinguées des fonctions grammaticales. Enfin, on admet qu'il existe des propriétés syntaxiques, sémantiques, pragmatiques, voire prosodiques, associées aux structures qui ne sont pas toujours déductibles des unités qui les composent. Cette dernière hypothèse, qui est celle des grammaires de constructions, est centrale dans cette thèse, comme nous l'explicitons plus loin (§3).

2.3 Cadre théorique et formel

Les hypothèses générales ainsi esquissées sont compatibles avec différents cadres grammaticaux. Nous modélisons nos analyses syntaxiques dans le cadre HPSG (*Head driven Phrase Structure Grammar* en anglais, cf. Pollard & Sag 1987, 1994, Ginzburg & Sag 2000) que nous exploitons comme modèle théorique, mais aussi, et surtout, comme outil d'explicitation, suivant en cela l'épistémologie du dispositif telle qu'elle est définie par Milner (1989 : 135-180). D'un point de vue formel, le cadre HPSG permet en effet, en ce qu'il repose sur une hiérarchie de types à héritage, de donner un contenu clair et falsifiable à la notion de construction que nous exploitons dans cette thèse.

3. Principaux résultats de la thèse

Les principaux résultats de la thèse sont de deux ordres. D'un point de vue général, l'étude comparée des coordinations simples et des coordinations à redoublement permet de répondre aux deux questions centrales que pose la coordination. Cette étude fournit par ailleurs des arguments en faveur d'une distinction grammaticale, et non pas seulement stylistique comme cela est souvent admis, entre les coordinations simples et les coordinations à redoublement au sein du système de la coordination en français.

3.1 Le statut de la coordination dans la grammaire

Il faut considérer que la conjonction forme un constituant avec la séquence qu'elle introduit. À la suite de divers travaux, nous proposons d'analyser ce constituant comme une structure endocentrique dont la conjonction constitue la tête. Comme nous le montrons en détail, nous appuyant en cela crucialement sur les propriétés des coordinations à redoublement, il faut considérer, en revanche, que la structure coordonnée dans son ensemble constitue une construction grammaticale spécifique, distincte des schémas de dépendance organisés autour d'une tête. En d'autres termes, la coordination ne peut pas être analysée comme une structure endocentrique dont l'une des conjonctions constituerait la tête. Ce résultat est en accord avec les hypothèses de la tradition grammaticale. Il est également en accord avec les hypothèses des grammaires de constructions.

3.2 Le degré d'identité des termes conjoints

Un deuxième résultat auquel nous parvenons dans cette thèse est qu'une théorie du degré d'identité des termes conjoints est requise indépendamment d'une théorie de l'ellipse dans la grammaire. Il est souvent admis qu'une règle d'ellipse sur la frontière gauche du second conjoint est nécessaire pour caractériser les coordinations de séquences de constituants de la forme (3). Il est clair qu'on peut dès lors décrire à l'aide de la même règle les diverses coordinations de termes à première vue dissemblables, ainsi conçues comme des coordinations de catégories identiques "réduites". Comme nous le montrons dans cette thèse, en nous appuyant à nouveau sur les propriétés des coordinations à redoublement de la forme (4), une telle analyse est inadéquate. Les coordinations de séquences en (3) et (4) ne peuvent pas être considérées comme des structures elliptiques. Partant, une approche des coordinations de termes dissemblables fondée sur l'ellipse doit également être abandonnée et il convient dès lors de préciser les contraintes qui régissent de façon générale le degré d'identité des termes conjoints dans les coordinations.

- (3) a Paul ira <à Londres en janvier et à Venise en février>.
b Paul ira <à Londres en janvier ou à Venise en février>.

- (4) a Paul ira <et à Londres en janvier et à Venise en février>.
b Paul ira <ou à Londres en janvier ou à Venise en février>.

3.3 La relation entre coordinations simples et coordinations à redoublement

Il est souvent admis que les coordinations à redoublement constituent une simple variante stylistique des coordinations simples. Nous montrons dans cette thèse que les

coordinations à redoublement présentent les propriétés générales de la coordination, mais aussi des propriétés syntaxiques, sémantiques, discursives et contextuelles qui leur sont propres. Nous proposons d'associer ces propriétés à la structure à redoublement dans son ensemble, conçue comme un sous-type de coordination dans une hiérarchie de constructions à héritage. Les coordinations simples et les coordinations à redoublement présentent par ailleurs, lorsqu'elles mettent en jeu la conjonction *ni*, des propriétés différentielles indépendantes liées aux phénomènes de négation et de polarité négative. Nous proposons de rendre compte de cette situation en dissociant non seulement deux sous-types de constructions coordonnées, mais aussi deux conjonctions homonymes dans le cas des tours en *ni* : une conjonction ni_{1-POL} à polarité négative et une conjonction ni_{2-NEG} qui constitue un terme proprement négatif. La première apparaît dans les coordinations simples, mais aussi en dehors de la coordination dans certains tours incidents et les fragments dans le dialogue, tandis que la seconde n'apparaît que dans les coordinations à redoublement.

Insistons sur l'indépendance des trois principaux résultats de la thèse ainsi résumés. En particulier, on peut falsifier l'analyse de la relation entre coordinations simples et coordinations à redoublement que nous développons sans pour autant falsifier les analyses que nous présentons concernant le statut constructionnel de la coordination et le statut non elliptique des coordinations de termes dissemblables ou de séquences de constituants.

4. Limites de l'étude

De façon générale, la diversité des problèmes que pose la coordination est mal appréciée. La définition du domaine empirique de la coordination ne fait pas l'objet d'un consensus. Nous en précisons plus en détail les contours au chapitre 1. Nous voudrions ici insister sur trois points.

Nous défendons une approche sans ellipse des coordinations de séquences de constituants et des coordinations de termes dissemblables. Nous ne remettons pas pour autant en cause la nécessité d'une théorie de l'ellipse dans la grammaire. En particulier, nous admettons dans cette thèse qu'une telle théorie est nécessaire pour décrire les coordinations dites "à montée du nœud droit", qui mettent en jeu la mise en facteur d'un ou plusieurs constituants à droite de la structure (5), ainsi que les coordinations à *gapping* de la forme (6), qui comportent une phrase complète suivie d'une séquence de catégories dépourvue de tête verbale.

- (5) a Jean prétend que Paul apprécie et que Marie déteste l'opéra.
b Jean prétend et que Paul apprécie et que Marie déteste l'opéra.

- (6) a La France se pliera aux exigences de l'Europe ou bien l'Europe aux exigences de la France.
b Ou bien la France se pliera aux exigences de l'Europe ou bien l'Europe aux exigences de la France.

Dans cette thèse, nous sommes parfois amenés à discuter certaines des propriétés de ces tours. Pour autant, nous laissons de côté leur analyse syntaxique et sémantique précise.

Un autre problème général que pose la coordination est celui de l'accord. Les phénomènes à considérer sont variés : l'accord dans le domaine de la coordination concerne en effet non seulement les catégories nominales (noms, adjectifs) et les déterminants, mais aussi les catégories verbales, si l'on tient compte des sujets phrastiques et infinitifs coordonnés. Une analyse fine de ces phénomènes demande à ce que soient clarifiés certains points de l'interface sémantico-pragmatique, ce qui dépasse le cadre de cette étude.

Enfin, un point mérite d'être signalé en ce qui concerne plus spécifiquement les coordinations à redoublement. Un certain nombre de travaux, s'inspirant des descriptions des langues classiques, cherchent à rapprocher ces coordinations des constructions dites "corrélatives" qui mettent en jeu une forme pronominale (7), adjectivale (8) ou adverbiale (9-10) devant chacun des termes de la structure, ces termes étant reliés ou non par la conjonction *et*. Nous n'avons pas suivi cette voie dans cette thèse. Notre hypothèse, qui rejoint celle de Deulofeu (2000), est que l'ensemble ainsi constitué ne forme pas une classe naturelle, malgré la ressemblance de famille que constitue la répétition d'une même catégorie devant chacun des termes de la construction. Cette hypothèse est falsifiable.

- (7) a Les deux amis ont acheté l'un un disque, (et) l'autre un livre.
b Les invités ont apporté qui des fleurs, (et) qui du vin.
- (8) a Tel il est aujourd'hui, (et) tel il sera demain.
b Autre il est aujourd'hui, (et) autre il sera demain.
- (9) a Moins il dort, (et) plus il est fatigué.
b Plus il lit, (et) moins il comprend.
- (10) a Tantôt il chante, (et) tantôt il danse.
b D'un côté, Paul est gentil, (et) de l'autre, il est un peu idiot.

5. Plan de la thèse

La thèse est composée de sept chapitres et d'une conclusion générale. Dans les paragraphes qui suivent, nous résumons le contenu de chaque chapitre, avant de préciser les conventions notationnelles adoptées.

Chapitre 1 : le domaine empirique de la coordination en français

Il est fait usage de la notion de coordination pour décrire une grande variété de constructions. Nous en établissons dans ce premier chapitre l'inventaire et les propriétés syntaxiques majeures en français. Les deux tours que nous rassemblons sous la notion de coordination, soit les coordinations simples et les coordinations à redoublement, partagent deux propriétés fondamentales : ils comportent au moins une conjonction et mettent en oeuvre un mécanisme d'itération syntaxique. Ils se distinguent en cela d'autres tours parfois analysés comme des coordinations qui n'observent que l'une ou l'autre de ces deux propriétés, à savoir les juxtapositions, les tours incidents et les fragments conjoints. Ces trois derniers tours sont laissés de côté dans le reste de cette thèse.

Chapitre 2 : l'analyse syntaxique des coordinations simples

Nous évaluons dans ce deuxième chapitre l'adéquation descriptive et explicative des analyses proposées pour rendre compte des coordinations simples. Nous établissons dans un premier temps leur structure en constituants. Il faut considérer que les coordinations mettent en jeu une structure à deux étages dans laquelle la conjonction forme un syntagme, que nous appelons syntagme conjoint, avec la séquence subséquente. Comme nous le montrons, il existe des arguments convaincants en faveur d'une analyse endocentrique des syntagmes conjoints, qui fait de la conjonction la tête de la structure. L'analyse de la coordination dans son ensemble est en revanche plus délicate à établir. Il apparaît que les coordinations simples ne fournissent pas de critères empiriques décisifs pour choisir entre une approche lexicaliste, qui fait du syntagme conjoint la tête de la coordination dans son ensemble, et une approche constructionnelle, qui sépare la coordination des structures qui combinent une tête et des dépendants. Toutefois, si une analyse lexicaliste est envisageable, elle ne peut être conçue qu'en dehors du schématisme X-barre standard, contrairement à ce qui a pu être avancé dans la littérature récente.

Chapitre 3 : l'analyse syntaxique des coordinations à redoublement

Dans ce troisième chapitre, nous établissons l'analyse syntaxique des coordinations à redoublement et son incidence sur l'analyse de la coordination en général. Comme nous le montrons de façon détaillée, il faut considérer que les coordinations à redoublement

mettent en jeu une structure symétrique dans laquelle la conjonction est réitérée devant chaque terme conjoint. Il apparaît que cette analyse est incompatible avec une approche lexicaliste de la coordination qui fait de l'une des conjonctions la tête de la structure. Pour le démontrer, nous mobilisons le langage HPSG comme outil d'explicitation. Une telle analyse symétrique se laisse en revanche aisément modéliser dans le cadre d'une approche constructionnelle. Sur la base de ces observations, nous concluons qu'une approche lexicaliste de la coordination doit être abandonnée de façon générale : coordinations simples et coordinations à redoublement relèvent d'un mode d'organisation syntaxique spécifique distinct des schémas de dépendance organisés autour d'une tête.

Chapitre 4 : propriétés particulières des coordinations à redoublement

Dans ce chapitre, nous montrons que les coordinations à redoublement présentent des propriétés syntaxiques, sémantiques, discursives et contextuelles qui leur sont propres. D'un point de vue syntaxique, les coordinations à redoublement ne peuvent conjindre que des syntagmes, à la différence des coordinations simples qui peuvent également mettre en jeu des mots et ainsi apparaître dans des positions normalement réservées aux constituants lexicaux (cf. Abeillé 2003a, 2006a). Du point de sémantique, les coordinations à redoublement sont par ailleurs toujours interprétées dans le domaine propositionnel, à la différence des coordinations simples qui sont également compatibles avec des interprétations dites "non booléennes" de groupe (*Paul et Marie forment un beau couple*), de mélange (*Le drapeau est rouge et bleu*) ou d'approximation numérique (*Paul viendra dans deux ou trois jours*). Du point de vue discursif, les coordinations à redoublement mettent en outre en jeu de façon obligatoire une relation symétrique entre les termes conjoints, au contraire des coordinations simples qui sont compatibles avec diverses relations de discours asymétriques. Enfin, du point de vue contextuel, les coordinations à redoublement ont pour effet de mettre en relief la relation dénotée par la conjonction, une propriété que nous proposons de capter en recourant à la notion d'ensemble d'alternatives. Plus précisément, les coordinations à redoublement convoquent l'ensemble des relations conjonctives possibles entre les termes conjoints, sur lequel est opérée une exclusion pragmatique, la relation conjonctive dénotée par la construction étant présentée comme la seule relation contextuellement appropriée dans le discours en cours. Les propriétés différentielles ainsi établies entre les deux types de coordinations appellent un traitement spécifique dans la grammaire. Nous proposons d'exploiter la notion de hiérarchie de constructions et dissociations deux sous-types de coordinations dans une hiérarchie de constructions coordonnées à héritage, suivant que la conjonction est redoublée ou non. Cette hiérarchie permet de capter simultanément les propriétés qui sont communes aux deux tours et les propriétés qui sont propres à chacun.

Chapitre 5 : syntaxe et sémantique des tours en *ni*

Suivant de Swart (2001), nous montrons dans ce chapitre que d'autres propriétés séparent les coordinations simples des coordinations à redoublement lorsque l'on considère la conjonction *ni*. Le différentiel grammatical mis en jeu ne se substitue pas à celui établi dans le chapitre précédent : il s'y superpose. Nous proposons de rendre compte de cette situation en dissociant non seulement deux sous-types de coordinations dans une hiérarchie de constructions coordonnées, mais aussi deux entrées lexicales de conjonctions homonymes dans le cas des tours en *ni*. Nous suivons l'analyse proposée par de Swart (2001) en ce qui concerne la première entrée lexicale, ou ni_{1-POL} , que nous analysons comme une disjonction à polarité négative dans les coordinations simples, mais aussi en dehors de la coordination dans les tours incidents (*Paul ne viendra pas, ni Marie, à la réunion de demain*) et les fragments dialogiques (*Paul ne viendra pas demain. –Ni moi.*). En d'autres termes, ni_{1-POL} ne constitue pas une conjonction négative en soi. Nous adoptons en revanche une approche différente de celle proposée par de Swart (2001) en ce qui concerne la seconde entrée lexicale, ou ni_{2-NEG} , que nous analysons comme une conjonction réalisée devant chaque terme conjoint dans les coordinations à redoublement, et non comme un opérateur négatif distinct réalisé à l'initiale de la structure coordonnée. Du point de vue sémantique, on peut considérer cette conjonction de façon équivalente comme une disjonction reliant des propositions positives dans la portée d'une négation ou bien comme une conjonction reliant des propositions négatives. Le point crucial est que la négation sémantique mise en jeu est introduite lexicalement par la conjonction.

Chapitre 6 : une approche constructionnelle de la coordination en HPSG

Dans ce chapitre, nous présentons un fragment de grammaire HPSG qui rend compte des propriétés syntaxiques des constructions coordonnées examinées dans les chapitres précédents. Nous suivons le traitement des conjonctions comme têtes "faibles" proposé par Abeillé (2003b, 2005, 2006a), qui permet de capter le fait que les conjonctions (comme les autres catégories dites "mineures" ou "fonctionnelles") sous-catégorisent le constituant avec lequel elles se combinent, mais ne déterminent que partiellement les propriétés morphosyntaxiques du syntagme conjoint résultant. Nous explicitons ensuite l'analyse des propriétés syntaxiques communes aux différents types de coordinations. Suivant notamment Pollard & Sag (1994), nous analysons la coordination dans son ensemble comme une construction sans tête obéissant à des contraintes qui lui sont propres par rapport aux structures qui mettent en jeu une tête et des dépendants. Nous montrons dans un premier temps comment on peut représenter le fait que la construction comporte au moins une conjonction et un nombre non borné de termes de catégories variées, puis comment les diverses propriétés résultant de l'itération peuvent être captées

dans un cadre formel recourant à des structures de traits typées. Nous suivons les propositions formelles récentes de Sag (2002, 2005) qui s'inspirent des travaux en grammaire catégorielle pour capter les contraintes qui gouvernent le degré d'identité des termes conjoints. Le traitement en question ne recourt à aucun mécanisme d'ellipse. Nous présentons ensuite l'analyse syntaxique des coordinations à redoublement, montrant comment celles-ci peuvent être représentées comme un sous-type de coordination doté de propriétés qui lui sont propres à côté des coordinations simples dans une hiérarchie de constructions à héritage.

Chapitre 7 : aspects des coordinations de non-constituants

Une partie des analyses proposées dans les chapitres précédents repose sur l'hypothèse que les coordinations de constituants en général, et les coordinations de constituants dissemblables en particulier, doivent être analysées telles quelles en syntaxe, sans recourir à un mécanisme d'ellipse. Nous en faisons la démonstration dans ce dernier chapitre, qui permet d'assurer la cohérence d'ensemble de l'argumentation développée dans la thèse. Nous partons de l'observation qu'un traitement à base d'ellipse des coordinations de termes dissemblables, et plus généralement des contraintes qui gouvernent l'identité des termes conjoints dans les coordinations, est motivé avant tout par l'hypothèse que la règle d'ellipse en question, que l'on peut concevoir comme une règle d'effacement phonologique ou bien une règle de légitimation des fragments à l'interface syntaxe-sémantique, est requise de façon indépendante pour analyser les coordinations de séquences de constituants de la forme (11). Nous présentons une falsification détaillée de cette dernière hypothèse, en nous appuyant à nouveau sur les propriétés des coordinations à redoublement du type (12). Il apparaît que les tours en (11) et (12) doivent être analysés comme des structures sans ellipse où l'on coordonne deux séquences (ou plus) de syntagmes dans la portée du prédicat. Nous en tirons les conclusions qui s'imposent : un traitement à base d'ellipse des coordinations de termes dissemblables, et plus généralement du degré d'identité des termes conjoints doit être abandonné. Comme nous le montrons, l'analyse des coordinations de séquences à laquelle nous parvenons est compatible avec le fragment de grammaire HPSG présenté au chapitre précédent. Nous développons une modélisation qui rend compte des propriétés syntaxiques majeures de ces constructions, et en particulier de leur comportement inhabituel au regard des tests de constituance.

- (11) a Paul ira <à Londres en janvier et à Venise en février>.
b Paul ira <à Londres en janvier ou à Venise en février>.
- (12) a Paul ira <et à Londres en janvier et à Venise en février>.
b Paul ira <ou à Londres en janvier ou à Venise en février>.

6. Conventions terminologiques et notationnelles

Nous utilisons les notations usuelles en ce qui concerne les jugements d'acceptabilité : le symbole * à l'initiale d'une expression désigne l'agrammaticalité entendue en son sens large, c'est-à-dire incluant non seulement la malformation syntaxique (ou morphologique), mais aussi la malformation sémantique. Les signes ? et ?? marquent des acceptabilités intermédiaires. Une expression précédée du signe ? est jugée douteuse. Une expression précédée du signe ?? est jugée très douteuse. Le symbole # indique le caractère pragmatiquement inapproprié d'une expression en contexte. Enfin, le symbole % à l'initiale d'une expression signale que cette expression n'est pas acceptée par tous les locuteurs.

Nous adoptons par ailleurs les conventions suivantes en ce qui concerne la représentation des données. $Z\{X / Y\}Q$ factorise les deux expressions ZXQ et ZYQ , $Z(X)Q$ représente une expression dont le segment X est facultatif, $Z(*X)Q$ une expression agrammaticale si le segment X est réalisé et $Z*(X)Q$ une expression agrammaticale si le segment X n'est pas réalisé. Nous utilisons parfois des représentations plus complexes. Par exemple, l'expression $Z(\{*X / Y\})Q$ factorise trois expressions : l'expression grammaticale ZQ , l'expression agrammaticale $*ZXQ$ et l'expression grammaticale ZYQ .

Enfin, nous faisons le choix de ne pas traduire les étiquettes catégorielles associées aux constituants dans la tradition anglo-saxonne, ni les noms des types, des attributs et des valeurs utilisés dans les représentations caractéristiques du modèle HPSG. En ce qui concerne les catégories, les étiquettes que nous utilisons pour les syntagmes sont les suivantes : NP (pour le groupe nominal), VP (pour le groupe verbal), PP (pour le groupe prépositionnel), AdvP (pour le groupe adverbial), AP (pour le groupe adjectival), S (pour la phrase racine) et CP (pour une phrase enchâssée). Ces étiquettes peuvent être précisées : VP[inf] désigne par un exemple un groupe verbal infinitif et VP[fin] un groupe verbal fini. Sur le même modèle, PP[à] désigne un groupe prépositionnel introduit par la forme *à* et CP[que] une phrase complétive introduite par le complémenteur *que*. Les étiquettes utilisées pour les catégories lexicales sont les suivantes : N (pour un nom), V (pour un verbe), Adj (pour un adjectif), Adv (pour un adverbe), Prep (pour une préposition), Det (pour un déterminant), Conj (pour une conjonction de coordination) et C (pour un complémenteur).

Chapitre 1

Le domaine empirique de la coordination en français

Sommaire du chapitre

| | |
|---|----|
| 0. Introduction | 15 |
| 1. Propriétés des coordinations canoniques | 16 |
| 1.1 Les conjonctions | 16 |
| 1.1.1 Une définition syntaxique | 17 |
| 1.1.2 Distribution dans les structures coordonnées | 19 |
| 1.2 Propriétés d'itération | 20 |
| 1.2.1 Diversité catégorielle | 21 |
| 1.2.1.1 Coordinations de constituants | 21 |
| 1.2.1.2 Coordinations de non-constituants | 24 |
| 1.2.2 Nombre de termes itérés | 25 |
| 1.2.3 Degré d'identité des termes itérés | 25 |
| 1.2.3.1 La généralisation de Wasow | 25 |
| 1.2.3.2 Coordinations de prédicats | 26 |
| 1.2.3.3 Coordinations de dépendants | 29 |
| 1.2.3.4 Coordinations de phrases racines | 32 |
| 1.2.3.5 Extensions de la généralisation | 33 |
| 1.2.3.5.1 Récursivité | 33 |
| 1.2.3.5.2 La contrainte sur les structures coordonnées de Ross (1967) | 33 |
| 1.2.3.6 Limites de la généralisation : coordination et accord | 37 |
| 1.3 Synthèse | 41 |
| 2. Propriétés des tours juxtaposés | 41 |
| 2.1 Différents types de juxtapositions | 42 |
| 2.2 Propriétés d'itération | 42 |
| 3. Les tours incidents et les fragments conjoints | 47 |
| 3.1 Les tours incidents | 48 |
| 3.1.1 Phénoménologie de l'incidence | 48 |
| 3.1.2 Les tours incidents introduits par une conjonction | 50 |
| 3.2 Les fragments conjoints | 53 |
| 4. Synthèse | 56 |
| 5. Conclusion | 59 |

0. Introduction

Il est fait usage de la notion de coordination pour décrire une grande variété de tours. Nous en établissons dans ce premier chapitre l'inventaire et les propriétés syntaxiques majeures en français, ce qui nous amène à préciser les limites du domaine empirique soumis à l'investigation dans le reste de cette thèse.

Le chapitre est organisé de la façon suivante. Nous établissons dans la première section les propriétés syntaxiques des coordinations que nous appelons canoniques. Ces coordinations se présentent sous deux formes : une forme simple où une conjonction apparaît devant le dernier terme et optionnellement entre les termes qui le précèdent (1) et une forme redoublée (2) où la conjonction apparaît à l'initiale de la structure et de façon obligatoire entre chacun des termes qui suivent.

- (1) a Paul a appris [l'espagnol, (et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [l'espagnol, (ou) l'italien, ou le portugais].
- (2) a Paul a appris [et l'espagnol, *(et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [ou l'espagnol, *(ou) l'italien, ou le portugais].

Nous appelons coordinations simples les premières et coordinations à redoublement les secondes. Nous caractérisons ces deux tours par les propriétés suivantes :

- (3) (i) ils comportent au moins une conjonction;
(ii) ils reposent sur un mécanisme d'itération syntaxique.

Comme nous le montrons, la deuxième propriété est la plus complexe. Elle recouvre la plupart des contraintes que l'on associe communément à la coordination.

Nous examinons ensuite à la section §2 les propriétés syntaxiques des tours juxtaposés en (4). Ces tours partagent avec les coordinations canoniques le fait de reposer sur un mécanisme d'itération syntaxique. Ils s'en distinguent en ce qu'ils ne comportent aucune conjonction visible.

- (4) a Paul a appris [l'espagnol, l'italien, le portugais].
b Que Paul apprenne [l'espagnol, l'italien, le portugais], peu m'importe.

Nous étudions enfin à la section §3 les propriétés générales des tours incidents tels que (5) et des fragments conjoints tels que (6). Ces tours partagent avec les coordinations canoniques le fait de mettre en jeu une conjonction. Ils s'en distinguent en ce qu'ils ne

sont pas analysables en termes d'itération. Le terme introduit par une conjonction est en effet interpolé parmi les constituants de la phrase en (5) et constitue en (6) un énoncé à lui seul dans le cadre du dialogue.

- (5) a [Paul, [et ses parents s'en félicitent], a appris l'espagnol].
b [Paul, [ou bien j'ai mal compris ce qu'il m'a dit], parle dix langues couramment].
- (6) a (locuteur A : Paul a appris l'espagnol.)
locuteur B : –[Et Marie a appris l'italien].
b (locuteur A : Paul apprendra l'espagnol.)
locuteur B : –[Ou bien l'italien].

Nous explicitons à la section §4 le résultat majeur qui se dégage des sections précédentes : parmi les propriétés syntaxiques des coordinations canoniques distinguées, il n'en existe aucune qui soit partagée par l'ensemble des autres tours que l'on rassemble sous la notion de coordination. Diverses options descriptives sont envisageables. Nous adoptons provisoirement la solution la plus consensuelle en limitant le domaine empirique de la coordination en français aux constructions qui observent conjointement les deux propriétés énoncées en (3), soit les coordinations simples et les coordinations à redoublement.

1. Propriétés des coordinations canoniques

Les coordinations canoniques sont généralement décrites comme des constructions unissant au moyen d'une ou plusieurs conjonctions dites "de coordination" un nombre non borné de termes de même statut syntaxique (voir par exemple Riegel *et al.* 1994 : 521). Cette définition met en jeu deux propriétés distinctes : (i) l'occurrence d'une ou plusieurs conjonctions et (ii) l'itération d'une catégorie syntaxique. Nous les examinons de manière systématique dans le reste de cette section en commençant par la première.

1.1 Les conjonctions

Il est admis qu'une coordination canonique comporte au moins une conjonction de coordination. Cette propriété ne fait sens qu'à condition de pouvoir identifier une conjonction par des critères distributionnels indépendants de son occurrence dans une structure coordonnée, sans quoi la description est circulaire. Nous commençons donc par proposer une définition syntaxique des conjonctions, que nous distinguons des adverbes connecteurs, des prépositions et des complémenteurs. Nous examinons ensuite brièvement leur distribution, ce qui nous amène à distinguer deux sous-types de constructions coordonnées.

1.1.1 Une définition syntaxique

Comme on le sait, les conjonctions constituent une classe fermée contrairement à des catégories telles que le nom, le verbe ou encore l'adjectif. Leurs propriétés définitoires en français ont été discutées à de nombreuses reprises (cf. Groupe λ -1 1975, Bègue 1977, Hobaek Haff 1987, Ndiaye 1988, Piot 1988, 1993, 1995). Nous retiendrons ici minimalement les critères distributionnels suivants : (i) la non-combinabilité des conjonctions entre elles (7), (ii) leur absence de mobilité dans le domaine dans lequel elles apparaissent (8) et (iii) l'impossibilité d'extraire (9), d'antéposer (10) ou de coordonner (11) la séquence qu'elles introduisent¹.

- (7) a Paul a bien dormi et il est encore fatigué.
b Paul a bien dormi mais il est encore fatigué.
c *Paul a bien dormi {et mais / mais et} il est encore fatigué.

- (8) a Paul a mangé une pomme et il a bu un thé.
b *Paul a mangé une pomme, il a et bu un thé.

- (9) a Le soleil brille mais il fait froid.
b *C'est mais il fait froid que le soleil brille.

- (10) a Le soleil brille mais il fait froid.
b *Mais il fait froid, le soleil brille.

- (11) a Le soleil brille mais il fait froid et il y a du vent.
b *Le soleil brille [mais il fait froid] et [{mais / qu'} il y a du vent].

Les critères (i) et (ii) séparent nettement les conjonctions des adverbes connecteurs (*donc, ensuite, etc.*) : ces derniers peuvent en effet être précédés d'une conjonction (12a) et jouissent de façon générale d'une certaine mobilité dans la phrase (12b). Le critère (iii) (éventuellement combiné aux deux autres) sépare par ailleurs les conjonctions des complémenteurs (*parce que, comme* causal, etc.) et des prépositions suivies ou non d'une complétive (*dès, après, avant, etc.*). Comme le montrent les données en (13) et (14), une séquence introduite par un complémenteur ou une préposition peut en effet être extraite, antéposée à la phrase, ou encore coordonnée à une autre séquence.

¹ On ajoute souvent à ces critères la possibilité pour une conjonction de sens additif de déclencher l'accord pluriel du verbe lorsque celle-ci relie des groupes nominaux au singulier en fonction sujet. Nous laissons cette propriété de côté dans la mesure où elle n'est pas observée par toutes les conjonctions.

- (12) Paul a réussi son examen, donc il est content.
- a Paul a réussi son examen, et donc il est content.
 - b Paul a réussi son examen, et il est donc content.
- (13) Le bébé pleure parce qu'il a faim.
- a C'est parce qu'il a faim que le bébé pleure.
 - b Parce qu'il a faim, le bébé pleure.
 - c Le bébé pleure [parce qu'il a faim] et [(parce) qu'il a soif].
- (14) Le bébé pleure dès qu'il a faim.
- a C'est dès qu'il a faim que le bébé pleure.
 - b Dès qu'il a faim, le bébé pleure.
 - c Le bébé pleure [dès qu'il a faim] et [(dès) qu'il a soif].

Sur la base de ces propriétés, on peut retenir en première approximation la liste des conjonctions suivantes : *car, et, mais, ni, ou (bien), or, soit* (15)².

- (15) a Le bébé pleure car il a faim.
- b Il a froid, il a faim, et il a soif.
 - c Le soleil brille mais il fait froid.
 - d Paul n'invite jamais Jean, Léa, ni Marie.
 - e Paul invitera Jean, Léa, ou (bien) Marie.
 - f Paul est triste; or il a tout pour être heureux.
 - g Paul invitera soit Jean soit Marie soit Léa.

Parmi ces formes, il convient de distinguer les conjonctions qui ne peuvent pas prendre plus deux arguments sémantiques, c'est-à-dire *car, mais* et *or*, des conjonctions dont les arguments sémantiques peuvent être au nombre de deux ou plus sans limite de nombre, c'est-à-dire *et, ou, ni* et *soit*. Nous appelons conjonctions binaires les premières et conjonctions n-aires les secondes. Dans cette thèse, nous nous concentrons sur les conjonctions n-aires.

² D'autres morphèmes sont susceptibles d'être analysés comme des conjonctions en français contemporain. C'est le cas des formes *ainsi que* et *comme* dans certains leurs emplois (i-ii) (cf. Sabio 2005), ou encore des formes *c'est-à-dire, (à) savoir, soit et voire* dans les exemples en (iii-v) (cf. Grévisse & Goosse 1991). Dans cette thèse, ces conjonctions ne jouent pas un rôle central, à l'exception de la forme *ainsi que* dont les propriétés combinatoires particulières seront exploitées comme argument à deux reprises (voir chapitre 2, section §2.2 et chapitre 7, section §3.1).

(i) Paul a mangé une pomme ainsi qu'une orange.

(ii) Le vent comme la pluie peuvent provoquer des dégâts considérables.

(iii) Le livre coûte quinze euros {c'est-à-dire / soit} cent francs.

(iv) Paul a invité toute la famille, à savoir son père, sa mère et sa soeur.

(v) L'acheminement du courrier peut prendre des semaines, voire des mois.

1.1.2 Distribution dans les structures coordonnées

Comme c'est le cas dans de nombreuses langues, la distribution des conjonctions n-aires amène à distinguer en français différents types de structures coordonnées.

Dans les tours en (16), ou coordinations simples, la conjonction apparaît devant le dernier terme et optionnellement entre les termes qui précèdent sans sous-regroupements sémantiques obligatoires.

- (16) a Paul a appris [l'espagnol, (et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [l'espagnol, (ou) l'italien, ou le portugais].
c Paul ne veut plus étudier [l'espagnol, (ni) l'italien, ni le portugais].

On distingue parfois les coordinations simples "monosyndétiques", qui comportent une seule conjonction (X^+ conj X), des coordinations simples "polysyndétiques" (X^+ (conj X)⁺), où la conjonction est répétée entre certains des termes (cf. Haspelmath 2004, à paraître). Aucune propriété syntaxique ou sémantique claire ne différencie ces deux tours, comme nous le montrons au chapitre 2, section §3.3.3. Nous admettrons donc dès à présent qu'il s'agit de deux variantes d'un seul et même schéma syntaxique que nous appelons coordination simple.

Considérons à présent les tours en (17), ou coordinations à redoublement³. La conjonction apparaît à l'initiale de la structure et de façon obligatoire entre chacun des termes qui suivent. C'est une première propriété différentielle par rapport aux coordinations simples.

- (17) a Paul a appris [et l'espagnol, *(et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [ou l'espagnol, *(ou) l'italien, ou le portugais].
c Paul ne veut plus étudier [ni l'espagnol, *(ni) l'italien, ni le portugais].

À première vue, les conjonctions *et*, *ou* (et sa variante figée *ou bien*) et *ni* peuvent apparaître dans les deux tours. La forme *soit* dans son emploi disjonctif n'apparaît en revanche que dans le tour à redoublement (18)⁴. En d'autres termes, le lexique est sensible à

³ Ces coordinations ont reçu des appellations diverses. Elles sont souvent rapprochées des constructions à modifieur initial (i) et/ou des constructions corrélatives adverbiales (ii). Le premier rapprochement est inadéquat, comme nous le verrons au chapitre 3. La pertinence ou non du second rapprochement constitue un problème que nous ne chercherons pas à résoudre dans cette thèse.

(i) Paul a appris non ({seulement / pas}) l'italien mais l'espagnol.

(ii) Paul lui parle tantôt en espagnol (et) tantôt en italien.

⁴ Comme nous le verrons au chapitre 5, il convient également de considérer la conjonction *ni* qui apparaît devant chaque terme conjoint dans le tour à redoublement comme une conjonction homonyme de celle qui apparaît dans le tour simple.

l'opposition entre coordination simple et coordination à redoublement. C'est une deuxième propriété différentielle. Nous revenons plus en détail sur ces questions aux chapitres 3 et 4.

(18) Paul apprendra *(soit) l'espagnol soit l'italien.

Signalons enfin chez certains locuteurs du français actuel la survivance d'une construction hybride *soit X (ou) Z ou Y* d'emploi plus fréquent en français classique (cf. Grévisse & Goosse 1991 : §1041). Cette construction diffère des coordinations de la forme (17) en ce que les conjonctions intermédiaires corrélées au morphème *soit* y sont facultatives (19a/19b). On ne cherchera pas à en rendre compte.

- (19) a Il ne reste que des pierres, [soit toutes seules, ou par groupes de trois, ou disposées en galerie, ou formant des enceintes].
Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, base Frantext.
- b Je ne compterai pas pour prétendants les hommes et les jeunes gens qui ont traversé le village [soit à cheval, en voiture, ou en poste].
Balzac, *Correspondances*, base Frantext.

Nous montrons dans ce qui suit que les deux types de coordinations ainsi distingués observent les mêmes contraintes de parallélisme morphosyntaxiques.

1.2 Propriétés d'itération

Il est admis que la coordination repose sur un mécanisme d'itération d'une catégorie syntaxique (voir notamment Dougherty 1970, Sag *et al.* 1985 pour l'anglais, Bègue 1977, Bilger 1983, 1984, Blanche-Benveniste 1987, Blanche-Benveniste *et al.* 1990 pour le français). Ce mécanisme doit être précisé. Premièrement, l'itération n'est pas réservée à une catégorie particulière. Deuxièmement, l'itération est obligatoire et potentiellement non bornée. Autrement dit la coordination comporte nécessairement deux termes et éventuellement plus. Enfin, l'identité syntaxique en jeu dans le processus d'itération n'est que partielle : certaines propriétés sont partagées par les conjoints et d'autres non. Il convient donc de dresser l'inventaire de ces propriétés et leur mode de répartition sur les termes d'une coordination. Les données sont bien connues en ce qui concerne l'anglais (cf. Huddleston & Pullum 2002). Elles le sont moins en ce qui concerne le français.

1.2.1 Diversité catégorielle

1.2.1.1 Coordinations de constituants

Il est possible de conjoindre dans une coordination des syntagmes ou des mots qui ne sont pas distributionnellement équivalents à des syntagmes⁵. Dans les deux cas, les catégories possibles sont variées, comme l'illustrent respectivement les exemples en (20) et (21)⁶.

- (20) a Demain, [(et) le président et le premier ministre] assisteront à la cérémonie. (NP)
b Marie devrait en parler [(ou) à sa famille ou à ses collègues]. (PP)
c Paul trouve Marie [(et) belle à croquer et intelligente]. (AP)
d Ses exemples sont toujours [(ou) syntaxiquement ou sémantiquement] mal formés. (AdvP)
e Paul devrait [(ou) lire le journal ou écouter la radio]. (VP)
f Paul redoute [(et) qu'il pleuve et qu'il vente]. (CP[que])
- (21) a La course a donné [(et) faim et soif] à Paul. (N)
b Paul a promis d'appeler Marie [(et) avant et après] la conférence. (Prep)
c Les résultats sont souvent [(ou) supérieurs ou inférieurs] aux estimations. (Adj)
d Il s'agit de déterminer si Paul a agi [(ou bien) conformément ou bien contrairement] à la loi. (Adv)
e Il faut absolument [(et) saler et poivrer] le plat une demi-heure avant de le servir. (V)

Comme on le voit, la coordination n'est pas réservée à une catégorie syntaxique particulière. On peut se demander en revanche si l'occurrence de certaines catégories n'est pas réservée à la coordination en français.

Premièrement, parmi les catégories qu'il est possible de conjoindre, on trouve en fonction argumentale (sujet, objet) des noms sans déterminants ou "noms nus" accompagnés

⁵ On peut noter qu'un petit nombre de préfixes (*pré-*, *post-*, *anti-*, *pro-* etc.) peuvent également être coordonnés (i) (cf. Hobaek Haff 1987, Miller 1992). Nous ne chercherons pas à en rendre compte.

(i) Les [pro- et anti-] CPE s'accordent sur un point : les choses doivent changer.

⁶ Comme nous le verrons au chapitre 4, les coordinations à redoublement sont soumises à des restrictions distributionnelles que ne connaissent pas les coordinations simples. En particulier, les coordinations à redoublement qui mettent à première vue en jeu des mots comme en (21) doivent en fait être analysées comme des coordinations syntagmatiques réduites, au contraire des coordinations simples correspondantes pour lesquelles deux analyses syntaxiques sont disponibles : une analyse comme coordination "lexicale" et une autre analyse comme coordination syntagmatique réduite.

ou non de compléments (22)⁷. Or, comme on le sait, ces séquences n'apparaissent pas en français (à la différence des autres langues romanes et des langues germaniques) en dehors de la coordination (23) (cf. Blanche-Benveniste et Chervel 1966).

- (22) a À cette fête, on a servi [(et) vin et champagne] jusque tard dans la nuit.
(Roodenburg 2005)
b La mesure concerne [(et) enseignants et étudiants de troisième cycle].
- (23) a *À cette fête, on a servi [vin] jusque tard dans la nuit.
b *La mesure concerne [enseignants].

Nous admettrons que c'est l'opération sémantique associée à la coordination qui légitime ces constructions et non une propriété syntaxique. Un argument important avancé par Roodenburg (2005) en faveur de cette hypothèse est que la construction est également licite lorsque la coordination apparaît enchâssée à l'intérieur de la séquence nominale (24a,24c). On pourrait sans doute maintenir en (24a) qu'il s'agit d'une coordination de séquences nominales ayant fait l'objet d'une ellipse (24b). Il en va différemment dans l'exemple en (24c), attribué par Roodenburg (2005) à A. Abeillé, où la reconstruction du nom pluriel manquant est impossible en raison du nombre singulier de chacun des adjectifs conjoints (24d)⁸.

- (24) a Enseignants [de Paris et d'ailleurs] se sont aussitôt mis en grève.
b [Enseignants de Paris et ~~enseignants~~ d'ailleurs] se sont aussitôt mis en grève.
c Offensives [terrestre et maritime] doivent être déclenchées en même temps.
(Roodenburg 2005)
d *[Offensives terrestre et ~~offensives~~ maritime] doivent être déclenchées en même temps.

Il faut conclure que la grammaire du français autorise en fonction argumentale les noms nus coordonnés aussi bien que les noms nus non coordonnés à condition que ceux-ci présentent la sémantique appropriée. Cette sémantique, qui met intuitivement en jeu la partition d'un ensemble, ne peut être obtenue que par la présence d'une coordination au niveau de la construction nominale (22) ou à un niveau plus enchâssé à l'intérieur de celle-ci (24a,c).

⁷ Comme le note Roodenburg (2005), la construction est également possible avec les conjonctions *ou* et *ni*, que celles-ci soit redoublées ou non :

(i) Pour toucher [(ou) salaire ou retraite], il faut être titulaire d'un compte en banque.
(ii) Personne n'a bu [(ni) vin ni bière].

⁸ Comme nous le signale Olivier Bonami, l'acceptabilité de données telles que (i), où la différence d'accord est marquée formellement, est moins claire. Certains locuteurs, dont nous faisons parti, acceptent ces données tandis que d'autres les rejettent.

(i) Arguments moral et légal vont dans le même sens.

Nous signalons deux autres classes de constructions qui semblent à première vue légitimées par la coordination. Il s'agit des disjonctions d'ajouts à une phrase principale illustrées par les exemples en (25) et (26). En (25), la relation sémantique entre la coordination et la phrase principale s'apparente à celle que l'on observe entre l'antécédent et le conséquent d'une structure conditionnelle. Ainsi, une phrase telle que (25a) se glose comme la conjonction de deux structures conditionnelles : si Paul obtient son diplôme, ses parents seront fiers de lui et s'il ne l'obtient pas, ils le seront également. La situation est différente dans les exemples en (26), où la coordination est interprétée comme une véritable disjonction de propositions entretenant chacune une relation causale avec la phrase principale.

- (25) a [Que Paul obtienne son diplôme *(ou qu'il ne l'obtienne pas)], ses parents seront fiers de lui.
 b Que Paul devienne [médecin, *(professeur ou avocat)], ses parents seront fiers de lui.
- (26) a [Qu'on l'eût jugé inapte à l'exercice militaire *(ou qu'un officier haut placé fût intervenu en sa faveur)], Paul ne fut jamais appelé sous les drapeaux.
 b [Hasard *(ou bienveillance)], Paul ne fut jamais appelé sous les drapeaux.

De façon intéressante, la distinction sémantique entre ces deux tours est corrélée à un contraste distributionnel : les disjonctions redoublées sont d'une acceptabilité douteuse dans les tours du premier type⁹ (27) tandis qu'elles sont plus naturelles dans les tours du second type (28).

- (27) a *[Ou bien que Paul obtienne son diplôme ou bien qu'il ne l'obtienne pas], ses parents seront fiers de lui.
 a' ??[Soit que Paul obtienne son diplôme soit qu'il ne l'obtienne pas], ses parents seront fiers de lui.
 b ??Que Paul devienne [ou bien médecin, ou bien professeur, ou bien avocat], ses parents seront fiers de lui.
 b' ??Que Paul devienne [soit médecin, soit professeur, soit avocat], ses parents seront fiers de lui.

⁹ Les constructions apparentées suivantes sont données comme acceptables par Piot (2000). Les locuteurs que nous avons interrogés rejettent fermement les tours en (i). Certains hésitent en revanche quant à l'acceptabilité des tours en *soit* (ii), manifestement attestés dans des états de langue plus anciens (cf. Grévisse & Goosse 1991).

(i) Ou que vous me croyiez ou que vous ne me croyiez pas, j'ai décidé de ne pas bouger d'ici.

(ii) Soit que vous me croyiez soit que vous ne me croyiez pas, j'ai décidé de ne pas bouger d'ici.

- (28) a ?[Ou bien qu'on l'eût jugé inapte à l'exercice militaire ou bien qu'un officier haut placé fût intervenu en sa faveur], Paul ne fut jamais appelé sous les drapeaux.
 a' [Soit qu'on l'eût jugé inapte à l'exercice militaire soit qu'un officier haut placé fût intervenu en sa faveur], Paul ne fut jamais appelé sous les drapeaux.
 b [Ou hasard ou bienveillance], Paul ne fut jamais appelé sous les drapeaux.
 b' [Soit hasard soit bienveillance], Paul ne fut jamais appelé sous les drapeaux.

1.2.1.2 Coordinations de non-constituants

Nous avons vu que la coordination peut affecter des catégories syntagmatiques et lexicales variées. Il est également possible de conjoindre dans une coordination des séquences de catégories. Ces séquences ne correspondent pas à des constituants syntaxiques suivant les tests usuels (clivage, antéposition, pronominalisation, etc), c'est pourquoi on parle souvent de *non-constituants* pour les désigner dans la littérature anglo-saxonne¹⁰. On peut reprendre la typologie classique proposée par Sag (1976) pour l'anglais. On distinguera ainsi les coordinations de séquences de compléments et/ou d'ajouts (*conjunction reduction* ou *argument cluster coordination* en anglais) où le matériel partagé par les termes conjoints apparaît à gauche de la coordination (29), les coordinations à "montée du nœud droit" (*right-node-raising* en anglais) qui mettent en jeu deux séquences ou plus de catégories incomplètes suivies d'un ou plusieurs constituants en facteur à droite (30), et enfin les coordinations à *gapping* composées d'(au moins) une phrase complète suivie d'(au moins) une séquence de catégories sans verbe (31).

- (29) a Jean offrira (et) <un disque à Marie> et <un livre à Jean>.
 b Paul ira (ou bien) <au cinéma lundi avec Marie> ou bien <au théâtre vendredi avec Jean>.
- (30) a Jean prétend (et) <que Paul apprécie> et <que Marie déteste> l'opéra.
 b Jean devrait (ou bien) <gentiment suggérer> ou bien <fermement ordonner> à Marie de quitter la salle.
- (31) a [Paul a mangé une pomme] et <Marie une orange>.
 b [Paul a promis d'offrir un disque à Marie], et <Jean un livre à Léa>.

Ces divers tours posent le problème général de l'ellipse. Dans cette thèse, nous serons amené à discuter certaines des propriétés des coordinations à montée du nœud droit (chapitre 4) et des constructions à *gapping* (chapitre 7). Pour autant, nous ne cherche-

¹⁰ Chez certains auteurs, tels que Dowty (1988), l'expression "coordination de non-constituants" est utilisée uniquement pour décrire les tours en (29) que nous appelons coordinations de séquences.

rons pas à en établir l'analyse précise. Un traitement détaillé des coordinations de séquences sera en revanche proposé au chapitre 7. Comme nous le verrons, l'analyse de ces dernières coordinations jouent en effet à divers titres un rôle crucial dans la cohérence de l'argumentation développée tout au long de cette thèse.

1.2.2 Nombre de termes itérés

Comme nous l'avons déjà noté, les conjonctions *et*, *ou*, *ni*, *soit* n'imposent pas de borne supérieure sur le nombre de leurs arguments sémantiques. Il s'ensuit qu'une coordination canonique comporte obligatoirement deux termes et éventuellement plus, sans limite de nombre, comme l'illustrent les exemples suivants.

- (32) a Paul a appris [l'espagnol, (et) l'italien, (et) le portugais, et le roumain].
b Le dimanche après-midi, Paul aime [regarder la télévision, (ou) lire le journal, (ou) écouter la radio, ou faire du jardinage].
- (33) a Paul a appris [et l'espagnol, et l'italien, et le portugais, et le roumain].
b Le dimanche après-midi, Paul aime [ou regarder la télévision, ou lire le journal, ou écouter la radio, ou faire du jardinage].

1.2.3 Degré d'identité des termes itérés

Définir la coordination comme une construction reposant sur l'itération suppose une identité de type totale entre les termes qui la composent (cf. Chomsky 1957, Dougherty 1970). On sait aujourd'hui que cette contrainte est inadéquate du point de vue descriptif. En nous limitant aux aspects syntaxiques, nous montrons dans un premier temps qu'une généralisation descriptive simple, la généralisation dite "de Wasow", permet de décrire les contraintes d'identité partielle qui affectent les coordinations de prédicats, les coordinations de dépendants et les coordinations de phrases racines (§1.2.3.1-§1.2.3.4). Nous examinons ensuite deux autres propriétés reconnues des coordinations canoniques que cette généralisation permet de décrire : la récursivité de ces tours et l'application parallèle obligatoire de processus tels que l'extraction ou la cliticisation en français (§1.2.3.5). Les phénomènes d'accord échappent à première vue à la généralisation de Wasow. Ils sont discutés à la section §1.2.3.6.

1.2.3.1 La généralisation de Wasow

En première approximation, une coordination est syntaxiquement bien formée dans un contexte donné lorsque chacun des termes qui la composent peut apparaître seul dans ce contexte. Autrement dit, les termes conjoints doivent être de même fonction grammati-

cale et partager les propriétés syntaxiques qui sont associées à cette fonction. La généralisation plus précise est généralement attribuée à Thomas Wasow (Pullum & Zwicky 1986 : 752, Gazdar *et al.* 1985 : 179, note 3). Nous adoptons la formulation suivante :

(34) Généralisation de Wasow

Une construction coordonnée C est syntaxiquement bien formée dans un contexte phrastique Z si et seulement si chacun des termes de C peut apparaître seul dans ce contexte sans en altérer les propriétés.

Cette généralisation vise à rendre compte de deux observations solidaires énoncées en (35). La première est cruciale pour décrire les coordinations de prédicats et la seconde pour décrire les coordinations de dépendants, c'est-à-dire les coordinations d'arguments ou de modificateurs dans la dépendance d'une tête.

- (35) a Les termes conjoints doivent imposer des restrictions compatibles sur les éléments en facteur dans le contexte dans lequel apparaît la coordination.
b Les termes conjoints doivent partager les propriétés syntaxiques qui sont imposées par le contexte dans lequel apparaît la coordination, et seulement celles-ci.

1.2.3.2 Coordinations de prédicats

Examinons d'abord les coordinations de prédicats illustrées en (36) et en (37).

- (36) a Il a [(et) écrit et téléphoné] à Marie maintes fois.
b Il a [(et) vu et appelé] Marie maintes fois.
c *Il a [(et) écrit et appelé] {Marie / à Marie} maintes fois.
d *Il {l' / lui} a [(et) écrit et appelé] maintes fois.
e Il nous a [(et) écrit et appelé] maintes fois.
- (37) a On ne peut que [(et) constater et consigner] que cette mesure est un échec.
b On ne peut que [(et) s'étonner et regretter] que cette mesure soit un échec.
c *On ne peut que [(et) constater et regretter] que cette mesure {est / soit} un échec.
d On ne peut que [(et) constater et regretter] que cette mesure constitue un échec.

En (36a,b), les verbes coordonnés imposent des contraintes compatibles sur le complément qu'ils partagent. Les verbes coordonnés en (36a) requièrent un complément nominal introduit par la préposition *à*, c'est-à-dire un complément datif, et les verbes coordonnés en (36b) un complément nominal sans préposition, c'est-à-dire un complément accusatif. Comme on le voit en (36c), la coordination d'un verbe à complément prépositionnel et d'un verbe à complément direct est exclue car il n'existe aucune forme non clitique en français qui puisse satisfaire simultanément ces deux exigences. On observe qu'une forme à l'accusatif (*le*) ou au datif (*lui*) cliticisée à l'auxiliaire en facteur ne permet pas non plus de résoudre le conflit (36d). Crucialement, la coordination de ces deux prédicats devient possible, au moins pour certains locuteurs, en (36e) lorsque la forme *nous* est cliticisée à l'auxiliaire en facteur. On doit donc considérer que cette forme neutralise l'opposition entre accusatif et datif, c'est-à-dire qu'elle apparaît *simultanément* compatible avec les deux verbes conjoints¹¹.

En (37a,b), les verbes coordonnés imposent le même mode au complément verbal qu'ils sous-catégorisent. En (37a), les verbes conjoints sélectionnent un complément phrastique à l'indicatif et les verbes conjoints en (37b) un complément phrastique au subjonctif. La coordination d'un verbe attendant une complétive à l'indicatif et d'un verbe attendant une complétive au subjonctif est exclue en (37c) car il n'existe aucune forme du verbe *être* qui neutralise la distinction entre ces deux modes¹². On peut considérer que cette distinction est neutralisée, pour certains locuteurs au moins, avec d'autres verbes tels que *constituer* (aux personnes 1, 2 et 3 singulier et à la personne 3 pluriel). C'est ce qui explique que la coordination est possible en (37d).

Comme l'ont montré divers travaux en grammaire générative¹³, le principe de neutralisation est général, bien que le détail des jugements d'acceptabilité puisse varier d'un locuteur à l'autre. Il doit être distingué des cas d'homonymie où des entités lexicales différentes sont accidentellement réalisées par la même forme phonologique. En effet, une forme homonymique ne permet généralement pas de résoudre les conflits tels que ceux illustrés ci-dessus. On contrastera par exemple, à la suite de Pullum & Zwicky (1986 : 758, 761) l'emploi du verbe *set* en anglais dans les constructions elliptiques en (38a) et (38b). L'agrammaticalité de (38a) montre que la forme *set* est homonymique entre le

¹¹ Le paradigme original, issu des observations de Sandfeld (1928), est discuté par Kayne (1975 : 100-102).

(i) Paul l'a frappé et {lui a / *Ø} donné des coups de pied.

(ii) Paul nous a frappé et donné des coups de pied.

¹² Il semble que certains locuteurs acceptent cette phrase lorsque le verbe est au subjonctif. On peut penser qu'il s'agit là d'une stratégie de résolution par proximité : le mode de la complétive satisfait alors les exigences du dernier verbe conjoint.

¹³ Il existe une vaste littérature sur la question. Pour un panorama des données et différentes solutions formelles, voir Eisenberg (1973), Zaenen & Karttunen (1984), Pullum & Zwicky (1986), Jacobson

présent et le prétérit. Elle ne peut donc satisfaire simultanément les exigences des éléments conjoints qui requièrent respectivement un verbe au présent et un verbe au prétérit. La phrase (38b) est en revanche acceptée par les locuteurs. Ce fait suggère qu'il existe, pour les locuteurs en question, une forme *set* neutre concernant la distinction entre le mode "base" et le participe passé en anglais¹⁴.

- (38) a *At present the project managers, but in the past the executive directors, set the research priorities.
 b %I certainly will, and you already have, set the record straight with respect to the budget.

Il est important de noter que les phénomènes de neutralisation s'observent indépendamment de la coordination, comme le montrent les données de l'allemand en (39), discutées initialement par Groos & van Riemsdijk (1979). Il existe en effet en allemand dans les tours comportant une relative sans antécédent en fonction argumentale une règle de concordance de cas (*case-matching*)¹⁵. Le cas du pronom relatif antéposé doit concorder simultanément avec le cas imposé par le verbe enchâssé dans la relative et le cas imposé par le verbe principal avec lequel la relative se combine. La phrase en (39a) est ainsi possible car le cas nominatif du pronom relatif antéposé concorde avec le cas demandé par les deux verbes : le verbe enchâssé dans la relative et le verbe principal. La phrase en (39b) est en revanche agrammaticale. La forme nominative du pronom relatif antéposé est compatible avec les exigences du verbe principal qui demande un sujet nominatif mais non avec celles du verbe enchâssé qui demande un sujet datif. Ce type de conflit peut néanmoins être résolu lorsqu'il existe une forme neutre adéquate. C'est le cas en (39c) où le pronom relatif est simultanément compatible avec le cas accusatif demandé par le verbe principal et le cas nominatif demandé par le verbe enchâssé dans la relative.

(1987), Ingria (1990), Bayer & Johnson (1995), Bayer (1996), Dalrymple & Kaplan (1997, 2000), Daniëls (2001), Levy & Pollard (2001), Sag (2002, 2005).

¹⁴ Pullum & Zwicky notent qu'il existe des cas isolés où l'identité phonologique suffit à résoudre le conflit. L'exemple (i) cité dans Sag (2005 : 110, note 3) illustre le phénomène en français. Les conditions qui autorisent une résolution phonologique sont peu claires et semblent du reste constituer un fait de performance, comme le suggèrent eux-mêmes Pullum et Zwicky. Nous les laissons donc de côté dans ce qui suit.

(i) Marie [a ou va] [mãʒe] (?manger /?mangé) le croissant.

¹⁵ Il n'est pas clair qu'une règle de concordance du même type soit requise en français. Certains locuteurs acceptent ainsi les données en (i-ii) où la fonction du pronom *qui* vis-à-vis du verbe enchâssé (complément) est distincte de la fonction de la phrase enchâssée dans son ensemble vis-à-vis du verbe principal (sujet). On consultera Desmets (2001, chapitre 2) pour une discussion récente sur ce point.

(i) [Pour qui Paul va voter] m'indiffère.

(ii) [À qui tu aimerais ressembler] n'est pas un mystère.

- (39) a Wer nicht gefördert wird muss Klug sein.
 qui-NOM NEG soutenu est doit malin être.
 sujet=NOM sujet=NOM
 'Celui qui n'est pas soutenu doit être malin.'
- b *Wer nicht geholfen wird muss Klug sein.
 qui-NOM NEG aidé est doit malin être.
 sujet=DAT sujet=NOM
 'Celui qui n'est pas aidé doit être malin.'
- c Ich habe gegessen was übrig war.
 J' ai mangé quoi-ACC&NOM restant était
 compl=ACC sujet=NOM
 'J'ai mangé ce qui restait.'

1.2.3.3 Coordinations de dépendants

Examinons à présent les coordinations de dépendants. Dans la mesure où chaque terme doit pouvoir apparaître seul dans le contexte d'occurrence de la coordination, il s'ensuit que les termes conjoints partagent obligatoirement les propriétés syntaxiques qui sont imposées par ce contexte. Ces propriétés sont variées. En (40), les termes conjoints sont de même catégorie syntaxique NP, comme l'impose le verbe à son sujet. En (41), les termes conjoints partagent leur mode verbal, qui est imposé par le verbe matrice. Enfin, en (42), les termes conjoints doivent être au même temps, une contrainte imposée par la construction conditionnelle et les règles de concordance qui lui sont associées en français. Enfin, les termes conjoints doivent être introduits par la même préposition en (43).

- (40) a (Et) [les partisans d'une politique sociale] et [les écologistes] ont manifesté leur mécontentement. (NP+NP)
 a' {Les partisans d'une politique sociale / les écologistes} ont manifesté leur mécontentement.
 b *[(Et) les partisans d'une politique sociale] et [respectueux de l'environnement] ont manifesté leur mécontentement. (*NP+AP)
 b' {Les partisans d'une politique sociale / *Respectueux de l'environnement} ont manifesté leur mécontentement.
- (41) a Paul voudrait (et) [que Léa s'en aille] et [que Marie revienne].
 a' Paul voudrait {que Léa s'en aille / que Marie revienne}.
 b *Paul voudrait (et) [que Léa s'en aille] et [que Marie revient].
 b' Paul voudrait {que Léa s'en aille / *que Marie revient}.

- (42) a [Si (ou) [il pleut] ou [il neige], je ne sortirai pas.
 a' {S'il pleut / S'il neige}, je ne sortirai pas.
 b* Si (ou) [il pleut] ou [il neigera], je ne sortirai pas.
 b' {S'il pleut / *S'il neigera}, je ne sortirai pas.
- (43) a Paul est critiqué (et) [par ses collègues] et [par ses étudiants].
 a' Paul est critiqué {par ses collègues / par ses étudiants}.
 b *Paul est critiqué (et) [de ses collègues] et [par ses étudiants].
 b' Paul est critiqué {*de ses collègues / par ses étudiants}.

Cependant, lorsque le prédicat avec lequel se combine la coordination et/ou que la construction dans laquelle la coordination apparaît autorise une certaine variation concernant l'une ou l'autre de ces propriétés, les termes conjoints peuvent être partiellement dissemblables, comme le montre l'échantillon d'exemples en (44-45-46-47). En (44a,b,c,d), les termes conjoints ne sont pas de même catégorie syntaxique. On coordonne un syntagme nominal et un syntagme adjectival en (44a), un syntagme nominal et une phrase complétive en (44b), un adverbe et un syntagme prépositionnel en (44c) et enfin un syntagme verbal participial et une phrase relative en (44d). Comme on le voit en (45) et (46), les termes peuvent également être à des modes et/ou des temps différents lorsque le contexte syntaxique l'autorise. Enfin, les termes conjoints peuvent être introduits par des prépositions différentes lorsque chacune de ces prépositions est possible dans le contexte (47).

- (44) a Paul est devenu (et) [un partisan fervent d'une politique sociale] et [respectueux de l'environnement]. (NP+AP)
 a' Paul est {un partisan fervent d'une politique sociale / respectueux de l'environnement}.
 b Marie adore (et) [les réceptions] et [qu'on lui apporte des fleurs]. (NP+CP[que])
 b' Marie adore {les réceptions / qu'on lui apporte des fleurs}.
 c Les patients viennent à son cabinet (ou bien) [spontanément] ou bien [sur les conseils de leur médecin]. (AdvP+PP)
 c' Les patients viennent à son cabinet {spontanément / sur les conseils de leur médecin}.
 d Il n'embauche que des personnes (ou bien) [très expérimentées] ou bien [qui sortent d'une grande école]. (VP[part]+S[rel])
 d' Il n'embauche que des personnes {très expérimentées / qui sortent d'une grande école}.

- (45) a Il n'est guère certain (ni) [que Léa s'en aille] ni [que Marie reviendra].
 a' Il n'est guère certain {que Léa s'en aille / que Marie reviendra}.
- (46) a (Ou bien) [il pleut aujourd'hui] ou bien [il neigera demain].
 a' {Il pleut aujourd'hui. / il neigera demain.}
- (47) a Paul est apprécié (et) de ses collègues et par tous ses étudiants.
 a' Paul est apprécié {de ses collègues / par tous ses étudiants}.

Une solution simple pour décrire les données observées consiste à relâcher la contrainte de similarité syntaxique entre les termes d'une coordination en imposant uniquement une identité de type sémantique (Munn 1993, Skrabalova 2004). La solution, pour séduisante qu'elle soit, est inadéquate, comme nous le montrons brièvement.

Les données en (48) montrent que l'identité de type sémantique des termes conjoints constitue une condition nécessaire de bonne formation des coordinations (Partee & Rooth 1983). Un verbe comme *aimer* est compatible (entre autres) avec un complément NP dénotant un individu (48a) ou un complément infinitif dénotant une activité (48b). Comme l'illustrent les exemples en (48c,d), la coordination d'un NP et d'un VP n'est possible que lorsque le NP peut être interprété comme un type d'activité compatible avec l'activité dénotée par le VP.

- (48) a Marie aime [Paul].
 b Marie aime [faire les boutiques].
 c *Marie aime (et) [Paul] et [faire les boutiques].
 d Marie aime (et) [le cinéma] et [faire les boutiques].

Les données en (49) montrent que l'identité de type sémantique ne constitue pas pour autant une condition suffisante pour qu'une coordination soit bien formée. Le verbe *aimer* sélectionne un complément VP infinitif sans marqueur (49a) tandis que le verbe *rêver* sélectionne un complément introduit par le marqueur *de* (49b). Étant admis que ce type de marqueurs ne fait aucune contribution sémantique dans le contexte en question, on ne voit pas bien ce qui permet de distinguer les données agrammaticales en (49c,d) des données grammaticales en (49e,f) si la seule contrainte qui régit les termes d'une coordination est sémantique. Une contrainte syntaxique est ici mise en oeuvre. Elle découle de la généralisation de Wasow : les données en (49c,d) sont exclues car l'un des termes conjoints ne respecte pas les exigences de sous-catégorisation du verbe avec lequel se combine la coordination dans son ensemble, à savoir le terme introduit par un

marqueur en (49c) et le terme sans marqueur en (49d). Chacun des termes est compatible avec le verbe en facteur en (49e) et (49f) : c'est ce qui explique que ces coordinations soient bien formées.

- (49) a Marie aime (*de) faire les boutiques.
b Marie rêve *(de) faire les boutiques.
c *Marie aime (et) [faire les boutiques] et [d'aller au cinéma].
d *Marie rêve (et) [faire les boutiques] et [d'aller au cinéma].
e Marie aime (et) [faire les boutiques] et [aller au cinéma].
f Marie rêve (et) [de faire les boutiques] et [d'aller au cinéma].

Comme on le voit, le degré d'identité syntaxique des termes d'une coordination est fonction du contexte. Le point est formulé clairement par Borsley (2005a : 465, notre traduction)¹⁶ : "*La similarité des termes conjoints dépend du contexte dans lequel apparaît la structure coordonnée, et plus précisément du degré de spécificité des contraintes que ce contexte impose aux constituants dans la position dans laquelle apparaît la structure coordonnée. Si les contraintes en question sont très précises, alors les conjoints doivent corrélativement être très similaires. Si les contraintes sont en revanche moins précises, alors les conjoints peuvent être fort différents.*"

1.2.3.4 Coordinations de phrases racines

La généralisation de Wasow repose cruciallement sur la notion syntaxique de contexte phrastique. On peut se demander dès lors ce qu'il advient des contraintes d'identité des termes d'une coordination lorsque le contexte phrastique dans lequel apparaît cette coordination est vide, c'est-à-dire lorsque l'on coordonne des phrases racines. Les données en (50) montrent qu'une contrainte de similarité syntaxique affecte également les coordinations de phrases : chacun des termes conjoints doit constituer une phrase racine possible du français. Cette condition est respectée en (50a), qui met en jeu une coordination de phrases finies, mais non en (50b), qui met en jeu la coordination d'une phrase finie et d'une phrase participiale non finie.

- (50) a (Ou bien) [Marie est sortie] ou bien [elle dort].
a' {Marie est sortie. / Elle dort.}
b* (Ou bien) [Marie sortie] ou bien [elle dort].
b' {*Marie sortie. / Elle dort.}

¹⁶ "[...] how similar conjuncts are depends on the context in which the coordinate structure appears, specifically on how specific the constraints that it imposes on constituents occupying the position of the coordinate structure are. If the constraints are quite specific, the conjunct must be very similar. If the constraints are not very specific, the conjuncts may be quite different."

1.2.3.5 Extensions de la généralisation

De façon intéressante, la généralisation de Wasow permet de décrire deux autres propriétés, souvent traitées à part, qui caractérisent les coordinations canoniques. Ces tours sont récursifs et induisent systématiquement, tout du moins dans une langue comme le français, l'application parallèle de processus tels que l'extraction ou la cliticisation.

1.2.3.5.1 Récursivité

Les coordinations canoniques sont des tours récursifs. Autrement dit, une coordination peut elle-même contenir un nombre non borné de coordinations enchâssées comme l'illustrent les exemples suivants, où l'analyse récursive est justifiée par des critères strictement syntaxiques : les tours en (51) comportent deux conjonctions différentes et les termes conjoints ne sont pas tous de même niveau syntagmatique en (52).

- (51) a Il invitera [[Paul ou Jean] et Marie]
b Il invitera [Paul ou [Jean et Marie]]
c Il invitera [[Paul et Jean] ou Marie]
d Il invitera [Paul et [Jean ou Marie]]

- (52) a Il aimerait habiter_{PP}[à_{NP}[Londres ou New York] ou à Venise]
b Il aimerait habiter_{PP}[à Londres ou à_{NP}[New York ou Venise]]

La généralisation de Wasow ne contraint pas directement la forme des termes conjoints. Il suffit que chaque terme soit compatible avec le contexte dans lequel apparaît la coordination. Il s'ensuit qu'une coordination C peut constituer un terme dans une autre coordination C' plus large dès lors que C peut apparaître seul dans ce contexte sans en altérer les propriétés syntaxiques. Nous revenons sur le problème de la récursivité des coordinations au chapitre 2.

1.2.3.5.2 La contrainte sur les structures coordonnées de Ross (1967)

On sait depuis Ross (1967) que l'application de processus syntaxiques non locaux ou semi-locaux tels que l'extraction ou la cliticisation est sévèrement contrainte dans les coordinations (53).

(53) **Contrainte sur les structures coordonnées** ¹⁷

Dans une structure coordonnée,

- (i) aucun des termes conjoints ne peut être extrait ou cliticisé ;
- (ii) l'extraction ou la cliticisation d'un constituant hors d'un terme conjoint est interdite à moins d'opérer simultanément hors de chacun des termes.

A la suite de Grosu (1973), on distingue "la contrainte sur les conjoints" (i) de "la contrainte sur les éléments" (ii). La première est illustrée par les données en (54) et la seconde par les données en (55-56)¹⁸.

- (54) a *À qui Paul a-t-il parlé (et) [à Marie] et [_] ?
b *Paul lui a parlé, (et) [_] et [à Marie].
c *À quels individus Paul ressemble-t-il (et) [_] et [_] ?
d *Paul leur a parlé, (et) [_] et [_].
- (55) a Voici la femme dont Paul a rencontré hier (et) [le mari _] et [le fils _].
b *Voici la femme dont Paul a rencontré hier (et) [le mari _] et [le fils de Jean].
- (56) a Votre thèse, Paul en a lu hier (et) [le dernier chapitre _] et [la conclusion _].
b *Votre thèse, Paul en a lu hier (et) [le dernier chapitre _] et [la conclusion de votre article].

Nous nous concentrons ici sur la contrainte sur les éléments (pour une analyse de la contrainte sur les conjoints, voir Pollard & Sag 1994, Sag 2000). Comme l'ont noté Schachter (1977) et surtout Gazdar (1981), elle découle de la généralisation de Wasow. L'extraction ou la cliticisation hors de la coordination est possible en (55a-56a) dans la mesure où chacun des termes peut apparaître seul dans la même position (57). Dans les exemples en (55b-56b), en revanche, on observe que seul l'un des termes conjoints, le conjoint comportant un site d'extraction ou de cliticisation, apparaît compatible avec le contexte dans lequel apparaît la coordination (58). La structure est donc exclue, conformément à ce qui est attendu.

¹⁷ Dans sa formulation transformationnelle originale, rappelée en (i), la contrainte sur les structures coordonnées ne prend pas en compte le cas où l'extraction / la cliticisation opère de façon "parallèle" dans chaque conjoint, qui est présenté par Ross comme une exception générale (l'exception dite *across-the-board* dans la littérature anglo-saxonne).

(i) "In a coordinate structure no conjunct may be moved nor may any element contained in a conjunct be moved out of that conjunct." (Ross (1967 : 97).

(Dans une structure coordonnée, aucun terme conjoint ni aucun élément contenu dans un terme conjoint ne peut être déplacé hors du syntagme dans lequel il apparaît.)

¹⁸ Nous utilisons le symbole _ pour indiquer un site d'extraction ou de cliticisation. Il s'agit là d'une commodité d'illustration qui ne reflète en aucun cas une analyse fondée sur des catégories vides.

- (57) a Voici la femme dont Paul a rencontré {le mari _ / le fils _} hier.
 b Votre thèse, Paul en a lu {le dernier chapitre _ / la conclusion _} hier.
- (58) a Voici la femme dont Paul a rencontré {le mari _ / *le fils de Jean} hier.
 b Votre thèse, Paul en a lu {le dernier chapitre _ / *la conclusion de votre article} hier.

Une prédiction de la généralisation de Wasow est que l'extraction ou la cliticisation parallèle peut cibler des constituants qui n'assument pas la même fonction lorsque l'élément en facteur auquel se combine la coordination neutralise la distinction¹⁹. En français, c'est le cas du complémenteur *dont* et du clitique *en* qui peuvent l'un comme l'autre être mis simultanément en relation avec un complément du nom et un complément du verbe ou de l'adjectif²⁰. C'est ce qui explique la bonne formation des coordinations en (59).

- (59) a C'est un livre dont vous devriez (et) [lire des extraits _] et [parler _ à votre entourage].
 a' C'est un livre dont vous devriez {lire des extraits _ / parler _ à votre entourage}.
 b Ce livre, Paul en a (et) [lu plusieurs extraits _] et [parlé _ à son entourage].
 b' Ce livre, Paul en a {lu plusieurs extraits _ / parlé _ à son entourage}.

Comme l'ont montré divers travaux (voir notamment Ross 1967, Goldsmith 1986, Lakoff 1986, Kehler 2002), la contrainte sur les structures coordonnées, et plus précisément la contrainte sur les éléments (53-ii), présente plusieurs exceptions en anglais. Elles sont illustrées en (60). Ces données sont problématiques pour la généralisation de Wasow.

¹⁹ Kaplan & Maxwell (1988 : 305) citent l'exemple suivant en anglais, où le syntagme extrait correspond à un complément du verbe dans le premier terme et à un complément de la préposition dans le second :

(i) The robot that Bill gave Mary _ and John gave a ball to _.

²⁰ Comme le note Godard (1988 : 77-78), la forme *dont* peut également apparaître en facteur d'une coordination de deux termes comportant respectivement un site extraction (relative simple) et un pronom dit résomptif (relative complexe en "dont-pronom") (i). Pour une discussion récente, voir Abeillé & Godard (2006b).

(i) Le lancement de la fusée a constitué un succès dont notre président a voulu [féliciter les responsables _] et [souligner qu'il ouvrirait de belles perspectives commerciales à l'Europe].

- (60) a Which dress has she [gone] and [ruined _]. (Ross 1967 : 93)
 b How much can you [drink _] and [not end up with a hangover the next morning] ? (Goldsmith 1986 : 135)
 c That's the stuff that the guys in the Caucasus [drink _] and [live to be a hundred]. (Lakoff 1986 : 156)
 d Here's the whiskey I [went to the store] and [bought _]. (Ross 1967 : 94)

En laissant de côté les tours du type (60a), deux solutions sont envisageables. La première (proposée par Ross, Goldsmith et plus récemment par Postal 1998) consiste à maintenir la contrainte sur les structures coordonnées et à analyser les tours où cette contrainte n'est pas opératoire comme des structures subordonnées. Elle permet de préserver un isomorphisme entre syntaxe et sémantique. Suivant la taxinomie sémantique de Kehler (2002), on dérive ainsi de la syntaxe les interprétations asymétriques de cause à effet en (60b,c) et de succession en (60d) associées à la relation conjonctive. En (60b), le second conjoint est interprété comme un effet contraire aux attentes créées par le premier. En (60c), le second conjoint est interprété comme une conséquence de la proposition construite à partir du premier terme conjoint. Enfin, en (60d) une relation de succession temporelle est établie entre le premier et le second terme conjoint. Comme l'a montré Lakoff (1986), ce type d'approche rencontre de sérieuses difficultés dès lors que l'on prend en compte les constructions à plus de deux termes, qui peuvent mettre en jeu des asymétries variées. Une analyse discursive où les possibilités d'extraction sont conditionnées par le type de relation établie entre les termes conjoints semble plus prometteuse (cf. Kehler 2002).

Qu'en est-il en français ? À première vue, aucune des données correspondantes n'apparaît pleinement acceptable, comme le montrent les exemples en (61), (62) et (63) où le second conjoint est respectivement interprété comme un effet contraire aux attentes, une conséquence et l'aboutissement d'une narration.

- (61) a ??Je me demande combien de bières on peut [boire _] et [quand même rester sobre].
 b ??C'est une contrainte qu'on peut [violer _] et [malgré tout obtenir une structure grammaticale].
- (62) a ?* C'est le genre de gros lot qu'on aimerait bien [gagner _] et [partir en voyage].
 b ?* C'est le genre de régime que Marie aimerait bien [faire _] et [enfin rentrer dans sa robe].

- (63) a *Voici le whisky que Paul [est allé au supermarché] et [a acheté _].
 b *Je cherche le livre que Paul prétend [être allé à la bibliothèque] et [avoir rendu_].

Une étude plus précise des données est requise, en particulier concernant l'acceptabilité de phrases telles que (61a) que certains locuteurs jugent meilleure que celle des autres phrases. Il reste vrai que la contrainte sur les structures coordonnées est observée de manière plus rigide en français qu'en anglais. Cette contrainte constitue donc en tant que telle un test intéressant pour identifier une coordination en français.

1.2.3.6 Limites de la généralisation : coordination et accord

La généralisation de Wasow ne permet pas, à première vue, de décrire les interactions entre coordination et accord. Les données en (64) illustrent le problème : au regard des propriétés d'accord en nombre, en genre et en personne, une coordination de groupes nominaux peut apparaître dans des contextes où les termes conjoints seuls sont exclus²¹.

- (64) a [Paul]_{SG} et [Marie]_{SG} [viendront]_{PL} demain.
 a' *{Paul / Marie} viendront demain.
 b [Cet étudiant]_{MASC} et [cette étudiante]_{FEM} sont [mécontents]_{MASC}.
 b' *{Cet étudiant / Cette étudiante} sont mécontents.
 c [Paul]_{P1} et [toi]_{P2} [devriez]_{P2} m'écouter pour une fois.
 c' *{Paul / Toi} devriez m'écouter pour une fois.

Cette situation n'est pas systématique. Comme le montrent les données en (65), il existe en effet des cas où la généralisation de Wasow est respectée, c'est-à-dire des cas où chaque terme conjoint doit pouvoir s'accorder seul avec un constituant en facteur dans le contexte d'occurrence de la coordination pour que la structure soit bien formée.

- (65) a {[Certains]_{MASC} / [Plusieurs]_{MASC&FEM}} [infirmiers]_{MASC} et [aide-soignants]_{MASC} de cet hôpital ont été agressés.
 b {[Certaines]_{FEM} / [Plusieurs]_{MASC&FEM}} [infirmières]_{FEM} et [aide-soignantes]_{FEM} de cet hôpital ont été agressées.
 c {*[Certains]_{MASC} / *[Certaines]_{FEM} / [Plusieurs]_{MASC&FEM}} [infirmiers]_{MASC} et [infirmières]_{FEM} de cet hôpital ont été agressés.

²¹ Contrairement à ce qui est souvent admis, le problème ne concerne pas uniquement les coordinations de groupes nominaux, comme le montrent les deux possibilités d'accord singulier et pluriel du verbe en cas de sujets phrastiques coordonnés (i-ii). Nous laissons ces données de côté dans ce qui suit. Voir Wechsler (2004) pour une discussion récente.

(i) Que Paul ait trouvé du travail et que Marie ait été augmentée est une bonne nouvelle.

(ii) Que Paul ait trouvé du travail et que Marie ait été augmentée sont deux bonnes nouvelles.

Il appartient à une théorie générale de l'accord de rendre compte de l'ensemble de ces données, que l'on n'abordera dans cette thèse qu'à titre annexe. La solution provisoire que nous proposons d'adopter peut être résumée en trois étapes.

Premièrement, on admet dans ses grandes lignes la théorie de l'accord développée récemment par Kathol (1999), Wechsler & Zlatić (2001, 2003), Dalrymple & King (2004). Suivant cette théorie, des propriétés telles que le nombre, la personne et le genre apparaissent dans deux composantes de la grammaire avec des valeurs possiblement différentes : dans la composante syntaxique (en lien avec la morphologie) et dans la composante logico-sémantique²² comme propriétés de l'indice associé aux unités référentielles (en lien avec des conditions d'ancrage à un référent du monde). Il est commode ici de raisonner en termes de matrices de traits. Les traits d'accord morphosyntaxiques des unités linguistiques sont regroupés sous un attribut CONCORD dans la composante syntaxique et sous un attribut INDEX dans la composante logico-sémantique. On suppose donc ici, suivant Pollard & Sag (1994), que les indices référentiels communément utilisés en grammaire générative constituent des objets structurés : ils comportent les traits de nombre, de genre, de personne, etc.

Deuxièmement, on distingue trois grandes possibilités d'accord grammaticaux entre deux unités selon que sont identifiés (i) leurs traits sous INDEX, (ii) leurs traits sous CONCORD ou bien (iii) les traits sous CONCORD de l'un (le contrôleur de l'accord) et les traits sous INDEX de l'autre (la cible de l'accord). Le premier cas correspond typiquement à l'accord entre un antécédent et un pronom anaphorique (66a). Le second correspond à l'accord interne au groupe nominal (66b). Enfin, le troisième cas correspond typiquement à l'accord entre un sujet nominal et un prédicat verbal ou adjectival (66c)²³.

²² Par composante logico-sémantique ou forme logique, nous entendons le niveau grammatical d'interface entre les unités syntaxiques et leur interprétation dans un modèle.

²³ On utilise ici des représentations simplifiées à vocation purement illustrative. Les valeurs numériques encadrés (ou *tags* en anglais) constituent des variables servant à indiquer une identité de valeur quelle que soit la valeur choisie pour un trait donné associé à deux objets ou plus.

(66) a Cette table sera jolie lorsqu' elle sera repeinte.

INDEX= [1] INDEX= [1]

où [1] = $\begin{bmatrix} \text{NUM sg} \\ \text{GEND fem} \\ \text{PERS 3} \end{bmatrix}$

b Il a des amis loyaux.

CONCORD= [1] CONCORD= [1] CONCORD= [1]

où [1] = $\begin{bmatrix} \text{NUM pl} \\ \text{GEND masc} \\ \text{PERS 3} \end{bmatrix}$

c Cette table est jolie.

INDEX= CONCORD= CONCORD=

$\begin{bmatrix} \text{NUM [1]} \\ \text{GEND [2]} \\ \text{PERS [3]} \end{bmatrix}$ $\begin{bmatrix} \text{NUM [1]} \\ \text{PERS [3]} \end{bmatrix}$ $\begin{bmatrix} \text{NUM [1]} \\ \text{GEND [2]} \end{bmatrix}$

où [1] = sg, [2] = fem et [3] = 3

La distinction de deux ensembles de traits d'accord présente l'avantage de pouvoir décrire de façon élégante divers cas de discordance, ou accords hybrides, observés dans les langues, tels que ceux illustrés en (67) où une forme donnée déclenche deux accords distincts dans la même phrase²⁴. Dans l'exemple (67a), discuté par Kathol (1999), le nom tête *majestad* s'accorde au féminin avec l'adjectif épithète tandis qu'il s'accorde au masculin avec l'adjectif prédicatif. L'accord au masculin est clairement corrélé à une propriété sémantique : le groupe nominal sujet dénote un individu de sexe masculin. L'exemple (67b), discuté par Wechsler & Zlatić (2001), montre que les corrélations sémantiques ne sont pas toujours opératoires. Le nom *deca* s'accorde en serbo-croate au féminin singulier avec le déterminant et l'adjectif épithète tandis qu'il s'accorde au neutre pluriel avec l'adjectif prédicatif. L'accord au pluriel est clairement corrélé à une propriété sémantique : le groupe nominal dénote un agrégat d'individus. L'accord au neutre ne l'est pas en revanche puisque le groupe nominal dénote un ensemble d'individus sexués.

(67) a Su majestad _{FEM} *suprema* _{FEM} *está contento* _{MASC}. (espagnol)

sa majesté suprême est content

'Sa majesté suprême est contente.'

b Ta _{FEM.SG} *dobra* _{FEM.SG} deca _{3-PL} *došla* _{NEUT.PL}. (serbo-croate)

ces gentils enfants sont venus

²⁴ Le français connaît également des cas d'accord hybride (i-ii) (cf. Corbett 1983, Pollard & Sag 1994, Kathol 1999, Wechsler, à paraître).

(i) On _{est.SG} tous égaux _{PL}.

(ii) La _{FEM} sentinelle et sa _{FEM} femme ont été pris _{MASC} en otage. (Wechsler, à paraître).

Ces faits s'expliquent bien si l'on admet la distinction entre les traits d'accord morpho-syntaxiques, les traits d'accord associés à l'indice et les propriétés des référents. Etant admises les spécifications simplifiées des unités lexicales en (68), rien n'a besoin d'être ajouté pour décrire les accords hybrides observés, comme l'illustrent les schémas simplifiés en (69).

(68) a *majestad* :

CONCORD = [NUM sg, GEND fem]

INDEX = [NUM sg, GEND [1]]

où [1] = *fem* si le nom réfère à un individu de sexe féminin, *masc* sinon

b *deca* :

CONCORD = [GEND fem, NUM sg]

INDEX = [GEND neut, NUM [1]]

où [1] = *pl* si le nom réfère à un agrégat d'individus, *sing* sinon

(69) a Su majestad suprema està contento.

CONCORD= [1] CONCORD= [1] CONCORD= [1] CONCORD= [2]
INDEX = [2]

où [1] = [NUM sg, GEND fem] et [2] = [NUM sg, GEND masc]

b Ta dobra deca su došla.

CONCORD = [1] CONCORD= [1] CONCORD= [1] CONCORD= [2]
INDEX=[2]

où [1] = [NUM sg, GEND fem] et [2] = [NUM pl, GEND neut]

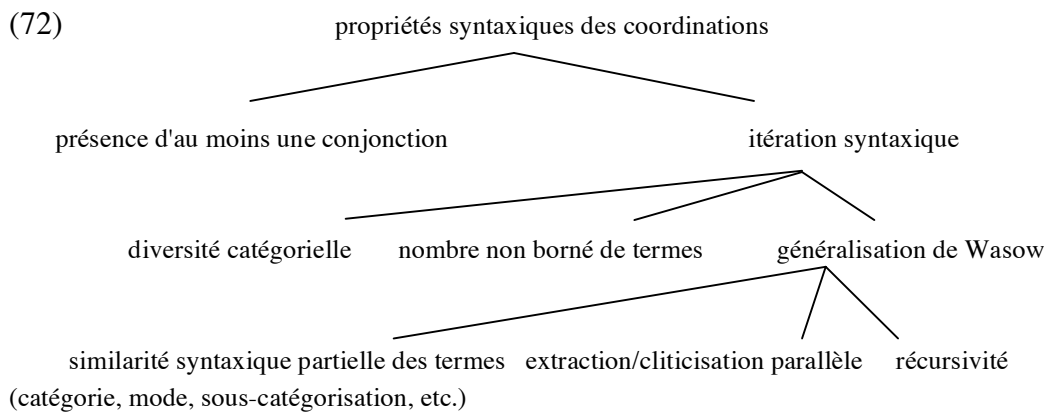
Si l'on revient à présent au problème que posent les interactions entre coordination et accord pour la généralisation de Wasow, une solution apparaît séduisante. Elle peut être formulée de la façon suivante. Les coordinations échappent comme on s'y attend à la généralisation de Wasow lorsque la relation d'accord à laquelle elles participent contraint leurs propriétés d'accord non syntaxiques, c'est-à-dire les propriétés de leur indice référentiel (70), tandis qu'elles s'y conforment lorsque cette relation affecte leurs propriétés d'accord morphosyntaxiques, c'est-à-dire leurs propriétés sous CONCORD (71). Cette solution suppose que les propriétés d'indice d'une coordination sont obtenues à partir des propriétés d'indice des termes conjoints suivant des règles dites de résolution (cf. Corbett 1983).

- (70) a [Paul]_{SG} et [Marie]_{SG} [viendront]_{PL} demain.
 a' *{Paul / Marie} viendront demain.
 b [Cet étudiant]_{MASC} et [cette étudiante]_{FEM} sont [mécontents]_{MASC}.
 b' *{Cet étudiant / Cette étudiante} sont mécontents.
 c [Paul]_{P1} et [toi]_{P2}, vous [devriez]_{P2} m'écouter pour une fois.
 c' *{Paul / Toi}, vous devriez m'écouter pour une fois.
- (71) a {[Certains]_{MASC} / [Plusieurs]_{MASC&FEM}} [infirmiers]_{MASC} et [aide-soignants]_{MASC} de cet hôpital ont été agressés.
 b {[Certains]_{FEM} / [Plusieurs]_{MASC&FEM}} [infirmières]_{FEM} et [aide-soignantes]_{FEM} de cet hôpital ont été agressées.
 c {*[Certains]_{MASC} /*[Certains]_{FEM} / [Plusieurs]_{MASC&FEM}} [infirmiers]_{MASC} et [infirmières]_{FEM} de cet hôpital ont été agressés.

Au vu des données examinées, nous concluons que les phénomènes observés ne constituent pas un obstacle majeur pour la généralisation de Wasow en ce qui concerne le français.

1.3 Synthèse

Les propriétés syntaxiques majeures des coordinations canoniques peuvent être représentées par l'arbre en (72). Comme on le voit, le mécanisme d'itération recouvre la plupart des contraintes qui sont généralement associées à la coordination.



2. Propriétés des tours juxtaposés

Les tours juxtaposés sont traditionnellement décrits comme une forme de coordination "implicite" (cf. Antoine 1958, Grévisse & Goosse 1991). Dans cette section, nous examinons plus en détail leurs propriétés syntaxiques.

2.1 Différents types de juxtaposition

Une étude précise des tours juxtaposés reste à faire concernant le français, malgré l'existence d'un certain nombre de travaux (Soublin & Tamine 1973, Tamba-Mecz 1975, Noailly 1986, 2000, Blanche-Benveniste 1987, Ruppli 1989, de Fornel & Marandin 1996, Blanche-Benveniste & Caddéo 2000, Richard 2000).

En laissant de côté les cas d'adjonction réitérée de modifieurs (*un gentil petit chien*), nous distinguerons en première approximation trois grands types de constructions : (i) les énumérations conjonctives (73a) mais aussi disjonctives (73b), (ii) les pseudo-reformulations (74), où l'on superpose partiellement la référence des termes reliés, et enfin (iii) les réparations caractéristiques du discours spontané (75).

- (73) a Paul a appris [l'espagnol, l'italien, le portugais].
b Que Paul apprenne [l'espagnol, l'italien, le portugais], peu m'importe.
- (74) a C'est un encouragement pour [les associations, les mouvements] qui ont porté le oui lors du référendum. (Le Monde, 09/05/06)
b [L'histoire effroyable de l'esclavage, son long cortège de souffrance et de destins brisés] a, comme on le sait, longtemps été passée sous silence.
- (75) a mais quand [ma fillette - ma fille] était une fillette vers dix ans dans la chambre il y avait une odeur (de Fornel & Marandin 1996)
b j'avais une bourse [euh au chose au lycée quoi au collège] (Blanche-Benveniste 1987)

Il ne sera question dans ce qui suit que des énumérations à l'intérieur d'une même phrase. Ces tours sont rarement décrits dans les grammaires. Ils observent, comme nous le montrons à présent, les propriétés d'itération qui caractérisent les coordinations canoniques.

2.2 Propriétés d'itération

Les exemples en (76) et (77) montrent que la juxtaposition peut affecter des syntagmes ou des mots de catégories variées. C'est une première ressemblance avec les tours coordonnés examinés précédemment.

- (76) a [Les collègues, les lycées, les universités] sont fermés jusqu'à nouvel ordre. (NP)
 b [Sans électricité, sans eau, sans nourriture], il ne survira pas longtemps. (PP)
 c Qu'il soit [grec, russe, français, chinois], peu m'importe. (AP)
 d C'est un homme [moralement, physiquement, professionnellement] détruit qui est aujourd'hui acquitté. (AdvP)
 e Pour s'informer, Paul [lit le journal, écoute la radio, regarde la télévision]. (VP)
 f Paul se plaint tout le temps [qu'il pleut, qu'il neige, qu'il vente] quelle que soit la saison dans cette région. (CP[que])
- (77) a De nombreux [médecins, infirmiers, aide-soignants] impliqués sans nul doute dans ce scandale ont refusé de témoigner. (N)
 b La tension du patient doit être surveillée [avant, pendant, après] l'intervention chirurgicale pour éviter tout risque de complication. (Prep)
 c Que vos résultats soient [supérieurs, inférieurs, identiques] aux résultats de l'an dernier, peu m'importe. (Adj)
 d Fumez-vous [plus, moins, autant] qu'avant ? (Adv)
 e Paul a [observé, décrit, comparé] de nombreuses données avant d'en arriver à cette conclusion surprenante. (V)
 f Cela arrive [deux, trois, quatre] fois, et l'on donne l'impression que cela arrive tous les jours. (Det) (le Monde, 30/01/06)

Parmi les catégories que l'on peut juxtaposer, on trouve comme dans les tours examinés précédemment des "noms nus" en fonction argumentale, comme l'illustrent l'exemple attesté en (78a) et l'exemple construit en (78b).

- (78) a [Effets de glace, sols en verre] créaient des univers lumineux, mouvants, impalpables. (Le Monde, 11/04/06)
 b Chaque jour, [enfants, adultes, vieillards] meurent de faim dans la région sous le regard impassible des autorités.

Ces données sont importantes de deux points de vue. Elles montrent d'abord qu'il existe des juxtapositions à deux termes tout à fait acceptables (78a), contrairement à ce qu'on a pu en dire (voir la discussion dans le paragraphe qui suit). Elle interdit par ailleurs (*contra* Blanche-Benveniste 1987) d'assimiler en syntaxe les juxtapositions énumératives aux réparations caractéristiques du discours spontané du type (79). Comme l'ont montré de Fornel & Marandin (1996), ces dernières se caractérisent par un schéma binaire où la dernière séquence (le constituant réparateur) remplace la séquence qui pré-

cède du point de vue de la syntaxe, mais aussi de l'interprétation. Une telle analyse ne s'applique évidemment pas aux tours juxtaposés du type (78'). La seconde séquence nominale ne remplace pas la première dans la structure syntaxique, comme le montre l'agrammaticalité des exemples en (79).

- (78') a mais quand [ma fillette - ma fille] était une fillette vers dix ans dans la chambre il y avait une odeur (de Fornel & Marandin 1996)
b j'avais une bourse [euh au chose au lycée quoi au collègue]
(Blanche-Benveniste 1987)

- (79) a *[Sols en verre] créaient des univers lumineux, mouvants, impalpables.
b *Chaque jour, [vieillards] meurent de faim dans la région sous l'œil impassible des autorités.

Examinons à présent le nombre de termes d'une juxtaposition. Il est clair qu'il n'existe pas en compétence de borne supérieure sur le nombre de termes que l'on peut juxtaposer. On peut néanmoins se demander s'il n'existe pas une borne inférieure. La question est examinée par Noailly (1986) dont nous reprenons brièvement le propos et les exemples en (80-81-82).

Noailly observe que les juxtapositions énumératives à deux termes sont souvent d'une acceptabilité faible hors contexte (80), en particulier en fonction sujet (81), contrairement aux pseudo-reformulations telles que celles illustrées plus haut en (74) qu'on laisse ici de côté. Les juxtapositions à trois termes ou plus sont en revanche naturelles (82).

- (80) a ?Paul aimait [les livres, la musique].
b ?Je voyais peu [ma sœur, son mari].
c ?J'ai pris à la suite [l'avion, un taxi].
- (81) a ?? [Les livres, la musique] étaient toute la vie de Paul.
b ?? [Ma sœur, son mari] sont passés dimanche.
c ?? [L'avion, un taxi] m'ont permis d'arriver plus tôt.
- (82) a Paul aimait [les fleurs, les livres, la musique].
b Je voyais peu [ma sœur, son mari, leurs enfants].
c J'ai pris à la suite [l'avion, un taxi, un bus, le métro].

Comme le note justement Noailly, il est possible d'améliorer l'acceptabilité de ces tours en étoffant la phrase dans laquelle ils apparaissent. Noailly prend pour exemples des cas où la juxtaposition se trouvent enchâssée dans une structure coordonnée plus large (83),

mais on peut également construire d'autres exemples aussi acceptables, semble-t-il, qui ne mettent en jeu aucune coordination englobante (84)²⁵.

- (83) a [Paul aimait [les livres, la musique], mais il avait horreur des mondanités].
b [J'ai pris [l'avion, un taxi], et me voilà].

- (84) a Paul aime [les livres, la musique] depuis son plus jeune âge.
b J'ai pris [l'avion, un taxi], sans trop savoir où cette histoire allait me mener.
c Je voyais peu [ma soeur, son mari], alors même que j'habitais à deux pas de chez eux.

Ces faits laissent à penser que la restriction observée en (80-81), si restriction il y a, ne constitue pas une contrainte syntaxique. La fréquence relativement importante de juxtapositions à deux termes de catégories variées dans divers corpus confirme cette hypothèse, comme l'illustre l'échantillon d'exemples attestés en (85).

- (85) a Malgré [la mise en place de nouveaux comités interministériels mensuels sur l'Europe, les efforts pour mieux associer le Parlement aux travaux du conseil des ministres européens], personne ne semble avoir à Paris d'idées bien précises sur la relance de l'Union. (NP+NP, Le Monde, 09/05/06)
b On a eu peur des bombes : on a [des femmes, des enfants] avec nous. (NP+NP, France Inter, 19/07/06)
c A l'heure où il est de bon ton [de dénoncer l'absentéisme [des professeurs, des élèves], de traquer les doubles emplois des plus démunis], certains membres du conseil économique et social n'ont aucun scrupule concernant leur absentéisme dans une assemblée. (VP[... [PP+PP] ...]+VP, Le Monde, 24/01/06)
d Quelles considérations [esthétiques, éthiques] expliquent un tel événement et comment en mesurer la portée ? (AP+AP, Programme du colloque "Quel scandale! Université d'Amiens, 18-19/11/04)
e [L'architecture chaotique du camp, l'interdiction par le gouvernement libanais d'y construire des bâtiments de plus de trois étages] rendent les dégâts moins spectaculaires qu'au port de Tyr, 5 kilomètres plus au nord où, mercredi, un grand immeuble a été dévasté par deux bombes au cœur de la ville. (NP+NP, Le Monde, 28/07/06)

Nous admettons donc, en attendant un supplément d'observation, que les tours juxtaposés peuvent en principe comporter deux termes, ou plus de termes sans restriction syn-

²⁵ Nous revenons au chapitre 7 sur ce point qui invalide une partie de l'argumentation développée par Beavers & Sag (2004) en faveur d'un traitement elliptique de certaines coordinations de non-constituants.

taxique. C'est une deuxième ressemblance avec les coordinations examinées précédemment.

Examinons enfin les contraintes syntaxiques qu'induit l'itération syntaxique. On constate que seule la cliticisation parallèle ou l'extraction simultanée hors de chacun des termes juxtaposés est possible (86).

- (86) a Êtes-vous donc prêt à mettre en doute la moralité d'un homme dont [les parents __, les grands-parents __, les arrière-grands-parents __] font figure d'emblèmes ?
b ??Êtes-vous donc prêt à mettre en doute la moralité d'un homme dont [les parents __, les grands-parents __, ses arrière-grands-parents] font figure d'emblèmes ?
c Ce livre, que vous en lisiez [un quart __, la moitié __, les trois quarts __], peu m'importe, du moment que vous y jetez un coup d'oeil.
d ??Ce livre, que vous en lisiez [un quart __, la moitié __, les trois quarts du volume], peu m'importe, du moment que vous y jetez un coup d'oeil.

On vérifie par ailleurs que les tours juxtaposés sont récursifs : une juxtaposition peut elle-même comporter une ou plusieurs juxtapositions enchâssées (87).

- (87) Qu'il soit $_{pp}$ [à $_{NP}$ [Rome, Londres, Paris], à New York, à Los Angeles], Paul est toujours joignable sur son téléphone portable.

Ces faits suggèrent que les tours juxtaposés se conforment à la généralisation de Wasow. Les exemples en (88) montrent que les juxtapositions de prédicats sont soumises aux mêmes contraintes que les coordinations canoniques : les prédicats juxtaposés doivent imposer des restrictions compatibles sur leurs arguments partagés. Les exemples en (89) montrent que les juxtapositions de dépendants tombent également sous le coup de la généralisation de Wasow : les termes juxtaposés peuvent différer par certains aspects tels que la catégorie syntaxique si et seulement si chacun de ces termes peut apparaître seul en lieu et place de la juxtaposition dans son ensemble dans le contexte syntaxique.

- (88) a Paul affirme avoir [écrit, téléphoné, réécrit, re-téléphoné] à Marie et ne jamais avoir obtenu de réponse.
 b Paul affirme avoir [appelé, invité, reçu] Marie et ne jamais avoir obtenu quoi que ce soit en retour.
 c Paul affirme avoir [écrit, appelé, réécrit] { *Marie / ? * à Marie } et ne jamais avoir obtenu de réponse.
 d *Paul affirme { l' / lui } avoir [écrit, appelé, réécrit] et ne jamais avoir obtenu de réponse.
 e Paul affirme nous avoir [écrit, appelé, réécrit] et ne jamais avoir obtenu de réponse.
- (89) a Marie aime [le cinéma, le théâtre, faire les boutiques] mais déteste regarder la télévision.
 a' Marie aime { le cinéma / le théâtre / faire les boutiques }.
 b *Pendant les vacances, Marie compte [le cinéma, le théâtre, faire les boutiques].
 b' Pendant les vacances, Marie compte { *le cinéma / *le théâtre / faire les boutiques }.

Nous concluons que les propriétés d'itération observées par les tours juxtaposés ne diffèrent pas de celles observées par les coordinations canoniques.

3. Les tours incidents et les fragments conjoints

Après avoir examiné les coordinations canoniques et les juxtapositions, nous nous tournons à présent vers les tours incidents (90) et les fragments conjoints (91). Ces tours s'apparentent aux coordinations canoniques en ce qu'ils comportent une conjonction. Ils s'en distinguent en ce qu'ils ne sont pas analysables en termes d'itération syntaxique, comme nous le montrons brièvement.

- (90) a [Paul, [et ses parents s'en félicitent], a appris l'espagnol].
 b [Paul, [ou bien j'ai mal compris ce qu'il m'a dit], parle dix langues couramment].
- (91) a (locuteur A : Paul a appris l'espagnol.)
 locuteur B : –[Et Marie a appris l'italien].
 b (locuteur A : Paul apprendra l'espagnol.)
 locuteur B : –[Ou bien l'italien].

3.1 Les tours incidents

Nous présentons brièvement à la section §3.1.1 la caractérisation générale de l'incidence que nous adoptons. Nous reprenons ensuite à la section §3.1.2 les principaux résultats des travaux d'Abeillé (2003b, 2005, 2006b) consacrée aux divers tours incidents introduits par une conjonction. Il apparaît clairement que ces tours ne reposent pas sur le mécanisme d'itération syntaxique examiné précédemment.

3.1.1 Phénoménologie de l'incidence en français

On rassemble sous la notion grammaticale d'incidence des constructions variées (92).

- (92) a [Le ministre, fait surprenant, reconnaît avoir commis des erreurs].
b [Paul a, paraît-il, échoué à l'examen].
c [Paul a oublié, l'imbécile, de fermer la porte à clé].
d ["Je suis innocent", s'écria le prévenu].
e [Paul, calmement, a expliqué à son fils comment lacer ses chaussures].
f [Les examens seront reportés en septembre, probablement].
g [Le prévenu, accusé de meurtre,] clame son innocence.
h [Paul, pour qui Marie a tant d'admiration,] a décidé de démissionner.

Du point de vue syntaxique, ces constructions se caractérisent par l'interpolation d'un syntagme de catégorie X qu'on peut appeler "incident", parmi les constituants d'un hôte phrastique (92a-f) ou non phrastique (92g,h), le domaine de l'incidence (cf. Espinal 1991, Marandin 1998). On admet généralement qu'une interprétation parenthétique est associée au constituant incident (l'incident n'intervient pas dans le calcul des conditions de vérité de la phrase) et qu'une prosodie distinguée sépare ce constituant de l'hôte dans lequel il s'insère. A ces propriétés, on peut ajouter qu'un syntagme incident ne constitue jamais le focus informationnel d'un énoncé. La corrélation entre syntaxe et structure informationnelle est claire. Les corrélations avec la sémantique et la prosodie le sont moins.

Comme l'ont montré plusieurs études (Bonami & Godard 2003, Bonami, Godard & Kampers-Manhe 2004, Jayez & Rossari 2004), la corrélation sémantique admise entre incidence et interprétation parenthétique n'est pas générale. L'incident peut entrer dans le calcul des valeurs de vérité de la phrase, autrement dit faire parti du contenu asserté, comme l'illustrent les tours en (92e-f). Une propriété sémantique claire, identifiée par Bonami & Godard (2003), distingue toutefois les incidents des constituants intégrés. Les incidents correspondants à des adverbes "scopaux", c'est-à-dire à des adverbes dont la portée peut varier lorsque la phrase comporte un quantifieur et/ou une négation, pren-

ment nécessairement portée large sur les adverbes intégrés dans l'hôte, et ce quelle que soit leur position dans la phrase. Le point est illustré par les données en (93) qui sont empruntées à Bonami & Godard (2003). Les données en (93a,b) montrent que la portée relative des adverbes intégrés est déterminée par l'ordre linéaire de gauche à droite (cf. Abeillé & Godard 1997, 2003a, Bonami 1999). Les données en (93c,d) montrent qu'il en va différemment de la portée relative des adverbes en emploi incident : l'adverbe *probablement* (qui modifie une proposition) a portée large, et ce quelle que soit sa position, sur l'adverbe *calmement* (qui modifie une éventualité à partir de laquelle est construite la proposition). Enfin, les données en (93e,f) montrent qu'un adverbe incident a nécessairement portée large sur un adverbe intégré. C'est ce qui explique la malformation de (93f).

- (93) a Paul s'est longtemps absenté souvent. longtemps > souvent
 b Paul s'est souvent absenté longtemps. souvent > longtemps
 c Calmement, Paul, probablement, expliquera le problème à Marie.
 d Probablement, Paul, calmement, expliquera le problème à Marie.
 e Probablement, Paul expliquera calmement le problème à Marie.
 f *Calmement, Paul expliquera probablement le problème à Marie.

Du point de vue prosodique, une étude pilote récente (Delais-Roussarie 2006) remet par ailleurs en cause la généralisation selon laquelle un syntagme incident constitue toujours un groupe prosodique détaché du reste de la phrase (Mertens 1987, Danon-Boileau & Morel 1997, Fagyal 2002). L'étude ne concerne que les incidents dont l'interprétation est parenthétique. Delais-Roussarie (2006) distingue quatre cas de figure : (i) l'incident est traité comme un énoncé indépendant avec un contour mélodique propre (94a), (ii) l'incident est réalisé par une prosodie plate identique à celle des séquences dites "post-focus" (94b), (iii) l'incident constitue un groupe prosodique autonome séparé du reste de la phrase par des mouvements mélodiques sur ses frontières gauche et droite (94c), (iv) l'incident est intégré au groupe prosodique qui précède (94d).

- (94) a J'en conviens, Marie fait trop d'erreurs.
 b Les enfants ne sont jamais satisfaits, je trouve.
 c Le jeune fils des Dubois, c'était couru d'avance, a échoué à ses examens.
 d Marie devra, je pense, acheter une nouvelle voiture.

Dans ces conditions, il est permis de se demander quelle(s) propriété(s) linguistique(s) transcrit la mise en valeur du constituant incident par les virgules à l'écrit. Nous ne chercherons pas à résoudre le problème ici. Nous admettrons que l'incidence se caractérise avant tout par une propriété syntaxique, la relative mobilité du constituant dans le domaine-hôte dans lequel il apparaît, et, secondairement, par un faisceau de propriétés

sémantico-pragmatiques P (autres que l'interprétation parenthétique ou non de l'incident) et des indices prosodiques éventuels. On peut considérer dès lors que l'incidence correspond à une configuration syntaxique originale ou à un type particulier de structure à adjonction, comme le suggèrent l'optionnalité de l'incident et sa mobilité relative dans l'hôte²⁶. Suivant Bonami & Godard (2003), nous tiendrons pour correcte l'hypothèse que certains incidents, notamment ceux illustrés en (92a,b,c,e,f,g,h), constituent des ajouts syntaxiques en laissant en suspens l'analyse adéquate des tours tels que (92d).

3.1.2 Les tours incidents introduits par une conjonction

L'existence de tours incidents introduits par une conjonction tels que ceux illustrés en (95) est reconnue dans la plupart des études consacrées à l'incidence et/ou à la coordination. Ces tours ont été examinés récemment par Abeillé (2003b, 2005, 2006b) dont on reprend ici les principaux résultats.

- (95) a [Paul, [et ses parents s'en félicitent], a appris l'espagnol].
 b [Paul, [ou bien j'ai mal compris ce qu'il m'a dit], parle dix langues couramment].

On observe que la séquence introduite par une conjonction apparaît dans les mêmes positions qu'un incident ordinaire de phrase, à l'exception de la position initiale (comparer (96) et (97)).

- (96) a Les socialistes, et les verts s'en félicitent, ont appelé à une grève générale.
 b Les socialistes ont, et les verts s'en félicitent, appelé à une grève générale.
 c Les socialistes ont appelé, et les verts s'en félicitent, à une grève générale.
 d Les socialistes ont appelé à une grève générale, et les verts s'en félicitent.
 e *Et les verts s'en félicitent, les socialistes ont appelé à une grève générale.

- (97) a Les socialistes, malheureusement, ont appelé à une grève générale.
 b Les socialistes ont, malheureusement, appelé à une grève générale.
 c Les socialistes ont appelé, malheureusement, à une grève générale.
 d Les socialistes ont appelé à une grève générale, malheureusement.
 e Malheureusement, les socialistes ont appelé à une grève générale.

²⁶ Le modèle HPSG, et plus généralement les grammaires de constructions, permettent en fait d'encoder simultanément ces deux hypothèses à l'aide d'une classification croisée où les instances de tours incidents héritent simultanément d'un type combinatoire ordinaire (par exemple le type tête-ajout) et d'un type constructionnel spécifique. Pour des propositions, voir Bonami & Godard (2003).

Comme le note Bègue (1977), cette propriété de mobilité inquiète sérieusement une analyse de ces tours en termes d'itération syntaxique. D'autres arguments syntaxiques pointés par Abeillé (2003b, 2005) conduisent à la même conclusion.

Premièrement, le tour est nécessairement binaire. Ce point est illustré par les données en (98). En (98a), un seul terme incident est réalisé. Ce terme, qui peut être introduit ou non par une conjonction, correspond à une coordination de deux phrases. La malformation observée en (98b) montre que ces deux phrases ne peuvent pas être interpolées de façon indépendante parmi les constituants de la phrase hôte. Autrement dit, il ne peut y avoir qu'un seul incident d'un type sémantique donné par domaine (cf. Marandin 1998).

- (98) a Paul, [(et) [c'est heureux et tout le monde s'en félicite]], a obtenu son diplôme avec mention.
b ??Paul, [(et) c'est heureux], a obtenu, [et tout le monde s'en félicite], son diplôme avec mention.

Deuxièmement, on n'observe pas les contraintes de parallélisme captés par la généralisation de Wasow. Il est possible d'extraire hors de l'hôte sans extraire simultanément hors de l'incident (99a) tandis qu'une extraction parallèle hors et de l'hôte et de l'incident (99b) ou bien uniquement hors de l'incident (99c) donne lieu à des phrases mal formées.

- (99) a C'est un homme que Pierre prétend que [Marie a épousé _ , et ça ne m'étonnerait guère, aux Etats-Unis].
b *C'est un homme que Pierre prétend que [Marie a épousé _ , mais personne n'a jamais rencontré _ , aux Etats-Unis].
c *C'est un homme que Pierre prétend que [Marie, mais personne n'a jamais rencontré _ , l'a épousé aux Etats-Unis].

Ces deux propriétés s'expliquent bien si l'incident introduit par la conjonction est analysé comme un ajout en syntaxe, comme le propose Abeillé (2003b, 2005, 2006b). L'incident est optionnel et mobile dans la phrase, il constitue un îlot pour l'extraction²⁷ et ne présente pas nécessairement les mêmes propriétés syntaxiques et sémantiques que le syntagme avec lequel il se combine.

²⁷ On sait que cette contrainte peut être relâchée, pour certains locuteurs au moins, lorsque l'extraction hors de l'ajout est corrélée à une extraction parallèle hors du syntagme auquel l'ajout est combiné (i-ii). Le phénomène est connu sous le nom de construction à extraction parasite (*parasitic gap construction* en anglais). En français, l'extraction parasite n'est possible qu'à condition que l'ajout soit non tensé (iii). C'est une façon d'expliquer la malformation de la phrase (99b) si l'on traite l'incident comme un ajout.

(i) *C'est un livre que Paul compte faire une sieste après avoir lu _.

(ii) ?C'est un livre qu'il faudra bien ranger _ après avoir lu _.

(iii) *C'est un livre qu'il faudra bien ranger après que vous aurez lu _.

Abeillé propose d'étendre l'analyse à deux autres types de tours coordonnés : les tours dits "emphatiques" en (100) (cf. Hobaek Haff 1987, Bilger 1984, 1998, Noailly 1997), et les tours "différés" en (101) (cf. Antoine 1958), appelés *stripping* en anglais.

- (100) a Les socialistes ont appelé, et à plusieurs reprises, à une grève générale.
b Les socialistes ont appelé, mais sans grande conviction, à une grève générale.
- (101) a Les socialistes ont appelé, et les verts aussi, à une grève générale.
b Les socialistes ont appelé, mais pas les verts, à une grève générale.
c Les socialistes seront présents, ou bien les verts, à la manifestation de jeudi.

On explique ainsi la relative mobilité de la séquence introduite par la conjonction (102-103). On explique également qu'il est possible d'extraire hors de la phrase principale dans les tours différés sans extraire simultanément hors du terme introduit par la conjonction, comme l'illustrent les deux exemples en (104) empruntés respectivement à Abeillé (2005) et Godard (1988).

- (102) a Les socialistes, et à plusieurs reprises, ont appelé à une grève générale.
b Les socialistes ont, et à plusieurs reprises, appelé à une grève générale.
c Les socialistes ont appelé à une grève générale, et à plusieurs reprises.
- (103) a Les socialistes, et les verts aussi, ont appelé à une grève générale.
b Les socialistes ont, et les verts aussi, appelé à une grève générale.
c Les socialistes ont appelé à une grève générale, et les verts aussi.
- (104) a Voilà un livre dont l'auteur _ viendra, ou bien son traducteur.
b Il a présenté plusieurs idées intéressantes, dont certaines _ ont été adoptées, mais pas toutes.

L'analyse des tours emphatiques est convaincante : on ne voit pas en effet à quel terme parallèle relier dans la structure le terme introduit par la conjonction si cette structure constitue une coordination ordinaire. La question est plus délicate en ce qui concerne les tours différés au vu des exemples suivants, qui mettent en jeu une conjonction initiale :

- (105) a J'ai changé, mets-toi ça dans la tête. On change, Paule. [Et les idées changent, et aussi les sentiments]. Il faudra bien que tu finisses par l'admettre.
(S. de Beauvoir, *Les mandarins*, 1954, base Frantext)
b ?Demain, ou bien les socialistes seront présents, ou bien les verts.

Admettons que le terme introduit par la conjonction dans les tours différés constitue toujours un ajout incident. Par définition, un constituant en fonction d'ajout est facultatif. On ne voit pas dès lors comment simultanément autoriser les exemples en (105) et exclure ceux en (106).

- (106) a *Ainsi, et les idées changent.
b *Demain, ou bien les socialistes seront présents.

Nous accepterons donc que les tours différés sont susceptibles d'une double analyse lorsque le terme introduit par la conjonction apparaît en finale de phrase. C'est le cas en (103c) où la séquence introduite par la conjonction peut alternativement être analysée comme un ajout incident ou bien comme un membre dans une coordination canonique simple. Certains exemples ne sont pas ambigus : les tours en (103a,b) et (104) constituent ainsi nécessairement des tours incidents. À l'inverse, les tours en (105) constituent nécessairement des coordinations canoniques. Notons que dans un cas comme dans l'autre, un mécanisme d'ellipse est mis en jeu. La séquence à droite de la conjonction est en effet toujours interprétée comme une prédication saturée alors même qu'elle correspond à une unité syntaxique (NP ou PP) inférieure à la phrase. Nous admettrons sans discuter, suivant en cela Gardent (1991), que l'ellipse en question est identique à celle observée dans les tours à gapping mentionnés précédemment (section §1.2.1.2). Nous ne chercherons à en établir l'analyse dans cette thèse.

3.2 Les fragments conjoints

Nous considérons enfin brièvement les "emplois de ligature" des conjonctions (Antoine (1958) dans les tours du type (107), que nous appelons fragments conjoints.

- (107) a (locuteur A : Paul a appris l'espagnol.)
locuteur B : –[Et Marie a appris l'italien].
b (locuteur A : Paul apprendra l'espagnol.)
locuteur B : –[Ou bien l'italien].

Ces tours se caractérisent par l'occurrence d'une conjonction à l'initiale d'un énoncé correspondant à une phrase complète (107a) ou non (107b). Suivant Bègue (1977), on peut distinguer deux sous-types de fragments.

Le premier sous-type est le plus général. L'énoncé, introduit par une conjonction quelconque, constitue la continuation d'un énoncé précédent avec lequel il partage sa force illocutoire : assertion (107), requête (108), ordre (109) ou encore exclamation (110).

(108) locuteur A : Comptes-tu te marier bientôt ?

locuteur B : –Et faire des enfants ?

(109) locuteur A : N'oubliez pas de mettre votre ceinture!

locuteur B : –Ni de régler votre rétroviseur!

(110) locuteur A : Marie est d'une gentillesse!

locuteur B : –Mais d'une laideur!

Le second sous-type est illustré par les exemples en (111) empruntés à Bègue (1977 : 36). Ces fragments se distinguent des tours en (107-110) sur au moins deux aspects. Premièrement, ils ne sont légitimes qu'avec les conjonctions *et* et *mais*. De plus, ils ne prennent pas nécessairement appui sur un énoncé formellement réalisé dans le discours qui précède : cet énoncé peut être simplement accommodé.

(111) a Mais Pierre, que fait-il à présent ?

b Et Marie, que devient-elle ?

Ces deux types de fragments mettent-ils en jeu un mécanisme d'itération syntaxique, auquel cas on pourrait les rapprocher des coordinations canoniques ? La question est quelque peu délicate. Il faut en effet distinguer deux problèmes qui ont en commun de mettre en jeu la notion d'ellipse. Le premier est celui de l'analyse de la séquence que la conjonction introduit. Cette séquence est toujours interprétée comme une prédication saturée, c'est-à-dire un "message" au sens de Ginzburg & Sag (2000), alors même qu'elle peut correspondre à une unité inférieure à la phrase. Son statut syntaxique pose donc problème, et ce indépendamment de la présence d'une conjonction, comme l'illustrent les exemples en (112).

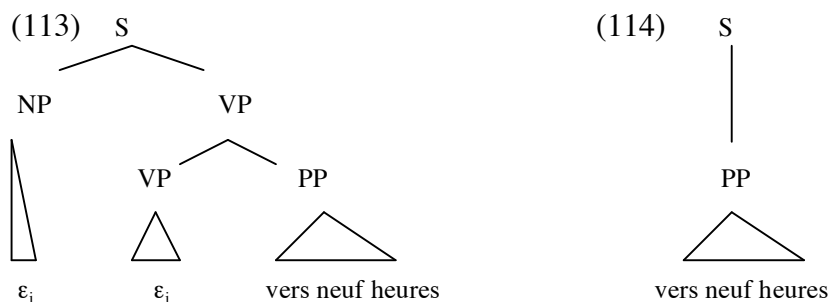
(112) a locuteur A : A quelle heure tu arrives ?

locuteur B : – Vers neuf heures.

b Alors, content ?

c Quel temps!

Deux possibilités d'analyse sont envisageables : on peut considérer que le fragment en question constitue une phrase complète dont certaines catégories sont dépourvues de réalisation phonologique (113) ou bien qu'il s'agit d'une phrase incomplète dont l'interprétation est soumise à des règles spécifiques à l'interface syntaxe-sémantique (114).



Comme l'ont montré divers travaux (voir récemment Ginzburg & Sag 2000, Culicover & Jackendoff 2005 *contra* Merchant 2001), la première solution rend difficilement compte des cas où la restitution du matériel que l'on suppose présent dans la structure est agrammaticale (115). On admettra donc une approche sans reconstruction syntaxique.

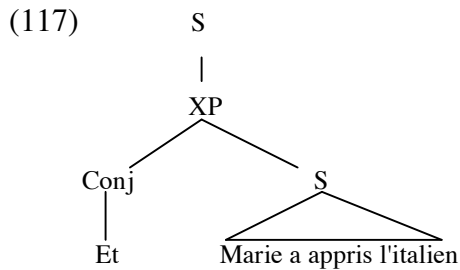
- (115) locuteur A : Qui compte venir ?
 locuteur B : –Moi (*compte venir).
 –Pas moi, en tout cas (*compte venir).

Un deuxième problème est celui de l'analyse de l'énoncé introduit par la conjonction. Un seul des arguments sémantiques de la conjonction est réalisé et il faut donc reconstruire le ou les autres arguments manquants. Ces arguments sont formellement réalisés dans le discours qui précède en (107-110). La situation est différente en (111) où l'on accomode, semble-t-il, une question subsidiaire (*Qu'as-tu à me dire à propos de X ?*) à laquelle se trouve conjointe la question du locuteur B. A nouveau, deux possibilités d'analyse sont envisageables pour rendre compte de la discordance observée entre syntaxe et interprétation.

On peut penser que les fragments introduits par une conjonction constituent des coordinations complètes dont certains des termes, ceux qui sont interprétés comme des variables liées par le contexte, sont dépourvus de réalisation phonologique (116). On considérera alors que les fragments conjoints reposent sur le même mécanisme d'itération syntaxique que les coordinations canoniques.

- (116) locuteur A : s [Paul a appris l'espagnol] $_i$.
 locuteur B : – s [ε] $_i$ et s [Marie a appris l'italien]].

Alternativement, on peut penser que les fragments conjoints en question projettent tels quels une phrase (117) et ne mettent pas, de fait, en jeu un mécanisme d'itération syntaxique.



Un argument empirique conduit à préférer la deuxième approche qui ne recourt pas à des catégories vides en syntaxe. L'argument s'appuie sur le contraste observé en (118). Ce contraste s'explique aisément si les fragments introduits par une conjonction constituent une construction spécifique utilisée pour les continuations de discours (118a). L'énoncé en (118b) n'étant pas introduit par une conjonction, il ne satisfait pas la description de cette construction et apparaît dès lors inapproprié dans l'enchaînement proposé. On voit mal en revanche comment exclure cet énoncé si les fragments introduits par une conjonction sont analysés comme des coordinations complètes. On ne voit en effet quelle propriété légitimerait dans cette optique le fragment en (118a) mais non celui en (118b), étant donné la grammaticalité de la structure coordonnée complète en (119).

- (118) (locuteur A : Paul a appris l'espagnol.)
 a locuteur B : –Et l'italien et le portugais.
 b locuteur B : –#L'italien, et le portugais.

(119) Paul a appris [l'espagnol, l'italien, et le portugais].

Ce contraste confirme les données de l'observation : les fragments conjoints ne respectent pas le mécanisme d'itération qui caractérise les coordinations simples.

4. Synthèse

Au terme de ce panorama descriptif des principaux tours coordonnés du français, un problème important se pose, qui n'a pas à notre connaissance retenu toute l'attention qu'il mérite.

On caractérise généralement la notion syntaxique de coordination par les deux propriétés énoncées en (120).

- (120) (i) Une coordination repose sur l'itération d'une catégorie syntaxique.
 (ii) Une coordination comporte au moins une conjonction devant le dernier terme conjoint.

Comme nous l'avons montré, ces deux propriétés sont observées par les coordinations canoniques, que celles-ci se présentent sous une forme simple (121) ou une forme redoublée (122).

- (121) a Paul a appris [l'espagnol, (et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [l'espagnol, (ou) l'italien, ou le portugais].

- (122) a Paul a appris [et l'espagnol, *(et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [ou l'espagnol, *(ou) l'italien, ou le portugais].

Le problème qui se pose dès lors est le suivant : ni l'une ni l'autre de ces deux propriétés ne caractérise par ailleurs l'ensemble des autres tours que l'on rassemble usuellement sous la notion de coordination. Ainsi, les tours juxtaposés observent la première propriété mais non la seconde puisqu'ils ne comportent aucune conjonction (123).

- (123) a Paul a appris [l'espagnol, l'italien, le portugais].
b Que Paul apprenne [l'espagnol, l'italien, le portugais], peu m'importe.

À l'inverse, les tours incidents et les fragments conjoints observent la seconde propriété mais non la première (124-125). Ils comportent une conjonction mais ne sont pas analysables en termes d'itération.

- (124) a [Paul, [et ses parents s'en félicitent], a appris l'espagnol].
b [Paul, [ou bien j'ai mal compris ce qu'il m'a dit], parle dix langues couramment].

- (125) a (locuteur A : Paul a appris l'espagnol.)
locuteur B : –[Et Marie a appris l'italien].
b (locuteur A : Paul apprendra l'espagnol.)
locuteur B : –[Ou bien l'italien].

Il faut conclure que les deux propriétés énoncées en (120) ne permettent pas telles quelles de construire une classe au sens taxinomique usuel, c'est-à-dire, suivant Milner (1986 : 4), "*la conjonction d'une base de ressemblance, qui justifie qu'on reconnaisse une classe d'unités paradigmatiques, et d'une série de traits différentiels, qui justifie l'opposition entre ces unités*". La première propriété rassemble les coordinations canoniques et les juxtapositions à l'exclusion des tours incidents et des fragments conjoints. La seconde propriété rassemble les coordinations canoniques, les tours incidents et les fragments conjoints à l'exclusion des juxtapositions.

Une première possibilité consiste à maintenir que les tours en (121-125) constituent une classe syntaxique malgré les distorsions observées. Plusieurs solutions sont envisageables. On peut par exemple considérer que son principe de constitution est la ressemblance de famille par rapport à un prototype, celui des coordinations canoniques, plutôt qu'un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes. Cela semble être la démarche implicitement retenue par la tradition grammaticale (Antoine 1958). Alternativement, on peut maintenir comme base de ressemblance la conjonction des deux propriétés énoncées en (120) et régulariser les distorsions en postulant des entités non observables. C'est la démarche privilégiée dans les travaux transformationnels. On considérera alors que les juxtapositions comportent une conjonction invisible et que les tours incidents et les fragments conjoints constituent des constructions itératives déformées par des opérations syntaxiques telles que le placement parenthétique ou l'effacement.

Une deuxième possibilité consiste à abandonner l'hypothèse que les tours examinés constituent une seule et même classe syntaxique. On maintient dans cette perspective un modèle taxinomique fondé sur un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes sans avoir à postuler d'entités théoriques non observables. C'est la démarche générale qu'on adopte dans cette thèse. À nouveau, plusieurs solutions sont envisageables. La première consiste à retenir comme seule propriété constitutive du domaine empirique de la coordination la présence d'une ou plusieurs conjonctions, auquel cas on exclut du domaine empirique les juxtapositions. Cette solution est peu éclairante d'un point de vue syntaxique : elle conduit en effet à rassembler dans une même classe des tours dont les propriétés syntaxiques diffèrent considérablement. Alternativement, on peut retenir comme seule propriété définitoire de la coordination l'itération, auquel cas on exclut du domaine les tours incidents et les fragments conjoints. Cette deuxième solution est séduisante en ce qu'elle permet de construire une théorie générale de la coordination en typologie. Le mécanisme d'itération discuté dans ce chapitre semble en effet dans ses grandes lignes observé dans la plupart des langues du monde décrites à ce jour. Il en va différemment des conjonctions (ou de tout autre morphème de rôle équivalent) dont la distribution, voire même l'existence, varie considérablement d'une langue à l'autre (cf. Haspelmath 2004, à paraître). En ce qui concerne le français, cette solution ne fait cependant sens qu'à la condition de mener une étude syntaxique détaillée des juxtapositions, une entreprise qui outrepasserait les dimensions de la présente thèse. Nous adopterons donc provisoirement la troisième solution, sans doute la plus consensuelle, qui consiste à maintenir que les deux propriétés isolées en (120) sont pertinentes. Autrement dit, le domaine empirique que l'on se propose d'étudier se limite aux coordinations canoniques, à l'exclusion des juxtapositions, des tours incidents et des fragments conjoints. Nous reviendrons sur ce choix dans la conclusion générale de cette thèse.

5. Conclusion

Nous avons proposé dans ce chapitre de restreindre le domaine empirique de la coordination en français. Les coordinations simples et les coordinations à redoublement que nous rassemblons sous cette notion partagent deux propriétés fondamentales : elles comportent au moins une conjonction et reposent sur un mécanisme d'itération syntaxique. Elles se distinguent en cela d'autres tours parfois analysés en termes de coordination qui n'observent que l'une ou l'autre de ces deux propriétés, à savoir les juxtapositions, les tours incidents et les fragments conjoints.

Deux questions centrales se posent dès lors pour la construction d'une théorie générale :

- (i) Quel rôle syntaxique jouent les conjonctions dans les structures coordonnées ?
- (ii) Quel mécanisme analytique permet de rendre compte des propriétés d'itération des coordinations, et en particulier de la généralisation de Wasow ?

La première question est abordée tout au long des chapitres 2 à 6. On a proposé récemment de considérer la conjonction comme la tête syntaxique dans les coordinations simples, ce qui présente l'avantage de ramener ce type de structure à un modèle syntaxique connu, le modèle endocentrique. Nous montrons que cette analyse doit être abandonnée dès lors qu'on prend en compte les coordinations à redoublement. La coordination doit être analysée comme une construction grammaticale spécifique obéissant à des principes de bonne formation qui lui sont propres.

La deuxième question est plus délicate. Alors qu'un relatif consensus semblait s'être établi dans les années quatre-vingts sur la nécessité de faire appel à une théorie des traits et de leurs modes de combinaison pour capter les diverses contraintes de parallélisme syntaxiques affectant les coordinations, on assiste aujourd'hui à un regain d'intérêt en faveur des approches, à l'origine transformationnelles (cf. Chomsky 1957, Gleitman 1965, Ross 1967, Harris 1968) cherchant à dériver ces contraintes d'une théorie générale de l'ellipse (voir notamment van Oirsouw 1987, Wilder 1997, Crysmann 2003, Yatabe 2001, 2004, Beavers & Sag 2004, Chaves 2006). Nous admettons sans discuter jusqu'au chapitre 6 qu'en ce qui concerne les coordinations de constituants, une modélisation de la généralisation de Wasow qui fait appel à un calcul sur les traits des constituants de surface est préférable à une approche qui recourt à un mécanisme d'ellipse. Ce choix sera justifié en détail au chapitre 7, consacré à un sous-ensemble des coordinations de non-constituants.

Chapitre 2

L'analyse syntaxique des coordinations simples

Sommaire du chapitre

| | |
|---|-----|
| 0. Introduction | 62 |
| 1. La structure en constituants des coordinations simples | 64 |
| 1.1 Structures proposées | 64 |
| 1.2 Les tests traditionnels de l'analyse en constituants | 65 |
| 1.3 Arguments empiriques en faveur d'un syntagme conjoint | 66 |
| 2. La fonction des constituants du syntagme conjoint | 68 |
| 2.1 L'ordre des mots | 68 |
| 2.2 Les phénomènes de sous-catégorisation | 69 |
| 2.3 À propos de la notion de tête fonctionnelle | 71 |
| 3. L'analyse syntaxique de la structure coordonnée dans son ensemble | 73 |
| 3.1 Analyses proposées | 74 |
| 3.2 Motivations des analyses lexicalistes | 76 |
| 3.3 Les analyses lexicalistes de type X-barre | 80 |
| 3.3.1 Le schématisme X-barre standard | 80 |
| 3.3.2 Les critiques de Borsley (1994, 2005a, 2005b) | 82 |
| 3.3.2.1 La distribution des syntagmes coordonnés | 82 |
| 3.3.2.2 La position de la conjonction | 84 |
| 3.3.2.3 Les coordinations de mots | 85 |
| 3.3.2.4 Le nombre de termes conjoints | 86 |
| 3.3.3 Évaluation interne | 90 |
| 3.3.4 Synthèse | 95 |
| 3.3.5 Évaluation externe : les limites du schématisme X-barre | 95 |
| 3.3.5.1 La combinatoire des mots en syntaxe | 96 |
| 3.3.5.2 La notion de tête et la propagation des traits dans un syntagme | 97 |
| 3.4 Une analyse lexicaliste alternative des coordinations simples | 98 |
| 4. Conclusion | 103 |

0. Introduction

Nous avons distingué dans le chapitre précédent deux types de tours relevant du domaine empirique soumis à l'investigation : les coordinations simples (1) et les coordinations à redoublement (2).

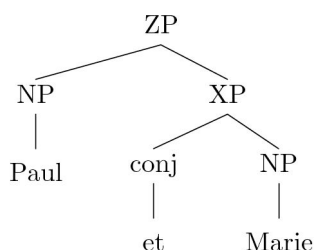
- (1) a Paul a appris [l'espagnol, (et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [l'espagnol, (ou) l'italien, ou le portugais].
- (2) a Paul a appris [et l'espagnol, et l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [ou l'espagnol, ou l'italien, ou le portugais].

Les coordinations simples constituent le socle empirique à partir duquel ont été élaborées la plupart des théories contemporaines de la coordination. Nous évaluons dans ce chapitre l'adéquation descriptive et explicative des analyses proposées pour en rendre compte.

Problématique

Un relatif consensus semble s'être établi depuis une vingtaine d'années sur la nécessité de distinguer deux niveaux de structure dans les coordinations simples (3)¹. On admet ainsi que la conjonction forme un constituant, que nous appelons syntagme conjoint, avec la séquence qui suit (ou la séquence qui précède dans des langues comme le japonais ou le coréen). Il semble également accepté aujourd'hui que ce syntagme appartient à l'inventaire des structures endocentriques de la grammaire, c'est-à-dire à l'inventaire des structures fondées sur la relation entre une tête et des dépendants.

(3)



Au cœur du débat actuel en syntaxe se pose la question du statut exceptionnel ou non de la structure coordonnée dans son ensemble. Deux grands schémas d'analyse s'opposent à ce propos. Le premier, que nous appelons schéma constructionnel, met l'accent sur le

¹ Les travaux en LFG constituent une exception de ce point de vue en maintenant une structure plate dans laquelle la conjonction n'assume aucune fonction syntaxique (Kaplan & Maxwell 1988, Maxwell & Manning 1996, Dalrymple 2001, Peterson 2004).

caractère original du principe d'itération syntaxique qui caractérise les coordinations et distingue en conséquence ces tours des structures endocentriques reconnues. Le second schéma, que nous appelons schéma lexicaliste, tente au contraire d'assimiler la coordination à un mode d'organisation syntaxique endocentrique ordinaire dont les propriétés particulières peuvent être déduites des propriétés lexicales des conjonctions. Le schéma constructionnel est en accord avec la tradition grammaticale. Le schéma lexicaliste, développé plus récemment, s'inscrit, lui, dans la lignée des travaux contemporains visant à encoder dans le lexique la plupart des règles de la grammaire.

Dans ce chapitre, nous montrons qu'il existe des arguments empiriques convaincants en faveur d'une analyse endocentrique des syntagmes conjoints. L'analyse de la structure coordonnée dans son ensemble est en revanche plus délicate à établir. Les propriétés particulières des coordinations simples peuvent en effet être captées aussi bien par une structure endocentrique dont la conjonction est la tête que par une construction grammaticale distincte des schémas de dépendance usuels. Toutefois, si une analyse lexicaliste des coordinations simples est envisageable, elle ne peut être conçue qu'en dehors du schématisme X-barre "standard". À un niveau très général, les coordinations simples ne fournissent donc pas d'arguments empiriques décisifs en faveur d'une approche ou d'une autre.

Organisation du chapitre

Le chapitre est composé de trois sections. Nous présentons à la section §1 les arguments syntaxiques qui fondent l'existence d'un constituant de la forme [conj X], ou syntagme conjoint, en français. Nous examinons à la section §2 la fonction syntaxique des constituants qui composent ce syntagme. Nous montrons à la section §2.1 qu'une analyse qui fait de la conjonction la tête et du terme subséquent un dépendant est syntaxiquement justifiée. Nous discutons ensuite à la section §2.2 le contenu analytique de la notion de tête lorsqu'elle est associée à une catégorie mineure telle qu'une conjonction ou un complémentateur. La section §3 est consacrée à l'analyse de la structure coordonnée dans son ensemble. La question que l'on se pose est la suivante : la coordination dans son ensemble constitue-t-elle une construction grammaticale spécifique ou bien l'instanciation d'une structure fondée sur la combinaison d'une tête avec des dépendants? Après avoir rappelé les analyses syntaxiques envisageables (§3.1), nous montrons que les arguments positifs avancés en faveur d'une approche lexicaliste de la coordination sont peu concluants (§3.2). Nous examinons ensuite à la section §3.3 l'adéquation empirique des analyses lexicalistes qui cherchent à assimiler la coordination à une structure endocentrique de type X-barre. Il apparaît que les propriétés de la coordination sont difficiles à concilier avec les hypothèses du schématisme X-barre standard. Nous montrons cependant à la section §3.4 que ce schématisme doit être révisé indépendamment des problè-

mes que pose la coordination. De fait, la possibilité d'une analyse lexicaliste alternative des coordinations simples doit être envisagée. Nous présentons à la section §3.5 l'analyse proposée par Paritong (1992) en HPSG, montrant comment la plupart des problèmes discutés peuvent être résolus. La conclusion à laquelle on aboutit est la suivante : les coordinations simples ne fournissent pas de critères empiriques décisifs pour choisir entre une analyse lexicaliste et une analyse constructionnelle de la coordination en général.

1. La structure en constituants des coordinations simples

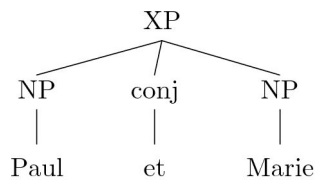
1.1 Structures proposées

Deux structures en constituants ont été proposées pour décrire les propriétés combinatoires des conjonctions :

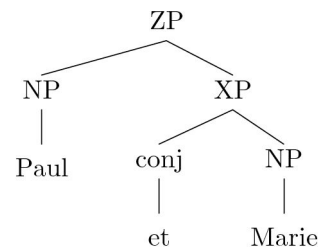
(i) une structure plate (4), héritée de la tradition grammaticale, dans laquelle la conjonction et les termes coordonnés sont placés au même niveau (voir notamment Jackendoff 1977, Kaplan & Maxwell 1988, Rothstein 1991, Piot 1995, Maxwell & Manning 1996, Mela & Fouqueré 1996a,b, Dalrymple 2001);

(ii) une structure hiérarchique (5) dans laquelle la conjonction forme un constituant avec le terme subséquent (ou le terme précédent dans les langues comme le japonais ou le coréen) (voir notamment Ross 1967, Sag *et al.* 1985, Munn 1987, 1993, Steedman 1990, Touratier 1990, Paritong 1992, Kayne 1994, Johannessen 1998, Rebuschi 2001, Abeillé 2003b, 2005, 2006a, Skrabalova 2004).

(4)



(5)



On notera d'emblée que, contrairement à ce qui a parfois été avancé (Progovac 1998a, Rebuschi 2001, Skrabalova 2004), le choix de l'une ou l'autre de ces structures est relativement indépendant de la représentation de la coordination dans un format syntagmatique de type X-barre. On peut admettre la structure hiérarchique sans admettre que la coordination relève du schématisme X-barre (cf. Sag *et al.* 1985, Abeillé 2003b, 2005, 2006a, Beavers & Sag 2004) de même qu'on peut admettre (dans un cadre sans contrainte de branchement binaire) que la coordination constitue une structure X-barre

plate avec la conjonction comme tête et les termes coordonnés comme compléments réalisés de part et d'autre de la tête (cf. Rothstein 1991). Nous examinons dans cette section la composition des unités syntaxiques en constituants (ou constituance) indépendamment des fonctions grammaticales (tête, complément, ajout, etc). On utilise donc des catégories génériques SZ, SY, etc. pour les syntagmes dont l'organisation en fonctions est incertaine afin de ne pas préjuger du constituant qui constitue la tête.

Nous montrons brièvement que la mise en échec des tests usuels de l'analyse en constituants appliqués à la séquence [conj X] ne fournit pas d'arguments décisifs en faveur de la structure plate. Nous présentons ensuite les propriétés qui légitiment l'existence d'un syntagme conjoint dans la grammaire du français.

1.2 Les tests traditionnels d'analyse en constituants

Les arguments distributionnels que l'on peut avancer en faveur de la structure plate se fondent sur le comportement de la séquence introduite par une conjonction au regard des propriétés communément retenues pour identifier un constituant. Il est bien connu qu'une séquence [conj X] ne peut être ni extraite dans une clivée (6), ni antéposée à l'initiale de la phrase (7), ni coordonnée à une autre séquence [conj X] (8), ce qui est attendu si la conjonction ne forme pas un constituant avec le terme qu'elle précède (cf. Piot 1988, 1993, 1995). Il s'agit là d'une interprétation des tests de constituance contestable. La possibilité de cliver, d'antéposer ou de coordonner une séquence constituent des conditions suffisantes pour identifier un syntagme, mais non des conditions nécessaires.

- (6) a Paul devrait lire la thèse de Jean et l'article de Marie.
b *C'est [et l'article de Marie] que Paul devrait lire la thèse de Jean _.
- (7) a Paul est marié mais Jean est célibataire.
b *[Mais Jean est célibataire], Paul est marié.
- (8) a Paul est marié mais Jean est célibataire et Pierre est divorcé.
b *Paul est marié [mais Jean est célibataire] et [mais Pierre est divorcé].

On notera tout d'abord, concernant l'impossibilité d'extraire la séquence [conj X], qu'il n'est pas non plus possible d'extraire seul le constituant à droite de la conjonction (9a), ni un constituant enchâssé dans ce syntagme (9b), à moins que l'extraction opère de façon parallèle dans l'autre membre coordonné (9c). Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, cette distribution résulte d'une contrainte plus générale sur l'extraction : la contrainte sur les structures coordonnées de Ross (1967) (cf. chapitre 1, section §1.2.3.5.2), qui constitue elle-même un effet parmi d'autres de la généralisation de Wa-

sow (cf. chapitre 1, section §1.2.3.1). Le blocage observé en (6) ne fournit donc pas d'argument en faveur d'une structure plate.

- (9) a *C'est [un article de Marie] que Paul devrait lire la thèse de Jean et _.
b *C'est [un chercheur] dont Paul devrait lire la thèse de Jean et les articles _.
c C'est [un chercheur] dont Paul devrait lire la thèse _ et les articles _.

On peut également considérer l'impossibilité d'antéposer et de coordonner la séquence introduite par une conjonction à l'initiale de la phrase comme des effets particuliers de contraintes plus générales. La première ordonne les séquences sans conjonction avant les séquences introduites par une conjonction. Elle permet de décrire non seulement les données en (7) mais aussi les données en (10). La deuxième contrainte interdit la combinaison des conjonctions entre elles. Elle permet de décrire non seulement les données en (8) mais aussi les données en (11).

- (10) a [Paul] [Jean] [et Marie] (X < X < [conj X])
b [Paul] [et Jean] [et Marie] (X < [conj X] < [conj X])
c *[Paul] [et Marie] [Jean] (*X < [conj X] < X)
d *[et Paul] [Jean] [et Marie] (*[conj X] < X < [conj X])

- (11) a *Paul est marié et mais Jean est célibataire.
b *Paul se dit célibataire or et il est marié.

Nous concluons que les tests généralement utilisés pour l'analyse en constituants ne fournissent pas d'arguments en faveur de la structure plate.

1.3 Arguments empiriques en faveur d'un syntagme conjoint

Il ne fait guère de doute que la séquence [conj X] présente dans certains de ses emplois les propriétés d'un syntagme (cf. Harris 1946 : 174, Ross 1967 pour l'anglais). C'est le cas dans les fragments dialogiques du type (12), mais aussi dans les tours incidents du type (13) s'il est vrai, comme on l'a suggéré à plusieurs reprises (Espinal 1991, Marandin 1998), que seul un constituant peut faire l'objet d'un placement incident (14).

- (12) a La neige se mit à fondre. Et ainsi vint le printemps.
b A : Paul viendra demain. B : - Ou Marie.
c A : Comptes-tu chercher du travail ? B : - Oui. A : - Et Paul ?
d A : Prenez soin de vous ! B : - Et de vos enfants !
e A : Marie est si belle ! B : - Et elle est d'un chic !

- (13) a Paul a triché à l'examen de chimie d'hier, et tout le monde le sait.
 b Paul, et tout le monde le sait, a triché à l'examen de chimie d'hier.
 c Paul a, et tout le monde le sait, triché à l'examen de chimie d'hier.
 d Paul a triché, et tout le monde le sait, à l'examen de chimie d'hier.
- (14) a Paul a, j'en suis sûr, échoué à l'examen de chimie.
 b *Paul a, je suis sûr que, échoué à l'examen de chimie.

Par généralisation, on peut dès lors considérer que la séquence [conj X] constitue également un constituant dans les coordinations. Les alternances distributionnelles en (15) suggèrent de façon indépendante que ce découpage est correct.

- (15) a Paul a acheté [des pommes et des bananes], mais il a oublié d'acheter des tomates.
 b Paul a acheté [des pommes, des bananes], mais il a oublié d'acheter des tomates.
 c Paul a acheté [et des pommes et des bananes], mais il a oublié d'acheter des tomates.

La relation distributionnelle entre la coordination simple (15a) et la juxtaposition (15b) est ambiguë : on peut penser que la séquence [*des bananes*] en (15b) commute avec la séquence [*et des bananes*] en (15a) ou bien que la séquence [*des pommes*] en (15b) commute avec la séquence [*des pommes et*] en (15a). La possibilité d'une coordination à redoublement telle que (15c) alternant avec une juxtaposition de type (15b) permet, comme le note Touratier (1990), de lever cette ambiguïté : la conjonction se combine au terme subséquent et non au terme précédent en français. On notera que l'argumentation repose ici crucialement sur l'hypothèse que la conjonction initiale reçoit la même analyse que les conjonctions subséquentes. Comme nous le verrons au chapitre 3, cette hypothèse est valide en ce qui concerne le français.

Nous concluons qu'il y a peu d'avantages empiriques à maintenir une structure plate pour les constructions dans lesquelles apparaît une conjonction et admettrons donc que les conjonctions forment toujours un syntagme conjoint avec la séquence subséquente en français².

² À ces arguments distributionnels, on ajoute parfois que seule la structure hiérarchique permettrait de capturer (i) le regroupement prosodique de la conjonction avec le terme subséquent (i-ii) (cf. Ross 1967) et (ii) certaines asymétries de liage entre un quantifieur et une variable liée (iii-iv) (cf. Munn 1993, Skrabalova 2004). Ni l'un ni l'autre de ces arguments n'est convaincant. Le premier se fonde sur l'hypothèse d'un isomorphisme entre structure syntaxique et structure prosodique que rien ne confirme en français (cf. récemment Bonami & Delais-Roussarie 2006). Le second se fonde sur l'idée que la relation sémantique

2. La fonction des constituants du syntagme conjoint

La notion traditionnelle de fonction grammaticale vise à capter les propriétés syntaxiques régulièrement associées aux constituants mis en relation dans un syntagme donné (cas, contraintes d'accord, type de pronominalisation, type d'extraction, possibilité de contrôle, passivation, etc.). Nous nous plaçons dans un cadre où les fonctions syntaxiques sont distinguées de l'organisation en constituants. Autrement dit, les fonctions ne sont pas assimilées à des positions dans une arborescence comme c'est le cas dans les grammaires transformationnelles depuis Chomsky (1965) et les divers développements de la syntaxe X-barre (Chomsky 1970, Jackendoff 1977, Chomsky 1986, Kayne 1994). Nous admettons que la notion de tête constitue une fonction grammaticale qui peut être associée aussi bien à un mot qu'à un syntagme³. Deux schèmes d'analyse des syntagmes conjoints sont dès lors envisageables suivant qu'on associe la fonction tête à la conjonction (voir notamment Munn 1987, 1993, 2000, Paritong 1992, Kayne 1994, Johannessen 1998, Rebuschi 2001, Abeillé 2003b, 2005, 2006a, Skrabalova 2004) ou bien au terme subséquent (Ross 1967, Schachter 1977, Gazdar 1981, Sag *et al.* 1985, Gazdar *et al.* 1985, Beavers et Sag 2004).

Deux propriétés syntaxiques sont généralement exploitées comme arguments en faveur de la première analyse. La première concerne l'ordre des mots et la seconde les phénomènes de sous-catégorisation au sens large. Rappelons brièvement les données.

2.1 L'ordre des mots

Comme l'ont noté divers linguistes (voir notamment Ross 1967, Kuno 1973, Kayne 1994, Borsley 1994, Stassen 2001), il existe du point de vue typologique une corrélation entre la position de la conjonction par rapport au constituant qu'elle introduit et la position du verbe par rapport à ses compléments. Dans les langues où les compléments précèdent le verbe comme le japonais (une langue dite "à tête finale"), la conjonction suit le

entre un quantifieur et une variable liée est contrainte par une condition de c-commande. À nouveau, cette hypothèse est contestable (cf. Culicover & Jackendoff 2005 : 122-124).

(i) L'opération a mobilisé les policiers du quatorzième arrondissement # et les gendarmes de Montrouge.

(ii) ??L'opération a mobilisé les policiers du quatorzième arrondissement et # les gendarmes de Montrouge.

(iii) ?Cette mesure concerne chaque_i étudiant et son_i directeur de thèse.

(iv) *Cette mesure concerne son_i directeur de thèse et chaque_i étudiant.

³ Il n'est pas inutile de rappeler ici la définition de la notion de tête chez Jackendoff (1977 : 30) : "*the head of a phrase of category X_n can be defined in two different ways, either as the X_{n-1} that it dominates or as the lexical category X at the bottom of the entire configuration (...) Both reflect traditional usage of the term.*" (La tête d'un syntagme de catégorie X_n peut être définie de deux façons : soit comme la catégorie [syntagmatique] X_{n-1} que X_n domine [dans l'arbre] soit comme la catégorie lexicale X la plus enchâssée dans la configuration. Les deux définitions reflètent des usages traditionnels du terme [de tête].)

À la suite de Chomsky (1986) et Kayne (1994), les travaux transformationnels récents tendent à n'utiliser le terme de tête que dans le second cas.

constituant qu'elle marque (16a,b) tandis que dans les langues où le verbe précède ses compléments, comme le français (une langue dite "à tête initiale"), la conjonction le précède (16c,d). Étant admise l'analyse des verbes comme têtes, cette corrélation est attendue si l'on analyse le syntagme conjoint comme une construction qui combine une tête (la conjonction) et un complément (le terme subséquent ou précédent selon la langue considérée).

- (16) a taroo to akiko to wa narae ikimashita. (japonais) (Hinds 1986 : 94)
 taroo et akiko et FOCUS nara à aller.PASSÉ
 'Et Taroo et Akiko sont allés à Nara.'
 b *to taroo to akiko wa nara e ikimashita.
 c Et Jean et Marie sont allés à Paris.
 d *Jean et Marie et sont allés à Paris.

Notons toutefois que l'argument ne fait sens qu'à la condition que la conjonction *-to* constitue en japonais un mot syntaxiquement autonome, comme c'est le cas de la forme *et* en français. Si la forme *-to* doit en fait être analysée comme un affixe syntagmatique de lisière gauche, c'est-à-dire un affixe attaché au dernier mot du syntagme à sa gauche, le contraste en (16) entre le français et le japonais n'est pas pertinent.

2.2 Les phénomènes de sous-catégorisation

Les conjonctions peuvent imposer des contraintes syntaxico-sémantiques variées sur la catégorie avec laquelle elles se combinent, conformément aux propriétés de sous-catégorisation ordinaires associées au constituant tête d'une construction. Ces contraintes sont relativement bien documentées dans la littérature typologique sur la coordination (voir notamment Payne 1985, Haspelmath 2004, à paraître). On sait par exemple que dans de nombreuses langues, un item lexical (ou un affixe) différent est utilisé pour exprimer une relation conjonctive selon que la catégorie à droite (ou à gauche) de cet item dénote un individu ou un événement⁴. Comme le note Haspelmath (à paraître : 19), des distinctions plus fines sont souvent nécessaires, comme par exemple en somali, une langue couchitique, où l'on utilise trois formes différentes de sens conjonctif selon que le terme associé est un groupe nominal (*iyo*, (17a)), un groupe verbal (*oo*, (17b)) ou une phrase principale, auquel cas la conjonction est suffixée à la flexion (*-na*, (17c)).

⁴ On notera que cette observation constitue un argument important contre les analyses anciennes et récentes qui assimilent les coordinations de mots et de syntagmes à des coordinations de phrases ayant fait l'objet d'une ellipse. Pour une discussion sur ce point, voir Johannessen 1998, chapitre 4 et ici même, chapitre 7.

- (17) a rooti iyo khudrat (somali) (Haspelmath, à paraître)
pain et fruit
- b suuka tag oo soo iibi rooti.
marché aller et ANDAT acheter pain
'Va au marché et achète du pain!'
- c carrur-tu waxay joogaan dugsi-ga waxay-na bartaan
enfants-ART 3PL-FOC être école-ART 3PL-FOC-et apprendre
af-soomaali
langue-somali
'Les enfants sont à l'école et ils apprennent le somali.'

Si l'on se tourne à présent vers le français, il est vrai que des conjonctions comme *et*, *ou*, *mais*, *ni* imposent peu de contraintes sur la catégorie avec laquelle elles se combinent. On peut néanmoins observer certaines restrictions distributionnelles avec des items dont le statut coordonnant est parfois débattu.

La conjonction *car* est ainsi compatible avec une phrase finie ou un complément prédictif mais non avec un groupe verbal (18) tandis que la conjonction *or* n'est compatible qu'avec une phrase finie (19).

- (18) a Paul est contrarié car il a oublié d'acheter du vin.
b *Paul est contrarié car a oublié d'acheter du vin.
c ?Paul est contrarié car {enrhumé / en retard}.
- (19) a Paul a acheté une voiture. Or il ne sait pas conduire.
b *Paul a acheté une voiture. Or ne sait pas conduire.
c *Paul a acheté une voiture. Or {fauché / en pleine crise financière}.

Des restrictions analogues peuvent être observées avec la forme *ainsi-que*. On peut traiter cette forme dans certains de ses emplois comme une conjonction (20a) (Ndiaye 1989, Sabio 2005). La séquence introduite par *ainsi-que* ne peut en effet ni être antéposée à la phrase (20b), ni être coordonnée à une séquence introduite par une autre conjonction (20c), contrairement à ce que l'on observe dans les subordinations de type (21a) où l'antéposition (21b) et la coordination de la séquence avec répétition de la conjonction (21c) sont possibles (voir chapitre 1, section §1.1.1).

- (20) a Paul a mangé une pomme ainsi qu'une banane.
b *Ainsi qu'une banane, Paul a mangé une pomme.
c ??Paul a mangé une pomme ainsi qu'une banane et (ainsi) qu'une orange.

- (21) a Paul est venu, ainsi que l'avait prédit Marie.
 b Ainsi que l'avait prédit Marie, Paul est venu.
 c Paul est venu, ainsi que l'avait prédit Marie et *(que) l'avait annoncé Jean.

On observe que diverses catégories peuvent apparaître à droite de cette conjonction (22a,b,c). Pour autant, la conjonction est incompatible avec les catégories verbales finies (22d,e,f) (cf. Abeillé & Godard 1996), une restriction sur laquelle nous reviendrons au chapitre 7⁵.

- (22) a Paul a mangé une pomme [ainsi qu' _{NP}[une banane]].
 b Paul est allé à Rome [ainsi qu' _{pp}[à Venise]].
 c Paul aime courir [ainsi que _{VP_{inf}}[nager]].
 d *Paul loue [ainsi que _{V_{fin}}[vend]] des appartements.
 e *Paul écoute la radio [ainsi que _{VP_{fin}}[lit le journal]].
 f *Paul écoute la radio [ainsi que _s[Marie lit le journal]].

2.3 A propos de la notion de tête "fonctionnelle"

Les propriétés examinées montrent qu'une analyse de la conjonction comme tête du syntagme conjoint apparaît légitime : la conjonction régit le constituant avec lequel elle se combine. Pour autant, il est clair que la conjonction ne détermine pas les propriétés morphosyntaxiques du syntagme conjoint de la même façon qu'un verbe ou un adjectif détermine les propriétés d'un syntagme verbal ou adjectival.

Le problème a été identifié (Rothstein 1991 : 108, Paritong 1992, Johannessen 1998 : 111, Zoerner 1999, Abeillé 2003b, 2005, 2006a). Il concerne en fait toutes les catégories dites "mineures" ou "fonctionnelles" telles que les déterminants, les compléments et certaines prépositions (cf. Zwicky 1985, Hudson 1987). Contrairement aux syntagmes construits sur une catégorie majeure telle qu'un verbe ou un adjectif, les syntagmes comportant une catégorie mineure présentent généralement un mixte des propriétés de leurs constituants immédiats.

Prenons l'exemple des conjonctions de subordination ou compléments. On sait par exemple que la forme *que* sélectionne une catégorie verbale finie saturée (23a) tandis que la forme *de* sélectionne une catégorie verbale à l'infinitif (23b)⁶. On observe par

⁵ Pour certains locuteurs, une restriction combinatoire analogue est associée aux conjonctions *et* et *ni* lorsqu'elles sont redoublées. Cette restriction sera explicitée au chapitre 4, section §1.2.1.

⁶ Nous suivons ici l'analyse classique des formes *à* et *de* comme compléments devant les infinitives alternant avec un complément nominal direct (Huot 1981). Pour une extension de cette analyse à l'ensemble des infinitives introduites par *à* ou *de*, voir Abeillé *et al.* (2003).

ailleurs que la distribution d'une phrase ou d'un groupe verbal introduit par un complémenteur n'est pas identique à la distribution d'une phrase ou d'un groupe verbal simple (24). On a donc là deux arguments en faveur d'une analyse des complémenteurs comme têtes.

- (23) a Paul refuse {que Marie vienne / *que venir}.
b Paul refuse de {venir / *Marie vienne}.

- (24) a Paul refuse {que Marie vienne / *Marie vienne}.
b Paul refuse {de venir / *venir}.

On observe cependant que le mode du verbe enchâssé contraint la distribution du syntagme combiné au V principal (25). Étant admis que les relations de sous-catégorisation entre une tête et ses arguments sont vérifiées localement (cf. Chomsky 1965), c'est-à-dire entre constituants de même niveau (ou appartenant à la même projection maximale), on doit donc avoir accès au niveau du syntagme introduit par le complémenteur aux propriétés de finitude du complément verbal enchâssé, sans quoi on ne peut rendre compte de la sélection par le V matrice du mode du verbe enchâssé. Autrement dit, le complémenteur régit le constituant avec lequel il se combine mais ne détermine que partiellement la syntaxe externe du syntagme construit.

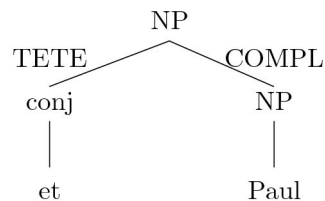
- (25) a Paul refuse {que Marie vienne / *que Marie viendra}.
b Paul espère {*que Marie vienne / que Marie viendra}

Il existe deux façons d'analyser ces données. La première solution consiste à privilégier en cas de conflit le critère distributionnel par rapport au critère rectionnel pour identifier la tête d'un syntagme. Il faut alors associer une fonction distincte aux catégories mineures (par exemple la fonction marqueur en HPSG, cf. Pollard & Sag 1994) afin de représenter (i) leurs propriétés de sélection vis-à-vis du constituant avec lequel elles se combinent (23) et (ii) leur contribution spécifique concernant la détermination des propriétés du syntagme (24). La deuxième solution consiste à maintenir une définition homogène de la notion de tête : une tête sous-catégorise les constituants avec lesquels elle se combine et détermine uniformément la syntaxe externe du syntagme construit. Une conséquence est qu'on doit admettre que les catégories mineures, contrairement aux catégories majeures, "héritent", en tant que têtes fonctionnelles, du constituant qu'elles sélectionnent la plupart des propriétés morphosyntaxiques qu'elles transmettent au syn-

tagme⁷. On capte ainsi la notion de déficience qui est généralement associée à ce type de catégorie.

C'est cette deuxième solution que nous adopterons dans cette thèse, suivant en cela la plupart des travaux récents en LFG (Bresnan 2001) et en HPSG (Netter 1994, Sag 1997, Tseng 2002, Abeillé *et al.* 2003, 2006). Ces travaux ont essentiellement porté sur les complémenteurs et certaines prépositions dites "incolores" telles que *à* ou *de*. Suivant les propositions de Paritong (1992) et plus récemment celles d'Abeillé (2003b, 2005, 2006a), nous admettons que cette solution est extensible aux conjonctions, qui héritent donc des propriétés catégorielles du constituant qu'elles sélectionnent. On peut ainsi identifier sans contradiction la catégorie du syntagme conjoint et celle du dépendant de la conjonction tout en maintenant que le constituant tête de la structure est la conjonction, comme l'illustre schématiquement l'arbre en (26) dont les branches sont annotées par des noms de fonction grammaticale. Nous reviendrons sur ce point aux sections §3.4 et §3.5, ainsi qu'au chapitre 6, où une analyse plus précise sera proposée en HPSG.

(26)



3. L'analyse de la structure coordonnée dans son ensemble

Nous avons montré dans la section précédente qu'une analyse endocentrique des constituants de la forme [conj X], ou syntagmes conjoints, est légitime. Bon nombre de linguistes en concluent sans plus d'arguments que la coordination dans son ensemble appartient également à l'inventaire des structures endocentriques de la grammaire. Or il n'y a là aucune nécessité logique, comme le note Borsley (1994 : 219, notre traduction) : *"s'il est vrai que la conjonction forme un constituant avec l'expression subséquente, alors il existe deux structures différentes à considérer et il est logiquement possible que l'une mais pas l'autre instancie un type de structure que l'on rencontre ailleurs"*⁸. La question qu'il convient de se poser est donc la suivante : indépendamment de l'analyse des syntagmes conjoints, la coordination dans son ensemble constitue-t-elle une structure spécifique ou bien l'instanciation d'une structure fondée sur la combinaison d'une

⁷ Alternativement, on peut penser que la catégorie mineure et le constituant avec lequel elle se combine fusionnent à un autre niveau de représentation. C'est l'analyse adoptée en LFG où les deux constituants, en tant que co-têtes, donnent lieu à une seule et même structure fonctionnelle (Bresnan 2001).

⁸ *"If it is correct that a conjunction forms a constituent with the following expression, it means there are two different structures to consider and it is logically possible that one but not the other instantiate a type of structure found elsewhere"*.

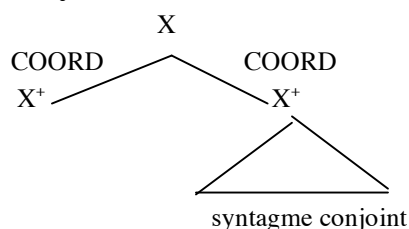
tête avec des dépendants ? Nous montrons dans cette section que les propriétés des coordinations simples ne permettent pas de répondre de manière définitive à cette question dans toute sa généralité.

3.1 Analyses proposées

Deux grands schémas d'analyse s'opposent au sujet de la coordination, par delà les différences de cadres théoriques.

Selon le schéma d'analyse constructionnel, en accord avec la tradition grammaticale, la coordination relève d'un mode d'organisation syntaxique spécifique fondé sur l'itération d'une catégorie. Autrement dit, la coordination obéit à des principes de bonne formation distincts de ceux qui régissent les systèmes de dépendance organisés autour d'une tête. Ce schéma d'analyse est compatible avec divers cadres théoriques comme en témoigne la vaste littérature en ce domaine (voir notamment Dougherty 1970, Bègue 1977, Gazdar 1981, Sag *et al.* 1985, Gazdar *et al.* 1985, Kaplan & Maxwell 1988, Pollard & Sag 1994, Maxwell & Manning 1996, Dalrymple & Kaplan 1997, 2000, Dalrymple 2001, Abeillé 2003b, 2005, 2006a, Peterson 2004 et Beavers & Sag 2004 pour des propositions dans le paradigme génératif au sens large; Tesnière 1959, Bilger 1983, 1984, Blanche-Benveniste 1987, Blanche-Benveniste *et al.* 1990, Hudson 1988 pour des propositions en grammaire de dépendance; ou encore Dowty 1988, Steedman 1985, 1989, 1990, 2000 pour des propositions en grammaire catégorielle). On illustre ici par commodité l'analyse schématique à l'aide d'une structure syntagmatique (27). Les catégories conjointes sont assorties de l'opérateur + de Kleene en exposant. Cet opérateur indique que la catégorie à laquelle il est associé est réalisée au moins une fois et éventuellement plus d'une fois. On annote par ailleurs les branches de l'arbre par l'étiquette *COORD*. On indique ainsi que les termes conjoints assument la même fonction syntaxique sans préjuger de l'analyse de détail qui dépend dans une large mesure du cadre théorique adopté (voir chapitre 6, section §3.1).

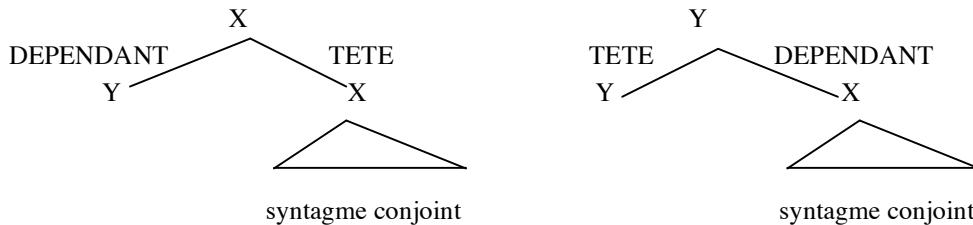
(27) Analyse constructionnelle



Selon le schéma d'analyse lexicaliste, la coordination peut être assimilée à une structure endocentrique ordinaire dont les propriétés particulières découlent des propriétés lexicales des conjonctions. Deux structures syntaxiques sont possibles : le syntagme conjoint

peut constituer la tête du syntagme (structure A, (28)) ou bien un dépendant au sens large (structure B, (29)).

(28) Analyse lexicaliste - structure A (29) Analyse lexicaliste - structure B



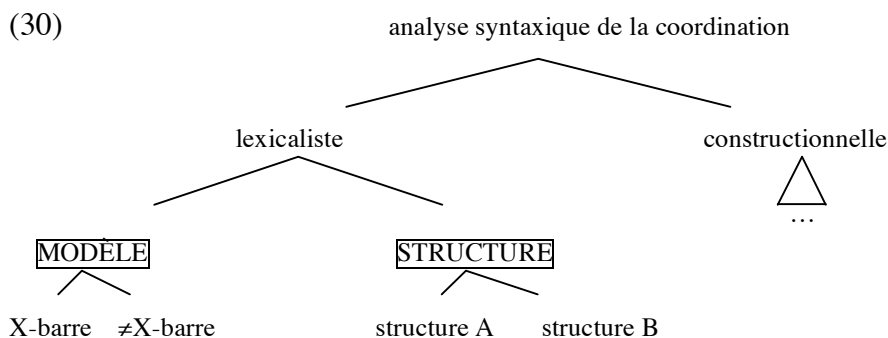
On peut préciser davantage la structure A suivant le modèle d'endocentricité retenu. Dans une perspective X-barre standard (Chomsky 1986, Kayne 1994), le terme à droite de la conjonction sera considéré comme un complément et le terme à sa gauche comme un spécifieur : c'est une analyse aujourd'hui bien admise dans la théorie des Principes et des Paramètres (voir Munn 1987, Kayne 1994, Johannessen 1998, Progovac 1998a,b, Zoerner 1999, Rebuschi 2001, Skrabalova 2004, de Vries 2005). Si l'on se place en revanche dans un cadre qui ne se conforme pas strictement au format X-barre, les deux termes de la coordination seront traités comme des dépendants de la conjonction (cf. Paritong 1992, Mela et Fouqueré 1996a, 1996b en HPSG) ou encore des arguments dans le cadre d'une grammaire catégorielle où les seules relations syntaxiques reconnues sont les relations entre foncteurs et arguments⁹.

La structure B repose sur l'hypothèse que la conjonction constitue la tête du syntagme conjoint mais non de la coordination dans son ensemble. Cette analyse est explorée par Munn (1993, 2000) qui propose dans une perspective X-barre de traiter le syntagme conjoint comme un constituant adjoint au premier terme. A un niveau très général, on peut considérer qu'il s'agit là d'une théorisation plausible des descriptions de la coordination proposées en linguistique fonctionnelle de tradition française, où le second conjoint est traité comme une "expansion" du premier (cf. Mounin 1974, Martinet 1985, Hobaek Haff 1987).

On peut expliciter les différentes possibilités d'analyse ainsi distinguées en recourant au mode de représentation des classifications croisées utilisé en intelligence artificielle et repris en HPSG, comme cela est illustré en (30). Conventionnellement, les différents types d'objets (en l'occurrence les différents types d'analyse) sont représentés par les

⁹ C'est l'analyse proposée par Lambek (1958) qui associe aux conjonctions le type polymorphique $(X \setminus X) / X$: la conjonction attend une catégorie X à droite (/) pour former une expression qui attend une catégorie X à gauche (\) pour une former une nouvelle catégorie X. Voir Steedman (1990 : note 26) et Steedman (2000 : chap. 3, note 9) pour des références et une discussion critique au sujet de cette analyse.

caractères italiques et les dimensions de classement parallèles de ces types par des étiquettes encadrées. On distingue ainsi les approches constructionnelles des approches lexicalistes d'une part, et différentes possibilités d'analyses au sein des approches lexicalistes d'autre part, selon (i) le modèle d'endocentricité retenu, qui constitue une première dimension de classement (modèle X-barre ou non), et (ii) la structure syntaxique associée à la coordination (structure A ou B) qui constitue une deuxième dimension de classement.



Nous nous bornerons dans le reste de ce chapitre et le chapitre suivant à comparer l'adéquation empirique et explicative des différentes analyses lexicalistes ainsi distinguées par rapport au schéma constructionnel sans plus préciser le contenu de ce dernier qui sera exposé au chapitre 6 dans le cadre HPSG.

3.2 Motivations des analyses lexicalistes

D'un point de vue théorique, les analyses lexicalistes de la coordination sont guidées par deux types de considérations :

- (i) Le souci de maintenir une coïncidence maximale entre syntaxe et sémantique, en assimilant la notion de tête et/ou d'ajout en syntaxe et celle d'opérateur en sémantique¹⁰. La syntaxe reflète ainsi le fait qu'en sémantique, la conjonction constitue un opérateur prenant pour argument le contenu des termes reliés.
- (ii) La volonté de minimiser le nombre de constructions et de principes de bonne formation de la grammaire en lexicalisant les contraintes propres aux constructions coordonnées, qui sont directement enregistrées dans l'entrée lexicale des conjonctions.

D'un point de vue empirique, on a tenté à plusieurs reprises de justifier les analyses lexicalistes dans le cadre de la théorie des Principes et des Paramètres. L'argumentation repose sur l'existence de constructions dites "asymétriques" dans lesquelles seule l'un

¹⁰ Ce rapprochement entre ajout syntaxique et opérateur sémantique n'est pas effectué par Munn (1993), qui postule, pour obtenir le même effet, une transformation en forme logique qui consiste à adjoindre la conjonction à la structure coordonnée dans son ensemble.

des termes conjoints, le terme qui n'est pas introduit par une conjonction, présente les propriétés attendues dans le contexte dans lequel la construction dans son ensemble apparaît (voir notamment Johannessen 1998, Munn 1993, 2000, Hartmann 2000, Rebuschi 2001, Skrabalova 2004). Examinons brièvement deux exemples empruntés à Johannessen (1998 : 17-18, 21-22).

Il est possible de coordonner en japonais deux groupes nominaux portant la marque casuelle objective exigée par le V (31a), auquel cas les termes sont permutable (31b). Mais il est également possible qu'un seul des termes, le terme sans conjonction, reçoive le cas objectif (31c), auquel cas la permutation des deux termes est exclue (31d).

- (31) a [[Hon-o issatsu to] [pen-o nihon]] kau. (japonais)
 livre-OBJ un et stylos-OBJ deux acheter
 'J'achèterai un livre et deux stylos.'
 b [[Pen-o nihon to] [hon-o issatsu]] kau.
 c [[Hon issatsu to] pen-o nihon] kau.
 livre un et stylos-OBJ deux acheter
 d *Pen-o nihon-to hon issatsu kau.

Un autre cas d'asymétrie peut être illustré par les données de l'allemand. Comme on le sait, la position du V est déterminée dans cette langue par le type de phrase dans lequel il apparaît. Le V se place en position finale en contexte subordonné, tandis qu'il apparaît en seconde position en contexte racine. Un subordonnant comme *wenn* (*quand*) peut prendre comme complément une coordination de phrases avec le V en position finale dans chaque membre (32a), auquel cas les termes sont permutable (32b). Mais il est également possible que seule la première phrase, c'est-à-dire celle qui n'est pas marquée par une conjonction, présente l'ordre attendu, tandis que le V se place en seconde position dans la seconde phrase (32c). Crucialement, les termes ne sont pas permutable dans ce contexte (32d).

- (32) a Wenn [jemand nach Hause kommt [und der Gerichtsvollzieher
Quand quelqu'un à la-maison vient et l' huissier
vor der Tür da steht]]. (allemand)
devant la porte là se-tient
'Lorsque quelqu'un arrive à la maison et que devant la porte se tient l'huissier'
- b Wenn [der Gerichtsvollzieher vor der Tür da steht [und jemand nach Hause
kommt]].
- c Wenn [jemand nach Hause kommt [und da steht der Gerichtsvollzieher vor der
Tür]].
- d *Wenn [da steht der Gerichtsvollzieher vor der Tür [und jemand nach Hause
kommt]].

Ces données s'expliquent bien si le syntagme conjoint constitue dans ces tours un ajout (structure B). Dans cette perspective, le terme qui n'est pas introduit par une conjonction constitue la tête du syntagme, avec lequel il partage ses propriétés morphosyntaxiques. Ce terme doit donc respecter les contraintes imposées par le contexte et porter en conséquence la marque casuelle objective imposée par le verbe *kau* dans les exemples du japonais (comparer (31c) et (31d)) ou encore respecter l'ordre des mots imposé par le subordonnant *wenn* dans les exemples de l'allemand (comparer (32c) et (32d)). Rien n'impose en revanche que le syntagme conjoint, en tant qu'ajout, partage ses propriétés avec le constituant tête auquel il s'adjoint. Le complément de la conjonction peut donc différer du constituant auquel le syntagme conjoint est adjoint¹¹.

Comme l'ont noté Borsley (1994, 2005a, 2005b) et Hartmann (2000 : 24-31), ces données ne découlent pas en revanche de la structure A, suivant laquelle le syntagme conjoint constitue la tête de la coordination dans son ensemble. Dans cette perspective, il faut admettre un mécanisme peu plausible de partage de propriétés entre le premier terme de la structure, le spécifieur dans un cadre X-barre, et le syntagme coordonné dans son ensemble pour décrire les données en (31c,d) et (32c,d).

C'est précisément la solution proposée par Johannessen (1998), qui admet un mécanisme d'accord entre la tête conjonctive et son spécifieur, en plus du principe de partage ordinaire entre un syntagme et son constituant tête. Ce mécanisme d'accord dit "tête-spécifieur" est utilisé de façon indépendante dans la théorie des Principes et des Paramètres pour décrire (notamment) l'accord entre le sujet (le spécifieur dans la théorie considérée) et le verbe (incorporé par mouvement à la tête Flexion ou *Infl* en anglais). Mais il

¹¹ Johannessen (1998) propose que le complément de la conjonction reçoive dans ce cas des propriétés par défaut, propres à la langue considérée : absence de cas, ordre des mots de la phrase simple, etc.

faut reconnaître que l'usage qui en est fait pour décrire les constructions asymétriques du syntagme conjoint est peu orthodoxe. On doit admettre que les propriétés qui font l'objet d'un accord entre la conjonction et le premier terme, telles que la marque casuelle en (31c), sont transmises *via* la tête conjonctive au syntagme dans son ensemble. Or, comme le note Borsley, il s'agit là d'une situation exceptionnelle dans la théorie en question. En (33a), par exemple, on peut postuler un accord entre le syntagme interrogatif enchâssé (le spécifieur) et le verbe dont il dépend (incorporé après mouvement au constituant Flexion), mais il est difficile de considérer que le nombre du syntagme interrogatif est transmis à la tête verbale (ou flexionnelle) et se propage au niveau de la phrase enchâssée. En effet, on s'attendrait dans ce cas à ce que le verbe de la phrase principale s'accorde au pluriel avec la phrase enchâssée qui constitue son sujet (33b), contrairement à ce qui est observé. On peut faire le même point avec les données en (33c,d) en ce qui concerne le marquage casuel. On pourrait sans doute admettre que le cas du syntagme extrait en (33c) est obtenu par accord avec la tête flexionnelle à laquelle est incorporé le verbe, plutôt que par gouvernement. Il semble difficile en revanche de considérer, à l'image de ce que propose Johannessen pour les conjonctions, que cette propriété casuelle est transmise *via* la tête flexionnelle à la phrase enchâssée. On s'attendrait alors à ce que le syntagme extrait de la phrase enchâssée porte le cas accusatif, comme l'impose le verbe *ask* à son complément nominal, ce qui est clairement exclu (33d)¹².

- (33) a [[Which books] {are / *is} required for the course] is yet unclear.
 b *[Which books] are required for the course {is / *are} yet unclear.
 c Kim asked [who saw Lee]. (Borsley 2005a : 17)
 d *Kim asked [whom saw Lee].

Il semble donc que si une analyse lexicaliste de certains tours asymétriques est la bonne voie à suivre, il faut préférer la structure B à la structure A. Notons néanmoins qu'il existe à côté des cas relativement simples comme ceux illustrés plus haut des cas d'asymétries plus complexes pour lesquels ni l'une ni l'autre des analyses lexicalistes proposées ne semble appropriée en l'état. On sait par exemple qu'il existe de nombreux phénomènes d'accord mixte dans les coordinations, où l'on observe simultanément un ac-

¹² Le problème est reconnu par Johannessen (1998 : 111) qui suggère de relier ce mécanisme inattendu de propagation de traits au statut déficient des conjonctions : "*Since spec-head agreement is not normally assumed to let the category features of a specifier be projected to the maximal projection of a head, there must be something special about conjunctions (...). Conjunctions can be assumed to be lacking proper categorial features, maybe in order to be interpreted at LF*". L'idée est intéressante mais demanderait à être formellement explicitée vu le rôle central que joue le mécanisme d'accord spécifieur-tête dans la théorie de Johannessen. On ne voit pas bien en effet quel mécanisme formel permet d'assurer dans le cadre théorique en question la propagation des traits souhaités dans le cas d'une coordination tout en bloquant la propagation de ces mêmes traits dans les structures telles que celles illustrées en (33) qui mettent également en jeu un mécanisme d'accord spécifieur-tête.

cord partiel du V avec un seul conjoint et un accord complet de la coordination avec d'autres éléments de la phrase, comme l'illustrent les données du gallois en (34), empruntées à Sadler (2003) (voir également Borsley 2005a pour une discussion, et Munn 2000, Villavicencio *et al.* 2005 pour d'autres cas d'accord mixtes en portugais brésilien). Dans ces exemples, on observe que le V s'accorde avec le premier conjoint pronominal tandis que le réfléchi s'accorde avec la coordination dans son ensemble.

- (34) a Gwelais i a'm brawd ein hunain. (gallois)
 voir-PASSE-1SG PRO-1SG et-1SG frère 1PL REFL
 'Moi et mon frère, nous nous sommes vus.'
- b Gwelaist ti a'th frawd eich hunain.
 voir-PASSE-2SG PRO-2SG et-2SG frère 2PL REFL
 'Toi et ton frère, vous vous êtes vus.'
- c Gwelodd e a'i frawd eu hunain.
 voir-PASSE-3SG PRO-3SG et-3SG frère 3PL REFL
 'Lui et son frère, ils se sont vus.'

L'existence de constructions asymétriques montre qu'une approche lexicaliste est plausible pour certains emplois des syntagmes conjoints. Elle n'apporte pas d'arguments empiriques, en revanche, en faveur d'une analyse lexicaliste des coordinations simples, dites symétriques.

3.3 Les analyses lexicalistes de type X-barre

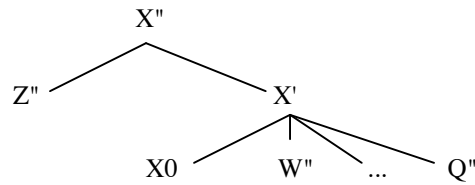
Nous examinons dans cette sous-section les analyses lexicalistes qui cherchent à assimiler la coordination à une structure endocentrique de type X-barre. Nous rappelons d'abord les grands principes du schématisme X-barre standard et les analyses possibles de la coordination dans cette perspective. Nous reprenons ensuite dans le détail les critiques avancées par Borsley à l'encontre de ces analyses dans une série d'articles (cf. Borsley 1994, 2005a, 2005b).

3.3.1 Le schématisme X-barre standard

Une hypothèse bien admise concernant les structures syntaxiques à la suite des travaux fondateurs de Harris (1946), Chomsky (1970) et Jackendoff (1977) est de considérer que tout syntagme endocentrique, quelle que soit sa catégorie, constitue l'instanciation d'un squelette structural dit X-barre illustré en (35), où X₀ constitue une variable sur la catégorie lexicale tête, W" ... Q" une séquence de syntagmes saturés correspondant aux compléments sélectionnés par la tête lexicale, et Z" un syntagme, lui-aussi saturé, appe-

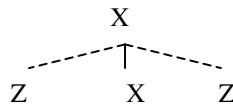
lé spécifieur (par exemple le sujet dans une phrase finie)¹³. Par métaphore géométrique, on appelle projections syntaxiques les différents niveaux de structure construits autour de la tête X0.

(35)



À la suite de Chomsky (1970, 1986), on admet généralement que deux niveaux de projection (c'est-à-dire deux "niveaux-barre") sont suffisants pour décrire la variété des syntagmes observés, à condition de définir par ailleurs une opération d'adjonction¹⁴. Le résultat de cette opération est illustré en (36), où X constitue un constituant tête de niveau-barre quelconque et Z un ajout de même niveau-barre, réalisé soit à gauche, soit à droite, ce que l'on représente ici par les branches en pointillés. On observe que le constituant résultant de l'adjonction est syntaxiquement identique au constituant initial ciblé par l'ajout. Une structure tête-ajout est donc potentiellement récursive.

(36)



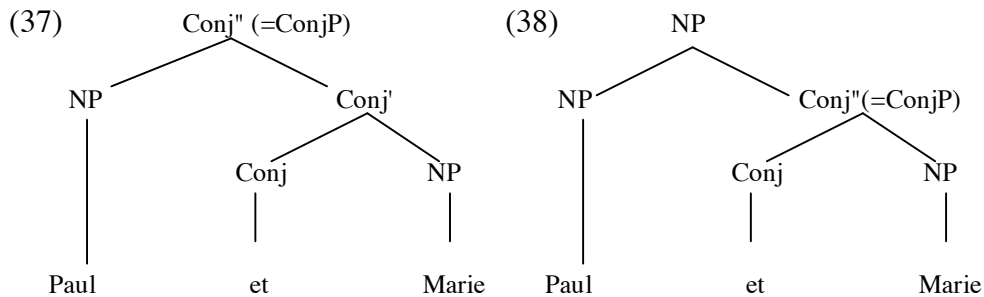
Plus récemment, on a proposé de restreindre davantage les structures autorisées en imposant une contrainte de branchement binaire (cf. Kayne 1984, 1994, Chomsky 1986). Cette contrainte suppose un certain nombre d'aménagements pour rendre compte, entre autres, des constructions à plus d'un complément (*offrir un disque à Marie, traduire un livre du latin au grec*) (voir par exemple Larson 1988 et, pour une critique récente, Culicover & Jackendoff 2005).

Peut-on assimiler la coordination à une structure X-barre ? Comme on l'a déjà noté, deux structures A et B sont envisageables suivant qu'on traite le syntagme conjoint comme la tête dans une structure spécifieur-tête-complément (37) (voir notamment Munn 1987, Kayne 1994, Johannessen 1998) ou comme un constituant adjoint au premier terme dans une structure tête-ajout (38) (voir Munn 1993, 2000). Nous reprenons

¹³ Conformément à l'usage, on représente les différents niveaux syntaxiques, ou "niveaux-barre" (X, \bar{X} , $\overline{\bar{X}}$) par un système de primes (X0, X', X''). Certains auteurs considèrent que le spécifieur est sélectionné par la tête sur une base sémantique et non syntaxique tandis que d'autres en font un dépendant sous-catégorisé comme les compléments (cf. le débat soutenu sur le statut sous-catégorisé ou non du sujet depuis Chomsky 1965).

¹⁴ On s'écarte ainsi des propositions de Jackendoff (1977) qui associait aux syntagmes une structure à trois niveaux sans opération d'adjonction.

dans ce qui suit les arguments de Borsley montrant que la coordination ne respecte pas les contraintes qui sont supposées caractériser ces deux structures. De fait, l'assimilation de la coordination à une structure X-barre est peu éclairante à l'intérieur même de la théorie des Principes et des Paramètres.



3.3.2 Les critiques de Borsley (1994, 2005a, 2005b)

Diverses propriétés syntaxiques apparaissent problématiques selon Borsley pour l'une et/ou l'autre des analyses X-barre de la coordination qui ont été proposées : la distribution des syntagmes coordonnés, la position de la conjonction dans les langues à tête finale, la possibilité de coordonner des mots et enfin le nombre *a priori* non borné de termes dans une coordination¹⁵.

3.3.2.1 La distribution des syntagmes coordonnés

Comme l'ont bien montré Kornai & Pullum (1990), le format X-barre constitue avant tout une explicitation du principe d'endocentricité selon lequel la distribution d'un syntagme dépend en général de la distribution d'un constituant distingué de ce syntagme. Suivant Jackendoff (1977 : 30), le principe général du format X-barre est le suivant : pour toute catégorie lexicale X caractérisée par un faisceau de traits syntaxiques F, on peut définir un ensemble de catégories syntagmatiques X₁, ..., X_n, caractérisées par ce même faisceau de traits et reliées entre elles par des règles de la forme X_n → ...X_{n-1}...

La coordination pose clairement problème de ce point de vue. Comme on l'a déjà montré au chapitre 1 (section §1.2), les propriétés d'une coordination dépendent des propriétés de *chacun* des termes qui le composent, et non de la conjonction (comme on s'y attend avec une structure spécifieur-tête-complément ordinaire) ou du premier terme conjoint (comme on s'y attend avec la structure tête-ajout ou une structure spécifieur-tête-complément assortie du mécanisme d'accord spécifieur-tête proposée par Johannes-

¹⁵ Borsley (1994, 2005a) mentionne également le problème potentiel que posent les coordinations à redoublement. Nous revenons sur ce point crucial pour notre propos au chapitre 3 consacré à la syntaxe de ces constructions.

sen 1998, voir *supra* §3.2). C'est cette propriété particulière de la coordination que vise à capter plus précisément la généralisation de Wasow, étudiée au chapitre 1, section §1.2.3 et qu'on rappelle ici en (39).

(39) **Généralisation de Wasow**

Une construction coordonnée C est syntaxiquement bien formée dans un contexte phrastique Z si et seulement si chacun des termes de C peut apparaître seul dans ce contexte sans en altérer les propriétés.

Rappelons brièvement les données. Les exemples en (40) montrent qu'une coordination de catégories dissemblables, par exemple un NP et un AP, est possible lorsque chacune de ces catégories peut apparaître seule dans le contexte d'occurrence de la coordination. Les données en (41) montrent que la même coordination est exclue dans un contexte où seul un groupe nominal est possible. Enfin, les données en (42), empruntées à Godard (2005 : 11) montrent qu'une contrainte imposant uniquement une identité de type sémantique entre les conjoints ne suffit pas à elle seule pour capter l'ensemble des données, contrairement à ce qui a pu être proposé (Munn 1993, Skrabalova 2004). Si c'était le cas, on s'attendrait en effet à ce que les phrases (42c) et (42d), où l'on coordonne deux attributs de l'objet de même type sémantique mais de forme syntaxique différentes soient possibles, contrairement à ce qui est observé.

- (40) a Paul est [partisan d'une politique sociale] et [respectueux de l'environnement].
(NP + AP)
b Paul est {partisan d'une politique sociale / respectueux de l'environnement}.
- (41) a *[Les partisans d'une politique sociale] et [respectueux de l'environnement] ont manifesté.
b {Les partisans d'une politique sociale / *Respectueux de l'environnement} ont manifesté.
c [Les partisans d'une politique sociale] et [les écologistes] ont manifesté.
- (42) a Nous jugeons Paul [un excellent négociateur] et [notre meilleure chance].
b Nous considérons Paul [comme un excellent négociateur] et [comme notre meilleure chance].
c ??Nous jugeons Paul [un excellent négociateur] et [comme notre meilleure chance].
d ??Nous considérons Paul [un excellent négociateur] et [comme notre meilleure chance].

En négligeant les phénomènes d'accord discutés au chapitre 1, section §1.2.3.6, la généralisation descriptive est claire : une coordination apparaît dans tous les contextes qu'ont en commun les termes qui la composent.

Cette généralisation centrale n'est pas captée par les analyses X-barre. Comme le note Borsley, elle est incompatible avec la structure tête-ajout, qui suppose, conformément à la définition standard de l'adjonction, une identité syntaxique totale entre le premier terme conjoint et la coordination dans son ensemble. Par ailleurs, elle ne découle pas telle quelle de la structure spécifieur-tête-complément qui requiert des règles additionnelles pour capter le fait que chacun des termes est pris en compte pour déterminer les propriétés du syntagme coordonné.

On pourrait penser à ce stade de la discussion que la structure spécifieur-tête-complément, pour exceptionnelle qu'elle soit, est préférable à la structure tête-ajout, pour qui souhaite maintenir une structure X-barre. D'autres données concernant l'ordre des mots conduisent contradictoirement à privilégier la conclusion inverse.

3.3.2.2 La position de la conjonction

Le contraste est bien connu entre les langues comme le français et l'anglais, où le spécifieur précède la tête et la tête ses compléments (ordre Sujet-Verbe-Objet), et les langues dites "à tête finale", comme le japonais et le coréen, où le spécifieur précède la tête, elle-même précédée par les compléments (ordre Sujet-Objet-Verbe).

Si la coordination constitue effectivement une structure spécifieur-tête-complément ordinaire, on s'attend à trouver la conjonction entre les deux termes en français et en anglais, et en position finale de la coordination en japonais et en coréen. Les données en (43-44) montrent que cette prédiction n'est pas vérifiée : la conjonction apparaît entre les termes conjoints dans les deux cas. Le placement de la conjonction entre les termes en japonais et en coréen est problématique pour une analyse qui assimile la coordination à une structure spécifieur-tête-complément¹⁶. Il faut admettre que la coordination se distingue dans ces deux langues des autres structures endocentriques en ce que le complément (Kayne 1994) ou bien le spécifieur (Johannessen 1998) se place à droite de la tête lorsque celle-ci est une conjonction. Quelle que soit l'analyse retenue, elle affaiblit

¹⁶ On pourrait objecter à l'argument de Borsley que le morphème *to* en japonais et le morphème *wa* en coréen constituent des affixes plutôt que des mots syntaxiquement autonomes et ne se soumettent pas de fait aux règles de linéarisation ordinaires associées aux constituants (voir section §2.1). Cette objection, si elle s'avère empiriquement justifiée, est convaincante dans les cadres qui admettent un principe d'intégrité lexicale tel que l'on ne combine pas en syntaxe les unités inférieures aux mots. Elle ne l'est pas en revanche dans un cadre comme la théorie des Principes et des Paramètres où l'on autorise la combinaison en syntaxe d'affixes et de racines.

considérablement l'idée que la coordination constitue dans ces langues une structure spécifieur-tête-complément "ordinaire".

- (43) a Paul et Jean
b *Paul Jean et
c John and Mary
d *John Mary and

- (44) a Robin to Kim (japonais) (Borsley 2005b : 34)
b *Robin Kim to
c Sunwoo wa Hijon (coréen)
d *Sunwoo Hijon wa

Il semblerait donc, contradictoirement, qu'il faille préférer ici la structure tête-ajout qui prévoit correctement l'ordre des mots observé dans les langues discutées. D'autres propriétés apparaissent problématiques, quelle que soit cette fois la structure X-barre choisie.

3.3.2.3 Les coordinations de mots

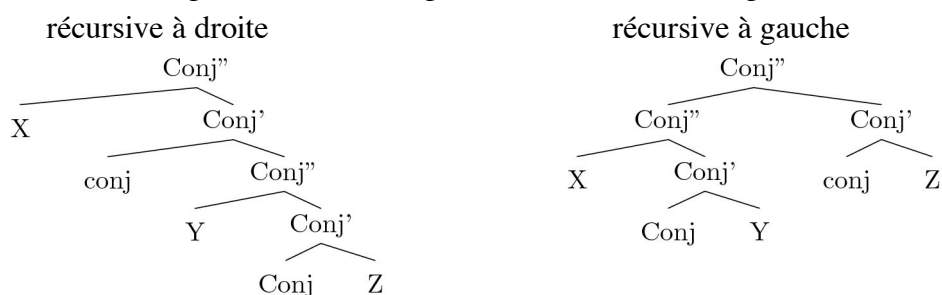
Il est admis dans la théorie des Principes et des Paramètres que les dépendants spécifieurs et compléments qui apparaissent de part et d'autres de la tête constituent toujours des projections maximales, c'est-à-dire des syntagmes saturés (cf. Chomsky 1986). Il est également admis qu'un ajout et le constituant auquel il est adjoint doivent être de même niveau syntagmatique (X0 ou XP, cf. Kayne 1994). Si ces contraintes s'avèrent empiriquement justifiées pour les structures endocentriques, c'est une deuxième différence avec les coordinations où il est possible de coordonner des mots non saturés de catégories variées (45), à côté des coordinations de syntagmes usuelles à condition que les mots conjoints imposent des restrictions compatibles sur leurs arguments partagés (cf. chapitre 1, section §1.2.3.2).

- (45) a Paul compte [[lire et traduire] Cicéron avec ses élèves]. V
b On peut se voir [un peu [avant ou après] la réunion]. Prep
c Travaille-t-il [[plus ou moins] qu'avant] ? Adv
d [Les [frères et sœurs] de Marie] seront présents. N
e Paul sera absent [environ [deux ou trois] semaines]. Det
f Paul est [à la fois [fier et jaloux] de Marie]. Adj

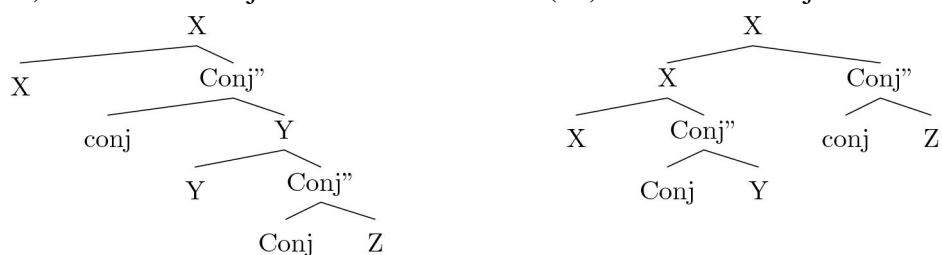
3.3.2.4 Le nombre de termes conjoints

Un dernier argument de Borsley concerne le nombre de termes conjoints dans les structures coordonnées. On sait qu'une coordination comporte un nombre en théorie non borné de conjoints. Or, la syntaxe X-barre est incompatible avec l'idée qu'une tête peut prendre un nombre *non borné* de spécifieurs et/ou de compléments¹⁷, de même qu'elle est incompatible avec l'idée qu'une structure tête-ajout comporte plus d'un ajout (ou plus d'une tête) au même niveau syntagmatique. La seule solution envisageable pour rendre compte des cas de coordinations à plus de deux termes dans une optique X-barre consiste donc à postuler qu'il s'agit en réalité de coordinations binaires récursives, c'est-à-dire de coordinations à deux termes contenant elles-mêmes une ou plusieurs coordinations à deux termes enchâssées. Les arbres suivants illustrent les structures X-barre possibles pour une coordination ternaire.

(46) Structure spécifieur-tête-complément réursive à droite (47) Structure spécifieur-tête-complément réursive à gauche



(48) Structure tête-ajout réursive à droite (49) Structure tête-ajout réursive à gauche



¹⁷ Ce point est contesté par Zoerner (1999), qui propose d'analyser les coordinations ternaires comme des projections "étendues" de la conjonction, à l'image des structures à étages proposées pour les constructions verbales ditransitives de l'anglais (cf. Larson 1988). Une différence importante entre la coordination et les constructions verbales semble avoir échappé à cet auteur : alors que le nombre de termes d'une conjonction est en théorie illimité, il n'existe pas de verbe dont le nombre de compléments serait illimité. L'analyse de Skrabalova (2004), qui admet non seulement des projections étendues (pour les coordinations du type *Paul, et Jean, et Marie*) mais aussi des structures à spécifieurs multiples (pour les coordinations du type *Paul, Jean et Marie*) rencontre le même problème : on peut sans doute accepter qu'une structure endocentrique comporte plus d'un spécifieur (cf. Chomsky 1995). Il semble difficile, en revanche, en l'absence d'arguments empiriques indépendants, d'accepter qu'une structure endocentrique comporte un nombre non borné de spécifieurs.

L'argumentation de Borsley consiste à montrer que si une structure syntaxique binaire (récursive à droite ou à gauche) est plausible pour les coordinations simples du type (50), ou coordinations "polysyndétiques", il n'en va pas de même des coordinations simples du type (51), ou coordinations monosyndétiques, pour lesquelles ni l'une ni l'autre des analyses schématisées en (52) ne semble appropriée¹⁸. Il s'en suit, conclut Borsley, qu'il faut admettre que certaines coordinations au moins peuvent comporter un nombre non borné de termes au même niveau de structure, ce dont ne permettent pas de rendre compte les analyses lexicalistes de type X-barre.

(50) [X conj X (conj X)⁺] = coordination simple polysyndétique
Paul et Jean et Marie

(51) [X X⁺ conj X] = coordination simple monosyndétique
Paul, Jean et Marie

(52) a [[Paul, Jean] et Marie]
b [Paul, [Jean et Marie]]

Plusieurs propriétés amènent Borsley à considérer que les coordinations monosyndétiques à plus de deux termes ne peuvent être analysées en anglais ou en français comme des coordinations binaires, au contraire des coordinations polysyndétiques correspondantes.

D'un point de sémantique d'abord, il est généralement admis que les coordinations polysyndétiques à trois termes autorisent quatre lectures avec la conjonction *et*, comme l'illustrent les paraphrases en (53)¹⁹. Les coordinations monosyndétiques correspondantes n'en autorisent que deux, comme l'illustrent les paraphrases en (54). Autrement dit, aucune lecture hiérarchique où seraient regroupés par juxtaposition le premier et le second terme dans une coordination englobante (52a) ou bien le second et le troisième terme par coordination dans une juxtaposition englobante (52b) ne semble possible avec les coordinations monosyndétiques²⁰.

¹⁸ Sur la distinction descriptive entre coordinations "monosyndétiques" et coordinations "polysyndétiques", voir chapitre 1, section §1.1.2.

¹⁹ Les interprétations (a) et (b) sont en fait loin d'être évidentes. Nous revenons sur ce point à la section §3.3.3.

²⁰ Les données en (i-ii), également discutées par Borsley, vont dans le même sens : si une coordination monosyndétique à plus de deux termes ne peut jamais recevoir une lecture binaire, on comprend qu'il soit difficile d'associer les termes qui la composent à ceux d'un autre ensemble binaire, comme le demande l'adverbe *respectivement* dans les exemples suivants :

(i) Les deux enfants ont été aperçues par Kim et Lee et Sandy, respectivement.

(ii) ??Les deux enfants ont été aperçues par Kim, Lee et Sandy, respectivement.

- (53) Paul et Jean et Marie ont écrit un article.
- a Paul, Jean et Marie ont chacun écrit un article.
(lecture distributive : 3 articles écrits)
 - b Les trois individus Paul, Jean et Marie ont écrit ensemble un article.
(lecture collective : 1 article écrit)
 - c Paul et Jean ont écrit ensemble un article et Marie en a écrit seule un autre.
(lecture hiérarchisée 1 : 2 articles écrits)
 - d Paul a écrit seul un article et Jean et Marie en ont écrit ensemble un autre.
(lecture hiérarchisée 2 : 2 articles écrits)
- (54) Paul, Jean et Marie ont écrit un article.
- a Paul, Jean et Marie ont chacun écrit un article.
(lecture distributive : 3 articles écrits)
 - b Les trois individus Paul, Jean et Marie ont écrit ensemble un article.
(lecture collective : 1 article écrit)
 - c ≠Paul et Jean ont écrit ensemble un article et Marie en a écrit seule un autre.
(lecture hiérarchisée 1 : 2 articles écrits)
 - d ≠Paul a écrit seul un article et Jean et Marie en ont écrit ensemble un autre
(lecture hiérarchisée 2 : 2 articles écrits)

Les possibilités d'interprétation ne soutiennent donc pas, à première vue, l'hypothèse que les coordinations monosyndétiques à plus de deux termes peuvent être analysées comme des coordinations binaires.

Selon Borsley, deux autres propriétés de l'anglais confirment l'idée que ces coordinations ne peuvent être analysées à l'aide d'une structure syntaxique binaire.

Une forme comme *both* peut introduire en anglais une coordination conjonctive à condition que celle-ci soit binaire (55). Borsley observe que cette forme peut apparaître dans une coordination polysyndétique aussi bien devant le premier terme (56a) que devant le second (56b). Ces données s'expliquent bien si ce type de coordination est susceptible d'une analyse binaire. Les regroupements syntaxiques possibles sont schématisés en (57).

(55) both Kim and Lee

- (56) a both Kim and Lee and Sandy
b Kim and both Lee and Sandy

- (57) a [both [Kim] and [Lee and Sandy]]
 b [both [Kim and Lee] and [Sandy]]
 c [[Kim] and both [Lee and Sandy]]

On ne comprend pas immédiatement pourquoi, en revanche, les données en (58) sont mal formées si les coordinations monosyndétiques à plus de deux termes constituent également des structures binaires. On s'attendrait *a priori* à ce que *both* puisse également apparaître devant le premier terme conjoint (avec deux analyses possibles (59a,b)) ou devant le second terme conjoint (59c), contrairement à ce qui est observé.

- (58) a *both Kim, Lee and Sandy
 b *Kim, both Lee and Sandy

- (59) a [both [Kim], [Lee and Sandy]]
 b [both [Kim, Lee] and [Sandy]]
 c [[Kim], both [Lee and Sandy]]

Les constructions à gapping de l'anglais présentent une difficulté supplémentaire pour les analyses syntaxiques binaires. Alors que le second verbe peut être ellipsé ou non dans une coordination polysyndétique à trois termes de type (60a), on constate que la même ellipse est obligatoire avec une coordination monosyndétique à trois termes de type (60b)²¹. Ce contraste se laisse aisément décrire si la coordination est susceptible d'une analyse binaire en (60a) mais non en (60b). Il suffit alors de considérer, suivant les propositions de McCawley (1988), que la règle de gapping en l'anglais s'applique obligatoirement à tous les conjoints d'une coordination à l'exception du premier qui constitue l'antécédent du matériel ellipsé. Le second verbe peut ainsi être réalisé en (60a) lorsque celui-ci constitue le premier conjoint d'une coordination binaire enchâssée. Cette structure binaire n'est pas disponible en revanche en (60b). C'est ce qui explique que le caractère obligatoire de l'ellipse dans le second conjoint.

- (60) a John drank a beer and Alice (drank) a martini and Jean a soda.
 b John drank a beer, Alice (*drank) a martini, and Jane a soda.

La conclusion de Borsley est que les coordinations monosyndétiques à plus de deux termes ne peuvent pas être analysées comme des structures binaires. Elles peuvent comporter deux termes ou plus sans limite de nombre et diffèrent en conséquence des structures endocentriques X-barre qu'elles sont supposées instancier.

²¹ Il semble que ce contraste, qui n'est pas observé en français, ne soit valable que pour un sous-ensemble des locuteurs de l'anglais.

3.3.3 Évaluation interne

Rares sont les chercheurs travaillant dans le cadre de la syntaxe X-barre qui se sont efforcés de répondre aux critiques adressées par Borsley, à l'exception notable de Johannessen (1998, chapitre 4) et Skrabalova (2004, chapitre 2) dans la perspective théorique qui est la leur, c'est-à-dire la théorie des Principes et des Paramètres. Nous retiendrons, quant à nous, deux points potentiellement problématiques, et ce indépendamment d'un cadre théorique particulier, dans l'argumentation développée par Borsley.

Un premier point concerne le problème apparent que pose la généralisation de Wasow pour les analyses lexicalistes. Comme nous l'avons noté en conclusion du chapitre 1, il existe à l'heure actuelle deux façons de capter cette généralisation : on peut faire appel à des règles spécifiques pour calculer les traits du syntagme coordonné ou bien à une théorie générale de l'ellipse. Si l'on adopte la première solution, alors il est vrai que la syntaxe X-barre est mal équipée pour rendre compte de la distribution des coordinations, illustrée par le paradigme en (61-62). Il n'est pas clair en revanche que ce paradigme constitue un obstacle empirique majeur pour les analyses X-barre qui admettent un mécanisme général d'ellipse (voir par exemple récemment Wilder 1997, Johannessen 1998, Hartmann 2000). Rien n'interdit en effet de considérer dans cette optique que seules les coordinations de catégories syntaxiques identiques sont licites, de sorte que les données agrammaticales en (62a-63c,d) sont correctement exclues. Il revient alors à une théorie de l'ellipse de rendre compte des cas tels que (61) où l'on coordonne en apparence des termes de catégories différentes, ainsi que des cas tels que ceux illustrés en (64) où l'on coordonne en apparence des mots non saturés.

- (61) a Paul est [partisan d'une politique sociale] et [respectueux de l'environnement].
(NP + AP)
b Paul est {partisan d'une politique sociale / respectueux de l'environnement}.
- (62) a *[Les partisans d'une politique sociale] et [respectueux de l'environnement] ont manifesté.
b {Les partisans d'une politique sociale / *Respectueux de l'environnement} ont manifesté.
c [Les partisans d'une politique sociale] et [les écologistes] ont manifesté.

- (63) a Nous jugeons Paul [un excellent négociateur] et [notre meilleure chance].
 b Nous considérons Paul [comme un excellent négociateur] et [comme notre meilleure chance].
 c ??Nous jugeons Paul [un excellent négociateur] et [comme notre meilleure chance].
 d ??Nous considérons Paul [un excellent négociateur] et [comme notre meilleure chance].
- (64) a Paul compte [[lire et traduire] Cicéron avec ses élèves]. V
 b On peut se voir [un peu [avant ou après] la réunion]. Prep
 c Travaille-t-il [[plus ou moins] qu'avant] ? Adv
 d [Les [frères et sœurs] de Marie] seront présents. N
 e Paul sera absent [environ [deux ou trois] semaines]. Det
 f Paul est [à la fois [fier et jaloux] de Marie]. Adj

À la suite d'Abeillé (2003a, 2006a), nous verrons au chapitre 4, section §1.1.2.2 que les coordinations de mots non saturés de la forme (64) sont susceptibles de deux analyses : une analyse comme coordination "lexicale" et une autre comme coordination syntagmatique avec ellipse. Une double analyse est requise dans la mesure où il existe à côté de ce type d'exemples des cas non ambigus de coordinations lexicales, de même qu'il existe des cas non ambigus de coordinations syntagmatiques avec ellipse. De fait, la possibilité de coordonner des mots, et non pas seulement des syntagmes, reste une donnée problématique pour les analyses X-barre standard de la coordination. Nous verrons par ailleurs au chapitre 7 qu'une approche à base d'ellipse des coordinations de la forme (61) doit être abandonnée. On maintiendra donc également, en accord avec Borsley, que la possibilité de coordonner des constituants de catégories différentes, et ce seulement dans certains contextes syntaxiques, constitue une donnée problématique pour les analyses X-barre standard de la coordination.

Un deuxième point, plus sérieux, concerne l'argumentation développée au sujet des coordinations à plus de deux termes, qui apparaît, à y regarder de plus près, assez peu convaincante. Borsley défend sur la base d'un différentiel de nature essentiellement sémantique que les coordinations monosyndétiques de la forme $[X X^+ \text{ conj } X]$ ne peuvent être analysées au moyen d'une structure à branchement binaire au contraire des coordinations polysyndétiques de la forme $[X \text{ conj } X (\text{conj } X)^+]$. Ce différentiel est rappelé en (65-66) : les coordinations polysyndétiques autorisent des lectures hiérarchisées où certains des termes conjoints sont regroupés alors que les coordinations monosyndétiques n'autorisent que des lectures plates où tous les termes conjoints sont placés sur le même plan.

- (65) Paul et Jean et Marie ont écrit un article.
- a Paul, Jean et Marie ont chacun écrit un article.
(lecture distributive : 3 articles écrits)
 - b Les trois individus Paul, Jean et Marie ont écrit ensemble un article.
(lecture collective : 1 article écrit)
 - c Paul et Jean ont écrit ensemble un article et Marie en a écrit seule un autre.
(lecture hiérarchisée 1 : 2 articles écrits)
 - d Paul a écrit seul un article et Jean et Marie en ont écrit ensemble un autre.
(lecture hiérarchisée 2 : 2 articles écrits)

- (66) Paul, Jean et Marie ont écrit un article.
- a Paul, Jean et Marie ont chacun écrit un article.
(lecture distributive : 3 articles écrits)
 - b Les trois individus Paul, Jean et Marie ont écrit ensemble un article.
(lecture collective : 1 article écrit)
 - c ≠Paul et Jean ont écrit ensemble un article et Marie en a écrit seule un autre.
(lecture hiérarchisée 1 : 2 articles écrits)
 - d ≠Paul a écrit seul un article et Jean et Marie en ont écrit ensemble un autre
(lecture hiérarchisée 2 : 2 articles écrits)

L'argument est fragile de deux points de vue. Premièrement, rien n'impose d'admettre le postulat traditionnel, implicite chez Borsley, selon lequel les regroupements sémantiques dans les coordinations à plus de deux termes reflètent les regroupements opérés par la syntaxe. Le différentiel observé en (65-66) ne constitue donc pas en soi un argument décisif en faveur d'une structure syntaxique ou d'une autre. On peut par ailleurs douter de la généralité de ce différentiel sémantique en français, comme nous le montrons à présent.

Les exemples qu'examine Borsley mettent en jeu des noms propres, qu'il est difficile de juxtaposer indépendamment de la coordination (67).

- (67) a Paul, Jean et Marie ont écrit un article.
b ??Paul, Jean ont écrit un article.

Comme nous l'avons noté au chapitre 1, il existe cependant d'autres cas où la juxtaposition de deux NP est plus naturelle, comme l'illustrent les exemples suivants.

- (68) a [Paul aimait [les livres, la musique], mais il avait horreur des mondanités].
(Noailly 1986)
- b [J'ai pris [l'avion, un taxi], et me voilà].
(Noailly 1986)
- (69) a Malgré [la mise en place de nouveaux comités interministériels mensuels sur l'Europe, les efforts pour mieux associer le Parlement aux travaux du conseil des ministres européens], personne ne semble avoir à Paris d'idées bien précises sur la relance de l'Union. (Le Monde, 09/05/06)
- b [Effets de glace, sols en verre] créaient des univers mouvants, lumineux, impalpables. (Le Monde, 11/04/06)

Ce type de juxtaposition peut-il fonctionner comme argument sémantique d'une conjonction dans une coordination plus large? La réponse à cette question est loin d'être claire. Certains locuteurs jugent les données en (70) incompréhensibles tandis que d'autres s'en accommodent, en signalant néanmoins qu'elles sont peu naturelles.

- (70) a % A l'opposé l'un de l'autre, l'homme rural et le citadin aiment respectivement [[la chasse, la pêche] et [les sorties mondaines]], mais s'entendent malgré tout fort bien.
- b % A l'opposé l'un de l'autre, le citadin et l'homme rural aiment respectivement [[les sorties mondaines], [la pêche et la chasse]], mais s'entendent malgré tout fort bien.

Un système de préférences plutôt qu'une contrainte grammaticale "dure" semble ici à l'œuvre²². Une lecture plate (distributive ou collective) est préférée à une lecture hiérarchisée pour les coordinations monosyndétiques à plus de deux termes de la forme [X X⁺ conj Z], tandis qu'une lecture hiérarchisée est préférée à une lecture plate (collective ou distributive) pour les coordinations polysyndétiques à plus de deux termes de la forme [X conj X (conj X)⁺]. Le caractère étrange des exemples suivants illustre ce deuxième point, négligé par Borsley.

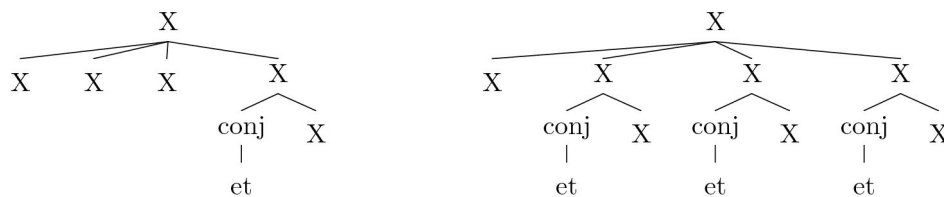
- (71) a (?)?Les trois articles ont été rédigés respectivement par Jean, et Pierre, et Marie. (lecture distributive : 3 articles écrits)
- b (?)?Jean, et Pierre, et Marie ont rédigé à trois un article.
(lecture collective : 1 article écrit)

²² Il est probable que les découpages prosodiques permettent ici d'infléchir le choix en faveur d'une analyse ou d'une autre.

Il semble bien qu'en cas de coordination à plus de deux termes, il n'y a pas plus de raisons d'exclure sémantiquement une analyse binaire des coordinations monosyndétiques qu'il n'y a de raisons d'exclure sémantiquement une analyse ternaire (distributive ou collective) des coordinations polysyndétiques en français. Il apparaît dès lors difficile de tirer argument des données discutées par Borsley en faveur d'une structure ou d'une autre. On peut penser que ce système de préférences est également mis en œuvre en anglais; une hypothèse qui demande à être vérifiée. Si c'est le cas, les autres propriétés examinées par Borsley concernant la distribution de *both* et les données du gapping en anglais n'apparaissent guère plus convaincantes.

Nous concluons que le nombre à première vue illimité de termes conjoints dans les coordinations simples ne constitue pas en l'état un argument contre une analyse X-barre de la coordination. Plus généralement, il n'est pas clair que des arguments empiriques indépendants d'un cadre théorique permettent de déterminer la structure appropriée pour les coordinations simples à plus de deux termes. On peut penser, suivant la tradition, que les regroupements sémantiques, éventuellement couplés à des indices prosodiques, reflètent les regroupement opérés par la syntaxe. Il faut alors admettre qu'il existe des structures coordonnées à branchement n-aire (pour les lectures plates distributives et collectives) à côté des structures récursives à branchement binaire (pour les lectures hiérarchisées). Mais on peut alternativement penser que la syntaxe et l'interprétation sont partiellement disjointes en ce domaine. Deux possibilités sont dès lors envisageables suivant qu'on associe aux coordinations simples une structure à branchement binaire (la seule solution possible si l'on maintient une structure X-barre) ou bien par défaut une structure à branchement n-aire (cf. (72) et (73)), en autorisant néanmoins les structures récursives binaires pour les cas syntaxiquement justifiés, tels que ceux illustrés en (74) et (75).

(72) Coordination simple monosyndétique (73) Coordination simple polysyndétique



- (74) a Il invitera [[Paul ou Jean] et Marie]
 b Il invitera [Paul ou [Jean et Marie]]
 c Il invitera [[Paul et Jean] ou Marie]
 d Il invitera [Paul et [Jean ou Marie]]

- (75) a Il aimerait habiter _{pp}[à _{NP}[Londres ou New York] ou à Venise]
 b Il aimerait habiter _{pp}[à Londres ou à _{NP}[New York ou Venise]]

Dans cette thèse, nous adopterons la dernière approche, qui permet, comme nous le verrons plus loin au chapitre 3, section §3.2 et au chapitre 6, section §4 de capter de manière maximale simple la réalisation obligatoire de la conjonction devant chaque terme conjoint dans les coordinations à redoublement à plus de deux termes.

3.3.4 Synthèse

Nous avons repris les principales critiques avancées par Borsley (1994, 2005a, 2005b) à l'encontre des analyses qui cherchent à assimiler la coordination à une structure endocentrique X-barre de type spécifieur-tête-complément ou de type tête-ajout. La structure spécifieur-tête-complément requiert des opérations additionnelles sur les traits qui ne sont pas admises (ou du moins nulle part formulées explicitement) dans la théorie des Principes et des Paramètres pour capter la généralisation de Wasow qui règle la distribution des coordinations. Cette structure ne prévoit pas, en outre, la position médiane de la conjonction (s'il est vrai que celle-ci constitue bien un mot et non un affixe) dans les langues SOV telles que le coréen ou le japonais. À l'inverse, la structure tête-ajout prévoit correctement l'ordre des mots observés mais ne permet pas de capter la généralisation de Wasow. Enfin, ni l'une ni l'autre de ces structures n'apparaît compatible telle quelle avec le fait qu'il est possible de coordonner des mots non saturés aussi bien que des syntagmes.

3.3.5 Évaluation externe : les limites du schématisme X-barre

Comme on le voit, les tentatives de réduction de la coordination à une structure X-barre standard n'aboutissent nullement en l'état à une théorie plus simple de la grammaire comme on a pu le proposer. Quelle conclusion faut-il en tirer ? La réponse à cette question n'est pas si aisée qu'il y paraît. On peut penser que les problèmes pointés par Borsley témoignent du caractère tout à fait spécifique de la coordination par rapport aux autres structures syntaxiques de la grammaire, mais on peut également penser, comme nous le montrons à présent, que ces problèmes témoignent plus généralement de l'adéquation empirique de la syntaxe X-barre standard comme modèle de représentation des structures endocentriques.

Nous avons vu que le nombre à première vue illimité de termes conjoints ne constitue pas une réelle difficulté pour les analyses lexicalistes. Nous avons signalé par ailleurs aux sections §2.1 et §3.3.2.2 la possibilité d'analyser certaines conjonctions en japonais et en coréen comme des affixes syntagmatiques échappant de fait aux règles de linéarisation usuelles qui ordonnent les dépendants par rapport à la tête. Nous montrons brièvement à présent que les seules révisions du modèle X-barre requises pour rendre

compte des propriétés générales des coordinations simples peuvent en fait être justifiées de façon indépendante.

3.3.5.1 La combinatoire des mots en syntaxe

Il n'est pas clair tout d'abord que la possibilité pour les conjonctions de sélectionner comme dépendants des mots non saturés, et non pas seulement des syntagmes saturés, distingue ces dernières des têtes usuelles. On a ainsi proposé indépendamment des phénomènes de coordination de relâcher la contrainte du modèle X-barre qui interdit aux mots non saturés de fonctionner comme dépendants d'une tête lexicale. Les arguments empiriques avancés en faveur de cette proposition se fondent sur deux ensembles de propriétés observées dans diverses langues :

(i) certains contrastes de placement entre les compléments ou les ajouts "nus" (c'est-à-dire de catégorie X⁰) et les compléments ou les ajouts syntagmatiques (c'est-à-dire de catégorie X^P) (voir Sells 1994 et Toivonen 2003 pour des propositions en LFG, Pollard & Sag 1987, Arnold & Sadler 1994 et Abeillé & Godard 1998, 1999, 2000a, 2001, 2004, 2006a pour des propositions en HPSG).

(ii) les phénomènes de monoclausalité dans les tours à prédicat complexe (voir notamment Abeillé & Godard 1994, 1996, 2000b, 2002, 2003b, Abeillé *et al.* 1998a,b, Alsina 1996, Hinrichs *et al.* 1998).

Les données en (75-76) illustrent le contraste entre compléments nus et compléments syntagmatiques. Les données en (75) empruntées à Pollard & Sag (1987 : 177) montrent que certaines positions sont réservées aux compléments lexicaux en anglais. Les données en (76) empruntées à Abeillé & Godard (2000a) montrent à l'inverse que certaines positions sont réservées aux compléments syntagmatiques.

(75) a I looked (*right) up the answer.
b I looked the answer (right) up.

(76) a Paul rendra demain (un dernier) hommage aux victimes.
b Paul rendra demain aux victimes *(un dernier) hommage.

Enfin, les données en (77), empruntées à Abeillé & Godard (2003b), illustrent la monoclausalité des constructions à auxiliaire de temps dans les langues romanes. Les compléments cliticisés s'attachent au verbe auxiliaire et non au participe dont ils constituent les arguments, une contrainte qui s'explique bien si l'on admet que le verbe auxiliaire prend comme argument non pas un groupe verbal mais un V non saturé au participe passé, c'est-à-dire un mot, ainsi que les arguments de celui-ci par héritage.

- (77) a Jean ne l'a pas vu / *n'a pas le vu.
 b Giovanni non lo ha visto/*non ha lo visto / *vistolo. (italien)
 c Ion nu l-a văzut / *nu a-l-văzut / *nu a văzutu-l. (roumain)
 d O João não o tem visto/ * não tem-no visto/ * não tem visto-o.
 (portugais europ.)
 e Juan no lo ha visto/ * no ha lo visto/ * no ha vistolo. (espagnol)
 f En Joan no l'ha vist/ * no ha el-vist/ * no ha vist-el. (catalan)

Si l'analyse de ces données est correcte, la possibilité de combiner les conjonctions à des mots, et non pas seulement à des syntagmes, ne constitue pas une propriété spécifique de la coordination par rapport aux autres structures endocentriques de la grammaire.

3.3.5.2 La notion de tête et la propagation des traits dans un syntagme

Nous avons vu qu'une analyse qui fait de la conjonction la tête de la coordination dans son ensemble requiert des règles additionnelles pour rendre compte de la distribution des coordinations. Il n'est pas clair que ces règles séparent la coordination des autres structures endocentriques dès lors que l'on précise la notion de "tête fonctionnelle" et les principes de propagation de traits qui lui sont associés.

A la suite de divers travaux, nous avons proposé à la section §2.3 d'analyser les catégories mineures (complémenteurs, déterminants, etc) comme des têtes déficientes, au sens où la plupart des propriétés qu'elles transmettent au syntagme projeté sont héritées du terme qu'elles sélectionnent. On rend ainsi compte du fait que la distribution d'un syntagme construit sur une catégorie mineure, par exemple un complémenteur, est contrainte non seulement par cette catégorie (78) mais aussi par le constituant avec lequel elle se combine (79).

- (78) a Paul refuse {que Marie vienne / *Marie vienne}.
 b Paul refuse {de venir / *venir}.
- (79) a Paul refuse {que Marie vienne / *que Marie viendra}.
 b Paul espère {*que Marie vienne / que Marie viendra}

Suivant Paritong (1992), on peut dès lors penser qu'un mécanisme d'héritage apparenté est mis en jeu dans les coordinations. Si la conjonction, en tant que tête, hérite la plupart de ses propriétés syntaxiques des termes conjoints qu'elle prend comme compléments, on comprend mieux que la distribution d'une coordination de NP corresponde à celle d'un NP, la distribution d'une coordination de AP à celle d'un AP, etc. Il est vrai que cette proposition ne rend pas compte en l'état des cas où les termes conjoints ont des

propriétés conflictuelles (partie du discours, mode, etc). Comme nous le verrons au chapitre 6, une opération sur les traits syntaxiques des conjoints autre que l'unification est requise pour représenter les coordinations de termes dissemblables. Cette opération est généralement définie sur le noeud mère d'une construction dédiée à la coordination (cf. Sag *et al.* 1985, Gazdar *et al.* 1985) mais il est clair qu'on pourrait sans difficulté considérer qu'elle est définie au niveau lexical de la conjonction (voir à ce propos l'analyse de Paritong présentée à la sous-section suivante).

Si les révisions du modèle X-barre esquissées ici sont légitimes, il faut conclure qu'aucune des propriétés des coordinations simples n'apparaît clairement incompatible avec une analyse qui fait de la conjonction la tête et des termes conjoints des dépendants. La possibilité d'une analyse lexicaliste alternative de la coordination hors du cadre X-barre standard doit donc être envisagée.

3.4 Une analyse lexicaliste alternative des coordinations simples

Nous prendrons pour illustration l'analyse proposée par Paritong (1992) en HPSG²³. Rien n'interdit *a priori* d'envisager une analyse similaire dans une grammaire catégorielle qui décompose ses catégories en traits (cf. Uszkoreit 1986) ou encore dans une grammaire de dépendance. Simplement, de telles analyses n'ont pas à notre connaissance été développées de façon détaillée pour rendre compte des problèmes qui nous intéressent ici. Nous nous bornerons donc à discuter l'existant en laissant de côté le possible. On présupposera une certaine familiarité avec l'architecture formelle et théorique du cadre HPSG ainsi que ses conventions notationnelles en renvoyant le lecteur au chapitre 6, section §1 pour une présentation du modèle. L'objectif n'étant pas ici de construire un fragment de grammaire formalisé mais d'illustrer une analyse possible, nous utilisons des représentations simplifiées par rapport aux propositions originales des auteurs cités.

Paritong (1992) reprend l'hypothèse qu'une structure coordonnée comporte deux niveaux de constituance et propose que la conjonction constitue la tête de la coordination dans son ensemble. L'idée directrice est qu'il est possible de déduire les propriétés particulières des coordinations simples des propriétés lexicales des conjonctions dès lors que l'on se dote d'une théorie formalisée de la notion de tête fonctionnelle.

La théorie à laquelle se réfère Paritong est celle de K. Netter (cf. Netter 1994). L'idée de Netter est la suivante : alors que les catégories majeures déterminent uniformément la syntaxe externe du syntagme projeté, les catégories mineures fonctionnent de façon

²³ Pour une adaptation de l'analyse aux données du français et un certain nombre d'extensions, voir Mela & Fouqueré (1996a, 1996b).

parasite en ce qu'elles héritent du complément qu'elles sous-catégorisent la plupart des propriétés syntaxiques qu'elles transmettent au syntagme. On rend ainsi compte du fait qu'un syntagme construit sur une catégorie mineure présente généralement un mixte des propriétés de ses constituants immédiats tout en préservant une définition homogène de la notion de tête comme gouverneur d'une part et comme constituant distingué pour la propagation d'informations grammaticales d'autre part (voir section §2.3).

L'analyse est modélisée en HPSG en distinguant pour toutes les catégories deux ensembles de spécifications syntaxiques sous l'attribut HEAD. Cet attribut rassemble, on le rappelle, les propriétés syntaxiques obligatoirement partagées entre un syntagme endocentrique et son constituant tête, conformément au Principe des traits de tête de Pollard & Sag (1994 : 34). Toutes les catégories lexicales et syntagmatiques de la grammaire sont ainsi simultanément définies pour des traits de tête "majeurs" (attribut MAJOR) tels que la partie du discours, le mode verbal, les traits d'accord, etc, et des traits de tête "mineurs" (attribut MINOR), tels que la forme lexicale du complémenteur ou de la préposition, qui peuvent, comme tous les traits de tête, faire l'objet d'une sélection par un prédicat (cf. en français les contrastes *Paul refuse de / *à lire ce livre; Paul commence à / *de lire ce livre*). Cette contrainte générale sur les traits de tête est représentée par la description partielle en (80), que doivent satisfaire toutes les instances de signes linguistiques, c'est-à-dire toutes les unités de type *sign*.

$$(80) \quad \textit{sign} \Rightarrow \left[\text{SYNSEM} \mid \text{LOCAL} \mid \text{CATEGORY} \mid \text{HEAD} \left[\begin{array}{l} \text{MINOR} \dots \\ \text{MAJOR} \dots \end{array} \right] \right]$$

Le caractère parasite des catégories mineures est capté par la contrainte schématisée en (81). Cette contrainte dit que pour toute instance de signe fonctionnel (c'est-à-dire de valeur *funct-cat* pour le trait CATEGORY), les traits de tête majeur de ce signe doivent être identiques au traits de tête majeurs du complément que ce signe sélectionne (SUBCAT), comme l'indique le partage de la valeur $\boxed{2}$ ²⁴.

$$(81) \quad \textit{funct-cat} \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\begin{array}{l} \text{MINOR} \boxed{1} \\ \text{MAJOR} \boxed{2} \end{array} \right] \\ \text{SUBCAT} \langle \left[\text{HEAD} \mid \text{MAJOR} \boxed{2} \right] \rangle \end{array} \right]$$

Si l'on prend l'exemple d'un complémenteur comme *de* en français, on aura donc une entrée lexicale simplifiée de la forme (82). Le complémenteur hérite ses propriétés ma-

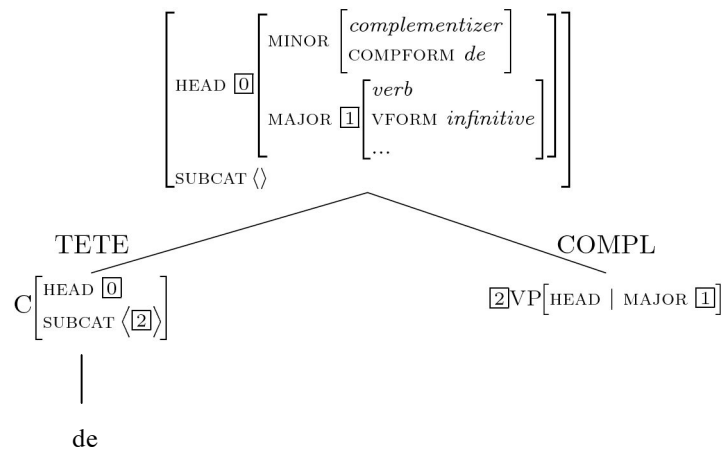
²⁴ On rappelle que les valeurs numériques ou les lettres encadrées (*tags* en anglais) constituent des variables sur des structures de traits. La coindexation signifie l'identité quelle que soit la valeur qui instancie la variable.

jeunes du complément verbal qu'il sélectionne et introduit ses propres spécifications sous l'attribut MINOR. Suivant les principes régissant la combinatoire syntaxique en HPSG (voir chapitre 6), on peut combiner ce complémenteur et une infinitive dans une structure tête-compléments. On autorisera ainsi des structures simplifiées telles que celle illustrée en (83), qui donne accès simultanément au niveau du syntagme aux propriétés du complémenteur et à celles du complément avec lequel ce complémenteur se combine.

(82)

$$\left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\begin{array}{l} \text{MINOR} \left[\begin{array}{l} \text{complementizer} \\ \text{COMPFORM } de \end{array} \right] \\ \text{MAJOR } \underline{1} \end{array} \right] \\ \text{SUBCAT} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \mid \text{MAJOR } \underline{1} \left[\begin{array}{l} \text{verb} \\ \text{VFORM } \textit{infinitive} \\ \dots \end{array} \right] \end{array} \right] \right\rangle \end{array} \right]$$

(83)



Paritong propose d'étendre l'analyse de Netter aux conjonctions en leur associant une entrée lexicale schématique de la forme (84).

(84) Entrée lexicale schématique associée aux conjonctions :

$$\left[\begin{array}{l} \text{SYNSEM} \mid \text{LOCAL} \mid \text{CATEGORY} \\ \text{LEX} + \\ \text{HEAD} \left[\begin{array}{l} \text{MINOR } \textit{conj} \\ \text{MAJOR } \underline{3} \mid \underline{3} = f(\underline{1}, \underline{2}) \end{array} \right] \\ \text{SUBCAT} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\text{MAJOR } \underline{1} \right] \right], \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\text{MAJOR } \underline{2} \right] \right] \right\rangle \oplus \underline{4} \end{array} \right]$$

Les propriétés de cette entrée sont les suivantes :

(i) la conjonction sélectionne deux arguments syntaxiques (trait SUBCAT). On admet donc, à l'image des analyses X-barre, un schéma de coordination binaire quel que soit le nombre de termes conjoints²⁵. On notera en outre que la catégorie des arguments sélectionnés n'est pas précisée. On autorise donc des coordinations de catégories variées.

(ii) les arguments de la conjonction doivent être de même valence, comme l'indique le partage de la variable $\boxed{4}$ en valeur du trait SUBCAT des termes conjoints. Cette valeur constitue une variable de liste : elle peut correspondre à une liste vide, auquel cas les termes conjoints constituent des syntagmes saturés, ou à une liste non vide, auquel cas les termes conjoints correspondent à des prédicats non saturés. Crucialement, cette valeur est héritée par la conjonction, comme l'indique la concaténation de la variable $\boxed{4}$ à la liste SUBCAT de la conjonction. On autorise ainsi la coordination de syntagmes aussi bien que la coordination de mots tout en s'assurant que dans ce deuxième cas, les termes conjoints imposent des restrictions compatibles sur leurs arguments, conformément à la généralisation de Wasow²⁶.

(iii) Les informations véhiculées par la conjonction dans l'attribut HEAD s'organisent en deux ensembles. La conjonction introduit ses propres traits de tête mineurs tandis que ses traits de tête majeurs constituent le résultat d'une fonction f prenant en compte les traits de tête majeurs des termes conjoints. On représente ainsi le fait que la distribution d'une coordination dépend de la distribution de ses termes en laissant en suspens la définition précise de l'opération formelle sur les traits requise lorsque les traits de tête majeurs des conjoints diffèrent²⁷ (sur ce point, voir chapitre 6).

Paritong pose deux règles additionnelles de précedence linéaire qui permettent d'assurer que la conjonction se combine d'abord au terme à sa droite avant de se combiner au terme à sa gauche. La règle (85a) impose qu'un mot de type *conj* précède toutes les autres catégories de même niveau syntagmatique. On exclut ainsi une structure plate pour la coordination avec les termes conjoints de part et d'autre de la conjonction. La règle (85b) impose qu'un syntagme dont les traits mineurs sont de type *conj* suit au contraire

²⁵ Paritong associe dans cette optique une structure récursive aux coordinations monosyndétiques de la forme $[X, Y \text{ conj } Z]$ avec les deux premiers conjoints regroupés dans une coordination enchâssée projetée par une conjonction vide. Nous laissons ici ces tours de côté.

²⁶ Une contrainte devrait être ajoutée afin de garantir que la conjonction se combine d'abord avec ses propres arguments avant de se combiner avec les arguments qu'elle hérite de ceux-ci. Sur ce point, voir Abeillé (2006a) et ici même, chapitre 6, section §2.

²⁷ Il est bien évident que lorsque les traits de tête majeurs des termes conjoints sont identiques, les traits de tête majeurs de la conjonction sont les mêmes, autrement dit $f(\boxed{1}, \boxed{2}) = \boxed{1}$ si $\boxed{1} = \boxed{2}$.

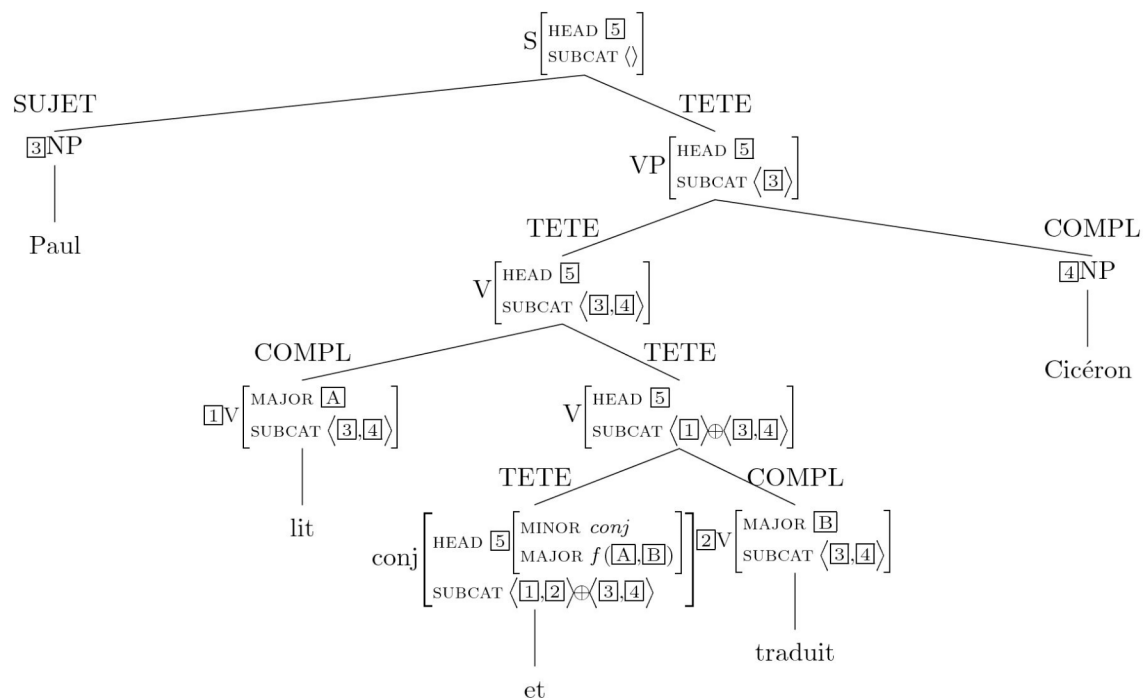
toutes les autres catégories de même niveau syntagmatique. On garantit ainsi que dans des langues comme l'anglais ou le français, le syntagme conjoint apparaît toujours à droite du terme auquel il se combine²⁸.

(85) règles de précedence linéaire

- a $\left[\begin{array}{l} \text{HEAD } | \text{ MINOR } conj \\ \text{LEX } + \end{array} \right] < X$
- b $X < \left[\begin{array}{l} \text{HEAD } | \text{ MINOR } conj \\ \text{LEX } - \end{array} \right]$

L'analyse générale d'une phrase comportant une coordination de mots non saturés est illustrée par l'arbre en (86).

(86) Exemple d'analyse d'une phrase



En définissant la conjonction comme une tête déficiente, l'analyse proposée par Paritong permet, comme on le voit, d'éviter les principaux défauts des analyses lexicalistes X-barre tout en en préservant les avantages : les principes généraux de la théorie grammaticale s'appliquent aux constructions coordonnées et une coïncidence maximale entre la notion de tête syntaxique et celle d'opérateur sémantique est préservée.

²⁸ La contrainte (85b) est trop générale en l'état. Elle garantit, comme on le souhaite, que le syntagme conjoint suit tous les autres constituants de même niveau mais aussi, contrairement aux faits, que la coordination dans son ensemble suit tous les autres constituants de même niveau. Il serait aisé de remédier à ce problème en précisant davantage la description en (85b). Nous laissons ce point de détail de côté.

4. Conclusion

Il semble assez clair qu'une coordination comporte deux niveaux de structure syntaxique. Nous avons montré dans ce chapitre qu'une analyse endocentrique des syntagmes de la forme [conj X], ou syntagmes conjoints, qui fait de la conjonction la tête et du terme subséquent un complément est empiriquement justifiée. Bon nombre de linguistes en concluent sans plus d'arguments empiriques que la coordination dans son ensemble constitue également une structure endocentrique, établissant en cela une rupture avec les analyses traditionnelles qui voient dans la coordination un mode d'organisation syntaxique spécifique. Nous avons essayé de montrer dans ce chapitre que la question du statut syntaxique spécifique ou non de la structure coordonnée dans son ensemble dans la grammaire est plus délicate que ne le laissent paraître les débats récents. Il est vrai, comme l'a bien montré Borsley (1994, 2005a, 2005b), que les propriétés des coordinations simples sont difficiles à concilier avec les hypothèses qui sous-tendent le schématisme X-barre standard. On peut douter cependant que ce schématisme constitue, du moins tel qu'il est conçu actuellement, une représentation empiriquement adéquate des structures endocentriques. De fait, la plupart des révisions du modèle X-barre requises pour représenter adéquatement les coordinations simples semblent pouvoir être justifiées de manière indépendante. Suivant les propositions de Paritong (1992), nous avons montré qu'il est possible de formuler une analyse lexicaliste alternative de ces coordinations qui échappent aux critiques avancées à l'encontre des analyses X-barre. Il faut dès lors conclure que les propriétés des coordinations simples ne permettent pas de trancher en faveur d'une approche constructionnelle ou d'une approche lexicaliste de la coordination en général. Comme nous allons le voir dans le chapitre à venir, la prise en compte des coordinations à redoublement permet de résoudre la question : seule une approche constructionnelle permet de décrire adéquatement les propriétés de ces dernières. Étant admis par ailleurs que les coordinations simples et les coordinations à redoublement forment une classe naturelle en syntaxe, une approche lexicaliste de la coordination en général doit, de fait, être abandonnée.

Chapitre 3
L'analyse syntaxique
des coordinations
à redoublement

Sommaire du chapitre

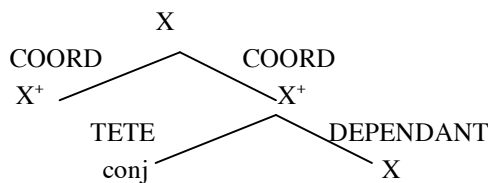
| | |
|---|-----|
| 0. Introduction | 106 |
| 1. Analyses syntaxiques proposées | 107 |
| 1.1 Analyses symétriques | 107 |
| 1.2 Analyses asymétriques | 108 |
| 2. Falsification des analyses asymétriques | 109 |
| 2.1 Conjonctions initiales et adverbes | 109 |
| 2.1.1 Les données des langues germaniques | 109 |
| 2.1.2 Évaluation des arguments | 111 |
| 2.1.3 Les données du français | 112 |
| 2.2 Conjonctions initiales et têtes fonctionnelles | 117 |
| 2.2.1 L'absence d'arguments syntaxiques en faveur d'une structure asymétrique | 118 |
| 2.2.1.1 Coordinations à redoublement et distributivité | 118 |
| 2.2.1.2 Coordinations à redoublement et négation | 121 |
| 2.2.2 Les données du français | 122 |
| 2.2.2.1 Distribution des conjonctions | 122 |
| 2.2.2.2 Distribution et interprétation des adverbes | 124 |
| 2.3 Remarques à propos des coordinations à marqueur initial | 125 |
| 2.4 Synthèse | 128 |
| 3. Conséquences sur l'analyse générale de la coordination | 128 |
| 3.1 Une solution lexicaliste | 129 |
| 3.1.1 Explicitation de l'analyse dans une grammaire HPSG | 130 |
| 3.1.2 Critique de la modélisation | 134 |
| 3.2 L'alternative constructionnelle | 137 |
| 4. Conclusion générale | 141 |

0. Introduction

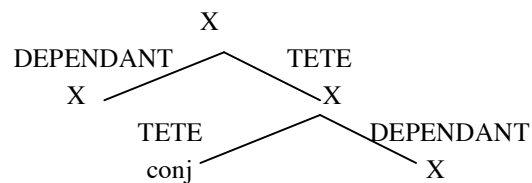
Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, les propriétés des coordinations simples en (1) ne permettent pas à elles seules de déterminer l'analyse syntaxique appropriée pour la coordination en général. On peut penser, suivant en cela la tradition, que la coordination constitue un mode d'organisation syntaxique spécifique (approche constructionnelle), comme cela est illustré en (2), ou bien qu'il s'agit d'une structure endocentrique ordinaire dont la conjonction constitue la tête (approche lexicaliste), comme cela est illustré en (3).

- (1) a Paul a appris [l'espagnol, (et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [l'espagnol, (ou) l'italien, ou le portugais].
c Paul ne veut plus apprendre [l'espagnol, (ni) l'italien, ni le portugais].

(2) Approche constructionnelle



(3) Approche lexicaliste



Dans ce chapitre, nous établissons l'analyse syntaxique des coordinations à redoublement illustrées en (4). Comme nous le montrons en détail, seule une approche constructionnelle permet de capter de façon satisfaisante les propriétés élémentaires de ces coordinations. Étant admis que coordinations simples et coordinations à redoublement forment une classe naturelle en syntaxe, nous concluons qu'une approche lexicaliste de la coordination en général doit être abandonnée.

- (4) a Paul a appris [et l'espagnol, et l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [ou (bien) l'espagnol, ou (bien) l'italien, ou (bien) le portugais].
c Paul ne veut plus apprendre [ni l'espagnol, ni l'italien, ni le portugais].
d Paul apprendra [soit l'espagnol, soit l'italien, soit le portugais].

Organisation du chapitre

Le chapitre est composé de trois sections. Nous explicitons à la section §1 les analyses syntaxiques proposées pour rendre compte des coordinations à redoublement. Il est généralement admis que ces constructions mettent en jeu une structure symétrique dans laquelle la conjonction est répétée devant chaque terme conjoint. Plus récemment, on a proposé cependant d'assigner un statut spécifique à la conjonction initiale, ainsi conçue

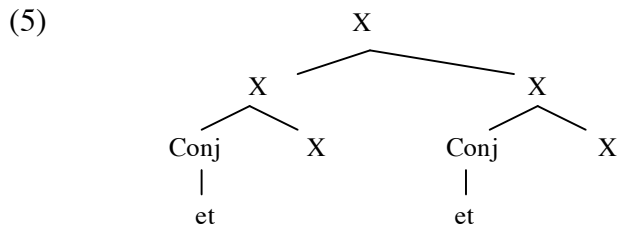
comme une forme adverbiale ou une tête fonctionnelle distincte des conjonctions subséquentes. Sur la base d'arguments empiriques relativement indépendants des cadres théoriques particuliers, nous montrons dans la section §2 que ni l'une ni l'autre de ces analyses asymétriques ne s'appliquent aux coordinations à redoublement du français. Partant, il faut admettre l'existence dans la grammaire de structures coordonnées symétriques où la conjonction apparaît redoublée devant chaque terme conjoint, y compris le premier. Nous évaluons en détail dans la section §3 les conséquences de ce résultat sur une théorie générale de la coordination. Il apparaît qu'une analyse symétrique des coordinations à redoublement est incompatible avec une approche lexicaliste de la coordination. Pour le démontrer, nous mobilisons le langage HPSG comme outil d'explicitation. Une analyse symétrique se laisse en revanche aisément modéliser dans le cadre d'une approche constructionnelle. Nous mobilisons à cet effet une version simplifiée du traitement syntagmatique de la coordination proposé en GPSG. Insistons sur le fait que le traitement ainsi esquissé n'est pas représentatif de l'analyse que nous proposons plus loin au chapitre 6. Il s'agit simplement ici d'illustrer plus précisément le potentiel descriptif d'une approche constructionnelle. Sur la base de ces observations, nous concluons qu'une approche lexicaliste de la coordination doit être abandonnée : coordinations simples et coordinations à redoublement relèvent d'un mode d'organisation syntaxique spécifique distinct des schémas de dépendance organisés autour d'une tête. La coordination impose ainsi d'admettre qu'il existe à côté des propriétés "projetées" par les unités lexicales des propriétés purement configurationnelles. Ce résultat est en accord avec les hypothèses des grammaires de constructions contemporaines.

1. Analyses syntaxiques proposées

On trouve dans la littérature deux schémas d'analyse syntaxique des coordinations à redoublement, suivant qu'on assigne un statut spécifique ou non à la conjonction initiale par rapport aux conjonctions subséquentes.

1.1 Analyses symétriques

À l'observation, les coordinations à redoublement mettent en jeu un phénomène de répétition : la conjonction finale apparaît réitérée devant chaque terme y compris le premier. Étant admise l'analyse des syntagmes conjoints proposée au chapitre 2, le traitement syntaxique qui vient dès lors le plus naturellement à l'esprit consiste à associer à ces constructions une structure symétrique telle que celle illustrée en (5) (voir dans divers cadres théoriques Ross 1967, Lakoff & Peters 1969, Gross 1973, Bègue 1977, Sag *et al.* 1985, Miller 1992, Piot 1995, 2000, Progovac 1998b).



1.2 Analyses asymétriques

Plus récemment, on a proposé de distinguer du point de vue lexical mais aussi combinatoire la conjonction initiale des conjonctions subséquentes. D'un point de vue général, on peut considérer que ce type d'analyse asymétrique poursuit de façon explicite ou implicite trois objectifs majeurs :

(i) unifier la description du français et d'autres langues où le marqueur initial de la coordination se présente sous une forme différente des conjonctions subséquentes (cf. les disjonctions *either ... or* en anglais, *enten... eller* en norvégien et *entweder... oder* en allemand, à côté des disjonctions *ou...ou* et *soit...soit* du français).

(ii) représenter sans distorsion entre les différentes composantes de la grammaire les propriétés interprétatives des diverses coordinations introduites par un marqueur à l'aide d'une structure opérateur-argument où le marqueur initial, en tant qu'opérateur, modifie la sémantique du terme qu'il introduit.

(iii) préserver une approche lexicaliste de la coordination; un traitement des formes initiales *et*, *ou*, *ni*, *soit* comme conjonctions combinées au premier terme conjoint apparaît en effet difficile à concilier avec l'idée que la coordination constitue une structure endocentrique ordinaire, comme nous le verrons à la section §3.1.

Deux types d'analyses asymétriques ont ainsi été explorées. Les premières cherchent à assimiler les conjonctions initiales, et plus généralement les divers marqueurs que l'on rencontre à l'initiale d'une coordination, à des formes adverbiales (voir Johannessen 1998, 2005 et de façon plus réservée concernant l'extension de l'analyse à d'autres langues que l'anglais les travaux de Hendriks 2001, 2003, 2004). D'autres travaux se limitent à certaines seulement des coordinations à marqueur initial, souvent sans préciser si l'analyse esquissée s'étend ou non aux autres structures pertinentes. Kayne (1994), Zwarts (1995), Zoerner (1999), Skrabalova (2004) et de Vries (2005) proposent ainsi dans le cadre de la théorie des Principes et des Paramètres de traiter des marqueurs initiaux tels que *et* comme des têtes fonctionnelles sans spécifieur (ou à spécifieur vide) prenant la coordination dans son ensemble comme complément. On trouve une analyse

apparentée chez de Swart (2001) qui propose, dans une perspective non formalisée, de traiter le marqueur *ni* à l'initiale de la coordination comme un opérateur négatif qui s'applique à la structure coordonnée dans son ensemble, à l'image d'une négation de constituant.

Nous examinons plus en détail dans ce qui suit ces différentes analyses asymétriques. Nous montrons qu'aucun des arguments empiriques avancés, lorsque ces arguments sont pertinents pour la syntaxe, ne s'appliquent au français, avant de présenter ensuite de nouvelles données en faveur d'une structure symétrique.

2. Falsification des analyses asymétriques

2.1 Conjonctions initiales et adverbes

Examinons d'abord l'analyse asymétrique proposée initialement par Johannessen (1998), et développée plus en détail par Hendriks (2001, 2003, 2004) et Johannessen (2005).

2.1.1 Les données des langues germaniques

Du point de vue syntaxique, l'analyse des marqueurs initiaux comme formes adverbiales se fonde sur deux faits observés dans les langues germaniques :

(i) Dans les langues dites "V2" telles que le norvégien, les marqueurs introduisant une coordination de phrases principales partagent avec les adverbes la propriété de pouvoir apparaître dans le champ topologique initial, le verbe apparaissant alors en seconde position comme cela est attendu dans une phrase principale (comparer (6a) et (6b)) (cf. Johannessen 1998, 2005).

(6) a Både gikk Per til jobben, og Marit tok trikken
et marcher.passé Per vers le.travail, et Marit prendre.PASSÉ le.tramway
til skolen. (norvégien, Johannessen 2005)
vers l'école.

'Per allait au travail à pied et Marit prenait le train pour aller à l'école.'

b Öfte gikk Per til jobben, og Marit tok trikken
souvent marcher.PASSÉ Per vers le.travail, et Marit prendre.PASSÉ le.tramway
til skolen.
vers l'école.

'Per allait souvent au travail à pied et Marit prenait le train pour aller à l'école.'

(ii) Les marqueurs introduisant une coordination dans les langues en question présentent des propriétés de placement qui les apparentent à des adverbes (cf. Hendriks 2001, 2003, 2004, Johannessen 2005).

On sait par exemple depuis les travaux de Larson (1985) que le marqueur *either* corrélié à la conjonction *or* peut apparaître en anglais non seulement à l'initiale de la coordination (7a), mais aussi séparé de celle-ci en emploi flottant à gauche (7b,c). En outre, il peut apparaître dans une position enchâssée à l'intérieur du premier terme conjoint (7d).

- (7) a John enjoys either swimming or jogging.
b John either enjoys swimming or jogging.
c Either John enjoys swimming or jogging.
d John either enjoys swimming or else he likes to jog.

Les marqueurs *both* et *neither* corréliés à une coordination présentent une distribution comparable (voir Huddleston & Pullum 2002 : 1305, 1309, Hendriks 2004). Ils peuvent apparaître à l'initiale de la structure coordonnée (8a-9a) et plus marginalement en emploi flottant à gauche de la coordination (8b-9b) ou en position enchâssée dans le premier terme conjoint (8c-9c). Ils sont en revanche exclus pour la plupart des locuteurs en emploi flottant à l'initiale de la phrase (8d-9d), tout comme ils sont exclus à l'initiale d'une coordination de phrases principales (10).

- (8) a John enjoys both swimming and dancing.
b John both enjoys swimming and dancing.
c John both enjoys swimming and he likes to jog.
d *Both John enjoys swimming and dancing.
- (9) a John enjoys neither swimming nor dancing.
b John neither enjoys swimming nor dancing.
c John neither enjoys swimming nor does he like to jog.
d *Neither does John enjoy swimming nor dancing.
- (10) a *Both John enjoys swimming and he likes to jog.
b *Neither does John enjoy swimming nor does he like to jog.

De façon intéressante, les marqueurs initiaux du néerlandais *of* (ou) et *en* (et) présentent des propriétés de placement similaires bien qu'ils soient formellement identiques aux conjonctions subséquentes (voir Hendriks 2003, de Vries 2005). Outre leur occurrence canonique à l'initiale de la coordination (11a), ils peuvent apparaître en emploi flottant à

gauche du syntagme coordonné (11b) ainsi qu'à l'intérieur du premier terme conjoint (11c). Une analyse adverbiale unifiée présente donc une certaine plausibilité¹.

- (11) a Jan zal of de rozen snoeien of de tulpen planten. (néerlandais, Hendriks 2003)
 Jan va ou les roses tailler ou les tulipes planter
 'Jan va ou tailler les roses, ou planter les tulipes.'
 b Of Jan zal de rozen snoeien of de tulpen planten.
 c Jan zal of de rozen snoeien of hij zal de tulpen planten.
 Jan va ou les roses tailler ou il va les tulipes planter

2.1.2 Évaluation des arguments

Les arguments avancés par Johannessen et Hendriks apparaissent à première vue convaincants en ce qui concerne les langues germaniques. Deux remarques critiques s'imposent néanmoins.

Premièrement, les données qui concernent le placement des marqueurs dans les langues V2 sont plus complexes que ne le laisse paraître le paradigme en (6). Comme le reconnaît Johannessen (1998 : 158, 2005), il existe en effet des cas où le placement postverbal des dépendants s'observe non seulement dans la première phrase mais aussi dans la seconde (12). Ces données sont quelque peu embarrassantes. On pourrait admettre, comme le suggère Johannessen, que la phrase (12) met en jeu une mise en facteur du marqueur dans le champ initial. Mais on peut également penser que les conjonctions ordinaires peuvent comme les marqueurs occuper dans certaines conditions le champ initial de la phrase, ce qui ruine l'argument de départ.

- (12) Verken gikk Per til jobben eller tok Marit trikken
 ni marcher.PASSÉ Per vers le.travail, ni prendre.PASSÉ Marit le.tramway
 til skolen. (norvégien, Johannessen 2005)
 vers l'école.

Un deuxième remarque concerne la mobilité apparente des marqueurs. Il n'est pertinent que dans le cadre d'une approche sans ellipse des coordinations de constituants. Dans cette perspective, il est vrai, les emplois "flottants" des marqueurs tels que ceux illustrés en (7b,c) repris ici en (13) constituent un argument convaincant en faveur d'une analyse

¹ Plus précisément, Hendriks (2003, 2004) propose de rapprocher les marqueurs de l'anglais et du néerlandais des adverbies dits "sensibles au focus" tels que *only* (*seulement*) et *too* (*aussi*), une analyse que reprennent Johannessen (2005) et de Vries (2005). L'analyse se fonde sur des propriétés prosodiques et sémantiques propres à l'anglais. Nous ne chercherons pas à l'évaluer dans cette thèse. Nous renvoyons le lecteur au chapitre 4 pour une analyse des propriétés interprétatives des coordinations à redoublement, et en particulier à la section §4 en ce qui concerne leurs propriétés informationnelles.

adverbiale. Il faut néanmoins reconnaître qu'une interprétation alternative de ces données en termes d'effacement est possible (14) (cf. Schwarz 1999, Hofmeister 2005).

(13) a John either enjoys [swimming or jogging].

b Either John enjoys [swimming or jogging].

(14) a John [either enjoys swimming or ~~enjoys~~ jogging].

b [Either John enjoys or ~~John enjoys~~ jogging].

Cette analyse est rejetée par Hendriks et Johannessen pour la raison suivante : elle ne permet pas de traiter sur le même plan les emplois flottants à gauche et les emplois enchâssés à l'intérieur du premier terme conjoint en (7d) repris ici en (15), où une approche par effacement est clairement exclue.

(15) John either enjoys swimming or else he likes to jog.

L'objection serait pleinement convaincante si ces auteurs fournissaient par ailleurs les règles explicites qui permettent de générer les marqueurs de l'anglais dans les diverses positions illustrées. Ces règles n'étant pas données, l'argumentation générale est fragile (voir cependant le chapitre 7 pour une discussion critique des analyses à base d'effacement).

Comme on le voit, l'analyse des constructions à marqueur initial des langues germaniques reste dans une large mesure à établir. Admettons néanmoins pour les besoins de la démonstration que les propriétés retenues par Johannessen et Hendriks légitiment sans équivoque une analyse adverbiale des marqueurs. On s'attend alors, si l'analyse est générale, à ce qu'elle s'applique uniformément aux données du français. Nous montrons dans ce qui suit qu'il n'en est rien.

2.1.3 Les données du français

Le premier fait syntaxique avancé en faveur d'une analyse adverbiale apparaît propre aux langues germaniques de type V2. Il n'a aucune pertinence en français. Qu'en est-il du second qui met en jeu la mobilité apparente des marqueurs? À première vue, il est plus pertinent. Il confirme en effet l'analyse adverbiale traditionnelle de formes tels que *à la fois*, *alternativement*, *tour à tour* devant une coordination en *et* (16) de même qu'il confirme l'analyse adverbiale des formes *non (pas)*, et *non seulement* devant le premier conjoint d'une coordination en *mais* (17).

(16) Paul a appris {à la fois / tour à tour / alternativement} l'espagnol et l'italien.

(17) a Paul a appris non seulement l'espagnol, mais (aussi) l'italien.

b Paul a appris non (pas) l'espagnol, mais l'italien.

Comme les marqueurs des langues germaniques, ces formes peuvent en effet apparaître en emploi flottant à gauche du syntagme coordonné entre l'auxiliaire et le participe passé (18) ou devant une construction infinitive (19).

(18) a Paul a {à la fois / tour à tour / alternativement} appris l'espagnol et l'italien.

b Paul a non seulement appris l'espagnol mais (aussi) l'italien.

c Paul a non (pas) appris l'espagnol mais l'italien.

(19) a Paul devrait {à la fois / tour à tour / alternativement} essayer d'apprendre l'espagnol et l'italien.

b Paul devrait non seulement essayer d'apprendre l'espagnol mais (aussi) l'italien.

Comme c'est le cas avec les formes *both* et *neither* de l'anglais, on observe par ailleurs le même parallélisme entre les possibilités / impossibilités combinatoires en position canonique et les possibilités / impossibilités combinatoires en emploi flottant. Ainsi, l'adverbe *non (pas)* est exclu devant un verbe ou groupe verbal fini ainsi qu'à l'initiale de la phrase en position canonique (20) aussi bien qu'en emploi flottant (21). Les adverbiaux *à la fois*, *tour à tour* et *alternativement* sont, quant à eux, exclus à l'initiale d'un groupe verbal fini (22a-23a) tandis qu'ils peuvent apparaître à l'initiale de la phrase (22b-23b). L'adverbe *non seulement*, enfin, peut apparaître devant le groupe verbal fini ou à l'initiale de la phrase sans restriction (24-25).

(20) a *Paul non (pas) lit le journal mais écoute la radio.

b *Non (pas) Paul lit le journal mais Marie écoute la radio.

(21) a *Paul non pas apprend l'espagnol mais l'italien.

b *Non pas Paul apprend l'espagnol mais l'italien.

(22) a ??Paul {à la fois / tour à tour / alternativement} lit le journal et écoute la radio.

b {A la fois / ?Tour à tour / ?Alternativement}, Paul lit le journal et Marie écoute la radio.

- (23) a *Paul {à la fois / tour à tour / alternativement} apprend l'espagnol et l'italien.
 b {?A la fois / ?Tour à tour / Alternativement}, Paul apprend l'espagnol et l'italien.
- (24) a Paul non seulement lit le journal mais écoute la radio.
 b Non seulement Paul lit le journal mais Marie écoute la radio.
- (25) a Paul non seulement apprend l'espagnol mais (aussi) l'italien.
 b Non seulement Paul apprend l'espagnol mais (aussi) l'italien.

On observe enfin que parmi ces adverbiaux, seul l'adverbial *non seulement* semble pouvoir apparaître enchâssé à l'intérieur du premier terme conjoint, comme l'illustre l'exemple construit en (26) et les exemples attestés en (27). Les autres adverbiaux résistent à un tel placement, comme l'illustrent les données (28).

- (26) ?Paul a non seulement appris l'espagnol, mais il a appris aussi l'italien.
- (27) a [Les villes nouvelles franciliennes ont non seulement accueilli de nouveaux habitants, mais elles ont créé de nouveaux emplois].
 b [L'anaconda est non seulement capable de déterminer la direction vers laquelle il doit se diriger pour se nourrir (la fourche de la langue lui indique l'azimut), mais il sait aussi décider si cela vaut le coup].
 c A cela près [que non seulement il ne fera pas le moindre "mea culpa", mais qu'il entend, au contraire, demander des comptes aux autres, à commencer par la justice (...)] (Le Monde, Corpus Arboré de Paris 7)
- (28) a *Paul a {à la fois / alternativement / tour à tour} appris l'espagnol et il a appris l'italien.
 b *Paul a non (pas) appris l'espagnol mais il a appris l'italien.

Tournons-nous à présent vers les conjonctions initiales (29). Si celles-ci constituent en réalité des adverbes, on s'attend à ce qu'elles présentent les mêmes possibilités de placement que des formes clairement adverbiales telles que *à la fois* ou encore *non seulement*. Crucialement, cette prédiction n'est pas vérifiée.

- (29) a Paul a appris et l'espagnol et l'italien.
 b Paul a appris ou (bien) l'espagnol ou (bien) l'italien.
 c Paul a appris soit l'espagnol soit l'italien.
 d Paul n'a appris ni l'espagnol ni l'italien.

Ainsi, les conjonctions *et* et *ni* à l'initiale d'une coordination ne peuvent apparaître séparées de celle-ci en emploi flottant à gauche entre l'auxiliaire et le participe passé (30) ou devant une construction infinitive (31), pas plus qu'elles ne peuvent apparaître enchâssées à l'intérieur du premier terme conjoint (32).

- (30) a *Paul a et appris l'espagnol et l'italien.
 b *Paul n'a ni appris l'espagnol ni l'italien.
- (31) a *Paul voudrait et apprendre l'italien et l'espagnol.
 b *Paul ne veut ni apprendre l'espagnol ni l'italien.
- (32) a *Paul a et appris l'italien et il a appris l'espagnol.
 b *Paul n'a ni appris l'italien ni il n'a appris l'espagnol.

Ces conjonctions sont également exclues en emploi flottant devant le groupe verbal fini ou en tête de phrase (33-34). Cette dernière impossibilité est cependant moins probante pour notre propos dans la mesure où pour de nombreux locuteurs, ces deux conjonctions ne peuvent pas par ailleurs introduire une catégorie verbale finie en emploi canonique (35-36)².

- (33) a *Paul et apprendra l'espagnol et l'italien.
 b *Et Paul apprendra l'espagnol et l'italien.
- (34) a *Paul ni n'apprendra l'espagnol ni l'italien.
 b *Ni Paul n'apprendra l'espagnol ni l'italien.
- (35) a %Paul et lit et parle l'anglais couramment. (V)
 b %Ses élèves et lisent le journal et écoutent la radio. (VP[fin])
 c %Demain, et il va pleuvoir et il va neiger. (S)
- (36) a %Paul ni ne lit ni ne parle l'anglais couramment. (V)
 b %Ses élèves ni ne lisent le journal ni n'écoutent la radio. (VP[fin])
 c %Contrairement à ce qui avait été annoncé, ni il n'a plu ni il n'a neigé. (S)

² Incidemment, ce blocage montre que la distribution des coordinations à redoublement n'est pas toujours identique à celle des coordinations simples correspondantes. Nous revenons plus en détail sur ces restrictions au chapitre 4.

À première vue, la situation n'est guère plus favorable avec les disjonctions. Pour la majorité des locuteurs interrogés, l'occurrence des formes *soit* et *ou (bien)* en emploi flottant à gauche (37-38) ou dans une position enchâssée à l'intérieur du premier terme conjoint (39) est jugée impossible.

- (37) a *Paul a ou (bien) appris l'espagnol ou (bien) l'italien.
b *Paul a soit appris l'espagnol soit l'italien.
- (38) a ??Paul devrait ou (bien) apprendre l'espagnol ou bien l'italien.
b ??Paul devrait soit apprendre l'espagnol soit l'italien.
- (39) a *Paul a appris ou (bien) l'espagnol ou bien il a appris l'italien.
b *Paul a appris soit l'espagnol soit il a appris l'italien.

Ces deux conjonctions apparaissent également exclues en emploi flottant devant une catégorie verbale finie (40-41), et ce alors même que cette combinatoire est acceptée par tous les locuteurs en emploi canonique (42-43).

- (40) a *Paul ou (bien) apprendra l'espagnol ou (bien) l'italien.
b *Ou bien Paul apprendra l'espagnol ou (bien) l'italien.
- (41) a *Paul soit apprendra l'espagnol soit l'italien.
b *Soit Paul apprendra l'espagnol soit l'italien.
- (42) a Les locuteurs interrogés ou bien acceptent ou bien rejettent ce type de phrase.
b Le matin, Paul ou (bien) lit le journal ou (bien) écoute la radio.
c En hiver, ou (bien) il pleut ou (bien) il neige.
- (43) a Les locuteurs interrogés soit acceptent soit rejettent ce type de phrase.
b Le matin, Paul soit lit le journal soit écoute la radio.
c En hiver, soit il pleut soit il neige.

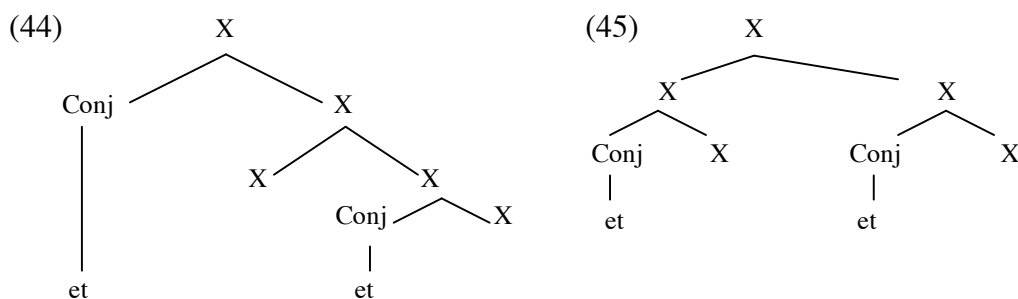
Signalons cependant l'existence d'une certaine variation. Certains locuteurs acceptent les emplois flottants en (37-38). Ils rejettent en revanche les emplois enchâssés du type (39). Fait plus inattendu, ces mêmes locuteurs rejettent également les emplois flottants à gauche d'une catégorie verbale finie (40-41) alors même qu'ils acceptent les construc-

tions canoniques en (42-43). La distribution observée n'est donc pas complètement régulière³.

Comme on le voit, le seul argument syntaxique sérieux avancé en faveur d'une analyse adverbiale des conjonctions initiales n'a aucune généralité en français. Partant, il n'y a aucune raison syntaxique d'assimiler ces conjonctions à des adverbes comme on a pu le proposer. Comme on l'a déjà noté, l'analyse syntaxique des autres coordinations à marqueur initial reste à formuler. Nous revenons brièvement sur certaines des propriétés syntaxiques de ces constructions à la section §2.3.

2.2 Conjonctions initiales et têtes fonctionnelles

Étant admis que les morphèmes *et*, *ou*, *ni*, *soit* à l'initiale d'une coordination constituent bien des conjonctions, deux structures syntaxiques sont *a priori* possibles suivant que la conjonction initiale se combine à la coordination dans son ensemble (structure asymétrique, arbre (44)) ou qu'elle se combine au premier terme conjoint (structure symétrique, arbre (45)).



³ Une recherche sur le Corpus Arboré de Paris 7 (Le Monde, trente mille six cent quatre-vingts phrases) fait apparaître les résultats suivants. Sur trente-six phrases comportant une disjonction de la forme *soit...soit*, nous avons trouvé trois emplois non canoniques (i-ii-iii).

(i) L'arrivée massive sur le marché de mètres carrés de bureaux alimenterait la baisse des prix et entraînerait soit l'impossibilité d'apprécier des biens n'ayant plus de locataires ou ne trouvant pas preneur, soit d'enclencher un mouvement de panique sur le marché.

(ii) Dans une telle situation, deux recours s'offrent aux belligérants : se présenter à Washington et plaider soit leur cause, ce qui suppose des moyens importants pour rémunérer des avocats et éventuellement un groupe de pression, soit comparaître au GATT devant un panel, sorte de jury n'ayant en principe aucun lien avec les parties prenantes.

(iii) Dans une déclaration commune, le CNPF, la CGPME et l'UPA soulignent que "l'effort contributif qui peut être demandé aux entreprises (...) a atteint sa limite absolue" et ils affirment que "tout ajustement ultérieur" devrait soit passer par un aménagement des prestations, soit par "une prise en charge financière extérieure au titre de la solidarité nationale".

Nous n'avons en revanche trouvé aucun exemple d'emplois non canoniques des conjonctions *et*, *ou*, *ni*. Le rendement des deux premières conjonctions en emploi redoublé est cependant extrêmement faible (deux occurrences de *ou...ou*, cinq occurrences de *et...et*). Les tours à redoublement en *ni* sont plus fréquents (quatre-vingt-douze phrases).

La première structure revient à considérer que la conjonction initiale constitue une tête fonctionnelle distincte des conjonctions subséquentes. En termes X-barre, cette conjonction présente en effet, comme le note Borsley (2005a), des propriétés combinatoires très différentes des conjonctions ordinaires : elle est dépourvue de spécifieur et sélectionne corrélativement de façon obligatoire comme complément une coordination (cf. **Paul a vu et Marie / Paul a vu et Jean et Marie*). Comme nous allons le voir, la principale motivation d'une telle analyse est sémantique : elle permet de représenter sans distorsion entre les différentes composantes de la grammaire l'interprétation des coordinations à redoublement à l'aide d'une structure opérateur-argument où la conjonction initiale, en tant qu'opérateur, prend le contenu de la coordination comme argument.

La deuxième structure est *a priori* compatible avec deux analyses suivant qu'on distingue lexicalement ou non la première conjonction des conjonctions subséquentes. On ne voit pas cependant quel intérêt syntaxique ou sémantique il y aurait dans cette perspective à opérer une telle distinction lexicale en français, étant donné (i) l'identité formelle et combinatoire entre la conjonction initiale et les conjonctions subséquentes et (ii) l'absence de coïncidence entre l'argument syntaxique de la conjonction initiale (le premier terme conjoint), et son présumé argument sémantique (la coordination dans son ensemble). En admettant que les coordinations à redoublement mettent en jeu un opérateur additionnel en sémantique, il est clair qu'on a tout intérêt dans cette perspective à associer cet opérateur à la construction dans son ensemble ou bien aux conjonctions, sans distinction entre la première et celles qui suivent.

De fait, nous admettons que résoudre la question du statut spécifique ou non de la conjonction initiale et, partant, établir l'analyse syntaxique des coordinations à redoublement, revient à déterminer la structure syntagmatique qui apparaît la plus appropriée au regard des données. Nous montrons dans un premier temps qu'aucun argument syntaxique n'étaie la structure asymétrique, avant de présenter ensuite de nouvelles données en faveur de la structure symétrique.

2.2.1 L'absence d'arguments syntaxiques en faveur d'une structure asymétrique

2.2.1.1 Coordinations à redoublement et distributivité

Kayne (1994 : 58, 143 note 2) pose sans justifications que la structure asymétrique constitue l'analyse la plus plausible pour les coordinations introduites par la conjonction *et* en français. Cette analyse est reprise sous diverses formes par Zwartz (1995), Zoerner (1999) et surtout Skrabalova (2004) et de Vries (2005). La motivation est sémantique : il s'agit de représenter en syntaxe une contrainte interprétative.

Comme on le sait, le groupe d'individus dénoté par les coordinations de groupes nominaux en *et*, et plus généralement par les NP pluriels, peut donner lieu à deux types d'interprétation : une interprétation collective et une interprétation distributive⁴. Cette interprétation dépend du prédicat avec lequel se combine le syntagme nominal. La plupart des prédicats sous-spécifient l'interprétation distributive ou collective de leur argument lorsque celui-ci correspond à un groupe. Une phrase telle que (46a) est ainsi ambiguë entre une lecture distributive où Paul et Marie ont chacun acheté une voiture différente et une lecture collective où ils ont acheté ensemble une seule et même voiture. Dans le premier cas, la propriété dénotée par le prédicat est attribuée à chacun des individus atomiques qui forment le groupe dénoté par le sujet. Dans le second cas, la propriété est attribuée globalement au groupe, conçu comme "un individu pluriel" (Link 1983). Avec d'autres prédicats, seule l'une ou l'autre de ces deux lectures est possible. Un prédicat comme *se réunir* requiert ainsi un sujet nominal dénotant un individu pluriel (46b) tandis qu'un prédicat comme *avoir les yeux bleus* requiert un sujet dénotant un individu atomique et s'applique en conséquence à chaque atome constitutif du groupe dénoté par le sujet lorsque celui-ci correspond à une coordination ou un pluriel (46c).

- (46) a Paul et Marie ont acheté une voiture.
 b Paul et Marie se sont réunis.
 c Paul et Marie ont les yeux bleus.

Si l'on se tourne à présent vers les coordinations à redoublement correspondantes, on observe que seule l'interprétation distributive est disponible dans les mêmes contextes. La phrase (47a) n'est ainsi vraie que dans le cas où il y a deux achats distincts et la combinaison de la coordination nominale avec un prédicat intrinsèquement collectif produit une phrase agrammaticale (47b). La combinaison d'une telle coordination avec un prédicat intrinsèquement distributif est en revanche naturelle (47c).

- (47) a Et Paul et Marie ont acheté une voiture.
 b *Et Paul et Marie se sont réunis.
 c Et Paul et Marie ont les yeux bleus.

Comme on l'a souvent fait observer, les données sont parallèles en anglais. Les exemples en (48) sont ainsi susceptibles des mêmes interprétations que celles observées en (46). On observe par ailleurs les mêmes possibilités / impossibilités interprétatives lorsque la coordination est introduite par le marqueur *both* (49).

⁴ Il existe une abondante littérature sur la question qu'on ne cherchera pas à discuter ici. Voir notamment Link (1983, 1984), Hoeksema (1983, 1988), Landman (1989, 1995, 2001), Krifka (1990), Lasnik (1995), Gillon (1996), Schwarzschild (1996), Winter (2001). On consultera avec profit Lasnik (1995, partie 1) pour un état de l'art.

- (48) a John and Mary bought a car. (une voiture ou deux voitures achetées)
 b John and Mary met.
 c John and Mary have blue eyes.
- (49) a Both John and Mary bought a car. (deux voitures achetées)
 b *Both John and Mary met.
 c Both John and Mary have blue eyes.

Sur la base de ces observations, Zwarts (1995), et à sa suite Zoerner (1999), Skrabalova (2004) et de Vries (2005) suggèrent de traiter le marqueur *both* et ses présumés équivalents morphématiques dans diverses langues comme des opérateurs distributifs prenant la coordination dans son ensemble comme argument syntaxique et sémantique⁵.

Cette analyse est critiquable de deux points de vue. Admettons que les coordinations introduites par *et* mettent en jeu un opérateur distributif en sémantique. Cette analyse ne nous dit rien de la localisation de cet opérateur dans la structure syntaxique. On peut admettre qu'il est associé à la première conjonction dans le cadre d'une structure asymétrique comme le proposent les auteurs précités, mais on pourrait également admettre qu'il est associé à la construction dans son ensemble (au sens des grammaires de Constructions, cf. Fillmore *et al.* 1988, Zwicky 1994, Goldberg 1995, Sag 1997, Fillmore & Kay 1999, Ginzburg & Sag 2000) ou encore aux conjonctions en dissociant, comme le propose Piot (1995, 2000), deux entrées pour la conjonction *et*, une entrée simple et une entrée redoublée réalisée devant chaque conjoint⁶. Le fait de postuler un opérateur distributif dans les coordinations à redoublement n'éclaire donc en rien la syntaxe de ces constructions.

On peut par ailleurs douter que la description adéquate des données en (46) et (47) mette effectivement en jeu la notion d'opérateur distributif. Admettons que cette analyse soit correcte. Il faut alors considérer que la notion de distributivité s'étend à toutes les catégories syntaxiques conjointes, et non pas seulement aux groupes nominaux, étant donné le caractère transcatégoriel des coordinations (50). Cette extension laisse à penser

⁵ Skrabalova (2004) laisse ouverte la possibilité de combiner la notion d'opérateur distributif et celle de marqueur de focus pour rendre compte des propriétés particulières du morphème *i* (et/aussi) en tchèque. de Vries (2005) reprend cette analyse pour toutes les coordinations à marqueur initial (voir également Bianchi & Zamparelli 2004). Les critiques que nous avançons dans ce qui suit s'appliquent également à ces analyses. On peut admettre que les coordinations à redoublement mettent en jeu un phénomène de focalisation sans nécessairement associer cette propriété au marqueur initial dans la structure syntaxique. Voir chapitre 4, section §4 concernant la notion de focalisation dans les tours à redoublement.

⁶ Cette dernière solution suppose qu'il existe par ailleurs une règle interprétative telle que la contribution sémantique de la conjonction n'est prise en compte qu'une seule fois lorsque la conjonction est répétée dans la structure coordonnée (voir Abeillé 2003b, 2005)

qu'une interprétation collective est disponible pour l'ensemble des catégories syntaxiques conjointes, à côté de leur interprétation distributive ordinaire. Cette hypothèse demanderait à être justifiée de façon indépendante. Elle est plausible pour certaines catégories coordonnées telles que les catégories verbales (50a,b) et les adjectifs (45c) s'il est vrai qu'il existe des événements ou des propriétés complexes (cf Bach 1986, Krifka 1990, Lasersohn 1995). Elle ne l'est absolument pas pour d'autres catégories coordonnées telles que les groupes prépositionnels (50d) et les adverbes (50e), où l'opposition entre interprétation collective et distributive n'a aucun sens.

- (50) a Paul déteste [(et) lire le journal et écouter la radio]. (VP)
 b Paul redoute [(et) qu'il pleuve et qu'il vente]. (S)
 c Cette mesure me semble [(et) juste et nécessaire]. (AP)
 d Paul a parlé [(et) à Marie et à Jean]. (PP)
 e Cette mesure me semble [(et) légalement et moralement] fort contestable.
 (AdvP)

Signalons par ailleurs que l'analyse ne s'étend pas aux coordinations introduites par les autres conjonctions, c'est-à-dire, *ou*, *soit* et *ni*, étant admis que ces conjonctions ne donnent jamais lieu à une interprétation de groupe.

D'un autre côté, une analyse alternative des données est disponible, suivant laquelle les coordinations à redoublement sont toujours interprétées au niveau propositionnel, et ce quelle que soit la conjonction mise en jeu. La contrainte s'applique à vide dans le cas des coordinations disjonctives s'il est vrai que celles-ci, indépendamment du redoublement ou non de la conjonction, sont toujours interprétées dans le domaine propositionnel, c'est-à-dire comme des objets sémantiques dont le type est *t* ou une fonction vers un tel type dans le cadre d'une théorie des types sémantiques à la Montague⁷. Dans le cas d'une coordination à redoublement introduite par *et*, on prédit correctement le blocage des lectures collectives (qui mettent en jeu un objet sémantique de type *e*, c'est-à-dire un individu), ainsi que le caractère transcatégoriel des coordinations à redoublement (50). Nous revenons sur ces questions au chapitre 4, section §2.

2.2.1.2 Coordinations à redoublement et négation

Dans une perspective descriptive, de Swart (2001) propose de distinguer deux morphèmes *ni* homonymes : une conjonction à polarité négative *ni*_{1-POL} interprétée comme une disjonction dans la dépendance obligatoire d'une négation (51a) et un opérateur propre-

⁷ Il existe en fait au moins un cas où la conjonction *ou* ne s'interprète pas comme une disjonction de propositions. Il s'agit de l'emploi d'approximation numérique dans les exemples du type *Paul viendra dans deux ou trois jours*. Sur ce point, voir chapitre 4, section §2.2.1. et section §2.3.2, note 17.

ment négatif ni_{2-NEG} qui n'apparaîtrait qu'à l'initiale de la coordination polaire qu'il légitime (51b). Nous expliciterons plus en détail le différentiel sur lequel se fonde cette analyse au chapitre 5.

- (51) a Paul n'aime pas le thé ni_{1-POL} le café.
b Paul n'aime ni_{2-NEG} le thé ni_{1-POL} le café.

de Swart ne précise pas la catégorie syntaxique de ni_{2-NEG} , ni sa position dans la structure en constituants. Un traitement adverbial de ce morphème étant exclu (cf. ce chapitre, section §2.1), on peut raisonnablement penser qu'une structure asymétrique, qui fait coïncider portée syntaxique et portée sémantique de la conjonction initiale, constitue la traduction syntaxique la plus fidèle de son analyse. À nouveau, il s'agit là d'une représentation syntaxique parmi d'autres des propriétés interprétatives observées et rien n'interdit en principe d'associer alternativement l'opérateur négatif postulé en (51b) à la construction à redoublement dans son ensemble, ou à une entrée lexicale de *ni* distinguée, apparaissant devant *chaque* terme conjoint dans la structure à redoublement et non uniquement devant le premier terme.

Nous concluons qu'aucun argument proprement syntaxique ne justifie la structure asymétrique associée aux coordinations à redoublement dans la littérature et nous tournons à présent vers des données qui militent *contre* une telle structure en français et, corrélativement, en faveur d'une analyse symétrique.

2.2.2 Les données du français

2.2.2.1 Distribution des conjonctions

Un premier argument contre la structure asymétrique repose sur les propriétés de sélection pour le moins singulières que l'on doit d'attribuer à la conjonction initiale pour décrire correctement les données. Il faut tout d'abord considérer que cette conjonction n'est compatible qu'avec une coordination, étant donné les contrastes observés en (52). Il faut en outre admettre qu'elle sélectionne la forme des conjonctions subséquentes sur une base syntaxique puisqu'on n'observe pas de corrélations du type *et... ainsi que, ou...(soit) ... soit* ou encore *ni... ou* (53)⁸. Enfin, la conjonction initiale doit pouvoir contrôler la réalisation des conjonctions intermédiaires lorsqu'elle se combine à une coordination à plus de deux termes : les conjonctions intermédiaires sont dans ce cas obligatoires (54), contrairement à ce que l'on observe dans les coordinations simples ordinaires (55).

⁸ Sur les corrélations attestées du type *soit...ou*, voir chapitre 1, section §1.1.2.

- (52) a Paul a invité et Jean et Marie.
 b *Paul a invité et {Jean / ses deux amis}.
 c Paul invitera ou bien Jean ou bien Marie.
 d *Paul invitera ou bien {Jean / l'une des deux personnes}.
- (53) a Paul invitera et Jean et Marie.
 b *Paul invitera et Jean ainsi que Marie.
 c Paul invitera ou bien Jean ou bien Marie.
 d *Paul invitera ou bien (soit) Jean soit Marie.
 e Paul n'invitera ni Jean ni Marie.
 f *Paul n'invitera ni Jean ou Marie.
- (54) a Paul invitera et Jean *(et) Pierre et Marie.
 b Paul invitera ou bien Jean *(ou bien) Pierre ou bien Marie.
 c Paul invitera soit Jean *(soit) Pierre soit Marie.
 d Paul n'invitera ni Jean *(ni) Pierre ni Marie.
- (55) a Paul invitera Jean (et) Pierre et Marie.
 b Paul invitera Jean (ou bien) Pierre ou bien Marie.
 c Paul n'invitera plus jamais Jean (ni) Pierre ni Marie.

Ces propriétés de sélection sont peu plausibles et du reste délicates à formaliser. En particulier, on ne voit pas immédiatement quel mécanisme de sélection associé à la conjonction initiale permettrait de contrôler la réalisation des conjonctions subséquentes intermédiaires en (54).

Par ailleurs, la structure asymétrique ne permet pas de rendre compte de manière évidente des constructions en *soit* où la conjonction initiale est obligatoire (56). Il faudrait rendre la distribution de la coordination simple en *soit* dépendante de la présence de la tête fonctionnelle qui la sélectionne. Cette stipulation est peu attractive : elle revient à inverser l'orientation de la sélection dans le schéma tête-complément.

- (56) a Paul viendra soit lundi soit jeudi.
 b *Paul viendra lundi soit jeudi.

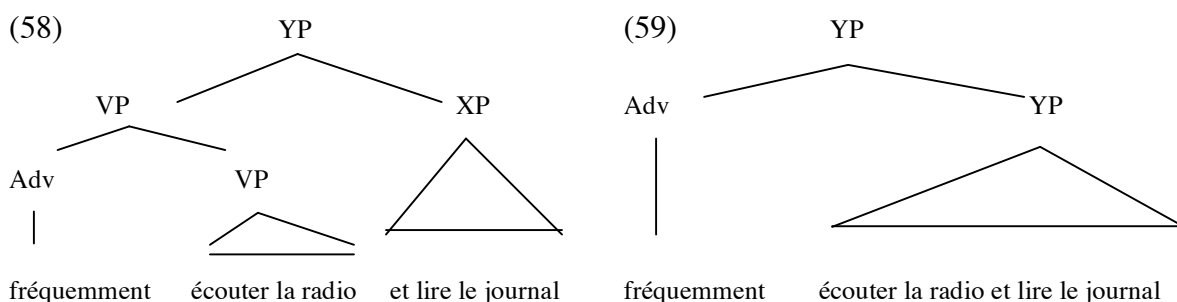
Nous montrons plus loin à la section §3.2 qu'il est aisé de décrire l'identité de forme entre la conjonction initiale et les conjonctions subséquentes, la distribution des conjonctions intermédiaires et l'absence de coordination simple en *soit* dès lors qu'on admet une structure symétrique.

2.2.2.2 Distribution et interprétation des adverbes

Un deuxième argument contre la structure asymétrique met en jeu la distribution et l'interprétation de certains adverbes en français.

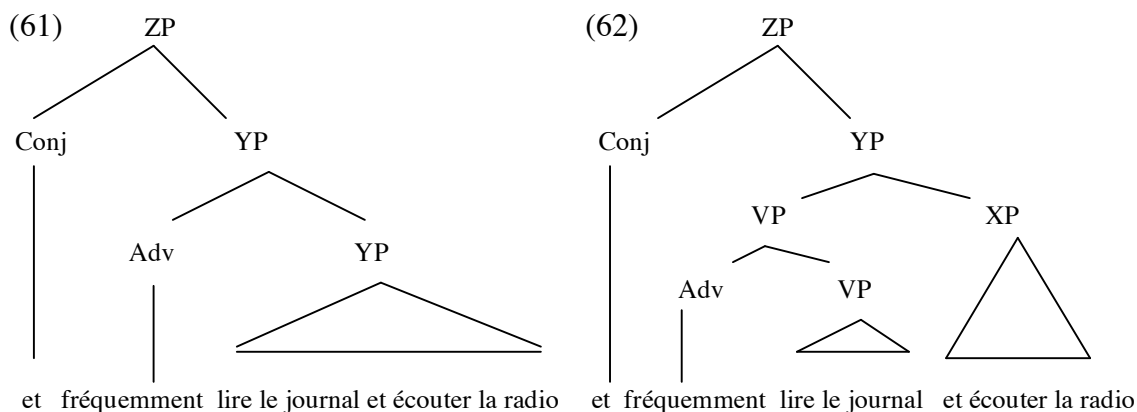
Considérons les adverbes qui s'adjoignent au VP infinitif. La phrase en (57a) apparaît ambiguë entre une lecture, paraphrasée en (57b), où l'adverbe a portée étroite sur le premier VP infinitif et une lecture où l'adverbe a portée large sur le syntagme coordonné (57c). Il est admis en ce qui concerne les adverbes adjoints qu'il existe une certaine correspondance entre la structure de constituants et les phénomènes de portée sémantique : l'adverbe a portée sur le syntagme auquel il est adjoint. Dans cette perspective, la première lecture peut être représentée par l'arbre (58) où l'adverbe forme un constituant avec le premier terme coordonné, et la deuxième lecture par l'arbre (59), où l'adverbe forme un constituant avec le syntagme coordonné dans son ensemble.

- (57) a Paul devrait fréquemment écouter la radio et lire le journal.
 b Paul devrait écouter la radio fréquemment et, par ailleurs, lire le journal.
 c Paul devrait écouter fréquemment la radio et lire fréquemment le journal.

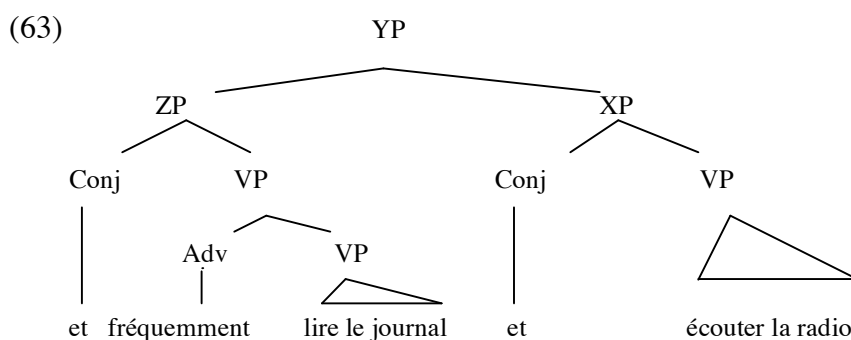


Considérons à présent les coordinations à redoublement en (60) où l'adverbe suit la conjonction initiale. Si cette dernière est effectivement combinée au syntagme coordonné (structure asymétrique), l'adverbe subséquent peut *a fortiori* s'adjoindre au syntagme coordonné (arbre (61)), ou au premier VP infinitif (arbre (62)) comme dans les coordinations ordinaires. On s'attend donc à observer la même ambiguïté de portée. Or, on constate qu'une seule lecture est disponible, celle où l'adverbe porte sur le premier terme coordonné.

- (60) a Paul devrait et fréquemment lire le journal et écouter la radio.
 b Paul compte ou bien fréquemment lire le journal ou bien écouter la radio.
 c Paul compte soit fréquemment lire le journal soit écouter la radio.
 d Paul ne compte ni fréquemment lire le journal ni écouter la radio.



Si, en revanche, la conjonction se combine au premier terme de la coordination, comme nous le proposons, l'adverbe subséquent ne peut être adjoit qu'au premier VP conjoint (arbre (63)) et seule la lecture à portée étroite est possible, conformément à ce qui est observé.



Sur la base de ces diverses observations, nous concluons que la structure asymétrique doit être abandonnée. Partant, il n'y a pas de raison de distinguer la conjonction initiale des conjonctions subséquentes dans les coordinations à redoublement.

2.3 Remarques à propos des coordinations à marqueur initial

Nous avons montré à la section §2.1 que les coordinations à redoublement se distinguent des coordinations introduites par des formes telles que *both / either/ neither* en anglais ou à *la fois / tour à tour / non seulement* en français. De façon intéressante, les données présentées ci-dessus en faveur de la structure symétrique confirment la pertinence d'une telle distinction comme nous le montrons brièvement.

Examinons d'abord les données de l'anglais. On peut penser que la relation de sélection entre des marqueurs tels que *both, either, neither* et la coordination associée est purement sémantique. On explique ainsi que pour les locuteurs qui acceptent les disjonctions *either...or* à plus de deux termes, la réalisation des conjonctions intermédiaires est fa-

cultative (64). On explique également l'existence de corrélations hybrides telles que celles illustrées par les exemples en (65), empruntés à Huddleston & Pullum (2002 : 1308, 1316).

(64) %John will invite either Mary (or) Jane or Peter

- (65) a Both increasing ewe liveweight as well as liveweight at mating, influence ovulation rate and lambing performance.
b She was restrained by neither fashion or conformity.

Tournons-nous à présent vers les questions de constituance. Les phrases en (66) sont ambiguës entre une lecture où l'adverbe prend portée large sur la coordination et une lecture où il prend portée étroite sur le premier VP conjoint, tout comme sont ambiguës les coordinations simples en (67). Il faut conclure qu'en position canonique, les marqueurs de l'anglais, contrairement aux conjonctions initiales du français, se combinent à la coordination dans son ensemble et non au premier terme conjoint.

- (66) a You should both frequently read the paper and watch TV Broadcast News.
b You should either frequently read the paper or watch TV Broadcast News.
c You should neither frequently read the paper nor watch TV Broadcast News.

- (67) a You should frequently read the paper and watch TV Broadcast News.
b You should frequently read the paper or watch TV Broadcast News.
c You should not frequently read the paper nor watch TV Broadcast News.

Les données sont parallèles en ce qui concerne les adverbiaux du type *à la fois, tour à tour*, etc. Ces adverbiaux sont compatibles avec une coordination avec ou sans réalisation des conjonctions intermédiaires (68a), mais aussi avec un groupe nominal pluriel à condition que les membres de l'ensemble dénoté par ce syntagme soit linguistiquement individués (68b/c). Ce fait suggère que la dépendance entre l'adverbial et la conjonction observée constitue un phénomène de sélection sémantique ordinaire entre un foncteur et son argument, plutôt qu'un fait de syntaxe. L'acceptabilité marginale des exemples en (69) confirme cette hypothèse : ces adverbiaux sont compatibles avec une coordination en *mais*.

- (68) a Paul a appris {à la fois / tour à tour / alternativement} l'espagnol (et) l'italien et le portugais.
b Paul a appris {à la fois / tour à tour / alternativement} ces trois langues.
c ??Paul a appris {à la fois / tour à tour / alternativement} ces langues.

(69) Paul a appris {?à la fois / ?tour à tour / ?alternativement} l'espagnol , mais aussi l'italien.

On observe par ailleurs les mêmes ambiguïtés de portée qu'en anglais lorsque l'adverbial est suivi d'un ajout. L'adverbe de fréquence dans les exemples en (70) peut ainsi prendre portée étroite sur le premier VP conjoint ou bien prendre portée large sur la coordination dans son ensemble à condition de marquer une légère pause indiquée ici par le symbole # entre parenthèses.

- (70) a Paul devrait à la fois (#) fréquemment lire le journal et écouter la radio.
b Paul devrait tour à tour (#) fréquemment lire le journal et écouter la radio.
c Paul devrait alternativement (#) fréquemment lire le journal et écouter la radio.

Le statut des corrélations en (71) (et de leur équivalent en anglais) est moins clair. Ces tours s'apparentent à première vue aux tours en (72) (cf. Anscombe & Ducrot 1977, Gross 1977, Horn 1989, Benndorf & Koenig 1998).

- (71) a Paul a appris non (pas) l'espagnol, mais l'italien.
b Paul a appris non seulement l'espagnol, mais (aussi) l'italien.

- (72) a Paul n'a pas appris l'espagnol, mais l'italien.
b ?Paul n'a pas seulement appris l'espagnol, mais (aussi) l'italien.

Premièrement, la négation est interprétée métalinguistiquement, i.e. elle porte non pas sur le contenu descriptif de la proposition p dans laquelle elle apparaît, mais sur une proposition contextuelle p' que l'on peut inférer à partir de p (par exemple, en (71a), $p' = \text{Paul n'a pas appris l'italien}$ à partir de $p = \text{Paul a appris l'espagnol}$)⁹. Deuxièmement, la séquence à droite de la conjonction *mais* est interprétée comme une proposition alternative q qui constitue le complémentaire de p' (ainsi, toujours en (71a), $q = \text{Paul a appris l'italien}$).

On pourrait penser qu'au contraire des tours examinés précédemment, c'est la conjonction qui sélectionne ici l'adverbial sur une base sémantique et non l'inverse. Les faits sont plus complexes. Une continuation en *mais* est en effet obligatoire lorsque la phrase comporte un des adverbes *non pas*, *non*, *non seulement*, et ce quel que soit le contexte

⁹ Comme l'ont montré Benndorf & Koenig (1998), tous les types d'inférence ne sont pas autorisés. Dans l'exemple (71a), la proposition p' qui inclut la négation, soit *Paul ne parle pas l'italien*, est obtenue par deux déductions successives. La première relève de la pragmatique. Elle se fonde sur la maxime de quantité de Grice : si un locuteur x affirme 'Paul a appris l'espagnol', on peut penser, en admettant que ce locuteur est coopératif, qu'il n'a pas d'éléments permettant de garantir la vérité de la proposition plus informative selon laquelle Paul a appris l'espagnol et d'autres langues, d'où la déduction que Paul n'a appris que l'espagnol, une proposition qui implique, logiquement cette fois, que Paul n'a pas appris l'italien.

discursif dans lequel s'insère cette phrase (73), là où cette continuation est optionnelle (dans un contexte discursif approprié) lorsque la phrase comporte un adverbe négatif ordinaire (74). Les corrélations de formes observées en (71) ne peuvent donc être complètement assimilées à un phénomène de dépendance sémantique, comme c'est le cas pour les autres coordinations à marqueur initial.

- (73) a *Paul a appris non pas l'espagnol. Il a appris l'italien.
b *Paul a appris non seulement l'espagnol. Il a appris aussi l'italien.
- (74) a Paul n'a pas appris l'espagnol. Il a appris l'italien.
b Paul n'a pas seulement appris l'espagnol. Il a appris aussi l'italien.

Il semble qu'une théorie indépendante des phénomènes de collocation soit requise pour décrire adéquatement ces données. Nous reportons l'examen de cette question à des recherches ultérieures.

2.4 Synthèse

Diverses analyses asymétriques ont été explorées ces dernières années pour rendre compte des coordinations à redoublement du français. D'un point de vue théorique, on peut dire en simplifiant que ces analyses cherchent à maximiser les correspondances structurales entre les langues et à l'intérieur d'une même langue les correspondances entre syntaxe et sémantique. Ces objectifs sont louables à condition d'être soutenus par les données. Nous avons montré dans ce qui précède qu'il n'en est rien. Premièrement, les conjonctions initiales ne présentent aucune des propriétés syntaxiques qui légitiment l'analyse adverbiale de divers marqueurs initiaux en anglais et en français. Partant, il n'y a aucune raison syntaxique d'assimiler ces conjonctions à des adverbes comme on a pu le proposer. Nous avons vu par ailleurs qu'aucun argument syntaxique n'était l'idée que la conjonction constitue une tête fonctionnelle distincte des conjonctions subséquentes. Il faut admettre que la conjonction initiale se combine au premier terme conjoint et non à la coordination dans son ensemble. Il n'y a dès lors guère d'intérêt à distinguer lexicalement la conjonction initiale des conjonctions subséquentes. Autrement dit, les coordinations à redoublement mettent en jeu une structure symétrique où la conjonction apparaît répétée devant chaque terme conjoint.

3. Conséquences sur une théorie générale de la coordination

Nous revenons à présent à la question centrale posée en introduction de ce chapitre. Cette question se laisse formuler comme suit : une approche lexicaliste de la coordination qui fait de la conjonction la tête de la structure dans son ensemble permet-elle de

capter les propriétés syntaxiques élémentaires des coordinations à redoublement? En d'autres termes, peut-on étendre le traitement endocentrique des coordinations simples aux structures symétriques qui mettent en jeu une conjonction devant chaque terme conjoint?

D'un point de vue préthéorique, cette extension est peu plausible, comme le note Borsley (1994 : 241, 2005a : 13-14). On ne s'attend pas en effet, si la conjonction constitue la tête de la coordination, à ce que cette tête puisse être réitérée devant chacun des termes conjoint y compris le premier. Un examen plus minutieux renforce le point de Borsley : un traitement lexicaliste des coordinations à redoublement est non seulement peu plausible, mais empiriquement inadéquat. Nous en faisons la démonstration dans la première partie de cette section. Nous présentons ensuite un traitement constructionnel rudimentaire. L'objectif n'est pas ici de construire un fragment de grammaire réaliste ni représentatif de ce que nous proposons plus loin dans cette thèse au chapitre 6. Il s'agit simplement de montrer que les propriétés des coordinations à redoublement examinées ne posent aucun problème particulier si l'on admet une approche constructionnelle de la coordination. Nous en tirons les conclusions qui s'imposent : coordinations simples et coordinations à redoublement relèvent d'un mode d'organisation syntaxique spécifique qui ne peut être assimilé à une structure de dépendance ordinaire organisée autour d'une tête. Autrement dit, la coordination doit être considérée comme une construction grammaticale spécifique.

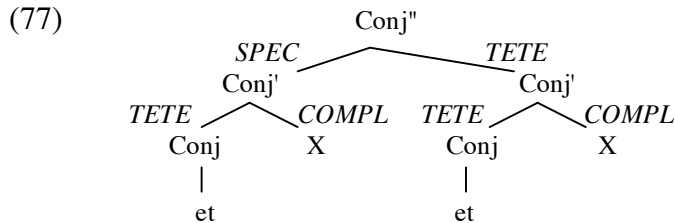
3.1 Une solution lexicaliste

À première vue, le problème que posent les coordinations à redoublement n'est pas très différent de celui que posent les coordinations simples dites polysyndétiques de la forme (75), où la conjonction est réalisée entre chacun des termes conjoints. Comme nous l'avons montré au chapitre 2, section §3.3.3, une solution lexicaliste est disponible pour ces constructions. Elle consiste à disjoindre la syntaxe et l'interprétation en associant systématiquement aux coordinations à plus de deux termes une structure binaire récursive à gauche (76a) ou à droite (76b), et cela quels que soient les regroupements opérés en sémantique.

- (75) a Paul a appris l'espagnol, et l'italien, et le portugais.
b Paul apprendre l'espagnol, ou l'italien, ou le portugais.
c Paul n'a jamais appris l'espagnol, ni l'italien, ni le portugais.

- (76) a [[X conj Y] conj Z]
b [X conj [Y conj Z]]

Qu'en est-il des coordinations à redoublement? La solution qui vient naturellement à l'esprit consiste à considérer que certaines conjonctions peuvent prendre comme argument syntaxique un syntagme conjoint. Dans une perspective X-barre, Progovac (1998b) propose ainsi d'associer aux coordinations à redoublement une structure schématique de la forme (77).



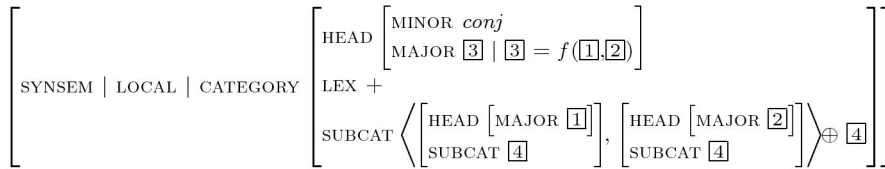
En l'absence de formalisation, l'analyse est difficile à évaluer. Nous la reformulons dans une grammaire HPSG dans l'esprit de l'approche lexicaliste esquissée par Paritong (1992) (cf. chapitre 2, section §3.4). Nous montrons que l'analyse échoue à rendre compte des propriétés élémentaires des coordinations à redoublement.

3.1.1 Explicitation de l'analyse dans une grammaire HPSG

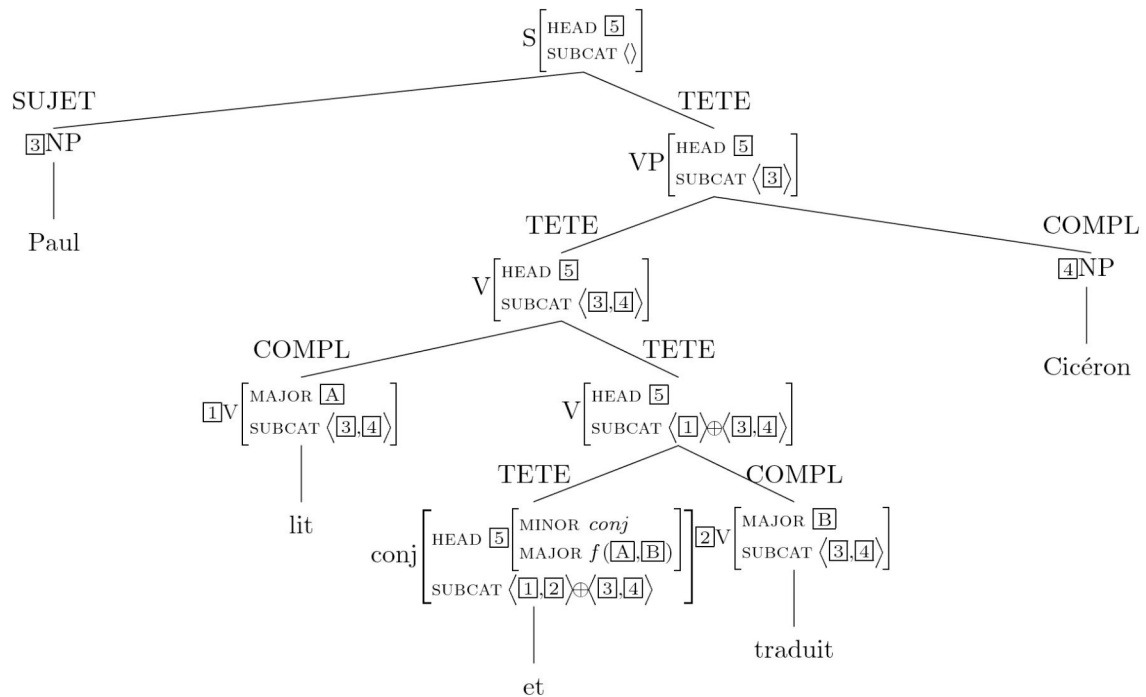
Suivant les propositions de Paritong (1992), nous avons vu au chapitre précédent qu'il est possible de formuler une analyse lexicaliste des coordinations simples qui échappe aux critiques avancées par Borsley (1994, 2005a, 2005b) à l'encontre des analyses X-barre. Dans cette perspective, les propriétés particulières des coordinations découlent du statut déficient des conjonctions.

La description des conjonctions en (78) accompagnée de la structure simplifiée en (79) rappelle les grandes lignes de l'analyse.

(78) entrée lexicale schématique d'une conjonction (coordinations simples) :



(79)



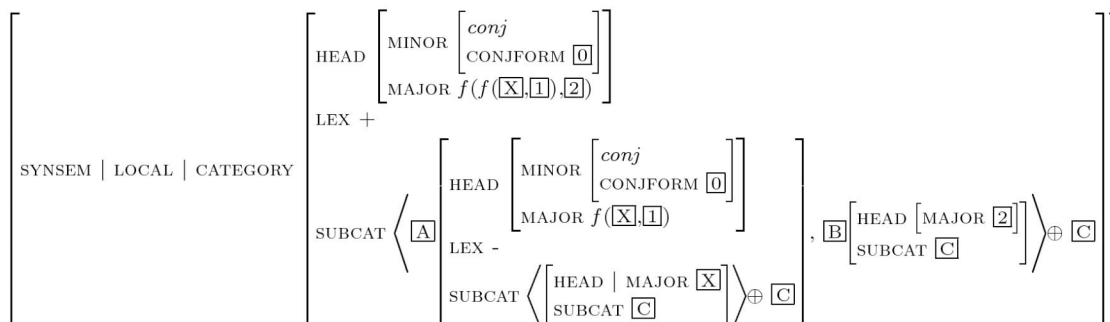
En tant que catégorie mineure, la conjonction hérite des deux termes qu'elle sélectionne comme arguments la plupart de ses propriétés syntaxiques. Plus précisément, la conjonction introduit ses propres traits de tête "mineurs" tandis que ses traits de tête "majeurs" constituent le résultat d'une fonction f prenant en compte les traits de tête majeurs (partie du discours, mode verbal, etc) des termes conjoints. La motivation est de rendre compte du fait qu'une coordination de verbes apparaît dans les contextes où apparaît un verbe, une coordination de NP dans les contextes où apparaît un NP, etc. La conjonction hérite par ailleurs de la valence de ses arguments, comme l'indique en (78) la concaténation de la variable $\bar{4}$ (qui peut correspondre à une liste vide ou non vide d'arguments) à la liste des deux arguments attendus par la conjonction. On autorise ainsi les coordinations de prédicats partiellement saturés à condition que ceux-ci imposent des contraintes compatibles sur leurs arguments (voir (79)).

Considérons à présent les coordinations à redoublement et admettons comme le propose Progovac (1998b) que le premier syntagme conjoint réalisé constitue un argument syntaxique de la conjonction subséquente. Au bas mot, une entrée lexicale additionnelle est requise pour chacune des conjonctions susceptibles de projeter une telle structure, c'est-à-dire *et*, *ou*, *ni* et *soit*. En admettant que le premier argument de la conjonction est instancié par un syntagme conjoint, rien ne garantit en effet en (78) l'identité formelle requise entre la conjonction tête de ce syntagme et la conjonction tête de la coordination dans son ensemble (cf. *ni Paul ni Marie* / **ni Paul ou Marie*). Dans le cadre d'une approche lexicaliste, le syntagme conjoint sélectionné constitue par ailleurs une coordination non saturée. Il convient donc de s'assurer que l'argument attendu par ce syntagme

(c'est-à-dire le premier argument de la conjonction initiale) n'est pas hérité par la conjonction tête subséquente.

Considérons l'entrée schématique en (80).

(80) Entrée lexicale schématique d'une conjonction (coordinations à redoublement)



Cette entrée permet de régler un certain nombre de problèmes. La liste SUBCAT où sont enregistrés les arguments attendus par la conjonction est composée de deux sous-listes. La première liste entre chevrons <...> comporte les deux arguments intrinsèques \boxed{A} et \boxed{B} de la conjonction tête tandis que la deuxième liste, représentée par la variable \boxed{C} , correspond aux arguments "hérités". Le premier argument syntaxique sélectionné par la conjonction tête, ici identifié par la variable \boxed{A} , constitue une projection syntagmatique (trait [LEX-]) partiellement saturée d'une conjonction : la valeur de son attribut SUBCAT est non vide et la projection est spécifiée pour des traits de tête [MINOR *conj*]). On capte ainsi l'idée de Progovac (1998b) : le premier syntagme conjoint d'une coordination à redoublement constitue un argument (un spécifieur en termes X-barre, un complément dans le présent cadre) de la conjonction tête subséquente.

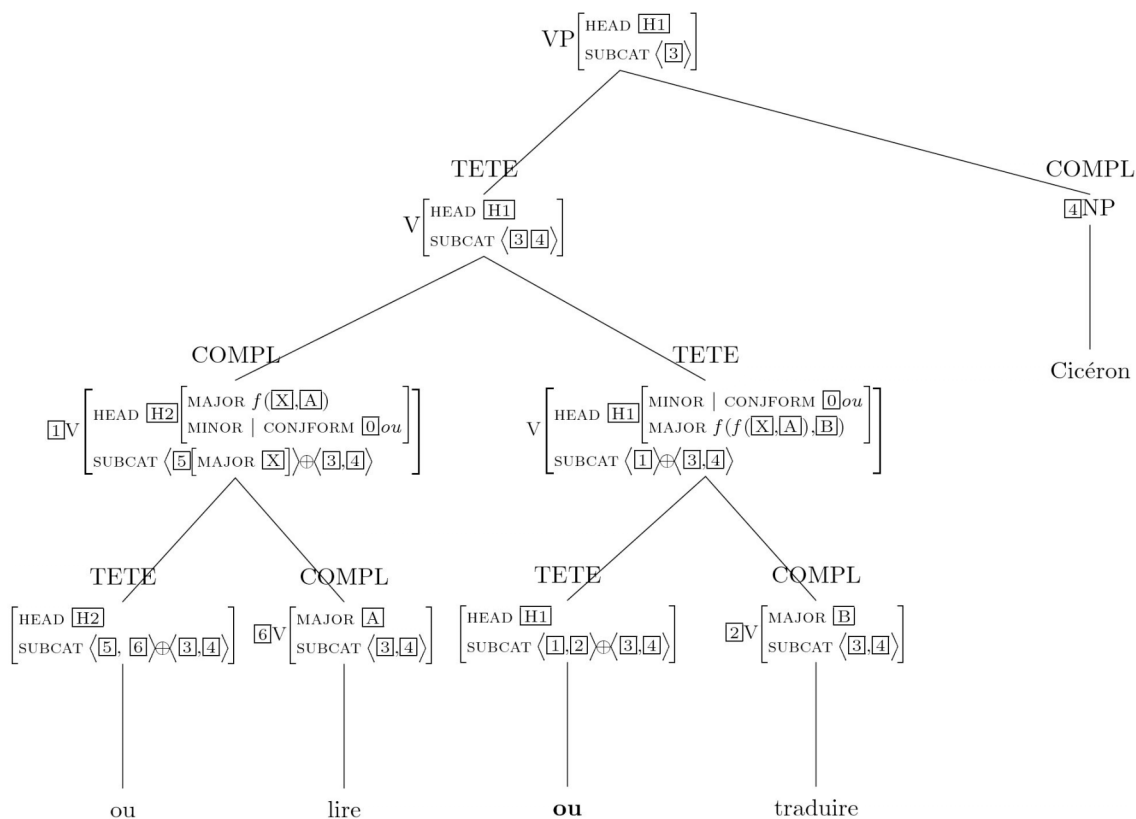
Admettons que les traits de tête mineurs de type *conj* comportent un attribut CONJFORM dont la valeur correspond à une forme lexicale (*et, ou, ni, soit*). On observe que l'attribut CONJFORM de la conjonction tête et celui du syntagme conjoint sélectionné par cette conjonction partagent la même valeur $\boxed{0}$. On assure ainsi l'identité formelle souhaitée entre la conjonction initiale et la conjonction subséquente dans les coordinations à redoublement.

Examinons à présent les propriétés d'héritage de cette description en commençant par celles du syntagme conjoint enchâssé identifié par la variable \boxed{A} . Les traits de tête majeurs de ce syntagme sont le résultat d'une fonction *f* qui prend comme arguments les valeurs \boxed{X} et $\boxed{1}$. La valeur \boxed{X} est identifiée à celle des traits de tête majeurs du premier argument attendu par le syntagme conjoint. La valeur $\boxed{1}$ correspond par ailleurs aux traits de tête majeurs du constituant avec lequel est combiné la conjonction initiale. Cet

argument est déjà instancié : il n'apparaît donc pas sur la liste SUBCAT du syntagme conjoint. Cette liste comporte une valeur additionnelle \boxed{C} . Cette valeur, une variable de liste, enregistre les arguments éventuellement attendus par les termes conjoints qui sont hérités par la conjonction et, corrélativement, par le syntagme conjoint que cette conjonction projette. Comme on le voit, la variable \boxed{C} apparaît également en valeur de l'attribut SUBCAT de l'argument \boxed{B} de la conjonction tête, ainsi qu'en valeur du trait SUBCAT principal de cette conjonction. On autorise ainsi les coordinations à redoublement de prédicats partiellement saturés suivant la même méthode que celle utilisée pour les coordinations simples. Considérons enfin les traits de tête majeurs de la conjonction principale. On observe que ces propriétés sont le résultat d'une fonction f qui prend à présent en compte les traits de tête majeurs de la description \boxed{A} (soit le résultat de la fonction $f(\boxed{X}, \boxed{1})$) et les traits de tête majeurs $\boxed{2}$ de la description \boxed{B} . Cette contrainte vise à rendre compte du fait que les propriétés d'une coordination à redoublement (catégorie, mode, etc.) sont déterminées par les propriétés de ses termes comme c'est le cas dans une coordination simple.

La structure simplifiée en (81) illustre plus en détail l'analyse d'une coordination à redoublement de prédicats non saturés. La conjonction tête de la structure dans son ensemble constitue une instantiation de la description en (80). Elle est mise en valeur en gras.

(81)



3.1.2 Critique de la modélisation

La modélisation esquissée plus haut est inadéquate. Elle échoue à rendre compte des deux propriétés élémentaires des coordinations à redoublement du français, à savoir (i) l'identité lexicale entre la conjonction initiale et les conjonctions subséquentes et (ii) le caractère obligatoire des conjonctions intermédiaires en cas de coordination à plus de deux termes.

Examinons le premier point. Nous avons vu que pour capter l'identité de forme entre la conjonction initiale et la conjonction subséquent, il est nécessaire de distinguer deux classes d'entrées lexicales homonymes. Les premières projettent une coordination simple (voir l'entrée en (78) reprise ici en (82)) tandis que les secondes projettent une coordination à redoublement (voir l'entrée en (80) reprise ici en (83)).

(82) entrée lexicale schématique 1 (coordinations simples) :

$$\left[\begin{array}{l} \text{SYNSEM} \mid \text{LOCAL} \mid \text{CATEGORY} \\ \text{LEX} + \\ \text{SUBCAT} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\begin{array}{l} \text{MINOR } conj \\ \text{MAJOR } [3] \mid [3] = f([1],[2]) \end{array} \right] \\ \text{SUBCAT } [4] \end{array} \right], \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\text{MAJOR } [2] \right] \\ \text{SUBCAT } [4] \end{array} \right] \right\rangle \oplus [4] \end{array} \right]$$

(83) Entrée lexicale schématique 2 (coordinations à redoublement)

$$\left[\begin{array}{l} \text{SYNSEM} \mid \text{LOCAL} \mid \text{CATEGORY} \\ \text{LEX} + \\ \text{SUBCAT} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\begin{array}{l} \text{MINOR } \left[\begin{array}{l} conj \\ \text{CONJFORM } [0] \end{array} \right] \\ \text{MAJOR } f(f([X],[1]),[2]) \end{array} \right] \\ \text{LEX} - \\ \text{SUBCAT} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\begin{array}{l} \text{MINOR } \left[\begin{array}{l} conj \\ \text{CONJFORM } [0] \end{array} \right] \\ \text{MAJOR } f([X],[1]) \end{array} \right] \\ \text{SUBCAT} \left\langle \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \mid \text{MAJOR } [X] \\ \text{SUBCAT } [C] \end{array} \right] \right\rangle \oplus [C] \end{array} \right], \left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\text{MAJOR } [2] \right] \\ \text{SUBCAT } [C] \end{array} \right] \right\rangle \oplus [C] \end{array} \right]$$

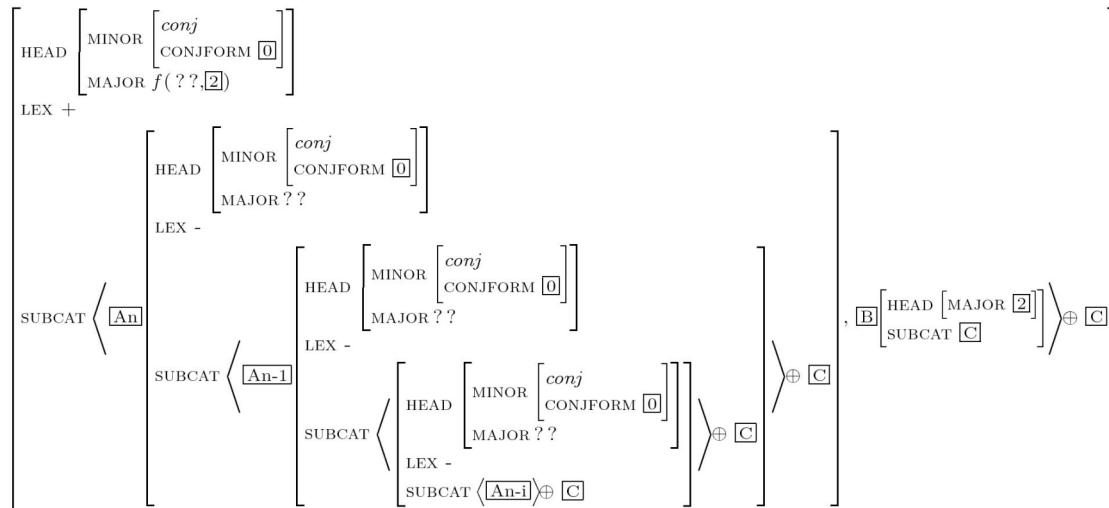
La situation ne serait pas particulièrement embarrassante si la conjonction initiale et la conjonction tête subséquent mobilisaient la même entrée lexicale à côté de l'entrée qui est utilisée dans les coordinations simples, comme cela est indiqué schématiquement en (84).

- (84) a [X [et₁ Y]]
 b [[et₂ X] [et₂ Y]]

Une telle analyse est malheureusement exclue dans le système esquissé. Admettons en effet que la conjonction initiale et la conjonction subséquent mobilise la même entrée

(83). On aboutit alors une récursion à l'infini : le syntagme conjoint sélectionné par la conjonction tête attend lui-même comme argument un syntagme conjoint, lequel attend lui-même comme argument un syntagme conjoint, et ainsi de suite, comme l'illustre la représentation en (84).

(84)



La seule solution pour éviter ce problème consiste à contraindre davantage l'entrée en (83) de sorte que le syntagme conjoint sélectionné constitue une projection d'une conjonction ordinaire, c'est-à-dire d'une conjonction de la forme (82). Autrement dit, seule une analyse de la forme (85) est disponible dans le système esquissé.

- (85) a [X [et₁ Y]]
 b [[et₁ X] [et₂ Y]]

En laissant de côté le caractère peu élégant que revêt une telle analyse, nous observons qu'elle ne s'applique toujours pas aux coordinations à redoublement en *soit*. Le système impose d'admettre qu'il existe une entrée *soit*₁ susceptible de projeter une coordination simple disjonctive à côté de l'entrée *soit*₂ requise pour les coordinations à redoublement¹⁰. On ne voit pas dès lors comment exclure les coordinations agrammaticales en (86).

¹⁰ Insistons à cet égard sur le fait qu'on ne peut assimiler le morphème *soit* disjonctif et le morphème *soit* dans les tours du type (i). Ce dernier se paraphrase par *c'est-à-dire* et n'est pas compatible avec une phrase (comparer (ii) et (iii)). En outre, le syntagme conjoint qu'il introduit est prosodiquement détaché, ce qui en fait un candidat plausible pour une analyse comme ajout incident (voir Abeillé 2003b, 2005).

- (i) Paul partira dimanche, {soit / c'est-à-dire} le dernier jour de la semaine.
 (ii)*Paul partira dimanche soit il partira le dernier jour de la semaine.
 (iii) Soit Paul partira dimanche soit il partira lundi.

- (86) a * [Paul soit Marie] viendra demain.
 b * Paul aimerait être [médecin soit avocat].
 c * Paul t'appellera [de Rome soit de Venise].

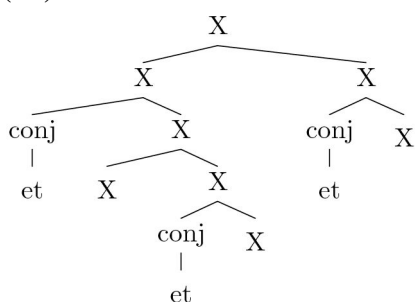
Le deuxième problème auquel se heurte la modélisation esquissée concerne les coordinations à plus de deux termes. Comme nous l'avons vu, les conjonctions intermédiaires sont obligatoires dans le cas d'une coordination à redoublement (87) tandis qu'elles sont facultatives dans les coordinations simples (88).

- (87) a Paul a invité et Jean *(et) Léa et Marie.
 b Paul invitera ou bien Jean *(ou bien) Léa ou bien Marie.

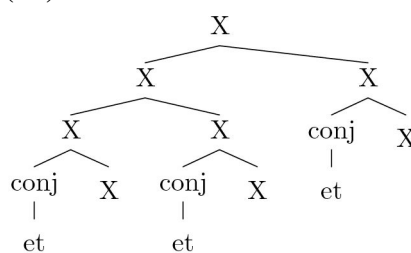
- (88) a Paul a invité Jean (et) Pierre et Marie.
 b Paul invitera Jean (ou bien) Pierre ou bien Marie.

La modélisation proposée ne permet pas d'en rendre compte. Comme nous l'avons vu au chapitre 2 (section §3.3.2.4), on ne peut pas simultanément admettre que la conjonction constitue la tête de la coordination dans son ensemble et qu'elle peut prendre en syntaxe un nombre non borné d'arguments. Une façon de résoudre le problème consiste à associer aux coordinations à plus de deux termes une structure binaire récursive, ce qui nous donne trois possibilités d'analyses pour les coordinations à redoublement de la forme (87), illustrées par les arbres (89), (90) et (91).

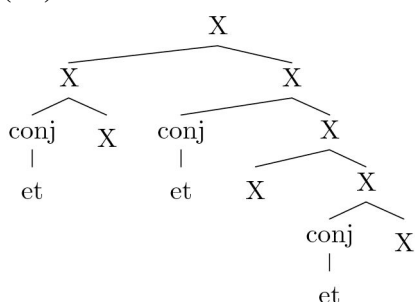
(89)



(90)



(91)



Quelle que soit la structure retenue, il n'existe aucun moyen simple de garantir que chaque terme conjoint est introduit par une conjonction et encore moins que toutes les conjonctions sont de même forme.

Une solution consisterait à tout simplement abandonner l'idée que les coordinations à redoublement requièrent la présence d'une conjonction entre chacun des termes. En admettant comme on le défend dans les approches lexicalistes qu'une coordination est toujours binaire, on pourrait dès lors rapprocher l'inacceptabilité de coordinations telles que (92a) de l'inacceptabilité des juxtapositions de la forme (92b) (voir chapitre 1, section §2.2 et chapitre 2, section §3.3.3). Le problème est qu'on ne voit pas alors comment rendre compte du caractère tout à fait naturel des coordinations simples correspondantes (92c) pour lesquelles la même analyse structurale doit en toute logique être adoptée.

- (92) a *Paul a invité [et [Jean, Pierre] et [Marie]].
b ??Paul a invité [Jean, Pierre].
c Paul a invité [[Jean, Pierre] et [Marie]].

Nous concluons qu'une approche lexicaliste des coordinations à redoublement est empiriquement et conceptuellement inadéquate. Elle est conceptuellement inadéquate en ce qu'elle impose d'opérer une distinction lexicale entre la conjonction initiale et les conjonctions subséquentes que rien ne justifie par ailleurs. Elle est par ailleurs empiriquement inadéquate au sens où elle ne permet pas, du moins en l'état, de rendre compte de l'ensemble des données.

Nous nous tournons à présent vers l'approche alternative qui consiste à traiter la coordination comme une construction spécifique. Comme nous le montrons, une telle approche ne rencontre aucun des problèmes discutés jusqu'alors.

3.2 L'alternative constructionnelle

Dans la continuité des travaux de Ross (1967), Lakoff & Peters (1969) et Dougherty (1970), l'approche de la coordination élaborée dans les années quatre-vingts en GPSG (Gazdar 1981, Sag *et al.* 1985, Gazdar *et al.* 1985) constitue sans conteste le traitement le plus détaillé à ce jour de la distribution des conjonctions en lien avec les propriétés d'itération syntaxique des constructions coordonnées¹¹. Nous simplifions ici l'analyse en laissant entre autres de côté les contraintes de parallélisme morphosyntaxiques et le détail du dispositif formel mobilisé pour en rendre compte. Deux règles assorties des

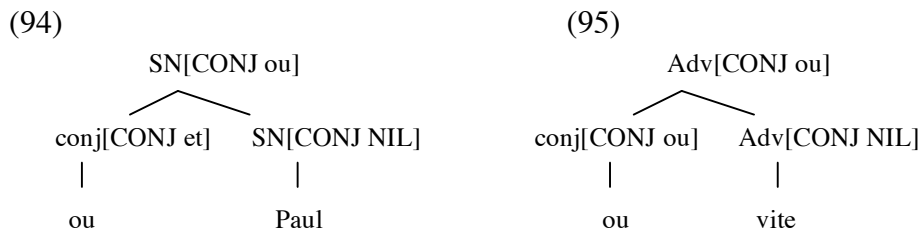
¹¹ Pour une adaptation de l'analyse de Dougherty aux données du français, voir Bègue (1977). Pour une adaptation de l'analyse GPSG, voir Miller (1992).

contraintes de linéarisation appropriées suffisent pour rendre compte de l'ensemble des faits de distribution observés dans ce chapitre.

Soit l'analyse approximative des syntagmes conjoints en (93). La règle en (93a) légitime la combinaison d'une conjonction et d'un constituant de catégorie quelconque. La conjonction introduit un trait CONJ prenant pour valeur une forme lexicale. On observe que ce trait est transmis au syntagme. Admettons qu'en l'absence de règles explicites mentionnant le contraire, les constituants ordinaires de la grammaire sont spécifiés [CONJ NIL]. On interdit ainsi l'occurrence des syntagmes conjoints en fonction argumentale (**Paul a vu et Jean*) tout comme on exclut des syntagmes de la forme **[et [ou Marie]]*, **[ou [ni Jean]]*, **[ou [et]]*, etc.

- (93) a $X[\text{CONJ } \alpha] \rightarrow \text{conj} [\text{CONJ } \alpha], X$
 où $\alpha \in \{\text{et, ou, ni, soit}\}$
 b $\text{conj} < X$

Assortie de la contrainte de précédence linéaire en (93b) qui ordonne la conjonction avant le constituant avec lequel elle se combine, cette règle autorise ainsi des syntagmes conjoints de la forme suivante :



Considérons à présent la règle de coordination en (96a). L'opérateur de Kleene en exposant de la deuxième catégorie indique que celle-ci est réalisée au moins une fois et éventuellement plus sans limite de nombre. On autorise ainsi des coordinations à n constituants immédiats, $n \geq 2$. Combinée à la contrainte de précédence linéaire en (96b), qui ordonne les termes sans conjonction avant les syntagmes conjoints, cette règle permet de capter l'ensemble des données problématiques pour une approche lexicaliste, comme nous le montrons brièvement.

- (96) a $X \rightarrow X[\text{CONJ } \alpha 0], X[\text{CONJ } \alpha 1]^+$
 où $\alpha \in \{\langle \text{et, NIL} \rangle, \langle \text{NIL, et} \rangle, \langle \text{et, et} \rangle, \langle \text{ou, NIL} \rangle, \langle \text{NIL, ou} \rangle, \langle \text{ou, ou} \rangle, \langle \text{ni, NIL} \rangle, \langle \text{NIL, ni} \rangle, \langle \text{ni, ni} \rangle, \langle \text{soit, soit} \rangle\}$
 b $X[\text{CONJ NIL}] < X \begin{bmatrix} \text{CONJ } \neg \text{NIL} \\ \text{LEX } - \end{bmatrix}$

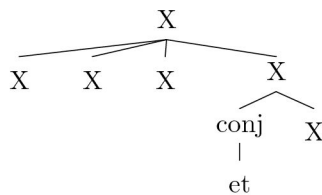
Les coordinations simples monosyndétiques de la forme (97) sont obtenues en instanciant la variable α par l'une des paires suivantes : <et, NIL>, <ou, NIL>, <ni, NIL> tandis que les coordinations simples polysyndétiques de la forme (98) sont obtenues en instanciant cette même variable par l'une des paires suivantes : <NIL, et>, <NIL, ou>, <NIL, ni>. Dans le premier cas, l'opérateur + de Kleene s'applique à une catégorie de la forme X[CONJ NIL], c'est-à-dire à un constituant sans conjonction. Dans le second cas, l'opérateur s'applique à une catégorie de la forme [CONJ et/ou/ni], c'est-à-dire à un syntagme conjoint.

- (97) a Paul invitera [[Jean], [Léa] [et Pierre]].
 b Paul invitera [[Jean], [Léa] [ou Pierre]].
 c Paul n'invitera plus [[Jean], [Léa] [ni Pierre]].

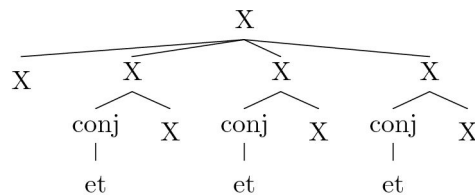
- (98) a Paul invitera [[Jean], [et Léa] [et Pierre]].
 b Paul invitera [[Jean], [ou Léa] [ou Pierre]].
 c Paul n'invitera plus [[Jean], [ni Léa] [ni Pierre]].

On autorise ainsi des structures à n branches de la forme suivante :

(99)



(100)



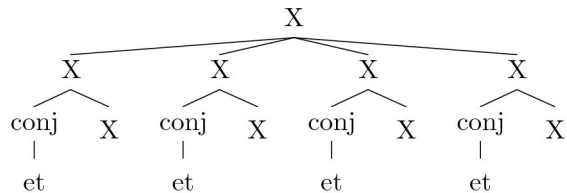
L'ensemble des paires susceptibles d'instancier la variable α en (96a) ne comporte ni la paire <NIL, soit>, ni la paire <soit, NIL>. Il s'en suit qu'aucune règle ne permet de générer les coordinations simples en *soit* de la forme (101a) ou (101b).

- (101) a *Paul invitera [Jean], [Léa], [soit Marie].
 b *Paul invitera [Jean], [soit Léa], [soit Marie].

Tournons-nous à présent vers les coordinations à redoublement en (102). Celles-ci sont générées sur le même modèle en instanciant la variable α par l'une des paires suivantes : <et, et>, <ou, ou>, <ni, ni>, <soit, soit>. On autorise ainsi des structures telles que celle illustrée en (103).

- (102) a Paul invitera [[et Jean], [et Léa] [et Pierre]].
 b Paul invitera [[ou Jean], [ou Léa] [ou Pierre]].
 c Paul n'invitera plus [[ni Jean], [ni Léa] [ni Pierre]].
 d Paul invitera [[soit Jean], [soit Léa] [soit Pierre]].

(103)



Les trois schémas structuraux illustrés par les figures ci-dessus épuisent les possibilités d'analyse. Autrement dit, aucune autre structure coordonnée n'est générée par la grammaire. Pour s'en convaincre, considérons les coordinations à redoublement malformées en (104). Le système esquissé exclut correctement ces données : les coordinations en question violent la contrainte de précédence linéaire formulée en (96b). Dans chacun des exemples en (104), un syntagme conjoint précède en effet un constituant spécifié [CONJ NIL] (105).

- (104) a *Paul invitera [[et Jean], [Léa] [et Pierre]].
 b *Paul invitera [[ou Jean], [Léa] [ou Pierre]].
 c *Paul n'invitera plus [[ni Jean], [Léa] [ni Pierre]].
 d *Paul invitera [[soit Jean], [Léa] [soit Pierre]].

- (105) [et Jean] [Léa] [et Pierre]
 *[CONJ et] < [CONJ NIL] < [CONJ et]

Admettons qu'il existe par ailleurs dans la grammaire une règle de juxtaposition. Une structure alternative est dès lors disponible pour les constructions illustrées en (104) telle que le premier terme conjoint constitue une juxtaposition enchâssée (106).

- (106) a *Paul invitera [[et [Jean, Léa]] [et Pierre]].
 b *Paul invitera [[ou [Jean, Léa]] [ou Pierre]].
 c *Paul n'invitera plus [[ni [Jean, Léa]] [ni Pierre]].
 d *Paul invitera [[soit [Jean, Léa]] [soit Pierre]].

Comme nous l'avons noté à la section §1.4.1.2, il est tentant de relier l'inacceptabilité de ces constructions à l'inacceptabilité des juxtapositions correspondantes (107), quelles que soient par ailleurs les raisons de cette inacceptabilité.

(107) ??Paul invitera [Jean, Léa].

Cette analyse reste disponible dans le système esquissé sans introduire de contradictions. Les coordinations simples en (86) seront rejetées dans le cas où elles mettent en jeu une juxtaposition enchâssée de la forme (108) mais correctement générées dans le cas où les deux premiers termes apparaissent au même niveau de structure (arbre (99)).

- (108) a Paul invitera Jean, Léa et Pierre.
b Paul invitera Jean, Léa ou Pierre.
c Paul n'invitera plus Jean, Léa ni Pierre.

Nous concluons que l'approche constructionnelle présentée ici permet de capter simplement l'ensemble des faits qui posent problème dans le cadre d'une approche lexicaliste.

4. Conclusion générale

Rares sont les approches lexicalistes qui adoptent une structure symétrique pour les coordinations à redoublement. Au terme de ce chapitre, on comprend mieux les raisons d'une telle réticence. Comme nous l'avons montré, le seul traitement lexicaliste formalisé susceptible de capter les propriétés majeures des coordinations simples ne s'étend aux coordinations à redoublement qu'au prix de distinctions lexicales arbitraires qui ne permettent pas, du reste, de rendre compte de l'ensemble des données. S'il est vrai que l'adéquation descriptive constitue la première condition que doit remplir une théorie, la conclusion est sans appel : une approche lexicaliste des coordinations à redoublement doit être abandonnée. Partant, les motivations d'une approche lexicaliste des coordinations simples s'évaporent. On ne voit pas en effet comment justifier, sur le plan cette fois de l'adéquation explicative, un traitement lexicaliste des unes à côté du traitement constructionnel requis pour les autres, étant admis que les deux types structures forment une classe naturelle en syntaxe (voir chapitre 1).

Sur la base de l'ensemble de ces observations, nous concluons que la coordination doit être analysée comme une construction syntaxique distincte des schémas de dépendance organisés autour d'une tête. Ce résultat est en accord avec la tradition grammaticale qui distingue deux modes "d'ordination" syntaxique. Il est également en accord avec les diverses théories contemporaines de la syntaxe et de la sémantique qui placent au cœur du dispositif grammatical la notion de construction (cf. Fillmore *et al.* 1988, Zwicky 1994, Goldberg 1995, Sag 1997, Fillmore & Kay 1999, Ginzburg & Sag 2000). La coordination impose d'admettre qu'il existe à côté des propriétés projetées par le lexique des propriétés purement configurationnelles. La distribution des conjonctions à l'identi-

que dans les coordinations à redoublement et plus généralement les contraintes d'itération syntaxique qui caractérisent l'ensemble des structures coordonnées constituent de telles propriétés.

Un nouveau programme de recherche se dessine dès lors. D'un point de vue général, les principes de bonne formation qui caractérisent la coordination demandent à être élaborés. La construction d'un tel fragment de grammaire constitue l'objet du chapitre 6. La question se pose par ailleurs de savoir quel lien établir entre les coordinations simples et les coordinations à redoublement. L'analyse constructionnelle esquissée plus haut laisse à penser que les coordinations à redoublement constituent une simple variante des coordinations simples. Nous montrons dans le chapitre à venir que ces coordinations présentent des propriétés particulières autres que la présence d'une conjonction devant chaque terme. Nous proposons d'en rendre compte en dissociant deux sous-types de coordinations dans une hiérarchie de constructions coordonnées suivant que la conjonction est redoublée ou non.

Chapitre 4
Propriétés particulières
des coordinations
à redoublement

Sommaire du chapitre

| | |
|--|-----|
| 0. Introduction | 145 |
| 1. Étude distributionnelle | 147 |
| 1.1 Ressemblances avec les coordinations simples | 147 |
| 1.2 Différences avec les coordinations simples | 148 |
| 1.2.1 Coordinations de catégories verbales finies | 148 |
| 1.2.2 Le statut des coordinations de mots | 149 |
| 1.2.2.1 Coordinations lexicales et coordinations syntagmatiques réduites | 150 |
| 1.2.2.2 Propriétés différentielles | 151 |
| 1.2.2.3 Propriétés des coordinations à redoublement | 155 |
| 2. Propriétés sémantiques | 157 |
| 2.1 Éléments de sémantique vériconditionnelle | 158 |
| 2.2 Sémantique des coordinations simples | 160 |
| 2.2.1 Coordinations propositionnelles et non propositionnelles | 160 |
| 2.2.2 Traitement des coordinations propositionnelles | 164 |
| 2.2.3 Propriétés particulières des disjonctions | 170 |
| 2.2.3.1 Disjonctions et phénomènes de portée | 170 |
| 2.2.3.2 Disjonctions inclusives et exclusives | 172 |
| 2.2.4 Autres conjonctions | 177 |
| 2.3 Sémantique des coordinations à redoublement | 177 |
| 2.3.1 Propriétés générales | 178 |
| 2.3.2 Propriétés particulières des disjonctions | 180 |
| 3. Propriétés discursives | 184 |
| 3.1 Propriétés des coordinations simples | 184 |
| 3.1.1 Coordinations conjonctives | 184 |
| 3.1.2 Coordinations disjonctives | 188 |
| 3.2 Propriétés des coordinations à redoublement | 189 |
| 4. Propriétés contextuelles | 192 |
| 4.1 Deux dimensions de structuration de l'information | 192 |
| 4.2 Coordinations à redoublement et focus informationnel | 195 |
| 4.3 Coordinations à redoublement et kontrast | 199 |
| 4.3.1 Explicitation de l'effet de mise en relief | 199 |
| 4.3.2 Support empirique | 201 |
| 5. Restrictions résiduelles | 203 |
| 6. Conclusion | 206 |

0. Introduction

Nous avons établi au chapitre précédent l'inadéquation descriptive et explicative des approches lexicalistes de la coordination qui font de la conjonction la tête de la structure dans son ensemble. Il faut considérer que coordinations simples (1) et coordinations à redoublement (2) relèvent d'un mode d'organisation syntaxique distinct des structures de dépendance organisées autour d'une tête.

- (1) a Paul a appris [l'espagnol, (et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [l'espagnol, (ou) l'italien, ou le portugais].
c Paul ne veut plus apprendre [l'espagnol, (ni) l'italien, ni le portugais].
- (2) a Paul a appris [et l'espagnol, et l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [ou (bien) l'espagnol, ou (bien) l'italien, ou (bien) le portugais].
c Paul ne veut plus apprendre [ni l'espagnol, ni l'italien, ni le portugais].
d Paul apprendra [soit l'espagnol, soit l'italien, soit le portugais].

Nous avons laissé en suspens la formulation précise des principes de bonne formation qui caractérisent ce mode d'organisation syntaxique dans la grammaire. Cette entreprise théorique demande à ce que soit d'abord clarifiée sur une base empirique la nature de la relation entre coordinations simples et coordinations à redoublement. On peut penser que la réitération de la conjonction devant chaque terme constitue la seule propriété distinctive des coordinations à redoublement, auquel cas il est légitime de penser que celles-ci constituent une simple variante des coordinations simples. Alternativement, on peut penser que les coordinations à redoublement constituent un sous-type de construction coordonnée spécifique caractérisé par des propriétés plus variées. Nous montrons dans ce chapitre que ces tours présentent des propriétés syntaxiques, sémantiques, discursives et contextuelles spécifiques qui les distinguent des coordinations simples et appellent de fait un traitement distingué dans la grammaire. Nous proposons de représenter le différentiel observé dans une hiérarchie de constructions en distinguant deux sous-types de coordinations suivant que la conjonction est redoublée ou non.

Organisation du chapitre

Le chapitre est composé de cinq sections. Nous examinons dans un premier temps la distribution des coordinations à redoublement (§1). Deux propriétés différentielles séparent ces tours des coordinations simples. La première est soumise à variation : un sous-ensemble des locuteurs rejettent les coordinations à redoublement de catégories verbales finies introduites par *et* et *ni* alors même qu'ils acceptent les coordinations simples correspondantes. La seconde propriété est plus générale : les coordinations à redoublement

ne peuvent combiner que des syntagmes à la différence des coordinations simples qui peuvent également combiner des mots (cf. Abeillé 2003a, 2006a). Nous établissons ensuite les propriétés interprétatives majeures des coordinations à redoublement. Nous mobilisons à cet effet une ontologie sémantique et un langage formel de représentation simplifiés. Il ne s'agit pas en effet de construire ici une théorie sémantique de la coordination, mais simplement d'expliciter des mécanismes interprétatifs pour lesquels les paraphrases en langue naturelle font parfois défaut. Les généralisations que nous dégagons concernent l'ensemble des coordinations à redoublement. Pour autant, nous laissons de côté les propriétés particulières des tours qui mettent en jeu la conjonction *ni*, qui seront étudiés au chapitre suivant. Aux propriétés différentielles générales associées au redoublement se superposent en effet dans le cas des tours en *ni* des propriétés différentielles indépendantes liées aux phénomènes de négation et de polarité négative qui rendent la description plus délicate. Nous examinons dans un premier temps les propriétés sémantiques des coordinations à redoublement, puis leurs propriétés discursives et leur statut informationnel dans le dialogue. Trois traits distinctifs se dégagent de cet examen. Du point de vue sémantique (§2), les coordinations à redoublement sont toujours interprétées dans le domaine propositionnel au contraire des coordinations simples qui sont également compatibles avec d'autres types d'interprétations, dites non booléennes. Du point de vue discursif (§3), les coordinations à redoublement mettent par ailleurs en jeu de façon obligatoire une relation symétrique entre les termes conjoints, au contraire des coordinations simples qui sont compatibles avec diverses relations de discours asymétriques. Du point de vue informationnel enfin (§4), nous avançons l'hypothèse que les coordinations à redoublement, à la différence des coordinations simples, mettent obligatoirement en jeu un *kontrast*, au sens de Vallduví & Vilkuna (1997). Plus précisément, nous suggérons que la construction convoque un ensemble d'alternatives sémantiques, l'ensemble des relations conjonctives possibles entre les termes conjoints, sur lequel est opérée une exclusion de nature pragmatique : la relation conjonctive effectivement dénotée est présentée par la construction comme la seule relation appropriée entre les propositions conjointes dans le discours en cours. Cette exclusion pouvant être obtenue de façon indépendante par inférence à partir de la coordination simple correspondante, il en résulte un effet d'emphase. Nous signalons enfin à la section §5 plusieurs restrictions résiduelles dont l'analyse reste à établir. Étant admis le statut constructionnel de la coordination, la solution la plus naturelle pour capter le différentiel grammatical établi dans ce chapitre consiste à distinguer deux sous-types de constructions coordonnées dans une hiérarchie à héritage suivant que la conjonction est redoublée ou non. C'est l'analyse que nous proposons d'adopter en conclusion.

1. Étude distributionnelle

Les propriétés distributionnelles des coordinations à redoublement ont été peu décrites. On trouve dans la littérature des études descriptives consacrées à une conjonction particulière (voir notamment les études de Broge 1973, Gross 1973 et de Swart 2001 sur *ni* et celles de Bilger 1983, 1984, 1998 sur *et*) ou bien à une classe de constructions coordonnées plus large (cf. Antoine 1958, Salkoff 1979, Hobæk Haff 1987, Ndiaye 1988, Piot 1995, 2000, Ruppli 1988). Signalons que les généralisations descriptives en ce qui concerne les coordinations à redoublement ne sont pas toujours faciles à établir : les jugements d'acceptabilité sont parfois labiles et les exemples de corpus ne sont généralement pas suffisamment nombreux pour conforter ou non ces jugements.

1.1 Ressemblances avec les coordinations simples

À première vue, les coordinations à redoublement présentent la même distribution que les coordinations simples. Il est ainsi possible de conjoindre dans les deux tours des syntagmes ou des mots distributionnellement équivalents à des syntagmes de catégories et de fonctions variées, et ce avec toutes les conjonctions, comme l'illustrent les données en (3-4-5)¹.

- (3) a Avant toute chose, [(et) le biberon et la tétine] doivent être stérilisés. (NP)
b Paul a parlé [(et) à Marie et à Jean]. (PP)
c Cette mesure me semble [(et) légalement et moralement] fort contestable.
(AdvP)
d Paul trouve Marie [et belle à croquer et intelligente]. (AP)
e Paul déteste [(et) lire le journal et écouter la radio]. (VP)
- (4) a Le midi, [{(ou) / soit} un fruit {ou / soit} un yaourt] doit venir compléter le repas. (NP)
b Paul devrait en parler [{(ou) / soit} à Marie {ou / soit} à Jean]. (PP)
c Le visa requis peut être obtenu [{(ou bien) / soit} légalement {ou bien / soit} frauduleusement]. (AdvP)
d Par définition, une proposition est {(ou) / soit} vraie {ou / soit} fausse]. (AP)
e Paul devrait [{(ou) / soit} lire le journal {ou bien / soit} écouter la radio].
(VP)

¹ Dans ce chapitre, nous ignorons volontairement le fait que la présence d'une expression négative indépendante dans la phrase est obligatoire en cas de coordination simple en *ni*, tandis qu'une telle expression est facultative et peut donner lieu à une interprétation de double négation dans le cas d'une coordination à redoublement. Ces propriétés seront étudiées au prochain chapitre. Pour l'heure, nous utilisons des contextes négatifs qui neutralisent la distinction afin de faire ressortir les propriétés distributionnelles générales que partagent ou non les deux constructions en *ni*.

- (5) a Jamais [(ni) son père ni sa mère] ne viennent le chercher à l'école. (NP)
 b Paul n'en parlera jamais [(ni) à Marie ni à Jean]. (PP)
 c Cette mesure n'est plus désormais [(ni) légalement ni moralement] contestable. (AdvP)
 d Cette expérience n'est plus aujourd'hui [(ni) complexe à mettre en oeuvre ni coûteuse]. (AP)
 e Paul ne veut plus [(ni) lire le journal ni écouter la radio]. (VP)

Un examen plus minutieux des données fait néanmoins apparaître certaines restrictions. Nous les explicitons dans les sous-sections qui suivent.

1.2 Différences avec les coordinations simples

1.2.1 Coordinations de catégories verbales finies

Comme nous l'avons déjà noté (chapitre 3, section §2.1.3), les coordinations à redoublement de catégories verbales finies font l'objet de jugements divers. Les coordinations de complétives sont acceptées par tous les locuteurs (6). De nombreux locuteurs rejettent en revanche les coordinations à redoublement de verbes ou de groupes verbaux finis et les coordinations de phrases racines avec les conjonctions *et* et *ni* (7-8) alors même qu'ils acceptent les coordinations simples correspondantes (9-10)².

- (6) a Paul redoute [(et) qu'il pleuve et qu'il neige].
 b Paul redoute [{(ou) / soit} qu'il pleuve {ou / soit} qu'il neige].
 c Paul ne redoute plus [(ni) qu'il pleuve ni qu'il neige].
- (7) a %Paul [et lit et parle] l'anglais couramment.
 b %Ses élèves [et lisent le journal et écoutent la radio].
 c %Demain, [et il va pleuvoir et il va neiger].
- (8) a %Paul [ni ne lit ni ne parle] l'anglais couramment. (V[fin])
 b %Ses élèves [ni ne lisent le journal ni n'écoutent la radio]. (VP[fin])
 c %Contrairement à ce qui avait été annoncé, [ni il n'a plu ni il n'a neigé]. (S)

² Nous avons relevé quelques exemples attestés de coordinations à redoublement de phrases introduites par *et* ou *ni* (i-iii).

(i) Tu vois quand elle est revenue elle était pas ni marquée ni rien - ni elle a pleuré ni elle a crié (cité par Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 123)

(ii) En revanche si et vous avez perdu les eaux et vous avez des contractions douloureuses, il faut venir à la maternité de toute urgence. (sage-femme, entretien privé)

(iii) Ni l'Allemagne ne triomphera de nous ni nous ne triompherons de l'Allemagne. (A. Gide, *Journal 1889-1939*, 1939, Base Frantext)

- (9) a Paul [lit et parle] l'anglais couramment. (V[fin])
 b Ses élèves [lisent le journal et écoutent la radio]. (VP[fin])
 c Demain, [il va pleuvoir et il va neiger]. (S)
- (10) a Personne [ne lit ni ne parle] l'anglais couramment dans cette salle. (V[fin])
 b Aucun de ses élèves [ne lit le journal ni n'écoute la radio]. (VP[fin])
 c En aucun cas [il n'a plu ni il n'a neigé] hier. (S)

Ces mêmes locuteurs acceptent en revanche les coordinations disjonctives correspondantes, comme l'illustrent les données suivantes.

- (11) a Les locuteurs interrogés [(ou bien) acceptent ou bien rejettent] ce type de phrase.
 b Le matin, Paul [(ou bien) lit le journal ou bien écoute la radio].
 c En hiver, [(ou bien) il pleut ou bien il neige].
- (12) a Les locuteurs interrogés [soit acceptent soit rejettent] ce type de phrase.
 b Le matin, Paul [soit lit le journal soit écoute la radio].
 c En hiver, [soit il pleut soit il neige].

En l'absence d'explication alternative, nous admettons que les restrictions observées relèvent de l'arbitraire syntaxique et doivent être enregistrées comme telles dans la grammaire pour les locuteurs concernés.

1.2.2 Le statut des coordinations de mots

À première vue, les termes d'une coordination à redoublement peuvent correspondre à des mots qui ne sont pas distributionnellement équivalents à des syntagmes, comme l'illustrent les données en (13-14-15).

- (13) a Paul a promis d'appeler Marie (et) avant et après la conférence. (Prep)
 b Les documents (et) antérieurs et postérieurs à cette date n'ont aucune valeur légale. (Adj)
 c Il faut absolument (et) saler et poivrer le plat une demi-heure avant de le servir. (V[inf])

- (14) a Paul a promis d'appeler Marie {(ou) / soit} avant {ou / soit} après la conférence. (Prep)
 b Les résultats sont souvent {(ou) / soit} supérieurs {ou / soit} inférieurs aux estimations. (Adj)
 c Paul espère {(ou) / soit} louer {ou / soit} vendre son appartement à la rentrée. (V[inf])
- (15) a Paul ne trouve jamais de place (ni) devant ni derrière la mairie. (Prep)
 b Paul n'est plus désormais (ni) confus ni anxieux de devoir partir. (Adj)
 c Paul ne veut plus (ni) vendre ni louer son appartement. (V[inf])

Cette situation n'est pas générale, comme nous le montrons plus en détail dans les paragraphes qui suivent. Nous commençons par expliciter brièvement le problème que pose l'analyse des coordinations de mots (§1.2.2.1) : on peut penser que celles-ci constituent des coordinations "lexicales" générées telles quelles ou bien qu'il s'agit de coordinations syntagmatiques "réduites". Nous résumons les arguments d'Abeillé (2003a, 2006a) montrant que les deux analyses sont justifiées empiriquement (§1.2.2.2) : il existe à côté des contextes ambigus où les deux analyses structurales sont disponibles des contextes où seule l'une ou l'autre des deux analyses est possible. De façon intéressante, les coordinations à redoublement sont exclues dans les contextes non ambigus où seule une analyse comme coordination lexicale est disponible (§1.2.2.3). Il s'ensuit que les coordinations à redoublement en (13-14-15) doivent être considérées comme des coordinations syntagmatiques réduites.

1.2.2.1 Coordinations lexicales et coordinations syntagmatiques réduites

Nous avons admis jusqu'alors que les coordinations de mots devaient être analysées telles quelles sans mécanisme d'ellipse. Il s'agit là d'une simplification.

Considérons les structures coordonnées en (16), ou coordinations à "montée du nœud droit" (*right-node raising*). Ces structures ont été identifiées dès les premiers travaux génératifs (cf. Chomsky 1957, Gleitman 1965, Ross 1967, Postal 1974, Bresnan 1974, Abbot 1976, Hudson 1976, Sag 1976). Elles mettent en jeu des séquences incomplètes de catégories (représentées ici entre chevrons) aussi appelées "non-constituants", suivies d'un ou plusieurs constituants mis en facteur. Nous admettrons sans discuter dans cette thèse que ces constructions constituent des coordinations syntagmatiques réduites obtenues par une règle d'effacement (cf. Hartmann 2000, Yatabe 2001, Beavers & Sag 2004 et Abeillé 2006a pour des arguments empiriques récents en faveur d'une telle approche). L'appellation "montée du nœud droit" est de fait peu adéquate. Nous la maintenons par pure commodité.

- (16) a <Paul apprécie> mais <Marie déteste> [l'opéra].
 b <Paul a d'abord gentiment suggéré> et <Pierre a ensuite fermement ordonné> [à Marie] [de quitter la salle].
- (17) a [[Paul apprécie l'opéra] mais [Marie déteste l'opéra]].
 b [[Paul a d'abord gentiment suggéré à Marie de quitter la salle] et [Pierre a ensuite fermement ordonné à Marie de quitter la salle]].

S'il est vrai que la grammaire autorise par ailleurs les coordinations de mots aussi bien que les coordinations de syntagmes, il faut donc considérer qu'une structure de la forme (18a) est potentiellement ambiguë : il peut s'agir d'une coordination "lexicale" (18b) ou bien d'une coordination syntagmatique réduite (18c) générée par la même règle que celle qui génère les structures à montée du nœud droit.

- (18) a Paul lit et parle l'anglais.
 b Paul [[lit] et [parle]] l'anglais.
 c Paul [[lit l'anglais] et [parle l'anglais]].

On pourrait dès lors penser que l'analyse (18b) est superflue (cf. Kayne 1994). Nous reprenons brièvement les arguments d'Abeillé (2003a, 2006a) montrant qu'une grammaire adéquate doit autoriser les coordinations lexicales indépendamment des coordinations syntagmatiques.

1.2.2.2 Propriétés différentielles

Admettons que la grammaire n'autorise que les coordinations de syntagmes. Il faut alors considérer que les coordinations apparentes de têtes lexicales constituent toujours des coordinations syntagmatiques réduites. Il faut par ailleurs considérer que les coordinations apparentes de mots en fonction de dépendant constituent toujours des coordinations de syntagmes "non branchants", c'est-à-dire des coordinations de syntagmes composés chacun d'un seul mot. Cette analyse fait deux prédictions. On s'attend d'abord à ce que les coordinations apparentes de têtes lexicales présentent les mêmes propriétés que les coordinations de syntagmes dont elles sont supposées être dérivées. On s'attend par ailleurs à ce que les coordinations apparentes de mots en fonction de dépendant présentent les mêmes propriétés que les syntagmes ordinaires non coordonnés. Comme le montre Abeillé (2003a, 2006a), ni l'une ni l'autre de ces prédictions n'est vérifiée. Il existe des contextes dans lesquels une coordination de têtes lexicales est possible alors même que la coordination syntagmatique correspondante est exclue. Il existe par ail-

leurs des contextes dans lesquels peut apparaître un dépendant lexical ou une coordination de dépendants lexicaux mais non un syntagme ordinaire³.

Considérons d'abord les coordinations de têtes. Il est généralement admis que les coordinations syntagmatiques réduites dites "à montée du nœud droit" mettent en jeu une prosodie spécifique : chacune des séquences conjointes doit pouvoir former un groupe prosodique autonome. Il s'ensuit que les séquences conjointes ne peuvent pas comporter sur leur lisière droite un élément phonologiquement faible tel qu'un article ou une préposition comme *à* ou *de* (19), ni partager un constituant phonologiquement faible tel qu'un quantifieur nu (20a) ou un adverbe monomorphématique (20b), à moins que ces derniers soient syntaxiquement étoffés par un modifieur (21).

- (19) a *Paul cherche le, et Marie connaît la responsable.
b *Paul parle de, et Marie parle avec Woody Allen.
- (20) a ??Dans votre proposition, le président apprécie et le vice-président approuve tout.
b ??La femme mange et le mari boit mieux depuis quelques jours
- (21) a Dans votre proposition, le président apprécie, et le vice-président approuve presque tout.
b La femme mange et le mari boit beaucoup mieux depuis quelques jours.

Abeillé observe que les coordinations de mots sont acceptables dans les mêmes contextes. Il est ainsi possible de conjoindre des déterminants ou des prépositions faibles (22), de même qu'il est possible de conjoindre des verbes qui partagent un quantifieur nu ou un adverbe monomorphématique (23).

- (22) a Paul cherche le ou la responsable
b Un film de et avec Woody Allen
- (23) a Dans votre proposition, le président apprécie et approuve (presque) tout.
b Ce malade mange et boit (beaucoup) mieux depuis quelques jours.

Ces contrastes sont problématiques si la grammaire n'autorise que les coordinations de syntagmes. On ne voit pas en effet comment simultanément interdire les coordinations en (20-21) et autoriser celles en (22-23). Il faut conclure que les tours en (22-23) constituent des cas non ambigus de coordinations lexicales.

³ Les exemples dans la présente sous-section sont tous empruntés à Abeillé (2006a).

Tournons-nous à présent vers des faits de syntaxe. Abeillé note qu'il est possible de mettre en facteur les marqueurs *à* et *de* lorsque l'on coordonne des verbes infinitifs non saturés (24).

- (24) a Cet emballage permet de distribuer et vendre les aliments sans réfrigération.
 b Il continuait à lire et relire sans cesse les mêmes livres.

Une telle mise en facteur est en revanche exclue lorsque l'on coordonne des syntagmes verbaux (cf. Abeillé & Godard 1997). La répétition du marqueur devant chaque terme conjoint est obligatoire.

- (25) a *Cet emballage permet de distribuer des produits et vendre des aliments sans réfrigération.
 b *Il continuait à lire attentivement le texte et relire sans cesse l'introduction.
 c Cet emballage permet de distribuer des produits et de vendre des aliments sans réfrigération.
 d Il continuait à lire attentivement le texte et à relire sans cesse l'introduction.

À nouveau, le contraste observé est problématique si la grammaire n'autorise que les coordinations de syntagmes. On ne voit pas en effet comment simultanément autoriser les coordinations en (24) et interdire celles en (25a,b)⁴. Ce contraste fait sens en revanche si la grammaire autorise les coordinations lexicales aussi bien que les coordinations syntagmatiques. Admettons qu'une contrainte interdit aux VP infinitifs coordonnés d'apparaître dans la portée des marqueurs *à* et *de*. Les phrases en (24) seront rejetées par la grammaire lorsque la coordination reçoit une analyse syntagmatique avec ellipse (26a). Elles seront en revanche correctement générées lorsque la structure coordonnée est analysée comme une coordination lexicale de verbes, auquel cas le syntagme verbal dans son ensemble ne constitue pas lui-même une coordination (26b).

- (26) a **de/à* _{SV[coord+]} [VP conj VP]
 b *de/à* _{SV[coord-]} [_{V[coord+]} [V conj V] NP]

Il faut conclure que les coordinations de têtes lexicales ne peuvent pas toujours être analysées comme des coordinations syntagmatiques réduites. Partant, la grammaire doit autoriser les deux analyses : il existe des cas non ambigus de coordinations syntagmati-

⁴ Une solution consisterait à dériver les coordinations en (24) de celles en (25c,d) par effacement simultané des dépendants à droite du verbe dans le premier conjoint et du marqueur à l'initial du second conjoint. Cette solution suppose que la grammaire autorise des effacements sur la lisière gauche du second conjoint à côté des effacements de lisière droite caractéristiques des constructions à montée du noeud droit. Comme nous le verrons au chapitre 7, cette solution doit être abandonnée.

ques réduites (21) de même qu'il existe des cas non ambigus de coordinations de têtes lexicales (22-23-24).

Tournons-nous à présent vers les coordinations de dépendants. Une analyse qui n'autorise que les coordinations de syntagmes impose d'admettre que les coordinations apparentes de mots en fonction de dépendant constituent en réalité des coordinations de syntagmes non branchants. On s'attend donc à ce que ces coordinations soient exclues dans les contextes réservés aux mots tels que la position prénominale dans laquelle apparaissent les adjectifs épithètes (27a) par opposition à la position postnominale (27b) (cf. Arnold & Sadler 1994 pour l'anglais et Abeillé & Godard 1999 pour le français), ou encore la position à gauche du verbe non fini dans laquelle apparaissent les quantifieurs *tout* et *rien* (28a), par opposition à la position postverbale (28b) (cf. Kayne 1975, Abeillé & Godard 1998).

- (27) a une longue (*de deux mètres) table
b une table longue (de deux mètres)

- (28) a Paul a tout (*ce qu'il voulait) compris.
b Paul a compris tout (ce qu'il voulait).

Comme le note Abeillé, cette prédiction n'est pas vérifiée : on trouve dans la position prénominale des coordinations d'adjectifs (29a) de même qu'on trouve dans la position préverbale des coordinations de quantifieurs (29b)⁵.

- (29) a une [belle et longue] table
b Paul a [tout ou presque tout] compris.

Ces données sont attendues si l'on admet que la coordination peut affecter des mots aussi bien que des syntagmes. Elles découlent plus précisément de la généralisation de Wasow (chapitre 1, section §1.2.3.1) : le syntagme coordonné peut apparaître dans des positions normalement réservées aux mots dans la mesure où les termes qui composent ce syntagme constituent eux-mêmes des mots susceptibles d'apparaître dans ces positions.

Nous concluons qu'une grammaire adéquate doit distinguer non seulement les coordinations de têtes lexicales des coordinations syntagmatiques (réduites ou non) mais aussi les coordinations de dépendants lexicaux des syntagmes ordinaires non coordonnés.

⁵ On trouve également dans ces deux positions des adjectifs et des quantifieurs modifiés par une petite classe d'adverbes monomorphématiques (i-ii) qu'on laisse ici de côté. Voir Abeillé & Godard (1998, 1999, 2000a, 2004, 2006a) pour une analyse d'ensemble recourant à la notion de poids syntaxique.

(i) une [très longue] table

(ii) Paul a [presque tout] lu.

1.2.2.3 Propriétés des coordinations à redoublement

Revenons à présent aux coordinations à redoublement. On s'attend, si celles-ci peuvent mettre en jeu aussi bien des mots que des syntagmes, à ce qu'elles puissent apparaître dans les contextes non ambigus où seule l'une ou l'autre des deux analyses est disponible.

Comme l'illustrent les données en (30), les coordinations à redoublement sont acceptables dans les contextes non ambigus de coordinations syntagmatiques avec ellipse.

- (30) a Jean prétend et <que Paul apprécie> et <que Marie déteste> l'opéra.
b Jean devrait ou bien <gentiment suggérer> ou bien <fermement ordonner> à Marie de quitter la salle.

Comme le note Abeillé (2003a), les coordinations à redoublement sont en revanche exclues dans les contextes non ambigus où seule une analyse comme coordination lexicale est possible. Examinons plus en détail les données.

Considérons d'abord les coordinations de têtes lexicales. On observe que les coordinations à redoublement de déterminants ou de prépositions phonologiquement faibles sont exclues (31), tout comme sont exclues les coordinations de verbes partageant un quantifieur nu (32) ou un adverbe monomorphématique (33), à moins que celui-ci soit syntaxiquement étoffé (34-35).

- (31) a *Paul cherche ou le ou la responsable.
b *Un film et de et avec Woody Allen

- (32) a ??Paul espère pouvoir et noter et enregistrer tout.
b ??Paul espère pouvoir ou noter ou enregistrer tout.

- (33) a ??Avec ce médicament, Paul avoue et dormir et manger mieux.
b ??Pour maigrir, il vous faudrait ou courir ou nager plus.

- (34) a Paul espère pouvoir et noter et enregistrer tout ce qui sera dit.
b Paul espère pouvoir ou noter ou enregistrer tout ce qui sera dit.

- (35) a Avec ce médicament, Paul avoue et dormir et manger beaucoup mieux.
b Pour maigrir, il vous faudrait ou courir ou nager plus que vous ne le faites actuellement.

On observe par ailleurs que les coordinations à redoublement de dépendants sont exclues dans les positions réservées aux dépendants lexicaux telles que la position pré-nominale dans laquelle apparaissent les adjectifs épithètes (36) et la position préverbale dans laquelle apparaissent les quantifieurs (37).

- (36) a *une [et belle et longue] table (Abeillé & Godard 1999)
 b une table [et belle et longue]

- (37) a *Paul a [ou tout ou presque tout] compris.
 b ?Paul a compris [ou tout ou presque tout].

Nous concluons que les termes d'une coordination à redoublement ne peuvent pas être analysés comme des mots. Partant, il faut considérer que les données en (13-14-15) constituent des cas non ambigus de coordinations syntagmatiques réduites (38-39-40) et non des coordinations lexicales (41-42-43).

- (38) a Paul a promis d'appeler Marie [et avant ~~la conférence~~ et après la conférence]. (PP)
 b Les documents [et antérieurs à ~~cette date~~ et postérieurs à cette date] n'ont aucune valeur légale. (AP)
 c Il faut absolument [et saler ~~le plat~~ et poivrer le plat] une demi-heure avant de le servir. (VP[inf])
- (39) a Paul a promis d'appeler Marie [{ou / soit} avant ~~la conférence~~ {ou / soit} après la conférence]. (PP)
 b Les résultats sont souvent [{ou / soit} supérieurs ~~aux estimations~~ {ou / soit} inférieurs aux estimations]. (AP)
 c Paul espère [{ou / soit} louer ~~son appartement~~ {ou / soit} vendre son appartement] à la rentrée. (VP[inf])
- (40) a Paul ne trouve jamais de place [ni devant ~~la mairie~~ ni derrière la mairie]. (PP)
 b Paul n'est plus désormais [ni confus ~~de devoir partir~~ ni anxieux de devoir partir]. (AP)
 c Paul ne veut plus [ni vendre ~~son appartement~~ ni louer son appartement]. (VP)
- (41) a *Paul a promis d'appeler Marie [et avant et après] la conférence. (Prep)
 b *Les documents [et antérieurs et postérieurs] à cette date n'ont aucune valeur légale. (Adj)
 c *Il faut absolument [et saler et poivrer] le plat une demi-heure avant de le servir. (V[inf])

- (42) a *Paul a promis d'appeler Marie [{ou / soit} avant {ou / soit} après] la conférence. (Prep)
 b *Les résultats sont souvent [{ou / soit} supérieurs {ou / soit} inférieurs] aux estimations. (Adj)
 c *Paul espère [{ou / soit} louer {ou / soit} vendre] son appartement à la rentrée. (V[inf])
- (43) a *Paul ne trouve jamais de place [ni devant ni derrière] la mairie. (Prep)
 b *Paul n'est plus désormais [ni confus ni anxieux] de devoir partir. (Adj)
 c *Paul ne veut plus [ni vendre ni louer] son appartement. (V[inf])

Il est possible que les blocages observés relèvent d'une contrainte interprétative. En l'absence de généralisations claires, nous admettons qu'ils constituent une restriction syntaxique propre aux coordinations à redoublement⁶.

2. Propriétés sémantiques

Nous avons avancé au chapitre 3, section §2.2.1.1 l'hypothèse que les coordinations à redoublement sont toujours interprétées dans le domaine propositionnel. Cette hypothèse demande à être précisée. Nous présentons d'abord brièvement (§2.1) l'ontologie sémantique et le langage de représentation de la forme logique adopté dans ce chapitre et le suivant. Nous utilisons des représentations simplifiées : il s'agit simplement ici d'explicitier des mécanismes interprétatifs parfois difficiles à gloser en langue naturelle. Nous présentons ensuite les propriétés sémantiques majeures des coordinations simples (§2.2). Celles-ci peuvent mettre en jeu une interprétation propositionnelle ou bien une interprétation non propositionnelle (dite "non booléenne") avec différents sous-types (§2.2.1) : interprétation de groupe (*Paul et Marie forment un couple heureux*), de mélange (*le drapeau est bleu et rouge*) ou d'approximation numérique (*Paul viendra dans deux ou trois jours*). L'idée d'associer une sémantique propositionnelle à une coordination de constituants non phrastiques n'est pas complètement intuitive. Nous présentons à titre d'illustration à la section §2.2.2 le traitement formel de Partee & Rooth (1982, 1983) qui permet d'explicitier cette analyse. Nous laissons en revanche de côté la repré-

⁶ Comme nous le montrons dans la section à venir, les coordinations à redoublement sont incompatibles avec une interprétation dite non booléenne de groupe. On pourrait dès lors penser que le blocage observé en (i) résulte d'un conflit interprétatif s'il est vrai, comme le suggère Abeillé (2003a, 2006a) que la coordination simple correspondante en (ii) dénote obligatoirement un groupe d'événements, c'est-à-dire un événement complexe. Une telle analyse ne s'étend pas aux coordinations disjonctives. La coordination en (iii) met ainsi en jeu une interprétation propositionnelle. Pour autant, la coordination à redoublement correspondante est exclue (iv).

(i) *Paul devrait lire et traduire tout.
 (ii) Paul devrait lire et traduire tout.
 (iii) Paul devrait lire ou traduire tout.
 (iv) ??Paul devrait lire ou traduire tout.

sentation formelle des coordinations dites non booléennes. Nous discutons ensuite (§2.2.3) deux propriétés particulières des disjonctions, puis l'interprétation des conjonctions autres que *et* et *ou* (§2.2.4). Nous précisons enfin (§2.3) la contribution des coordinations à redoublement dans le système en question. Comme nous le montrons, celles-ci sont obligatoirement associées à une sémantique propositionnelle.

2.1 Éléments de sémantique vériconditionnelle

Nous adoptons une ontologie sémantique simplifiée composée d'entités de type *e* (pour *entity*), de valeurs de vérité (vrai / faux) de type *t* (pour *truth*) et de l'ensemble des fonctions $\langle a, b \rangle$ (où *a* constitue l'argument du foncteur et *b* le résultat) obtenues récursivement à partir de ces deux types suivant la définition donnée en (44). On laisse donc entre autres de côté ici les phénomènes d'intensionnalité qui requièrent une ontologie plus riche (paires monde-temps de type *s* pour *sense* et fonctions $\langle s, a \rangle$ associées).

(44) Soit les types *e*, *t*

- (i) si *a*, *b* sont des types, alors toute fonction $\langle a, b \rangle$ d'un objet de type *a* vers un objet de type *b* est un type
- (ii) rien d'autre n'est un type

Nous utilisons le lambda-calcul typé comme langage de représentation de la forme logique des expressions linguistiques (voir Dowty *et al.* 1981, Gamut 1991, Partee *et al.* 1993 pour des présentations détaillées). Par l'opération de λ -abstraction, on représente par exemple à partir des propositions en (45a,b) des prédicats à un argument comme le verbe *dormir* ou le nom commun *enfant* comme des expressions de type $\langle e, t \rangle$ de la forme (45c,d). On peut interpréter ces formules en termes ensemblistes : (45c) dénote l'ensemble des *x* qui ont la propriété de dormir et (45d) l'ensemble des *x* qui ont la propriété d'être des enfants. Notons que l'opération de λ -abstraction s'applique également à des prédicats, comme l'illustre la représentation fonctionnelle du déterminant quantifieur *un* en (45e), où *x* constitue la variable liée par le quantifieur, *P(x)* la restriction du quantifieur et *Q(x)* sa portée. Du point de vue dénotatif, le quantifieur existentiel en question établit une relation d'intersection non vide entre deux ensembles.

- (45) a $dort(x)_t$
 b $enfant(x)_t$
 c $dort : \lambda x. dort(x)_{\langle e, t \rangle}$
 d $enfant : \lambda x. enfant(x)_{\langle e, t \rangle}$
 e $un : \lambda P. \lambda Q. UN(x, P(x), Q(x))_{\langle \langle e, t \rangle, \langle \langle e, t \rangle, t \rangle \rangle}$

Suivant Partee & Rooth (1983), on peut penser que les unités linguistiques reçoivent le type sémantique le plus simple dans le lexique mais peuvent être réinterprétées comme des prédicats d'ordre supérieur (c'est-à-dire des prédicats prenant eux-mêmes comme argument un prédicat) par des règles de montée de type lorsque cela est requis par la grammaire. Comme nous le montrons plus loin (§2.2.2), cette hypothèse permet de rendre compte de la sémantique de la coordination. On admettra par exemple que les noms propres correspondent par défaut à des constantes d'individus de type e (46a) mais qu'ils sont susceptibles d'être réinterprétés par montée de type comme des prédicats $\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$ (46b), ou d'un type plus complexe. Dans le premier cas, le nom propre dénote un individu. Dans le second cas, il dénote l'ensemble des propriétés que possède cet individu.

- (46) a $\text{Paul}_1 : p_e$
 b $\text{Paul}_2 : \lambda P. P(p)_{\langle\langle e, t \rangle, t \rangle}$

La composition sémantique s'effectue par *application fonctionnelle*. On représente conventionnellement le foncteur entre crochets [...] et à sa suite entre parenthèses l'argument auquel ce foncteur est appliqué. La représentation en (47a) illustre la combinaison sémantique du verbe et de son sujet. Les représentations en (47b,c) illustrent les deux étapes de construction d'une proposition quantifiée par application successive de la fonction dénotée par le quantifieur à sa restriction (b), puis à sa portée (c). La représentation en (47d) illustre enfin une combinaison sémantique alternative du verbe et du sujet "monté".

- (47) a dort + Paul :
 $[\lambda x. \text{dort}(x)_{\langle e, t \rangle}](p_e)$
 b un + enfant :
 $[\lambda P. \lambda Q. \text{UN}(x, P(x), Q(x))_{\langle\langle e, t \rangle, \langle\langle e, t \rangle, t \rangle}](\lambda x. \text{enfant}(x)_{\langle e, t \rangle})$
 c un-enfant + dort :
 $[[\lambda P. \lambda Q. \text{UN}(x, P(x), Q(x))_{\langle\langle e, t \rangle, \langle\langle e, t \rangle, t \rangle}](\lambda x. \text{enfant}(x)_{\langle e, t \rangle})](\lambda x. \text{dort}(x)_{\langle e, t \rangle})$
 d Paul + dort :
 $[\lambda P. P(p)_{\langle\langle e, t \rangle, t \rangle}](\lambda x. \text{dort}(x)_{\langle e, t \rangle})$

Les expressions en (47) peuvent être simplifiées par une procédure de substitution appelée λ -conversion (ou encore β -réduction). Considérons l'expression en (47a). Cette expression est équivalente à l'expression en (48a), obtenue en remplaçant par p toutes les occurrences de la variable x liée par l'opérateur lambda dans l'expression $\lambda x. \text{dort}(x)$ et en supprimant corrélativement le préfixe λx . Sur le même modèle, les expressions en (47b), (47c) et (47d) sont équivalentes aux expressions en (48b) et (48c). En appliquant à nouveau l'opération de λ -conversion sur ces trois dernières expressions, on obtient les formules en (49).

- (48) a $\text{dort}(p)_t$ ($\Leftrightarrow(47a)$)
 b $\lambda Q. \text{UN}(x, [\lambda x. \text{enfant}(x)](x), Q(x))_{\langle\langle e,t \rangle, t \rangle}$ ($\Leftrightarrow(47b)$)
 c $\text{UN}(x, [\lambda x. \text{enfant}(x)](x), [\lambda x. \text{dort}(x)](x))_t$ ($\Leftrightarrow(47c)$)
 d $[\lambda x. \text{dort}(x)](p)_t$ ($\Leftrightarrow(47d)$)
- (49) a $\lambda Q. \text{UN}(x, \text{enfant}(x), Q(x))_{\langle\langle e,t \rangle, t \rangle}$ ($\Leftrightarrow(48b)$)
 b $\text{UN}(x, \text{enfant}(x), \text{dort}(x))_t$ ($\Leftrightarrow(48c)$)
 c $\text{dort}(p)_t$ ($\Leftrightarrow(48d)$)

2.2 Sémantique des coordinations simples

2.2.1 Coordinations propositionnelles et non propositionnelles

Du point de vue sémantique, on peut distinguer deux types de coordinations simples suivant que la structure est interprétée dans le domaine propositionnel ou non.

Considérons d'abord les coordinations en (50). Une conjonction ou une disjonction de propositions vérifiant les propriétés du connecteur booléen correspondant est construite sur la base de la combinaison de la structure coordonnée et du matériel syntaxique partagé par les termes conjoints⁷. Les phrases en (50) sont ainsi sémantiquement équivalentes aux phrases en (51), obtenues en restituant dans chaque conjoint le matériel partagé.

- (50) a Paul [chante et danse].
 b Paul est allé [à Paris et à Londres].
 c Paul est [riche et intelligent].
 d Paul ira [à Paris ou à Londres].
 e Paul [chantera ou dansera].
- (51) a Paul chante et Paul danse. ($\Leftrightarrow(50a)$)
 b Paul est allé à Paris et Paul est allé à Londres. ($\Leftrightarrow(50b)$)
 c Paul est riche et Paul est célèbre. ($\Leftrightarrow(50c)$)
 d Paul ira à Paris ou Paul ira à Londres. ($\Leftrightarrow(50d)$)
 e Paul chantera ou Paul dansera. ($\Leftrightarrow(50e)$)

La relation d'équivalence entre les phrases en (50) et (51) est bien connue: elle fonde les premières approches transformationnelles cherchant à dériver les coordinations de cons-

⁷ Nous admettons, comme cela est standard, que la disjonction est toujours inclusive du point de vue vériconditionnel. La lecture exclusive (suivant laquelle la disjonction est fautive si les propositions conjointes ont la même valeur de vérité) découle d'une inférence pragmatique. Nous revenons sur ce point à la section §2.2.3.2.

tituants par une règle d'effacement à partir de coordinations de phrases (cf. Chomsky 1957, Gleitman 1965, Ross 1967, Harris 1968). On s'est rapidement aperçu cependant que l'équivalence observée entre ces deux types de coordinations n'est pas systématique. Comme le note Winter (2001), reprenant des observations anciennes (cf. Partee 1970, Dougherty 1970), une approche transformationnelle classique laisse par exemple à penser que les phrases en (52), qui mettent en jeu une coordination conjonctive dans la portée syntaxique d'un quantifieur universel ou existentiel, sont équivalentes aux phrases en (53) où ce quantifieur est restitué dans chaque conjoint. La prédiction est vérifiée en ce qui concerne la phrase (52a) qui met en jeu un quantifieur universel, mais non en ce qui concerne la phrase (52b), qui met en jeu un quantifieur existentiel et dont l'interprétation adéquate est glosée en (53c). Cette dernière proposition n'est vraie que dans le cas où un seul et même étudiant a non seulement chanté mais aussi dansé. La proposition (53b), par contraste, est également vraie si l'étudiant qui a chanté et celui qui a dansé constituent deux individus différents.

- (52) a Chaque étudiant a dansé et a chanté.
 b Un étudiant a dansé et a chanté.
- (53) a Chaque étudiant a dansé et chaque étudiant a chanté. (\Leftrightarrow (52a))
 b Un étudiant a dansé et un étudiant a chanté. (\nleftrightarrow (52b))
 c Il existe un étudiant x tel que x a chanté et x a dansé. (\Leftrightarrow (52b))

Si l'on considère à présent les coordinations disjonctives correspondantes en (54), on observe que la distribution des prédictions est inversée : l'approche transformationnelle prédit incorrectement une équivalence entre (54a) et (55a) tandis qu'elle prédit correctement l'équivalence entre (54b) et (55b). L'interprétation adéquate de (54a) est glosée en (55c). Considérons un monde où l'ensemble des étudiants se réduit aux deux individus Paul et Marie. La proposition (55c) est vraie si l'individu Paul a chanté mais pas dansé tandis que l'individu Marie a dansé mais pas chanté. Par contraste, la proposition (55a) est fautive dans la même situation.

- (54) a Chaque étudiant a dansé ou a chanté.
 b Un étudiant a dansé ou a chanté.
- (55) a Chaque étudiant a dansé ou chaque étudiant a chanté. (\nleftrightarrow (54a))
 b Un étudiant a dansé ou un étudiant a chanté. (\Leftrightarrow (54b))
 c Pour tout étudiant x, x a dansé ou x a chanté. (\Leftrightarrow (54a))

De fait, un traitement généralisé des coordinations de constituants comme coordinations de phrases réduites semble peu éclairant du point de vue sémantique. Il est vrai que les coordinations en (50), (52) et (54) mettent toutes en jeu une interprétation propositionnelle. Pour autant, cette interprétation ne peut être systématiquement assimilée à celle associée aux phrases obtenues en restituant dans chaque conjoint le matériel syntaxique en facteur de la coordination. Nous admettrons donc ici que les coordinations de constituants sont générées telles quelles par la grammaire, à l'exception bien sûr des coordinations syntagmatiques réduites à montée du nœud droit (§1.2.2.1). Les règles sémantiques permettant de construire à partir de ces syntagmes coordonnés de catégories variées une conjonction ou une disjonction de propositions avec ou sans duplication sémantique des quantifieurs et autres opérateurs demandent donc à être explicitées.

Considérons à présent les coordinations en (56).

- (56) a [Paul et Marie] forment un couple heureux.
 b Plusieurs [médecins urgentistes et infirmiers] de l'hôpital ont été convoqués.
 c Le drapeau est [rouge et bleu].
 d Paul viendra dans [deux ou trois] jours.

La reconstruction d'une conjonction ou d'une disjonction de propositions donne lieu à des phrases qui ne sont pas équivalentes aux phrases de départ. En (56a), la reconstruction d'une conjonction de propositions produit une phrase violant les restrictions de sélection associées au prédicat *former un couple heureux*. Ce prédicat requiert comme sujet un syntagme nominal dénotant un groupe composé de deux individus. Or, il est combiné dans chacune des phrases conjointes en (57a) à un sujet dénotant un individu atomique. La phrase en (56b) met en jeu le quantifieur *plusieurs*. Sur le même modèle que la phrase (52b) glosée en (53c), on peut penser que ce quantifieur est mis en facteur du point de vue sémantique. La phrase résultante (57b) n'est pas équivalente à la phrase (56b). La phrase en (57c) obtenue en restituant le matériel partagé par les conjoints en (56c) est contradictoire s'il est vrai que la première phrase conjointe implique logiquement que le drapeau est entièrement rouge et la seconde qu'il est entièrement bleu⁸. Aucune contradiction n'émerge en revanche de la phrase (56c). Enfin, la phrase (57d) est acceptable mais non équivalente à la phrase (56d).

- (57) a *Paul forme un couple heureux et Marie forme un couple heureux.
 b Plusieurs individus x de l'hôpital ont été convoqués tels que pour tout x, x est médecin urgentiste et x est infirmier.
 c Le drapeau est rouge et le drapeau est bleu.
 d Paul viendra dans deux jours ou Paul viendra dans trois jours.

⁸ Le statut contradictoire de ce type de phrases est contesté. Voir Lasersohn (1995) pour une discussion.

Quelle est donc l'interprétation associée aux coordinations en (56) s'il ne s'agit pas de coordinations propositionnelles ? Il convient de distinguer différents cas de figure. Dans les phrases en (56a-b), la coordination est interprétée comme un groupe d'individus auquel s'applique globalement le prédicat sémantique en facteur, c'est-à-dire le groupe verbal en (56a) et le déterminant quantifieur en (56b). Les deux phrases en question se laissent ainsi paraphraser comme en (58).

- (58) a Les individus Paul et Marie forment un groupe G tel que G constitue un couple heureux. (\Leftrightarrow (56a))
b Les médecins urgentistes et les infirmiers de cet hôpital forment un groupe G tel que plusieurs membres de G ont été convoqués, certains des membres convoqués étant médecins urgentistes et d'autres infirmiers. (\Leftrightarrow (56b))

Considérons à présent les phrases en (56c) et (56d). La coordination d'adjectifs en (56c) met en jeu une interprétation de "mélange" : la phrase dénote une proposition vraie si le drapeau en question est en partie de couleur rouge et en partie de couleur bleue. La coordination en (56d), par ailleurs, ne s'interprète pas comme une disjonction d'alternatives mais comme une approximation numérique (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 1304) : la phrase dénote une proposition vraie si à un moment t_1 compris entre deux et trois jours après le moment présent t_0 , la proposition *Paul vient* est vraie.

Nous présentons brièvement dans ce qui suit une analyse formelle possible pour les coordinations à interprétation propositionnelle. Nous ne chercherons pas en revanche à expliciter davantage la représentation des interprétations non booléennes, qui constituent un problème en soi, qui ne concernent du reste que les coordinations simples. En laissant de côté les interprétations de mélange (qu'on peut essayer de rapprocher des interprétations de groupe, cf. Krifka 1990, Lasersohn 1995) et celles qui mettent en jeu une approximation numérique, on peut grossièrement distinguer deux grands types de solutions. La première consiste à enrichir l'ontologie sémantique en posant non seulement des individus atomiques de type e mais aussi des sommes (voir notamment Link 1983) ou des ensembles (voir notamment Hoeksema 1983, 1988) formés à partir de ces individus et auxquels peuvent être appliqués collectivement ou distributivement les prédicats selon leur sémantique. Cette solution suppose qu'il existe deux entrées homonymes de la conjonction *et* : la première constitue un opérateur propositionnel et la seconde un opérateur de somme ou de formation d'ensemble⁹. Une autre solution, développée plus récemment par Winter (2001), consiste à dériver l'interprétation de groupe

⁹ On peut penser que l'opérateur de somme ou de formation d'ensemble peut également s'appliquer à d'autres types d'objets sémantiques s'il est vrai qu'il existe des propriétés et des événements complexes (cf. Bach 1986, Krifka 1990, Lasersohn 1995). On laisse cette question de côté ici.

mise en jeu dans les coordinations en (56a,b) de la sémantique propositionnelle de la conjonction *et* par le recours à divers opérateurs dans le cadre d'une sémantique booléenne dite "flexible". À l'appui de la deuxième analyse, on peut noter qu'une coordination peut simultanément mettre en jeu une interprétation distributive vis-à-vis du prédicat principal et une interprétation collective vis-à-vis d'un modifieur dans des phrases telles que *Paul et Marie, qui se sont mariés l'an dernier, ont les yeux bleus*; ou l'inverse dans des phrases telles que *Paul et Marie, qui ont tous les deux les yeux bleus, se sont mariés l'an dernier* (cf. Link 1984).

2.2.2 Traitement des coordinations propositionnelles

Nous avons admis que les coordinations de constituants sont générées telles quelles par la grammaire. L'idée que ces coordinations de catégories variées peuvent recevoir une interprétation propositionnelle n'est pas complètement intuitive. Nous présentons à titre d'illustration le traitement montagovien proposé par Partee & Rooth (1982, 1983) à la suite des travaux de von Stechow (1974), Keenan & Faltz (1978) et Gazdar (1980), qui permet d'explicitier cette analyse. Par souci de cohérence avec les données du français examinées, nous adaptons le traitement sur deux points. Premièrement, nous considérons que les opérateurs de conjonction et de disjonction constituent des opérateurs $n \geq 2$, et non des opérateurs binaires comme cela est généralement admis. Deuxièmement, nous admettons, suivant en cela Abeillé (2003b, 2005), qu'une seule conjonction est prise en compte lors de la composition sémantique lorsque plusieurs conjonctions identiques apparaissent dans une structure coordonnée. Le premier choix permet d'associer l'interprétation souhaitée aux structures coordonnées monosyndétiques "plates" de la forme $[X, Y [\text{conj } Z]]$ sans poser de conjonction vide. Le second choix permet d'associer l'interprétation souhaitée aux coordinations simples polysyndétiques de la forme $[X, [\text{conj } Y], [\text{conj } Z]]$, et surtout aux coordinations à redoublement de la forme $[[\text{conj } X] [\text{conj } Y]]$. Nous précisons dans un premier temps la définition des opérations "généralisées" de conjonction et de disjonction appliquées aux objets typés du modèle, puis les représentations en lambda-calcul qui en découlent.

Soit la définition des types sémantiques "coordonnables" en (59). Cette définition autorise la coordination de propositions de type t ainsi que la coordination de toutes les fonctions simples ou complexes vers un tel type. En admettant que la plupart des catégories syntaxiques constituent, soit intrinsèquement soit par montée de type, de telles fonctions du point de vue sémantique, on autorise donc la coordination de catégories variées.

- (59) a t est un type coordonnable
 b si b est un type coordonnable, alors $\langle a, b \rangle$ est un type coordonnable

On peut dès lors définir récursivement la sémantique associée à la coordination lorsqu'elle combine des objets du modèle de type $\langle a, b \rangle$, c'est-à-dire des fonctions, sur la base de la sémantique standard qui lui est associée lorsqu'elle combine des objets du modèle de type t , c'est-à-dire des propositions. Informellement, l'opération de coordination consiste à construire à partir de deux fonctions f, g de type $\langle a, b \rangle$ une nouvelle fonction h de même type. L'argument a de la fonction h est obtenu en identifiant la variable d'argument attendue par la fonction f et celle attendue par la fonction g . Notons que cette première procédure implique qu'on ne peut coordonner que des fonctions de même type. Le résultat b de la fonction h est par ailleurs obtenu en combinant le résultat des deux fonctions f et g . Deux cas de figure peuvent dès lors se présenter :

-soit le résultat de chacune des fonctions f, g coordonnées constitue un objet sémantique de type t auquel cas le résultat de h correspond à une conjonction ou une disjonction de propositions standard,

-soit le résultat de chacune des fonctions f, g coordonnées constitue lui-même une fonction auquel cas le résultat de h est obtenu en réitérant les deux procédures de mise en facteur des arguments et de combinaison des résultats jusqu'à ce que les fonctions combinées retournent des objets de type t susceptibles d'être coordonnés par disjonction ou conjonction.

Plus formellement, Partee & Rooth (1982, 1983) associent respectivement aux conjonctions *et* et *ou* les deux opérateurs binaires *meet* (Π) et *join* (\amalg), qui constituent des versions généralisées de la conjonction (ET) et de la disjonction (OU) de la logique classique. Nous les réanalysons comme des opérateurs n-aires, $n \geq 2$, et les définissons suivant Partee & Rooth (1982) comme en (60).

(60) a **conjonction généralisée** (version n-aire)

(i) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble D_t de valeurs de vérité, $\Pi(\phi_1, \dots, \phi_n)$
 $= \text{ET}(\phi_1, \dots, \phi_n)$

(ii) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble $D_{\langle a, b \rangle}$ de fonctions, $\Pi(\phi_1, \dots, \phi_n)$
constitue la fonction dans $D_{\langle a, b \rangle}$ qui associe à tout x dans D_a l'élément
 $\Pi(\phi_1(x), \dots, \phi_n(x))$ dans D_b

b **disjonction généralisée** (version n-aire)

(i) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble D_t de valeurs de vérité, $\amalg(\phi_1, \dots, \phi_n)$
 $= \text{OU}(\phi_1, \dots, \phi_n)$

(ii) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble $D_{\langle a, b \rangle}$ de fonctions, $\amalg(\phi_1, \dots, \phi_n)$
constitue la fonction dans $D_{\langle a, b \rangle}$ qui associe à tout x dans D_a l'élément
 $\amalg(\phi_1(x), \dots, \phi_n(x))$ dans D_b

Considérons la définition de la conjonction généralisée en (60a). La partie (i) de la définition identifie l'opérateur *meet* Π à la conjonction de la logique classique (ET) lorsque les arguments ϕ_1, \dots, ϕ_n correspondent à des propositions. La partie (ii) de la définition autorise l'opération de conjonction logique définie dans le co-domaine (*range*) des fonctions propositionnelles (c'est-à-dire dans le co-domaine D_b pour toute fonction du domaine $D_{\langle a,b \rangle}$) à s'appliquer aux fonctions elles-mêmes par récursion. Il s'ensuit qu'on peut non seulement conjoindre des fonctions propositionnelles simples de type $\langle e,t \rangle$, mais aussi des fonctions plus complexes de type $\langle e, \langle e,t \rangle \rangle$, $\langle e, \langle e, \langle e,t \rangle \rangle \rangle$, etc. auquel cas on applique la partie (ii) de la définition jusqu'à ce que les objets de type b combinés constituent des propositions susceptibles d'être conjoints suivant la partie (i) de la définition.

Les représentations en lambda-calcul qui découlent des définitions en (60) sont données en (61). Dans une perspective procédurale, l'opération de coordination appliquée à des foncteurs revient ainsi, comme le note Partee & Rooth (1983 : 364), à (i) instancier les variables d'arguments de chaque conjoint en utilisant les mêmes variables d'un conjoint à l'autre, (ii) conjoindre les propositions résultantes, (iii) opérer une λ -abstraction sur ces variables pour revenir au type sémantique de la coordination de constituants de départ¹⁰. Les représentations en (62), (63) et (64) illustrent l'analyse de quelques phrases comportant une coordination de constituants non phrastiques.

- (61) a $\Pi(\phi_1, \dots, \phi_n) =$
 (i) $ET(\phi, \dots, \phi_n)$ si ϕ_1, \dots, ϕ_n sont de type t
 (ii) $\lambda z. \Pi(\phi_1(z), \dots, \phi_n(z))$
 si ϕ_1, \dots, ϕ_n sont de type $\langle a,b \rangle$ et z une variable de type a
- b $\coprod(\phi_1, \dots, \phi_n) =$
 (i) $OU(\phi_1, \dots, \phi_n)$ si ϕ_1, \dots, ϕ_n sont de type t
 (ii) $\lambda z. \coprod(\phi_1(z), \dots, \phi_n(z))$
 si ϕ_1, \dots, ϕ_n sont de type $\langle a,b \rangle$ et z est une variable de type a

¹⁰ "The translations for IV [Intransitive Verb] and T [Term] conjunction are clearly predictable from the translation of corresponding sentential conjunction plus the type assigned to the category : provide each conjunct with the type of variables they need as arguments to make a sentence (identical variables for each conjunct), conjoin the resulting sentences, then lambda-abstract on those variables to get back to the original phrasal type."

(62) Paul [danse et chante].

a Paul : p_e

b chante : $\lambda x. \text{chante}(x)_{\langle e,t \rangle}$

c danse : $\lambda x. \text{danse}(x)_{\langle e,t \rangle}$

d et : $\lambda P1 \dots \lambda Pn. \Pi(P1, \dots, Pn)$

où $P1, \dots, Pn$ sont de type t ou toute fonction vers un tel type (suivant (59))

e $[\lambda P1. \lambda P2. \Pi(P1, P2)]_{\langle \langle e,t \rangle, \langle \langle e,t \rangle, \langle e,t \rangle \rangle} (\lambda x. \text{chante}(x))$

(par application fonctionnelle)

$\Leftrightarrow \lambda P2. \Pi(\lambda x. \text{chante}(x), P2)_{\langle \langle e,t \rangle, \langle e,t \rangle \rangle}$ *(par λ -conversion)*

f $[\lambda P2. \Pi(\lambda x. \text{chante}(x), P2)] (\lambda x. \text{danse}(x))$ *(par application fonctionnelle)*

$\Leftrightarrow \Pi(\lambda x. \text{chante}(x), \lambda x. \text{danse}(x))$ *(par λ -conversion)*

$\Leftrightarrow \lambda x. \Pi(\text{chante}(x), \text{danse}(x))_{\langle e,t \rangle}$ *(suivant (61a(ii)))*

g $[\lambda x. \Pi(\text{chante}(x), \text{danse}(x))]_{\langle e,t \rangle} (p)$ *(par application fonctionnelle)*

$\Leftrightarrow \Pi(\text{chante}(p), \text{danse}(p))_t$ *(par λ -conversion)*

$\Leftrightarrow \text{ET}(\text{chante}(p), \text{danse}(p))_t$ *(suivant (61a(i)))*

(63) Paul ira [à Londres ou à Venise].

a Paul : p_e

b ira : $\lambda x. \lambda y. \text{ira}(x, y)_{\langle e, \langle e,t \rangle \rangle}$

c à-Londres : $\lambda R. R(l)_{\langle \langle e, \langle e,t \rangle \rangle, \langle e,t \rangle \rangle}$ *(par montée de type)*

d à-Venise : $\lambda R. R(v)_{\langle \langle e, \langle e,t \rangle \rangle, \langle e,t \rangle \rangle}$ *(par montée de type)*

e ou : $\lambda P1 \dots \lambda Pn. \amalg(P1, \dots, Pn)$

où $P1, \dots, Pn$ sont de type t ou toute fonction vers un tel type (suivant (59))

f $[\lambda P1. \lambda P2. \amalg(P1, P2)]_{\langle \langle \langle e, \langle e,t \rangle \rangle, \langle e,t \rangle \rangle, \langle \langle \langle e, \langle e,t \rangle \rangle, \langle e,t \rangle \rangle, \langle \langle e, \langle e,t \rangle \rangle, \langle e,t \rangle \rangle \rangle} (\lambda R. R(l))$

(par application fonctionnelle)

$\Leftrightarrow \lambda P2. \amalg(\lambda R. R(l), P2)$ *(par λ -conversion)*

g $[\lambda P2. \amalg(\lambda R. R(l), P2)] (\lambda R. R(v))$ *(par application fonctionnelle)*

$\Leftrightarrow \amalg(\lambda R. R(l), \lambda R. R(v))$ *(par λ -conversion)*

$\Leftrightarrow \lambda R. \amalg(R(l), R(v))_{\langle \langle e, \langle e,t \rangle \rangle, \langle e,t \rangle \rangle}$ *(suivant (61b(ii)))*

h $[\lambda R. \amalg(R(l), R(v))] (\lambda x. \lambda y. \text{ira}(x, y))$ *(par application fonctionnelle)*

$\Leftrightarrow \amalg(\lambda x. \text{ira}(x, l), \lambda x. \text{ira}(x, v))$ *(par λ -conversion)*

$\Leftrightarrow \lambda x. \amalg(\text{ira}(x, l), \text{ira}(x, v))_{\langle e,t \rangle}$ *(suivant (61b(ii)))*

i $[\lambda x. \amalg(\text{ira}(x, l), \text{ira}(x, v))]_{\langle e,t \rangle} (p)$ *(par application fonctionnelle)*

$\Leftrightarrow \amalg(\text{ira}(p, l), \text{ira}(p, v))_t$ *(par λ -conversion)*

$\Leftrightarrow \text{OU}(\text{ira}(p, l), \text{ira}(p, v))_t$ *(suivant (61b(i)))*

- (64) Un étudiant [a chanté et a dansé].
- a un : $\lambda R. \lambda M. UN(x, R(x), M(x))_{\langle\langle e,t\rangle, \langle\langle e,t\rangle, t\rangle\rangle}$
 - b étudiant : $\lambda x. \text{étudiant}(x)_{\langle e,t\rangle}$
 - c a-chanté : $\lambda x. \text{a-chanté}(x)_{\langle e,t\rangle}$
 - d a-dansé : $\lambda x. \text{a-dansé}(x)_{\langle e,t\rangle}$
 - e et : $\lambda P1... \lambda Pn. \Pi(P1, \dots, Pn)$
où $P1, \dots, Pn$ sont de type t ou toute fonction vers un tel type (suivant (59))
 - f $[\lambda R. \lambda M. UN(x, R(x), M(x))](\lambda x. \text{étudiant}(x))$ (par application fonctionnelle)
 $\Leftrightarrow \lambda M. UN(x, \text{étudiant}(x), M(x))_{\langle\langle e,t\rangle, t\rangle}$ (par λ -conversion)
 - g $[\lambda P1. \lambda P2. \Pi(P1, P2)]_{\langle\langle e,t\rangle, \langle\langle e,t\rangle, \langle e,t\rangle\rangle}(\lambda x. \text{a-chanté}(x))$
 (par application fonctionnelle)
 $\Leftrightarrow \lambda P2. \Pi(\lambda x. \text{a-chanté}(x), P2)$ (par λ -conversion)
 - h $[\lambda P2. \Pi(\lambda x. \text{a-chanté}(x), P2)](\lambda x. \text{a-dansé}(x))$ (par application fonctionnelle)
 $\Leftrightarrow \Pi(\lambda x. \text{a-chanté}(x), \lambda x. \text{a-dansé}(x))$ (par λ -conversion)
 $\Leftrightarrow \lambda x. \Pi(\text{a-chanté}(x), \text{a-dansé}(x))_{\langle e,t\rangle}$ (suivant (61a(ii)))
 - i $[\lambda M. UN(x, \text{étudiant}(x), M(x))]_{\langle\langle e,t\rangle, t\rangle}(\lambda x. \Pi(\text{a-chanté}(x), \text{a-dansé}(x)))$
 (par application fonctionnelle)
 $\Leftrightarrow UN(x, \text{étudiant}(x), \Pi(\text{a-chanté}(x), \text{a-dansé}(x)))$ (par λ -conversion)
 $\Leftrightarrow UN(x, \text{étudiant}(x), ET(\text{a-chanté}(x), \text{a-dansé}(x)))$, (suivant (61a(i)))

On notera que l'analyse par montée de type des groupes prépositionnels comme prédicats d'ordre supérieur en (63) est cruciale pour rendre compte de la sémantique propositionnelle de la coordination. Inversement, il est crucial que les groupes verbaux conjoints en (64) soient de type $\langle e, t \rangle$ et non de type $\langle\langle e, t \rangle, t \rangle$ (comme c'est le cas dans la grammaire PTQ de Montague). On s'assure ainsi que le sujet syntaxique en (64), en tant que quantifieur généralisé, prend la coordination de VP comme argument sémantique et non l'inverse, ce qui aurait pour effet malheureux, suivant la définition de la conjonction généralisée, de "distribuer" le quantifieur dans chaque conjoint à l'image des anciennes analyses transformationnelles à base d'effacement.

Plus généralement, comme le montrent en détail Partee & Rooth (1983), l'approche esquissée assortie d'une théorie flexible des types sémantiques prédit correctement la distribution des relations d'équivalence / non équivalence entre les coordinations de constituants et les coordinations de phrases correspondantes lorsque les premières apparaissent dans la portée syntaxique d'un constituant interprété comme un prédicat d'ordre supérieur tel qu'un groupe nominal quantifié. La coordination de constituants est ainsi équivalente à la coordination de phrases obtenue en restituant dans chaque conjoint le matériel syntaxique partagé lorsque les constituants conjoints sont interprétés comme des prédicats prenant le quantifieur comme argument sémantique. C'est le cas en (65a) où l'on conjoint deux verbes intensionnels vis-à-vis de l'objet, c'est-à-dire deux prédicats

de type $\langle\langle s, \langle\langle e, t \rangle, t \rangle \rangle, \langle e, t \rangle \rangle$ ¹¹. C'est également le cas en (65b) où l'on conjoint un verbe intensionnel et un verbe extensionnel en admettant que le type sémantique de ce dernier est monté. La coordination de constituants n'est pas en revanche équivalente à la coordination de phrases correspondante lorsque c'est au contraire le quantifieur qui prend la coordination de constituants comme argument sémantique, auquel cas le quantifieur prend portée large sur la coordination. C'est le cas en (64), ainsi qu'en (65c) où l'on conjoint deux verbes extensionnels de type $\langle e, \langle e, t \rangle \rangle$.

- (65) a Jean [veut et recherche] une secrétaire efficace.
 b Jean [recherchera et trouvera] une secrétaire efficace.
 c Jean a [lu et traduit] un article.

Conçues comme des déductions, les montées de type permettent, en associant au quantifieur partagé en (65a,b) un type monté de sorte qu'il prend la coordination comme argument, de dériver une lecture alternative spécifique dite *de re* (par opposition à la lecture non spécifique dite *de dicto*), telle qu'il existe une secrétaire efficace particulière que Jean veut et recherche (65a) / ou qu'il recherchera et trouvera (65b). Ce résultat est le bienvenu puisque ces lectures existent. La situation est à première vue moins claire en ce qui concerne (65c) : les termes conjoints peuvent en principe recevoir un type monté $\langle\langle\langle e, t \rangle, t \rangle, \langle e, t \rangle \rangle$ de sorte que la coordination prend comme argument le quantifieur. La lecture résultante où l'article que Jean a lu et celui qu'il a traduit sont différents est moins naturelle¹². Elle ne semble pas cependant exclue dans un contexte approprié. Considérons un cours à l'université sanctionné par deux contrôles. Le premier consiste à lire un article et le second à en traduire un autre. Admettons que Jean est étudiant. Il nous semble que Jean remplit les conditions pour être évalué si la proposition (65c) est vraie. Une lecture où le quantifieur est dupliqué est clairement exclue dans les exemples suivants où le syntagme nominal quantifié assume la fonction de sujet (66).

- (66) a Certains étudiants chantent et dansent.
 b Peu d'étudiants ont dansé et chanté.
 c Un étudiant a dansé et chanté.

¹¹ Le recours à un type intensionnel est nécessaire pour rendre compte de l'opacité référentielle du constituant que le verbe sélectionne comme complément. Soit un monde où l'individu Marie constitue la seule secrétaire, (i) n'est pas en effet équivalent à (ii). Plus généralement, les phrases du type (i) peuvent être vraies dans un monde où l'individu sur lequel porte la quantification n'existe pas (iii).

(i) Jean cherche une secrétaire.

(ii) Jean cherche Marie.

(iii) Jean cherche une licorne.

¹² Le lecteur attentif notera que la lecture en question peut par ailleurs être dérivée de la syntaxe s'il est vrai, comme nous l'avons admis plus haut (§1.2.2.1), que la coordination apparente de mots en question peut être analysée comme une coordination syntagmatique réduite à "montée du nœud droit" résultant d'une règle d'effacement.

Partee & Rooth (1983) dérivent sans montée de type la lecture spécifique des phrases en (65a,b) par une règle sémantique de montée du quantifieur (*quantifying in*) à la Montague. Ils proposent par ailleurs une stratégie relevant de la performance suivant laquelle les unités linguistiques reçoivent par défaut le type simple et ne font l'objet d'une montée de type que lorsque la grammaire le requiert. C'est le cas par exemple en (65b) où l'on conjoint un verbe intensionnel et un verbe extensionnel. En l'absence de montée de type du verbe extensionnel, la coordination ne peut pas en effet être interprétée, faute de pouvoir mettre en facteur les arguments sémantiques attendus par les prédicats conjoints comme le demande l'opérateur *meet*. Rien n'impose en revanche une montée de type des termes conjoints en (65c) ou en (66) : il s'ensuit que le quantifieur prend portée large sur la coordination¹³.

2.2.3 Propriétés particulières des disjonctions

Nous signalons deux propriétés particulières des disjonctions dans les coordinations simples. La première relève de la sémantique vériconditionnelle : elle met en jeu des faits de portée dans les contextes intensionnels. La seconde relève de la pragmatique : elle met en jeu l'opposition traditionnelle entre lecture inclusive et lecture exclusive.

2.2.3.1 Disjonctions et phénomènes de portée

Considérons d'abord les données en (67), empruntées à Partee & Rooth (1982).

- (67) a Mary is looking for a maid and a cook.
 b Mary is looking for a maid or a cook.

La phrase (67a) est ambiguë entre une lecture spécifique *de re* représentée en (68a) telle qu'il existe une bonne et une cuisinière particulières que Mary recherche, et une lecture non spécifique *de dicto* représentée en (68b) telle que Marie recherche une cuisinière et une bonne quelconques. Comme le note Partee & Rooth (1982), la deuxième phrase autorise également ces deux lectures : la phrase peut signifier qu'il existe un individu *x* particulier dans le monde effectif tel que *x* est une bonne et/ou une cuisinière et Mary recherche *x* (lecture *de re*), comme cela est représenté en (69a), ou bien que Marie recherche un individu *x* (que cet individu existe ou non dans le monde effectif) tel que *x* est une bonne et/ou une cuisinière (lecture *de dicto*), comme cela est représenté en (69b). Cette phrase est en outre susceptible d'une deuxième lecture *de dicto* représentée

¹³ Notons que le quantifieur prend également comme argument sémantique la coordination dans les phrases en (52a) et (54b), reprises ci-dessous en (i) et (ii), qui sont pourtant équivalentes aux coordinations de phrases obtenues en restituant le quantifieur dans chaque conjoint. L'équivalence est extensionnelle.

(i) Chaque étudiant a dansé et a chanté.

(ii) Un étudiant a dansé ou a chanté.

en (69c) que l'on peut gloser ainsi : Marie recherche un individu x tel que x est une bonne et/ou Marie recherche un individu y tel que y est une cuisinière. En (69b), la disjonction reste dans la portée du verbe intensionnel tandis qu'elle prend portée "large" sur ce verbe en (69c), d'où le terme de disjonction à portée large (*wide-scope or* en anglais) que l'on rencontre parfois dans la littérature pour désigner ce dernier emploi. La distinction entre les deux lectures *de dicto* est quelque peu délicate à saisir. Elle est illustrée en français par les deux continuations possibles de l'énoncé (70a).

(68) a $UN(x, ET(bonne(x), cuisinière(x)), recherche(m, \lambda P.P(x)))$
 b $recherche(m, \lambda P. UN(x, ET(bonne(x), cuisinière(x)), P(x)))$

(69) a $UN(x, OU(bonne(x), cuisinière(x)), recherche(m, \lambda P.P(x)))$
 b $recherche(m, \lambda P. UN(x, OU(bonne(x), cuisinière(x)), P(x)))$
 c $OU(recherche(m, \lambda P. UN(x, bonne(x), P(x))),$
 $recherche(m, \lambda P. UN(y, cuisinière(y), P(y))))$

(70) a Marie recherche une bonne ou une cuisinière.
 b ... et Marie sera satisfaite qu'il s'agisse d'une bonne, d'une cuisinière ou bien d'une personne à la fois bonne et cuisinière du moment que c'est une servante.
 c ... et je ne sais pas précisément si elle recherche une bonne, une cuisinière ou bien encore et une bonne et une cuisinière.

La deuxième lecture *de dicto* à portée large est problématique pour l'analyse esquissée dans la sous-section précédente. Elle peut être dérivée par montée de type des termes conjoints. Le problème est qu'on ne voit pas alors comment expliquer l'absence de lecture à "portée large" analogue en cas de coordination conjonctive dans les mêmes contextes (67a). A l'image du traitement non quantificationnel des indéfinis en DRT (Discourse Representation Theory), Partee & Rooth (1982) suggèrent d'analyser les disjonctions comme introduisant une variable libre (d'individu ou de propriété selon que le type sémantique des termes conjoints) à laquelle est associée une condition disjonctive. Cette variable peut être liée par un quantifieur existentiel "caché" au niveau lexical du verbe intensionnel, auquel cas la disjonction est interprétée dans la portée de ce verbe, ou bien par un quantifieur existentiel au niveau du discours, auquel cas la disjonction prend portée large sur le verbe. Nous ne détaillons pas davantage ici ce traitement, qui appelle une révision d'ensemble de l'analyse des disjonctions. Nous revenons brièvement sur ces questions de portée à la section §2.3.2.

2.2.3.2 Disjonctions inclusives et exclusives

Un deuxième problème, plus traditionnel, concerne l'interprétation inclusive ou exclusive de la disjonction. La logique propositionnelle permet, comme on le sait, de définir deux connecteurs disjonctifs. Le connecteur inclusif (OU) donne lieu à une proposition vraie à condition qu'*au moins une* des deux propositions conjointes soit vraie, ce qui inclut donc le cas où les deux propositions sont vraies. Le connecteur exclusif (OU_{excl}), quant à lui, ne donne lieu à une proposition vraie que dans le cas où *seule une* des deux propositions conjointes est vraie. À première vue, les deux types de disjonctions sont disponibles en langue naturelle : la phrase en (71a) s'interprète comme une disjonction exclusive tandis que la phrase (71b) s'interprète comme une disjonction inclusive. On pourrait dès lors penser que la conjonction *ou* est vériconditionnellement ambiguë (cf. Hurford 1974). Plusieurs arguments bien connus amènent à rejeter une telle analyse (cf. Horn 1972, 1989, Gazdar 1977, 1979, Pelletier 1977). Rappelons-les brièvement.

- (71) a Jean ou Marie viendra.
b Jean ou Marie viendront.

Admettons qu'il existe deux conjonctions *ou* homonymes. On dispose dès lors de deux analyses sémantiques concurrentes pour une phrase telle que (72a) suivant que la disjonction mise en jeu est inclusive (72b) ou exclusive (72c). La négation ayant pour effet d'inverser la valeur de vérité de la proposition sur laquelle elle porte, la proposition (72b) n'est vraie que si les deux propositions conjointes sont fausses. En d'autres termes, la proposition (72b) est équivalente à la proposition (72d). La proposition (72c), quant à elle, est vraie non seulement dans la situation où les deux propositions conjointes sont fausses, mais aussi dans la situation où les deux propositions conjointes sont vraies. En d'autres termes, la proposition (72c) est équivalente à la proposition (72e).

- (72) a Paul n'invitera pas Jean ou Marie.
b NEG(OU(invitera(p,j), invitera(p,m)))
c NEG(OU_{excl}(invitera(p,j), invitera(p,m)))
d ET(NEG(invitera(p,j)), NEG(invitera(p,m)))
e OU(ET(NEG(invitera(p,j)), NEG(invitera(p,m))),
ET(invitera(p,j), invitera(p,m)))

Une approche vériconditionnelle autorisant les deux types de disjonctions prédit ainsi qu'il existe une lecture de (72a) équivalente à celle paraphrasée en (73). En laissant de côté les contextes métalinguistiques de correction du type (74) (où la négation porte précisément sur l'implicature exclusive associée à la conjonction *ou*), la lecture en question ne semble pas disponible. La seule interprétation non marquée de la phrase (72a)

est celle représentée en (72d), que l'on peut gloser comme en (75)¹⁴. Cette restriction est inattendue si la conjonction *ou* est susceptible d'une interprétation vériconditionnelle exclusive.

(73) Paul invitera Jean et Paul invitera Marie.

(74) Paul n'invitera pas Jean ou Marie : il invitera Jean et Marie.

(75) Paul n'invitera pas Jean et il n'invitera pas non plus Marie.

Un autre argument contre une analyse fondée sur l'ambiguïté met en jeu les données suivantes.

(76) a Paul sera au bureau lundi ou mardi, et peut-être même les deux jours.

b Paul sera au bureau lundi ou mardi, mais pas les deux jours.

Admettons une fois de plus que la conjonction *ou* peut correspondre à l'opérateur de disjonction exclusive du point de vue vériconditionnel. On prédit alors qu'il existe une lecture contradictoire de la phrase (76a) de même qu'il existe une lecture de (76b) où la conjonction *mais* est inappropriée, étant admis que celle-ci requiert un contraste entre les propositions conjointes. Ni l'une ni l'autre de ces prédictions n'est confirmée par l'intuition¹⁵.

Nous concluons que la disjonction est toujours interprétée comme une disjonction inclusive du point de vue vériconditionnel. La question se pose dès lors de déterminer comment la lecture exclusive est obtenue et dans quels contextes cette lecture est suspendue. Nous suivrons ici le traitement pragmatique standard issu des travaux de P. Grice rassemblés dans Grice (1989) dont nous rappelons brièvement les grandes lignes (voir notamment Horn 1972, 1984, 1989, Gazdar 1979).

¹⁴ Le fait que la conjonction *ni* soit plus naturelle que la conjonction *ou* dans ce type de contexte n'affecte en rien l'argument s'il est vrai que la conjonction *ni* dans les coordinations simples doit être analysée comme une variante polaire de la disjonction (cf. de Swart 2001). Voir le chapitre suivant pour une démonstration.

¹⁵ On peut renforcer l'argument. Comme le montrent Benndorf & Koenig (1998), à la suite d'Anscombe et Ducrot (1977), la conjonction *mais*, lorsqu'elle s'interprète comme la conjonction allemande *aber*, n'est appropriée qu'à la condition qu'il existe une proposition *p* inférable du premier conjoint telle que cette proposition constitue le complémentaire d'une proposition *p'* inférable du second conjoint, i.e $p = \text{NEG}(p')$. En (76b), la proposition *p* correspond à la conjonction 'Paul sera au bureau lundi et mardi'; la proposition *p'* correspond quant à elle à la négation de *p*, soit 'Paul ne sera pas au bureau lundi et mardi'. La proposition *p'* est obtenue par implication logique à vide à partir de la proposition sémantique associée au second terme conjoint. Crucialement, la proposition *p* n'est quant à elle dérivable qu'à la condition que la conjonction *ou* constitue une disjonction inclusive.

Considérons les propositions en (77a) et (77b). La première implique logiquement la seconde s'il est vrai que la conjonction *ou* correspond vériconditionnellement à une disjonction inclusive. L'inverse n'est pas vrai : la proposition (77b) n'implique pas logiquement la proposition (77a). Il existe en effet des situations où la proposition (77b) est vraie tandis que la proposition (77a) est fausse, par exemple dans le cas où Paul chante mais ne danse pas dans le monde effectif. De fait, l'éventail des situations susceptibles d'être décrites par la conjonction de propositions en (77a) est plus restreint que l'éventail des situations susceptibles d'être décrites par la disjonction correspondante en (77b).

- (77) a Paul chante et danse.
 b Paul chante ou danse.

Suivant notamment Horn (1972, 1989) et Gazdar (1979), on peut interpréter cette asymétrie en termes scalaires. On dira ainsi que la position d'une proposition A sur une échelle d'informativité est supérieure à celle d'une proposition B sur cette même échelle si A implique asymétriquement B. Les conjonctions *et*, *ou* ont pour propriété d'évoquer une telle échelle. C'est également le cas des expressions modales en (78) ou encore des expressions quantifiées en (79). Dans chacun de ces cas, la première proposition implique en effet logiquement la seconde tandis que l'inverse n'est pas vrai.

- (78) a Il est certain que Jean viendra.
 b Il est probable que Jean viendra.

- (79) a Paul a trois enfants.
 b Paul a deux enfants.

Considérons à présent le statut pragmatique de ces énoncés. La phrase (77b) s'interprète préférentiellement comme en (80a), c'est-à-dire comme une disjonction exclusive. De même, (78b) et (79b) s'interprètent préférentiellement comme en (80b) et (80c) respectivement.

- (80) a $ET(OU(chante(p), danse(p)), NEG(ET(chante(p), danse(p))))$
 b $ET(PROBABLE(viendra(p)), NEG(CERTAIN(viendra(p))))$
 c $ET(DEUX(x, enfant(x), a(p, x)), NEG(CARD_{\geq 2}(x, enfant(x), a(p, x))))$

Ce principe d'exclusion des alternatives plus informatives est connu sous le nom d'implicature scalaire. Il découle comme nous le montrons brièvement des règles régissant la conversation coopérative. Nous adoptons la reformulation de l'approche de Grice (1989) proposée par Horn (1984, 1989) et distinguons deux maximes conversationnelles. La première, ou *maxime de quantité*, peut être glosée comme suit : "dites tout ce que vous

savez". Il s'agit là d'un principe d'informativité maximale : on s'attend, si le locuteur est coopératif, à ce qu'il délivre dans son message toutes les informations dont il dispose. La seconde maxime, ou *maxime de pertinence*, peut être glosée comme suit : "Soyez pertinent : ne dites pas plus que ce qui est nécessaire". On peut la concevoir à l'inverse comme un principe d'économie : on s'attend, si le locuteur est coopératif, à ce qu'il ne délivre dans son message que les informations nécessaires et suffisantes pour la conversation en cours. Il s'ensuit deux grands types d'inférences non logiques, ou implicatures, possibles à partir d'un énoncé *E* lorsque l'une ou l'autre de ces maximes semble à première vue violée. Il se peut tout d'abord que *E* comporte plus d'informations que ce qui est à première vue nécessaire et suffisant au niveau descriptif, auquel cas il faut conclure, si le locuteur respecte effectivement la maxime de pertinence, que le surplus d'informations mis en jeu est particulièrement pertinent pour la conversation en cours. Nous exploiterons cette maxime pour rendre compte de l'effet d'emphase associé aux coordinations à redoublement à la section §4.3. Il se peut par ailleurs que l'énoncé *E* constitue un point bas sur une échelle d'informativité par rapport à une classe d'énoncés *E'* plus informatifs, auquel cas on peut supposer que le locuteur, s'il respecte cette fois la maxime de quantité, n'a pas les informations nécessaires pour garantir la vérité de *E'*. C'est ce deuxième type d'inférence qui est exploité pour dériver la lecture exclusive de la disjonction.

On peut illustrer schématiquement le mécanisme inférentiel mis en jeu dans le cas de l'énoncé (77b), c'est-à-dire *Paul chante ou danse*. Le raisonnement est le suivant. Le locuteur s'engage sur la proposition (77b). Or il existe une proposition concurrente (77a) plus informative, soit *Paul chante et danse*. Étant admis que le locuteur est coopératif, c'est-à-dire qu'il respecte (entre autres) la maxime de quantité, il faut considérer qu'il n'a pas les informations nécessaires pour garantir la vérité de (77a). On peut dès lors supposer que la proposition (77a) est fautive. On dérive ainsi l'interprétation exclusive de la disjonction représentée en (80a).

Les propriétés de ce type d'implicature sont bien connues. À la différence des inférences logiques, elles peuvent être annulées, comme l'illustrent les données en (81).

- (81) a Paul chante ou danse, et peut-être même qu'il chante et qu'il danse.
 b Il est probable que Jean viendra : c'est même certain.
 c Paul a deux enfants : il en a même trois pour être plus précis.

Notons par ailleurs qu'une implicature peut constituer l'argument d'une négation métalinguistique comme cela est illustré plus haut en (74). On peut faire le même point avec les données en (82). La négation de constituant porte dans ces exemples sur l'implicature scalaire associée au premier terme conjoint et non sur son contenu véridictionnel.

- (82) a Paul a non pas chanté ou dansé mais chanté et dansé.
 b Il est non pas probable mais certain que Jean viendra.
 c Paul a non pas deux enfants mais trois.

Une autre propriété des implicatures scalaires est qu'elles sont systématiquement suspendues dans certains environnements syntaxico-sémantiques. Plus précisément, il suffit que le contexte renverse ou annule l'asymétrie entre une proposition A_i et ses concurrents scalaires plus informatifs A_n pour que l'implicature associée à la proposition A_i (i.e. $\text{neg}(A_n)$) disparaisse corrélativement. C'est le cas dans les contextes négatifs du type (72a), repris ici en (83a). Comme nous l'avons vu, la phrase (83a) n'est vraie que dans le cas où les deux propositions sémantiques conjointes, c'est-à-dire *Paul invitera Jean* d'une part, *Paul invitera Marie* d'autre part, sont fausses. La phrase (83b) est vraie dans cette situation mais aussi dans le cas où la première proposition conjointe est fautive et la seconde vraie, ou l'inverse. En d'autres termes, la négation a pour effet d'inverser l'orientation de l'échelle informative évoquée par le terme scalaire : la disjonction de propositions implique dès lors asymétriquement la conjonction de propositions correspondante. On explique ainsi l'absence d'implicature exclusive en (83a).

- (83) a Paul n'invitera pas Jean ou Marie.
 b Paul n'invitera pas Jean et Marie.

Un autre cas où l'implicature exclusive associée à la disjonction est suspendue met en jeu les phénomènes d'accord. Il est généralement admis qu'une disjonction de groupes nominaux de nombre singulier en fonction de sujet s'interprète exclusivement si le verbe est au singulier et inclusivement si le verbe est au pluriel (84). La généralisation est trop forte. Elle est correcte en ce qui concerne l'accord pluriel, qui bloque manifestement l'implicature d'exclusivité ordinairement associée à la disjonction (84b). La généralisation est en revanche inadéquate en ce qui concerne l'accord singulier. Il est vrai qu'une phrase telle que (84a) s'interprète comme une disjonction exclusive. Cette situation n'est cependant pas générale. Comme l'illustrent les données en (85), les deux accords sont possibles sans différence interprétative notable dans les contextes négatifs où la lecture exclusive est suspendue. Nous reviendrons plus loin sur ces données à la section §2.3.2.

- (84) a Jean ou Marie viendra.
 b Jean ou Marie viendront.

- (85) a Jean ne croit pas que Paul ou Marie viendra.
 b Jean ne croit pas que Paul ou Marie viendront.

2.2.4 Autres conjonctions

Les analyses présentées concernent les deux conjonctions élémentaires, c'est-à-dire *et* et *ou*. On peut penser que l'interprétation de morphèmes tels que *mais* ou *ainsi que* résulte de la sémantique vériconditionnelle de la conjonction *et* assortie de contraintes sémantico-pragmatiques. Une sémantique autre semble en revanche requise pour d'autres conjonctions telles que *car* ou *or* (cf. chapitre 1, section §1.1.1). Nous laissons ces questions de côté dans le reste de cette thèse.

Le statut de *ni* constitue un autre problème. En anticipant sur l'analyse proposée au chapitre suivant, nous admettrons dès à présent que la conjonction *ni* constitue dans les coordinations simples une variante de *ou* à polarité négative (ni_{1-POL}), c'est-à-dire une disjonction inclusive dans la dépendance obligatoire d'une négation (cf. de Swart 2001), tandis que la conjonction *ni* qui apparaît devant chaque terme conjoint dans les coordinations redoublées constitue une disjonction proprement négative (ni_{2-NEG}). En d'autres termes, nous posons qu'il existe deux formes *ni* homonymes. La sémantique de la première correspond à la sémantique de la disjonction généralisée assortie des conditions de légitimation caractéristiques des items à polarité négative. On peut représenter la sémantique de la seconde comme une opération primitive \amalg_{neg} définie en (86) à côté de la conjonction et de la disjonction généralisée définies précédemment en (60). Comme nous le verrons à la section §4.3, ce choix permet d'exprimer simplement l'analyse de l'effet contextuel des coordinations à redoublement. Notons que la négation de la disjonction en (86(i)) est logiquement équivalente à une conjonction de propositions négatives de la forme $ET(NEG(\phi_1), \dots, NEG(\phi_n))$ suivant la loi de de Morgan. Nous reviendrons sur ce point au chapitre suivant.

(86) disjonction généralisée négative (ni_{2-NEG})

(i) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble Dt de valeurs de vérité,

$$\amalg_{neg}(\phi_1, \dots, \phi_n) = NEG(OU(\phi_1, \dots, \phi_n))$$

(ii) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble $D\langle a, b \rangle$ de fonctions,

$\amalg_{neg}(\phi_1, \dots, \phi_n)$ constitue la fonction dans $D\langle a, b \rangle$ qui associe à tout x dans Da l'élément $\amalg_{neg}(\phi_1(x), \dots, \phi_n(x))$ dans Db

2.3 Sémantique des coordinations à redoublement

Nous examinons enfin les propriétés sémantiques générales des coordinations à redoublement (§2.3.1), puis les propriétés particulières des disjonctions redoublées que nous comparons à celle des disjonctions simples (§2.3.2).

2.3.1 Propriétés générales

Nous avons vu que les coordinations simples sont susceptibles de deux types d'interprétation suivant qu'elles sont interprétées dans le domaine propositionnel (87) ou non (88).

- (87) a Paul [chante et danse].
b Paul est allé [à Paris et à Londres].
c Paul est [riche et intelligent].
d Paul ira [à Paris ou à Londres].
e Paul [chantera ou dansera].
- (88) a [Paul et Marie] forment un couple heureux.
b Plusieurs [médecins urgentistes et infirmiers] de l'hôpital ont été convoqués.
c Le drapeau est [rouge et bleu].
d Paul viendra dans [deux ou trois] jours.

Nous montrons brièvement que seule l'interprétation propositionnelle est disponible pour les coordinations à redoublement. Les phrases en (89) mettent en jeu une telle interprétation : en négligeant pour l'instant l'effet particulier associé à la construction, elles se laissent ainsi paraphraser comme en (90).

- (89) a Paul a [et chanté et dansé].
b Paul est allé [et à Paris et à Londres].
c Paul est [et riche et intelligent].
d Paul ira [{ou bien / soit} à Paris {ou bien / soit} à Londres].
e Paul [{ou bien / soit} chantera {ou bien / soit} dansera].
- (90) a Paul a chanté et Paul a dansé. (\Leftrightarrow (89a))
b Paul est allé à Paris et Paul est allé à Londres. (\Leftrightarrow (89b))
c Paul est riche et Paul est intelligent. (\Leftrightarrow (89c))
d Paul ira à Paris ou Paul ira à Londres. (\Leftrightarrow (89d))
e Paul chantera ou Paul dansera. (\Leftrightarrow (89e))

On observe par ailleurs les mêmes interactions de portée entre quantifieurs et coordinations. La coordination de constituant est ainsi équivalente à la coordination de phrases obtenues en restituant le matériel syntaxique partagé par les termes conjoints dans les exemples (91a) et (92b), mais non dans les exemples (91b) et (92a), qui se paraphrasent comme en (93a) et (93b) respectivement.

- (91) a Chaque étudiant a et dansé et a chanté.
 b Un étudiant a et dansé et chanté.
- (92) a Chaque étudiant a ou dansé ou chanté.
 b Un étudiant a ou dansé ou chanté.
- (93) a Il existe un étudiant x tel que x a chanté et x a dansé. (\Leftrightarrow (91b))
 b Pour tout x, si x est un étudiant, alors x a chanté ou x a dansé. (\Leftrightarrow (92a))

Tournons-nous à présent vers les diverses coordinations à interprétation non propositionnelle. Nous avons distingué trois types suivant que la coordination met en jeu une interprétation de groupe, de mélange ou d'approximation numérique. Nous avons vu au chapitre 3 que les coordinations conjonctives redoublées de groupes nominaux sont incompatibles avec une interprétation de groupe (94a). On peut étendre l'observation aux coordinations de séquences nominales dans la portée d'un déterminant, qui sont également exclues (94b) (cf. Bègue 1977)¹⁶.

- (94) a *Et Paul et Marie forment un couple heureux.
 b *Plusieurs et médecins urgentistes et infirmiers de cet hôpital ont été convoqués.

Considérons à présent les coordinations à interprétation de mélange. Le statut des données en (95) est peu clair. La phrase (95a) est jugée contradictoire par la plupart des locuteurs que nous avons interrogés. La phrase (95b) ne semble par ailleurs interprétable que dans le cas où Marie a acheté deux robes, une blanche et une noire; une lecture que l'on peut dériver par une montée de type des termes conjoints telle que la coordination prend le quantifieur existentiel en facteur comme argument.

- (95) a Le drapeau est et rouge et bleu.
 b Marie a acheté une robe et noire et blanche.

¹⁶ Cette deuxième restriction est plus générale : elle concerne non seulement les coordinations conjonctives mais aussi les coordinations en *ou*, *soit*, *ni*, qui mettent pourtant en jeu une interprétation propositionnelle (comparer (i-ii) et (iii-iv)).

(i) *Plusieurs [ou médecins urgentistes ou infirmiers] de l'hôpital sont susceptibles d'être convoqués.
 (ii) *Aucun [ni médecin urgentiste ni infirmier] de l'hôpital n'a été convoqué.
 (iii) Plusieurs [médecins urgentistes ou infirmiers] de l'hôpital sont susceptibles d'être convoqués.
 (iv) Aucun [médecin urgentiste ni infirmier] de l'hôpital n'a été convoqué.

Si l'on se tourne à présent vers les coordinations disjonctives à interprétation d'approximation numérique, on constate à nouveau que le redoublement de la conjonction est exclu¹⁷ :

(96) *Paul viendra dans ou deux ou trois jours.

Nous concluons que les coordinations à redoublement s'interprètent toujours dans le domaine propositionnel comme une conjonction ou une disjonction généralisée, au contraire des coordinations simples dont les interprétations possibles sont plus variées. C'est une première propriété distinctive générale justifiant un traitement spécifique des coordinations à redoublement dans la grammaire.

2.3.2 Propriétés particulières des disjonctions

Examinons à présent les propriétés particulières des disjonctions en commençant par leurs propriétés de portée en contexte intensionnel. Nous avons vu que les phrases du type (97) sont susceptibles de trois lectures : une lecture spécifique *de re* (98a), une première lecture non spécifique *de dicto* où la disjonction apparaît dans la portée du verbe intensionnel (98b) et une deuxième lecture non spécifique *de dicto* où la disjonction prend portée large (98c).

(97) a Mary is looking for a maid or a cook.
b Marie recherche une cuisinière ou une bonne.

(98) a $UN(x, OU(bonne(x), cuisinière(x)), recherche(m, \lambda P.P(x)))$
b $recherche(m, \lambda P. UN(x, OU(bonne(x), cuisinière(x)), P(x)))$
c $OU(recherche(m, \lambda P. UN(x, bonne(x), P(x))),$
 $recherche(m, \lambda P. UN(y, cuisinière(y), P(y))))$

¹⁷ On peut penser que la disjonction mise en jeu dans les questions "alternatives" du type (i) et les ajouts phrastiques de sens conditionnel du type (ii) mentionnés au chapitre 1 (section §1.2.1.1) appellent également un traitement autre que le traitement booléen standard par disjonction généralisée. On comprend dès lors que le redoublement de la conjonction soit également interdit dans ces constructions (iii-iv).

(i) A : Voulez-vous du thé ou du café ? B : -Du thé.

(ii) Que Paul obtienne son diplôme ou {non / pas / qu'il ne l'obtienne pas}, ses parents seront fiers de lui.

(iii) A : *Voulez-vous du thé ou du café ? B : -Du thé.

(iv) *{Ou bien / Soit} que Paul obtienne son diplôme {ou bien / soit} { non / pas / qu'il ne l'obtienne pas}, ses parents seront fiers de lui.

Il est intéressant de noter que ces divers tours constituent les seuls cas où une juxtaposition peut être interprétée comme dénotant une disjonction (comparer (v-vi-vii) et (viii)).

(v) Paul viendra dans deux trois jours.

(vi) Voulez-vous du thé, du café ?

(vii) Que Paul obtienne son diplôme, qu'il ne l'obtienne pas, peu m'importe.

(viii) Paul, Jean *(ou) Léa viendra demain.

Comme l'observe Larson (1985), le placement du marqueur *either* permet dans certains cas de désambiguïser ce type d'énoncés en anglais. En laissant de côté la lecture *de re* toujours possible, la disjonction peut prendre portée large ou étroite sur le verbe intentionnel lorsque *either* apparaît en position canonique (99a) tandis que seule la lecture à portée large est possible lorsque *either* apparaît en emploi flottant à gauche (99b,c).

- (99) a Mary is looking for either a maid or a cook.
 ... and no matter which as long as she is a servant.
 ... but I don't know which.
- b Mary is either looking for a maid or a cook.
 ... ??and no matter which as long as she is a servant.
 ... but I don't know which.
- c Either Mary is looking for a maid or a cook.
 ... ??and no matter which as long as she is a servant.
 ... but I don't know which.

Comme nous l'avons montré en détail au chapitre précédent, les coordinations à redoublement du français se distinguent par plusieurs aspects importants des constructions à marqueur initial de l'anglais. En particulier, les conjonctions initiales du français ne présentent pas les propriétés de mobilité des marqueurs de l'anglais, comme l'illustrent les données en (100) et (101).

- (100) a Marie recherche ou bien une bonne ou bien une cuisinière.
 b ??Marie ou bien recherche une bonne ou bien une cuisinière.
 c ??Ou bien Marie recherche une bonne ou bien une cuisinière.
- (101) a Marie recherche soit une bonne soit une cuisinière.
 b ??Marie soit recherche une bonne soit une cuisinière.
 c ??Soit Marie recherche une bonne soit une cuisinière.

Il s'ensuit qu'on ne peut assigner à des conjonctions initiales telles que *ou* ou bien *soit* le statut de marqueur de portée, comme le propose Larson (1985) pour le marqueur *either* de l'anglais. Trois lectures sont disponibles en (100a) ainsi qu'en (101a), comme c'est le cas en (97b). Il faut conclure que les disjonctions redoublées ne se distinguent pas des disjonctions simples en ce qui concerne les phénomènes de portée en question.

Tournons nous à présent vers la question de l'interprétation inclusive ou exclusive de la disjonction. Il est traditionnellement considéré que les disjonctions redoublées s'interprètent toujours exclusivement. On admet ainsi dans la plupart des grammaires en usage que les phrases en (102) ne sont vraies que dans le cas où au moins une des propositions

sémantiques conjointes est fausse. Le redoublement est d'ailleurs fréquemment utilisé comme outil de désambiguïsation. Comme nous le montrons, cette interprétation ne peut pas être considérée comme une propriété relevant de la sémantique vériconditionnelle. En d'autres termes, les disjonctions redoublées ne fournissent pas d'arguments probants en faveur de l'existence d'un opérateur de disjonction exclusive en langue naturelle. Il reste vrai, cependant, que l'interprétation exclusive est renforcée lorsque la conjonction est redoublée, une propriété sur laquelle nous reviendrons à la section §4.3.

- (102) a Jean viendra ou bien lundi ou bien mardi.
b Jean viendra soit lundi soit mardi.

Le test de la négation ne fournit pas de résultats clairs concernant le statut vériconditionnel des disjonctions redoublées. Il est vrai que les phrases en (103), qui mettent en jeu une disjonction redoublée dans la portée d'une négation, sont susceptibles de deux lectures, illustrées en (104a) et (104b), ce qui pourrait amener à penser que la disjonction est bien à analyser dans ces tours comme un opérateur de disjonction exclusive. On notera cependant que les énoncés en (103), à la différence des énoncés qui mettent en jeu une coordination simple, ne sont acceptables que dans un contexte de négation métalinguistique, où le locuteur remet en cause la pertinence de la conjonction utilisée par son interlocuteur dans le discours qui précède (comparer (105a,b) et (105c,d)). On peut ajouter en outre que l'interprétation métalinguistique de l'adverbe négatif *pas* est obligatoire quelle que soit la conjonction redoublée dans sa portée (comparer (106a,b) et (106c,d)). Le test de la négation ne fournit donc pas d'arguments décisifs concernant l'analyse vériconditionnelle inclusive ou exclusive de la disjonction. Il fait en revanche apparaître une propriété intéressante sur laquelle nous reviendrons à la section §4.3 : les coordinations à redoublement ne peuvent apparaître dans la portée immédiate de la négation véhiculée par l'adverbe *pas* qu'à la condition que cette négation soit interprétée métalinguistiquement.

- (103) a Jean n'invitera pas ou bien Paul ou bien Marie.
b Jean n'invitera pas soit Paul soit Marie.

- (104) a Jean n'invitera pas Paul et il n'invitera pas non plus Marie.
b Jean invitera Paul et Marie.

- (105) a Ce que tu dis est faux : Jean n'invitera pas ou bien Paul ou bien Marie à la maison ce soir; il invitera Paul et Marie !
 b #Jean n'invitera pas ou bien Paul ou bien Marie à la maison ce soir. En effet, Jean est trop fatigué pour recevoir des invités.
 c Ce que tu dis est faux : Jean n'invitera pas Paul ou Marie à la maison ce soir; il invitera Paul et Marie !
 d Jean n'invitera pas Paul ou Marie à la maison ce soir. En effet, Jean est trop fatigué pour recevoir des invités.
- (106) a Ce que tu dis est faux : Jean n'invitera pas et Paul et Marie à la maison ce soir; il invitera Paul ou Marie !
 b #Jean n'invitera pas et Paul et Marie ce soir à la maison. Il est en effet trop fatigué pour recevoir deux personnes.
 c Ce que tu dis est faux : Jean n'invitera pas et Paul et Marie à la maison ce soir; il invitera Paul ou Marie !
 d Jean n'invitera pas Paul et Marie ce soir à la maison. Il est en effet trop fatigué pour recevoir deux personnes.

Considérons à présent les données en (107) et admettons que les disjonctions redoublées correspondent à des disjonctions exclusives du point de vue vériconditionnel. Comme c'est le cas pour les disjonctions simples, on prédit alors incorrectement que la phrase (107a) est contradictoire et la phrase (107b) inappropriée, faute de pouvoir établir le contraste requis par la conjonction *mais*. Or, ces deux phrases sont parfaitement acceptables.

- (107) a Jean viendra ou bien lundi ou bien mardi, et peut être même les deux jours.
 b Jean viendra ou bien lundi ou bien mardi, mais pas les deux jours.

Il faut conclure que l'interprétation exclusive des disjonctions redoublées résulte non pas de leur sémantique vériconditionnelle mais d'une implicature. Il n'est pas clair, cependant, que l'implicature en question soit identique à celle mise en jeu dans les coordinations disjonctives simples. Nous avons vu à la section §2.2.3.2 que seule une interprétation inclusive de la disjonction est possible lorsqu'une coordination simple de groupes nominaux singuliers en fonction sujet est combinée à un verbe pluriel (108a/b). Or, on observe que les disjonctions redoublées dans les mêmes contextes sont rejetées par la plupart des locuteurs¹⁸.

¹⁸ Grévisse & Goosse (1991 : §432) signalent quelques exemples attestés de disjonctions redoublées avec un accord pluriel du verbe : (i) Soit l'Angleterre, soit la Hollande furent toujours assez fortes pour interdire aux français l'accès d'Anvers. (P. Erlanger, *Louis XIV*, p. 645)
 (ii) Mais soit la poésie, soit l'ironie, soit quelque illuminisme à la Swedenborg ont alors tout sauvé (H. Clouart, hebdomadaire *Les nouvelles littéraires*, 25 juin 1953).

- (108) a Jean ou Marie viendront.
 b Jean ou Marie viendra.
 c ??{Ou / Soit} Jean {ou / soit} Marie viendront.
 d {Ou / Soit} Jean {ou / soit} Marie viendra.

Le blocage observé en (108c) suggère que l'interprétation exclusive est renforcée lorsque la conjonction est redoublée. Comme nous le verrons à la section §4.3, cet effet découle d'une propriété contextuelle indépendante des coordinations à redoublement.

3. Propriétés discursives

La description esquissée dans la section précédente rend compte des propriétés vériditionnelles des coordinations à redoublement. Nous examinons à présent leurs propriétés discursives. Il est admis de ce point de vue que les coordinations à interprétation propositionnelle peuvent mettre en jeu diverses relations de discours entre les termes conjoints. L'inventaire de ces relations et les mécanismes inférentiels dont elles découlent ont fait l'objet de nombreux travaux (voir notamment Hobbs 1985, Mann & Thompson 1988, Asher 1993, Kehler 2002). Nous admettrons sans discuter ici que ces relations relèvent en général de mécanismes inférentiels, plutôt que du contenu lexical propre des conjonctions, sans chercher à déterminer comment elles doivent être représentées dans la grammaire. Nous reprenons la typologie descriptive d'Huddleston & Pullum (2002 : 1299-1304) que nous adaptons aux données du français. Nous examinons dans un premier temps les propriétés des coordinations simples (§3.1) puis celles des coordinations à redoublement (§3.2). Alors que les premières sont compatibles avec diverses relations de discours asymétriques, les secondes ne peuvent mettre en jeu qu'une relation symétrique entre les termes conjoints.

3.1 Propriétés des coordinations simples

3.1.1 Coordinations conjonctives

Considérons d'abord les coordinations simples conjonctives. Les énoncés en (109) sont sémantiquement équivalents à ceux obtenus en (110) en permutant les termes conjoints. On peut gloser l'interprétation mise en jeu comme en (111), où les adverbiaux connecteurs *d'une part...d'autre part* viennent expliciter la nature symétrique de la relation établie.

- (109) a Paul aime lire le journal et écouter la radio.
 b Paul a appris le chinois et le japonais.

- (110) a Paul aime écouter la radio et lire le journal. (\Leftrightarrow (109a))
 b Paul a appris le japonais et le chinois. (\Leftrightarrow (109b))

- (111) a Paul aime d'une part lire le journal et d'autre part écouter la radio.
 b Paul a appris d'une part le japonais et d'autre part le chinois.

Considérons à présent les énoncés en (112). L'interprétation la plus naturelle de ces énoncés met en jeu une relation de succession temporelle entre la situation décrite par le premier terme conjoint et celle décrite par le second. Il s'ensuit que les coordinations en (112) ne sont pas équivalentes aux coordinations obtenues en (113) en permutant les termes, où la relation de succession est inversée ou tout simplement suspendue. On peut gloser l'interprétation des coordinations en (112) comme en (114), où les connecteurs adverbiaux *d'abord ... ensuite* viennent expliciter la relation asymétrique établie.

- (112) a Paul a mis son manteau et quitté la salle.
 b Paul a obtenu une licence de mathématiques et un master d'informatique.

- (113) a Paul a quitté la salle et mis son manteau. (\nleftrightarrow (112a))
 b Paul a obtenu un master d'informatique et une licence de mathématiques.
 (\nleftrightarrow (112b))

- (114) a Paul a d'abord mis son manteau et ensuite quitté la salle.
 b Paul a d'abord obtenu une licence de mathématiques et ensuite un master d'informatique.

L'interprétation symétrique est première par rapport à l'interprétation asymétrique s'il est vrai que la conjonction s'interprète comme un connecteur booléen. Notons toutefois que l'une comme l'autre de ces interprétations peut être annulée, comme l'illustrent les données en (115).

- (115) a Paul aime lire le journal et écouter la radio, mais pas dans n'importe quel ordre : il aime lire le journal d'abord et écouter ensuite la radio.
 b Paul a obtenu une licence de mathématiques et un master d'informatique, mais je ne sais pas lequel des deux diplômes il a obtenu en premier.

Comme le notent Huddleston & Pullum (2002), les coordinations conjonctives de l'anglais sont compatibles avec diverses relations de discours asymétriques : succession temporelle (116a), mais aussi inclusion temporelle (116b), conséquence (116c), concession (116d) ou condition, avec deux sous-types suivant que la coordination dans son ensemble constitue une assertion (116e) ou une invitation à considérer la réalisation

positive (116f) ou négative (116g) du procès véhiculé par le premier terme conjoint. En (116f), la relation conditionnelle entre les deux propositions conjointes invite ainsi indirectement l'interlocuteur à suivre la recommandation véhiculée par l'impératif dans la première phrase conjointe tandis qu'en (116g), la relation conditionnelle invite indirectement l'interlocuteur à ne pas suivre la recommandation correspondante¹⁹.

- (116) a He got up and had breakfast.
 b Did he come in and I was still asleep ?
 c I fell off the ladder and broke my leg.
 d You can eat as much of this as you like and not put on weight.
 e I express the slightest reservation and he accuses me of disloyalty.
 f Come over here and you'll be able to see better.
 g Do that again and you'll be fired.

Examinons les données du français. Les coordinations en (112) mettent en jeu une relation de succession temporelle. Une relation d'inclusion temporelle peut également être établie lorsque les propriétés aspectuelles des propositions conjointes s'y prêtent. C'est le cas en (117a) où le procès dénoté par le premier terme conjoint est inclus dans l'intervalle de temps évoqué par le second. Cette relation est asymétrique comme le montre l'absence d'équivalence avec la coordination en (117b) où le déroulement du procès dénoté par le premier terme conjoint est interrompu par le procès dénoté par le second. On notera que la relation en question, comme c'est le cas en (112), peut être renforcée par la présence d'un adverbial, en l'occurrence l'adverbe *encore* dans le second conjoint. Contrairement à l'anglais (116b), le français ne semble pas autoriser la coordination d'une phrase interrogative et d'une phrase déclarative dans ce type de contextes (117c)²⁰. Il est possible, en revanche, d'associer à la coordination dans son ensemble la force illocutoire d'une question en coordonnant deux phrases déclaratives (117d).

- (117) a Paul est rentré et Marie dormait (encore).
 b Marie dormait (encore) et Paul est rentré. (≠ (117a))
 c ??Paul serait-il rentré et Marie dormait (encore) ?
 d Paul est rentré et Marie dormait (encore) ?

¹⁹ Parmi ces constructions, nous avons vu au chapitre 1, section §1.2.3.5.2 que certaines autorisent une extraction asymétrique hors du premier conjoint (concession, conséquence) ou du second (succession) en anglais. Aucune des coordinations correspondantes en français n'est pleinement acceptable. Nous ne revenons pas sur ce point ici.

²⁰ Notons que la coordination d'une phrase déclarative et d'une phrase interrogative est possible si la seconde constitue une question rhétorique, c'est-à-dire une assertion indirecte :
 (i) Le téléphone a sonné à quatre heures du matin, et qui pensez-vous que c'était ? (Hobaek Haff 1987 : 177)

En (118), une relation de conséquence est établie entre la première proposition conjointe et la seconde. À nouveau, l'interprétation asymétrique peut être renforcée par un adverbial (*par conséquent*). En (119), enfin, une relation concessive est établie entre les termes conjoints, comme l'indique l'insertion possible de l'adverbial *malgré tout* dans le second conjoint²¹.

- (118) a Paul a échoué aux examens et (par conséquent) redoublé.
 b Paul a arrêté le tabac et (par conséquent) pris du poids.
- (119) a Avec ce régime, on peut manger gras et (malgré tout) ne pas prendre de poids.
 b Marie a raté tous ses examens et (malgré tout) obtenu son diplôme.

Considérons à présent les tours conjonctifs à interprétation conditionnelle. Les tours en (120) mettent en jeu une relation conditionnelle entre la première proposition et la seconde. Ils présentent des propriétés syntaxiques singulières qui ont suscité de nombreux débats chez les grammairiens (cf. Allaire 1982 pour un état de l'art des positions traditionnelles)²². La première phrase conjointe peut correspondre à une complétive (120a) ou non (120b,c). Dans le deuxième cas, on observe que l'inversion clitique avec ou sans réalisation du sujet SN est possible dans la première phrase sans interprétation interrogative ni corrélation avec un adverbe initial (*à peine*, *aussi*, etc). On observe par ailleurs que la conjonction *et* peut alterner avec le complémenteur *que*²³, une propriété qui amène à se demander si les tours en question constituent bien des coordinations. Nous ne chercherons pas à résoudre le problème ici. Quelle que soit la solution retenue, il est clair qu'une construction phrastique spécifique est nécessaire, comme c'est le cas en anglais (cf. Culicover & Jackendoff 1997, 2005).

²¹ Il convient de distinguer les tours concessifs en (119) des tours exclamatifs en (i-ii), signalés par Culioli (1974). Ces derniers mettent en jeu une relation d'opposition symétrique. De façon intéressante, cette relation rend possible la pronominalisation régressive, interdite par ailleurs dans les coordinations ordinaires (comparer (i-ii) et (iii-iv)) (cf. Bègue 1977).

- (i) Paul_i a vingt ans et il_{i/*k} joue aux petits soldats !
 (ii) Il_{i/*k} joue au petit soldat et Paul_i a vingt ans !
 (iii) Paul_i a écrit à ses parents et il_{i/k} a appelé Marie.
 (iv) Il_{*i/k} a appelé Marie et Paul_i a écrit à ses parents.

²² On peut penser que les tours suivants, adaptés du corpus d'Allaire (1982), mettent également en jeu une relation conditionnelle, sur laquelle vient se greffer une relation temporelle de chevauchement.

- (i) La cloche n'a pas sonné {qu' / et} ils ont déjà une cigarette à la main.
 (ii) La cloche sonne encore {qu' / et} ils ont déjà une cigarette à la main.
 (iii) (À peine) la cloche sonne-t-elle {qu' / et} ils ont déjà une cigarette à la main.
 (iv) Que la cloche sonne et ils ont déjà une cigarette à la main.

²³ De façon intéressante, on retrouve la même alternance entre inversion clitique et complétive dans les incises en français non-standard (i), ainsi que dans certains tours concessifs en français standard (ii).

- (i) "Ca m'est égal", {me répond-il / % qu'il me répond}.
 (ii) Aussi brillante {soit-elle / qu'elle soit}, Marie n'a aucune chance d'obtenir le poste.

- (120) a Que Paul émette la moindre critique et on l'accuse d'être déloyal.
 b Paul émet la moindre critique {et / qu'} on l'accuse d'être déloyal.
 c (Paul) émet-il la moindre critique {et/ qu'} on l'accuse d'être déloyal.

Les tours en (121-122) mettent également en jeu une relation conditionnelle. Ils se distinguent des tours en (120) en ce que la construction dans son ensemble reçoit une force directive. Comme c'est le cas en anglais (116f,g), la proposition dénotée par la deuxième phrase conjointe invite à envisager la réalisation positive (121) ou négative (122) du procès véhiculé par la première phrase, qui peut syntaxiquement correspondre à une phrase déclarative (121a-122a), une phrase impérative complétive (121b-122b) ou non (121c-122c), ou une phrase elliptique (121d-122d).

- (121) a Il suit mes conseils et tout se passera bien.
 b Qu'il suive mes conseils et tout se passera bien.
 c Suivez mes conseils et tout se passera bien.
 d Un petit effort et tout se passera bien.
- (122) a Il prononce un mot de plus et je me mets en colère.
 b Qu'il prononce un mot de plus et je me mets en colère.
 c Prononcez un mot de plus et je me mets en colère.
 d Un mot de plus et je mets en colère.

3.1.2 Coordinations disjonctives

Considérons à présent les coordinations disjonctives. Les tours en (123) mettent en jeu une relation symétrique entre les termes conjoints : ils sont en effet équivalents aux énoncés obtenus en (124) en permutant les termes conjoints.

- (123) a Paul viendra en train ou bien en avion.
 b Paul lui écrira ou bien Marie l'appellera.
- (124) a Paul viendra en avion ou bien en train. (\Leftrightarrow (123a))
 b Marie l'appellera ou bien Paul lui écrira. (\Leftrightarrow (123b))

Comme le notent Huddleston & Pullum (2002), les coordinations disjonctives de l'anglais peuvent également mettre en jeu une relation asymétrique conditionnelle telle que la négation de la première proposition conjointe implique la seconde (125).

- (125) a I'm leaving before the end or I'll miss the train.
 b Hurry up or we'll be late.

Les données sont parallèles en français. Comme pour les coordinations conjonctives, on peut distinguer deux cas de figure suivant que la coordination dans son ensemble est interprétée comme une assertion (126) ou bien une invitation à envisager la réalisation positive du procès véhiculé par le premier conjoint (127).

- (126) a Je file ou je vais rater mon train.
a Il faut que je file ou bien je vais rater mon train.

- (127) a Il se tait ou bien je m'en vais.
c Qu'il se taise ou bien je m'en vais.
b Taisez-vous ou bien je m'en vais.
c Silence ou bien je m'en vais.

3.2 Propriétés des coordinations à redoublement

Huddleston & Pullum (2002 : 1306) notent brièvement que seule une relation symétrique peut être établie entre les termes conjoints en anglais lorsque la coordination est introduite par un marqueur tel que *both* ou *either*. Comme nous le montrons à présent, cette restriction s'applique également aux coordinations à redoublement du français.

Considérons d'abord les tours en (128) et (129). Ces tours mettent en jeu une relation symétrique, comme le montre la possibilité de permuter les termes conjoints sans altérer l'interprétation (130-131).

- (128) a Paul aime et lire le journal et écouter la radio.
b Paul a appris et le chinois et le japonais.

- (129) a Paul viendra {ou bien / soit} en train {ou bien / soit} en avion.
b {Ou bien / Soit} Paul lui écrira {ou bien / soit} Marie l'appellera.

- (130) a Paul aime et écouter la radio et lire le journal. (\Leftrightarrow (128a))
b Paul a appris et le japonais et le chinois. (\Leftrightarrow (128b))

- (131) a Paul viendra {ou bien / soit} en train {ou bien / soit} en avion. (\Leftrightarrow (129a))
b {Ou bien / Soit} Marie l'appellera {ou bien / soit} Paul lui écrira. (\Leftrightarrow (129b))

Considérons à présent les divers tours asymétriques. On observe qu'une relation de succession temporelle ou d'inclusion ne peut pas être établie entre les termes coordonnés lorsque la conjonction est redoublée. Les énoncés en (132), sont équivalents aux énon-

cés obtenus en (133) en permutant les termes conjoints. Ces mêmes énoncés deviennent par ailleurs tous inacceptables lorsqu'un adverbial venant expliciter la relation asymétrique entre les termes conjoints est réalisé (134).

- (132) a Paul a et mis son manteau et quitté la salle.
b Paul a obtenu et une licence de mathématiques et un master d'informatique.
c Paul prétend et que Jean est rentré et que Marie dormait.
- (133) a Paul a et quitté la salle et mis son manteau. (\Leftrightarrow (132a))
b Paul a obtenu et un master d'informatique et une licence de mathématiques.
(\Leftrightarrow (132b))
c Paul prétend et que Marie dormait et que Jean est rentré. (\Leftrightarrow (132c))
- (134) a ??Paul a et quitté la salle et ensuite mis son manteau.
b ??Paul a obtenu et un master d'informatique et ensuite une licence de mathématiques.
c ??Paul prétend et que Jean est rentré et que Marie dormait encore.

On observe que les coordinations à redoublement ne peuvent pas non plus mettre en jeu une relation de conséquence (135) ou de concession (136).

- (135) a ??Paul a et échoué aux examens et par conséquent redoublé.
b ??Paul a et arrêté le tabac et par conséquent pris du poids.
- (136) a ??Avec ce régime, on peut et manger gras et malgré tout ne pas prendre de poids.
b ??Marie a et raté tous ses examens et malgré tout obtenu son diplôme.

Nous avons vu à la section §1.2.1 que les coordinations de phrases finies introduites par les conjonctions *et* et *ni* ne sont acceptées que par un sous-ensemble des locuteurs. Ces mêmes locuteurs rejettent uniformément les structures à redoublement suivantes, où la relation conditionnelle établie par la construction est corrélée à une force illocutoire assertive (137) ou une force directive (138-139).

- (137) a *Et que Paul émette la moindre critique et on l'accuse d'être déloyal.
b *Et Paul émet la moindre critique {et / qu'} on l'accuse d'être déloyal.
c *(Paul) émet-il la moindre critique {et/ qu'} on l'accuse d'être déloyal.

- (138) a *Et il suit mes conseils et tout se passera bien.
 b *Et qu'il suive mes conseils et tout se passera bien.
 c *Et suivez mes conseils et tout se passera bien.
 d *Et un petit effort et tout se passera bien.
- (139) a *Et il prononce un mot de plus et je me mets en colère.
 b *Et qu'il prononce un mot de plus et je me mets en colère.
 c *Et prononcez un mot de plus et je me mets en colère.
 d *Et un mot de plus et je mets en colère.

La situation n'est guère favorable si l'on considère à présent les coordinations à redoublement disjonctives. L'énoncé en (140a) s'interprète comme une disjonction d'alternatives et non comme une conditionnelle de la forme [si NEG(p) alors q], comme le montre la difficulté à introduire un modal de nécessité renforçant l'interprétation asymétrique (140b).

- (140) a {Ou bien / Soit} je file {ou bien / soit} je vais rater mon train.
 b ??{Ou bien / Soit} il faut que je file {ou bien / soit} je vais rater mon train.

On peut hésiter concernant l'interprétation symétrique ou non d'énoncés tels que (141a). Nous admettons que de tels énoncés mettent obligatoirement en jeu une disjonction symétrique d'alternatives et non une relation conditionnelle, comme le suggèrent (i) la possibilité de permuter les termes conjoints sans différence interprétative claire (141b) et (ii) la malformation des phrases où l'interprétation conditionnelle est renforcée par l'asymétrie syntaxique des conjoints (141c,d,e).

- (141) a {Ou bien / Soit} il se tait {ou bien / soit} je m'en vais.
 b {Ou bien / Soit} je m'en vais {ou bien / soit} il se tait. (\Leftrightarrow (141b))
 c *{Ou bien / Soit} qu'il se taise {ou bien / soit} je m'en vais.
 d *{Ou bien / Soit} taisez-vous {ou bien / soit} je m'en vais.
 e *{Ou bien / Soit} silence {ou bien / soit} je m'en vais.

Nous avons vu à la section §2.3.1 que les coordinations à redoublement se distinguent des coordinations simples en ce qu'elles sont toujours interprétées dans le domaine propositionnel. Nous ajoutons à présent au vu des données examinées dans cette section que la relation établie entre les propositions conjointes est, en outre, obligatoirement symétrique²⁴. On comprend dès lors que le redoublement soit exclu avec des conjonc-

²⁴ On notera incidemment que cette propriété exclut une analyse argumentative de l'effet associé au redoublement en termes de "surenchère", sur le modèle des énoncés de la forme (i). Ces derniers mettent en effet en jeu une relation asymétrique, comme le montre l'absence d'équivalence entre (i) et (ii).

tions telles que *mais* ou *car* (142a-d), étant admis que ces conjonctions introduisent lexicalement une relation de discours asymétrique entre les termes conjoints (142e,f).

- (142) a *Mais le soleil brille mais il fait froid.
b Le soleil brille mais il fait froid.
c *Car Paul est triste car Marie partie.
d Paul est triste car Marie est partie.
e Il fait froid mais le soleil brille. (↔ (142b))
f Marie est partie car Paul est triste. (↔ (142d))

4. Propriétés contextuelles

Les coordinations à redoublement sont généralement considérées comme une variante "emphatique" des coordinations simples (cf. Gross 1973). La notion d'emphase demande à être précisée. Nous explorons une approche recourant à la structure informationnelle au sens large. Nous commençons par brièvement expliciter les catégories interprétatives dont nous faisons usage en ce domaine (§4.1). Nous dissocions le *focus informationnel*, qui constitue la portion de l'énoncé véhiculant l'information nouvelle, de l'ensemble d'alternatives sémantiques, ou *kontrast* (cf. Vallduví & Vilkuna 1997), convoqué par certaines expressions et exploité entre autres par les adverbes tels que *seulement* et *aussi*. Nous montrons brièvement que les coordinations à redoublement peuvent, comme les coordinations simples, apparaître dans la partie focale de l'énoncé aussi bien que dans la partie fond, ce qui exclut donc une analyse des premières comme variantes focalisées des secondes (§4.2). Alternativement, on peut penser que la relation conjonctive dénotée par une coordination à redoublement reçoit obligatoirement une interprétation kontrastive (§4.3). Comme nous le montrons, une telle analyse, assortie d'une opération appropriée d'exclusion pragmatique, permet d'explicitier l'effet de mise en relief de la conjonction associé aux coordinations à redoublement. C'est l'analyse que nous adopterons donc dans cette thèse.

4.1 Deux dimensions de structuration de l'information

Suivant notamment Vallduví & Vilkuna (1997), nous admettons qu'au moins deux dimensions indépendantes structurent l'information véhiculée par un énoncé. Une première dimension met en jeu l'opposition entre information nouvelle, ou *focus informa-*

(i) Paul aime le thé et encore plus le café.

(ii) Paul aime le café et encore plus le thé (↔(i)).

tionnel, et information ancienne, ou *fond*²⁵. Le focus informationnel correspond dans un couple question-réponse à la portion de la réponse qui résout la question de façon congruente. On peut distinguer deux cas de figure : (i) soit l'énoncé est partitionné en deux ensembles : un focus "étroit" (*narrow focus* en anglais) et le fond, comme c'est le cas dans les réponses du type (143a), (ii) soit l'énoncé dans son ensemble constitue l'information nouvelle comme c'est le cas dans les annonces du type (143b) ou les réponses du type (143c), auquel cas la partie fond est vide et on parle alors d'énoncés "*all-focus*". En (143b), l'énoncé all-focus apparaît dans un contexte dit "*out-of-the-blue*" : il initie le discours. En (147c), l'énoncé qui résout la question s'inscrit dans un contexte où le thème de discours (c'est-à-dire l'attitude de Paul vis-à-vis du match de foot) a déjà été introduit.

- (143) a A : Qui Paul compte-t-il inviter ?
 B : [Paul compte inviter]_{FOND} [Marie]_{FOCUS}.
 b Annonce dans une gare :
 [Les passagers se rendant à Marseille sont priés d'emprunter la voie A]_{FOCUS}.
 c A : Le match de foot vient de se terminer. Pourquoi Paul est-il si triste ?
 B : [L'équipe de France vient de perdre contre le Brésil]_{FOCUS}.

Comme le montrent Vallduví & Engdhal (1995), les ressources grammaticales exploitées pour marquer la partition fond/focus varient d'une langue à l'autre. La prosodie joue par exemple un rôle central pour marquer le focus informationnel dans des langues comme l'anglais ou le français (cf. Beyssade *et al.* 2004a), là où l'ordre des mots, les constructions syntaxiques, ou encore la morphologie peuvent être exploités dans d'autres langues. On peut dès lors penser, comme le proposent Engdhal & Vallduví (1995) parmi d'autres, que les catégories interprétatives distinguées relèvent d'un niveau d'organisation grammaticale spécifique appelé structure informationnelle. Alternativement, on peut penser que ces catégories s'intègrent dans une composante illocutoire plus générale (cf. Jacobs 1984, Beyssade *et al.* 2004a,b). Nous restons neutre quant à la solution à adopter. Nous admettons par ailleurs que la partition fond/focus est unique. En d'autres termes, on n'autorise pas de paires fond-focus "secondaires" qui seraient enchâssées dans le fond ou dans la partie focale "principale" de l'énoncé (cf. Vallduví & Zacharsky 1994)²⁶.

²⁵ On peut préciser davantage le fond et distinguer dans celui-ci une partie "topicale" et une partie non topicale, ce que Vallduví appelle respectivement *link* et *tail*. On laisse cette partition de côté dans ce qui suit.

²⁶ Il est possible en revanche que la partie focale de l'énoncé corresponde à une paire, comme c'est le cas par exemple en (i).

(i) Qui a invité qui ? - [Paul]_{FOCUS} a invité [Marie]_{FOCUS}.

Une autre dimension informationnelle met en jeu un sous-ensemble des faits interprétatifs que l'on rassemble sous la notion de contraste (cf. Umbach 2004, Marandin 2006b). Suivant Vallduví & Vilkuna (1997), nous appelons *kontrast* toute expression intégrée dans un ensemble d'alternatives sémantiques susceptible d'être exploité par la composante sémantique et/ou la composante pragmatique²⁷. Comme l'illustrent les données en (144), où l'ensemble d'alternatives évoqué est explicité dans le contexte, la notion de *kontrast* ainsi définie est indépendante de la partition fond/focus. En (144a), l'expression *kontrastive* (indiquée par la parenthésage étiqueté [...]K) coïncide avec le focus informationnel tandis qu'elle constitue une partie de celui-ci dans l'énoncé all-focus en (144b). En (144c), l'expression *kontrastive* constitue cette fois une partie du fond tandis qu'elle coïncide avec ce dernier en (144d).

- (144) a A : Parmi Paul, Jean et Marie, qui serait prêt à venir travailler lundi ?
 B : [[Paul]K]FOCUS serait prêt à venir travailler lundi.
 b Annonce dans une gare :
 [Suite aux travaux sur les voies, les passagers se rendant à Marseille sont priés de ne pas emprunter [la voie A]K]FOCUS.
 c A : Qui serait prêt à venir travailler la semaine prochaine ?
 [Paul]FOCUS [serait prêt à venir travailler [lundi]K]FOND .
 d A : As-tu eu des nouvelles de Paul et de Marie ?
 [[Paul]K]FOND [est devenu avocat]FOCUS.

Dans chacun de ces exemples, l'ensemble d'alternatives évoqué par le constituant *kontrastif* est exploité par la composante pragmatique. Plus précisément, une implicature d'exhaustivité peut être dérivée de la maxime gricéenne de quantité évoquée plus haut (§2.2.3.2). Considérons par exemple l'énoncé en (144a). Le choix de l'individu *Paul* comme argument du prédicat parmi l'ensemble généré {*Paul, Jean, Marie, {Paul, Jean et Marie}, {Paul et Jean}, {Paul et Marie}, {Marie et Jean}, ...*} amène à penser, étant admis que le locuteur est coopératif, qu'il n'a pas suffisamment d'informations pour garantir que Jean et/ou Marie seraient également prêts à venir travailler lundi, d'où la conclusion possible que ni l'un ni l'autre de ces deux individus n'est effectivement prêt à venir travailler ce jour-là, au contraire de Paul.

Dans d'autres cas, l'ensemble d'alternatives généré est exploité par la composante sémantique. Il est crucial, par exemple, pour interpréter les adverbes *aussi* et *seulement* d'admettre que le constituant auquel ces adverbes "s'associent" sémantiquement (suivant

²⁷ Le *kontrast* correspond à la notion de "focus" telle qu'elle est définie dans le cadre de la sémantique des alternatives (cf. Rooth 1985, 1992, Krifka 1991). L'orthographe particulière utilisée vise à expliciter le fait que la notion en question ne couvre pas l'ensemble des faits qu'on peut mettre sous la notion sémantique de contraste. En particulier, la catégorie *kontrast* n'inclut pas les faits relevant des relations de discours.

la terminologie de Krifka, à paraître) convoque un ensemble d'alternatives. Considérons les données en (145a,b). En (145a), l'adverbe *seulement* dit que parmi les individus x de l'ensemble $\{\dots Paul\dots\}$ susceptibles d'avoir la moyenne, si x a effectivement obtenu la moyenne, il ne peut s'agir que de l'individu *Paul*. En d'autres termes, l'adverbe *seulement* opère une quantification universelle sur l'ensemble d'alternatives convoqué par le constituant auquel il s'associe. En (145b), l'adverbe *aussi* dit que parmi les individus de l'ensemble $\{\dots, Paul, \dots\}$ susceptibles d'obtenir la moyenne, il existe un individu x autre que Paul qui a effectivement obtenu la moyenne. En d'autres termes, l'adverbe *aussi* opère une quantification existentielle sur l'ensemble d'alternatives convoqué par le constituant sujet auquel il s'associe²⁸. À nouveau, on peut montrer (*contra* Jackendoff 1972) que le kontrast mis en jeu est indépendant de la partition fond/focus (cf. Vallduví & Zacharsky 1994, Marandin 2006a). Les données en (145c,d) illustrent ce point : l'adverbe et son associé peuvent apparaître dans le fond (145c) ou à l'intérieur d'un énoncé all-focus (145d).

- (145) a [Paul]_K seulement a obtenu la moyenne.
 b [Paul]_K aussi a obtenu la moyenne.
 c A : Qui serait prêt à venir travailler aussi [dimanche]_K ?
 B1 : [Paul]_{FOCUS} [serait prêt à venir travailler aussi [dimanche]_K]_{FOND}.
 d A : Pourquoi semble-t-il si désespéré ?
 B : [Il lui a seulement manqué [un demi-point]_K pour avoir la moyenne en maths]_{FOCUS}. (Marandin 2006a)

Comme c'est le cas pour le focus, les ressources structurales susceptibles d'être exploitées pour marquer un kontrast varient suivant les langues et à l'intérieur d'une même langue. On peut supposer que l'interprétation kontrastive mise en jeu dans les énoncés du type (144) ou (145) est corrélée à des indices prosodiques, en particulier lorsque l'ensemble d'alternatives n'est pas explicité dans l'énoncé ou le discours qui précède. Dans d'autres cas, on peut penser que l'interprétation kontrastive résulte davantage de la construction syntaxique, comme c'est le cas par exemple dans les tours clivés, s'il est vrai que le constituant placé entre *c'est* et *que* constitue obligatoirement un kontrast (cf. Gross 1977). Une étude précise des données prosodiques reste à faire en ce domaine.

4.2 Coordination à redoublement et focus informationnel

Revenons à présent au statut des coordinations. Il est clair que les coordinations simples sont compatibles avec toutes les partitions fond/focus disponibles. En (146a), la coordination constitue un focus étroit tandis qu'elle apparaît enchâssée en (146b,c) dans un

²⁸ On peut ajouter que la proposition quantifiée générée par l'adverbe restrictif est posée tandis que celle qui est générée par l'adverbe additif est présupposée.

énoncé all-focus. Celui-ci initie le discours en (146b) tandis qu'il s'inscrit dans un contexte où le thème de discours a déjà été introduit en (146c). En (147a), la coordination correspond au fond tandis qu'elle constitue une partie de celui-ci en (147b).

- (146) a A : Qui serait prêt à venir travailler lundi ?
 B : (i) [Paul et Marie]_{FOCUS} [seraient prêts à venir travailler lundi]_{FOND}.
 (ii) [Paul ou Marie]_{FOCUS} [serait prêt à venir travailler lundi]_{FOND}.
- b Annonce dans une gare :
 (i) [Les passagers se rendant à Marseille sont priés d'emprunter [la passerelle et le tunnel] pour accéder à la voie A]_{FOCUS}.
 (ii) [Les passagers se rendant à Marseille sont priés d'emprunter [la passerelle ou le tunnel] pour accéder à la voie A]_{FOCUS}.
- c A : Les matchs de pool de la coupe du Monde approchent. Pourquoi Paul semble-t-il si contrarié?
 B : (i) [L'équipe de France risque de perdre [contre le Brésil et contre l'Angleterre]]_{FOCUS}.
 (ii) [L'équipe de France risque de perdre [contre le Brésil ou contre l'Angleterre]]_{FOCUS}.
- (147) a A : As-tu eu des nouvelles {de Paul et de Marie / de Paul ou de Marie} ?
 B : (i) À ce qu'on m'a dit, [Paul et Marie]_{FOND} [sont devenus avocats]_{FOCUS}.
 (ii) Je ne me rappelle plus très bien ce qu'on m'a dit; je crois que [Paul ou Marie]_{FOND} [est devenu avocat]_{FOCUS}.
- b A : Qui serait prêt à venir travailler {lundi et mardi / lundi ou mardi} ?
 B: (i) [Paul]_{FOCUS} [serait prêt à venir travailler [lundi et mardi]]_{FOND} .
 (ii) [Paul]_{FOCUS} [serait prêt à venir travailler [lundi ou mardi]]_{FOND} .

Examinons à présent les coordinations à redoublement. On observe que celles-ci sont exclues dans les tours à dislocation gauche (148a,b) ou droite (148c,d) (cf. Bilger 1983, Ndiaye 1988) mais non dans les tours clivés (149), à la différence des coordinations simples qui sont acceptables dans les deux constructions (150-151).

- (148) a *Et à Rome et à Londres, Paul aimerait y aller un jour.
 b *Ou à Rome ou Londres, Paul aimerait bien y aller un jour.
 c *Paul aimerait bien y aller un jour, et à Rome et à Londres.
 d *Paul aimerait bien y aller un jour, ou à Rome ou à Londres.
- (149) a C'est et à Rome et à Londres que Paul aimerait bien aller.
 b C'est ou à Rome ou à Londres que Paul aimerait bien aller.

- (150) a À Rome et à Londres, Paul aimerait y aller un jour.
 b À Rome ou à Londres, Paul aimerait bien y aller un jour.
 c Paul aimerait bien y aller un jour, à Rome et à Londres.
 d Paul aimerait bien y aller un jour, à Rome ou à Londres.
- (151) a C'est à Rome et à Londres que Paul aimerait bien aller.
 b C'est à Rome ou à Londres que Paul aimerait bien aller.

On pourrait dès lors penser que le redoublement a pour effet de focaliser la coordination. Étant admis qu'un constituant disloqué à la différence d'un constituant clivé ne peut pas, du moins ordinairement²⁹, recevoir une interprétation focale (152a,b/c), on expliquerait en conséquence le blocage observé en (148).

- (152) A : Sais-tu où Paul aimerait aller en vacances ?
 B : a #[À Rome]_{FOCUS}, Paul aimerait bien y aller.
 b #Paul aimerait bien y aller, [à Rome]_{FOCUS}.
 c C'est [à Rome]_{FOCUS} qu'il aimerait bien aller.

La généralisation est inadéquate, comme on le vérifie aisément. Rappelons d'abord que le constituant clivé, contrairement à une idée répandue, ne constitue pas nécessairement un focus informationnel. Comme le notent Doetjes *et al.* (2004), il existe en effet à côté des cas usuels où le constituant clivé coïncide avec le focus des cas où la construction clivée dans son ensemble reçoit le statut de focus (153a). On vérifie aisément que les coordinations à redoublement peuvent également apparaître dans ce type de contexte (153b).

- (153) a C'est avec plaisir que je me joindrai à vous demain.
 b C'est et avec plaisir et avec enthousiasme que je me joindrai à vous demain.

Signalons par ailleurs que les coordinations à redoublement peuvent être antéposées dans les tours à extraction dits "topicalisés" du type (154). On peut hésiter concernant le statut informationnel non focal ou focal de la coordination antéposée en (154a,b). Il est clair en revanche que celle-ci appartient au fond dans l'exemple attesté en (154c).

²⁹ Comme nous le signale Jean-Marie Marandin, l'interprétation focale du constituant disloqué à gauche est en fait possible si celui-ci s'intègre dans un ensemble d'alternatives explicite (i). On vérifie aisément que la coordination à redoublement est également exclue dans ce type de contexte (ii).

- (i) Qui, parmi Paul, Jean et Marie, a réussi l'examen ?
 -Paul, il a réussi l'examen.
 (ii) Qui, parmi Paul, Jean et Marie, a réussi l'examen ?
 -Paul et Marie, ils ont réussi l'examen.
 -*Et Paul et Marie, ils ont réussi l'examen.

- (154) a Et à sa femme et à ses enfants, Paul a promis d'arrêter de fumer.
 b Ou à son frère ou à sa sœur, Paul a toujours quelque chose à reprocher.
 c Khardijev déclare : "je ne suis lié à aucune Fondation Khardijev, je n'ai donné à personne mon consentement pour la création d'une telle fondation et je ne la reconnais pas. Ni à cette prétendue fondation, ni à ses dirigeants, je ne lègue rien de mes biens." (Le Monde, 1998, Corpus en ligne Francord)

Plus généralement, on peut montrer que les coordinations à redoublement sont compatibles avec toutes les partitions fond/focus disponibles dans les phrases déclaratives simples. En (155a), la coordination constitue un focus étroit tandis qu'elle apparaît enchâssée dans un énoncé all-focus en (155b,c). En (155b), l'énoncé initie le discours tandis qu'il s'insère en (155c) dans un contexte où le thème de discours a déjà été introduit.

- (155) a A : Qui donc serait prêt à venir travailler lundi ?
 B : (i) [[Et Paul et Marie]_K]_{FOCUS} [seraient prêts à venir travailler lundi]_{FOND}.
 (ii) [[Ou Paul ou Marie]_K]_{FOCUS} [serait prêt à venir travailler lundi]_{FOND}.
 b Annonce dans une gare :
 (i) [Les passagers se rendant à Marseille sont priés d'emprunter [et la passerelle et le tunnel]_K pour accéder à la voie]_{FOCUS}.
 (ii) [Les passagers se rendant à Marseille sont priés d'emprunter [ou la passerelle ou le tunnel]_K pour accéder à la voie]_{FOCUS}.
 c A : Les matchs de pool de la coupe du Monde approchent. Pourquoi Paul semble-t-il si contrarié?
 B : (i) [L'équipe de France risque de perdre [et contre le Brésil et contre l'Angleterre]_K]_{FOCUS}.
 (ii) [L'équipe de France risque de perdre [ou contre le Brésil ou contre l'Angleterre]_K]_{FOCUS}.

Crucialement, la coordination peut également correspondre au fond (156a) ou apparaître enchâssée dans celui-ci (156b).

- (156) a A : As-tu eu des nouvelles {de Paul et de Marie / de Paul ou de Marie} ?
 B : (i) À ce qu'ont m'a dit, [et Paul et Marie]_{FOND} [sont devenus avocats]_{FOCUS}.
 (ii) Je ne me rappelle plus très bien ce qu'on m'a dit. Je crois bien qu'[[ou Paul ou Marie]]_{FOND} [est devenu avocat]_{FOCUS}.
 b A : Qui serait prêt à venir travailler {et lundi et mardi / ou lundi ou mardi} ?
 B : (i) [Paul]_{FOCUS} [serait prêt à venir travailler [et lundi et mardi]]_{FOND}.
 (ii) [Paul]_{FOCUS} [serait prêt à venir travailler [ou lundi ou mardi]]_{FOND}.

Nous concluons que la notion de focus informationnel ne constitue pas la catégorie interprétative adéquate pour caractériser l'emphase associée au redoublement et nous tournons à présent vers l'approche alternative qui consiste à recourir à la notion de *kontrast*.

4.3 Coordination à redoublement et *kontrast*

Il est traditionnellement avancé que la coordination à redoublement a pour effet de mettre en relief la relation dénotée par la conjonction. Nous proposons d'expliciter cet effet à l'aide de la notion de *kontrast*, assortie d'une opération d'exclusion pragmatique (§4.3.1). Comme nous le montrons ensuite (§4.3.2), l'analyse permet d'éclairer deux restrictions interprétatives notées précédemment dans ce chapitre (section §2.3.2), à savoir (i) l'interprétation métalinguistique obligatoire de l'adverbe *pas* lorsqu'il porte sur une coordination à redoublement, et (ii) l'interprétation exclusive renforcée des disjunctions redoublées.

4.3.1 Explicitation de l'effet de mise en relief

L'explicitation de l'effet de mise en relief mis en jeu par les coordinations à redoublement comporte deux facettes.

Premièrement, nous admettons qu'une coordination à redoublement, à la différence d'une coordination simple, est toujours *kontrastive*. Plus précisément, la construction convoque un ensemble d'alternatives sémantiques constitué des relations conjonctives possibles entre les propositions sémantiques coordonnées. On distinguera ainsi un énoncé tel que (157a), qui pose une relation de conjonction entre les deux propositions $p_1 = \textit{Paul a visité Rome}$ et $p_2 = \textit{Paul a visité Venise}$, d'un énoncé tel que (157b) qui convoque en outre l'ensemble des relations possibles entre ces propositions, c'est-à-dire non seulement la relation dénotée par la disjonction *ou*, qui permet de décrire une situation où Paul aurait visité au moins une des deux villes (et pas nécessairement les deux), mais aussi la relation dénotée par la conjonction *ni* qui apparaît dans les coordinations à redoublement et permet de décrire une situation où Paul n'aurait visité aucune des deux villes. Nous avons proposé à la section §2.2.4 de représenter cette dernière relation comme une opération primitive de disjonction négative. Cette analyse nous permet de représenter naturellement l'ensemble d'alternatives convoqué de façon extensionnelle, comme cela est illustré en (158a), ou bien à l'aide d'une lambda-expression, comme cela est illustré en (158b).

- (157) A : Quoi de neuf à propos de Paul ?
 B : a Paul a visité Rome et Venise.
 b Paul a visité et Rome et Venise.

- (158) a $\{\Pi(\text{a-visité}(p,r), \text{a-visité}(p,v)), \text{II}(\text{a-visité}(p,r), \text{a-visité}(p,v)),$
 $\text{II}_{\text{neg}}(\text{a-visité}(p,r), \text{a-visité}(p,v))\}$
 b $\lambda R. R(\text{a-visité}(p,r), \text{a-visité}(p,v)) \mid R \in \{\Pi, \text{II}, \text{II}_{\text{neg}}\}$

Deuxièmement, nous admettons qu'un effet d'exclusion est associé aux coordinations à redoublement. Plus précisément, notre hypothèse est que l'effet particulier d'une coordination à redoublement telle que (157b) consiste à présenter la relation conjonctive effectivement dénotée par la construction, c'est-à-dire la relation de conjonction, comme la seule relation entre les propositions conjointes $p1 = \text{Paul a visité Rome}$ et $p2 = \text{Paul a visité Venise}$ qui soit appropriée dans le discours, ce qui revient donc à exclure les relations alternatives qui sont convoquées, c'est-à-dire la disjonction positive (*ou*) et la disjonction négative (*ni*). Insistons sur la nature pragmatique de cette exclusion. Il est clair par exemple que la coordination conjonctive en (157b) implique logiquement la coordination disjonctive correspondante. De fait, il serait contradictoire de représenter l'exclusion de la relation disjonctive en recourant à un opérateur vériconditionnel, tel qu'une négation, ou un quantifieur universel (comme c'est le cas par exemple avec les adverbes restrictifs, cf. (145)).

Il est important de noter que l'effet d'exclusion mis en jeu peut être dérivé de façon indépendante par une série d'inférences logiques et/ou pragmatiques à partir de l'énoncé (157a), qui comporte une coordination simple. Sur une base logique, on peut en effet inférer à partir de cet énoncé qu'il n'est pas vrai que Paul n'a visité ni Rome ni Venise et donc, sur une base pragmatique cette fois, que la relation dénotée par *ni* n'est pas appropriée dans le discours en cours. Il est clair par ailleurs qu'on peut également inférer de cet énoncé, sur une base pragmatique, que la relation disjonctive entre les deux propositions coordonnées n'est pas non plus appropriée. On admet en effet que le locuteur énonçant (157a) est coopératif. En particulier, il se conforme à la maxime gricéenne de quantité (*dites tout ce que vous savez*). On peut dès lors conclure, s'il emploie la conjonction *et*, plutôt que la disjonction, qui est moins informative, qu'il a les informations nécessaires pour garantir la vérité de la proposition qu'il énonce et de fait, qu'il ne serait pas coopératif de sa part d'utiliser *ou*. On comprend dès lors l'effet d'emphase associé à l'énoncé (157b) : en employant la coordination à redoublement, on introduit explicitement une exclusion que l'on peut dériver par ailleurs par les processus inférentiels ordinaires à partir de la coordination simple correspondante. De fait, la coordination à redoublement introduit plus d'informations que ce qui est descriptivement nécessaire,

d'où l'inférence naturelle, suivant la maxime gricéenne de pertinence (*Soyez pertinent : ne dites pas plus que ce qui est nécessaire*, cf. section §2.2.3.2) que ces informations sont particulièrement pertinentes pour le discours en cours.

4.3.2 Support empirique

Nous présentons deux arguments empiriques en faveur de notre analyse. Nous avons vu tout d'abord à la section §2.3.2 que les coordinations à redoublement ne peuvent apparaître dans la portée immédiate la négation véhiculée par l'adverbe *pas* qu'à la condition que celle-ci constitue une négation métalinguistique. On explique ainsi le caractère naturel des énoncés dans les contextes en (159a,c), mais non dans les contextes en (159b,d), qui requièrent une interprétation descriptive de la négation. Comme le montrent les données en (160), cette contrainte n'est pas observée par les coordinations simples correspondantes.

- (159) a Ce que tu dis est faux : Jean n'invitera pas ou bien Paul ou bien Marie à la maison ce soir; il invitera Paul et Marie !
b #Jean n'invitera pas ou bien Paul ou bien Marie à la maison ce soir. En effet, Jean est trop fatigué pour recevoir des invités.
c Ce que tu dis est faux : Jean n'invitera pas et Paul et Marie à la maison ce soir; il invitera Paul ou Marie !
d #Jean n'invitera pas et Paul et Marie ce soir à la maison. Il est en effet trop fatigué pour recevoir deux personnes.
- (160) a Ce que tu dis est faux : Jean n'invitera pas Paul ou bien Marie à la maison ce soir; il invitera Paul et Marie !
b Jean n'invitera pas Paul ou Marie à la maison ce soir. En effet, Jean est trop fatigué pour recevoir des invités.
c Ce que tu dis est faux : Jean n'invitera pas Paul et Marie à la maison ce soir; il invitera Paul ou Marie !
d Jean n'invitera pas Paul et Marie ce soir à la maison. Il est en effet trop fatigué pour recevoir deux personnes.

On peut expliquer ces contrastes de la façon suivante. Admettons que l'effet associé au redoublement d'une conjonction R est l'exclusion pragmatique des relations conjonctives alternatives R'. On peut penser qu'il s'agit là d'une condition que doit vérifier dans son ensemble l'énoncé dans lequel apparaît la coordination à redoublement³⁰. Or, il est

³⁰ Les données demanderaient ici à être étudiées plus en détail. Premièrement, l'interprétation métalinguistique ne semble obligatoire qu'avec l'adverbe *pas* (comparer (i) et (ii)). Deuxièmement, cette interprétation disparaît lorsque la coordination à redoublement est enchâssée (iii).

clair que cette condition ne peut être vérifiée si une négation descriptive porte sur la coordination, étant admis les équivalences logiques illustrées en (161). On peut dès lors considérer la négation métalinguistique dans ces contextes comme une stratégie de réparation (suivant en cela les propositions classiques de Horn 1989), permettant de vérifier au niveau de l'énoncé dans son ensemble la condition d'exclusion associée au redoublement.

- (161) a Il n'invitera pas Paul et Marie.
 ⇔ Il invitera Paul ou Marie ou bien il n'invitera ni Paul ni Marie.
 b Il n'invitera pas Paul ou Marie.
 ⇔ Il n'invitera ni Paul ni Marie.

Nous avons vu par ailleurs que l'interprétation exclusive de la disjonction est renforcée lorsque la conjonction est redoublée. Rappelons brièvement les données. Le caractère naturel des exemples en (162) montre que l'interprétation exclusive associée aux coordinations disjonctives redoublées, comme celle associée aux coordinations simples, constitue une implicature, et non une propriété vériconditionnelle : on explique ainsi qu'elle puisse ainsi être annulée par une continuation en *et* ou *mais*. Les données en (163) montrent que cette implicature se maintient dans les contextes où la lecture exclusive des coordinations simples est normalement suspendue. On explique ainsi le caractère peu acceptable d'une disjonction redoublée de groupes nominaux singuliers en combinaison avec un verbe pluriel (163d).

- (162) a Jean viendra ou bien lundi ou bien mardi, et peut être même les deux jours.
 b Jean viendra ou bien lundi ou bien mardi, mais pas les deux jours.
- (163) a Paul ou Marie viendra.
 b Paul ou Marie viendront.
 c Ou Paul ou Marie viendra.
 d ??Ou Paul ou Marie viendront.

L'interprétation exclusive renforcée de la disjonction redoublée est attendue suivant l'analyse esquissée ici. Admettons en effet que la coordination à redoublement convoque un ensemble d'alternatives sur lequel est opérée une exclusion. La relation disjonctive en (163c) est ainsi présentée comme la seule relation appropriée entre les proposi-

(i) #Jean ne recevra pas et Paul et Marie à la maison ce soir. En effet, il est trop fatigué pour s'occuper de deux enfants en même temps.
 (ii) Jean ne reçoit jamais et Paul et Marie à la maison. En effet, il est trop fatigué pour s'occuper de deux enfants en même temps.
 (iii) Je ne pense pas que Jean recevra et Paul et Marie. En effet, il est trop fatigué pour s'occuper de deux enfants en même temps.

tions coordonnées *Paul viendra et Marie viendra*, ce qui a pour effet d'exclure la relation alternative de disjonction négative (*ni*), mais aussi, et surtout, la relation de conjonction (*et*). On comprend dès lors qu'une coordination à redoublement disjonctive soit exclue dans les contextes tels que ceux mettant en jeu un accord pluriel (163d), où une interprétation inclusive, suivant laquelle la relation alternative de conjonction est potentiellement appropriée, est obligatoire.

5. Restrictions résiduelles

Nous présentons brièvement dans cette section quatre restrictions résiduelles propres aux coordinations à redoublement dont l'analyse reste à établir.

Nous avons signalé tout d'abord à la section §2.3.1, note 16, que les coordinations à redoublement de séquences nominales dans la portée d'un déterminant sont exclues (164-165) (cf. Bègue 1977). On peut décrire le blocage en (165a) en termes sémantiques : une interprétation non booléenne de la conjonction *et* est requise dans ce contexte, que n'autorise pas la coordination à redoublement. Les données en (165b,c) suggèrent cependant qu'une contrainte plus générale est mise en œuvre s'il est vrai que la coordination simple reçoit en (164b,c) une interprétation propositionnelle.

- (164) a Plusieurs médecins urgentistes et infirmiers de cet hôpital ont été convoqués.
b Plusieurs médecins urgentistes ou infirmiers de cet hôpital seront convoqués.
c Aucun médecin urgentiste ni infirmier de cet hôpital n'a été convoqué.
- (165) a *Plusieurs et médecins urgentistes et infirmiers de cet hôpital ont été convoqués.
b *Plusieurs ou médecins urgentistes ou infirmiers de cet hôpital seront convoqués.
c *Aucun ni médecin urgentiste ni infirmier de cet hôpital n'a été convoqué.

Nous avons vu par ailleurs à la section §4.2 que les coordinations à redoublement, à la différence des coordinations simples, sont exclues dans les dislocations gauches et droites (166-167) (cf. Bilger 1983, Ndiaye 1988). Cette restriction attend également une analyse.

- (166) a À Rome et à Londres, Paul aimerait y aller un jour.
b À Rome ou Londres, Paul aimerait bien y aller un jour.
c Paul aimerait bien y aller un jour, à Rome et à Londres.
d Paul aimerait bien y aller un jour, à Rome ou à Londres.

- (167) a *Et à Rome et à Londres, Paul aimerait y aller un jour.
 b *Ou à Rome ou Londres, Paul aimerait bien y aller un jour.
 c *Paul aimerait bien y aller un jour, et à Rome et à Londres.
 d *Paul aimerait bien y aller un jour, ou à Rome ou à Londres.

Nous signalons pour conclure deux autres restrictions. Premièrement, on observe une acceptabilité variable et graduelle lorsque le syntagme coordonné assume la fonction de complément d'une préposition, selon la conjonction d'une part, puisque *ni* est systématiquement exclu, et selon la préposition en jeu d'autre part. Pour autant que les jugements soient reproductibles, on peut distinguer trois ensembles de prépositions selon que la combinaison avec une coordination redoublée produit un résultat douteux mais acceptable (168) (*après, avant, avec, contre, dès, derrière, devant, envers, entre, hors, vers, malgré, outre, parmi, pendant, pour, selon, via*), très douteux (169) (*chez, dans, en, par, sans*) ou franchement inacceptable (170) (*à, de*). On notera que tous ces exemples deviennent acceptables lorsque la conjonction initiale précède la préposition, c'est-à-dire lorsque l'on coordonne des SP (comparer par exemple (170) et (171)).

- (168) a ?Paul voudrait aller au cinéma avec {soit / ou} son frère {?soit / ou} sa soeur.
 b ?Paul voudrait aller au cinéma avec et son frère et sa soeur.
 c *Paul ne veut plus aller au cinéma avec ni son frère ni sa soeur.
- (169) a ??Paul devrait passer par {soit / ou} Rome {soit / ou} Paris.
 b ??Paul devrait passer par et Rome et Paris.
 c *Paul ne passera plus par ni Rome ni Paris.
- (170) a *Paul voudrait en parler à {soit / ou} Jean {soit / ou} Marie.
 b *Paul voudrait en parler à et Jean et Marie.
 c *Paul ne veut plus en parler à ni Jean ni Marie.
- (171) a Paul voudrait en parler {soit / ou} à Jean {soit / ou} à Marie.
 b Paul voudrait en parler et à Jean et à Marie.
 c Paul ne veut plus en parler ni à Jean ni à Marie.

On peut penser qu'un conflit entre l'interprétation de la coordination requise dans la portée de certaines prépositions telles que *à* et *de* et celle des coordinations à redoublement explique les blocages observés. Alternativement, on peut penser que certaines prépositions bloquent tout simplement l'interprétation contrastive de leur complément, comme

le suggèrent les données suivantes, qui mettent en jeu des adverbes qui s'associent obligatoirement à un constituant contrastif (cf. Gross 1986)³¹.

- (172) a *Paul parlera à {seulement / aussi / avant tout / surtout} Marie.
b Paul parlera {seulement / aussi / avant tout / surtout} à Marie.

Enfin, on observe un contraste entre coordinations de phrases principales et coordinations de phrases enchâssées. Les coordinations à redoublement de phrases enchâssées sont toutes acceptables, qu'il s'agisse de complétives (173a-c) ou d'interrogatives (173d-f), et ce pour tous les locuteurs.

- (173) a Paul espère {soit / ou} que Marie chantera, {soit / ou} qu'elle dansera.
b Paul redoute et qu'il pleuve et qu'il vente.
c Paul ne veut plus ni que Marie chante ni qu'elle danse.
d Il faudrait savoir {soit / ou} à quelle heure il est arrivé {soit / ou} à quelle heure il est parti pour déterminer s'il est suspect ou non.
e L'inspecteur lui a demandé et à quelle heure il est arrivé et à quelle heure il est parti.
f Personne ne lui a demandé ni à quelle heure il est arrivé ni à quelle heure il est parti.

Si l'on examine en revanche les coordinations de phrases principales, on constate que seules les phrases déclaratives sont acceptables (et ce uniquement pour certains locuteurs en ce qui concerne les conjonctions *et* ou *ni*, voir section §1.2.1) (174), les coordinations à redoublement de phrases impératives³² (175) et interrogatives partielles ou totales³³ (176) étant exclues, et ce pour tous les locuteurs.

- (174) a {Soit / Ou} il fera beau {soit / ou} il fera mauvais.
b %Ce matin, et Paul a lu le journal et Marie a écouté la radio.
c %Ce matin, ni Paul n'a lu le journal ni Marie n'a écouté la radio.

³¹ Une autre propriété que partagent les coordinations à redoublement et les tours restrictifs ou additifs est de pouvoir apparaître en emploi flottant (comparer (i-ii) et (iii), Anne Abeillé, c.p.).

(i) Tout le monde viendra, et Paul et Marie.

(ii) Tout le monde viendra, même Paul.

(iii) *Tout le monde viendra, {Paul et Marie / Paul}.

³² Nous avons relevé un exemple attesté de coordination à redoublement de phrases impératives :

"Ondine ! Reviendra-t-elle jamais ? Souvent quand elle a disparu, nous pensons que c'est pour toujours ! Et voyez et cherchez, il ne reste aucune trace d'elle !" J. Giraudoux, *Ondine*, 1939. Base Frantext.

³³ Les coordinations à redoublement disjonctives sont également exclues dans les questions dites "alternatives". Sur ce point, voir section §2.3.1, note 17.

- (175) a *Quand vous serez arrivé, {soit / ou} appelez-moi {soit / ou} laissez-moi un message.
 b *Pour rester en bonne santé, et faites du sport et mangez équilibré !
 c *Pour rester en bonne santé, ni ne commencez à fumer ni ne buvez d'alcool !
- (176) a *{Soit / Ou} lisez-vous le journal {soit / ou} écoutez-vous la radio ?
 b *Et où vas-tu et à quelle heure reviendras-tu?
 c *Ni ne lisez-vous le journal ni n'écoutez-vous radio ?

Dans la mesure où ces restrictions ne sont pas observées en contexte enchâssé, on peut penser qu'il s'agit d'une contrainte d'ordre illocutoire : les coordinations à redoublement seraient exclues dans la portée immédiate d'un opérateur de requête ou d'ordre mais non dans la portée immédiate d'un opérateur d'assertion. On notera que la compatibilité des coordinations à redoublement avec les phrases accomplissant un acte dérivé est moins contrainte : les déclaratives accomplissant un acte d'ordre sont possibles (177a) tandis que sont exclues les déclaratives à effet questionnant (177b) et les interrogatives accomplissant une assertion ou questions rhétoriques (177c).

- (177) a Ou vous vous taisez ou vous sortez !
 b *Ou tu restes ou tu t'en vas ?
 c *La situation s'aggrave. Or, et qui s'en étonne et qui s'en soucie parmi les politiciens? Personne bien sûr.

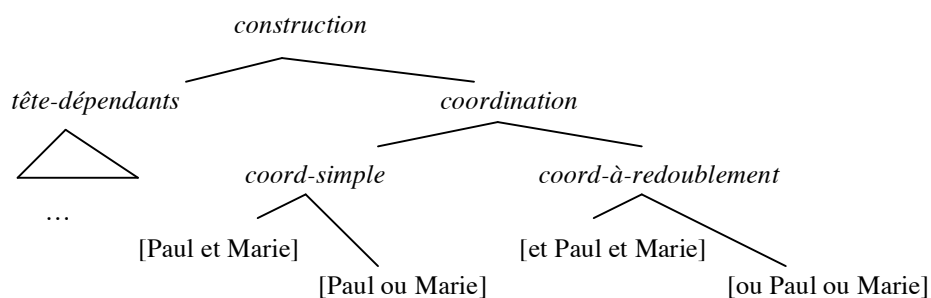
6. Conclusion

Les coordinations à redoublement partagent avec les coordinations simples les propriétés générales de la coordination. Au terme de ce chapitre, nous ajoutons que les coordinations à redoublement présentent également des propriétés qui leur sont propres. Rappelons brièvement les principales généralisations établies. Du point de vue combinatoire, un sous-ensemble des locuteurs rejettent les coordinations à redoublement de catégories verbales finies introduites par les conjonctions *et* et *ni*. Les coordinations à redoublement sont par ailleurs exclues, et ce pour tous les locuteurs, dans les positions réservées aux mots. Du point de vue sémantique, les coordinations à redoublement sont toujours interprétées dans le domaine propositionnel comme des coordinations "booléennes". En outre, seule une relation symétrique entre les termes conjoints peut être établie lorsque l'énoncé s'inscrit séquentiellement dans le discours. Du point de vue informationnel enfin, nous avons suggéré que les coordinations à redoublement convoquent obligatoirement un ensemble d'alternatives sémantiques, l'ensemble des relations conjonctives possibles entre les termes conjoints, sur lequel est opérée une exclusion. La relation conjonctive effectivement dénotée est ainsi présentée par la construction

comme la seule relation sémantique appropriée entre les propositions coordonnées dans le discours en cours. Cette exclusion pouvant être obtenue de façon indépendante par inférence à partir de la coordination simple correspondante, il en résulte un effet d'emphase.

Nous concluons que les coordinations à redoublement ne peuvent être analysées comme une simple variante des coordinations simples. Un traitement distingué est requis dans la grammaire. Étant admis le statut constructionnel de la coordination, la solution la plus naturelle pour capter le différentiel grammatical observé consiste à poser deux sous-types de constructions coordonnées dans une hiérarchie à héritage. L'analyse schématique est représentée en (178), où les instances de structures coordonnées héritent non seulement des propriétés du type général *coordination*, c'est-à-dire l'itération syntaxique et la présence d'au moins une conjonction, suivant les généralisations établies au chapitre 1, mais aussi des propriétés particulières de l'un ou l'autre des sous-types définis, c'est-à-dire la présence ou non d'une conjonction devant chaque terme et les propriétés syntaxico-sémantiques associées que nous avons établies dans ce chapitre. C'est la solution générale que nous adopterons dans cette thèse.

(178)



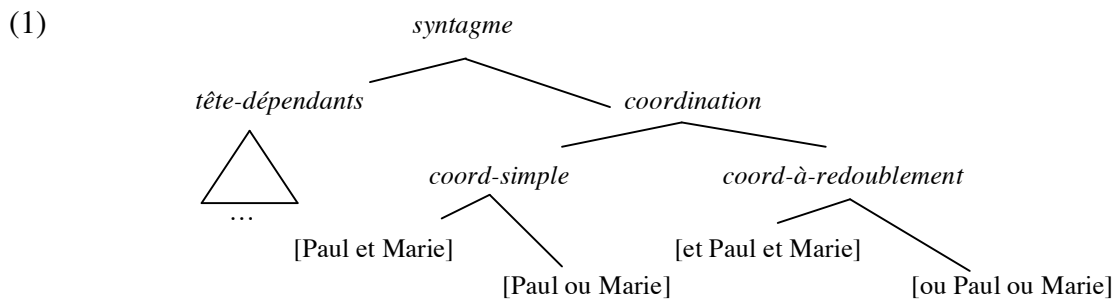
Chapitre 5
Syntaxe et sémantique
des tours en *ni*

Sommaire du chapitre

| | |
|---|-----|
| 0. Introduction | 210 |
| 1. Distribution de la conjonction <i>ni</i> | 212 |
| 1.1 <i>Ni</i> dans les constructions coordonnées | 212 |
| 1.2 <i>Ni</i> en dehors de la coordination | 214 |
| 2. Les tours en <i>ni</i> à polarité négative | 216 |
| 2.1 Le fonctionnement polaire de <i>ni</i> dans les constructions coordonnées | 216 |
| 2.1.1 Propriétés des items à polarité négative | 217 |
| 2.1.1.1 Définition générale | 217 |
| 2.1.1.2 Polarité négative et concordance négative | 218 |
| 2.1.2 Propriétés des coordinations simples en <i>ni</i> | 220 |
| 2.1.2.1 Distribution | 220 |
| 2.1.2.2 Comparaison avec les termes de concordance | 222 |
| 2.2 Le fonctionnement polaire de <i>ni</i> en dehors de la coordination | 224 |
| 2.3 Discussion | 226 |
| 3. Les tours en <i>ni</i> négatifs | 228 |
| 4. Propositions d'analyse | 229 |
| 4.1 L'analyse proposée par de Swart (2001) | 230 |
| 4.2 Une analyse lexicale alternative | 231 |
| 4.3 Les tours en <i>ni</i> dans le système de la coordination | 233 |
| 4.4 Le cas des coordinations verbales négatives | 235 |
| 5. Conclusion | 236 |

0. Introduction

Nous avons établi au chapitre précédent diverses propriétés qui sont spécifiques aux coordinations à redoublement, par opposition aux coordinations simples correspondantes. Nous avons proposé de capter ce différentiel en termes constructionnels en distinguant deux sous-types de coordinations dans une hiérarchie de constructions. Les instances de coordinations héritent ainsi non seulement des propriétés du type général de la coordination mais aussi des propriétés particulières de l'un ou l'autre des sous-types définis, comme cela est illustré en (1).



Suivant de Swart (2001), nous montrons dans ce chapitre que d'autres propriétés séparent les coordinations simples des coordinations à redoublement lorsque l'on considère la conjonction *ni*. Crucialement, le différentiel grammatical mis en jeu ne se substitue pas à celui établi dans le chapitre précédent : il s'y superpose. Nous proposons de rendre compte de cette situation en dissociant non seulement deux types de coordinations dans une hiérarchie de constructions coordonnées, mais aussi deux entrées lexicales de conjonctions homonymes dans le cas des tours en *ni*. Nous suivons l'analyse proposée par de Swart (2001) en ce qui concerne la première entrée lexicale, ou ni_{1-POL} , que nous analysons comme une disjonction à polarité négative dans les coordinations simples (2a), mais aussi en dehors de la coordination dans les tours incidents (2b) et les fragments dialogiques (2c). En d'autres termes, ni_{1-POL} ne constitue pas une conjonction négative en soi. Nous adoptons en revanche une approche différente de celle proposée par de Swart (2001) en ce qui concerne la seconde entrée lexicale, ou ni_{2-NEG} , que nous analysons comme une conjonction réalisée devant chaque terme conjoint dans les coordinations à redoublement (3), et non comme un opérateur négatif distinct réalisé à l'initiale de la structure (4). Du point de vue sémantique, on peut considérer cette conjonction de façon équivalente comme une disjonction de propositions positives dans la portée d'une négation ou comme une conjonction de propositions négatives. Le point crucial est que la négation sémantique mise en jeu est introduite lexicalement par la conjonction. En d'autres termes, ni_2 est non seulement une conjonction mais aussi un terme négatif.

- (2) a Paul n'aime pas [le thé ni_{1-POL} le café].
 b [Paul ne viendra pas, [ni_{1-POL} Marie], à la réunion demain].
 c Paul ne viendra pas demain. –[Ni_{1-POL} moi].
- (3) Paul n'aime [ni_{2-NEG} le thé ni_{2-NEG} le café].
- (4) Paul n'aime ni_{2-NEG} [le thé ni_{1-POL} le café]. (de Swart 2001)

Les descriptions et analyses proposées dans ce chapitre mettent en jeu le système de la négation en français standard. Or, plusieurs analyses de ce système ont été proposées. On peut distinguer en synchronie trois types d'approches suivant qu'on associe l'interprétation négative aux forclusifs seuls (cf. Corblin 1994, Godard 2004), au clitique *ne* (cf. Milner 1979, 1982) ou à la co-occurrence de ce clitique et d'un ou plusieurs forclusifs (cf. Muller 1991) dans le cadre de ce que Milner (1979) appelle "l'association négative". Nous admettons sans discuter la première de ces approches sans chercher à la justifier ni à l'expliciter dans un modèle formel. Ce choix pose la question du statut grammatical du morphème *ne*. Nous suivons les propositions récentes de Godard (2004). Du point de vue morphosyntaxique, nous admettons que le morphème *ne* constitue un affixe non seulement dans le domaine verbal fini, auquel cas il est réalisé sur le verbe lexical (5a) (cf. Recourcé 1995, 1996), mais aussi dans le domaine verbal non fini, auquel cas il est réalisé sur le premier mot du syntagme (5b,c,d). Du point de vue sémantique, nous admettons par ailleurs avec Godard (2004) (suivant une suggestion initiale de Kayne 1984) que la fonction du morphème *ne* consiste à indiquer le domaine verbal dans lequel la négation de phrase véhiculée par le ou les forclusifs prend sa portée. On rend ainsi compte du fait que la négation est obligatoirement interprétée au niveau du verbe matrice marqué par *ne* dans les cas d'association négative "à distance" tels que (6a) tandis qu'elle est obligatoirement interprétée au niveau du verbe enchâssé en cas d'association négative "locale" comme en (6b) (cf. Milner 1979)¹.

- (5) a Paul [ne+lit] aucun livre.
 b Paul avoue [ne+lire] aucun livre.
 c Paul avoue [ne+rien] lire.
 d Paul avoue [ne+jamais] aller au cinéma.

¹ Comme on le sait, il existe en français contemporain plusieurs tours résiduels où le morphème *ne* véhicule une négation, tels que ceux illustrés en (i-ii) (voir Muller 1991 : 227-245 pour un inventaire). Dans une perspective de régularisation synchronique, on peut considérer, comme le propose Godard (2004), que la négation est introduite lexicalement en (i) (on distinguera ainsi une entrée pour le verbe *ne-pouvoir*, *ne-savoir* ou *n'oser* distincte de l'entrée ordinaire du verbe) tandis qu'elle est introduite par la construction syntaxique en (ii).

(i) Paul ne {peut / saurait / ose} le dire.

(ii) Voilà deux jours qu'il ne dort.

- (6) a Il ne+peut [recruter personne].
 ⇔ Il ne peut pas recruter qui que ce soit.
- b Il peut [ne+recruter personne].
 ⇔ Il peut ne pas recruter qui que ce soit.

Organisation du chapitre

Nous établissons à la section §1 la distribution de la conjonction *ni* dans et en dehors de la coordination suivant la typologie des tours coordonnés établie au chapitre 1. Nous reprenons et complétons ensuite (§2-§3) les arguments avancés par de Swart (2001) en faveur d'une distinction sémantique entre les coordinations simples en *ni* et les coordinations à redoublement correspondantes. Les premières (§2.1), qu'on peut assimiler à des disjonctions, appartiennent à la famille des constructions à polarité négative, à laquelle appartiennent également, comme nous le montrons, les tours incidents (*Paul ne viendra pas, ni Marie, à la réunion demain*) et les fragments conjoints introduit par *ni* dans le dialogue (*Paul ne viendra pas. –Ni Marie*) (§2.2). De fait, ces divers tours ne sont acceptables qu'à condition d'apparaître dans la dépendance sémantique d'un ou plusieurs termes négatifs indépendants. Les généralisations ainsi établies ont été contestées récemment (cf. Doetjes 2005). Nous réfutons brièvement les arguments avancés (§2.3), avant d'examiner ensuite les propriétés des coordinations à redoublement en *ni* (§3). Il apparaît que ces coordinations, à la différence des constructions examinées dans les sections précédentes, doivent être analysées comme des tours proprement négatifs. De fait, la présence d'une expression négative indépendante dans la phrase est facultative. Nous présentons enfin à la section §4 notre analyse lexicale, que nous comparons brièvement à celle proposée par de Swart (2001).

1. Distribution de la conjonction *ni*

Les tours en *ni* ont fait l'objet de plusieurs études (voir Gaatone 1971, Broge 1973 et Gross 1973 dans une perspective distributionnelle, Badiou-Monferran 2005 dans une perspective diachronique, et enfin de Swart 2001 et Doetjes 2005 dans une perspective sémantique). Suivant la taxinomie adoptée au chapitre 1, nous distinguons les emplois de cette conjonction relevant de la coordination de ses emplois dans les tours incidents et les fragments conjoints (cf. Abeillé 2003b, 2005, 2006b). Nous rappelons brièvement dans cette section les principales données.

1.1 *Ni* dans les constructions coordonnées

On a récemment suggéré qu'en français contemporain, contrairement au français classique, la distribution des coordinations simples en *ni* serait limitée aux coordinations de

verbes finis de la forme (7), les coordinations à redoublement constituant une construction "supplétive" utilisée pour conjoindre les autres catégories syntaxiques (8) (cf. Badiou-Monferran 2004 : 80-81).

- (7) a Paul [ne boit ni ne fume].
 b Paul [ne lit ni ne parle] le chinois.
- (8) a [Ni Paul ni Marie] ne viendront. (NP)
 b Paul ne veut aller [ni à Rome ni à Venise]. (PP)
 c Cette opération médicale n'est [ni exceptionnelle ni coûteuse]. (AP)
 d Cette mesure n'est [ni légalement ni moralement] contestable. (AdvP)
 e Paul ne veut [ni lire le journal ni écouter la radio]. (VP)
 f Paul n'admet [ni que ses élèves soient en retard ni qu'ils soient trop souvent absents]. (CP[que])

Cette généralisation est inexacte. Comme nous l'avons déjà vu au chapitre précédent, section §1.1, toutes les catégories syntagmatiques majeures peuvent être conjointes dans les coordinations simples en *ni* (9) à condition d'apparaître dans un contexte négatif approprié sur lequel nous revenons plus loin (voir section §2), y compris les catégories verbales finies (10) qui sont par ailleurs exclues pour certains locuteurs lorsque la conjonction est redoublée (11).

- (9) a Jamais [Paul ni Marie] ne viennent aux réunions. (NP)
 b Paul ne veut plus aller [à Rome ni à Venise]. (PP)
 c Cette opération médicale n'est plus désormais [exceptionnelle ni coûteuse]. (AP)
 d Cette mesure n'est plus [légalement ni moralement] contestable. (AdvP)
 e Paul ne veut plus [lire le journal ni écouter la radio]. (VP)
 f Paul n'admet pas [que ses élèves soient en retard ni qu'ils soient trop souvent absents]. (CP[que])
- (10) a Personne [ne parle ni ne lit] le chinois dans cette salle. (V[fin])
 b Personne dans cette classe [ne lit le journal ni n'écoute la radio]. (VP[fin])
 c Jamais [Paul ne lit le journal ni Marie n'écoute la radio]. (S)
- (11) a %Paul [ni ne boit ni ne fume]. (V[fin])
 b %Paul [ni ne lit le journal ni n'écoute la radio]. (VP[fin])
 c %[Ni Paul ne lit le journal ni Marie n'écoute la radio]. (S)

Il reste vrai que les tours en (7) présentent des propriétés remarquables. Ils mettent tout d'abord en jeu une coordination simple en *ni* qui n'est corrélée à aucune autre expression

négative dans la phrase, à la différence des tours en (9-10). Ils ne semblent en outre possibles en français contemporain que lorsque les termes conjoints correspondent à des verbes lexicaux, comme le montre le contraste entre (12a) et (12b), à côté des phrases acceptables en (12c) et (12d), où la coordination verbale apparaît dans la portée d'une négation indépendante. Nous suspendons provisoirement l'analyse de ces tours, sur lesquels nous reviendrons à la section §4.

- (12) a Ces nouvelles_v[n'inquiètent ni ne découragent] les grévistes.
 b ??Ces nouvelles_{vp}[ne découragent les grévistes ni n'inquiètent les syndicats].
 c Aucune de ces nouvelles_v[n'inquiète ni ne décourage] les grévistes.
 d Aucune de ces nouvelles_{vp}[ne décourage les grévistes ni n'inquiète les syndicats].

1.2 *Ni* en dehors de la coordination

Comme les autres conjonctions du français, la conjonction *ni* peut également apparaître en dehors de la coordination dans les tours incidents et les fragments conjoints dans le dialogue étudiés par Abeillé (2003b, 2005, 2006b). Nous reprenons la typologie d'Abeillé (2005) exposée au chapitre 1, section §3.1.2 et distinguons trois types de syntagmes conjoints incidents : les conjoints "incis" illustrés en (13), les conjoints dits "emphatiques" qui apparaissent dans le domaine verbal (14a), mais aussi nominal (14b) avec les conjonctions *et* ou *mais*, et enfin les conjoints "différés" qui sont liés dans le domaine verbal à un constituant parallèle sujet (15a) ou complément (15b). Ces derniers présentent ceci de particulier qu'ils mettent en jeu une ellipse à droite de la conjonction (l'interprétation associée au constituant NP *Marie* en (15a) est celle d'une proposition et non celle d'un NP ordinaire). Nous laissons ce problème de côté.

- (13) a Personne, ou je me trompe, n'est capable de soigner cette blessure.
 b Personne, et je ne me trompe jamais, n'est capable de soigner cette blessure.
 c Personne, mais je me trompe peut-être, n'est capable de soigner cette blessure.
- (14) a Presque tout le monde va au cinéma, {{et/*ou} souvent / mais rarement}.
 b Paul voudrait acheter un ordinateur, {{et/*ou} bon marché / mais pas cher}.
- (15) a Paul assistera fort heureusement, {ou bien Marie / et Marie aussi / mais pas Marie}, à la réunion de demain.
 b Paul compte apporter du vin à Marie, {ou bien des fleurs / et ??(aussi) des fleurs / mais ??(pas) des fleurs}, la prochaine fois qu'il sera invité chez elle.

On constate que seule la construction différée est possible avec *ni* (comparer (13-14-15) d'une part et (16-17-18) d'autre part), et ce sans le support obligatoire d'un adverbial comme c'est le cas avec les conjonctions *et* et *mais*, ce qui rapproche donc *ni* de la conjonction *ou*, comme cela est illustré en (19).

- (16) *Personne, ni je ne me trompe, n'est capable de soigner cette blessure.
- (17) a *Presque personne dans cette famille ne va au cinéma, ni souvent.
 b *Il n'y a presque aucun ordinateur portable à vendre en ce moment, ni bon marché.
- (18) a Paul n'assistera malheureusement pas, ni Marie, à la réunion de demain.
 b Personne n'a apporté de vin à Marie, ni de fleurs, pour son anniversaire.
- (19) a Paul ne viendra pas, ni Marie, à la fête de Jean.
 b Paul viendra, ou Marie, à la fête de Jean.
 c Paul viendra, mais *(pas) Marie, à la fête de Jean.
 d Paul viendra, et Marie *(aussi), à la fête de Jean.

Si l'on ajoute à cette observation le fait que des groupes nominaux singuliers coordonnés par *ni*, comme des groupes nominaux singuliers coordonnés par *ou*, peuvent en fonction sujet déclencher l'accord singulier ou pluriel du verbe (20a,b) tandis que seul l'accord singulier est possible avec la construction différée (20c,d), on dispose alors d'un premier argument en faveur d'une analyse de la conjonction *ni* comme "variante" de *ou* plutôt que de *et*, *contra* Gross (1973)².

- (20) a Jamais Paul ni Marie ne {viendra / viendront}.
 b Paul ou Marie {viendra / viendront}.
 c Jamais Paul ne {viendra / *viendront}, ni Marie.
 d Paul {viendra / *viendront}, ou Marie.

² Un argument de Gross (1973) en faveur d'une analyse de *ni* comme variante de *et* est qu'on ne trouve ni l'une ni l'autre de ces deux conjonctions dans les ajouts phrastiques de sens conditionnel en (i-ii), alors que la conjonction *ou* est possible (iii). Nous avons vu cependant au chapitre 1, section §1.2.1.1 que ces tours n'autorisent pas non plus les disjonctions redoublées (iv), une restriction qui s'explique bien si la conjonction *ou* mise en jeu constitue une disjonction non booléenne distincte de la disjonction ordinaire, comme nous l'avons suggéré au chapitre 4, section §2.3.1, note 17. Les données en (i-iii) ne fournissent donc pas d'arguments décisifs en faveur d'une analyse ou d'une autre.

(i) *Que personne n'invite Jean ni Léa, Marie sera contente.
 (ii) *Que Paul invite Jean et Léa, Marie sera contente.
 (iii) Que Paul invite Jean ou Léa, Marie sera contente.
 (iv) ??Que Paul invite ou Jean ou Léa, Marie sera contente.

Enfin, la conjonction *ni* peut introduire un syntagme qui fonctionne comme un fragment phrastique dans un dialogue, dans les mêmes conditions que les autres syntagmes conjoints (voir chapitre 1, section §3.2). Le syntagme introduit par *ni* ne peut constituer que la continuation d'un énoncé précédent (comparer (21) et (22)) et partage obligatoirement avec cet énoncé sa force illocutoire : assertion (22a), requête (22b), ordre (22c) ou exclamation (22d).

(21) locuteur A : Qui {est venu / ne viendra pas} mardi ?
locuteur B : – *Ni Paul.

(22) a locuteur A : Paul ne viendra pas demain.
locuteur B : – Ni moi.
b locuteur A : N'as-tu donc jamais songé à chercher du travail ?
locuteur B : – Ni à te marier ?
locuteur C : – Non.
c locuteur A : Ne vous mettez pas à fumer !
locuteur B : – Ni à boire !
d locuteur A : Qu'est-ce que Pierre n'est pas sympa !
locuteur B : – Ni Marie !

2. Les tours en *ni* à polarité négative

Dans une étude récente, de Swart (2001) propose d'analyser la conjonction *ni* dans les coordinations simples comme un item à polarité négative, et plus précisément une disjonction dans la dépendance obligatoire d'une négation. Nous commençons par rappeler brièvement les propriétés des items à polarité négative en français (*qui que ce soit, lever le petit doigt, etc.*), que nous distinguons des termes de concordance négative (*personne, rien, etc.*) (§2.1.1). Nous reprenons ensuite (§2.1.2) les arguments sémantiques présentés par de Swart (2001) en faveur d'un traitement polaire des coordinations simples en *ni*, que nous complétons par des arguments plus syntaxiques. Puis, nous étendons cette analyse aux syntagmes conjoints introduits par *ni* qui fonctionnent comme incidents et comme fragments conjoints (§2.2). Enfin, nous réfutons brièvement les arguments avancés plus récemment par Doetjes (2005) contre l'analyse proposée (§2.3).

2.1 Le fonctionnement polaire de *ni* dans les constructions coordonnées

Dans cette première sous-section, nous établissons le statut polaire des coordinations simples en *ni*. Les items à polarité négative ont fait l'objet de nombreux travaux. Nous faisons le point sur leurs propriétés élémentaires en français, que nous comparons ensuite à celles des coordinations simples en *ni*.

2.1.1 Propriétés des items à polarité négative

2.1.1.1 Une définition générale

La notion de sensibilité à la polarité négative ou positive vise à caractériser la distribution de l'ensemble des expressions qui apparaissent exclusivement dans un contexte négatif (23) ou positif (24) ou alors changent d'interprétation lorsque la polarité est inversée (25) (cf. Klima 1964 pour l'anglais, Gaatone 1971 et Fauconnier 1977 pour le français et enfin Tovená *et al.* 2004 pour un état de l'art récent sur la question).

- (23) a Paul n'a pas dormi de la nuit.
b *Paul a dormi de la nuit.
c Personne n'a dit quoi que ce soit.
d *Paul a dit quoi que ce soit.
- (24) a Paul aimerait mieux venir samedi.
b *Paul n'aimerait pas mieux venir samedi.
- (25) a Paul n'a pas levé le petit doigt.
b #Paul a levé le petit doigt.

La sensibilité à la polarité est généralement décrite comme une dépendance entre une expression de catégorie variable dont le contenu est généralement scalaire (l'item à polarité) et un contexte de légitimation. On sait qu'en ce qui concerne les items à polarité négative, ce contexte ne se limite pas à la négation proprement dite et peut varier d'une expression polaire à l'autre (cf. van der Wouden 1997). Parmi les environnements de légitimation possibles, on peut citer entre autres les questions (26a), les subordinées temporelles introduites par la préposition *avant* (26b), l'antécédent des conditionnelles (26c), la portée d'adverbes comme *peu* (26d) ou le complément de verbes comme *douter* (26e), la restriction d'un quantifieur universel (26f), ou encore les comparatives (26g). On consultera Tovená *et al.* (2004) pour un panorama des analyses sémantiques possibles dans la littérature.

- (26) a As-tu seulement vu quoi que ce soit ?
 b Paul est parti avant que qui que ce soit (ne) s'en rende compte.
 c (Si) tu dis quoi que ce soit, je t'étripe.
 d Il importe peu que qui que ce soit le dise.
 e Jean {doute / refuse} que Marie dise quoi que ce soit.
 f Toute personne qui aurait vu quoi que ce soit de suspect est priée de se présenter au commissariat.
 g Paul est plus sérieux que qui que ce soit.

2.1.1.2 Polarité négative et concordance négative

On a parfois proposé (voir notamment Ladusaw 1992) de rapprocher les phénomènes de polarité négative des chaînes de concordance négative dans les langues romanes, c'est-à-dire des cas où plusieurs expressions négatives apparaissent dans un même domaine sans cumul sémantique des négations. Dans cette perspective, le ou les termes en queue de la chaîne de concordance sont analysés comme des items à polarité négative légitimés par le terme négatif tête de la chaîne³. On explique ainsi l'équivalence vériconditionnelle entre (27a) et (27b).

- (27) a Personne n'a rien dit.
 b Personne n'a dit quoi que ce soit.

Il existe des arguments bien connus pour maintenir en français une distinction entre ces deux types de dépendance. Rappelons-les brièvement.

Premièrement, les chaînes de termes négatifs telles que (27a) peuvent donner lieu à une interprétation de double négation, glosée en (28a), à côté de l'interprétation de concordance, glosée (28b). Seule l'interprétation (28b) est possible, en revanche, dans le cas des dépendances polaires telles que (27b)⁴.

- (28) a Il n'y a aucune personne x telle qu'elle n'a rien dit.
 NEG(NEG(UN(x, humain(x), UN(y, chose(y), a-dit(x,y))))))
 b Il n'y a aucune personne x telle qu'elle a dit quelque chose.
 NEG(UN(x, humain(x), UN(y, chose(y), a-dit(x,y))))

³ On trouve encore en français moderne certains emplois véritablement polaires de ces expressions négatives (Milner 1979 : 81) :

(i) Avez-vous jamais (≈déjà) rencontré personne (≈qui que ce soit) de ce genre ?

⁴ Pour une présentation du langage de représentation sémantique utilisé ici comme outil d'explicitation des interprétations, voir chapitre 4, section §2.1.

Par ailleurs, toute théorie qui analyse les termes de concordance comme des items à polarité négative doit rendre compte du fait que ces termes peuvent à eux seuls créer un contexte négatif (un phénomène parfois décrit en termes d'auto-légitimation), ce qui n'est pas le cas des items à polarité négative (29).

- (29) a Paul %(n') a rien dit.
b *Paul (n') a dit quoi que ce soit.

Un argument supplémentaire propre au français en faveur d'une distinction entre concordance et polarité repose sur le comportement de l'adverbe *pas*. Celui-ci est exclu du système de concordance en français standard (de France), comme le met en évidence la lecture obligatoire de double négation en (30a), mais non du système de polarité, comme le montre la bonne formation de la dépendance polaire en (30b) sans lecture de double négation.

- (30) a Paul n'a pas rien dit.
 ⇔ Ce n'est pas le cas que Paul n'a rien dit.
 NEG(NEG(UN(x, chose(x), a-dit(p, x))))
b Paul n'a pas dit quoi que ce soit.

On peut ajouter que les deux phénomènes ne sont pas soumis aux mêmes contraintes de localité du point de vue de l'association négative (voir notamment Milner 1979, 1982, Muller 1991 : 343-355, Godard 2004). On sait que les termes négatifs ne peuvent pas être mis en relation avec un "*ne*-verbe" matrice lorsqu'ils apparaissent dans une phrase tensée enchâssée (31a), dans un groupe verbal infinitif sujet (31b) ou dans un modifieur (31c). Comme l'a montré Godard (2004), on observe les mêmes contraintes lorsque les termes négatifs forment une chaîne de concordance. On contrastera ainsi les données inacceptables en (32), où la réalisation d'un seul morphème *ne* sur le verbe principal force l'interprétation de concordance (CN), et les données acceptables en (33), où la présence de deux marqueurs *ne* distincts, réalisés respectivement sur le verbe matrice et sur le verbe enchâssé, force l'interprétation de double négation (DN). On vérifie aisément que les items à polarité négative, par contraste, peuvent être légitimés à distance lorsqu'ils apparaissent dans une phrase tensée enchâssée, une infinitive sujet ou un ajout (34).

- (31) a *Paul ne redoute [que rien se produise].
b *[Rien regarder à la télévision] ne rend intelligent.
c *Paul n'a trouvé de livre [contenant rien d'intéressant].

- (32) a *Personne ne redoute [que rien se produise]. (CN)
 b *Jamais, me semble-t-il, [rien regarder à la télévision] n'a rendu intelligent.
 (CN)
 c *Paul n'a trouvé aucun livre [contenant rien d'intéressant]. (CN)
- (33) a Personne ne redoute [que rien ne se produise]. (DN)
 b Jamais, me semble-t-il, [ne rien regarder à la télévision] n'a rendu intelligent.
 (DN)
 c Paul n'a trouvé aucun livre [ne contenant rien d'intéressant]. (DN)
- (34) a Personne ne redoute [que quoi que ce soit se produise].
 b Jamais, me semble-t-il, [regarder quoi que ce soit à la télévision] n'a rendu
 intelligent.
 c Personne n'a trouvé de livre [contenant quoi que ce soit d'intéressant].

Nous concluons que les dépendances polaires et les chaînes de concordance négative constituent deux phénomènes distincts et nous tournons à présent vers les propriétés des coordinations simples en *ni*.

2.1.2 Propriétés des coordinations simples en *ni*

2.1.2.1 Distribution

Comme l'observe de Swart (2001), les coordinations simples en *ni* ne sont possibles que dans la portée d'une expression négative indépendante dans la phrase (35). Ce contraste suggère que la conjonction *ni* doit être analysée comme un item à polarité négative. Examinons plus en détail sa distribution.

- (35) a Paul n'aime pas le thé ni le café.
 b *Paul (n') aime le thé ni le café.

Comme l'illustrent les données en (36), toutes les catégories syntaxiques véhiculant une négation peuvent légitimer la conjonction *ni*, à savoir les adverbes (36a,b,c,d), les pronoms (36e,f), les déterminants (36g), ou encore la préposition *sans* (36h)⁵⁶.

⁵ Les coordinations simples de verbes finis du type (i) mentionnées en §1.1 constituent à première vue une exception. Nous revenons sur ces tours à la section §4.

(i) Paul ne boit ni ne fume.

⁶ On notera que la conjonction *ni* peut être légitimée par l'adverbe *non pas*. S'il est vrai, comme nous le défendons, que la conjonction *ni* constitue dans ces tours un item à polarité négative, alors il faut soit abandonner l'hypothèse de Horn (1989) suivant laquelle la négation métalinguistique ne permet pas de légitimer les items à polarité négative, soit admettre que l'adverbe *non pas* n'est pas nécessairement réservé à la négation métalinguistique, contrairement à ce qui est généralement admis.

- (36) a Paul n'ira {pas / point / jamais / plus} [à Rome ni à Venise].
- b Paul n'a {guère / aucunement / nullement} été [impressionné ni convaincu] par cet exposé.
- c S'il est vrai qu'une telle évolution se dessine dès aujourd'hui, il serait logique que les politiques se fixent comme axe prioritaire non pas [la lutte contre le chômage, ni même contre les états de pauvreté], mais la lutte contre les processus et les procédures qui l'engendrent. (Le Monde, corpus en ligne Francord)
- d Paul n'a trouvé nulle part [de livres ni d'articles] sur ce sujet.
- e Paul n'a rien offert [à Marie ni à Jean].
- f {Personne / Nul} ne connaît [son visage ni son âge].
- g {Aucun / Nul / Pas un} employé ne connaît [son visage ni son âge].
- h Paul est sorti sans [chapeau ni parapluie].

Nous avons vu par ailleurs à la section précédente (§2.1.1.1) que certains items à polarité négative sont également autorisés dans des contextes qui ne sont pas strictement négatifs tels que l'antécédent d'une conditionnelle, la restriction d'un quantifieur universel, les constructions comparatives, etc. Qu'en est-il des constructions en *ni* ? Comme le note Badiou-Monferran (2004), à la suite des observations d'Antoine (1958 : 1040-1047), on trouve également de l'ancien français jusqu'au français classique la conjonction *ni* dans ce type de contextes. La distribution de *ni* en français contemporain semble en revanche limitée aux contextes strictement négatifs, comme l'illustre le caractère marginal ou inacceptable des données en (37)⁷. La coordination en *ni* apparaît dans une question en (37a), dans la portée de la préposition *avant* en (37b), dans l'antécédent d'une conditionnelle en (37c), dans la portée de l'adverbe *peu* en (37d), dans le complément phrastique du verbe *douter* en (37e), dans la restriction d'un quantifieur en (37f) et enfin, en (37g), dans une construction comparative.

⁷ On peut toutefois citer les exemples attestés suivants signalés par Grévisse & Gosse (1991 : §1035) et repris par de Swart (2001). Dans l'exemple (i), *ni* est légitimé par une négation préfixale, dans l'exemple (ii) par l'adverbe *peu*, et dans l'exemple (iii), qui met en jeu un syntagme conjoint incident, par la question.

(i) "Ce 'r' que toi ni moi serions incapables de faire sortir comme lui." (A. Stil, *Seize nouvelles*, p. 20)

(ii) "Il importe peu que votre critique examine de façon futile certaines démonstrations secondaires, ni qu'il pousse l'inconscience jusqu'à reprendre mes thèses." (Camus, *Actuelles*, p. 763)

(iii) "Quelle chance y avait-il pour qu'elle se le [= mon nom] fût rappelé, ni mon visage ?" (Proust, *La recherche du temps perdu*, tome 3, p. 33)

- (37) a ?Aurait-on pu imaginer de tels dégâts ni un si grand nombre de victimes ?
 b ?Paul est parti avant que Jean ni Marie (ne) s'en rendent compte.
 c *Si tu parles à Paul ni Marie, je t'étripe.
 d ?Il importe peu que Paul soit absent ni que Marie soit en retard.
 e ?Jean doute que Paul ni Marie comprennent un jour son geste.
 f *Toute personne qui aurait vu ni entendu quelque chose de suspect est prié de se présenter au commissariat.
 g *Jean est bien plus sérieux que Paul ni Marie.

Il ne s'agit pas là cependant d'une restriction propre à la conjonction *ni*. On l'observe par exemple également avec l'expression polaire [de NP_{temps}], comme l'illustrent les données suivantes :

- (38) a Paul n'a pas dormi de la nuit.
 b *As-tu dormi de la nuit ?
 c *Il sera parti avant qu'elle (ne) dorme de la nuit.
 d *Si tu dors de la nuit, je serai rassuré.
 e *Il importe peu que vous dormiez de la nuit.
 f *Jean doute que Marie ait dormi de la nuit.
 g *Toute personne qui dort de la nuit devrait être capable d'assurer son travail au petit matin.
 e *Il a mieux dormi ce matin que de la nuit dernière.

Les données examinées jusqu'ici suggèrent qu'une analyse polaire de la conjonction *ni* dans les coordinations simples est requise dans la grammaire. Une comparaison des propriétés de cette conjonction et de celles des termes de concordance négative confirme cette analyse, comme nous le montrons à présent.

2.1.2.2 Comparaison avec les termes de concordance

Comme l'observe de Swart (2001), une seule interprétation est possible lorsqu'une coordination simple en *ni* apparaît dans la portée de l'adverbe *pas* (39a) : l'interprétation qui correspond à la négation d'une disjonction de propositions (39b), ou, ce qui est logiquement équivalent (suivant la loi de de Morgan), à une conjonction de propositions négatives (39c)⁸. Autrement dit, aucune lecture de double négation, telle que celle illustrée en (40), n'est possible dans ce contexte. Cette propriété est attendue si *ni* constitue un item à polarité négative. Elle est problématique en revanche si *ni* constitue un terme

⁸ Dans les exemples qui suivent, nous représentons la description définie introduite par l'article *le* comme un quantifieur généralisé de la forme LE(x, P(x), Q(x)).

négatif : il faudrait alors admettre qu'il s'agit du seul terme négatif du français standard avec lequel l'adverbe *pas* peut se combiner pour former une chaîne de concordance.

- (39) a Paul n'aime pas le thé ni le café.
 b Ce n'est pas le cas que Paul aime le thé ou que Paul aime le café.
 NEG(OU(LE(x, thé(x), aime(Paul, x)), LE(y, café(y), aime(Paul, y))))
 c Paul n'aime pas le thé et Paul n'aime pas le café.
 ET(NEG(LE(x, thé(x), aime(Paul, x))), NEG(LE(y, café(y), aime(Paul, y))))
- (40) Ce n'est pas le cas que Paul n'aime pas le thé ni le café.
 NEG(NEG(OU(LE(x, thé(x), aime(Paul, x)), LE(y, café(y), aime(Paul, y))))))
 ⇔ NEG(ET(NEG(LE(x, thé(x), aime(Paul, x))),
 NEG(LE(y, café(y), aime(Paul, y))))))
 ⇔ OU(LE(x, thé(x), aime(Paul, x)), LE(y, café(y), aime(Paul, y)))

Dans la mesure où une seule expression négative est réalisée dans les phrases comportant une coordination simple en *ni*, de Swart en conclut que cette conjonction dénote une disjonction plutôt qu'une conjonction, ce qui est en accord avec nos observations à la section §1. On explique ainsi la possibilité d'accord singulier ou pluriel du verbe lorsque *ni* relie des sujets, ainsi que l'impossibilité pour cette conjonction d'apparaître dans les constructions dites "emphatiques" (cf. *Paul compte revenir, et vite*), puisque celles-ci sont exclues avec *ou*⁹.

A ces arguments, nous ajoutons que les coordinations simples en *ni* sont acceptables dans les configurations dans lesquelles les termes de concordance en relation avec un verbe matrice marqué par *ne* sont exclus, c'est-à-dire dans les phrases tensées enchâssées (41a), dans les groupes verbaux infinitifs sujets (41b) et dans les modifieurs (41c).

⁹ Doetjes (2005) mentionne le problème que posent des données telles que (i) pour cette analyse, où l'interprétation de *ni* s'apparente davantage à celle de *et* plutôt qu'à celle de *ou*, contrairement à ce qui est attendu. Nous pensons qu'une analyse disjonctive de *ni* peut être maintenue dans ces tours. Comme le montre l'exemple (ii), un terme négatif n'est possible dans la portée syntaxique de la conjonction *ni* qu'à la condition de former une chaîne de concordance avec un terme négatif indépendant dans la phrase, d'où l'exclusion de l'adverbe *pas*. On peut dès lors penser que le déterminant *aucun* dans le second conjoint en (i) forme une chaîne de concordance négative avec le déterminant correspondant dans le premier conjoint, de sorte que l'interprétation de *ni* correspond à celle mise en jeu par la conjonction *ou* dans l'exemple (iii). Reste bien sûr à rendre compte du fait que la négation véhiculée par le déterminant *aucun* dans le premier terme conjoint en (i) prend portée large sur la coordination dans son ensemble. Sur ce point, voir note 10.

(i) Je ne tolérerai aucun retard ni aucune absence.
 (ii) Personne ne lit le journal ni n'écoute {?jamais / *pas} la radio.
 (iii) ? Je ne tolérerai aucun retard ou quelque absence que ce soit.

Cette dernière propriété est attendue si la conjonction *ni* dans la coordination simple constitue un item à polarité négative (comparer (41) et (42)). Elle est à nouveau problématique si l'on analyse en revanche cette conjonction comme un terme négatif (comparer (41) et (43)).

- (41) a Personne ne voulait [que [Paul ni Marie] prennent la parole].
b Jamais, me semble-t-il, [prendre [le train ni l'avion]] n'a angoissé Marie.
c Nous n'avons trouvé aucun sac [contenant [votre portefeuille ni vos lunettes]].
- (42) a Personne ne redoute [que quoi que ce soit se produise].
b Jamais, me semble-t-il, [regarder quoi que ce soit à la télévision] n'a rendu intelligent.
c Personne n'a trouvé de livre [contenant quoi que ce soit d'intéressant].
- (43) a *Personne ne redoute [que rien se produise]. (CN)
b *Jamais, me semble-t-il, [rien regarder à la télévision] n'a rendu intelligent. (CN)
c *Paul n'a trouvé aucun livre [contenant rien d'intéressant]. (CN)

Nous concluons, en accord avec de Swart (2001), que la conjonction *ni* doit être analysée dans les coordinations simples comme une disjonction à polarité négative, et non comme un terme de concordance négative.

2.2 Le fonctionnement polaire de *ni* en dehors des constructions coordonnées

On peut étendre l'analyse polaire de *ni* aux cas où la conjonction introduit un syntagme incident. On explique ainsi le caractère obligatoire de la négation dans les phrases suivantes :

- (44) a Paul n'assistera malheureusement pas, ni Marie, à la réunion de demain.
b Personne n'a offert de vin à Marie, ni de fleurs, pour son anniversaire.
c *Paul assistera malheureusement, ni Marie, à la réunion de demain.
d *Paul a offert du vin à Marie, ni de fleurs, pour son anniversaire.

Comme dans les cas précédents, la conjonction *ni* peut être interprétée de manière équivalente comme une disjonction dans la portée d'une négation (45a,b) ou bien une conjonction reliant des termes négatifs (45c,d). Dans la mesure où une seule négation

est réalisée dans la phrase, nous admettrons à nouveau que *ni* s'interprète comme une disjonction¹⁰.

- (45) a Il n'est pas vrai que Paul assistera à la réunion de demain, ou bien Marie.
b Il n'est pas vrai que pour son anniversaire, Paul a offert du vin à Marie, ou bien des fleurs.
c Paul n'assistera pas à la réunion de demain, et Marie non plus.
d Paul n'a pas offert de fleurs à Marie pour son anniversaire et il ne lui a pas non plus offert du vin.

Nous avons vu à la sous-section précédente que la nature disjonctive de *ni* permet d'expliquer pourquoi cette conjonction n'apparaît pas dans les constructions emphatiques, également exclues avec *ou*. Son caractère polaire nous permet à présent d'expliquer la malformation des syntagmes conjoints dans les constructions incises observée à la section §1.2. Ces dernières constructions sont en effet hors du champ des opérateurs (cf. Marandin 1998), qu'il s'agisse d'une relation entre un quantifieur et une variable liée (46a) ou de la relation entre un terme négatif et un item à polarité négative (46b,c).

- (46) a ??Chaque_i tuteur, (et) son_i stagiaire me l'a dit, doit rédiger un rapport en fin d'année.
b *Rien, (et) qui que ce soit s'en doutait, ne s'est produit.
c *Personne, ni je ne me trompe, n'est capable de soigner cette blessure.

Nous avons vu par ailleurs à la section §1.2 que la conjonction *ni* peut apparaître dans les fragments conjoints, comme le montrent les exemples en (47). On peut penser que ces tours mettent également en jeu une disjonction à polarité négative, à l'image des continuations polaires en (48). En l'absence d'arguments contraires, c'est l'analyse que nous adopterons ici.

¹⁰ Notons que l'analyse ainsi proposée impose d'admettre une règle de "montée sémantique" de la négation en (44a,b) de sorte qu'elle prend portée large non seulement sur la phrase hôte mais aussi sur le constituant incident polaire [ni X] que cette phrase comporte. Cette règle, que nous ne chercherons pas à expliciter, est également requise pour décrire la portée large de la négation et des modaux dans certains tours à gapping tels que (i) où le terme négatif apparaît pourtant enchâssé à l'intérieur du premier conjoint (cf. Huddleston & Pullum 2002 : 1340).

(i) Jean ne peut pas avoir eu 20/20 et Marie juste 10.

⇔ Il n'est pas possible que Jean ait eu 20/20 et que Marie ait eu juste 10.

⇔ Il n'est pas possible que Jean ait eu 20/20 et il n'est pas possible que Marie ait eu juste 10.

- (47) a locuteur A : Paul ne viendra pas demain.
locuteur B : – Ni moi.
- b locuteur A : N'as-tu donc jamais songé à chercher du travail ?
locuteur B : – Ni à te marier ?
- c locuteur A : Ne vous mettez pas à fumer !
locuteur B : – Ni à boire !
- d locuteur A : Qu'est-ce que Pierre n'est pas sympa !
locuteur B : – Ni Marie !
- (48) a locuteur A : Il n'a pas entendu quoi que ce soit.
locuteur B : – Ou vu quoi que ce soit.
- b locuteur A : Paul ne veut plus acheter aucun disque.
locuteur B – Ou quoi que ce soit d'autre d'ailleurs.

2.3 Discussion

L'analyse polaire de la conjonction *ni* proposée par de Swart (2001) que nous avons reprise ici a été contestée récemment par Doetjes (2005). Nous réfutons brièvement ses arguments.

Doetjes (2005) contraste le caractère acceptable de l'énoncé introduit par *ni* en (49) et le caractère inacceptable d'un item à polarité négative ordinaire dans la réponse à une question (50) et en conclut qu'un traitement polaire de cette conjonction doit être abandonné au profit d'une analyse sémantique rapprochant la contribution de *ni* de celle d'une séquence du type [*et pas non plus* XP]. *Ni* constituerait ainsi une variante négative de *et* introduisant d'une part une négation dans le second conjoint et d'autre part une présupposition suivant laquelle le premier conjoint est également négatif.

- (49) locuteur A : Qui viendra ?
locuteur B : - Pas moi.
locuteur C : -Ni moi.
- (50) locuteur A : Qui ne viendra pas ?
locuteur B : – {*Qui que ce soit / Paul}.

L'argument est contestable. Il établit un parallélisme entre deux types de fragments dont les propriétés sont différentes. Comme nous l'avons vu à la section §1.2 et au chapitre chapitre 1, section §3.2, il convient en effet de distinguer les fragments conjoints introduits par une conjonction, qui constituent la continuation d'un énoncé précédent, des autres fragments (y compris les syntagmes coordonnés), qui peuvent entrer dans les

couples question/réponse. Les items à polarité négative sont possibles dans les continuations de discours (cf. (51)), mais non dans les couples question-réponse (cf. (50)). Comme le montrent les données en (49) et (52), le comportement de la conjonction *ni* n'est pas exceptionnel de ce point de vue.

- (51) a locuteur A : Il n'a pas entendu quoi que ce soit.
 locuteur B : – Ou vu quoi que ce soit.
 b locuteur A : Paul ne veut plus acheter aucun disque.
 locuteur B – Ou quoi que ce soit d'autre d'ailleurs.

- (52) locuteur A : Qui a fait cela ?
 locuteur B : {Paul ou Marie / *Paul ni Marie}.

Contrairement à ce qui est avancé, l'analyse suggérée par Doetjes (2005) ne permet pas, par ailleurs, de rendre compte de la possibilité de combiner la conjonction *ni* et l'adverbe *pas* sans double négation, comme cela est illustré en (53a). Une première possibilité, qui est celle défendue par Doetjes (2005), consiste à considérer que le syntagme conjoint en (53a) est extraposé, comme cela est représenté en (53b). Une telle analyse ne règle en rien le problème dès lors que les syntagmes "extraposés" dans les termes de Doetjes (2005), ou "incidents" dans les nôtres, restent dans la portée de la négation, comme le montre l'acceptabilité de la phrase (53c) où le syntagme [conj X] comporte un item à polarité négative. Alternativement, on pourrait essayer de maintenir l'idée que *ni* s'interprète comme une conjonction négative dans tous ses emplois en considérant, comme nous l'a suggéré Lucia Tovenà (c.p.), que les coordinations de constituants nominaux telles que (53a) constituent en réalité des coordinations phrastiques obtenues par une règle d'ellipse sur la frontière gauche du second conjoint, comme cela est illustré en (53d). Dans cette perspective, l'adverbe négatif *pas* apparaît enchâssé dans le premier terme conjoint et ne peut donc pas, *a priori*, prendre portée sur le syntagme [ni XP]¹¹. On explique ainsi l'absence de double négation en (53a). Comme nous le verrons au chapitre 7, une telle analyse des coordinations de constituants, qui recourt à une règle d'ellipse sur la frontière gauche du second conjoint, doit être abandonnée pour des raisons syntaxiques indépendantes.

- (53) a Paul n'aime pas [le thé ni le café].
 b [[Paul n'aime pas [le thé]], [ni le café]].
 c [[Paul ne viendra pas à la réunion], [ou qui que ce soit d'autre d'ailleurs]].
 d [_s[Paul n'aime pas le thé], [_s[ni [_s[_ le café]]]].

¹¹ Comme nous l'avons déjà vu aux notes 9 et 10, l'hypothèse qu'une négation dans le premier terme conjoint ne peut pas prendre portée large sur la coordination dans son ensemble est en fait discutable.

Nous concluons qu'aucun argument empirique n'invalide en l'état l'analyse polaire des tours en *ni* examinés jusqu'ici.

3. Les tours en *ni* négatifs

Tournons nous à présent vers les propriétés de la conjonction *ni* dans les coordinations à redoublement. Comme l'observe de Swart (2001), une coordination à redoublement telle que (54a) est vériconditionnellement équivalente à une coordination simple dans la portée de l'adverbe *pas* (54b). En outre, seule une interprétation de double négation ou, plus plausiblement, de négation métalinguistique (voir chapitre 4, section §4.3) est possible lorsque la coordination à redoublement apparaît dans la portée de l'adverbe *pas* (54c). Enfin, la présence d'une autre expression négative est optionnelle (55a) et peut donner lieu à deux interprétations lorsqu'elle est réalisée : une interprétation de concordance négative sans cumul sémantique des termes négatifs (55b) ou bien une interprétation de double négation (55c).

- (54) a Paul n'aime ni le thé ni le café.
 b Paul n'aime pas le thé ni le café. (\Leftrightarrow (54a))
 NEG(OU(LE(x, thé(x), aime(p,x)), LE(y, café(y), aime(p, y))))
 c ?Paul n'aime pas ni le thé ni le café. (\nleftrightarrow (54b))
- (55) a {Personne / Paul} n'aime ni le thé ni le café.
 b Il n'y a aucune personne x telle qu'elle aime le thé ou qu'elle aime le café. (CN)
 NEG(UN(x, humain(x), OU(LE(y, thé(y), aime(x,y)),
 LE(z, café(z), aime(x,z))))))
 c Il n'y a aucune personne x telle qu'elle n'aime ni le thé ni le café. (DN)
 NEG(NEG(UN(x, humain(x), OU(LE(y, thé(y), aime(x,y)),
 LE(z, café(z), aime(x,z))))))
 \Leftrightarrow UN(x, humain(x), OU(LE(y, thé(y), aime(x,y)), LE(z, café(z), aime(x,z))))

Ces données suggèrent assez clairement que les tours à redoublement en *ni*, à la différence des tours simples, mettent en jeu un opérateur négatif. Nous ajoutons deux arguments en faveur de cette hypothèse. Premièrement, les coordinations à redoublement, à la différence des coordinations simples, sont soumises aux mêmes contraintes de localité que les termes de concordance en ce qui concerne l'association négative : elles ne peuvent pas être mises en relation avec un verbe matrice marqué par *ne* lorsqu'elles apparaissent dans une phrase tensée enchâssée (56a), dans un groupe verbal infinitif

paraissent dans une phrase tensée enchâssée (56a), dans un groupe verbal infinitif sujet (56b) ou dans un modifieur (56c)¹².

- (56) a *Pierre ne veut [que [ni Paul ni Marie] s'en aillent].
 b * [Prendre [ni le train ni l'avion]] n'angoisse Marie.
 c *Nous n'avons trouvé de sac [contenant [ni votre portefeuille ni vos lunettes]].

Deuxièmement, les tours à redoublement en *ni* légitiment les expressions à polarité négative (57), y compris les coordinations simples en *ni* et les séquences [de NP_{temps}] qui ne sont possibles qu'en contexte strictement négatif, comme nous l'avons vu précédemment (cf. section §2.1.2.1)¹³.

- (57) a Ni Paul ni Marie n'a dit quoi que ce soit.
 b Ni Paul ni Marie n'a levé le petit doigt.
 c Ni Paul ni Marie n'aime le thé ni le café.
 b Ni Paul ni Marie n'a dormi de la nuit.

Nous concluons que les coordinations à redoublement constituent des coordinations proprement négatives.

4. Propositions d'analyse

Dans cette section, nous discutons brièvement (§4.1) l'analyse du contraste entre coordinations simples et coordinations à redoublement en *ni* proposée par de Swart (2001). Nous présentons ensuite une analyse lexicale alternative (§4.2) et discutons son inci-

¹² Les coordinations à redoublement peuvent en revanche s'associer à distance avec un *ne*-verbe dans les constructions infinitives du type (i). De façon intéressante, l'association est possible quelle que soit la catégorie des termes coordonnés (i-iv) y compris lorsqu'il s'agit d'adverbes (iv), à la différence des phénomènes d'association à distance usuels, qui ne peuvent mettre en jeu qu'un syntagme nominal, comme noté par Milner (1979) (comparer les exemples (v) et (vi) empruntés à Godard 2004).

(i) Paul [ne veut [recevoir [ni Jean ni Marie]]]. (NP)
 (ii) Paul [ne veut [aller [ni à Rome ni à Paris]]]. (PP)
 (iii) Paul [ne semble [redouter [ni qu'il pleuve ni qu'il vente]]]. (CP[que])
 (iv) Paul ne [souhaite [juger [ni moralement ni légalement] ce que Marie a pu faire]. (Adv)
 (v) Cet inculpé [n'essaie [de convaincre personne]]. (NP)
 (vi) *Paul [n'essaie [de jamais travailler]]. (Adv)

¹³ Les coordinations à redoublement légitiment également les syntagmes de la forme [de N] (i), y compris lorsque ceux-ci apparaissent à l'intérieur des termes conjoints (ii). La séquence [de N] est en revanche exclue immédiatement à droite de la conjonction (iii), auquel cas on préfère la coordination de noms nus (iv). On peut penser, comme nous l'a suggéré Danièle Godard, qu'il s'agit là d'une contrainte morphologique d'adjacence **ni+de*_{déterminant}.

(i) [Ni Paul ni Marie] n'a lu de livre.
 (ii) Paul prétend n'avoir [ni bu de vin ni bu de bière].
 (iii) ??Paul n'a bu [ni de vin ni de bière].
 (iv) Paul n'a bu [ni vin ni bière].

dence sur celle que nous avons proposée par ailleurs pour les coordinations à redoublement en général au chapitre précédent (§4.3). Nous concluons (§4.4) par quelques remarques au sujet des coordinations simples de verbes finis mentionnées à la section §1.1 (cf. *Paul ne boit ni ne fume*).

4.1 L'analyse proposée par de Swart (2001)

Pour rendre compte du différentiel observé entre coordinations simples et coordinations à redoublement, de Swart (2001) propose de distinguer deux formes homonymes : une conjonction polaire ni_{1-POL} et un terme de concordance ni_{2-NEG} qui n'apparaîtrait qu'à l'initiale de la coordination polaire simple qu'il légitime, comme cela est illustré en (58).

- (58) a Paule n'aime pas le thé ni_{1-POL} le café.
b Paul n'aime ni_{2-NEG} le thé ni_{1-POL} le café.

Cette analyse serait plausible si le terme de concordance ni_{2-NEG} constituait un adverbial ou une tête fonctionnelle combiné au syntagme coordonné dans son ensemble. Or, comme nous l'avons montré au chapitre 3, ni l'une ni l'autre de ces analyses syntaxiques n'est adéquate en ce qui concerne les coordinations à redoublement du français. Les conjonctions initiales, quelles qu'elles soient, ne présentent pas en effet la mobilité caractéristique des adverbiaux qui apparaissent à l'initiale d'une coordination tels que *à la fois* (59) et il faut admettre par ailleurs que ces conjonctions se combinent au premier terme de la coordination et non à la coordination dans son ensemble. On voit mal en effet comment expliquer sinon que seule la portée étroite de l'adverbe *fréquemment* sur le premier VP conjoint est possible en (60a) tandis que la phrase (60b) autorise deux lectures : une lecture où l'adverbe a portée étroite sur le premier VP conjoint et une lecture où il a portée large sur la coordination de VP dans son ensemble.

- (59) a Paul a appris à la fois l'italien et l'espagnol.
b Paul a à la fois appris l'italien et l'espagnol.
c Paul n'a appris ni l'espagnol ni l'italien.
d *Paul n'a ni appris l'espagnol ni l'italien.

- (60) a Paul ne veut ni fréquemment lire le journal ni écouter la radio.
b Paul ne veut plus fréquemment lire le journal ni écouter la radio.

Il ne semble guère souhaitable par ailleurs d'associer l'opérateur négatif à la construction à redoublement dans son ensemble. Il faudrait alors postuler un sous-type de construction coordonnée à redoublement qui ne concerne qu'une seule conjonction. Une solution

lexicale qui distingue deux conjonctions homonymes semble davantage adaptée ici. Nous l'explicitons dans la sous-section qui suit.

4.2 Une analyse lexicale alternative

Nous suivons les propositions de de Swart (2001) en ce qui concerne la première entrée lexicale, ou ni_{1-POL} , que nous analysons donc comme une disjonction à polarité négative dans les coordinations simples (61a), mais aussi en dehors de la coordination dans les tours incidents (61b) et les fragments dialogiques (61c). En d'autres termes, ni_{1-POL} ne constitue pas une conjonction négative en soi.

- (61) a Paul n'aime pas [le thé ni_{1-PO} le café].
 b [Paul n'assistera malheureusement pas, [ni_{1-POL} Marie], à la réunion de demain.
 c locuteur A : Pierre ne viendra pas demain.
 locuteur B : -[Ni_{1-POL} moi].

En laissant de côté les conditions de légitimation qui devront être ajoutées à l'entrée en question, la sémantique de ni_{1-POL} est ainsi identique à celle des disjonctions simples et redoublées *ou*, *soit* présentée au chapitre précédent, section §2.2.2 et §2.2.4, soit la sémantique d'une disjonction généralisée, telle qu'elle est définie en (62) (cf. Partee & Rooth 1982, 1983).

(62) **disjonction généralisée** (version n-aire)

- (i) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble D_t de valeurs de vérité, $\amalg(\phi_1, \dots, \phi_n)$
 = $OU(\phi_1, \dots, \phi_n)$
 (ii) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble $D_{\langle a,b \rangle}$ de fonctions, $\amalg(\phi_1, \dots, \phi_n)$
 constitue la fonction dans $D_{\langle a,b \rangle}$ qui associe à tout x dans D_a l'élément
 $\amalg(\phi_1(x), \dots, \phi_n(x))$ dans D_b

Nous nous éloignons, en revanche, des propositions de Swart (2001) en ce qui concerne la seconde entrée lexicale, ou ni_{2-NEG} , que nous analysons comme une conjonction (et non un adverbe ou une tête fonctionnelle) réalisée devant chaque terme conjoint dans les coordinations à redoublement (63), comme c'est le cas pour toutes les autres conjonctions qui apparaissent dans cette construction, c'est-à-dire *et*, *ou*, *soit*.

- (63) Pierre n'aime [[ni_{2-NEG} le thé] [ni_{2-NEG} le café]].

Du point de vue sémantique, on peut considérer cette conjonction de façon équivalente comme une disjonction de propositions positives dans la portée d'une négation (64a) ou

comme une conjonction de propositions négatives (64b). Nous n'avons pas ici d'arguments empiriques en faveur d'une analyse ou d'une autre¹⁴. Le point crucial est que la négation est introduite lexicalement par la conjonction, et non par un terme négatif indépendant comme c'est le cas des coordinations simples correspondantes. Autrement dit, ni_{2-NEG} constitue non seulement une conjonction mais aussi un terme négatif, appartenant de fait à l'inventaire des termes de concordance du français à côté des adverbes (*jamais, nulle part, ...*), des pronoms (*personne, rien*), des déterminants (*aucun, nul*) et de la préposition *sans*.

- (64) a $NEG(OU(LE(x, thé(x), aime(Paul, x)), LE(y, café(y), aime(Paul, y))))$
 b $ET(NEG(LE(x, thé(x), aime(Paul, x))), NEG(LE(y, café(y), aime(Paul, y))))$

Nous admettrons l'analyse (64a) qui maximise la ressemblance sémantique entre ni_{2-NEG} et ni_{2-POL} , et, de fait, entre les phrases qui comportent une coordination simple en *ni* et celles qui comportent une coordination à redoublement. Dans les deux cas, la phrase s'interprète comme la négation d'une disjonction de propositions. Cette négation est introduite par un forclusif indépendant dans le cas de ni_{1-POL} tandis qu'elle est incorporée à la conjonction dans le cas de ni_{2-NEG} , ce que l'on peut représenter en posant un opérateur primitif de "disjonction généralisée négative", noté Π_{neg} et défini comme en (65), à côté des opérateurs de conjonction généralisée (Π) et de disjonction généralisée (\cup) définis au chapitre précédent. Nous admettons ainsi qu'il existe non pas deux mais trois relations conjonctives primitives en français.

- (65) disjonction généralisée négative (ni_{2-NEG})
 (i) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble Dt de valeurs de vérité,
 $\Pi_{neg}(\phi_1, \dots, \phi_n) = NEG(OU(\phi_1, \dots, \phi_n))$
 (ii) soit ϕ_1, \dots, ϕ_n appartenant à l'ensemble $D\langle a, b \rangle$ de fonctions,
 $\Pi_{neg}(\phi_1, \dots, \phi_n)$ constitue la fonction dans $D\langle a, b \rangle$ qui associe à tout x dans Da l'élément $\Pi_{neg}(\phi_1(x), \dots, \phi_n(x))$ dans Db

Cette analyse laisse une question importante en suspens à l'interface syntaxe-sémantique. Du point de vue syntaxique, il faut considérer qu'une même conjonction peut être réalisée devant chaque terme conjoint. Il est clair cependant qu'une seule rela-

¹⁴ En particulier, on ne peut pas exploiter en faveur d'une analyse disjonctive, comme nous l'avons proposé pour les coordinations simples, le fait que la conjonction *ni* redoublée, comme la conjonction *ou*, autorise les deux accords singulier et pluriel avec le verbe (i-ii). En effet, la conjonction *et* autorise également ces deux accords lorsque les termes conjoints sont négatifs (iii).

(i) Ni Paul ni Marie ne {viendra / viendront}.

(ii) Jamais Paul ou Marie ne {viendra / viendront}.

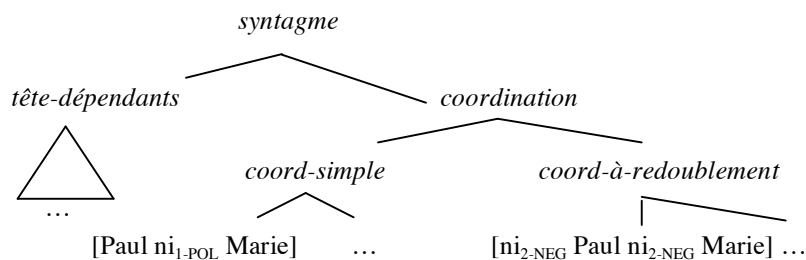
(iii) Aucun étudiant et aucun professeur ne {viendra / viendront}.

tion conjonctive, et de fait une seule négation dans le cas de ni_{2-NEG} , est prise en compte lors de la composition sémantique. Le problème est général : il concerne toutes les coordinations à redoublement, et non pas seulement celles en ni . Suivant une suggestion d'Abeillé (2003a, 2005), nous admettons dans cette thèse sans chercher à le formaliser qu'une seule conjonction est prise en compte lors de la composition sémantique lorsque plusieurs conjonctions identiques apparaissent dans une structure coordonnée.

4.3 Les tours en ni dans le système de la coordination

Il est important de noter que la distinction lexicale proposée ici ne se substitue pas à celle que nous avons établie par ailleurs au niveau constructionnel entre les coordinations simples et les coordinations à redoublement. De fait, les coordinations en ni héritent non seulement des propriétés particulières de la conjonction qu'elles mettent en jeu, c'est-à-dire ni_{1-POL} ou ni_{2-NEG} , mais aussi, comme nous le montrons à présent, des propriétés particulières associées au type de coordination dont elles constituent une instance, c'est-à-dire le type *coord-simple* ou le type *coord-à-redoublement*, comme cela est illustré en (66).

(66)



On peut reprendre brièvement les principales propriétés différentielles établies au chapitre précédent entre les deux types de coordinations.

Examinons d'abord les propriétés vériconditionnelles des deux constructions. Nous avons vu que les coordinations simples autorisent de façon générale des interprétations "non booléennes" à côté de leur interprétation propositionnelle. Les coordinations à redoublement, en revanche, sont toujours interprétées dans le domaine propositionnel. À première vue, ce différentiel n'est pas observé par les coordinations en ni . Ainsi, ni les coordinations simples ni les coordinations à redoublement en ni ne peuvent mettre en jeu une interprétation non booléenne de groupe (67) ou d'approximation numérique (68). Cette restriction est attendue en ce qui concerne les coordinations à redoublement. Elle l'est moins en ce qui concerne les coordinations simples. Une explication plausible est que le statut booléen de la négation dans la portée de laquelle apparaît la coordina-

tion impose corrélativement un fonctionnement sémantique booléen de la conjonction. C'est l'hypothèse que nous adopterons ici.

- (67) a *Jamais Paul ni Marie ne formeront un couple heureux.
b *Ni Paul ni Marie ne formeront un couple heureux.
- (68) a *Paul ne restera pas deux ni trois jours mais deux jours exactement.
b *Paul ne restera ni deux ni trois jours mais deux jours exactement.

Considérons à présent les propriétés discursives des deux types de coordinations. On retrouve, cette fois, les mêmes contrastes que ceux établis au chapitre précédent. Les coordinations simples en *ni* peuvent ainsi mettre en jeu non seulement une relation symétrique entre les termes conjoints (69a) mais aussi diverses relations de discours asymétriques telles que la succession temporelle (69b), la concession (69c) ou encore la conséquence (69d), comme le met en évidence l'insertion d'adverbiaux¹⁵. Les coordinations à redoublement ne sont en revanche compatibles qu'avec une relation de discours symétrique comme l'illustrent les données en (70).

- (69) a Paul n'a pas lu le journal ni écouté la radio.
b Personne n'a mis son manteau ni ensuite quitté la salle.
c Comme quoi, on peut ne pas faire de sport ni pour autant prendre du poids.
d Paul n'a pas suivi son régime ni en conséquence perdu de poids.
- (70) a Paul n'a ni lu le journal ni écouté la radio.
b ??Paul n'a ni mis son manteau ni ensuite quitté la salle.
c ??Comme quoi, on peut ne ni faire de sport ni pour autant prendre du poids.
d ??Paul n'a ni suivi son régime ni en conséquence perdu de poids.

Du point de vue informationnel, enfin, il est plausible de penser qu'une coordination à redoublement telle que (71a), comme les autres coordinations à redoublement (cf. chapitre 4, section §4.3), et à la différence de la coordination simple en (71b), convoque un ensemble d'alternatives, l'ensemble des relations conjonctives possibles entre les propositions sémantiques conjointes, sur lequel est opéré une exclusion de nature pragmatique, et non pas vériconditionnelle. En employant la coordination à redoublement en (71a), le locuteur signale ainsi explicitement que parmi l'ensemble des relations conjonctives possibles entre les propositions sémantiques conjointes, c'est-à-dire *Paul a*

¹⁵ On notera que les relations asymétriques en question sont celles associées à la conjonction *et*. Cette situation laisse à penser qu'au niveau du discours, la proposition NEG(OU(p1, ..., pn)) dénotée par les coordinations simples en *ni* est réinterprétée (suivant la loi de de Morgan) comme une proposition de la forme ET(NEG(p1), ..., NEG(pn)) à partir de laquelle peuvent être inférées diverses relations de discours.

visité Rome d'une part, et *Paul a visité Venise* d'autre part, seule la relation effectivement dénotée par la coordination, c'est-à-dire la relation de disjonction négative \amalg_{neg} , est appropriée pour le discours en cours. Cette opération pragmatique d'exclusion des relations alternatives peut être dérivée de façon indépendante par inférence à partir de (71b). On peut en effet déduire à partir de l'énoncé (71b) qu'il n'est pas vrai que Paul a visité Rome et Venise (72a), ou qu'il a visité Rome ou Venise (72b). De fait, ni la relation de conjonction, ni la relation de disjonction positive n'est appropriée dans le discours en cours. Comme c'est le cas des autres coordinations à redoublement, une coordination à redoublement en *ni* introduit ainsi une emphase en explicitant une exclusion que l'on peut par ailleurs dériver par les processus inférentiels ordinaires à partir de la coordination simple correspondante. En d'autres termes, la coordination à redoublement introduit plus d'informations que ce qui est descriptivement nécessaire, d'où l'inférence naturelle, suivant la maxime gricéenne de pertinence (*Soyez pertinent : ne dites pas plus que ce qui est nécessaire*, cf. chapitre 4, section §2.2.3, section §4.3) que ces informations sont particulièrement pertinentes pour le discours en cours.

- (71) a Paul n'a visité ni Rome ni Venise.
 b Paul n'a pas visité Rome ni Venise.

- (72) a $\amalg_{\text{neg}}(\text{a-visité}(p,r), \text{a-visité}(p,v))$
 $\Rightarrow \text{NEG}(\amalg(\text{a-visité}(p,r), \text{a-visité}(p,v)))$
 b $\amalg_{\text{neg}}(\text{a-visité}(p,r), \text{a-visité}(p,v))$
 $\Leftrightarrow \text{NEG}(\amalg(\text{a-visité}(p,r), \text{a-visité}(p,v)))$

4.3 Le cas des coordinations verbales négatives

Nous concluons cette section par quelques remarques concernant l'analyse des tours coordonnés de la forme (73), mentionnés au début de ce chapitre (section §1.1). Ces tours présentent ceci de particulier qu'ils mettent en jeu une coordination simple en *ni* dont l'interprétation est négative, alors même qu'aucune expression négative indépendante n'apparaît dans la phrase.

- (73) a Paul [ne boit ni ne fume].
 b Paul [ne lit ni ne parle] le chinois.

Il est clair que d'un point de vue diachronique, ces tours constituent un résidu d'un état de langue plus ancien où le morphème *ne*, en tant qu'adverbe négatif, s'avérait encore apte à légitimer *ni*_{1-POL}, et plus généralement tous les items à polarité négative. On peut distinguer trois possibilités d'analyse. La première consiste à admettre telle quelle l'exis-

tence dans la grammaire de différents sous-systèmes. On considérera alors qu'il existe deux emplois du morphème *ne* : un emploi négatif dans certains tours résiduels tels que ceux en (73), et un emploi non négatif ailleurs, où le morphème constitue un marqueur de portée de la négation. Dans une perspective de régularisation synchronique, deux autres analyses sont envisageables. La première consiste à considérer que la conjonction mise en jeu en (73) est la conjonction polaire ni_{1-POL} . Il faut alors considérer qu'une négation sémantique est introduite par la construction, qu'on définira dans la grammaire comme un sous-type spécifique de coordination simple négative. La seconde solution consiste à considérer que la conjonction ni_{2-NEG} apparaît non seulement dans les coordinations à redoublement, mais aussi dans les coordinations simples, à condition que celles-ci constituent des coordinations de verbes lexicaux finis, c'est-à-dire des coordinations de la forme (73). Nous n'avons pas d'arguments décisifs en faveur d'une analyse ou d'une autre. Nous laisserons la question ouverte dans cette thèse.

5. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons étudié les propriétés particulières des tours en *ni*. Dans le prolongement des travaux de Swart (2001), nous avons vu qu'il convient de distinguer deux cas de figures. Les coordinations simples en *ni* appartiennent à la famille des tours à polarité négative, à laquelle appartiennent également les tours incidents et les fragments conjoints introduits par *ni* en dehors de la coordination. Les coordinations à redoublement constituent en revanche des tours proprement négatifs. Cette distinction grammaticale ne se substitue pas à celle que nous avons établie par ailleurs entre coordinations simples et coordinations à redoublement : elle s'y superpose. Nous avons proposé de rendre compte de cette situation en dissociant non seulement deux types de constructions coordonnées, les coordinations simples et les coordinations à redoublement, dans une hiérarchie de constructions à héritage, mais aussi deux entrées lexicales de *ni* homonymes. Nous avons suivi de Swart (2001) en ce qui concerne la première entrée, ou ni_{1-POL} , que nous analysons comme une disjonction à polarité négative. Nous avons en revanche proposé une analyse alternative en ce qui concerne la deuxième entrée, ou ni_{2-NEG} , que nous traitons, en accord avec l'analyse syntaxique générale des coordinations à redoublement, comme une conjonction réalisée devant chaque terme conjoint, et non comme un opérateur réalisé à l'initiale de la structure coordonnée. Du point de vue sémantique, on peut interpréter cette conjonction de façon équivalente comme une conjonction de propositions négatives ou une disjonction de propositions positives dans la portée d'une négation. Le point crucial est que la négation sémantique est introduite lexicalement. Nous avons proposé d'adopter la deuxième solution et analysons ainsi ni_{2-NEG} comme une disjonction négative généralisée. Il en résulte deux conséquences importantes du point de vue de la grammaire du français. Il faut tout d'abord considérer, en ce qui concerne le système de la négation, que l'inventaire des

termes de concordance comprend non seulement des adverbes, des pronoms, des prépositions et des déterminants, mais aussi une conjonction, la conjonction ni_{2-NEG} . Les conséquences en ce qui concerne les règles d'association négative mériteraient, de ce point de vue, d'être examinées plus attentivement. On peut penser, par ailleurs, en ce qui concerne cette fois le système de la coordination en français, que l'inventaire sémantique des relations conjonctives primitives comprend non seulement la conjonction et la disjonction mais aussi une relation disjonctive négative, à savoir celle dénotée par ni_2 .

NEG·

Chapitre 6

Une approche constructionnelle de la coordination en HPSG

Sommaire du chapitre

| | |
|---|-----|
| 0. Introduction | 240 |
| 1. Éclaircissements en HPSG | 244 |
| 1.1 Aspects théoriques | 245 |
| 1.2 Aspects formels | 246 |
| 1.3 Ontologie et contraintes de bonne formation | 248 |
| 1.3.1 Hiérarchie de types | 248 |
| 1.3.2 Mots et syntagmes | 249 |
| 1.3.3 La réalisation des arguments | 250 |
| 1.3.4 Les types de syntagmes | 253 |
| 1.3.5 L'ordre des mots | 254 |
| 1.3.6 Un exemple d'analyse | 254 |
| 2. L'analyse des conjonctions et des syntagmes conjoints | 256 |
| 2.1 Rappel des généralisations | 256 |
| 2.2 Modélisation en HPSG | 258 |
| 3. L'analyse syntaxique des constructions coordonnées | 262 |
| 3.1 La coordination comme construction sans tête | 262 |
| 3.2 Modélisation de la généralisation de Wasow | 264 |
| 3.2.1 Rappel des données | 264 |
| 3.2.2 Le problème et sa solution | 266 |
| 3.2.2.1 Deux classes de données | 266 |
| 3.2.2.2 La solution proposée en grammaire catégorielle | 270 |
| 3.2.2.3 Une adaptation en HPSG | 272 |
| 3.2.2.4 Extension de l'analyse | 277 |
| 4. Coordinations simples et coordinations à redoublement | 280 |
| 4.1 Une hiérarchie de constructions coordonnées | 280 |
| 4.2 Propriétés spécifiques des coordinations à redoublement | 285 |
| 4.2.1 Catégories verbales finies | 285 |
| 4.2.2 Coordinations lexicales et coordinations syntagmatiques | 286 |
| 4.2.2.1 Rappels des généralisations | 286 |
| 4.2.2.2 Éléments de modélisation en HPSG | 289 |
| 5. Conclusion | 291 |

0. Introduction

Dans ce chapitre, nous présentons un fragment de grammaire HPSG qui rend compte des propriétés syntaxiques des constructions coordonnées étudiées dans les chapitres précédents. Dans l'esprit de Milner (1989 : 135-174), nous concevons ce fragment comme un dispositif d'explicitation. Il s'agit avant tout de vérifier la cohérence et le caractère réfutable des analyses proposées dans les chapitres précédents. Pour cette raison, nous ne chercherons pas à établir un état de l'art exhaustif des propositions récentes sur la coordination en HPSG, pas plus que nous ne chercherons à comparer en détail les analyses présentées, qui s'appuient sur plusieurs travaux récents, et en particulier ceux d'Abeillé (2003b, 2005, 2006a) et de Sag (2002, 2005), à celles proposées dans des cadres surfacistes apparentés tels que LFG ou les grammaires catégorielles, où la coordination a également fait l'objet de nombreuses études (voir notamment en LFG les travaux de Kaplan & Maxwell 1988, Maxwell & Manning 1996, Dalrymple & Kaplan 1997, 2000, Dalrymple 2001, Peterson 2004, et en grammaire catégorielle les travaux de Dowty 1988, Steedman 1985, 1989, 1990, 1996, 2000, Bayer & Johnson 1995, Bayer 1996). Nous rappelons brièvement dans cette introduction les principaux résultats descriptifs et analytiques obtenus dans les chapitres précédents, les limites du fragment que nous allons présenter, puis l'organisation détaillée du chapitre.

Grammaire de la coordination

Les principaux résultats auxquels nous sommes parvenu jusqu'ici concernent la définition du domaine empirique de la coordination et ses propriétés en français (chapitre 1), le statut des structures coordonnées dans la grammaire (chapitres 2 et 3) et enfin la relation qu'il convient d'établir parmi celles-ci entre les coordinations simples (1) et les coordinations à redoublement (2) (chapitres 4 et 5).

- (1) a Paul a appris [l'espagnol, (et) l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [l'espagnol, (ou) l'italien, ou le portugais].
c Paul ne veut plus apprendre [l'espagnol, (ni) l'italien, ni le portugais].

- (2) a Paul a appris [et l'espagnol, et l'italien, et le portugais].
b Paul apprendra [ou (bien) l'espagnol, ou (bien) l'italien, ou (bien) le portugais].
c Paul ne veut plus apprendre [ni l'espagnol, ni l'italien, ni le portugais].
d Paul apprendra [soit l'espagnol, soit l'italien, soit le portugais].

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, la notion de coordination est utilisée en syntaxe pour caractériser une grande variété de tours, dont les propriétés ne convergent pas toujours. Nous avons proposé de restreindre le domaine empirique aux coordinations sim-

ples et à redoublement, qui présentent ceci de commun : (i) elles comportent minimale-ment une conjonction devant le dernier conjoint, (ii) elles reposent sur un mécanisme d'itération d'une catégorie syntaxique. Le mécanisme d'itération subsume trois grandes propriétés. Premièrement, l'itération n'est pas réservée à une catégorie syntaxique parti- culière. On peut conjoindre dans une coordination des constituants (3a,b) ou bien des séquences de constituants (ou non-constituants) (3c,d) de catégories variées.

- (3) a Paul a offert des disques [à Marie et à Jean].
b Paul a offert des disques et [à Marie et à Jean].
c Paul offrira <un disque à Marie et un livre à Jean>.
d Paul offrira et <un disque à Marie et un livre à Jean>.

Deuxièmement, l'itération est obligatoire et non bornée : une coordination comporte au moins deux termes et éventuellement plus sans limite de nombre (cf. (1-2)). Enfin, l'ité- ration induit des contraintes de similarité syntaxique partielle diverses entre les termes conjoints. La généralisation de Wasow (chapitre 1, section §1.2.3.1) reprise en (4), capte de façon unifiée ces différentes contraintes.

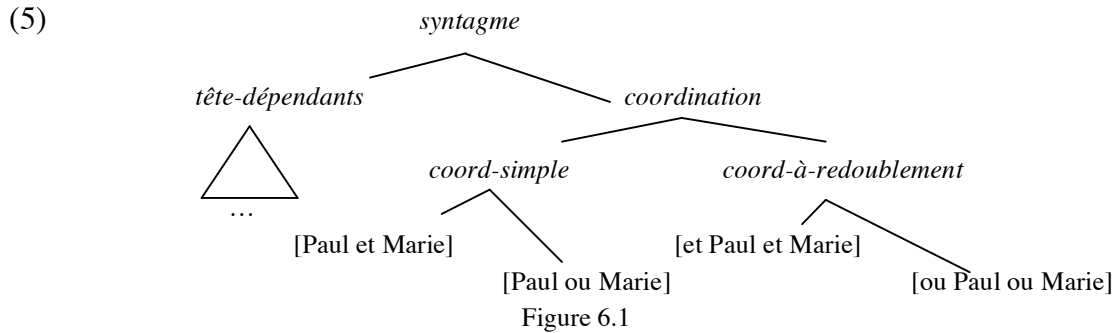
(4) **Généralisation de Wasow**

Une construction coordonnée C est syntaxiquement bien formée dans un contexte phrastique Z si et seulement si chacun des termes de C peut apparaître seul dans ce contexte sans en altérer les propriétés.

Les chapitres 2 et 3 ont permis d'établir l'analyse syntaxique de la coordination. Il faut considérer que la conjonction forme un constituant, que nous avons appelé syntagme conjoint, avec la séquence qu'elle introduit (cf. Ross 1967). À la suite de divers travaux, nous avons proposé d'analyser ce constituant comme une structure endocentrique dont la conjonction constitue la tête. Comme nous l'avons montré en détail, nous appuyant crucialement en cela sur les propriétés des coordinations à redoublement, il faut consi- dérer, en revanche, que la structure coordonnée dans son ensemble constitue une cons- truction grammaticale spécifique, distincte des schémas de dépendance organisés autour d'une tête. En d'autres termes, la coordination ne peut pas être analysée comme une structure endocentrique dont l'une des conjonctions constituerait la tête. Ce résultat est en accord avec les hypothèses de la tradition grammaticale. Il est également en accord avec les hypothèses des grammaires surfacistes en général et avec celles des grammaires de constructions en particulier.

Enfin, les chapitres 4 et 5 ont permis de préciser le lien qu'il convient d'établir entre coordinations simples et coordinations à redoublement dans la grammaire du français. Comme nous l'avons montré au chapitre 4, les coordinations à redoublement présentent

les propriétés générales de la coordination, mais aussi des propriétés qui leur sont propres. Nous avons proposé de rendre compte de cette situation en termes constructionnels en distinguant deux sous-types de coordinations dans une hiérarchie de constructions à héritage, comme cela est illustré en (5).



Les instances de structures coordonnées héritent ainsi non seulement des propriétés du type général *coordination*, à savoir l'itération et la présence d'au moins une conjonction, mais aussi des propriétés particulières de l'un ou l'autre des sous-types définis, à savoir (i) la présence ou non d'une conjonction devant chaque terme conjoint et (ii) diverses propriétés syntaxiques et interprétatives. D'un point de vue syntaxique, les coordinations à redoublement ne peuvent combiner que des syntagmes, à la différence des coordinations simples qui peuvent également mettre en jeu des mots et ainsi apparaître dans des positions normalement réservées aux constituants lexicaux (cf. Abeillé 2003a, 2006a). Du point de sémantique, les coordinations à redoublement sont par ailleurs toujours interprétées dans le domaine propositionnel, à la différence des coordinations simples qui sont également compatibles avec des interprétations dites "non booléennes" de groupe (*Paul et Marie forment un beau couple*), de mélange (*le drapeau est bleu et rouge*), ou d'approximation numérique (*Paul viendra dans deux ou trois jours*). Du point de vue discursif, les coordinations à redoublement mettent en outre en jeu de façon obligatoire une relation symétrique entre les termes conjoints, au contraire des coordinations simples qui sont compatibles avec diverses relations de discours asymétriques. Enfin, les coordinations à redoublement ont pour effet de mettre en relief la relation dénotée par la conjonction, une propriété que nous avons proposé de capter en recourant à la notion d'ensemble d'alternatives, ou *kontrast* (cf. Vallduví & Vilkuna 1997). Les coordinations à redoublement convoquent l'ensemble des relations conjonctives possibles entre les termes conjoints, sur lequel est opérée une exclusion pragmatique, la relation conjonctive dénotée par la construction étant présentée comme la seule relation contextuellement appropriée dans le discours en cours.

Comme nous l'avons vu au chapitre 5, d'autres propriétés différentielles entre coordinations simples et coordinations à redoublement apparaissent propres à une conjonction, la

conjonction *ni* (cf. de Swart 2001). Ces propriétés, qui mettent en jeu les phénomènes de négation et de polarité négative, ne substituent pas à celles établies précédemment; elles s'y superposent. Nous avons proposé de rendre compte de cette situation en dissociant non seulement deux types de coordinations dans une hiérarchie de constructions coordonnées, mais aussi deux entrées lexicales de conjonctions homonymes dans le cas des tours en *ni* : une disjonction à polarité négative ni_{1-POL} et une disjonction proprement négative ni_{2-NEG} . La première entrée apparaît dans les coordinations simples et en dehors de la coordination dans les tours incidents (*Paul ne viendra pas, ni Marie, à la réunion de demain*) et les fragments conjoints (*Paul ne viendra pas. -Ni Marie.*). Elle suppose, en tant qu'item à polarité négative, la présence effective (ou reconstituée dans le dialogue) d'un terme négatif indépendant. La seconde entrée est celle qui est réalisée devant chaque terme dans les coordinations à redoublement. En tant qu'item négatif, elle ne suppose pas la présence d'un terme négatif indépendant dans la phrase.

Limites du fragment

Le fragment de grammaire que nous présentons dans ce chapitre explicite les propriétés syntaxiques majeures des coordinations étudiées. Pour autant, nous laissons de côté un certain nombre de points importants. Premièrement, il ne sera question que des coordinations de constituants, que nous traiterons sans mécanisme d'ellipse, conformément aux options posées au chapitre 1. Une analyse d'un sous-ensemble des coordinations de non-constituants sera proposée au prochain chapitre. Par ailleurs, nous laissons de côté la représentation des phénomènes d'accord, ainsi que la représentation, en ce qui concerne plus spécifiquement les tours en *ni*, des conditions de légitimation des items à polarité négative et les règles permettant de décrire l'association négative et les phénomènes de concordance négative, qui mettent en jeu l'interface syntaxe-sémantique. Nous avons en fait cherché dans un premier temps à corréliser les analyses que nous allons présenter à des règles sémantiques élémentaires, en nous inspirant des propositions avancées en LFG (cf. Kehler *et al.* 1995, Dalrymple 2001, Asudeh & Crouch 2002). Il nous est apparu cependant que les règles proposées dans le cadre en question, qui permettent d'articuler à une syntaxe constructionnelle de la coordination une sémantique apparentée à celle de Partee & Rooth (1982, 1983) (cf. chapitre 4, section §2.2.2), ne se transposent pas en HPSG aussi aisément qu'on pourrait le penser de prime abord. Il faut reconnaître que l'interface syntaxe-sémantique (et plus encore l'interface avec la pragmatique requis pour rendre compte des phénomènes d'accord) en ce qui concerne la coordination en général et les coordinations de XP dont l'interprétation est propositionnelle en particulier constitue un vrai problème. Ce problème appelle des développements qui outrepassent les dimensions de la présente thèse. Nous faisons en conséquence le choix de ne présenter aucune information sémantique dans les règles élaborées dans ce chapitre et le chapitre suivant. Il s'ensuit qu'il est possible que certaines des analyses proposées de-

mandent à être révisées, une fois l'interface avec la sémantique précisée. C'est une limite de la thèse que nous acceptons.

Organisation du chapitre

Le chapitre est composé de quatre sections. Dans la première section, nous rappelons les aspects théoriques et formels du modèle HPSG nécessaires pour la compréhension des analyses présentées dans ce chapitre. Dans la deuxième section, nous explicitons l'analyse des conjonctions et des syntagmes conjoints en HPSG. Nous reprenons le traitement des conjonctions comme têtes faibles proposé par Abeillé (2003b, 2005, 2006a), qui permet de capturer le fait que les conjonctions (comme les autres catégories dites "mineures" ou "fonctionnelles", cf. chapitre 2, section §2.3) sous-catégorisent le constituant avec lequel elles se combinent, mais ne déterminent que partiellement les propriétés morpho-syntaxiques du syntagme résultant. Nous présentons ensuite dans la troisième section une modélisation des propriétés syntaxiques communes aux différents types de coordinations. Suivant notamment Pollard & Sag (1994), nous analysons la coordination dans son ensemble comme une construction sans tête obéissant à des contraintes qui lui sont propres par rapport aux structures qui mettent en jeu une tête et des dépendants. Nous montrons dans un premier temps comment on peut représenter le fait que la construction comporte au moins une conjonction et un nombre non borné de termes de catégories variées (§3.1), puis comment les diverses propriétés résultant de l'itération peuvent être captées dans un cadre formel recourant à des structures de traits typées (§3.2). Nous suivons les propositions formelles récentes de Sag (2002, 2005) qui s'inspirent des travaux en grammaire catégorielle (cf. Bayer & Johnson 1995, Bayer 1996) pour représenter la généralisation de Wasow. Dans la dernière section, nous présentons l'analyse syntaxique des coordinations à redoublement, montrant comment celles-ci peuvent être représentées comme un sous-type de coordination doté de propriétés spécifiques à côté des coordinations simples dans une hiérarchie de constructions à héritage. L'analyse tient compte de la distinction lexicale requise pour décrire les propriétés particulières des tours en *ni*. Nous explicitons enfin les contraintes qu'il convient d'ajouter aux descriptions proposées pour rendre compte des restrictions syntaxiques propres aux coordinations à redoublement, que nous définissons comme des propriétés associées à la structure à redoublement en tant que construction.

1. Éclaircissements en HPSG

Dans cette première section, nous présentons les aspects du cadre HPSG nécessaires pour la compréhension des analyses développées ensuite dans le chapitre. On consultera Pollard & Sag (1987) et Pollard & Sag (1994) pour une présentation du modèle standard, Sag (1997) et Ginzburg & Sag (2000) pour une version plus récente de la théorie

incorporant la notion de construction grammaticale que nous utilisons ici (cf. Fillmore *et al.* 1988, Fillmore & Kay 1999), et enfin Abeillé (2007, chapitre 2) pour une présentation actualisée en français. On consultera également avec profit Sag *et al.* (2003), en particulier le chapitre 16 et l'annexe A, en gardant toutefois à l'esprit que l'ouvrage en question constitue un manuel et non une monographie.

1.1 Aspects théoriques

Du point de vue théorique, HPSG constitue un modèle surfaciste de la compétence langagière au sens où les différentes propriétés phonologiques, morphologiques, syntaxiques et interprétatives des objets linguistiques sont traitées parallèlement sans mécanisme de dérivation (transformations) d'un niveau à un autre. Une telle architecture permet d'articuler explicitement les différents niveaux d'analyse, et en particulier la syntaxe et la sémantique, sans postuler d'isomorphisme.

Le modèle est par ailleurs dit "lexicaliste" pour deux raisons. Premièrement, de nombreux phénomènes syntaxiques, pris en charge (partiellement ou totalement) par des transformations dans la tradition générative, tels que l'extraction, les phénomènes de "montée" ou encore les alternances de valence (passif, impersonnel, etc.) sont directement encodés dans les unités lexicales qui spécifient les propriétés sémantico-syntaxiques des expressions linguistiques avec lesquelles elles doivent se combiner pour former des expressions complètes, dites "saturées". On considérera par exemple, suivant Sag (1997), que le site d'extraction dans une construction relative ou interrogative est le prédicat auquel il manque un argument (ce qu'on peut noter dans la description lexicale du prédicat en question, voir §1.3.3), et non une catégorie "vide" (c'est-à-dire sans réalisation phonologique) correspondant au constituant relativisé dans la structure syntagmatique. Deuxièmement, on admet un principe d'intégrité lexicale (voir notamment Bresnan & Mchombo 1995, Miller & Sag 1997) : on ne combine pas en syntaxe les unités inférieures aux mots (qui sont traitées en morphologie), contrairement aux modèles transformationnels qui manipulent affixes et radicaux dans les structures syntaxiques¹.

Enfin, à la suite de Sag (1997) et Ginzburg & Sag (2000), le modèle HPSG peut également être considéré comme une grammaire de constructions au sens de Fillmore *et al.* (1988), Fillmore & Kay (1999). À l'inventaire restreint de syntagmes "guidés par les têtes" proposé par Pollard & Sag (1994) peut ainsi être substituée une hiérarchie plus riche de constructions, conçues comme des associations de propriétés morpho-syntaxiques, interprétatives, et éventuellement prosodiques, partiellement arbitraires

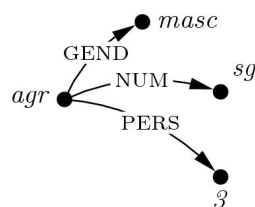
¹ La parangon de ce type d'approche est sans doute le traitement transformationnel standard des auxiliaires et des affixes de temps-mode et de personne-nombre sous le nœud INFL. Nous renvoyons à Gazdar *et al.* (1982) pour une falsification de cette analyse.

(c'est-à-dire partiellement prévisibles compte tenu des unités lexicales qui composent les constructions). On peut considérer par exemple que les instances de phrases héritent non seulement des propriétés d'un type constructionnel combinatoire (par exemple la construction *tête-sujet* pour une phrase de la forme *Paul dort*) mais aussi d'un type constructionnel autre qui spécifie le type de phrase (en l'occurrence *phrase déclarative*) et ses propriétés (par exemple le fait qu'il s'agit d'une phrase non enchâssée dotée d'un contenu propositionnel). Au mécanisme d'héritage monotone entre types et sous-types de constructions (où les sous-types héritent de l'ensemble des propriétés associées à leur(s) supertype(s)) peut être substitué un mécanisme d'héritage non monotone avec des contraintes par défaut qui s'appliquent à type général de construction et peuvent être violées par des sous-types plus spécifiques (cf. Lascarides & Copestake 1999). Nous en ferons usage dans ce qui suit. En ce sens, la théorie permet de représenter simultanément les propriétés générales communes à une ou plusieurs familles de constructions et ce que Milner (1989 : 658-665) appelle le "contour dentelé des données de langue", c'est-à-dire les propriétés fines associées aux petites familles de constructions, voire aux constructions individuelles.

1.2 Aspects formels

D'un point de vue formel, HPSG s'appuie sur une logique de traits. Les objets linguistiques, c'est-à-dire les mots, les syntagmes et plus généralement toutes les informations linguistiques, sont modélisés par des types auxquels sont associées des structures de traits, c'est-à-dire des ensembles de couples attribut-valeur, la valeur de chaque attribut correspondant elle-même à un type. Conventionnellement, on note les types en caractères italiques et les attributs en caractères majuscules. Un exemple de structure de traits typée modélisant les informations d'accord associées à une expression telle que le pronom *celui-ci* est donné en (6) sous la forme d'un graphe orienté où les nœuds correspondent aux types et les annotations sur les branches aux attributs.

(6)



Une grammaire HPSG, conçue comme un système formel, se compose d'une signature et d'une théorie (cf. Pollard & Sag 1994 : 395-396). La signature consiste en une ontologie de types organisés dans une hiérarchie, et une déclaration *a priori* des traits et va-

leur appropriés pour chaque type. À la suite de Pollard & Sag (1994 : 18-19), il est admis que les modèles de structures de traits typées doivent être (i) totalement bien typés, c'est-à-dire comporter tous les attributs et valeurs appropriés pour leur type, et (ii) totalement résolus, c'est-à-dire comporter en valeur de chaque attribut un type maximale-ment spécifique. Comme nous le verrons à la section §3.2, une modélisation sans ellipse de la généralisation de Wasow impose d'abandonner la deuxième condition.

La théorie consiste en un ensemble non ordonné de contraintes qui isolent parmi l'ensemble des structures de traits typées possibles le sous-ensemble des structures bien formées, c'est-à-dire le sous-ensemble des structures (ou modèles) en relation d'équivalence idéalisée avec l'ensemble des expressions linguistiques acceptables de la langue (cf. Pollard & Sag 1994 : 9). Les contraintes constituent des descriptions partielles que doivent satisfaire les objets du modèle. Elles sont formulées dans un langage de description indépendant dont les représentations usuelles en matrices attribut-valeur typées (ou AVMs, *attribute-value matrices* en anglais) constituent une abréviation². Les matrices constituent ainsi en HPSG des contraintes sur les structures de traits et non une représentation de celles-ci comme c'est le cas dans d'autres cadres tels que LFG.

Rappelons enfin que la description d'un objet linguistique quelconque résulte généralement de la superposition de plusieurs descriptions partielles, c'est-à-dire de la superposition de plusieurs contraintes. Le mécanisme qui permet de combiner ces différentes contraintes est l'unification. Intuitivement, l'unification de deux structures de traits A et B est la plus petite structure qui présentent toutes les informations compatibles de l'une et de l'autre et seulement celles-ci. Plus formellement, on peut reprendre en (7) la définition de l'unification sur des structures de traits typées que propose Abeillé (2007 : 146). On rappelle qu'une structure de traits A est une extension d'une structure de traits B si A comporte au moins tous les traits compris dans B avec les mêmes valeurs.

(7) Unification de structures de traits typées

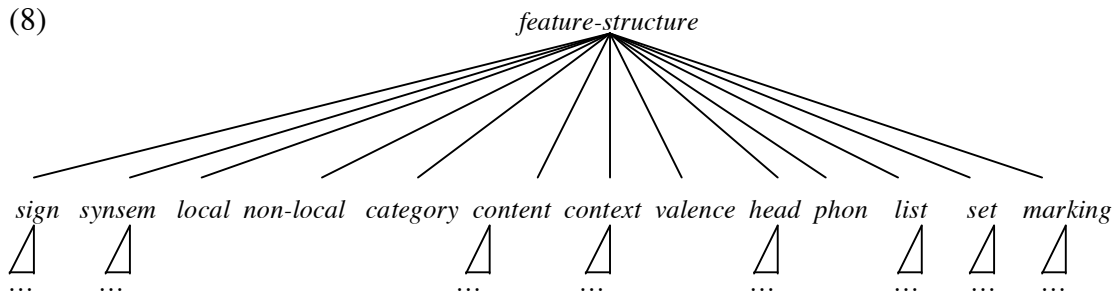
L'unification de deux structures de traits A et B typées (respectivement t et t') a pour résultat, si elle existe, la plus petite structure qui est à la fois une extension de A et une extension de B (comme pour l'unification simple) de type t'', où t'' est le plus grand type qui soit à la fois un sous-type de t et un sous-type de t'.

² Il existe actuellement deux langages de description concurrents en HPSG, celui défini par Carpenter (1992) et celui défini par King (1989). Cf. Levine & Meurers (2005) pour une présentation synthétique.

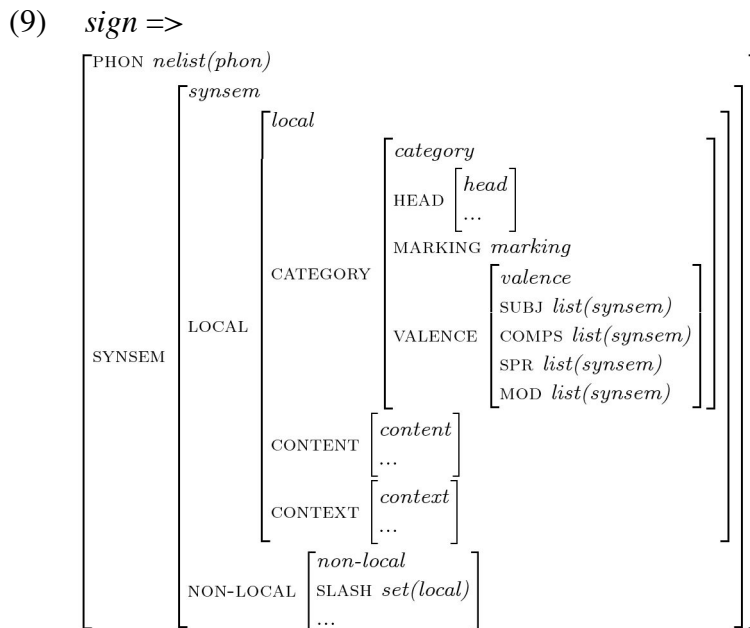
1.3 Ontologie et contraintes de bonne formation

1.3.1 Hiérarchie de types

La hiérarchie de types en (8) illustre une partie de l'ontologie d'objets qui est généralement admise en HPSG.



Nous condensons par simplification en (9) la déclaration des attributs et valeur appropriés pour la plupart des types ainsi distingués comme une contrainte implicite sur les objets de type *sign*, qui modélisent les signes linguistiques, c'est-à-dire les mots et les syntagmes³.



³ Comme c'est l'usage en HPSG, on simplifie régulièrement le détail de l'organisation des structures de traits. Par exemple, la représentation (i) est équivalente à la représentation (ii) où on a omis le chemin d'attributs. On utilise par ailleurs fréquemment le terme de trait pour parler d'un attribut et le nom de l'attribut pour parler d'un trait.

(i) [SYNSEM | LOCAL | CATEGORY | VALENCE | SUBJ list(synsem)]
 (ii) [SUBJ list(synsem)]

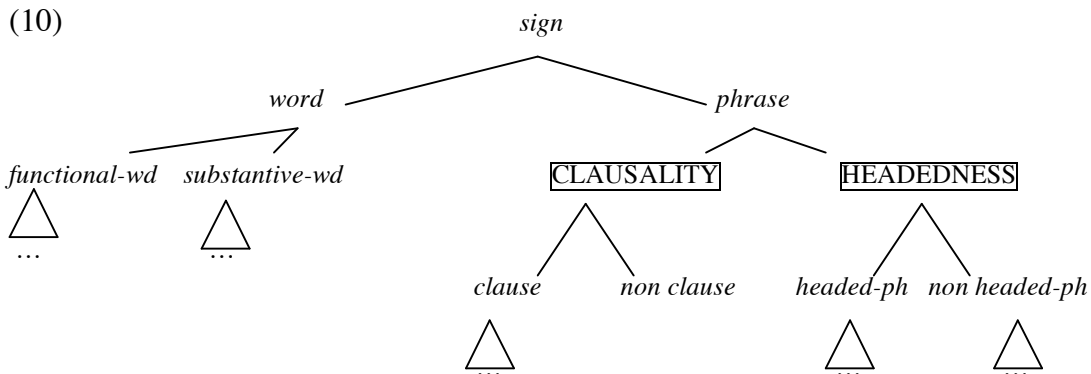
Tous les signes ont un attribut PHON pour la phonologie et un attribut SYNSEM qui regroupe les informations syntaxiques et sémantiques susceptibles d'être sous-catégorisées par un autre signe. Les objets de type *synsem* comportent des informations locales (LOCAL) de nature syntaxique (CATEGORY), sémantique (CONTENT) et contextuelle (CONTEXT), ainsi que des informations non locales (NON LOCAL) où sont enregistrés (dans le trait SLASH) les éléments "manquants" en cas d'extraction. En ce qui concerne la syntaxe (attribut CATEGORY), on distingue minimalement les propriétés de tête (HEAD) qui sont toujours partagées entre un syntagme et son constituant tête (partie du discours, mode verbal, etc), la marque (MARKING) introduite par certaines formes telles que les complémenteurs ou les prépositions, et la VALENCE où sont enregistrées les propriétés syntaxico-sémantiques des différents dépendants attendus par le signe, suivant leur fonction grammaticale : sujet (SUBJ), compléments (COMPS) et/ou spécifieur (SPR). Suivant Sag *et al.* (2003), nous rangeons également dans les traits de valence l'attribut MOD (pour MODIFIED) qui spécifie les propriétés syntaxico-sémantiques du constituant sélectionné par le signe lorsque celui-ci constitue un modifieur.

On notera que certains attributs en (9) ont pour valeur une liste d'objets. C'est le cas par exemple des attributs SUBJ, COMPS, SPR, MOD. D'autres, tels que l'attribut SLASH, ont pour valeur un ensemble d'objets. Les listes et les ensembles sont également modélisés en HPSG par des types avec des sous-types : la liste vide (sous-type *elist*) et la liste non vide (sous-type *nelist*) dans le premier cas, l'ensemble vide (sous-type *eset*) et l'ensemble non vide (sous-type *neset*) dans le second cas. Un certain nombre de conventions notationnelles sont couramment utilisées. *list(X)* représente une liste vide ou non vide d'objets X et *set(X)* un ensemble vide ou non vide d'objets X. On peut également utiliser les séquences $\langle \dots \rangle$ et $\{ \dots \}$. $\langle X \rangle$ représente une liste composée de l'élément X, $\langle \rangle$ une liste vide, $\langle \dots, X, \dots \rangle$ une liste comportant au moins l'élément X, etc. De même, $\{ X \}$ correspond à l'ensemble composé de l'élément X, $\{ \}$ à l'ensemble vide, $\{ \dots, X, \dots \}$ à un ensemble comportant au moins l'élément X, etc. Le symbole \oplus est l'opérateur de concaténation de listes. Le symbole \bigcirc est l'opérateur de mélange de listes (*shuffle* en anglais) : il permet de former une nouvelle liste à partir de deux listes en préservant l'ordre interne de chacune d'elles. Le mélange des listes $\langle a,b \rangle$ et $\langle c,d \rangle$ autorise par exemple les listes $\langle a,c,b,d \rangle$ ou encore $\langle c,a,b,d \rangle$, mais non les listes $\langle d,a,b,c \rangle$ ou $\langle b,c,d,a \rangle$, où l'ordre interne des listes de départ n'est pas préservé. Enfin, le symbole \cup est l'union d'ensembles.

1.3.2 Mots et syntagmes

On distingue deux types de signes linguistiques : les mots (type *word*) et les syntagmes (*phrase*), qui comportent chacun des sous-types, comme l'illustre la hiérarchie simpli-

fiée en (10). Ces différents sous-types héritent de la description des signes définie en (9).



Les mots se subdivisent en mots fonctionnels (*functional-wd*) et en mots lexicaux (*substantive-wd*), chacun de ces types comportant lui-même des sous-types correspondant aux différentes catégories syntaxiques (noms, verbes, etc.). Nous analyserons à la section §2 les conjonctions comme un sous-type *conj-wd* de mots fonctionnels. On notera que les feuilles de la hiérarchie de mots correspondent aux entrées lexicales de la langue. À la suite de Sag (1997), on admet par ailleurs que les différents types de syntagmes, que l'on peut concevoir comme des constructions auxquelles peuvent être associées des propriétés de nature diverses, sont organisés dans une hiérarchie à deux dimensions, chaque dimension étant représentée conventionnellement en lettres capitales encadrées. Les instances de syntagmes héritent ainsi non seulement d'un type "clausal", c'est-à-dire d'une construction phrastique (un sous-type de *clause*) ou non phrastique (type *non clause*), mais aussi d'un type combinatoire, c'est-à-dire d'une construction endocentrique (un sous-type de *headed-ph*) ou exocentrique (un sous-type de *non-headed-ph*). Dans les analyses présentées dans ce chapitre, la dimension CLAUSALITY ne joue aucun rôle. La dimension HEADEDNESS et plus particulièrement le type *non-headed-ph* jouent en revanche un rôle central. La coordination sera en effet analysée à la section §3 comme un sous-type de construction sans tête.

1.3.3 La réalisation des arguments

Il est généralement admis que les mots, mais non les syntagmes, comportent une structure argumentale (ARG-ST) où sont enregistrées leurs propriétés lexicales de sous-catégorisation (11).

(11) *word* => [ARG-ST *list(synsem)*]

En général, les objets *synsem* qui apparaissent dans la structure argumentale d'un mot apparaissent également dans ses traits de valence et sont ainsi identifiés avec le sujet, le spécifieur, et/ou les compléments lorsque le mot se combine à d'autres constituants, c'est-à-dire lorsque la description du mot en question s'unifie avec la description du constituant tête dans un syntagme avec une tête et des dépendants. Il se peut néanmoins que des éléments apparaissent dans la structure argumentale sans corrélativement être enregistrés dans les traits de valence. Plus précisément, on admet, suivant notamment Sag (1997), Miller & Sag (1997) et Bouma *et al.* (2001) que les éléments extraits (un sous-type de synsems non canoniques *gap*) et les pronoms clitiques, que l'on analyse comme des affixes verbaux (un sous-type de synsems non canoniques *pron-affix*) peuvent apparaître dans la structure argumentale des mots, mais non dans leurs traits de valence⁴, comme l'indique le Principe de conservation des arguments en (12).

(12) **Principe de conservation des arguments**

$$word \Rightarrow \left[\begin{array}{l} \text{VALENCE} \left[\begin{array}{l} \text{SUBJ } \boxed{A} \\ \text{SPR } \boxed{B} \\ \text{COMPS } \boxed{C} \end{array} \right] \\ \text{ARG-ST } \boxed{A} \oplus \boxed{B} \oplus \boxed{C} \text{ O } list(non-canonical-ss) \end{array} \right]$$

On notera que ce principe met en jeu des valeurs encadrées (*tags* en anglais). Il s'agit de variables sur des structures de traits, en l'occurrence de variables sur des listes de synsems. En (12), les variables \boxed{A} , \boxed{B} et \boxed{C} dénotent chacune une liste vide ou non vide de synsems. La coindexation de deux variables dans une matrice de traits signifie l'identité, c'est-à-dire le partage d'une valeur entre deux attributs (ou plus) quelle que soit cette valeur⁵. La contrainte (12) assure ainsi que la valeur de l'attribut SUBJ, quelle qu'elle soit, est identique à la première sous-liste (vide ou non vide) de la structure argumentale. De même, la valeur de l'attribut SPR est identique à la deuxième sous-liste (vide ou non vide) de la structure argumentale et la valeur de l'attribut COMPS est identique à la troisième sous-liste (vide ou non vide). Notons qu'on pourrait tout aussi bien remplacer

⁴ Certains phénomènes amènent en français à considérer que des éléments non canoniques de type *gap* ou *pron-affix* peuvent parfois apparaître dans les traits de VALENCE. Abeillé & Godard (2006b) autorisent ainsi les éléments *gap* à apparaître dans la liste SUBJ pour rendre compte des relatives introduites par la forme *qui*, que l'on analyse comme un complémenteur prenant pour complément une phrase spécifiée [SUBJ <*gap*>], d'où le contraste en (i). De même, Abeillé *et al.* (1998b) autorisent les affixes pronominaux à apparaître sous certaines conditions en valeur de l'attribut COMPS pour rendre compte des phénomènes de "*clitic-trapping*" dans les constructions causatives du type (ii). Nous laissons ces questions de côté ici et admettons pour simplifier que la valeur des attributs SUBJ, SPR et COMPS ne comportent que des synsems canoniques.

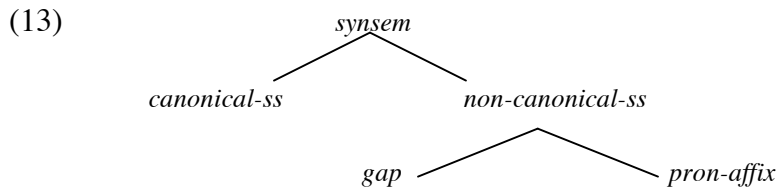
(i) Voici l'homme que je crois qui viendra / *Voici l'homme qui je crois que viendra.

(ii) Marie a fait s'en souvenir Jean / *Marie en a fait se souvenir Jean.

⁵ Dans la structure de traits typée que décrit la matrice, le partage de valeur correspond à ce qu'on appelle la réentrance : deux arcs annotés ou plus (correspondant aux attributs) pointent vers le même nœud.

les tags \boxed{A} , \boxed{B} et \boxed{C} par des tags tels que $\boxed{1}$, $\boxed{2}$ et $\boxed{3}$ ou encore \boxed{X} , \boxed{Y} et \boxed{Z} pour exprimer la même contrainte, puisqu'il s'agit de variables.

La hiérarchie d'objets *synsem* qu'exploite le Principe de réalisation des arguments est donnée en (13). Elle établit une distinction entre les synsems canoniques (*canonical-ss*) et les synsems non canoniques (*non-canonical-ss*) qui se subdivisent eux-mêmes en gaps (sous-type *gap*) et affixes pronominaux (sous-type *pron-affix*).



Le synsem associé aux signes est obligatoirement canonique (14). On exclut donc la réalisation des éléments extraits ou des affixes pronominaux comme catégories syntaxiques (c'est-à-dire comme des signes avec un trait PHON). La présence d'un ou plusieurs éléments *pron-affix* sur la liste argumentale d'un verbe est corrélée à une opération morphologique qu'on ne cherchera pas à détailler ici (cf. Miller & Sag 1997). Grossièrement, une contrainte autorise à côté des verbes ordinaires tels que *lave*, *chanterons*, etc. des formes cliticisées du type *le-lave*, *nous-la-chanterons*, etc. La définition des gaps est donnée en (15). Les gaps introduisent dans leur attribut SLASH (sous l'attribut NON LOCAL) une valeur qui correspond à la valeur de leur attribut LOCAL. Cette valeur est la source de l'extraction. Elle est transmise au prédicat suivant le principe d'amalgame des valeurs SLASH en (16) et propagée dans la structure syntagmatique jusqu'à ce qu'une construction stoppe la dépendance, comme nous allons l'illustrer brièvement dans la sous-section qui suit⁶.

(14) *sign* => [SYNSEM *canonical-ss*]

(15) *gap* =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{LOCAL } \boxed{1} \\ \text{NON-LOCAL} \mid \text{SLASH } \{ \boxed{1} \} \end{array} \right]$$

⁶ À nouveau, on simplifie ici le principe, qui concerne l'ensemble des traits non locaux (c'est-à-dire non seulement le trait SLASH, mais aussi les traits QU et REL utilisés pour décrire les informations associées aux formes qu- interrogatives et relatives). On laisse également de côté la possibilité de "lier" un sous-ensemble des valeurs SLASH des arguments au niveau lexical du prédicat (et ainsi empêcher la propagation de ces valeurs dans la structure) à l'aide du trait TO-BIND (cf. Pollard & Sag 1994, Bouma *et al.* 2001).

(16) **Principe d'amalgame des valeurs SLASH**

word =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{ARG-ST} \langle [\text{SLASH } \boxed{1}], \dots, [\text{SLASH } \boxed{n}] \rangle \\ \text{SLASH } \boxed{1} \cup \dots \cup \boxed{n} \end{array} \right]$$

1.3.4 Types de syntagmes

Les syntagmes, mais non les mots, comportent au minimum un attribut NON HEAD-DTRS où sont enregistrés leurs constituants immédiats non têtes (17). Les syntagmes endocentriques (sous-type *headed-ph*) comportent en outre un attribut HEAD-DTR où est enregistré leur constituant immédiat tête (18).

(17) *phrase* => [NON-HEAD-DTRS *list(sign)*]

(18) *headed-phrase* => [HEAD-DTR *sign*]

À la suite de Ginzburg & Sag (2000), nous admettons que les syntagmes endocentriques, c'est-à-dire les syntagmes qui mettent en jeu une tête et des dépendants, obéissent au Principe des traits de tête généralisé (*Generalized Head Feature Principle* en anglais). Ce principe, formulé en (19) comme une contrainte sur les syntagmes de type *headed-ph*, dit que, par défaut (ce que l'on note par le symbole /), la valeur de l'attribut SYNSEM d'un syntagme endocentrique, quelle qu'elle soit, est identique à la valeur de l'attribut SYNSEM de son constituant tête, ce que note le partage de la variable $\boxed{1}$.

(19) **Principe des traits de tête généralisé**

headed-ph =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{SYNSEM} / \boxed{1} \\ \text{HEAD-DTR} [\text{SYNSEM} / \boxed{1}] \end{array} \right]$$

Cette contrainte par défaut est violée à divers titres par les sous-types de syntagmes endocentriques que l'on peut distinguer. On illustre ici la description simplifiée des syntagmes qui combinent une tête et des compléments (sous-type *head-comps-ph*) (20), une tête et un sujet (sous-type *head-subj-ph*) (21), une tête et un ajout (sous-type *head-adjunct-ph*) (22) et enfin une tête et un constituant appelé *filler* qui correspond à l'élément antéposé dans les phrases relatives, interrogatives et topicalisées (23).

(20) *head-comps-ph* =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{COMPS } \boxed{B} \\ \text{HEAD-DTR} [\text{COMPS } \langle \boxed{A1}, \dots, \boxed{An} \rangle \oplus \boxed{B}] \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \langle [\text{SYNSEM } \boxed{A1}], \dots, [\text{SYNSEM } \boxed{An}] \rangle \end{array} \right]$$

([offrir] + [des fleurs] + [à Marie]; [sur] + [la route]; [fier] + [de ses enfants])

(21) *head-subj-ph* =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{SUBJ } \langle \rangle \\ \text{HEAD-DTR } \left[\begin{array}{l} \text{SUBJ } \langle \boxed{1} \rangle \\ \text{COMPS } \langle \rangle \end{array} \right] \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \langle \text{[SYNSEM } \boxed{1}] \rangle \end{array} \right]$$

([Paul] + [dort])

(22) *head-adj-ph* =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{HEAD-DTR } [\text{SYNSEM } \boxed{1}] \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \langle \text{[MOD } \langle \boxed{1} \rangle] \rangle \end{array} \right]$$

([sérieusement] + [lire le journal]; [vraiment] + [gentil]; [un garçon] + [gentil])

(23) *head-filler-ph* =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{SLASH } \boxed{1} \\ \text{HEAD-DTR } [\text{SLASH } \boxed{1} \cup \{ \boxed{2} \}] \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \langle \text{[LOCAL } \boxed{2}] \rangle \end{array} \right]$$

([avec qui] + [Jean croit(-il) que Marie parle]; [à Marie] + [Jean a offert des fleurs])

1.3.5 L'ordre des mots

Comme en GPSG, on distingue les règles combinatoires (ou règles de dominance immédiate) des règles d'ordre des mots. On peut exprimer ces dernières soit directement dans la description de chaque syntagme, soit par des descriptions plus générales dont les syntagmes héritent. On pourrait par exemple associer au syntagme *head-comps-ph* une contrainte de la forme (24) qui assure que le constituant tête précède les autres constituants, lesquels peuvent, eux, apparaître dans n'importe quel ordre. La représentation en (25) constitue une abréviation de (24). Il s'agit là bien sûr d'une contrainte simplifiée qu'il conviendrait de préciser, pour rendre compte par exemple des règles d'ordre entre éventuelles les compléments (cf. Abeillé & Godard 1998, 2000a, 2003a, 2004, 2006a pour le français).

(24) *head-comps-ph* =>

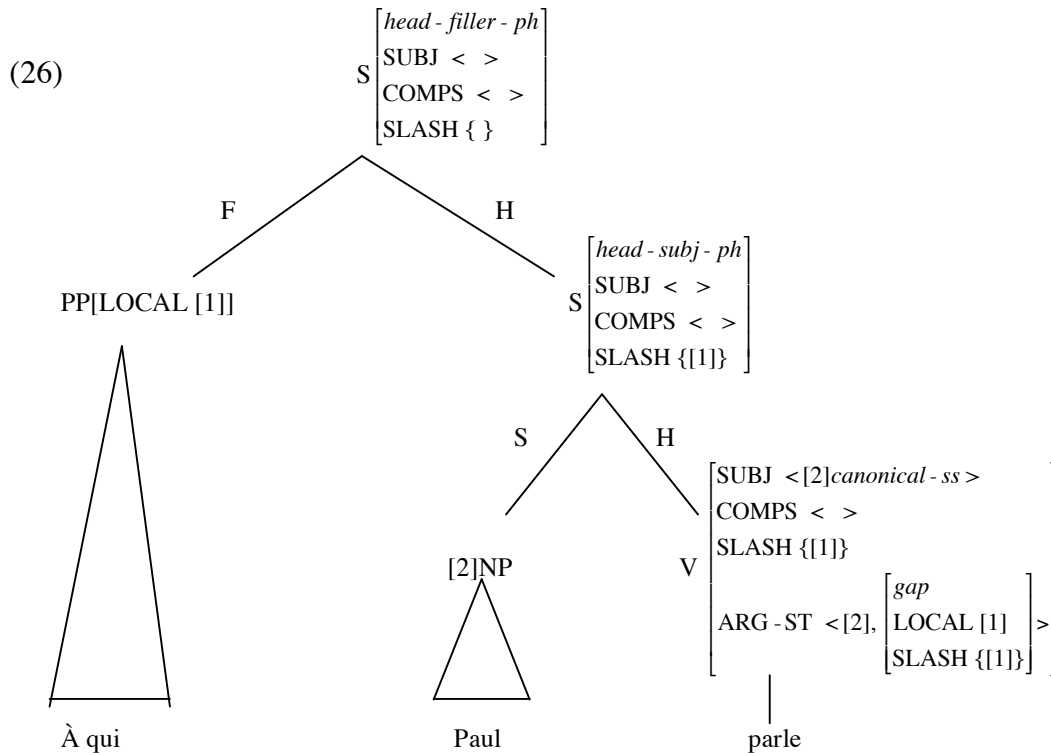
$$\left[\begin{array}{l} \text{PHON } \boxed{1} \oplus \boxed{2} \text{ O } \dots \text{ O } \boxed{n} \\ \text{HEAD-DTR } [\text{PHON } \boxed{1}] \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \langle \text{[PHON } \boxed{2}], \dots, \text{[PHON } \boxed{n}] \rangle \end{array} \right]$$

(25) *head-comps-ph* => HEAD-DTR < NON HEAD-DTRS

1.3.6 Un exemple d'analyse

Nous illustrons en conclusion de cette section la description simplifiée d'une phrase comportant un filler et une tête verbale. On utilise en (26) une représentation arbores-

cente où les branches sont annotées par des noms de fonction grammaticale (H = Head, F = Filler, S = Subject) et les nœuds par des structures de traits. On gardera à l'esprit que ce type de représentation n'a aucun statut formel dans la théorie. Les étiquettes catégorielles S, PP, VP, etc. constituent des abréviations de structures de traits, tout comme les branches annotées et les feuilles de l'arbre.



Le verbe tête de la structure comporte dans sa structure argumentale un synsem canonique et un gap. Le gap introduit dans son attribut SLASH une valeur qui est identique à la valeur de son attribut LOCAL. Conformément au Principe de réalisation des arguments énoncé en (12) et repris ici en (27), le premier synsem canonique sur la liste ARG-ST apparaît en valeur de l'attribut SUBJ tandis que le gap n'apparaît pas dans la liste COMPS. Suivant le Principe d'amalgame des valeurs SLASH énoncé en (16) et repris ici en (28), le verbe hérite par ailleurs de la valeur SLASH de ses arguments, soit ici la valeur $\boxed{1}$ introduite par le gap. Cette valeur est transmise aux syntagmes supérieur suivant le Principe des traits de tête généralisée énoncé en (19) et repris ici en (29), puis "absorbée" (c'est-à-dire ôtée de l'ensemble en valeur de l'attribut SLASH) au niveau de la construction phrastique dans son ensemble suivant la définition du syntagme *head-filler-ph*. On notera que le Principe des traits de tête généralisé, en tant que contrainte par défaut, est violé non seulement au niveau de la phrase constituée du filler et de la tête, mais aussi au niveau de la phrase plus enchâssée, qui constitue une instance de syntagme *head-subj-ph*, puisque dans les deux cas, l'ensemble des traits SYNSEM du syntagme n'est pas identique à l'ensemble des traits SYNSEM de son constituant tête.

(27) **Principe de conservation des arguments**

word =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{VALENCE} \left[\begin{array}{l} \text{SUBJ } \boxed{\text{A}} \\ \text{SPR } \boxed{\text{B}} \\ \text{COMPS } \boxed{\text{C}} \end{array} \right] \\ \text{ARG-ST } \boxed{\text{A}} \oplus \boxed{\text{B}} \oplus \boxed{\text{C}} \text{ O } \textit{list}(\textit{non-canonical-ss}) \end{array} \right]$$

(28) **Principe d'amalgame des valeurs SLASH**

word =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{ARG-ST } \langle \boxed{\text{SLASH } \boxed{\text{I}}}, \dots, \boxed{\text{SLASH } \boxed{\text{N}}} \rangle \\ \text{SLASH } \boxed{\text{I}} \cup \dots \cup \boxed{\text{N}} \end{array} \right]$$

(29) **Principe des traits de tête généralisé**

headed-ph =>

$$\left[\begin{array}{l} \text{SYNSEM } / \boxed{\text{I}} \\ \text{HEAD-DTR } \boxed{\text{SYNSEM } / \boxed{\text{I}}} \end{array} \right]$$

2. L'analyse des conjonctions et des syntagmes conjoints

2.1 Rappels des généralisations

Comme nous l'avons vu au chapitre 2, section §1.3, il faut considérer que la conjonction forme un syntagme, que nous avons appelé syntagme conjoint, avec la constituant qui suit. On explique ainsi la mobilité de la séquence [conj X] en dehors de la coordination (30), ainsi que les alternances distributionnelles entre un constituant X et une séquence [conj X] (31) (cf. Ross 1967).

- (30) a Paul a triché à l'examen de chimie d'hier, et tout le monde le sait.
b Paul, et tout le monde le sait, a triché à l'examen de chimie d'hier.
c Paul a, et tout le monde le sait, triché à l'examen de chimie d'hier.
d Paul a triché, et tout le monde le sait, à l'examen de chimie d'hier.
- (31) a Paul a acheté [des pommes et des bananes], mais il a oublié d'acheter des tomates.
b Paul a acheté [des pommes, des bananes], mais il a oublié d'acheter des tomates.
c Paul a acheté [et des pommes et des bananes], mais il a oublié d'acheter des tomates.

À la suite de divers travaux (cf. Munn 1987, 1993, 2000, Paritong 1992, Kayne 1994, Johannessen 1998, Rebuschi 2001, Abeillé 2003b, 2005, 2006a, Skrabalova 2004), nous avons proposé d'analyser ce syntagme comme une structure endocentrique dont la

conjonction constitue la tête (cf. chapitre 2, section §2). On rend ainsi compte du fait qu'une conjonction peut imposer des contraintes sur la catégorie avec laquelle elle se combine, comme une tête ordinaire. C'est le cas par exemple de la conjonction *ainsi que*, qui est incompatible avec une catégorie verbale finie (32) (cf. Abeillé & Godard 1996)⁷.

- (32) a Paul a mangé une pomme [ainsi qu'_{SN}[une banane]].
 b Paul est allé à Rome [ainsi qu'_{SP}[à Venise]].
 c Paul aime courir [ainsi que _{SVinf}[nager]].
 d *Paul loue [ainsi que _{Vfin}[vend]] des appartements.
 e *Paul écoute la radio [ainsi que _{SVfin}[lit le journal]].
 f *Paul écoute la radio [ainsi que _{Ph}[Marie lit le journal]].

Il est clair toutefois que la conjonction ne détermine pas la syntaxe externe du constituant qu'elle permet de construire comme le fait un verbe ou un adjectif dans une structure endocentrique ordinaire. Comme nous l'avons vu, le problème concerne toutes les catégories mineures ou "fonctionnelles" telles que les déterminants, les compléments, certaines prépositions incolores, etc. De façon générale, les propriétés syntaxiques d'un syntagme introduit par une catégorie mineure constituent un mixte des propriétés de ses constituants immédiats, comme l'illustrent les données en (33) où le prédicat tête de la phrase contraint simultanément la forme du complément (33a) et le mode de la phrase que ce complément introduit (33b).

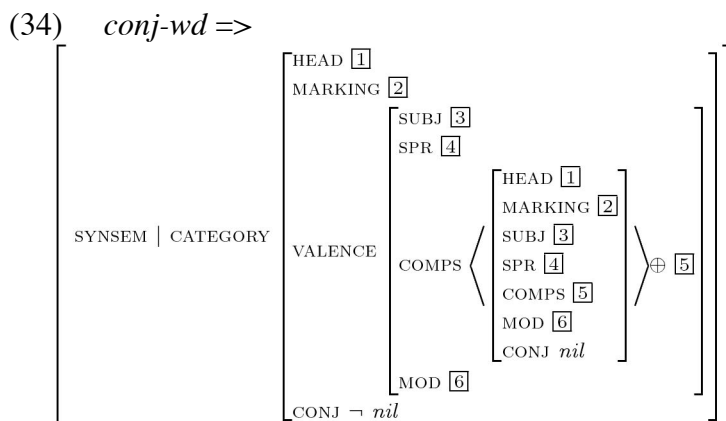
- (33) a Paul refuse [{que / *si} Marie vienne].
 b Paul refuse [que Marie {vienne / *vient}].

On peut rendre compte de façon unifiée de ces données sans pour autant disjoindre les deux propriétés définitives d'une tête, à savoir (i) qu'elle sous-catégorise des dépendants et (ii) qu'elle détermine uniformément les propriétés du syntagme projeté. La solution, avancée sous diverses formes en LFG et en HPSG (cf. Bresnan 2001, Netter 1994, Sag 1997, Tseng 2002, Abeillé *et al.* 2003, 2006) consiste à admettre que les catégories mineures, à la différence des catégories majeures, héritent du constituant qu'elles sous-catégorisent la plupart des propriétés qu'elles transmettent au syntagme. La solution est exploitée par Paritong (1992) en ce qui concerne les conjonctions (cf. chapitre 2, section §3.4). L'idée est reprise sous une forme plus élaborée par Abeillé (2003b, 2005, 2006a), avec une limitation du domaine de projection au syntagme conjoint. C'est cette dernière analyse que nous adopterons ici.

⁷ Comme nous l'avons noté au chapitre 4, section §1.2.1, les coordinations à redoublement introduites par *et* ou *ni* mettent en jeu une restriction similaire pour certains locuteurs. Nous analysons cette restriction à la section §4.2.1 comme une propriété de la construction à redoublement plutôt qu'une propriété lexicale.

2.2 Modélisation en HPSG

Suivant Abeillé (2003b, 2005, 2006a), nous analysons les conjonctions comme des têtes "faibles" sélectionnant un complément et héritant de celui-ci la plupart de leurs propriétés syntaxiques. La description en (34) explicite cette analyse. Elle est formulée comme une contrainte sur le type *conj-wd*, un sous-type de mot fonctionnel, dont héritent les entrées lexicales de conjonctions.



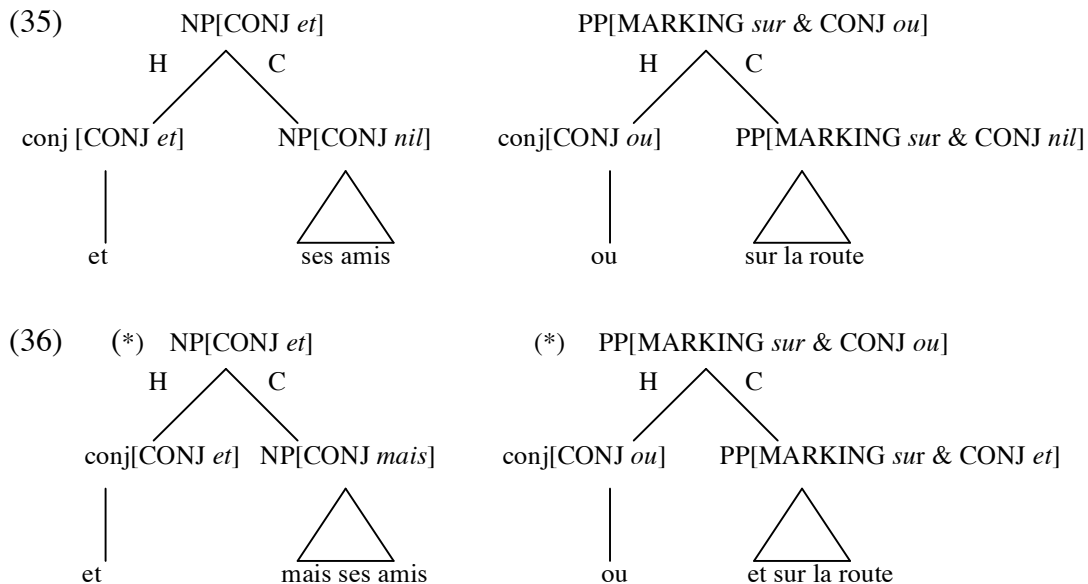
Examinons plus en détail cette contrainte, en laissant dans un premier temps de côté les traits de valence. On observe tout d'abord que les traits de tête (HEAD) de la conjonction et ceux du complément qu'elle sélectionne sont identifiés, comme le note le partage de la variable [1]. Ces traits enregistrent la partie du discours (nom, verbe, etc) et les propriétés qui lui sont associées intrinsèquement telles que le mode-temps, l'auxiliaire *être* ou *avoir* sélectionné, etc. pour un verbe, le cas pour un nom, etc. Conformément au Principe des traits de tête généralisé présenté à la section précédent, ces propriétés sont transmises par la conjonction au syntagme conjoint lorsque celle-ci se combine avec un complément, c'est-à-dire lorsque la conjonction s'unifie avec la description du constituant tête dans un syntagme *head-comps-ph*. Il s'en suit qu'on autorise des syntagmes conjoints de catégories variées suivant la catégorie nominale, verbale, adjectivale, etc. du complément avec lequel se combine la conjonction⁸.

Notons par ailleurs que la contrainte en (34) identifie la marque (MARKING) de la conjonction à celle de son complément, laquelle peut être nulle (c'est-à-dire [MARKING *unmarked*]) ou bien marquée lorsque le complément de la conjonction est introduit par un complémenteur comme *que* ([MARKING *que*]) ou une préposition telle que *sur* ([MARKING *sur*]). Cette propriété de marque est également transmise au syntagme conjoint suivant le Principe des traits de tête généralisé. Enfin, comme en GPSG

⁸ On peut bien entendu contraindre davantage la valeur des traits de tête hérités pour les conjonctions qui le requièrent. Par exemple, il convient d'associer à la conjonction *ainsi que* la contrainte additionnelle suivant laquelle la valeur [] ne peut pas correspondre aux traits de tête d'une catégorie verbale finie.

(cf. Sag *et al.* 1985), on admet que la conjonction a un attribut CONJ à valeur non nulle (cf. chapitre 3, section §3.2). La conjonction *et* sera ainsi spécifiée [CONJ *et*], la conjonction *ou* [CONJ *ou*], etc.; une propriété qui est, elle aussi, transmise au syntagme conjoint suivant le Principe des traits de tête généralisé. Notons que le complément de la conjonction est en revanche spécifié [CONJ *nil*]. On exclut donc la combinaison des conjonctions entre elles (**mais et*, **ou et*, etc.), ainsi que la combinaison d'une conjonction et d'un syntagme conjoint dans une coordination (**mais et il fera beau*), qui constituent, comme nous l'avons vu au chapitre 1, section §1.1 des restrictions définitoires de la catégorie conjonction.

Une grammaire HPSG incorporant la contrainte (34) et le lexique approprié autorise ainsi des syntagmes conjoints (type *head-comps-ph*) de la forme (35), tandis qu'elle exclut des syntagmes conjoints de la forme (36).



Suivant Abeillé (2003b, 2005), nous ajoutons la contrainte, suivant laquelle la structure argumentale des mots ne peut comporter que des éléments spécifiés [CONJ *nil*] (37). On exclut ainsi les phrases en (38), qui mettent en jeu un syntagme conjoint en fonction argumentale (sujet, complément)⁹. Comme nous le verrons dans les sections suivantes, le trait CONJ joue également un rôle central pour contraindre la distribution des conjonctions dans les coordinations.

⁹ La contrainte n'empêche pas en revanche les syntagmes conjoints de fonctionner comme des ajouts. Cette possibilité est exploitée par Abeillé (2003b, 2005, 2006b) pour rendre compte des syntagmes conjoints "incidents" dans les tours incisés (i), les tours emphatiques (ii) et les tours différés (iii), que nous laissons ici de côté.

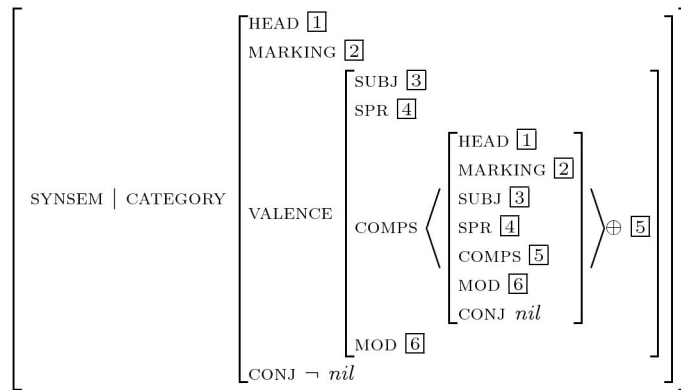
(i) Paul, et tout le monde le sait, a échoué à l'examen.
(ii) Paul va au cinéma, et souvent.
(iii) Paul viendra, ou bien Marie, à la réunion.

(37) *word* => [ARG-ST list([CONJ nil])]

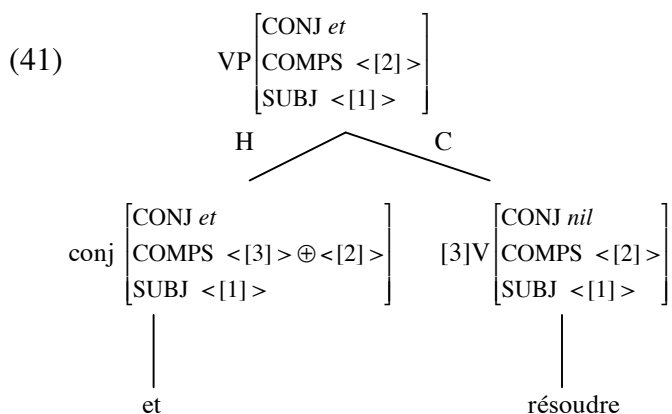
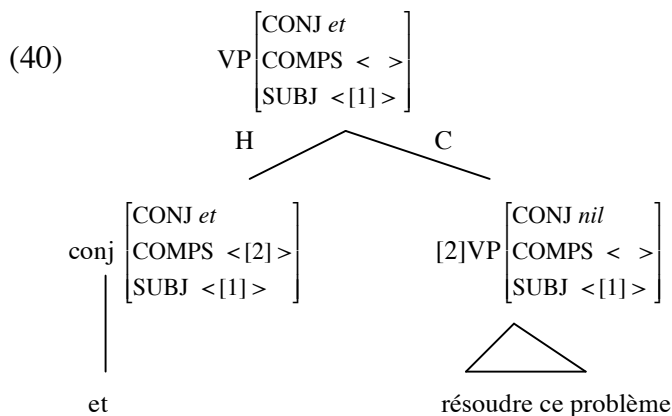
- (38) a *Ainsi, [et Paul] viendra.
 b *Jean compte [ou sur Paul].

Examinons à présent la valence des conjonctions suivant la contrainte en (34), reprise ici en (39).

(39) *conj-wd* =>



La conjonction hérite de la valeur des traits SUBJ, SPR, MOD et COMPS de son complément. On rend ainsi accessibles au niveau du syntagme conjoint les exigences de sélection éventuelles du complément de la conjonction, lorsque celui-ci constitue par exemple un syntagme prédicatif (trait SUBJ à valeur non-vide), un syntagme nominal de la forme [de N] sélectionnant une expression de degré (*combien, beaucoup, etc.*) via le trait SPR (cf. Abeillé *et al.* 2006), ou encore un modifieur susceptible de s'adjoindre à une catégorie dont les propriétés sont spécifiées dans le trait MOD. La variable de liste [5] en valeur du trait COMPS du complément est concaténée à la liste COMPS de la conjonction, suivant en cela Paritong (1992). On autorise ainsi la conjonction à se combiner non seulement à des syntagmes, auquel cas la variable [5] en valeur du trait COMPS du complément est instanciée par la liste vide (voir par exemple (40)), mais aussi à des mots non saturés auquel cas la variable [5] est instanciée par une liste non-vide et héritée par la conjonction, comme cela est illustré en (41)



Notons que rien n'empêche en l'état le complément de la conjonction et celui qu'elle hérite d'être réalisés au même niveau dans une structure plate. Pour exclure, cette possibilité, on peut poser, comme le propose Abeillé (2005, 2006a) la contrainte suivante, qui garantit qu'un syntagme conjoint est toujours binaire¹⁰ :

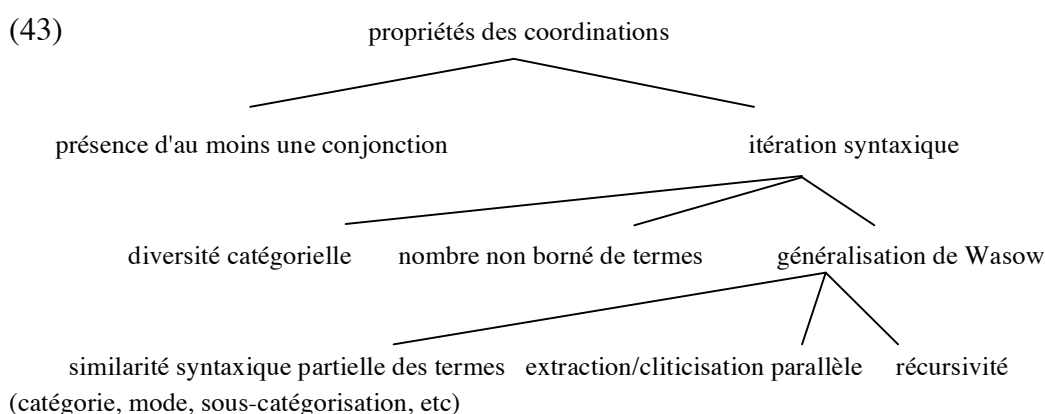
$$(42) \quad \begin{bmatrix} \text{head-comps-ph} \\ \text{CONJ } \neg nil \end{bmatrix} \Rightarrow \begin{bmatrix} \text{HEAD-DTR } [1] \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \langle [2] \rangle \end{bmatrix}$$

L'analyse des conjonctions comme têtes faibles a pour effet de rendre accessibles au niveau du syntagme conjoint la plupart des informations syntaxiques du constituant avec lequel la conjonction se combine. Cette analyse permet, comme nous allons le voir à présent, de formuler les contraintes de similarité entre les termes de la coordination et le syntagme dans son ensemble (c'est-à-dire [*Paul*] et [*Marie*] dans [*Paul [ou Marie]*]) comme des contraintes de similarité locales entre le syntagme coordonné et ses constituants immédiats (c'est-à-dire [*Paul*] et [*ou Marie*]).

¹⁰ Abeillé (2005, 2006a) ajoute à cette contrainte une spécification particulière de poids (attribut WEIGHT) sur laquelle nous reviendrons plus en détail à la section §4.2.2.2.

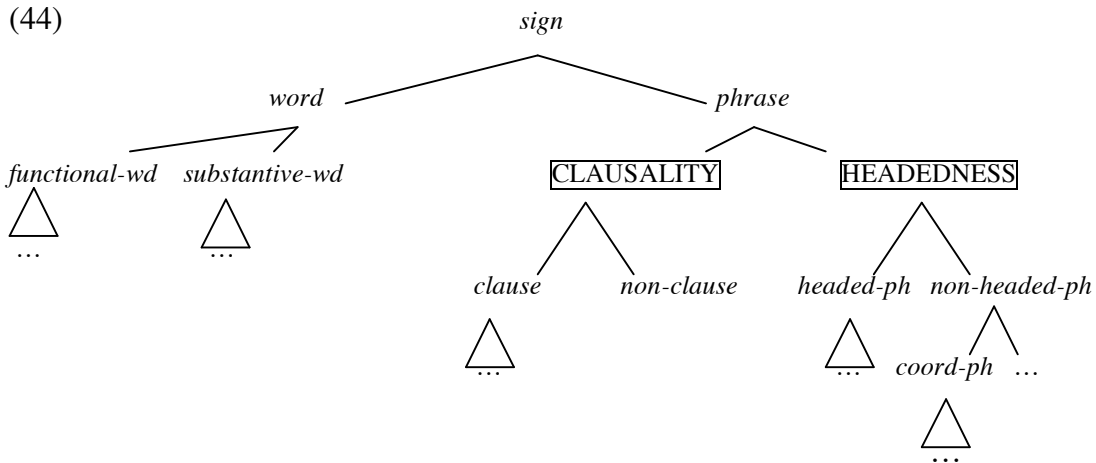
3. L'analyse syntaxique des constructions coordonnées

Comme nous l'avons établi aux chapitres 3, la coordination doit être conçue comme un mode d'organisation syntaxique distinct des schémas de dépendance organisés autour d'une tête. Nous avons proposé par ailleurs au chapitre 4 de distinguer deux sous-types de coordinations, les coordinations simples et les coordinations à redoublement, dans une hiérarchie de constructions. Nous nous concentrons dans cette section sur les propriétés communes aux deux types de coordinations ainsi distingués, montrant comment la présence d'au moins une conjonction et les diverses contraintes associées à l'itération syntaxique (cf. (43)), peuvent être représentées dans une grammaire HPSG.



3.1 La coordination comme construction sans tête

Une première question concerne la fonction syntaxique des constituants immédiats de la structure coordonnée. On peut penser que ceux-ci assument chacun la fonction tête dans une construction "multi-têtes" (cf. Sag *et al.* 1985, Gazdar *et al.* 1985, Abeillé 2003b) ou bien qu'ils assument chacun la fonction "non-tête", comme cela est généralement admis en HPSG depuis Pollard & Sag (1994) (cf. récemment Beavers & Sag 2004, Abeillé 2006a). La première solution vise à capter le fait que chacun des constituants immédiats d'une coordination contribue à déterminer les propriétés de la structure dans son ensemble. Aucun de ces constituants, cependant, ne peut être considéré comme un élément recteur par rapport aux autres, contrairement aux têtes ordinaires. Une telle analyse, en ce qu'elle impose de disjoindre les deux propriétés définitives d'une tête, apparaît ainsi en contradiction avec celle que nous avons admise par ailleurs pour les catégories mineures (cf. section §2.1). Pour cette raison, nous adopterons la deuxième approche et analyserons donc la coordination comme une construction sans tête, c'est-à-dire comme un syntagme de type *non-headed-ph* (cf. (44)), avec des sous-types que nous préciserons à la section §4.



Une deuxième question concerne l'analyse en constituants des coordinations à plus de deux termes. Comme nous l'avons vu au chapitre 2, section §3.3.3, il est difficile de déterminer sur une base strictement empirique la structure syntagmatique appropriée pour les tours en question, que l'on peut alternativement analyser (i) comme des structures à branchement binaire récursives, c'est-à-dire comme des coordinations à deux termes contenant elles-mêmes une ou plusieurs coordinations à deux termes enchâssées, ou bien (ii) comme des structures à branchement n-aire, c'est-à-dire des coordinations dont le nombre de constituants immédiats est supérieur à deux. Parce qu'elle permet une formulation simple des contraintes concernant la distribution des conjonctions dans les coordinations à redoublement (voir section §4), nous adoptons une analyse à branchement n-aire par défaut pour les tours à plus de deux termes et formulons provisoirement la règle de coordination comme en (45).

(45) **Règle générale de la coordination (version 1)**

$$coord-ph \Rightarrow \left[\text{NON-HEAD-DTRS} \left\langle [\dots], \dots, \left[\begin{array}{l} phrase \\ \text{CONJ } \neg nil \end{array} \right] \right\rangle \right]$$

Cette règle explicite trois propriétés élémentaires des coordinations. Elle garantit tout d'abord qu'une coordination comporte au moins un syntagme conjoint, c'est-à-dire au moins un syntagme (type *phrase*) spécifié pour un trait CONJ à valeur non nulle. Elle garantit par ailleurs qu'une coordination comporte au moins deux termes et éventuellement plus. Enfin, la règle ne dit rien de la catégorie syntaxique des constituants immédiats en valeur de l'attribut NON-HEAD-DTRS. On autorise donc des coordinations de constituants de catégories variées. Nous allons voir à présent comment cette règle peut être précisée pour rendre compte de la généralisation de Wasow.

3.2 Modélisation de la généralisation de Wasow

3.2.1 Rappels des données

Comme nous l'avons vu au chapitre 1, section §1.2.3, une généralisation descriptive simple, la généralisation de Wasow, permet de capter les contraintes de similarité syntaxique partielle entre les termes conjoints d'une coordination. Elle est rappelée en (46).

(46) Généralisation de Wasow

Une construction coordonnée C est syntaxiquement bien formée dans un contexte phrastique Z si et seulement si chacun des termes de C peut apparaître seul dans ce contexte sans en altérer les propriétés.

La généralisation garantit tout d'abord qu'une coordination de dépendants ou de phrases racines dissemblables concernant des propriétés aussi variées que la partie du discours (47), le mode verbal (48), le temps (49), ou encore la forme de la préposition (50) n'est possible dans un contexte phrastique donné que si et seulement si chacun des termes conjoints peut apparaître seul en lieu et place de la coordination dans son ensemble. Les coordinations de termes dissemblables sont ainsi possibles en (47a-48a-49a-50a), mais non en (47b-48b-49b-50b).

(47) a Paul se montre [efficace dans son travail] et [bon père de famille]. (AP+NP)
(Sag 2005)

a' Paul se montre {efficace dans son travail / bon père de famille}/

b *Paul se voit [efficace dans son travail] et [bon père de famille].

b' Paul se voit {*efficace dans son travail / bon père de famille}.

(48) a Il n'est pas certain [que Marie reviendra] ni [que Pierre s'en aille].
(CP[*que, ind*] + CP[*que, subj*])

a' Il n'est pas certain {[que Marie reviendra] / [que Pierre s'en aille]}.

b *Il est certain [que Marie reviendra] et [que Pierre s'en aille].

b' Il est certain {[que Marie reviendra] / [que Pierre s'en aille]}.

(49) a [Il pleut aujourd'hui] ou bien [il neigera demain].
(S[*présent*] + S[*futur*])

a' {[Il pleut aujourd'hui] / [il neigera demain]}.

b *S'[il pleut] ou [il neigera], je ne sortirai pas.

b' *S' {[il pleut] / *[il neigera]}, je ne sortirai pas.

- (50) a Paul est apprécié [de ses collègues] et [par tous ses étudiants].
 (PP[de]+PP[par])
 a' Paul est apprécié {[de ses collègues] / [par tous ses étudiants]}.
 b *Paul est critiqué [de ses collègues] et [par tous ses étudiants].
 b' Paul est critiqué {*[de ses collègues] / [par tous ses étudiants]}.

La généralisation capte par ailleurs le fait qu'une coordination de prédicats sous-catégorisant des catégories dissemblables n'est possible dans un contexte phrastique donné que si et seulement si la réalisation (affixale ou syntaxique) de l'argument en facteur neutralise la distinction mise en jeu. C'est le cas de l'affixe pronominal *nous* en (51b) qui apparaît simultanément compatible avec le cas accusatif (imposé par le verbe *appeler*) et le cas datif (imposé par le verbe *écrire*). C'est le cas également de la forme verbale *constitue* en (52b) qui apparaît simultanément compatible avec le mode indicatif (imposé par le verbe *constater*) et le mode subjonctif (imposé par le verbe *regretter*).

- (51) a *Il {l' / lui} a [écrit et appelé] maintes fois.
 b Il nous a [écrit et appelé] maintes fois.

- (52) a *On ne peut que [constater et regretter] que cette mesure {est / soit} un échec.
 b On ne peut que [constater et regretter] que cette mesure constitue un échec.

Enfin, comme nous l'avons noté au chapitre 1, section §1.2.3.5, on peut considérer que la contrainte la contrainte d'extraction / cliticisation parallèle de Ross (1967) et la possibilité pour une coordination d'être récursive, découlent de la même généralisation, comme le montrent les données en (53) et (54).

- (53) a Voici la femme dont Paul a rencontré hier [le mari _] et [le fils _].
 a' Voici la femme dont Paul a rencontré hier {[le mari _] / [le fils _]}.
 b *Voici la femme dont Paul a rencontré hier [le mari _] et [le fils de Jean].
 b' Voici la femme dont Paul a rencontré hier {[le mari _] / *[le fils de Jean]}.

- (54) a Il invitera [[Paul ou Jean] et Marie]
 a' Il invitera {[Paul ou Jean] / [Marie]}.
 b Il invitera [Paul ou [Jean et Marie]]
 b' Il invitera {[Paul] / [Jean et Marie]}.

3.2.2 Le problème et sa solution

Le traitement le plus connu des contraintes gouvernant le degré d'identité des termes d'une coordination, à l'origine du reste de la formulation de la généralisation de Wasow, est sans doute celui développé par Sag *et al.* (1985), Gazdar *et al.* (1985) en GPSG. Suivant ce traitement, la structure de traits C0 d'une coordination constitue la généralisation des structures de traits C1 ... Cn de ses constituants immédiats, c'est-à-dire la structure la plus spécifique dont C1 ... Cn constituent des extensions. De fait, les traits compatibles des termes conjoints sont obligatoirement hérités par le syntagme coordonné tandis que les traits conflictuels sont ignorés. L'idée est reprise sous une forme légèrement modifiée par Pollard & Sag (1994 : 203-205, 400) en HPSG, qui suggèrent, suivant en cela Shieber (1992), d'établir une simple relation de subsomption entre les traits syntaxiques de la coordination dans son ensemble et les traits syntaxiques des termes conjoints. On assure ainsi que les propriétés syntaxiques associées au syntagme coordonné sont nécessairement associées aux termes conjoints tandis que l'inverse n'est pas nécessairement vrai.

Comme le montre Sag (2002, 2005), reprenant les observations de Jacobson (1987) et Bayer & Johnson (1995), ce type d'analyses permet de capter la distribution des coordinations de dépendants ou de phrases racines, mais rencontre certaines difficultés lorsqu'il s'agit de décrire certaines coordinations de prédicats¹¹. Nous rappelons le problème en nous appuyant sur les données du français discutées par Sag (2005) (§3.2.2.1). Nous présentons ensuite brièvement la solution proposée en grammaire catégorielle (§3.2.2.2), puis l'adaptation qu'en propose Sag (2002, 2005) en HPSG, qui est celle que nous adoptons dans cette thèse (§3.2.2.3). Enfin, nous étendons l'analyse pour rendre compte des propriétés d'extraction et de récursivité des coordinations, qui découlent également de la généralisation de Wasow (§3.2.2.4).

3.2.2.1 Deux classes de données

Considérons par exemple les données en (47) reprises ici en (55). Le verbe *se montrer* est compatible avec un complément prédicatif adjectival ou nominal (55a') tandis que le verbe *se voir* n'est compatible qu'avec un complément prédicatif nominal (55b'). On

¹¹ Les analyses proposées en LFG échappent aux critiques avancées dans ce qui suit. On fera néanmoins observer qu'elles imposent, pour une raison liée à l'architecture du modèle, un traitement dissocié peu motivé des coordinations de termes différant quant à leur partie du discours, qui sont traitées en structure-c (ou structure en constituants) comme des coordinations elliptiques de syntagmes identiques suivant le mécanisme défini par Maxwell & Manning (1996), à côté des coordinations de termes différant sur d'autres propriétés telles que le mode verbal, la sous-catégorisation, etc. qui sont générées telles quelles en structure-c et traitées en structure-f (ou structure fonctionnelle) par des règles de distribution des traits spécifiques (cf. Kaplan & Maxwell 1988 et plus récemment Dalrymple & Kaplan 1997, 2000, Peterson 2004).

peut représenter ces propriétés de sélection en HPSG comme en (56), suivant la hiérarchie de valeur de traits de tête simplifiée en (57). Comme on le voit, le verbe *se montrer* sous-spécifie partiellement la valeur des traits de tête de son complément prédicatif tandis que le verbe *se voir* spécifie maximalement les propriétés en question.

(55) a Paul se montre [efficace dans son travail] et [bon père de famille]. (AP+NP)
(Sag 2005)

a' Paul se montre {efficace dans son travail / bon père de famille}/

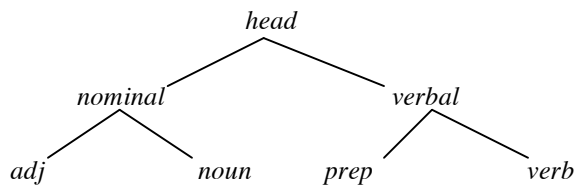
b *Paul se voit [efficace dans son travail] et [bon père de famille].

b' Paul se voit {*efficace dans son travail / bon père de famille}.

(56) a se montrer : [COMPS <[HEAD [nominal]]>]

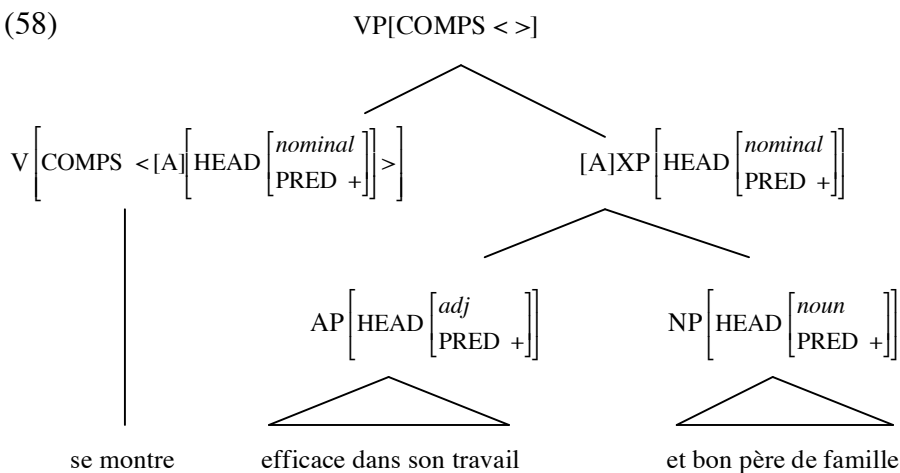
b se voir : [COMPS <[HEAD [noun]]>]

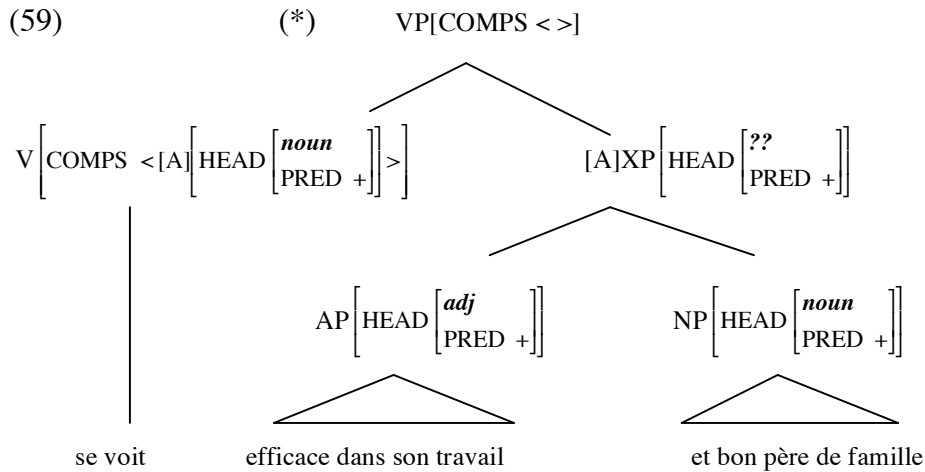
(57)



Admettons à présent, comme le proposent Pollard & Sag (1994 : 202) que les traits syntaxiques d'une coordination subsument les traits syntaxiques de ses termes conjoints. On prédit dès lors correctement la bonne formation de la coordination en (55a) et sa malformation en (55b), comme l'illustrent les arbres respectifs en (58) et (59).

(58)

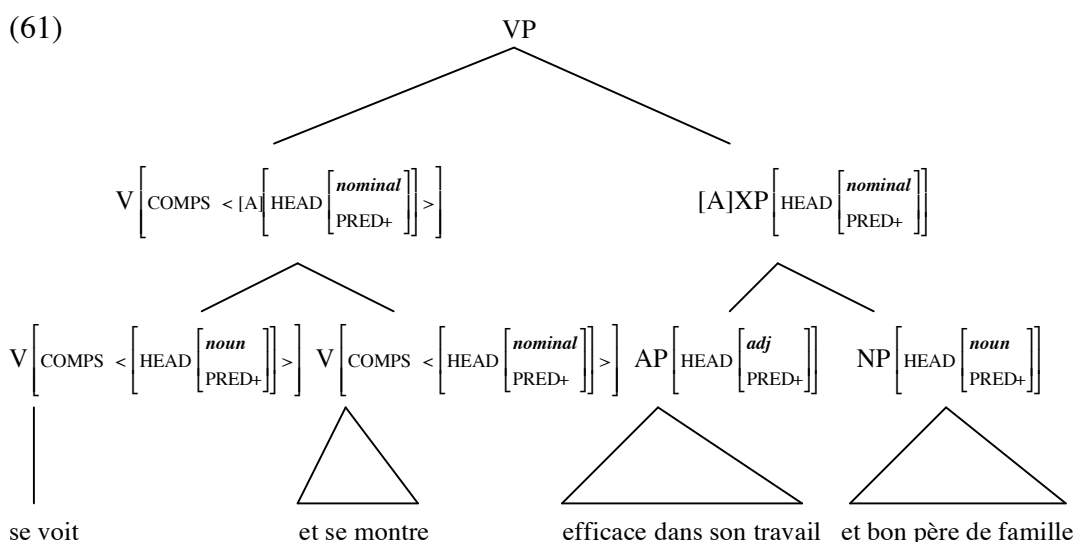




Considérons à présent les coordinations de prédicats. Une approche de la coordination fondée sur la subsumption (Shieber 1992, Pollard & Sag 1994) ou une opération de généralisation (Sag *et al.* 1985) suppose que la liste de sous-catégorisation d'un syntagme coordonné constitue ce qu'il y a de commun aux listes de sous-catégorisation des prédicats conjoints. On prédit dès lors incorrectement la bonne formation de la phrase suivante qui met en jeu une coordination de prédicats de sous-catégorisations distinctes combinée à une coordination de dépendants de catégories dissemblables.

(60) *Paul [se voit et se montre] [efficace dans son travail et bon père de famille].
(Sag 2005)

Comme l'illustre l'arbre d'analyse simplifié en (61), la liste de sous-catégorisation du syntagme coordonné subsume correctement la liste de sous-catégorisation des prédicats. Les propriétés de tête de la coordination de dépendants subsument par ailleurs correctement les propriétés de tête de ses constituants immédiats. Rien ne permet dès lors de bloquer l'unification (notée par le partage de la variable \bar{A}) entre la description du complément attendu par la coordination de prédicats et la description de la coordination de dépendants.



Nous concluons que deux classes de données couvertes de façon unifiée par la généralisation descriptive de Wasow doivent être distinguées. Les coordinations de prédicats de sous-catégorisations dissemblables ne sont possibles que dans les contextes "sur-spécifiés" qui apparaissent *simultanément* compatibles avec les exigences de chacun des termes conjoints, tels que ceux illustrés en (62a) et (63a), qui mettent en jeu une forme neutre, tandis que les coordinations de dépendants ou de phrases racines différant sur des propriétés syntaxiques intrinsèques telles que la partie du discours, le mode verbal, le temps, ou encore la forme de la préposition qui introduit chaque conjoint, ne sont possibles que dans les contextes sous-spécifiés tels que ceux illustrés en (64a), (65a), (66a) et (67a), qui apparaissent *alternativement* compatibles avec chacun des termes conjoints.

- (62) a Il nous a [écrit et appelé] maintes fois.
 b *Il {l' / lui} a [écrit et appelé] maintes fois.
- (63) a On ne peut que [constater et regretter] que cette mesure constitue un échec.
 b *On ne peut que [constater et regretter] que cette mesure {est / soit} un échec.
- (64) a Paul se montre [efficace dans son travail] et [bon père de famille]. (AP+NP)
 (Sag 2005)
 b *Paul se voit [efficace dans son travail] et [bon père de famille].
- (65) a Il n'est pas certain [que Marie reviendra] ni [que Pierre s'en aille].
 (CP[*que, ind*] + CP[*que, subj*])
 b *Il est certain [que Marie reviendra] et [que Pierre s'en aille].

- (66) a [Il pleut aujourd'hui] ou bien [il neigera demain].
 (S[*présent*] + S[*futur*])
 b *S'[il pleut] ou [il neigera], je ne sortirai pas.
- (67) a Paul est apprécié [de ses collègues] et [par tous ses étudiants].
 (PP[de]+PP[par])
 b *Paul est critiqué [de ses collègues] et [par tous ses étudiants].

Une solution a été proposée en grammaire catégorielle, qui permet de capter l'ensemble de ces données. Nous la rappelons brièvement avant de montrer comment elle peut être incorporée dans un cadre comme HPSG.

3.2.2.2 La solution proposée en grammaire catégorielle

Bayer & Johnson (1995) et Bayer (1996) proposent un traitement original de la généralisation de Wasow. Ce traitement exploite la logique des catégories de la grammaire catégorielle de Lambek (1958), telle qu'elle est développée par Morrill (1992). On rappelle que l'analyse syntaxique d'une phrase est conçue dans cette perspective comme une déduction. On distingue les catégories ordinaires (NP, AP, etc) et les foncteurs, conçus comme des catégories implicatives du type A/B , c'est-à-dire des catégories qui donnent une catégorie A si elles trouvent à leur droite ($/$) une catégorie B , ou bien du type $A\backslash B$, c'est-à-dire des catégories qui donnent une catégorie A si elles trouvent à leur gauche (\backslash) une catégorie B . Outre les règles d'élimination d'implication usuelles rappelées en (64) et les règles de montée de type qu'on laisse ici de côté, on autorise l'affaiblissement d'une catégorie au cours du raisonnement, qui consiste à introduire une disjonction (65(i)) ou bien à supprimer une conjonction (65(ii)), ainsi que le renforcement de l'argument d'un foncteur (66), qui consiste à introduire une conjonction.

- | | | | | | | |
|------|-----|-------|---|------|-------|-----|
| (64) | (i) | A/B | B | (ii) | B | A\B |
| | | ----- | | | ----- | |
| | | A | | | A | |
| (65) | (i) | ⋮ | | (ii) | ⋮ | |
| | | A | | | A∧B | |
| | | ---- | | | ----- | |
| | | A∨B | | | A | |
| (66) | (i) | ⋮ | | (ii) | ⋮ | |
| | | A/B | | | A\B | |
| | | ----- | | | ----- | |
| | | A/B∧C | | | A\B∧C | |

Comme le montrent Bayer & Johnson (1995), la règle d'affaiblissement qui introduit une catégorie disjonctive permet de rendre compte de la distribution des coordinations de dépendants ou de phrases racines dissemblables, tandis que la règle de renforcement, qui introduit une catégorie conjonctive, permet de rendre compte de la distribution des coordinations des prédicats. Admettons pour simplifier la règle de coordination en (67). La dérivation en (68) illustre l'analyse d'une coordination de dépendants dissemblables, celle en (69) la dérivation simplifiée d'une coordination de prédicats dissemblables combinée à un syntagme comportant une forme neutre (en laissant de côté l'analyse du complémenteur *que*). Enfin, la dérivation en (70) montre comment est bloquée correctement la combinaison problématique pour les analyses fondées sur une opération de généralisation ou une relation de subsumption.

(67) $X_1 \dots \text{Conj } X_{n-1}$

 X_n

(68) se montre efficace dans son travail et bon père de famille
 VP/APvNP AP NP

 APvNP APvNP

 APvNP

 VP

(69) constater et regretter que cette mesure constitue un échec
 VP/S[ind] VP/S[subj] NP (S[ind]∧S[subj] \ NP)/NP NP

 VP/S[ind]∧S[subj] VP/S[ind]∧S[subj] S[ind]∧S[subj] \ NP

 VP/S[ind]∧S[subj] S[ind]∧S[subj]

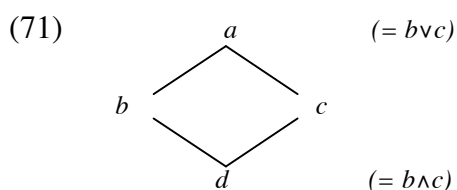
 S[ind]∧S[subj]

 VP

| | | | | | |
|----------|------------------|----|-----------------------------------|---------------------------------|------------------------------|
| (70) (*) | se voit VP/NP | et | se montre V/NP _v AP | efficace dans son travail AP | et bon père de famille NP |
| | | | V/NP | AP _v NP | AP _v NP |
| | V/NP | | AP _v NP | | |
| | | | * | | |

3.2.2.3 Une adaptation en HPSG

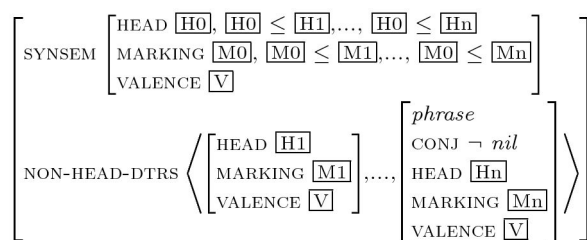
Comme le montre Sag (2002, 2005), il est possible d'adapter en HPSG l'analyse proposée en grammaire catégorielle sans complications majeures, à condition d'accepter, contrairement à ce qui est généralement admis, que les modèles d'énoncés bien formés, c'est-à-dire les structures de traits typées qui satisfont les contraintes d'une grammaire HPSG, peuvent dans certains cas rester sous-spécifiés. En d'autres termes, il convient d'abandonner (*contra* Levy 2001, Daniels 2002, Levy & Pollard 2002) la contrainte fondationnelle de résolution totale des modèles (cf. ce chapitre, section §1.2). Ce point étant admis, la transposition de l'analyse de Bayer & Johnson (1995), Bayer (1996) est relativement naturelle. Formellement, les supertypes qui peuplent les hiérarchies en HPSG constituent des disjonctions des sous-types qu'ils dominent. En (71), par exemple, le type *a* est équivalent à la disjonction des types *b* et *c*. On peut donc incorporer la notion de catégorie disjonctive exploitée en grammaire catégorielle. Les catégories conjonctives peuvent par ailleurs être considérées en HPSG comme des sous-types héritant de plusieurs supertypes, comme c'est le cas du type *d* en (71).



On peut dès lors concevoir la règle "d'affaiblissement" mise en jeu par les coordinations de dépendants dissemblables comme une contrainte de sous-spécification, et la règle "de renforcement" mise en jeu par les coordinations de prédicats comme une contrainte d'unification, comme l'explique la règle de coordination révisée en (72).

(72) **Règle générale de coordination (version 2)**

coord-ph =>



Cette règle met en jeu deux types de contraintes. Elle impose tout d'abord, suivant en cela Shieber (1992) et Pollard & Sag (1994) que les traits de tête (qui incluent les informations concernant la partie du discours, le mode verbal, le temps, etc) et le trait de marque d'un syntagme coordonné subsument les traits correspondants des membres conjoints, comme le note le symbole \leq , utilisé par Sag (2002, 2005), qui se lit "est égal à ou un supertype de". La règle impose par ailleurs que les traits du valence du syntagme coordonné et les traits de valence des membres conjoints s'unifient, comme le note le partage de la variable \boxed{V} . La contrainte de subsumption permet de rendre compte de la distribution des coordinations de dépendants ou de phrases racines, tandis que la contrainte d'unification rend compte de la distribution des coordinations de prédicats.

Considérons à nouveau les données en (73) et (74).

(73) a Paul se montre [efficace dans son travail] et [bon père de famille]. (AP+NP)
(Sag 2005)

a' Paul se montre {efficace dans son travail / bon père de famille}/

b *Paul se voit [efficace dans son travail] et [bon père de famille].

b' Paul se voit {*efficace dans son travail / bon père de famille}.

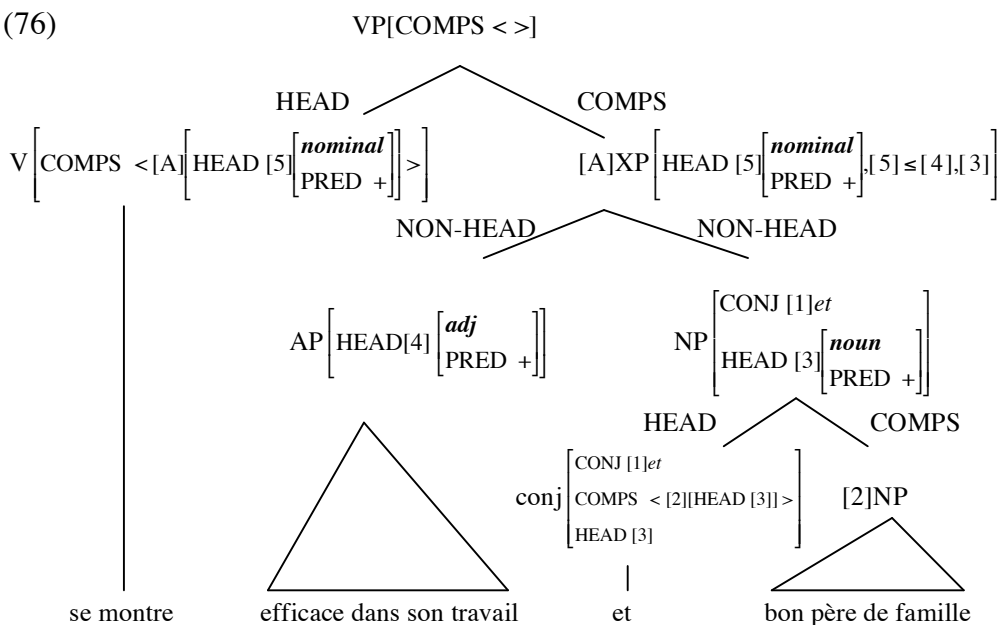
(74) *Paul [se voit et se montre] [efficace dans son travail et bon père de famille].
(Sag 2005)

L'analyse des données en (73) est analogue à celle présentée à la section §3.2.2.1. Étant admises les spécifications lexicales rappelées en (75), une grammaire incorporant la règle (72) autorise comme souhaité la coordination de dépendants dissemblables en (73a), tandis qu'elle l'exclut correctement en (73b), comme l'illustrent les arbres d'analyses en (76) et (77), en tenant compte de l'analyse des conjonctions.

(75) a se montrer : [COMPS <[HEAD [nominal
PRED +]]>]

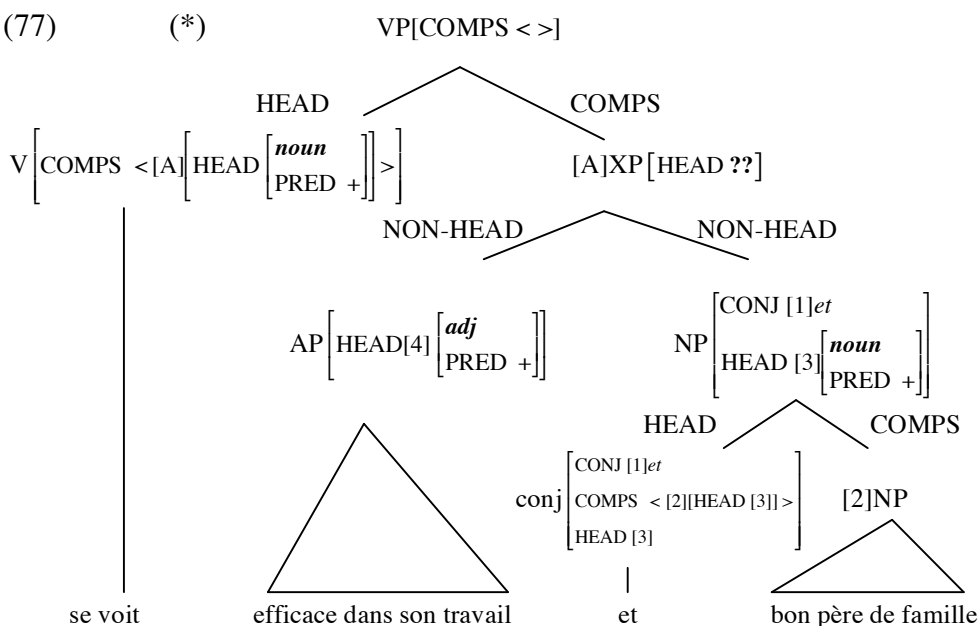
b se voir : [COMPS <[HEAD [noun
PRED +]]>]

(76)



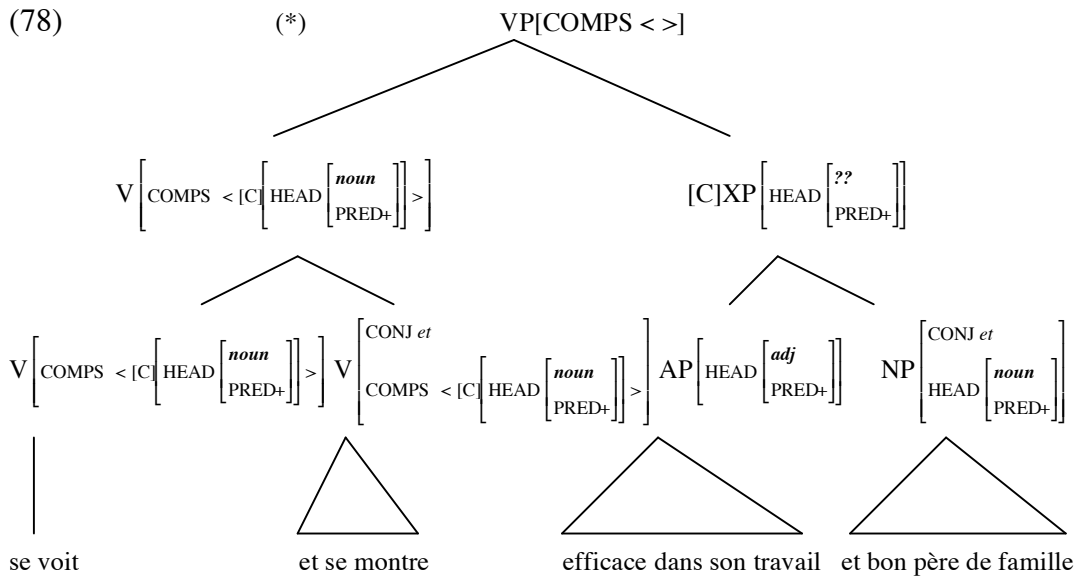
(77)

(*)



À la différence de l'analyse de Shieber (1992) ou Pollard & Sag (1994), une grammaire incorporant la règle (72) exclut par ailleurs correctement la phrase malformée en (74). Suivant (72), les traits de valence des prédicats conjoints sont identifiés par unification à ceux de la coordination dans son ensemble. Il s'ensuit que la partie du discours du complément attendu par la coordination de prédicats en (74) est obligatoirement de type

noun, et ne peut donc pas s'unifier avec la valeur de tête sous-spécifiée de la coordination de dépendants, comme l'illustre l'arbre d'analyse en (78).



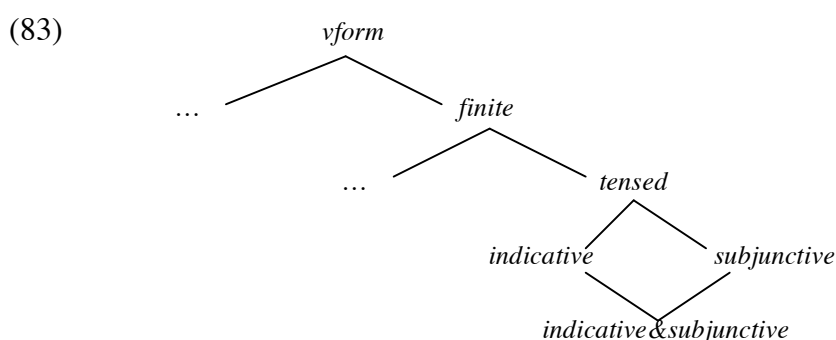
Sur le même modèle, on décrira la distribution des coordinations de termes dissemblables en ce qui concerne le mode verbal (79), le temps (80), ou encore la forme de la préposition (enregistrée dans l'attribut MARKING) (81), comme résultant de l'interaction entre la règle de coordination, qui sous-spécifie au niveau du syntagme les propriétés de tête et de marque conflictuelles des membres conjoints, et le degré de spécificité des contraintes imposées par l'environnement lexical ou constructionnel.

- (79) a Il n'est pas certain [que Marie reviendra] ni [que Pierre s'en aille].
 (CP[*que, ind*] + CP[*que, subj*])
 b *Il est certain [que Marie reviendra] et [que Pierre s'en aille].
- (80) a [Il pleut aujourd'hui] ou bien [il neigera demain].
 (S[*présent*] + S[*futur*])
 b *S'[il pleut] ou [il neigera], je ne sortirai pas.
- (81) a Paul est apprécié [de ses collègues] et [par tous ses étudiants].
 (PP[*de*]+PP[*par*])
 b *Paul est critiqué [de ses collègues] et [par tous ses étudiants].

Notons enfin que l'analyse, assortie d'une hiérarchie de types et d'un lexique appropriés, permet de rendre compte des phénomènes de neutralisation, comme nous l'illustrons brièvement à partir des données en (82).

- (82) a On ne peut que [constater et regretter] que cette mesure constitue un échec.
 b *On ne peut que [constater et regretter] que cette mesure {est / soit} un échec.

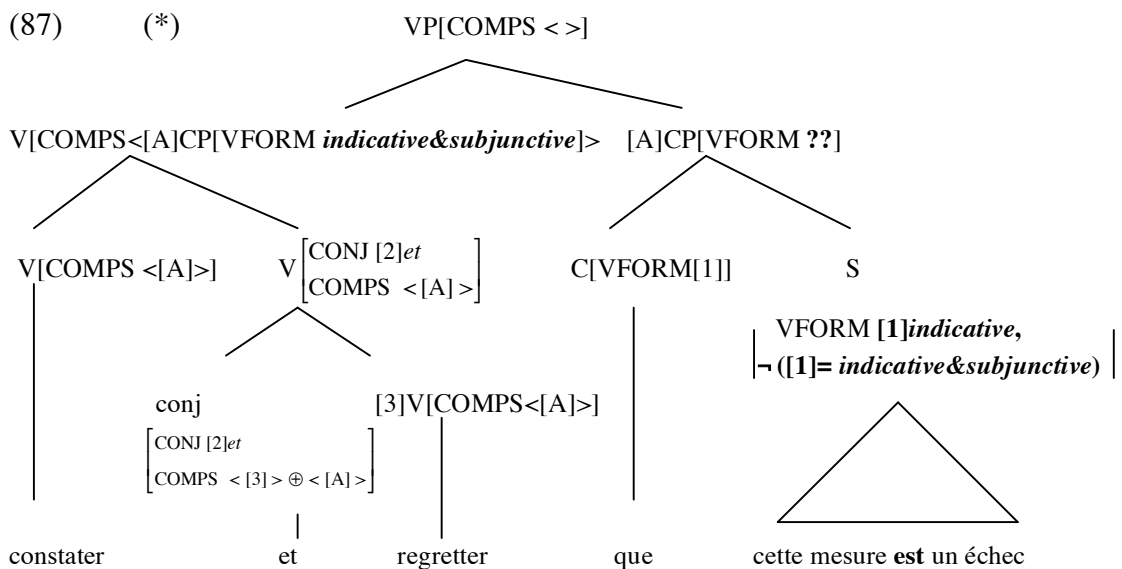
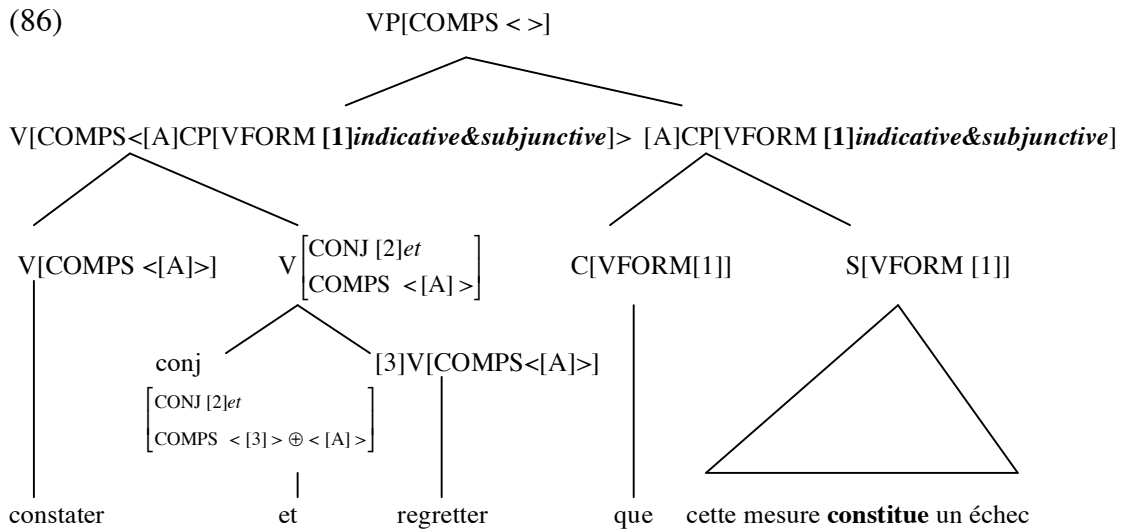
Considérons la hiérarchie partielle de valeurs de mode en (83)¹² et la description lexicale des prédicats en (84) et (85). Le verbe *constitue* est analysé en (84a) comme une forme neutralisant la distinction entre indicatif et subjonctif, tandis que les entrées *est* et *soit* sont respectivement spécifiées pour le mode indicatif et subjonctif (84b,c). Les verbes *constater* et *regretter* en (85) sélectionnent par ailleurs respectivement comme complément une complétive portant une valeur de mode indicatif (ou plus spécifiée), et une complétive portant une valeur de mode subjonctif (ou plus spécifiée).



- (84) a *constitue* : [VFORM *indicative&subjunctive*]
 b *est* : [VFORM \sqcap *indicative*, $\neg(\sqcap = \textit{indicative\&subjunctive})$]
 c *soit* : [VFORM \sqcap *subjunctive*, $\neg(\sqcap = \textit{indicative\&subjunctive})$]
- (85) a *constater* : [COMPS <CP[VFORM *indicative*]>]
 b *regretter* : [COMPS <CP[VFORM *subjunctive*]>]

Comme l'illustrent les arbres en (86) et (87), l'interaction des entrées lexicales et de la règle de coordination prédit correctement le contraste observé en (82). La valence associée à la coordination des deux prédicats est obtenue par unification suivant la règle (72): la seule résolution possible pour le trait de mode VFORM du complément attendu par la coordination est donc *indicative&subjunctive*. Cette valeur est compatible avec celle associée au trait de mode de la complétive en (82a), qui met en jeu un verbe neutralisant la distinction entre indicatif et subjonctif (cf. (86)), mais non avec celle associée au trait de mode de la complétive en (82b), qui met en jeu un verbe ordinaire (cf. (87)).

¹² On admet ici pour simplifier que l'attribut VFORM enregistre le mode verbal mais non le temps, que l'on peut par exemple noter dans un attribut de tête TENSE indépendant.

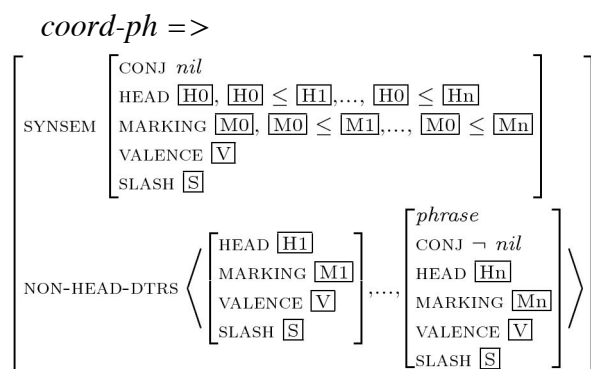


L'analyse de Sag (2002, 2005) permet, comme on le voit, de représenter les contraintes majeures dont rend compte la généralisation descriptive de Wasow. C'est l'analyse que nous adopterons donc dans cette thèse.

3.2.2.4 Extension de l'analyse

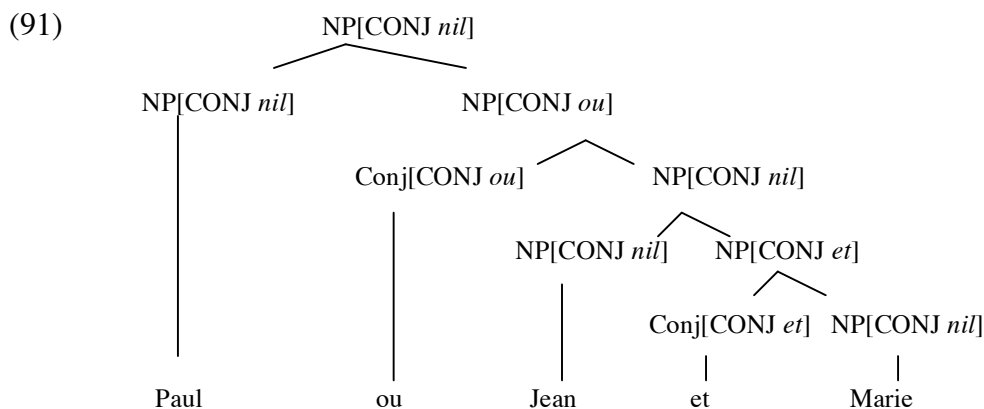
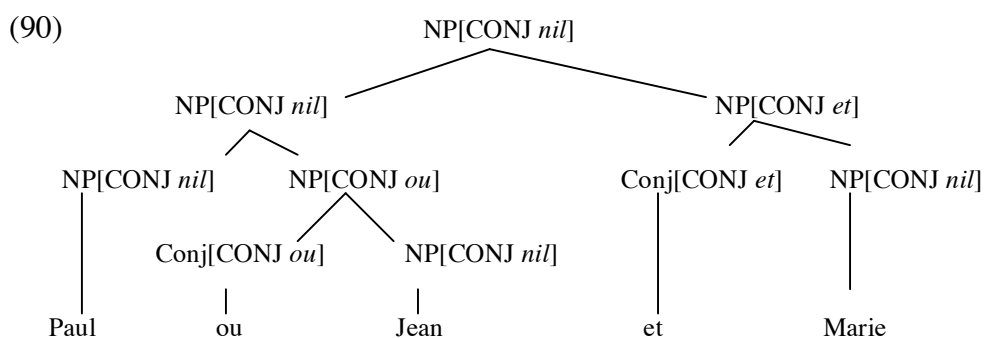
Nous précisons enfin la règle générale de coordination en (88) afin de prendre en compte la contrainte d'extraction / cliticisation parallèle de Ross (1967) et le caractère récursif des structures coordonnées.

(88) Règle générale de la coordination (version finale)



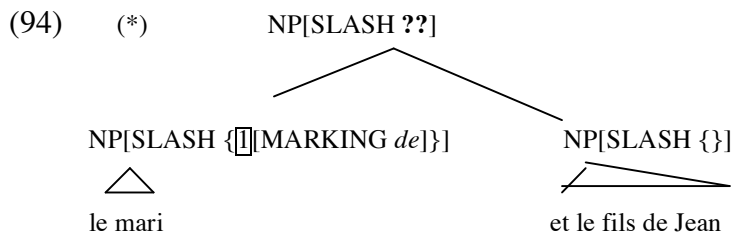
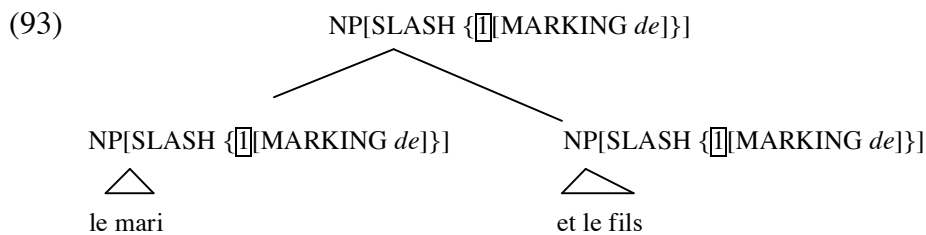
Suivant Abeillé (2003b), nous associons au syntagme coordonné dans son ensemble la spécification [CONJ *nil*]. Une coordination peut donc apparaître dans l'ensemble des environnements dans lesquels apparaissent les syntagmes ordinaires, et en particulier comme membre d'une coordination plus large ou comme complément d'une conjonction. On rend dès lors immédiatement compte de l'existence de coordinations récursives telles que celles en (89), comme l'illustre la bonne formation des structures schématiques en (90) et (91).

- (89) a Il invitera [[Paul ou Jean] et Marie]
 b Il invitera [Paul ou [Jean et Marie]]



Outre les contraintes sur les traits de tête, de marque et de valence, la règle de coordination en (88) identifie par ailleurs la valeur de l'attribut SLASH du syntagme coordonné, c'est-à-dire la variable d'ensemble \mathbb{S} , à la valeur de l'attribut SLASH de chacun des constituants immédiats de la coordination. On représente ainsi, suivant en cela Sag *et al.* (2003), le fait que l'extraction hors d'une coordination n'est possible qu'à condition d'opérer de façon parallèle dans chaque conjoint, comme l'illustrent les arbres d'analyse simplifiés en (93) et (94), qui représentent respectivement les coordinations en (92a) et (92b).

- (92) a Voici la femme dont Paul a rencontré hier [le mari _] et [le fils _].
 b *Voici la femme dont Paul a rencontré hier [le mari _] et [le fils de Jean].



Suivant Miller & Sag (1997), nous admettons que les données en (95a,b) mettent en jeu une extraction bornée par la présence du clitique *en* sur le verbe tête, c'est-à-dire par la présence d'un synsem de type *affix-pron* spécifié [MARKING *de*] sur la structure argumentale du verbe. On capte ainsi le fait que les contraintes sur la cliticisation d'un complément du nom sont les mêmes que celles qui gouvernent son extraction (95c,d) (cf. Godard 1992). La contrainte d'identité des valeurs SLASH mise en jeu par la règle de coordination en (88) rend dès lors immédiatement compte du contraste observé en (96), que l'on analysera de la même façon que celui observé en (92).

- (95) a Paul n' en connaît pas [la fin _].
 b [La fin _] en est mystérieuse.
 c un histoire dont on ne connaît pas [la fin _]
 d une histoire dont [la fin _] est mystérieuse.
- (96) a Paul en a lu hier [le dernier chapitre _] et [la conclusion _].
 b *Paul en a lu hier [le dernier chapitre _] et [la conclusion de votre article].

La contrainte d'identité des valeurs SLASH en (88) demanderait en revanche à être révisée pour rendre compte des tours en *dont* de la forme (97), qui mettent en jeu un gap dans le premier terme conjoint et un pronom résomptif dans le second (cf. Godard 1988, Abeillé & Godard 2006b). Nous laissons ce problème de côté.

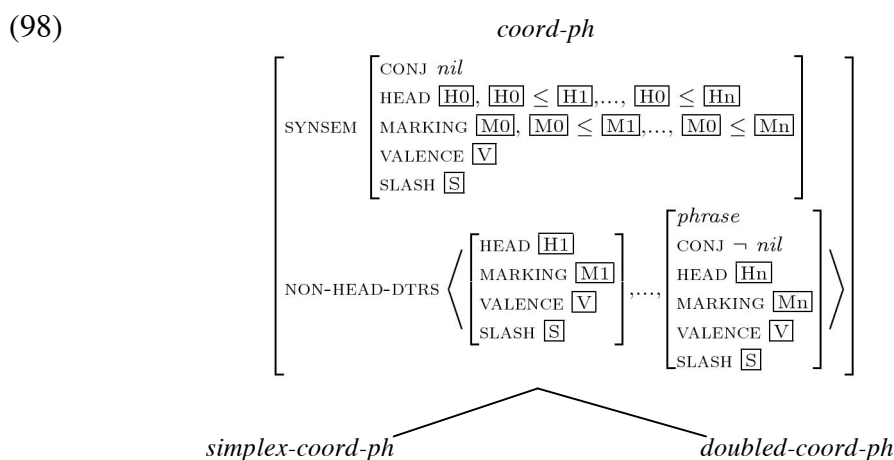
- (97) a Le lancement de la fusée a constitué un succès dont notre président a voulu [féliciter les responsables _] et [souligner qu'il ouvrait de belles perspectives commerciales à l'Europe]. (Godard 1988 : 77)
- b un problème dont je suis certain [que nous avons déjà discuté _] et [que nous y reviendrons plus tard encore]. (Abeillé & Godard 2006b : 8)

4. Coordinations simples et coordinations à redoublement

Nous avons proposé au chapitre 4 de capter le différentiel grammatical entre coordinations simples et coordinations à redoublement en recourant à une hiérarchie de constructions. Nous avons proposé par ailleurs au chapitre 5 de distinguer deux conjonctions *ni* homonymes, l'une apparaissant dans les coordinations simples et l'autre dans les coordinations à redoublement. Nous explicitons dans cette section les aspects syntaxiques de ces deux propositions dans le cadre du fragment de grammaire HPSG esquissé jusqu'ici.

4.1 Une hiérarchie de constructions coordonnées

Nous posons deux sous-types de constructions coordonnées, c'est-à-dire deux sous-types de *coord-ph*, suivant que la conjonction est redoublée (*doubled-coord-ph*) ou non (*simplex-coord-ph*). Ces deux sous-types héritent de la description générale de la coordination, comme l'illustre la hiérarchie en (98).



Nous dissocions par ailleurs deux entrées lexicales pour la conjonction *ni* : la première constitue un item à polarité négative tandis que la seconde constitue un terme propre-

ment négatif. En laissant ici de côté la description sémantique qu'il convient d'ajouter à chaque entrée, on peut distinguer les deux formes à l'aide du trait CONJ, comme cela est illustré en (99).

- (99) a $ni_{1-POL} : [CONJ ni_1]$
 b $ni_{2-NEG} : [CONJ ni_2]$

On peut dès lors expliciter les propriétés syntaxiques élémentaires des deux sous-types de coordinations distingués en (98) comme en (100).

- (100) a *simplex-coord-ph* =>
 $[NON-HEAD-DTRS\ nelist([CONJ\ nil]) \oplus\ nelist([CONJ\ \boxed{et/ou/ni_1}])]$
 b *doubled-coord-ph* =>
 $[NON-HEAD-DTRS\ nelist([CONJ\ \boxed{et/ou/soit/ni_2}])]$

La règle (100a) définit la coordination simple comme une structure sans tête composée d'une liste non vide composée de n constituants dépourvus de conjonction, c'est-à-dire spécifiés $[CONJ\ nil]$, concaténée (\oplus) à une liste non vide composée de n syntagmes conjoints introduit par la même conjonction, qui peut être *et*, *ou*, ni_1 . D'autres valeurs peuvent être ajoutées pour rendre compte des tours en *mais*, *ainsi que*, etc. que nous laissons ici de côté. La règle (100b) définit par ailleurs la coordination à redoublement comme une structure sans tête composée d'une liste non-vide de syntagmes conjoints introduits par la même conjonction, qui peut être *et*, *ou*, *soit*, ni_2 . Comme nous le montrons brièvement, les deux règles ainsi définies captent de manière simple l'ensemble des propriétés syntaxiques problématiques pour les approches lexicalistes de la coordination (cf. chapitre 3, section §3.1.2).

En (100a) comme en (100b), l'identité des conjonctions réalisées est assurée par l'emploi de la variable $\boxed{}$ en valeur de l'attribut CONJ. On décrit ainsi correctement la corrélation formelle obligatoire entre la conjonction initiale et les conjonctions subséquentes dans les coordinations à redoublement (cf. (101)).

- (101) a Paul a appris et l'espagnol et l'italien.
 b *Paul a appris et l'espagnol ou l'italien.
 c Paul n'a appris ni l'espagnol ni l'italien.
 d *Paul n'a appris ni l'espagnol ou l'italien.

Notons également que la forme *soit* constitue une valeur possible pour l'attribut CONJ en (100b), mais non en (100a). On rend ainsi compte de l'absence de coordinations simples en *soit* (cf. (102)).

- (102) a Paul viendra soit lundi soit mardi.
 b *Paul viendra lundi soit mardi.

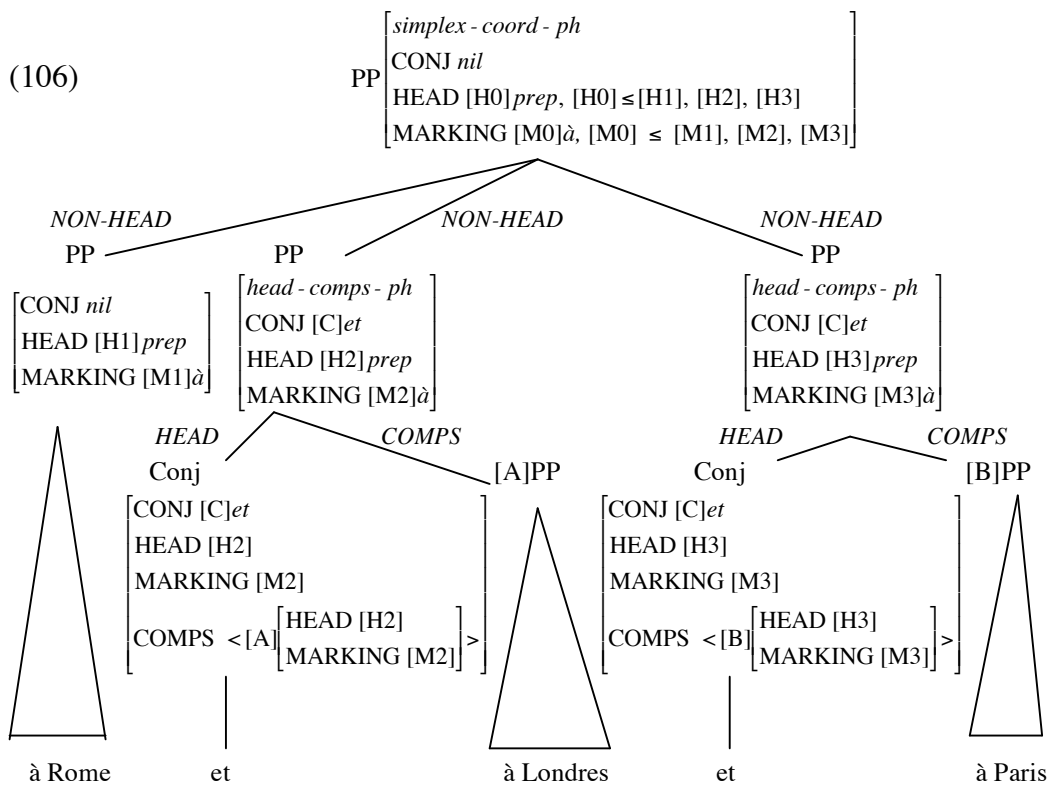
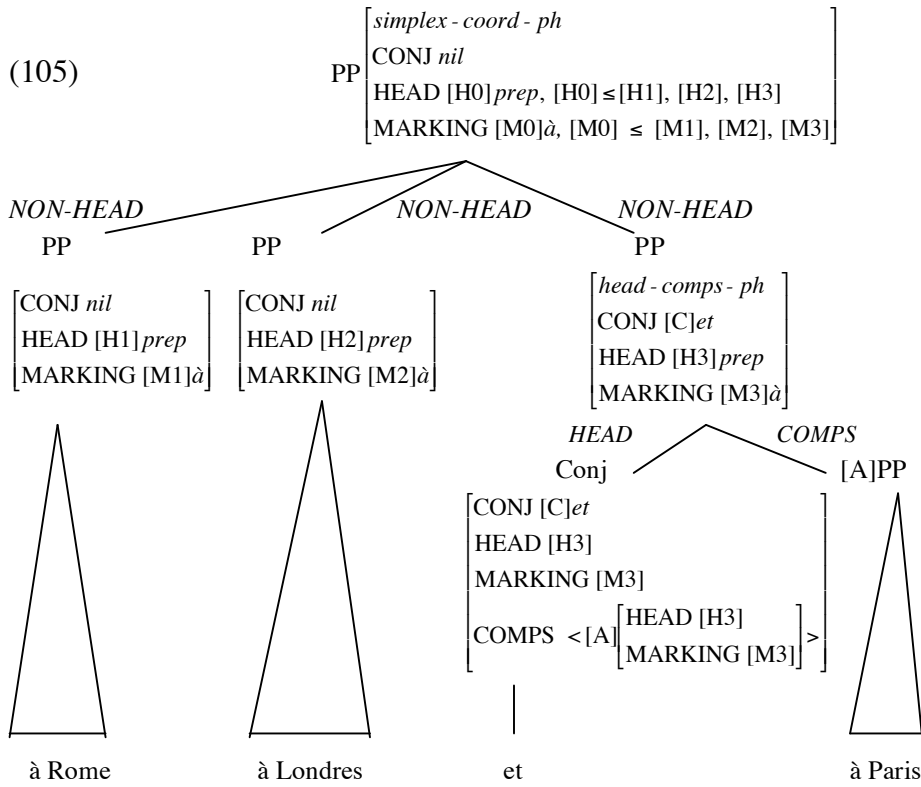
Notons enfin que les syntagmes conjoints sont ordonnés après les constituants spécifiés [CONJ *nil*] en (100a). Nous admettons que la règle d'ordre des mots associée à la coordination consiste à concaténer dans le trait PHON associé au syntagme la liste des valeurs PHON des constituants qui apparaissent dans l'attribut NON-HEAD-DTRS, comme cela est explicité en (103). Il s'ensuit que ni l'une ni l'autre des deux règles définies en (100) ne permet de générer les coordinations malformées en (104), où un syntagme portant une valeur CONJ non nulle précède un constituant sans conjonction. On représente ainsi la réalisation obligatoire des conjonctions intermédiaires dans les coordinations à redoublement.

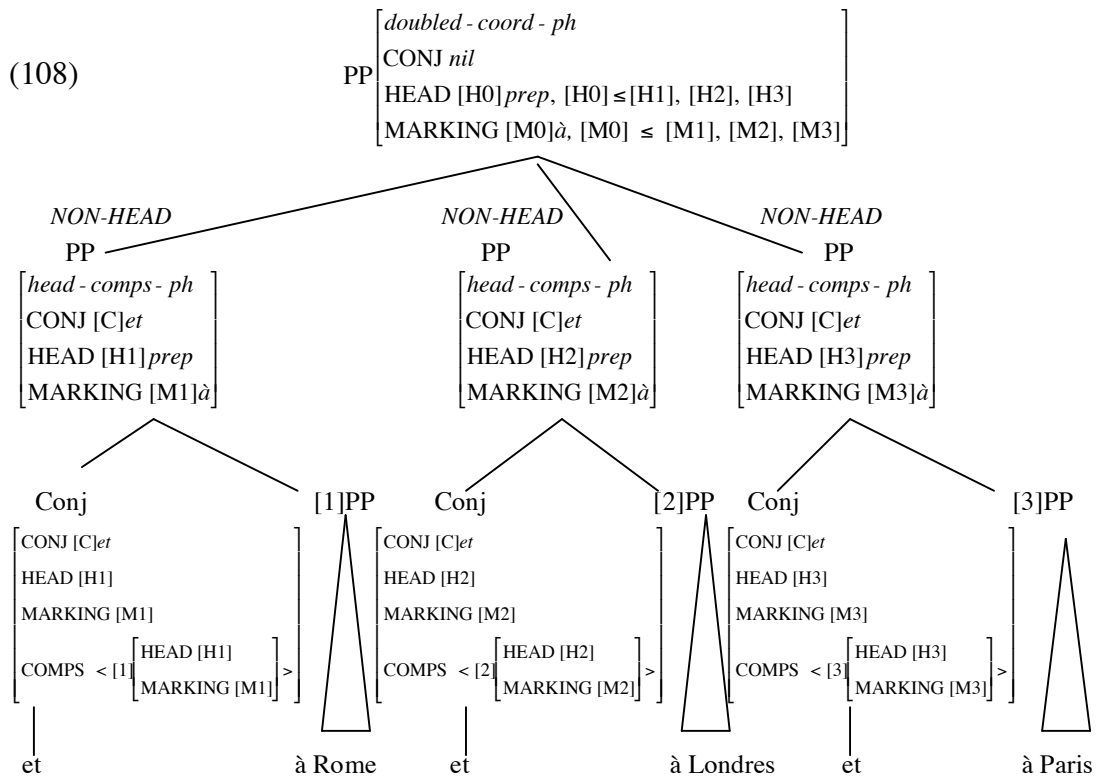
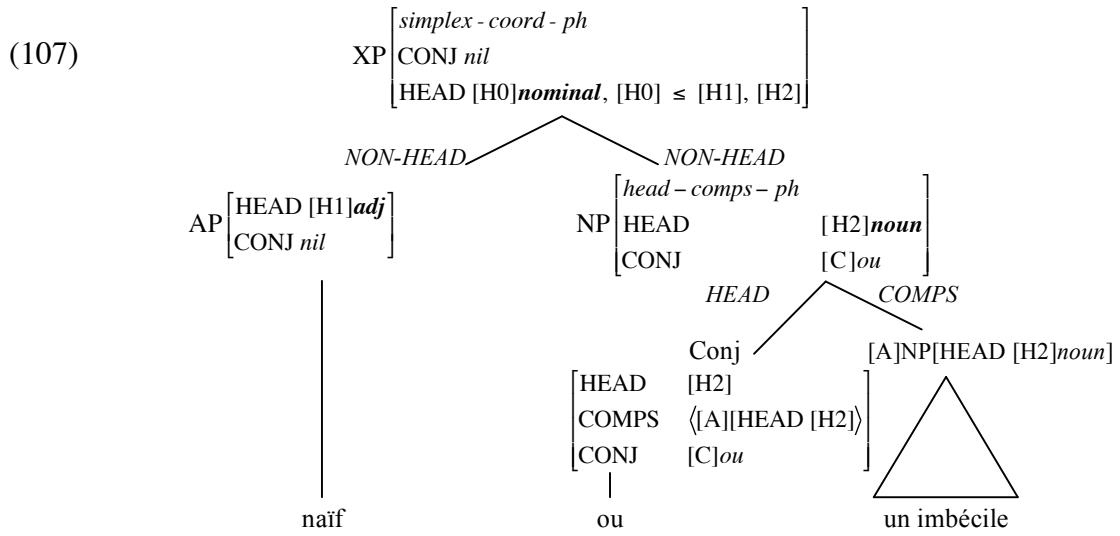
- (103) *coord-ph* =>

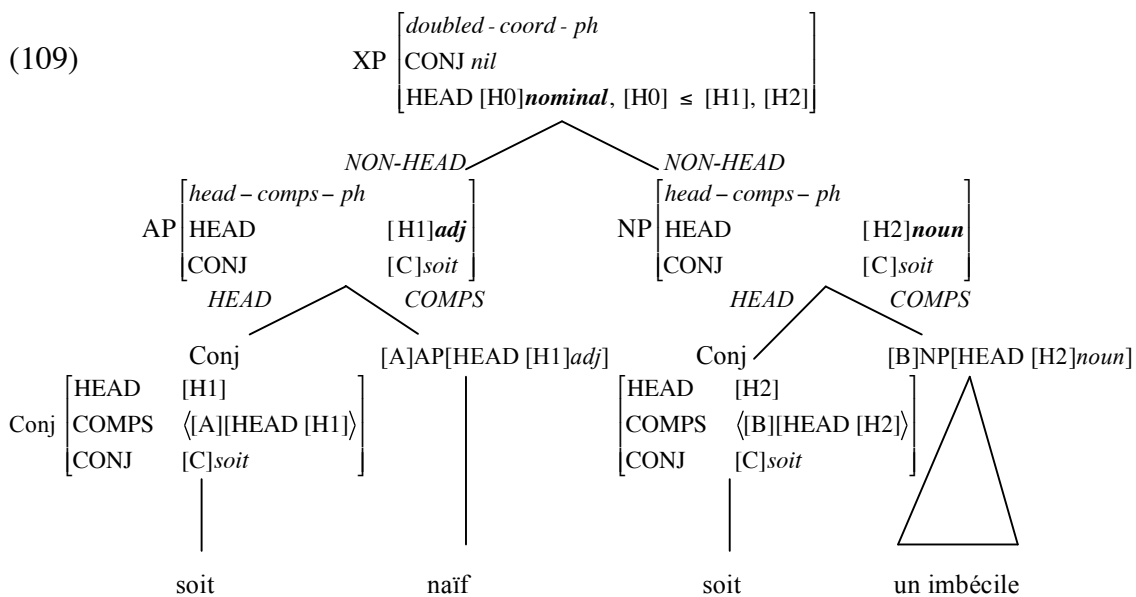
$$\left[\begin{array}{l} \text{PHON [1]} \oplus \dots \oplus \text{[n]} \\ \text{NON-HEAD-DTRS} <[\text{PHON [1]}], \dots, [\text{PHON [n]}]> \end{array} \right]$$

- (104) a *Paul invitera [[et Jean], [Léa] [et Pierre]].
 b *Paul invitera [[ou Jean], [Léa] [ou Pierre]].
 c *Paul n'invitera plus [[ni Jean], [Léa] [ni Pierre]].
 d *Paul invitera [[soit Jean], [Léa] [soit Pierre]].

Les représentations simplifiées en (105-109) illustrent quelques exemples de structures légitimées par ce fragment de grammaire. On notera que la règle (100a) génère sans distinction les coordinations simples dites "monosyndétiques" (cf. (105)) et les coordinations simples dites "polysyndétiques" (cf. (106)). On notera par ailleurs que la règle (100a) comme la règle (100b) génèrent aussi bien des structures à branchement n-aire (cf. (105-106) d'une part et (108) d'autre part) que des structures à branchement binaire (cf. (107) et (109)). On notera enfin que les coordinations simples comme les coordinations à redoublement peuvent mettre en jeu des catégories conjointes identiques (cf. (105-106) d'une part et (108) d'autre part) ou bien des catégories conjointes dissemblables (cf. (107) et (109)).







4.2 Propriétés spécifiques des coordinations à redoublement

Les coordinations à redoublement présentent les propriétés générales de la coordination, mais aussi des propriétés qui leur sont propres par rapport aux coordinations simples. C'est précisément ce qu'une hiérarchie de constructions coordonnées permet de capter. Nous explicitons dans les sous-sections qui suivent les propriétés syntaxiques spécifiques des coordinations à redoublement. Leur propriétés sémantiques, discursives et contextuelles spécifiques pourront également être ajoutées à la construction. Nous les laissons de côté dans ce qui suit, conformément aux limites que nous nous sommes fixées en introduction de ce chapitre.

4.2.1 Coordinations de catégories verbales finies

Comme nous l'avons vu, un sous-ensemble des locuteurs rejettent les coordinations à redoublement de verbes ou de groupes verbaux finis ainsi que les coordinations de phrases racines avec les conjonctions *et* et *ni* (110-111), alors même qu'ils acceptent les coordinations simples correspondantes (112-113).

- (110) a %Paul [et lit et parle] l'anglais couramment.
 b %Ses élèves [et lisent le journal et écoutent la radio].
 c %Demain, [et il va pleuvoir et il va neiger].
- (111) a %Paul [ni ne lit ni ne parle] l'anglais couramment. (V[fin])
 b %Ses élèves [ni ne lisent le journal ni n'écoutent la radio]. (VP[fin])
 c %Contrairement à ce qui avait été annoncé, [ni il n'a plu ni il n'a neigé]. (S)

- (112) a Paul [lit et parle] l'anglais couramment. (V[fin])
 b Ses élèves [lisent le journal et écoutent la radio]. (VP[fin])
 c Demain, [il va pleuvoir et il va neiger]. (S)
- (113) a Personne [ne lit ni ne parle] l'anglais couramment dans cette salle. (V[fin])
 b Aucun de ses élèves [ne lit le journal ni n'écoute la radio]. (VP[fin])
 c En aucun cas [il n'a plu ni il n'a neigé] hier. (S)

Ces mêmes locuteurs acceptent en revanche les coordinations disjonctives correspondantes (114-115) ainsi que les coordinations de complétives (110), comme l'illustrent les données suivantes.

- (114) a Les locuteurs interrogés [ou bien acceptent ou bien rejettent] ce type de phrase.
 b Le matin, Paul [ou bien lit le journal ou bien écoute la radio].
 c En hiver, [ou bien il pleut ou (bien) il neige].
- (115) a Les locuteurs interrogés [soit acceptent soit rejettent] ce type de phrase.
 b Le matin, Paul [soit lit le journal soit écoute la radio].
 c En hiver, [soit il pleut soit il neige].
- (116) a Paul redoute [et qu'il pleuve et qu'il neige].
 b Paul redoute [{ou / soit} qu'il pleuve {ou / soit} qu'il neige].
 c Paul ne redoute [ni qu'il pleuve ni qu'il neige].

Nous posons pour les locuteurs concernés la contrainte constructionnelle en (117). Cette contrainte assure qu'une coordination à redoublement en *ni* ou *et* de catégories verbales finies tensées n'est possible qu'à condition de porter une valeur de marque non nulle, c'est-à-dire de constituer une coordination de complétives.

$$(117) \left[\begin{array}{l} \text{doubled-coord-ph} \\ \text{HEAD | VFORM [1], tensed} \leq [1] \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \textit{nelist}(\text{[CONJ et/ni2]}) \end{array} \right] \Rightarrow [\text{MARKING marked}]$$

4.2.2 Coordinations lexicales et coordinations syntagmatiques

4.2.2.1 Rappels des généralisations

Nous avons repris au chapitre 4 les arguments présentés par Abeillé (2003a, 2006a) en faveur d'une double analyse des structures coordonnées de la forme (118), qui peuvent être conçues comme des coordinations lexicales (118a) ou bien comme des coordina-

tions syntagmatiques "réduites" (118b) générées par la même règle d'ellipse que celle qui génère les coordinations "à montée du nœud droit" de la forme (119).

- (118) Paul lit et parle l'anglais.
 a Paul $\nu[\nu[\text{lit}]] \nu[\text{et } \nu[\text{parle}]]$ l'anglais.
 b Paul $\nu\nu[\nu\nu[\text{lit l'anglais}]] \nu\nu[\text{et } \nu\nu[\text{parle l'anglais}]]$.

- (119) a $[_s[\text{Paul apprécie l'opéra}]] [_s[\text{mais } _s[\text{Marie déteste l'opéra}]]]$.
 b $[_s[\text{Paul a d'abord gentiment suggéré à Marie de quitter la salle}]] [_s[\text{et } _s[\text{Pierre a ensuite fermement ordonné à Marie de quitter la salle}]]]$.

Une double analyse est requise dans la mesure où il existe à côté des contextes ambigus du type (118) des contextes non ambigus où seule une analyse comme coordination lexicale est possible. On peut rappeler brièvement les principales données discutées au chapitre 4. Les contrastes en (120) et (121) montrent qu'il existe des contextes dans lesquels peut apparaître une tête lexicale ou une coordination simple de têtes lexicales, mais non une coordination syntagmatique réduite. Les contrastes en (122-123) montrent par ailleurs qu'il existe des positions dans lesquelles peut apparaître un dépendant lexical ou une coordination de dépendants lexicaux, mais non un syntagme ordinaire ou une coordination de syntagmes ordinaires.

- (120) a Paul cherche $[[\text{le}] [\text{ou} [\text{la}]]]$ responsable
 b Un film $[[\text{de}] [\text{et} [\text{avec}]]]$ Woody Allen
 c $*[[\text{Paul cherche le responsable}], [\text{et} [\text{Marie connaît la responsable}]]]$.
 d $*[[\text{Paul parle de Woody Allen}], [\text{et} [\text{Marie parle avec Woody Allen}]]]$.
- (121) a Dans votre proposition, le président $[[\text{apprécie}] [\text{et} [\text{approuve}]]]$ tout.
 b Ce malade $[[\text{mange}] [\text{et} [\text{boit}]]]$ mieux depuis quelques jours.
 c $??[\text{Dans votre proposition, } [[\text{le président apprécie tout}] [\text{et} [\text{le vice-président approuve tout}]]]$.
 d $??[[\text{La femme mange mieux}] [\text{et} [\text{le mari boit mieux}]]]$ depuis quelques jours.
- (122) a une $[\text{longue}]$ table
 b une $[\text{belle et longue}]$ table
 c $*\text{une} [\text{longue de deux mètres}]$ table
 d $*\text{une} [[\text{longue de deux mètres}] [\text{et} [\text{plus belle qu'on ne le dit}]]]$ table

- (123) a Paul a [tout] compris.
 b Paul a [tout ou presque tout] compris.
 c *Paul a [tout ce qu'il voulait] compris.
 d *Paul a [[tout ce qu'il voulait] [ou [presque tout ce qu'il voulait]]] compris.

De fait, une grammaire adéquate doit autoriser non seulement les coordinations simples de syntagmes, mais aussi des coordinations simples de mots, auquel cas le syntagme coordonné dans son ensemble peut apparaître dans des positions normalement réservées aux constituants lexicaux.

Comme nous l'avons vu, il faut considérer en revanche que les coordinations à redoublement constituent toujours des coordinations syntagmatiques. On explique ainsi que celles-ci, à la différence des coordinations simples, soient systématiquement exclues dans les positions réservées aux constituants lexicaux, comme le rappellent les données en (124) et (125) (cf. Abeillé 2003a, 2006a).

- (124) a *Paul cherche [[ou [le]] [ou [la]]] responsable.
 b *Un film [[et [de]] [et [avec]]] Woody Allen
 c ??Paul espère pouvoir [[et [noter]] [et [enregistrer]]] tout.
 d ??Avec ce médicament, Paul avoue [[et [dormir]] [et [manger]]] mieux.

- (125) a *une [[et [belle]] [et [longue]]] table (Abeillé & Godard 1999)
 b *Paul a [[ou [tout]] [ou [presque tout]]] compris.

Une conséquence de cette généralisation est que les coordinations à redoublement bien formées en (126) doivent être considérées comme des cas non ambigus de coordinations syntagmatiques réduites (cf. (127)), c'est-à-dire comme des coordinations à montée du nœud droit du même type que celles illustrées en (128).

- (126) a Paul a promis d'appeler Marie et avant et après la conférence.
 b Les documents et antérieurs et postérieurs à cette date n'ont aucune valeur légale.
 c Paul espère soit louer soit vendre son appartement à la rentrée.
 d Paul n'est ni confus ni anxieux de devoir partir.

- (127) a Paul a promis d'appeler $_{PP}[_{PP}[et_{PP}[avant\ la\ conférence]]_{PP}[et_{PP}[après\ la\ conférence]]]$.
- b Les documents $_{AP}[_{AP}[et_{AP}[antérieurs\ à\ cette\ date]]_{AP}[et_{AP}[postérieurs\ à\ cette\ date]]]$ n'ont aucune valeur légale.
- c Paul espère $_{VP}[_{VP}[ou_{VP}[louer\ son\ appartement]]_{VP}[ou_{VP}[vendre\ son\ appartement]]]$ à la rentrée.
- d Paul n'est $_{AP}[_{AP}[ni_{AP}[confus\ de\ devoir\ partir]]_{AP}[ni_{AP}[anxieux\ de\ devoir\ partir]]]$.
- (128) a Jean prétend $_{CP}[_{CP}[et_{CP}[que\ Paul\ apprécie\ l'opéra]]_{CP}[et_{CP}[que\ Marie\ déteste\ l'opéra]]]$.
- b Jean devrait $_{VP}[_{VP}[ou\ bien_{VP}[gentiment\ suggérer\ à\ Marie\ de\ quitter\ la\ salle]]_{VP}[ou\ bien_{VP}[fermement\ ordonner\ à\ Marie\ de\ quitter\ la\ salle]]]$.

4.2.2.2 Éléments de modélisation en HPSG

On peut reprendre, comme le propose Abeillé (2006a), la théorie du poids syntaxique développée par Abeillé & Godard (1998, 1999, 2000a, 2004, 2006a) pour modéliser la distinction entre coordinations lexicales et coordinations syntagmatiques. Il est dès lors aisé, comme nous le montrons brièvement, de capter les restrictions particulières qui caractérisent les coordinations à redoublement. Nous ne chercherons pas en revanche à préciser l'analyse des coordinations syntagmatiques réduites, dites "à montée du nœud droit". Nous renvoyons à Yatabe (2001), Beavers & Sag (2004) et Abeillé (2006a) pour des propositions récentes en HPSG, recourant à une règle d'effacement à l'interface syntaxe-phonologie.

Suivant Abeillé & Godard (1999, 2000a, 2004, 2006a), on associe aux mots et aux syntagmes un attribut syntaxique de poids WEIGHT (sous CATEGORY), auquel peuvent faire référence les règles d'ordre des mots, les règles de sous-catégorisation, ainsi que les règles combinatoires de la grammaire. Les valeurs de poids possibles sont *light* (léger) ou *non-light* (non léger)¹³. Les mots peuvent être légers, non légers ou bien sous-spécifiés dans le lexique. Les mots fonctionnels (conjonctions, prépositions, déterminants, complémenteurs) sont légers, tout comme sont légers les adjectifs épithètes qui sont obligatoirement prénominaux (par exemple les adjectifs ordinaux), les verbes transitifs, les adverbes monomorphématiques (*bien, mal, mieux, etc.*), ainsi que les noms communs et certains pronoms tels que les quantifieurs *tout, rien*. Les noms propres sont non légers, tout comme sont non légers les pronoms forts, la plupart des adverbes, ainsi que les adjectifs épithètes obligatoirement postnominaux (par exemple les adjectifs de

¹³ On laisse ici de côté les phénomènes de lourdeur, ainsi l'analyse des formes faibles telles que *très, si, etc.* Cf. Abeillé & Godard (2004, 2006a).

couleur). Enfin, les verbes intransitifs et les adjectifs épithètes qui peuvent apparaître aussi bien en position prénominale qu'en position postnominale (par exemple *long*, *pénible*, etc.) sont sous-spécifiés pour le poids.

Les syntagmes de façon générale sont non légers, comme le note la contrainte par défaut en (129). Les syntagmes conjoints (130), les coordinations (131) et les syntagmes tête-ajout (131) peuvent cependant être légers lorsque chacun des éléments qu'ils comportent est léger¹⁴.

(129) *phrase* => / [WEIGHT *non-light*]

(130) $\left[\begin{array}{l} \textit{head-comps-ph} \\ \text{CONJ } \textit{-nil} \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \langle \text{[WEIGHT } \textit{light}] \rangle \end{array} \right] \Rightarrow \text{[WEIGHT } \textit{light}]$

(131) $\left[\begin{array}{l} \textit{coord-ph} \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \textit{nelist}(\text{[WEIGHT } \textit{light}]) \end{array} \right] \Rightarrow \text{[WEIGHT } \textit{light}]$

(132) $\left[\begin{array}{l} \textit{head-adj-ph} \\ \text{HEAD-DTR } \text{[WEIGHT } \textit{light}] \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \langle \text{[WEIGHT } \textit{light}] \rangle \end{array} \right] \Rightarrow \text{[WEIGHT } \textit{light}]$

Nous ajoutons en (133) la contrainte constructionnelle suivant laquelle les constituants d'une coordination à redoublement sont obligatoirement non légers. De fait, la coordination dans son ensemble ne peut jamais s'unifier avec la description en (131) et sera donc toujours non légère.

(133) *doubled-coord-ph* => [NON-HEAD-DTRS *nelist*([WEIGHT *non-light*])]

Admettons à présent, comme le proposent Abeillé & Godard (1999, 2000a, 2004, 2006a) que les positions à première vue réservées aux mots, telles que la position préverbale dans laquelle apparaissent les quantifieurs nus (132a), ou encore la position prénominale des adjectifs épithètes (132b) constituent en réalité des positions réservées aux constituants légers, ce que l'on peut modéliser à l'aide de règle d'ordre qu'on laisse ici de côté (cf. Abeillé & Godard 1998, 1999).

(132) a Paul [a tout (*ce qu'il voulait) compris].
 b une [longue (*de deux mètres) table].

¹⁴ Ces syntagmes peuvent également apparaître dans les positions réservées aux constituants non légers, ce que l'on peut représenter en posant une règle non branchante qui autorise un syntagme léger du type (130), (131) ou (132) à être non léger (cf. Abeillé & Godard 2006a).

On décrit dès lors correctement la bonne formation des structures en (133) et (134), qui mettent en jeu des syntagmes légers, et leur malformation en (135) et (136), qui mettent en jeu des syntagmes non légers.

- (133) a Paul a [tout ou presque tout] compris.
 b une [belle et longue] table

- (134) a Paul a [presque tout] compris.
 b une [très longue] table

- (135) a *Paul a [tout ce qu'il voulait] compris.
 b *une [longue de deux mètres] table

- (136) a *Paul a [ou tout ou presque tout] compris.
 b *une [et belle et longue] table.

On peut ajouter que le constituant tête d'un syntagme tête-compléments est obligatoirement léger (137). On décrit dès lors également le contraste observé entre coordinations simples et coordinations à redoublement de têtes lexicales dans les contextes du type (138), où une analyse alternative de la structure coordonnée comme coordination syntagmatique réduite par ellipse est exclue (cf. 139).

(137) *head-comps-ph* => [HEAD-DTR [WEIGHT *light*]]

- (138) a Paul avoue [[dormir et manger] mieux].
 b ??Paul avoue [[et dormir et manger] mieux].
 c Paul espère pouvoir [[noter] [et [enregistrer]]] tout.
 d ??Paul espère pouvoir [[et [noter]] [et [enregistrer]]] tout.

- (139) a ??[[Paul dort ~~mieux~~] [et [Marie mange mieux]]].
 b ??[Paul notera ~~tout~~] [et [Marie enregistrera tout]]].

6. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté une modélisation en HPSG de l'analyse constructionnelle de la coordination défendue dans les chapitres précédents. Cette modélisation permet d'explicitier les propriétés syntaxiques majeures des constructions coordonnées du français soumises à l'étude. Elle peut être conçue comme une première étape dans la construction d'une grammaire à large couverture de la coordination en français. Nous avons repris dans un premier temps les propositions d'Abeillé (2003a, 2005, 2006a) en

ce qui concerne l'analyse des conjonctions, qu'on peut considérer comme des têtes faibles, héritant du complément avec lequel elles forment un syntagme conjoint la plupart de leurs propriétés syntaxiques, et en particulier leurs propriétés catégorielles. Nous avons proposé par ailleurs, suivant en cela notamment Pollard & Sag (1994), d'analyser la coordination dans son ensemble comme une construction sans tête composée de deux constituants ou plus et explicité successivement la représentation des diverses propriétés syntaxiques qui la caractérisent. Un cadre grammatical tel que HPSG permet d'articuler l'ensemble de ces propriétés de façon cohérente. Nous avons repris en ce qui concerne plus particulièrement la généralisation de Wasow les propositions récentes de Sag (2002, 2005) qui exploitent la représentation des catégories sous forme de structures de traits et les opérations de sous-spécification et d'unification qu'on peut définir sur ces structures pour rendre compte du degré d'identité syntaxique des termes conjoints. Il est important de noter que ce traitement ne met en jeu aucun mécanisme d'ellipse. Nous présentons le support empirique en faveur de ce choix au prochain et dernier chapitre. Enfin, nous avons proposé de distinguer deux sous-types de coordinations dans une hiérarchie de constructions coordonnées pour capter le différentiel grammatical établi au chapitre 4 entre les coordinations simples et les coordinations à redoublement. Une hiérarchie de constructions est intéressante en ce qu'elle permet de capter simultanément les propriétés communes aux sous-types définis (qui sont héritées de la construction-mère) et les propriétés spécifiques introduites par chacun d'eux. Nous avons explicité à cet effet les propriétés syntaxiques spécifiques introduites par la construction à redoublement. Il reste à voir comment les propriétés sémantiques, discursives et contextuelles particulières de cette construction peuvent également être représentées et articulées à la syntaxe.

Chapitre 7
Aspects des coordinations de
non-constituants

Sommaire du chapitre

| | |
|--|-----|
| 0. Introduction | 295 |
| 1. Propriétés distributionnelles des coordinations de séquences | 299 |
| 1.1 Propriétés générales | 299 |
| 1.1.1 Distribution des conjonctions | 299 |
| 1.1.2 Propriétés d'itération | 300 |
| 1.1.2.1 Généralités | 300 |
| 1.1.2.2 Degré d'identité des séquences conjointes | 301 |
| 1.2 Propriétés particulières | 303 |
| 2. Analyses proposées | 305 |
| 3. Falsification des analyses à base d'ellipse | 307 |
| 3.1 Les arguments d'Abeillé & Godard (1996, 2000b) | 307 |
| 3.2 Autres arguments | 310 |
| 3.2.1 Distribution et interprétation des adverbes additifs/restrictifs | 311 |
| 3.2.2 Les phénomènes d'accord avec les sujets postverbaux | 313 |
| 3.3 Discussion | 315 |
| 3.3.1 Le problème | 315 |
| 3.3.2 Les données du français | 317 |
| 3.4 Synthèse | 318 |
| 4. Conséquences sur l'analyse générale de la coordination | 318 |
| 5. Une analyse sans ellipse des coordinations de séquences en HPSG | 320 |
| 5.1 Grammaire des constructions coordonnées | 321 |
| 5.1.1 Les syntagmes conjoints | 321 |
| 5.1.2 Les constructions coordonnées | 321 |
| 5.1.2.1 Propriétés communes aux différents types de coordinations | 323 |
| 5.1.2.2 Coordinations simples et coordinations à redoublement | 326 |
| 5.2 Les séquences comme constituants sans tête | 328 |
| 5.2.1 Analyse des séquences | 328 |
| 5.2.2 Interaction avec les constructions coordonnées | 331 |
| 5.3 Les coordinations de séquences comme compléments | 334 |
| 6. Conclusion | 339 |

0. Introduction

Dans les chapitres précédents, nous avons admis sans discuter que les coordinations de constituants en général, et les coordinations de catégories dissemblables en particulier, doivent être analysées telles quelles en syntaxe, sans recourir à un mécanisme d'ellipse. Nous en faisons la démonstration dans ce dernier chapitre, qui permet d'assurer la cohérence d'ensemble des propositions avancées dans la thèse. Cette démonstration s'appuie sur l'analyse syntaxique détaillée d'un sous-ensemble des coordinations dites "de non-constituants".

Problématique

Comme nous l'avons vu tout au long des chapitres précédents, une généralisation descriptive simple, la généralisation de Wasow (cf. chapitre 1, section §1.2.3), permet d'explicitier le degré d'identité syntaxique des termes d'une coordination. Une coordination de termes dissemblables, qu'il s'agisse de dépendants ou de prédicats, n'est possible dans un environnement syntaxique donné que si et seulement si chacun des termes conjoints peut apparaître seul en lieu et place de la coordination dans son ensemble (cf. (1)).

- (1) a Marie adore_{NP}[les réceptions] et_{CP}[qu'on lui apporte des fleurs].
a' Marie adore {[les réceptions] / [qu'on lui apporte des fleurs]}.
b *Marie organise_{NP}[les réceptions] et_{CP}[qu'on lui apporte des fleurs].
b' Marie organise {[les réceptions] / *[qu'on lui apporte des fleurs]}.

D'un point de vue théorique, deux types d'approches permettent *a priori* d'encoder cette généralisation. La première, qui est celle que nous avons adoptée, consiste à faire appel à une théorie des traits et de leur mode de combinaison dans les structures coordonnées. On admet dans cette perspective que la grammaire autorise aussi bien les coordinations de constituants identiques que les coordinations de constituants dissemblables, les possibilités et impossibilités distributionnelles observées résultant de la compatibilité ou non entre les traits (possiblement sous-spécifiés ou sur-spécifiés) de la coordination dans son ensemble et ceux de l'environnement dans lequel cette coordination apparaît.

Une approche alternative, que nous n'avons pas cherché à discuter jusqu'à présent, consiste à dériver le degré d'identité relative des termes d'une coordination d'une théorie plus générale de l'ellipse. L'argumentation repose crucialement sur l'analyse des coordi-

nations de non-constituants de la forme (2), que nous appelons coordinations de séquences¹.

- (2) a Paul offrira <un disque à Marie> et <un livre à Jean>.
b Paul joue au tennis <le lundi avec Marie> et <le vendredi avec Jean>.
c Paul joue <au tennis le lundi> et <au football le mardi>.

En première approximation, ces tours se caractérisent par la combinaison de deux séquences ou plus, composées de compléments argumentaux (2a), de modificateurs (2b), ou d'un mélange des deux (2c) apparaissant à droite d'un prédicat qui peut être suivi d'autres dépendants (cf. (2b)). Ces séquences ne forment pas un syntagme quand on applique les tests usuels de constituance, d'où le terme de "non-constituant" souvent utilisé pour les désigner dans la littérature anglo-saxonne. Par exemple, on peut extraire un complément du verbe (3a,b) ou un modificateur (3c,d), mais non une séquence de compléments et/ou de modificateurs (4a,b) ou une coordination de telles séquences (4c,d).

- (3) a C'est un disque que Paul a offert à Marie.
b C'est à Marie que Paul a offert un disque.
c C'est le lundi que Paul joue au tennis avec Marie.
d C'est avec Marie que Paul joue au tennis.
- (4) a *C'est un disque à Marie que Paul a offert.
b *C'est avec Marie le lundi que Paul joue au tennis.
c *C'est un disque à Marie et un livre à Jean que Paul a offert(s).
d *C'est le lundi avec Marie et le vendredi avec Jean que Paul joue au tennis.

Une façon de capter ces contrastes consiste à poser une ellipse. On admet dans cette perspective que les coordinations apparentes de séquences en (2) constituent en réalité des coordinations de groupes verbaux, comme l'illustrent les représentations en (5). On maintient ainsi la généralisation suivant laquelle les règles de la grammaire en général, et la règle de coordination en particulier, ne peuvent cibler que des constituants, d'où les malformations observées en (4).

- (5) a Paul_{VP}[offrira un disque à Marie] et ~~VP~~[~~offrira~~ un livre à Jean].
b Paul_{VP}[joue au tennis le lundi avec Marie] et ~~VP~~[~~joue au tennis~~ le vendredi avec Jean].
c Paul_{VP}[joue au tennis le lundi] et ~~VP~~[~~joue au tennis~~ au football le mardi].

¹ Ces coordinations correspondent aux structures dites à "réduction de conjoints" (*conjunction reduction*) dans les travaux transformationnels. Elles sont rebaptisées "coordinations de clusters d'arguments" (*argument cluster coordinations*) chez des auteurs tels que Steedman (1996, 2000) et Beavers & Sag (2004).

Admettons cette analyse. Il est clair que la règle d'ellipse sur la frontière gauche du second conjoint utilisée pour générer les coordinations de séquences permet également de décrire les diverses coordinations de catégories dissemblables et leur distribution particulière, comme l'illustrent les représentations en (6). Dans cette perspective, la coordination ne peut affecter que des catégories syntaxiques identiques, les distorsions observées résultant de la possibilité (6a) ou non (6b) de reconstruire le matériel ellipsé sur la frontière gauche du second conjoint.

- (6) a Marie_{VP}[adore les réceptions] et ~~VP~~[organise qu'on lui apporte des fleurs].
 b *Marie_{VP}[organise les réceptions] et ~~VP~~[organise qu'on lui apporte des fleurs].

Dans ce chapitre, nous montrons, en nous appuyant notamment (mais pas uniquement) sur les propriétés des coordinations à redoublement de la forme (7), qu'une analyse à base d'ellipse des coordinations de séquences doit être abandonnée. Il faut admettre que la grammaire autorise non seulement les coordinations de constituants, mais aussi les coordinations de séquences de constituants dans la portée syntaxique d'un prédicat. Il s'ensuit qu'une approche générale à base d'ellipse ne peut pas être exploitée pour rendre compte de la distribution des coordinations de termes dissemblables. Une théorie indépendante du degré d'identité des termes conjoints, telle que celle présentée au chapitre précédent, est de fait requise.

- (7) a Paul offrira et <un disque à Marie> et <un livre à Jean>.
 b Paul joue au tennis et <le lundi avec Marie> et <le vendredi avec Jean>.
 c Paul joue et <au tennis le lundi> et <au football le mardi>.

Insistons sur le fait que nous ne remettons pas pour autant en cause la nécessité d'une théorie de l'ellipse dans la grammaire. En particulier, nous admettons qu'une telle théorie, que nous ne chercherons pas à préciser ici, est requise pour décrire les constructions dites "à montée du nœud droit" (8), et les constructions à "gapping" (9), que l'on observe non seulement dans le domaine de la coordination (8a,b-9a,b), mais aussi (un point souvent négligé) dans le domaine de la subordination (8c-9c).

- (8) a Jean prétend que Paul apprécie et que Marie déteste l'opéra.
 b Jean prétend et que Paul apprécie et que Marie déteste l'opéra.
 c Paul apprécie tandis que Marie déteste l'opéra.

- (9) a La France se pliera aux exigences de l'Europe ou bien l'Europe aux exigences de la France.
- b Ou bien la France se pliera aux exigences de l'Europe ou bien l'Europe aux exigences de la France.
- c La France se pliera aux exigences de l'Europe tout comme l'Europe aux exigences de la France.

Organisation du chapitre

Le chapitre est composé de cinq sections. Les propriétés syntaxiques majeures des coordinations de séquences en français ont été établies (cf. Abeillé & Godard 2002). Nous les reprenons de façon systématique dans la première section. Il apparaît que les coordinations de séquences présentent les propriétés générales de la coordination (§1.1): elles peuvent mettre en jeu des conjonctions variées (§1.1.1) et observent l'ensemble des contraintes de parallélisme résultant de l'itération syntaxique (§1.1.2). En particulier, on peut conjoindre aussi bien des séquences identiques que des séquences dissemblables (en terme de longueur ou de catégories) lorsque chacune de ces séquences peut apparaître seule en lieu et place de la coordination. Ces coordinations présentent également des propriétés particulières (§1.2) : outre leur comportement inhabituel au regard des tests de constituance, elles ne peuvent combiner que des séquences composées de constituants-sœurs, c'est-à-dire des constituants qui apparaissent au même niveau de structure en dehors de la coordination. Nous explicitons à la section §2 les analyses syntaxiques possibles. On peut penser que les coordinations de séquences mettent en jeu une ellipse, avec deux possibilités suivant que cette ellipse est conçue (i) comme une règle d'effacement à l'interface syntaxe-phonologie (cf. récemment van Oirsouw 1987, Wilder 1997, Crysmann 2003, Beavers & Sag 2004) ou (ii) comme une règle de légitimation de fragments syntaxiques à l'interface syntaxe-sémantique (cf. Sag *et al.* 1985, Culicover & Jackendoff 2005). Alternativement, on peut penser, suivant en cela les hypothèses originales de la grammaire catégorielle (cf. Dowty 1988, Steedman 1989, 1996, 2000), que les coordinations de séquences ne mettent en jeu aucune ellipse. On admet dans cette perspective que la grammaire autorise non seulement les coordinations de constituants standard, mais aussi les coordinations de séquences de constituants dans la portée syntaxique d'un prédicat extérieur à la structure. C'est cette dernière analyse que nous proposons d'adopter à la section §3. Nous reprenons et complétons d'abord (§3.1) les arguments syntaxiques avancés par Abeillé & Godard (1996, 2000b) à l'encontre d'un traitement elliptique des coordinations de séquences, avant d'en proposer ensuite (§3.2) de nouveaux, fondés sur la distribution des adverbes et certains phénomènes d'accord, en faveur d'une analyse sans ellipse. Nous réfutons enfin brièvement (§3.3) un argument empirique avancé récemment par Beavers & Sag (2004) contre l'analyse proposée. L'argument en question repose sur certains faits de juxtaposition en anglais. Il n'est pas sou-

tenu par les données du français. Nous concluons que les coordinations de séquences ne peuvent pas être analysées comme des structures elliptiques. Il s'ensuit, comme nous l'explicitons à la section §4, qu'une approche à base d'ellipse du degré d'identité syntaxique des termes conjoints doit être abandonnée. Cette conclusion est en accord avec les analyses adoptées dans les chapitres précédents. Nous montrons à la section §5 comment l'analyse syntaxique des coordinations de séquences peut être précisée dans le cadre du fragment de grammaire HPSG présenté au chapitre précédent. Nous rappelons l'analyse des conjonctions et des constructions coordonnées (§5.1), avant de montrer ensuite comment on peut représenter les séquences comme des constituants sans tête (plutôt que des "non-constituants") et la computation des traits résultante lorsque ces constituants particuliers sont coordonnés (§5.2). Nous proposons à la section §5.3 d'analyser les coordinations de séquences comme une complémentation alternative des prédicats obtenue au moyen d'une règle lexicale. Cette règle permet, comme nous le montrons, de capter les contraintes particulières qui gouvernent ces coordinations, et en particulier leur comportement inhabituel au regard des tests de constituance.

1. Propriétés distributionnelles des coordinations de séquences

Les propriétés syntaxiques majeures des coordinations de séquences ont été identifiées (cf. Sag 1976, Hudson 1976, Dowty 1988 pour l'anglais, Abeillé & Godard 2002 pour le français). Nous faisons le point sur les généralisations concernant le français dans cette première section.

1.1 Propriétés générales

Les coordinations de séquences présentent les propriétés générales de la coordination : elles peuvent mettre en jeu des conjonctions variées (§1.1.1) et observent toutes les contraintes de parallélisme syntaxique résultant de l'itération (§1.1.2).

1.1.1 Distribution des conjonctions

Notons tout d'abord que les coordinations de séquences sont compatibles avec toutes les conjonctions disponibles en français, telles que *et*, *ou*, *ni*, *mais*, *ainsi que* (10). On observe en outre qu'on peut conjoindre des séquences dans le cadre d'une coordination simple (10) aussi bien que dans le cadre d'une coordination à redoublement (11). Comme nous le verrons à la section §3, les tours en (10e) et (11) jouent un rôle central dans l'argumentation développée.

- (10) a Paul offrira un disque à Marie et un livre à Jean.
 b Paul offrira un disque à Marie ou un livre à Jean.
 c Paul n'offrira pas de disque à Marie ni de livre à Jean.
 d Paul a offert un disque à Marie mais aucun livre à Jean.
 e Paul offrira un disque à Marie ainsi qu'un livre à Jean.
- (11) a Paul offrira et un disque à Marie et un livre à Jean.
 b Paul offrira {ou / soit} un disque à Marie {ou / soit} un livre à Jean.
 c Paul n'offrira ni un disque à Marie ni un livre à Jean.

1.1.2 Propriétés d'itération

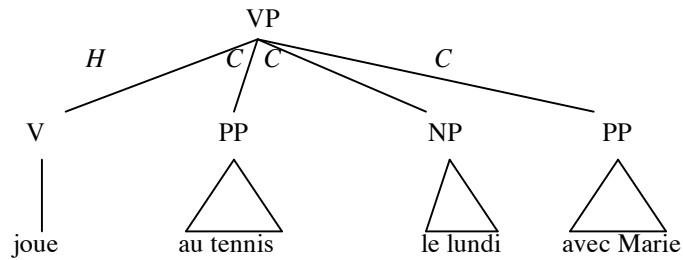
1.1.2.1 Généralités

Les coordinations de séquences peuvent comporter un nombre non borné de termes (12a) et comporter des catégories syntaxiques variées (12b,c,d). On observe que les catégories en question peuvent correspondre à des compléments argumentaux (12), des modificateurs scopaux (13a), ou non scopaux (13b), ou bien à un mélange de compléments argumentaux et de modificateurs (13c,d).

- (12) a Paul offrira un disque à Marie, un livre à Jean, une bouteille de vin à Pierre et une guitare à Léa. (NP-PP+NP-PP+NP-PP+NP-PP)
 b Paul trouve Marie idiote et Jeanne intelligente. (NP-AP+NP-AP)
 c Paul est un boute-en-train lorsqu'il s'agit de sortir mais un paresseux lorsqu'il s'agit de travailler. (NP-CP+NP-CP)
 d Paul a promis à sa femme de faire la cuisine et à ses enfants de leur lire une histoire. (PP-VP+PP-VP)
- (13) a Paul viendra probablement lundi et certainement jeudi.
 b Paul a vu cette exposition à Rome en juillet et à Paris en septembre
 c Paul a vu Jean à Rome et Marie à Venise.
 d Paul invitera probablement Marie et certainement Jean.

Suivant notamment Miller (1992), van Noord & Bouma (1994), Abeillé & Godard (1997, 2002, 2003a), Bouma *et al.* (2001) et plus récemment Culicover & Jackendoff (2005), nous admettons dans ce chapitre que les modificateurs apparaissant à droite de la tête dans le domaine verbal constituent syntaxiquement des compléments réalisés au même niveau que les compléments argumentaux dans une structure plate, comme cela est illustré en (14). Les coordinations en (13) mettent donc en jeu des séquences de constituants-sœurs.

(14)



1.1.2.2 Degré d'identité des séquences conjointes

Comme l'ont montré Abeillé & Godard (2002), les coordinations de séquences respectent les contraintes de parallélisme captées par la généralisation de Wasow comme les coordinations de constituants ordinaires : chacune des séquences conjointes doit ainsi pouvoir apparaître seule dans le contexte d'occurrence de la coordination dans son ensemble sans en altérer les propriétés. Il s'ensuit trois conséquences.

Premièrement, les catégories de la séquence à droite de la conjonction peuvent partiellement différer des catégories à gauche à condition que chacune de ces catégories constitue un complément possible du prédicat en facteur (cf. (15)). Comme le montrent les données en (16), la situation n'est pas différente de ce que l'on observe dans les coordinations de constituants.

- (15) a Les enseignants attendent [des élèves] [qu'ils respectent les règles de l'établissement] et [de leur proviseur] [un soutien sans faille].
(PP-CP + PP-NP)
- a' Les enseignants attendent {[des élèves] [qu'ils respectent les règles de l'établissement]} / [de leur proviseur] [un soutien sans faille]}.
- b *Les enseignants estiment [des élèves] [qu'ils sont sérieux] et [de leur proviseur] [un homme sur lequel on peut compter].
(*PP-CP + PP-NP)
- b' Les enseignants estiment {[des élèves] [qu'ils sont sérieux]} / *[de leur proviseur] [un homme sur lequel on peut compter]}.

- (16) a Les enseignants attendent des élèves [qu'ils respectent les règles de l'établissement] et [un travail sérieux].
(CP+NP)
- a' Les enseignants attendent des élèves {[qu'ils respectent les règles de l'établissement] / [un travail sérieux]}.
- b *Les enseignants estiment des élèves d'aujourd'hui [des enfants mal élevés] mais [qu'ils sont sérieux].
(*CP+NP)
- b' Les enseignants estiment des élèves d'aujourd'hui {*[des enfants mal élevés] / [qu'ils sont sérieux]}.

Deuxièmement, la séquence à droite de la conjonction peut comporter un nombre de compléments différent du nombre de compléments réalisés à gauche, que ces compléments soient argumentaux (17a), ou non (17b)². La phrase (17a) n'implique pas obligatoirement que c'est à sa mère (ou à quelqu'un d'autre) que Paul a écrit un petit poème, pas plus que la phrase (17b) n'implique que c'est avec Marie (ou avec quelqu'un d'autre) que Paul joue du piano le vendredi. Les coordinations de séquences n'observent donc pas, contrairement à ce qui est souvent admis, des contraintes de parallélisme plus fortes que les coordinations de constituants ordinaires.

- (17) a Paul écrira [une lettre] [à sa mère] et [un petit poème].
(Abeillé & Godard 2002 : 414.)
(NP-PP + NP)
- b Paul joue du piano [le lundi] [avec Marie] et [le vendredi].
(NP-PP + NP)

² Une analyse alternative, qui nous a été suggérée par Philip Miller, consisterait à voir dans la séquence *une lettre à sa mère* en (17a) un groupe nominal complexe dans le cadre d'une coordination ordinaire de constituants. On expliquerait ainsi le caractère naturel de ce type d'exemples à côté des coordinations de séquences peu acceptables telles que (i-ii).

(i) ??Paul compte décrire [les données] et [son projet de recherche] [à son directeur].

(ii) ??Paul mange [gloutonnement] et [du poisson] [le vendredi].

Cette solution ne rend pas compte de l'impossibilité d'extraire la séquence *une lettre à sa mère* dans la dépendance du verbe *écrire* (iii-iv), ni de la permutation libre des deux constituants qui la composent (v-vi).

(iii) *C'est une jolie lettre à sa mère que Paul a écrit(e).

(iv) *C'est une jolie lettre à sa mère et un petit poème en prose que Paul a écrit(s).

(v) Paul a écrit {une jolie lettre à sa mère / à sa mère une jolie lettre}.

(vi) Paul a écrit (et) {une jolie lettre à sa mère / à sa mère une jolie lettre} et un petit poème en prose.

Nous maintiendrons en conséquence que les tours du type (17a) mettent en jeu des séquences de compléments de longueurs différentes. Il reste à expliquer les blocages observés en (i-ii). Notre hypothèse est qu'il n'existe pas d'entrée lexicale "instance" (pour reprendre la terminologie de Bonami 1999) pour des entrées lexicales "types" telles que *décrire* ou *manger* qui soit simultanément compatible avec les deux complémentations mises en jeu dans la coordination. Si cette hypothèse est correcte, les malformations en (i-ii) découlent de la généralisation de Wasow.

Enfin, comme les coordinations ordinaires, les coordinations de séquences respectent la contrainte d'extraction / cliticisation parallèle de Ross (1967) (comparer (18) et (19)), et peuvent être récursives (comparer (20) et (21)), deux propriétés qui découlent également de la généralisation de Wasow (cf. chapitre 1, section §1.2.3.5).

- (18) a Voici le prévenu dont le juge a rencontré [la femme _] [hier] et [le fils _] [ce matin].
 b *Voici le prévenu dont le juge a rencontré [la femme _] [hier] et [le fils de Jean] [ce matin].
 c Votre thèse, Paul en a lu [le dernier chapitre _] [hier] et [la conclusion _] [ce matin].
 d *Votre thèse, Paul en a lu [le dernier chapitre _] [hier] et [votre article] [ce matin].
- (19) a Voici le prévenu dont le juge a rencontré [la femme _] et [le fils _].
 b *Voici le prévenu dont le juge a rencontré [la femme _] et [son fils].
 c Votre thèse, Paul en a lu [le dernier chapitre _] et [la conclusion _].
 d *Votre thèse, Paul en a lu [le dernier chapitre _] et [sa conclusion].
- (20) a Paul offrira <<un disque à Marie ou bien un livre à Jean> et des fleurs à Léa>.
 b Paul offrira <un disque à Marie ou bien <un livre à Jean et des fleurs à Léa>>.
- (21) a Paul offrira [[un disque ou bien un livre] et des fleurs] à Marie.
 b Paul offrira [un disque ou bien [un livre et des fleurs]] à Marie.

1.2 Propriétés particulières

Deux propriétés syntaxiques caractérisent spécifiquement les coordinations de séquences par rapport aux coordinations de constituants ordinaires. La première est bien connue : les coordinations de séquences échappent aux tests de constituance usuels tels que l'extraction (22).

- (22) a *C'est un disque à Marie et un livre à Jean que Paul a offert(s).
 b *C'est le lundi avec Marie et le vendredi avec Jean que Paul joue au tennis.

Par ailleurs, seules les coordinations de séquences de constituants de même niveau sont autorisées, comme le montre l'impossibilité de conjoindre des séquences composées

d'un complément du nom et d'un complément du verbe (comparer (23a) et (23b)) (cf. Abeillé & Godard 2002)³.

- (23) a Paul a donné [les jouets de sa fille] [à Marie] et [les jouets de son fils]
[à Pierre].
b *Paul a donné les jouets [de sa fille] [à Marie] et [de son fils] [à Pierre].

On pourrait penser qu'il s'agit là d'une contrainte analogue à celle qui est observée par les coordinations à gapping, où seuls des constituants "majeurs" au sens d'Hankamer (1971), c'est-à-dire des dépendants du verbe principal ou d'un verbe enchâssé sont légitimes dans la séquence à droite de la conjonction (comparer (24a) et (24b)).

- (24) a Paul a donné les jouets de sa fille et [Jean] [les jouets de son fils].
b ??Paul a donné les jouets de sa fille et [Jean] [de son fils].

Cette généralisation est inadéquate en ce qui concerne les coordinations de séquences. Comme le montre tout d'abord le contraste en (25), emprunté à Abeillé & Godard (2002: 114), la coordination de deux séquences, composées chacune d'un complément du verbe enchâssé et d'un complément du verbe matrice est inacceptable, alors même que ces constituants sont majeurs.

- (25) a Paul dit [de rester chez elle] [à Marie] et [de rester ici] [à Jean].
b ??Paul dit de rester [chez elle] [à Marie] et [ici] [à Jean].

³ À première vue, l'anglais est plus libéral que le français de ce point de vue. Il est bien connu qu'on peut conjoindre en anglais, à la différence du français, des séquences composées d'un complément du verbe et d'un complément de la préposition (comparer (i) et (ii)) (cf. Sag 1976, Dowty 1988).

(i) John talked about [Manet] [on Wednesday] and (about) [Renoir] [on Thursday]. (Dowty 1988)

(ii) Jean a parlé de [Manet] [mercredi] et *(de) [Renoir] [jeudi].

Notre hypothèse est que la contrainte sur les séquences est valide dans les deux langues et que les données du type (i) ne constituent qu'un contre-exemple apparent. On sait en effet qu'il est possible en anglais, à la différence du français, de passiver (iii) ou d'extraire (iv) le complément de certaines prépositions dans le domaine verbal. On peut dès lors penser que les verbes à complément prépositionnel, à la différence des verbes correspondants en français, héritent optionnellement le complément attendu par la préposition tête du PP qu'ils sélectionnent (d'où les possibilités d'extraction ou de passivation), de sorte que la coordination en (i) avec la préposition en facteur constitue, malgré les apparences, une coordination de séquences de constituants-sœurs.

(iii) Manet was talked about on Wednesday.

(iv) Who did he talk about _ ?

Nous reconnaissons que d'autres données de l'anglais, telles que celles signalées en (v) par Beavers & Sag (2004), ou plus récemment Chaves (2006), restent problématiques.

(v) ?We found a book that was about a Civil War hero on Monday and a WWI hero on Tuesday.

Une solution consisterait à voir dans ce type d'exemples des cas non ambigus de gapping, plutôt que des coordinations de séquences. Cette hypothèse demande à être vérifiée.

Nous ajoutons que les coordinations de séquences sont possibles non seulement dans le domaine d'une tête verbale, mais aussi dans le domaine d'une tête nominale (26), adjectivale (27), ou prépositionnelle (28), où la notion de constituant majeur, au sens d'Hankamer, ne fait pas sens. À nouveau, seules des séquences de constituants de même niveau peuvent être conjointes, comme l'illustrent les contrastes entre (26a-27a-28a) d'une part et (26b-27b-28b) d'autre part.

- (26) a Paul désapprouve les propositions [du ministre de l'économie] [en faveur de l'emploi] et [du ministre de l'éducation] [en faveur de la recherche].
 b *Paul désapprouve les propositions du ministre [de l'économie] [en faveur de l'emploi] et [de l'éducation] [en faveur de la recherche].
- (27) a Les résultats sont inférieurs [à la moyenne régionale] [de 15 pourcent] et [à la [moyenne nationale] [de 20 pourcent]].
 b *Les résultats sont inférieurs à la moyenne [régionale] [de 15 pourcent] et [nationale] [de 20 pourcent].
- (28) a Avec [la femme de Pierre] [comme directrice] et [la femme de Jean] [comme secrétaire], l'entreprise court à la faillite.
 b *Avec la femme [de Pierre] [comme directrice] et [de Jean] [comme secrétaire], l'entreprise court à la faillite.

Il faut conclure que les coordinations de séquences n'obéissent pas exactement aux mêmes contraintes que les coordinations à gapping.

2. Analyses proposées

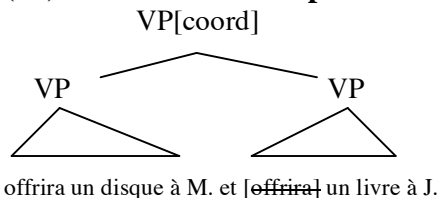
Trois structures syntaxiques ont été proposées pour capter les propriétés particulières des coordinations de séquences⁴ : une structure à ellipse de type A ((29), cf. récemment van Oirsouw 1987, Wilder 1997 dans une perspective transformationnelle, et Crysmann 2003, Beavers & Sag 2004, Chaves 2006 en HPSG), une structure à ellipse de type B ((30), cf. Sag *et al.* 1985) et une structure sans ellipse de type C ((31), cf. Dowty 1988, Steedman 1989, 1996, 2000 en grammaire catégorielle, Hudson 1988, Blanche-Benveniste *et al.* 1990 en grammaire de dépendance, Maxwell & Manning 1996 en LFG et Mela & Fouqueré 1996a,b en HPSG)⁵. Nous précisons brièvement le contenu analyti-

⁴ Une quatrième possibilité consisterait à adopter une structure plus plate, c'est-à-dire sans nœud coordonné. Une telle analyse, en ce qu'elle sépare radicalement les coordinations de séquences des coordinations ordinaires, est en contradiction avec les généralisations établies à la section §1.1.

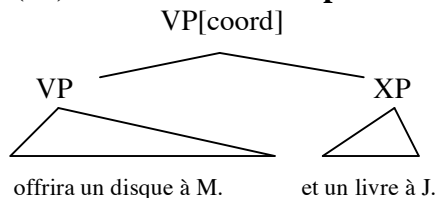
⁵ On admet généralement que la construction opère au niveau du VP et non de la phrase (contrairement aux coordinations à gapping). Une structure phrastique ne permettrait pas en effet d'expliquer l'absence d'équivalence entre (i) et (ii) (cf. Gardent 1991).

que de ces différentes structures en faisant abstraction des modèles formels particuliers dans lesquels elles ont été adoptées.

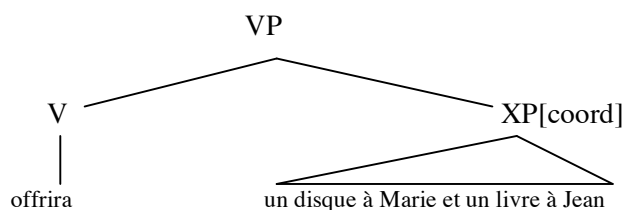
(29) **Structure à ellipse A**



(30) **Structure à ellipse B**



(31) **Structure sans ellipse C**



La structure A s'inscrit dans le cadre d'une approche syntaxique de l'ellipse. On postule que le verbe du second conjoint est présent dans la structure (de sorte qu'aucune règle d'interprétation spécifique n'est nécessaire), mais qu'il peut être effacé, c'est-à-dire non réalisé phonologiquement, lorsqu'il existe dans le conjoint qui précède un verbe identique. On peut admettre que l'identité syntaxique et sémantique qui légitime l'effacement est partielle, mais crucialement, une forme linguistique doit pouvoir être restituée. C'est ce qu'on appelle le principe de récupérabilité de l'ellipse (cf. Chomsky 1964). La structure A laisse ainsi à penser que la séquence à droite de la conjonction d'une part, et la coordination dans son ensemble d'autre part, se comportent comme des groupes verbaux ordinaires.

La structure B repose sur une conception plus sémantique de l'ellipse. La séquence à droite de la conjonction est analysée comme une structure fragmentaire sans tête verbale, dont la bonne formation est déterminée par un principe de substitution. Grossièrement, on doit pouvoir remplacer certains des constituants du premier conjoint par les constituants de la séquence elliptique et obtenir une structure résultante syntaxiquement et sémantiquement bien formée⁶. Cette approche ne suppose pas de reconstruction syntaxique du verbe à droite de la conjonction. Elle suppose en revanche, tout comme une approche adoptant la structure A, que la coordination dans son ensemble se comporte comme un groupe verbal ordinaire.

(i) Un inconnu a offert des fleurs à Marie et un collier à Jeanne.

(ii) Un inconnu a offert des fleurs à Marie et un inconnu a offert un collier à Jeanne. (≠ (i))

⁶ On consultera Gardent (1991) pour une explicitation formelle de cette analyse appliquée aux structures à gapping.

Enfin, la structure C rejette tout simplement l'idée que les coordinations de séquences mettent en jeu une ellipse. On admet dans cette perspective qu'il est possible de coordonner deux séquences ou plus de constituants et que ce type de coordination peut satisfaire les exigences de sous-catégorisation d'un prédicat comme une suite de constituants ordinaires⁷. Comme nous allons le voir à présent, seule cette dernière analyse permet de capter de façon adéquate les propriétés syntaxiques des coordinations de séquences en français.

3. Falsification des analyses à base d'ellipse

Le choix d'une approche sans ellipse des coordinations de séquences est généralement guidé par des considérations théoriques. Nous le motivons dans cette section sur une base strictement empirique. Nous commençons par rappeler et compléter (§3.1) les arguments syntaxiques avancés par Abeillé & Godard (1996, 2000b) à l'encontre d'une approche elliptique des coordinations de séquences, avant d'en présenter de nouveaux, fondés sur la distribution des adverbes et certains phénomènes d'accord, en faveur d'une approche sans ellipse (§3.2). Nous réfutons enfin brièvement (§3.3) un argument avancé récemment par Beavers & Sag (2004) à l'encontre d'une telle approche. L'argument repose sur certains faits de juxtaposition en anglais. Il n'a aucune pertinence en français, comme nous le montrons.

3.1 Les arguments d'Abeillé & Godard (1996, 2000b)

Comme l'ont noté Abeillé & Godard (1996), la reconstruction du matériel supposé effacé dans le second conjoint des coordinations de séquences ne donne pas toujours lieu à une phrase grammaticale. Par exemple, une forme telle que *ainsi que*, qui présente dans certains de ses emplois les propriétés d'un conjonction de coordination (cf. Sabio 2005 et ici même, chapitre 2, section §2.2), peut se combiner à une séquence de constituants (32a), alors même qu'elle est incompatible avec un groupe verbal fini ou une phrase racine ailleurs (32b,c).

- (32) a Paul offrira un disque à Marie et un livre à Jean.
b *Paul écoute la radio [ainsi que [lit le journal]].
c *Paul lit le journal [ainsi que [Marie écoute la radio]].

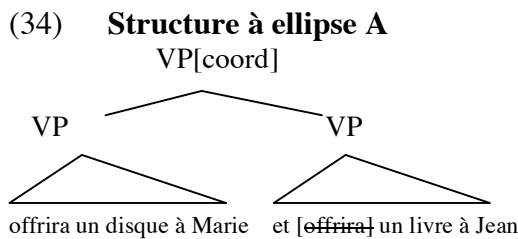
⁷ Alternativement, il a été proposé que la structure C constitue un cas de "montée du nœud gauche" avec extraction parallèle du verbe hors de chacun des VP conjoints (cf. Schachter & Mordechai 1983, Larson 1988). Comme le note Dowty (1988), cette analyse ne rend pas compte des cas tels que (i) où le matériel partagé par les séquences comprend non seulement le verbe tête, mais aussi un complément, c'est-à-dire une suite qui ne correspond pas à un constituant. Elle ne rend pas non plus compte des problèmes de reconstruction soulevés dans les sections qui suivent.

(i) Paul offrira des fleurs <à Marie demain et à Léa après-demain>.

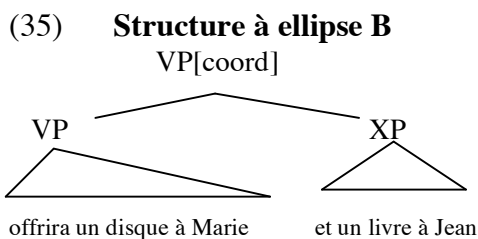
On peut construire le même type de contraste avec les adverbes *non* et *non pas*, qui sont réservés à la négation de constituant (voir Culicover & Jackendoff 2005 pour des données similaires en anglais). Outre leur emploi en corrélation avec la conjonction *mais* qu'on laisse ici de côté (cf. chapitre 3, section §2.3), ces deux adverbes peuvent apparaître immédiatement à droite de la conjonction et introduire une séquence de constituants (33a), alors même qu'ils sont incompatibles avec un groupe verbal fini ou une phrase racine (33b,c).

- (33) a Paul offrira un disque à Marie et {non / non pas} un livre à Jean.
 b *Paul écoute la radio et [{non / non pas} [lit le journal]].
 c *Il neige et [non pas [il pleut]].

Admettons que les coordinations de séquences mettent en jeu une structure à ellipse de type A (cf. (34)). Il faut alors considérer que l'effacement du verbe fini est obligatoire dans le second conjoint en (32a) et (33a), ce qui va à l'encontre du principe de récupérabilité de l'ellipse sur lequel reposent les analyses à base d'effacement.



Considérons à présent une approche des coordinations de séquences recourant à une structure à ellipse de type B (cf. (35)).



Suivant cette analyse, la séquence à droite de la conjonction constitue une structure fragmentaire dépourvue de tête verbale. Elle n'est donc pas spécifiée pour le mode. On prédit dès lors correctement sa compatibilité avec des formes telles que *ainsi que* ou *non pas*. Comme le notent Abeillé & Godard (2000b), une telle analyse rencontre cependant une difficulté lorsque l'on prend en compte les coordinations à redoublement. Comme l'illustrent les contrastes en (36-37), la conjonction initiale de la coordination à redoublement se place obligatoirement après le prédicat, qu'il s'agisse d'un verbe (36a) ou non

(36b), et non devant celui-ci (37), comme cela est attendu si ce prédicat appartient au premier terme conjoint.

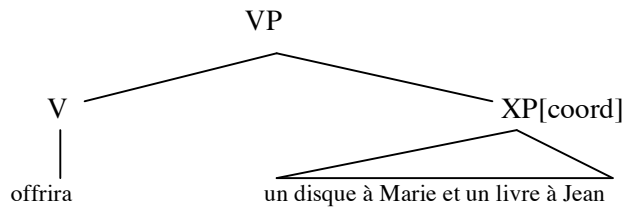
- (36) a Paul compte offrir et un disque à Marie et un livre à Jean.
b Les résultats sont inférieurs et à la moyenne régionale de 15 pourcent et à la moyenne nationale de 20 pourcent.
- (37) a *Paul compte et offrir un disque à Marie et un livre à Jean.
b *Les résultats sont et inférieurs à la moyenne régionale de 15 pourcent et à la moyenne nationale de 20 pourcent.

Comme le suggèrent Beavers & Sag (2004), on pourrait essayer de maintenir que les coordinations de séquences constituent, malgré les apparences, des coordinations de groupes verbaux elliptiques en considérant que les conjonctions initiales marquent non pas la frontière gauche de la structure coordonnée (ou plus précisément la frontière gauche du premier conjoint, cf. chapitre 3), mais plutôt la frontière entre le matériel mis en facteur par l'opération d'ellipse, c'est-à-dire le verbe *offrir* en (36a) et l'adjectif *inférieur* en (36b), et le matériel non partagé par les conjoints, c'est-à-dire les séquences de compléments. Cette analyse suppose une règle de placement spécifique des conjonctions initiales après le prédicat tête du syntagme avec lequel elles se combinent lorsqu'un prédicat identique est ellipsé dans le second conjoint. Cette règle est peu plausible. Elle ne permet pas par ailleurs d'expliquer le fait que les locuteurs qui rejettent les coordinations à redoublement de groupes verbaux ou de phrases racines finies introduites par *et* ou *ni* du type (38-39) (cf. chapitre 4, section §1.2.1) acceptent tous en revanche les coordinations de séquences de la forme (40). Il faudrait, pour en rendre compte dans le cadre d'une structure à ellipse, conditionner la combinaison des conjonctions *et* ou *ni* initiales à un VP fini et leur placement après le verbe tête de ce VP à l'ellipse obligatoire du verbe dans le second conjoint.

- (38) a %Paul et lit le journal et écoute la radio.
b %Paul ni ne lit le journal ni n'écoute la radio.
- (39) a %Ce matin, et Paul a lu le journal et Marie a écouté la radio.
b %Ce matin, ni Paul n'a lu le journal, ni Marie n'a écouté la radio
- (40) a Paul offrira et un disque à Marie et un livre à Jean
b Paul n'offrira ni un disque à Marie ni un livre à Jean

Cette stipulation n'a aucune plausibilité et contraste avec les généralisations naturelles que permet une analyse des coordinations de séquences sans ellipse recourant à une structure de type C (cf. 41).

(41) **Structure sans ellipse C**



Admettons en effet une telle structure. Suivant cette analyse, le prédicat verbal est extérieur à la structure coordonnée. On prédit dès lors correctement le placement de la conjonction initiale des coordinations à redoublement devant la première séquence, et non devant le prédicat partagé (cf. 42), ainsi que le caractère non fini du second conjoint (comparer (43a,b) et (43c,d)), comme du premier (comparer (44a,b) et (44c,d)), étant admis que ni l'une ni l'autre des séquences ne comporte de verbe.

- (42) a Paul compte offrir et un disque à Marie et un livre à Jean.
 b *Paul compte et offrir un disque à Marie et un livre à Jean

- (43) a Paul offrira un disque à Marie ainsi qu' un livre à Jean.
 b Paul offrira un disque à Marie et non pas un livre à Jean.
 c *Paul lit le journal ainsi qu'_{VP[fin]}[écoute la radio].
 d *Paul lit le journal et non pas_{VP[fin]}[écoute la radio].

- (44) a Paul offrira et un disque à Marie et un livre à Jean.
 b Paul n'offrira ni un disque à Marie ni un livre à Jean.
 c %Paul et _{VP[fin]}[lit le journal] et _{VP[fin]}[écoute la radio].
 d %Paul ni _{VP[fin]}[ne lit le journal] ni _{VP[fin]}[n'écoute la radio].

3.2 Autres arguments

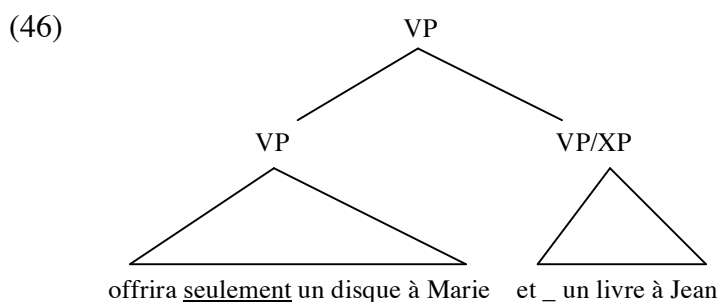
Nous présentons deux arguments empiriques supplémentaires qui militent contre une approche à base d'ellipse des coordinations de séquences, et corrélativement en faveur de la structure C. Le premier repose sur la distribution et l'interprétation des adverbes additifs et restrictifs, et le second sur certains phénomènes d'accord avec les sujets post-verbaux.

3.2.1 Distribution et interprétation des adverbes restrictifs/additifs

Considérons d'abord les adverbes de restriction et d'addition. Comme le montrent les données en (45), ces adverbes peuvent introduire une coordination de séquences et s'y "associer" sémantiquement (suivant la terminologie de Krifka, à paraître). Grossièrement, l'adverbe *seulement* en (45a) dit que parmi l'ensemble des paires <x,y> telles que Paul offre x à y à un moment t' après le moment présent t0, seule la conjonction des paires <un disque, à son frère> et <un livre, à sa soeur> donne lieu à une proposition vraie lorsqu'elle est combinée au prédicat. En (45b), l'adverbe additif *aussi* dit à l'inverse que parmi l'ensemble des paires <x,y> telles que Paul offre x à y à un moment t' après le moment présent t0, il existe une paire autre que la conjonction des paires <un disque, à son frère> et <un livre, à sa soeur> qui donne lieu à une proposition vraie lorsqu'elle est combinée au prédicat.

- (45) a Paul offrira seulement <un disque à son frère et un livre à sa soeur> alors qu'il aurait pu offrir aussi une bouteille de vin à ses parents.
 b Paul offrira aussi <un disque à son frère et un livre à sa soeur> alors qu'il aurait pu offrir seulement une bouteille de vin à ses parents.

Ces phénomènes d'association sont problématiques pour les approches fondées sur une structure à ellipse de type A ou de type B. On ne voit pas en effet comment l'adverbe peut prendre la coordination dans son ensemble comme associé sémantique s'il est enchâssé dans le premier terme conjoint (cf. (46)). Une telle association hors du premier terme conjoint est en effet exclue dans les coordinations ordinaires de syntagmes verbaux, comme le montre l'absence d'équivalence entre (47a) et (47b) d'une part, et entre (47c) et (47d) d'autre part.



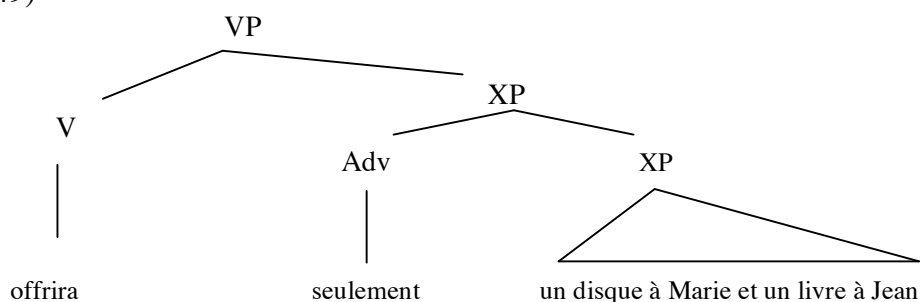
- (47) a Paul compte [[lire seulement le journal] [et écouter la radio]].
 b ⊕ Lire le journal et écouter la radio sont les seules choses que Paul compte faire.
 c Paul compte [[lire aussi le journal] [et écouter la radio]]
 d ⊕ Outre lire le journal et écouter la radio, il y a autre chose que Paul compte faire.

Une solution potentielle consisterait à disjoindre partiellement le domaine d'ordre du domaine de constituance, suivant en cela les propositions de Reape (1994) et Kathol (2000). On pourrait par exemple considérer que l'adverbe en (45a) ou (45b) s'adjoit, malgré les apparences, à la coordination elliptique de groupes verbaux ou à la phrase dans son ensemble, sa linéarisation parmi les constituants du premier conjoint résultant d'une règle d'ordre indépendante. Cette solution est clairement inadéquate. Comme le montrent les données en (48), l'adjonction d'un adverbe restrictif ou additif à un groupe verbal fini ou à une phrase racine est en effet exclue de façon indépendante en français.

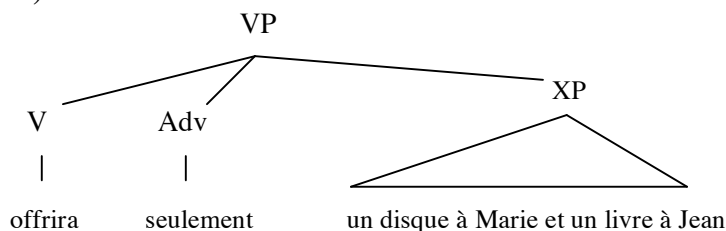
- (48) a *Paul [seulement [lit le journal]] alors qu'il pourrait aussi écouter la radio.
 b *[Seulement [il pleut]] alors qu'il pourrait aussi faire froid.
 a *Paul [aussi [lit le journal]] alors qu'il pourrait seulement écouter la radio.
 b *[Aussi [il pleut]] alors qu'il pourrait seulement faire froid.

D'un autre côté, une approche sans ellipse des coordinations de séquences ne rencontre aucune de ces difficultés. On peut admettre dans cette perspective que l'adverbe s'adjoit à la coordination de séquences dans son ensemble (49) ou bien qu'il est réalisé au même niveau que celle-ci dans une structure plus plate (50). Dans les deux cas, l'adverbe a accès localement au contenu de la coordination requis pour construire l'interprétation restrictive ou additive.

(49)



(50)

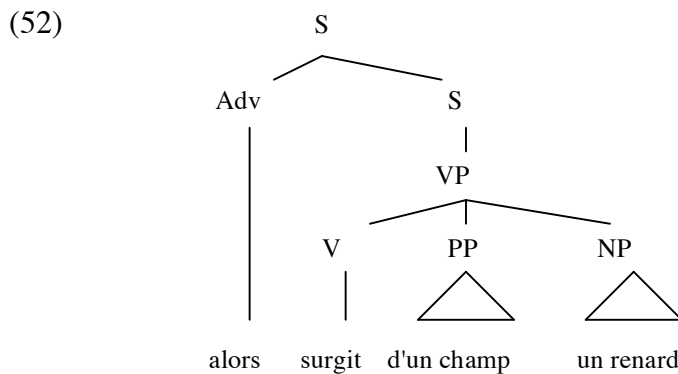


3.2.2 Les phénomènes d'accord avec les sujets postverbaux

Les phénomènes d'accord fournissent un argument supplémentaire en faveur d'une analyse sans ellipse des coordinations de séquences.

Nous admettons à la suite de Marandin (1999) que le sujet postverbal est combiné au même niveau que les compléments dans les constructions dites "inaccusatives", alors même qu'il continue à s'accorder en nombre avec le verbe (cf. (51-52)).

- (51) [Paul est en voiture]
 a Alors surgit d'un champ un renard.
 b Alors surgissent d'un champ deux renards.



Il est possible de coordonner des séquences comportant chacune un sujet postverbal et un ou plusieurs compléments. On observe dès lors deux stratégies d'accord possibles selon la relation de discours établie entre les termes conjoints. Le verbe doit pouvoir s'accorder indépendamment avec chacun des sujets postverbaux lorsque la coordination est interprétée comme une conjonction de deux événements successifs, comme l'illustrent les données en (53), où la relation de succession est imposée par l'adverbial *quelques secondes plus tard*. Le verbe apparaît en revanche obligatoirement au pluriel, et ce quelle que soit la valeur de nombre de chacun des sujets postverbaux, lorsqu'une relation symétrique est mise en jeu, comme l'illustrent les données en (54), où la relation en question est renforcée par la présence de l'adverbe *simultanément*⁸.

⁸ Les données sont parallèles en cas d'inversion du sujet en contexte d'extraction, y compris dans les cas d'inversion "longue" tels que (i-ii), étudiés par Marandin *et al.* (1999), Bonami & Godard (2001) et Zaenen & Kaplan (2003), où le sujet apparaît parmi les compléments d'un verbe enchâssé.

(i) C'est une triste nouvelle qu' $\{a / *ont\}$ d'abord dû annoncer le conseiller d'éducation aux élèves puis le proviseur aux parents.

(ii) C'est une triste nouvelle qu' $\{*a / ont\}$ simultanément dû annoncer le conseiller d'éducation aux élèves et le proviseur aux parents.

- (53) a Alors {surgit / *surgissent} d'un champ un renard et quelques secondes plus tard d'un buisson une biche.
 b ??Alors surgissent d'un champ deux renards et quelques secondes plus tard d'un buisson une biche.
- (54) a Alors {*surgit / surgissent} simultanément d'un champ un renard et d'un buisson une biche.
 b Alors surgissent simultanément d'un champ deux renards et d'un buisson une biche.

À l'appui de cette généralisation, on peut noter que seule la deuxième stratégie semble possible lorsque la coordination de séquences constitue une coordination à redoublement (55). Cette donnée est attendue étant admis que les coordinations à redoublement ne peuvent mettre en jeu qu'une relation symétrique entre les termes conjoints, comme nous l'avons vu au chapitre 4, section §3.2. Cette contrainte est rappelée en (56) : la phrase (56a) est strictement équivalente à la phrase (56b) où les termes conjoints ont été permutés. Cette même phrase devient par ailleurs inacceptable lorsqu'un adverbial impose une interprétation asymétrique (56c).

- (55) a ??Alors surgit et d'un champ un renard et d'un buisson une biche.
 b Alors surgissent et d'un champ un renard et d'un buisson une biche.
- (56) a Alors surgissent et d'un champ deux renards et d'un buisson deux biches.
 b Alors surgissent et d'un buisson deux biches et d'un champ deux renards.
 (↔56a)
 c ??Alors surgissent et d'un champ deux renards et quelques secondes plus tard d'un buisson deux biches.

La stratégie d'accord observée en (53) est compatible avec une structure à ellipse de type A ou de type B. La deuxième stratégie est en revanche problématique. On voit mal en effet comment expliquer la forme plurielle du verbe en (54a) si celui-ci appartient au premier conjoint⁹ : il faudrait alors admettre que l'ellipse dans le second conjoint rend licite dans le premier la combinaison par ailleurs exclue d'un verbe au pluriel avec un sujet singulier, une stipulation peu attrayante¹⁰.

⁹ Les coordinations de séquences diffèrent de ce point de vue des coordinations à gapping où le verbe réalisé s'accorde toujours avec le sujet de la phrase dans laquelle il apparaît :

(i) Paul {a / *ont} mangé une pizza et les enfants des lasagnes.

¹⁰ Une solution alternative, suggérée par Chaves (2006), consisterait à considérer, suivant en cela les propositions de Beavers & Sag (2004) concernant certaines données d'accord d'acceptabilité intermédiaire dans les constructions à montée du nœud droit de l'anglais, que la phrase (54a) constitue, lorsque le verbe est au pluriel, une phrase "semi-grammaticale", c'est-à-dire une phrase agrammaticale légitimée par un

Il est clair en revanche que ni l'une ni l'autre des stratégies d'accord observées n'est exclue *a priori* si l'on adopte une structure sans ellipse de type C. Suivant cette analyse, le verbe est extérieur à la structure coordonnée, ce qui laisse donc ouverte la possibilité de formuler des contraintes d'accord spécifiques entre ce verbe et la coordination de séquences dans son ensemble, comme nous le montrerons plus loin à la section §5.3.

3.3 Discussion

Beavers et Sag (2004) présentent un argument empirique en faveur d'une analyse à base d'ellipse des coordinations de séquences de l'anglais. L'argument, qui repose sur certains faits de juxtaposition, n'a aucune pertinence en français, comme nous le montrons brièvement.

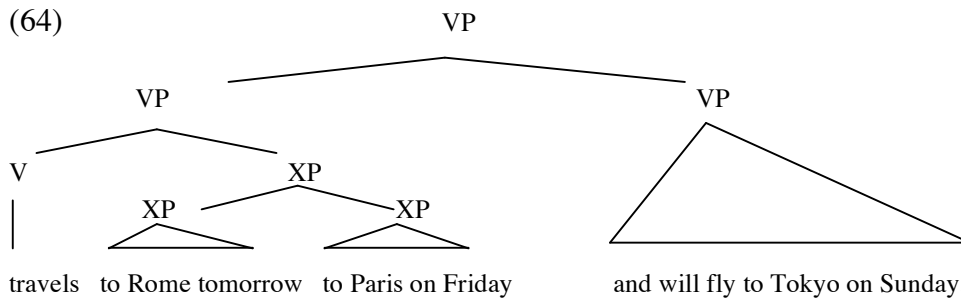
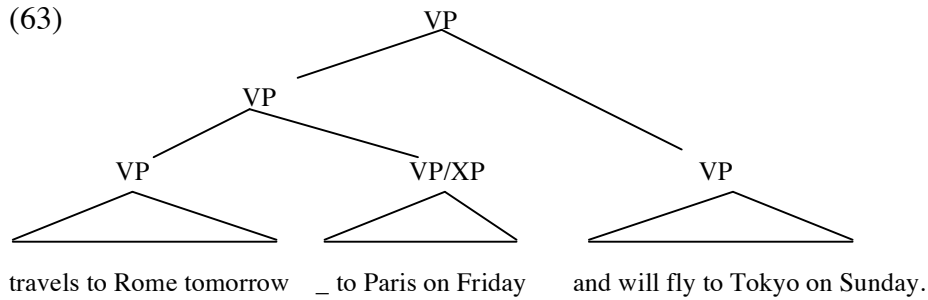
3.3.1 Le problème

Considérons les données en (62) discutées par Beavers & Sag (2004).

- (62) a Jan travels to Rome tomorrow, to Paris on Friday, and will fly to Tokyo on Sunday.
- b Jan wanted to study medicine when he was eleven, law when he was 13, and to study nothing at all when he was eighteen. (Milward 1994)
- c Yo either visits Jan on Monday, Pat on Tuesday, or else will visit them both at the end of the week.

Deux structures syntaxiques schématiques sont *a priori* possibles pour ces constructions suivant qu'on adopte une approche à base d'ellipse (de type A ou B) ou non : (i) une structure récursive de la forme (63), où l'on coordonne deux groupes verbaux, le premier constituant lui-même une coordination elliptique de groupes verbaux ou bien (ii) une structure sans ellipse de la forme (64) où l'on coordonne deux groupes verbaux complets, le premier comportant une juxtaposition enchâssée composée de deux séquences (cf. Maxwell & Manning 1996).

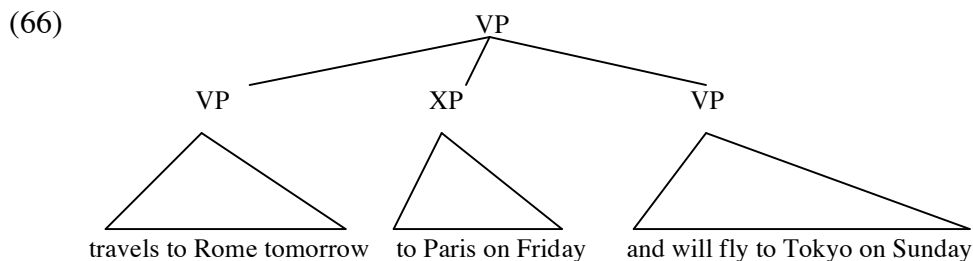
processus d'intégration sémantique relevant de la performance. Les arguments empiriques en faveur d'une telle analyse font défaut. En particulier, l'acceptabilité des tours du type (54a) avec le verbe au pluriel n'est en aucun cas intermédiaire par rapport à celle des tours du type (53a) avec le verbe au singulier.



Beavers & Sag (2004) posent que les juxtapositions de constituants ou de séquences de constituants sont agrammaticales en anglais lorsqu'elles sont binaires (cf. (65-66)) et en concluent que l'analyse (64) est empiriquement inadéquate. Il s'ensuit qu'aucune structure syntaxique ne peut être associée aux constructions en (62) si l'on adopte une approche sans ellipse des coordinations de séquences, sauf à admettre une analyse peu plausible où seraient simultanément conjoints dans une coordination ternaire un groupe verbal, une séquence et un autre groupe verbal, comme cela est illustré en (66).

- (65) a *Jan travels to Rome tomorrow, to Paris on Friday.
 b *Jan wanted to study medicine when he was eleven, law when he was 13.
 c *Yo either visits Jan on Monday, Pat on Tuesday.

- (66) a *Life, liberty is what we want.
 b *We want life, liberty.
 c *Jan walks, chews gum.



3.3.2 Les données du français

L'argumentation de Beavers & Sag (2004) repose, comme on le voit, sur l'hypothèse que les juxtapositions binaires de l'anglais sont agrammaticales¹¹. Nous nous contenterons ici de noter que cette hypothèse n'est tout simplement pas soutenue par les données du français.

Il est vrai que des phrases telles que (67) ou (68), qui mettent en jeu des juxtapositions binaires de séquences ou de constituants, sont peu naturelles hors-contexte, alors même que les coordinations en (69) sont pleinement acceptables.

- (67) a (?)?Paul ira à Tokyo en janvier, à Londres en mars.
b (?)?Paul voulait étudier la médecine quand il avait onze ans, le droit quand il avait treize ans.
c (?)?Paul a rendu visite à Pierre lundi, à Marie jeudi.
- (68) a (?)?Le cinéma, le théâtre l'ennuient.
b (?)?Paul déteste le cinéma, le théâtre.
c (?)?Paul lit le journal, écoute la radio.
- (69) a Paul ira à Tokyo en janvier, à Londres en mars et se rendra à Venise en juin.
b Paul voulait étudier la médecine quand il avait onze ans, le droit quand il avait treize ans et ne rien faire du tout lorsqu'il avait vingt ans.
c Paul a rendu visite à Pierre lundi, à Marie jeudi et a vu Léa samedi.

Comme nous l'avons vu cependant au chapitre 1, section §1.2, on trouve dans les corpus des exemples de structures similaires tout à fait naturels, comme l'illustrent les données en (70a) et (70b) qui mettent respectivement en jeu une juxtaposition binaire de séquences et une juxtaposition binaire de constituants.

- (70)a <<[À la Réunion puis à Mayotte] [pour le premier]>>, <[au Mali puis au Benin] [pour le second]>>, Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy se tiennent informés en temps réel des développements de l'affaire tout en feignant un relatif détachement. (PP-PP+PP-PP, Le Monde, 21/05/06)
- b [[L'architecture chaotique du camp], [l'interdiction par le gouvernement libanais d'y construire des bâtiments de plus de trois étages]] rendent les dégâts moins spectaculaires qu'au port de Tyr, 5 kilomètres plus au nord où, mercredi, un grand immeuble a été dévasté par deux bombes au coeur de la ville. (NP+NP sujet, Le Monde, 28/07/06)

¹¹ Cette hypothèse n'est pas partagée par tous les linguistes concernant l'anglais. Huddleston & Pullum (2002) donnent par exemple comme acceptable sans plus de commentaires une phrase telle que (i).
(i) He invited [all his friends, all his colleagues].

Notons par ailleurs qu'on peut améliorer l'acceptabilité des données du type (67) et (68) en les contextualisant, comme l'illustrent les exemples remaniés en (71a) et (71b) où la juxtaposition s'intègre dans un contexte contrastif.

- (71) a ?Paul ira cette année à Tokyo en janvier, à Londres en mars, alors même qu'il déteste les voyages.
b ?Le théâtre, le cinéma l'ennuient alors même qu'il adore la littérature.

Nous concluons qu'une grammaire adéquate du français doit générer non seulement les coordinations, mais aussi les juxtapositions de séquences ou de constituants. Les contrastes du type (72) ne fournissent donc pas d'arguments décisifs en faveur d'une structure ou d'une autre en ce qui concerne le français.

- (72) a Jean ira à Rome demain, à Paris vendredi et se rendra à Tokyo samedi.
b ??Jean ira à Rome demain, à Paris vendredi.

3.4 Synthèse

Dans cette section, nous avons présenté une falsification détaillée des analyses recourant à une règle d'ellipse pour rendre compte des propriétés particulières des coordinations de séquences. Comme nous l'avons montré, ni une approche fondée sur l'effacement, ni une approche fondée sur une règle de légitimation des fragments à l'interface syntaxe-sémantique ne permet de capter adéquatement les propriétés syntaxiques des coordinations de séquences du français. Nous concluons que ces tours ne mettent en jeu aucune ellipse : une grammaire adéquate doit ainsi autoriser non seulement les coordinations de constituants ordinaires, mais aussi les coordinations de séquences de constituants dans la portée syntaxique du prédicat. Ce résultat est en accord avec les hypothèses de la grammaire catégorielle (cf. Dowty 1988, Steedman 1989, 1996, 2000). Il est également en accord avec les hypothèses avancées dans divers cadres surfacistes (cf. Hudson 1988, Blanche-Benveniste *et al.* 1990 en grammaire de dépendance, Maxwell & Manning 1996 en LFG, Mela & Fouqueré 1996a,b en HPSG). Nous y parvenons ici sur une base empirique. Nous explicitons dans la section qui suit les conséquences de ce résultat sur l'analyse générale de la coordination, avant de montrer comment l'analyse syntaxique des coordinations de séquences peut être précisée en HPSG.

4. Conséquences sur l'analyse générale de la coordination

Revenons au problème posé en introduction de ce chapitre. Nous avons vu qu'il existe deux approches possibles du degré d'identité des termes conjoints dans les coordinations. La première, que nous avons adoptée dans cette thèse, consiste à autoriser non

seulement les coordinations de constituants identiques, mais aussi les coordinations de constituants dissemblables et à recourir à une théorie des traits pour rendre compte des distributions observées. La seconde consiste à dériver la distribution des coordinations de catégories à première vue dissemblables d'une théorie plus générale de l'ellipse comme cela est illustré en (73). On admet dans cette perspective que la coordination n'affecte que des catégories identiques.

- (73) a Marie_{VP}[adore les réceptions] et_{VP}[~~adore~~ qu'on lui apporte des fleurs].
 b *Marie_{VP}[organise les réceptions] et_{VP}[~~organise~~ qu'on lui apporte des fleurs].

Comme nous l'avons noté, une approche du degré d'identité des termes conjoints fondée sur l'ellipse est motivée par l'hypothèse que la règle d'ellipse en question est requise de façon indépendante pour caractériser les coordinations de séquences, ainsi conçue comme des coordinations réduites de la forme (75).

- (75) a Paul_{VP}[offrira un disque à Marie] et_{VP}[~~offrira~~ un livre à Jean].
 b Paul_{VP}[joue au tennis le lundi avec Marie] et_{VP}[~~joue au tennis~~ le vendredi avec Jean].
 c Paul_{VP}[joue au tennis le lundi] et_{VP}[~~joue au tennis~~ au football le mardi].

Comme nous l'avons montré en détail dans la section précédente, cette dernière hypothèse est empiriquement inadéquate : les coordinations de séquences ne peuvent pas être analysées comme des structures elliptiques. Comme on le vérifie aisément, les divers arguments avancés s'appliquent également aux coordinations de catégories dissemblables. En particulier, les coordinations de catégories dissemblables sont compatibles avec des formes telles que *ainsi que* ou *non pas* (76) et peuvent être introduites par une conjonction initiale telle que *et* ou *ni* dans le cadre d'une structure à redoublement (77), ou par un adverbe restrictif ou additif dont elles constituent l'associé sémantique.

- (76) a Marie adore qu'on lui apporte des fleurs ainsi que les réceptions.
 b Marie adore les réceptions, et non pas qu'on lui apporte des fleurs.

- (77) a Marie adore et qu'on lui apporte des fleurs et les réceptions.
 b Marie n'adore ni qu'on lui apporte des fleurs ni les réceptions.

- (78) a Marie adore aussi les réceptions et qu'on lui apporte des fleurs.
 b Marie adore seulement les réceptions et qu'on lui apporte des fleurs.

Comme nous l'avons vu, ces diverses combinatoires invalident les analyses à base d'ellipse. Nous en tirons à présent la conclusion qui s'impose : une approche générale du

degré d'identité des termes conjoints fondée sur l'ellipse doit être abandonnée. Ce résultat est en accord avec les analyses générales présentées dans la thèse. Il est également en accord avec les argumentations de détail développées à divers endroits, en particulier au chapitre 2, section §3.3.3, au chapitre 3, section §2.1.2, au chapitre 4, section §1.2.2.2 et au chapitre 5, section §2.3.

5. Une analyse sans ellipse des coordinations de séquences en HPSG

Nous précisons dans cette dernière section l'analyse syntaxique des coordinations de séquences dans le cadre du fragment de grammaire HPSG présenté au chapitre précédent. La stratégie adoptée par la plupart des approches sans ellipse existantes consiste à abandonner partiellement ou totalement les hypothèses standard sur la constituance, en autorisant la coordination d'objets syntaxiques tels que des prédicats d'ordre supérieurs (Dowty 1988, Steedman 1989, 1996, 2000), des chaînes de mots (*word string* en anglais, Hudson 1988), des expansions partielles de règles syntagmatiques (Maxwell & Manning 1996), ou encore des n-uplets de catégories (Mela & Fouqueré 1996a,b). En laissant de côté la grammaire catégorielle, dont la constituance flexible peut être justifiée par des arguments empiriques indépendants (cf. Steedman 2000), la principale motivation de ces analyses est de rendre compte du comportement inhabituel des coordinations de séquences au regard de propriétés telles que l'extraction (cf. (79)).

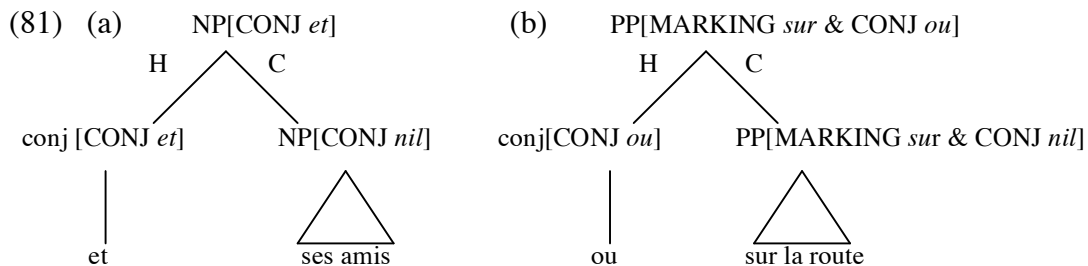
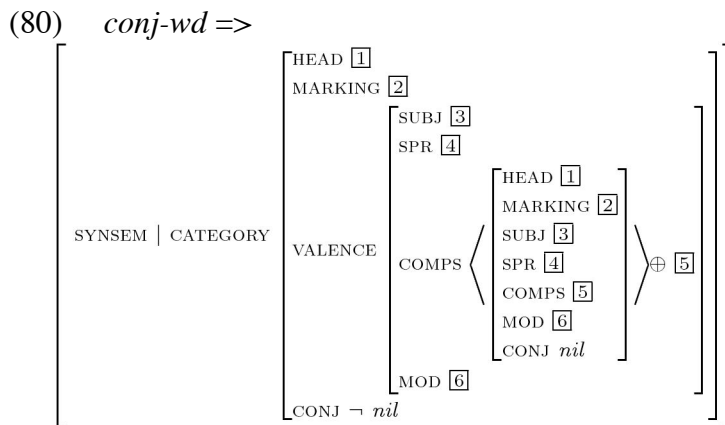
- (79) a *C'est un disque à Marie et un livre à Jean que Paul offrira.
b *C'est au tennis le lundi et au football le jeudi que Paul joue.

En nous limitant au domaine de la syntaxe, nous explorons dans cette dernière section une approche alternative qui dérive les propriétés de "non-constituance" des coordinations de séquences des exigences du prédicat avec lequel elles se combinent, plutôt que de la construction coordonnée en tant que telle, que nous proposons de considérer comme une coordination ordinaire de constituants sans tête définis de façon indépendante dans la grammaire. Nous commençons par rappeler l'analyse formelle de la coordination adoptée au chapitre précédent en HPSG, avant de montrer ensuite comment on peut représenter les séquences dans cette grammaire comme des constituants sans tête (plutôt que des "non-constituants") et la computation des traits résultante lorsque ces constituants particuliers sont coordonnés (§5.2). Nous proposons enfin à la section §5.3 d'analyser les coordinations de séquences comme une complémentation alternative des prédicats obtenue au moyen d'une règle lexicale. Cette règle nous permet de capter l'ensemble des contraintes syntaxiques qui gouvernent les coordinations de séquences, et en particulier leur comportement inhabituel au regard des tests de constituance.

5.1 Grammaire des constructions coordonnées

5.1.1 Les syntagmes conjoints

Nous avons repris au chapitre précédent l'analyse des conjonctions comme têtes "faibles" proposée par Abeillé (2003b, 2005, 2006a). La description en (80) et les représentations en (81) rappellent cette analyse. Les conjonctions, qui constituent un sous-type de mots fonctionnels, sélectionnent un complément et héritent de celui-ci leurs propriétés syntaxiques, à l'exception de la valeur qu'elles introduisent pour l'attribut CONJ.

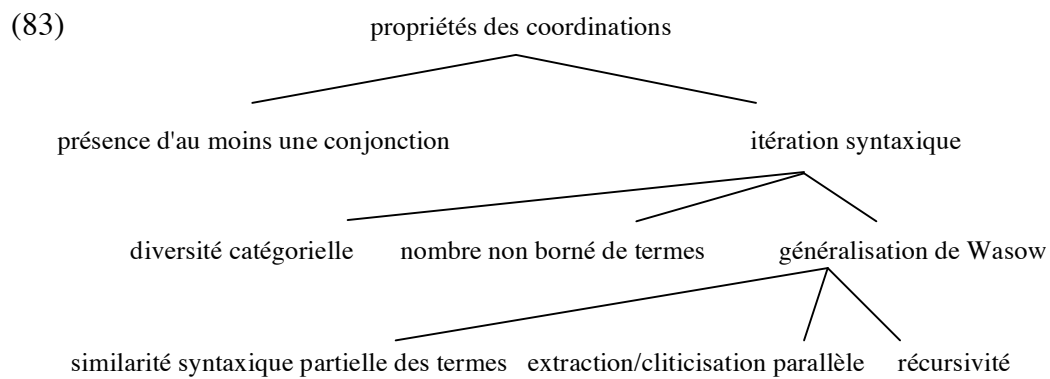
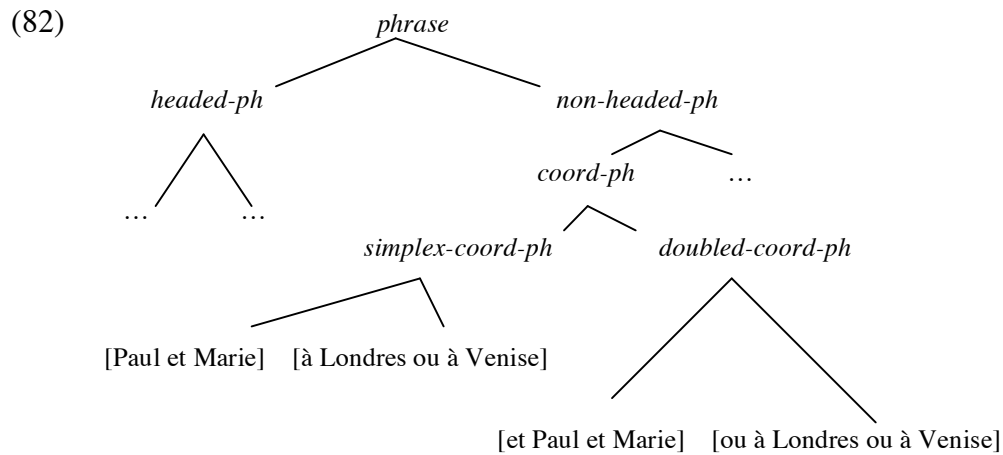


On capte ainsi le fait que les conjonctions, comme les autres catégories mineures, sélectionnent le constituant avec lequel elles se combinent, mais ne déterminent que partiellement les propriétés syntaxiques du syntagme projeté.

5.1.2 Les constructions coordonnées

Nous avons proposé d'analyser la coordination dans son ensemble comme une construction sans tête, suivant en cela notamment Pollard & Sag (1994), avec deux sous-types en français suivant qu'il s'agit d'une coordination simple ou d'une coordination à redoublement (82). Une telle hiérarchie permet de capter simultanément les propriétés propres

à chaque type de coordination et leurs propriétés communes (qui sont héritées du super-type), à savoir la présence d'au moins une conjonction (c'est-à-dire d'au moins un syntagme conjoint) et les diverses contraintes associées à l'itération syntaxique (cf. (83)).



5.1.2.1 Propriétés communes aux différents types de coordination

La contrainte en (84), adoptée au chapitre précédent, rend compte des propriétés syntaxiques majeures qui caractérisent la coordination en tant que construction. Elle assure tout d'abord qu'une coordination comporte deux constituants immédiats de catégories quelconques ou plus, et au moins un syntagme conjoint parmi ceux-ci, c'est-à-dire au moins un syntagme portant une valeur non nulle pour l'attribut CONJ. La contrainte rend par ailleurs compte de la généralisation de Wasow qui caractérise la coordination. Nous avons repris les propositions de Sag (2002, 2005), qui constituent une adaptation en HPSG du traitement adopté en grammaire catégorielle (cf. Bayer & Johnson 1995, Bayer 1996). L'analyse recourt à deux opérations distinctes, la sous-spécification et l'unification, pour calculer les traits du syntagme coordonné. Nous rappelons brièvement les effets de ces opérations, qui sont directement pertinents pour l'analyse des coordinations de séquences développée ensuite.

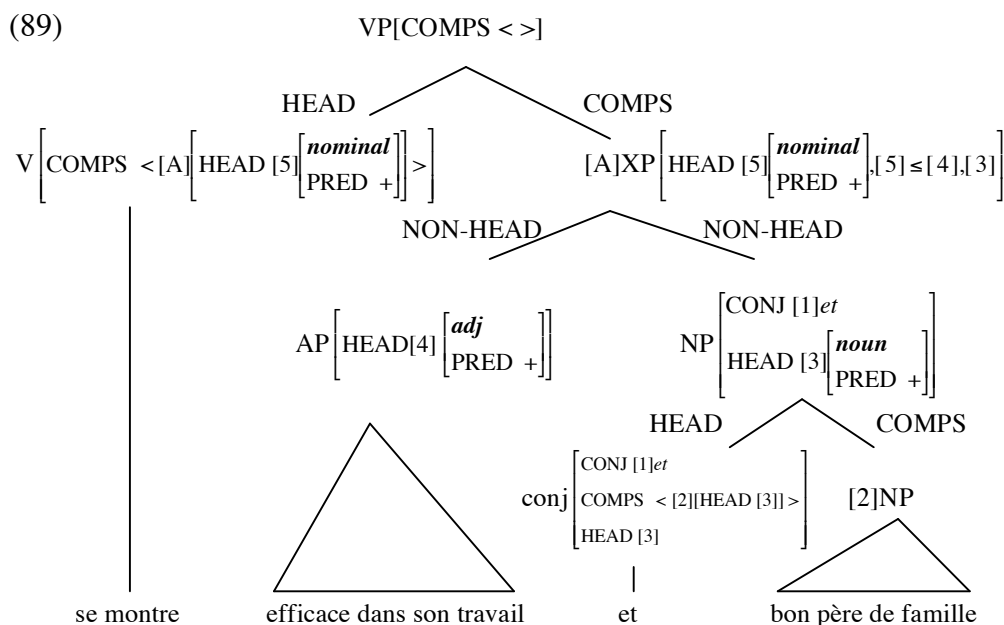
(84) Règle générale de la coordination

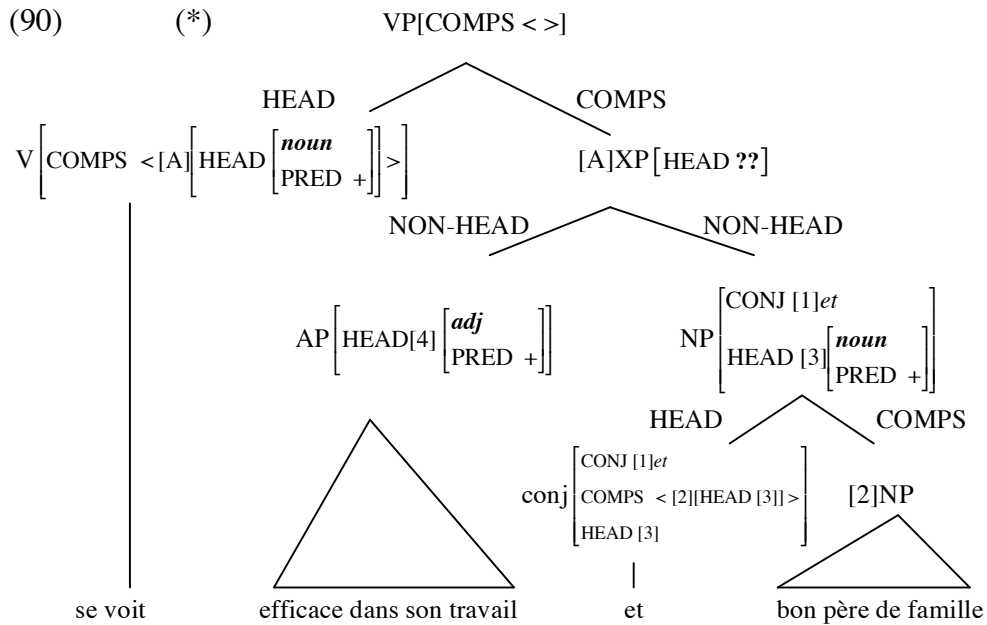
$$\begin{array}{l}
 \text{coord-ph} \Rightarrow \\
 \left[\begin{array}{l}
 \text{SYNSEM} \left[\begin{array}{l}
 \text{CONJ } \textit{nil} \\
 \text{HEAD } \boxed{H0}, \boxed{H0} \leq \boxed{H1}, \dots, \boxed{H0} \leq \boxed{Hn} \\
 \text{MARKING } \boxed{M0}, \boxed{M0} \leq \boxed{M1}, \dots, \boxed{M0} \leq \boxed{Mn} \\
 \text{VALENCE } \boxed{V} \\
 \text{SLASH } \boxed{S}
 \end{array} \right] \\
 \text{NON-HEAD-DTRS} \left\langle \left[\begin{array}{l}
 \text{HEAD } \boxed{H1} \\
 \text{MARKING } \boxed{M1} \\
 \text{VALENCE } \boxed{V} \\
 \text{SLASH } \boxed{S}
 \end{array} \right] \dots \left[\begin{array}{l}
 \textit{phrase} \\
 \text{CONJ } \neg \textit{nil} \\
 \text{HEAD } \boxed{Hn} \\
 \text{MARKING } \boxed{Mn} \\
 \text{VALENCE } \boxed{V} \\
 \text{SLASH } \boxed{S}
 \end{array} \right] \right\rangle
 \end{array} \right]
 \end{array}$$

Une contrainte de subsomption, notée par le symbole \leq (qui se lit "est égal à ou un supertype de") assure tout d'abord que les traits de tête et de marque d'une coordination sont identiques ou moins spécifiés que ceux de ses constituants immédiats. On autorise ainsi sans mécanisme d'ellipse aussi bien les coordinations de catégories identiques que les coordinations de catégories dissemblables concernant des aspects tels que la partie du discours (85a), le mode verbal (86a), le temps (87a) (attribut HEAD), ou encore la forme de la préposition (88a) (attribut MARKING), auquel cas la coordination est partiellement sous-spécifiée. On peut dès lors décrire la distribution particulière des coordinations de constituants dissemblables (cf. (85a/b), (86a/b), (87a/b), (88a/b) comme résultant de l'interaction entre le degré de sous-spécification du syntagme coordonné dans son ensemble et la compatibilité ou non de ces informations avec celles de l'environnement syntaxique, suivant en cela les propositions originales de Sag *et al.* (1985).

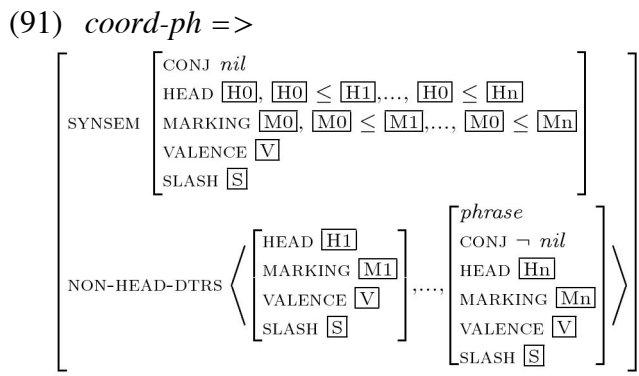
- (85) a Paul se montre [efficace dans son travail] et [bon père de famille]. (AP+NP)
 (Sag 2005)
 b *Paul se voit [efficace dans son travail] et [bon père de famille].
- (86) a Il n'est pas certain [que Marie reviendra] ni [que Pierre s'en aille].
 (CP[*que, ind*] + CP[*que, subj*])
 b *Il est certain [que Marie reviendra] et [que Pierre s'en aille].
- (87) a [Il pleut aujourd'hui] ou bien [il neigera demain].
 (S[*présent*] + S[*futur*])
 b *S'[il pleut] ou [il neigera], je ne sortirai pas.
- (88) a Paul est apprécié [de ses collègues] et [par tous ses étudiants].
 (PP[*de*]+PP[*par*])
 b *Paul est critiqué [de ses collègues] et [par tous ses étudiants].

Considérons à nouveau à titre d'illustration les données en (85). La coordination d'un syntagme nominal et d'un syntagme adjectival est possible en (85a) dans la mesure où le prédicat *se montre* accepte alternativement les deux catégories comme complément prédictif, c'est-à-dire sous-spécifie partiellement les propriétés de tête de son complément (cf. (89), où *nominal* constitue le supertype immédiat de *noun* et *adj* dans la hiérarchie des valeurs de tête). La même coordination est en revanche exclue en (85b) dans la mesure où le prédicat *se voit* spécifie maximale-ment les propriétés de tête de son complément, lequel doit être un groupe nominal (cf. 90).



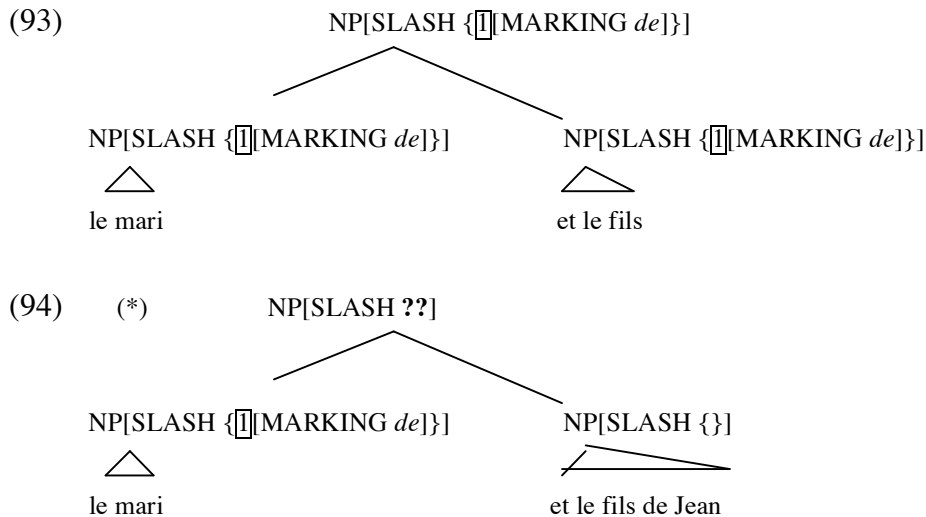


La contrainte (84), reprise ici en (91), recourt par ailleurs à l'unification pour définir les propriétés de sélection locales (attribut VALENCE) et non locales (attribut SLASH) de la coordination, qui sont identifiées aux propriétés correspondantes des constituants conjoints.



On rend ainsi compte de la contrainte d'extraction parallèle de Ross (1967) illustrée en (cf. (92) d'une part et (93)-(94) d'autre part).

- (92) a Voici la femme dont Paul a rencontré hier [le mari _] et [le fils _].
 b *Voici la femme dont Paul a rencontré hier [le mari _] et [le fils de Jean].



L'identification des traits de valence des conjoints au niveau du syntagme coordonné permet par ailleurs de décrire la distribution particulière des coordinations de prédicats de sous-catégorisations dissemblables, qui ne sont ainsi autorisées que dans les contextes de neutralisation, c'est-à-dire dans les contextes "sur-spécifiés" où l'unification est définie (cf. (95)). Nous renvoyons le lecteur au chapitre 6, section §3.2.2.3 pour une illustration de l'analyse de ces derniers tours. Celle-ci ne joue en effet aucun rôle particulier dans les paragraphes qui suivent.

- (95) a On ne peut que [constater et regretter] que cette mesure constitue un échec.
 b *On ne peut que [constater et regretter] que cette mesure {est / soit} un échec.

Notons enfin que la contrainte qui caractérise la coordination en (91) assure que le syntagme dans son ensemble est spécifié [CONJ *nil*] (cf. Abeillé 2003b, 2005). Il s'ensuit que la structure dans son ensemble peut apparaître dans l'ensemble des environnements dans lesquels apparaissent les constituants ordinaires, y compris dans les coordinations, d'où les possibilités de récursivité telles que celles illustrées en (96).

- (96) a Il invitera [[Paul ou Jean] et Marie]
 b Il invitera [Paul ou [Jean et Marie]]

5.1.2.2 Coordinations simples et coordinations à redoublement

Nous rappelons finalement la description des deux sous-types de coordinations que nous définissons dans la grammaire du français. La description en (97a) légitime les coordinations simples, en tenant compte ici de la conjonction *ainsi que*, et la description en (97b) les coordinations à redoublement.

- (97) a *simplex-coord-ph* =>

$$\left[\text{NON-HEAD-DTRS } \text{nelist}(\left[\text{CONJ } \text{nil} \right]) \oplus \text{nelist}(\left[\text{CONJ } \left[\text{et/ou/ni}_1/ \text{ainsi-que} \right]) \right] \right]$$
 b *doubled-coord-ph* =>

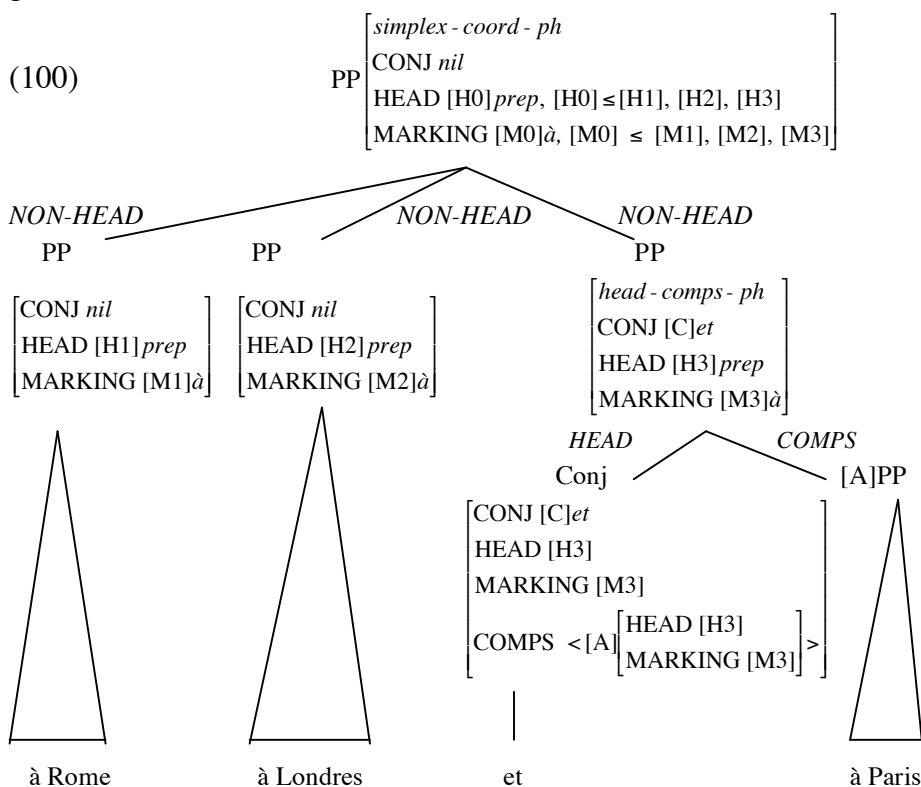
$$\left[\text{NON-HEAD-DTRS } \text{nelist}(\left[\text{CONJ } \left[\text{et/ou/soit/ni}_2 \right]) \right] \right]$$

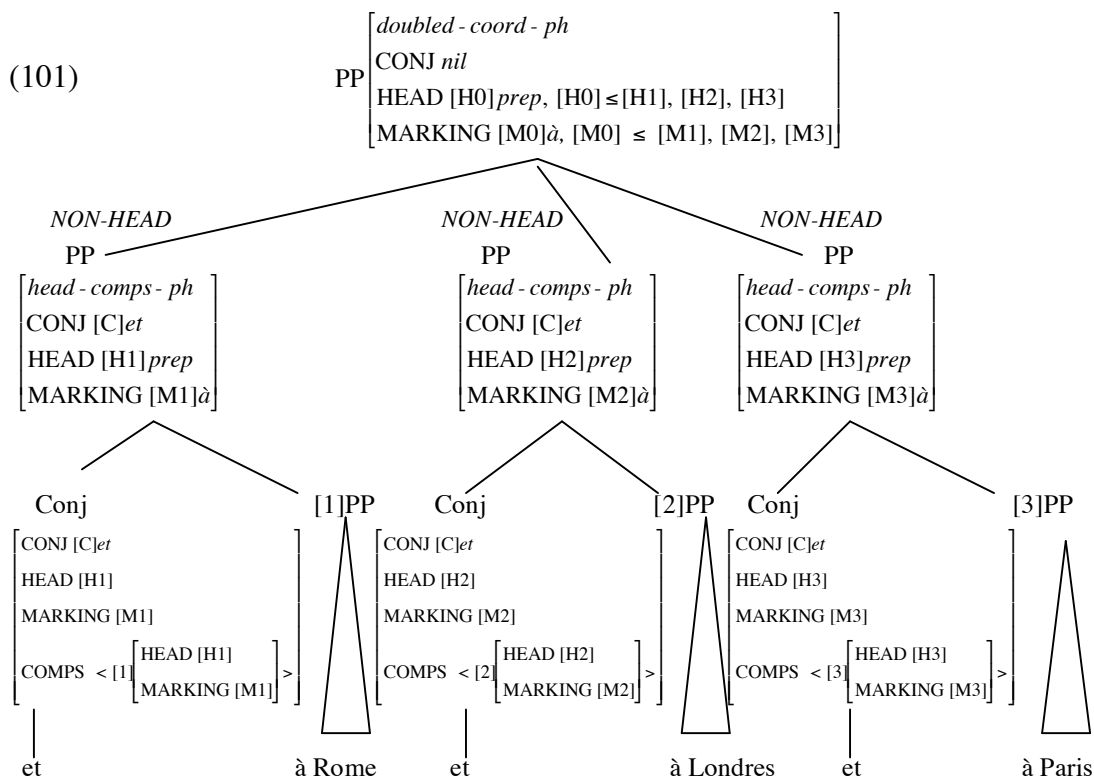
Les contraintes syntaxiques propres à la construction à redoublement sont les suivantes (cf. chapitre 6, section §4.2) : elle ne peut combiner que des syntagmes ou des mots équivalents à des syntagmes, c'est-à-dire des constituants non légers suivant la théorie du poids d'Abeillé & Godard (1999, 2000a, 2004, 2006a) (cf. (98)), et apparaît incompatible, pour certains locuteurs (%), avec les catégories verbales finies autres que les complétives lorsqu'elle met en jeu la conjonction *et* ou la conjonction *ni* (cf. (99)).

- (98) *doubled-coord-ph* => [NON-HEAD-DTRS *nelist*([WEIGHT *non-light*])]

- (99) (%)
$$\left[\begin{array}{l} \text{doubled-coord-ph} \\ \text{HEAD } \uparrow \text{VFORM } [1], \text{ tensed } \leq [1] \\ \text{NON-HEAD-DTRS } \text{nelist}(\left[\text{CONJ } \text{et/ni}_2 \right]) \end{array} \right] \Rightarrow \text{[MARKING marked]}$$

Les arbres en (100) et (101) illustrent l'analyse des deux types de structures ainsi distingués.





5.2 Les séquences de compléments comme constituants sans tête

5.2.1 Analyse des séquences

La notion de séquence de constituants est requise pour décrire les coordinations du type (102). Notre hypothèse est que la notion est également pertinente pour décrire les tours à gapping dans le domaine de la coordination (103a) ou de la subordination (103b), ainsi que les fragments dialogiques de la forme (104). Nous ne remettons pas à cause le fait que ces divers tours ont des propriétés différentes. Il reste cependant que les séquences qu'ils comportent présentent un point commun frappant : elles sont toujours non spécifiées pour le mode, comme l'illustrent les données en (105) et (106).

- (102) a Paul offrira un disque à Marie et un livre à Jean.
 b Paul joue au tennis le lundi avec Marie et le vendredi avec Jean.
 c Paul joue au tennis le lundi et au football le mardi.

- (103) a [Paul mange une pomme] et <Marie une orange>.
 b Tout comme <Marie son thé>, [Paul a apprécié son café].

- (104) locuteur A : Je me demande ce que Paul peut bien vendre comme livres et à qui, dans sa librairie miteuse.
locuteur B : <Des livres d'occasion à quelques collectionneurs aventureux>, j'imagine.
- (105) a Paul a mangé une pomme ainsi que <Marie une orange>.
b Paul a invité Marie et non pas <Marie Paul>.
- (106) locuteur A : Je me demande ce que Paul peut bien vendre comme livres et à qui, dans sa librairie miteuse.
locuteur B : (i) Certainement pas <des livres de valeurs aux collectionneurs>.
(ii) Seulement quelques vieux livres à des collectionneurs aventureux.

Ces données suggèrent que la notion de séquence doit être définie indépendamment de la coordination dans la grammaire. En laissant pour l'instant de côté la question de la "non-constituance" sur laquelle nous revenons à la section suivante, on peut poser une construction spécifique *cluster-ph* sans tête, c'est-à-dire un sous-type de *non-headed-ph* à côté des coordinations dans la hiérarchie de syntagmes d'une grammaire HPSG.

(107) *cluster-ph* => *non-headed-ph* &

$$\left[\begin{array}{l} \text{HEAD} \left[\begin{array}{l} \textit{head} \\ \text{CLUSTER} \langle \underline{1}, \dots, \underline{n} \rangle \end{array} \right] \\ \text{SUBJ} \langle \rangle \\ \text{SPR} \langle \rangle \\ \text{COMPS} \langle \rangle \\ \text{MOD} \langle \rangle \\ \text{SLASH } \Sigma_1 \cup \dots \cup \Sigma_n \\ \text{NON-HEAD-DTRS} \langle [\text{SYNSEM } \underline{1}[\text{SLASH } \Sigma_1]], \dots, [\text{SYNSEM } \underline{n}[\text{SLASH } \Sigma_n]] \rangle \end{array} \right]$$

où $\underline{n} \geq 0$

La construction est saturée pour ses traits de valence et introduit un nouveau trait de tête CLUSTER prenant pour valeur la liste des descriptions *synsem* associées aux constituants immédiats. On rend ainsi accessible au niveau de la construction les propriétés syntaxiques et sémantiques des termes qu'elles comportent. La construction peut comporter un seul constituant immédiat ou plus, ce que l'on note ici informellement par la contrainte $\underline{n} \geq 0$. Notons également que la construction amalgame les valeurs SLASH de ses constituants. Ces valeurs étant obligatoirement identifiées au niveau du syntagme dans les coordinations, on rend dès lors immédiatement compte de la contrainte d'extraction parallèle hors d'une coordination de séquences (cf. (108)).

- (108) a Voici le prévenu dont le juge a rencontré [la femme _] [hier] et [le fils _]
[ce matin].
b *Voici le prévenu dont le juge a rencontré [la femme _] [hier] et [le fils de
Jean] [ce matin].

Les autres propriétés syntaxiques de la construction, et en particulier ses traits de tête, sont sous-spécifiés. La construction est donc compatible avec des formes telles que *ainsi que*, *non pas* qui ne peuvent se combiner qu'à des catégories non finies.

Nous ajoutons la contrainte (109) qui assure que les séquences n'apparaissent jamais dans la structure argumentale des prédicats. Le potentiel combinatoire des séquences est donc sévèrement restreint.

(109) *word* => [ARG-ST *list*([CLUSTER < >])]

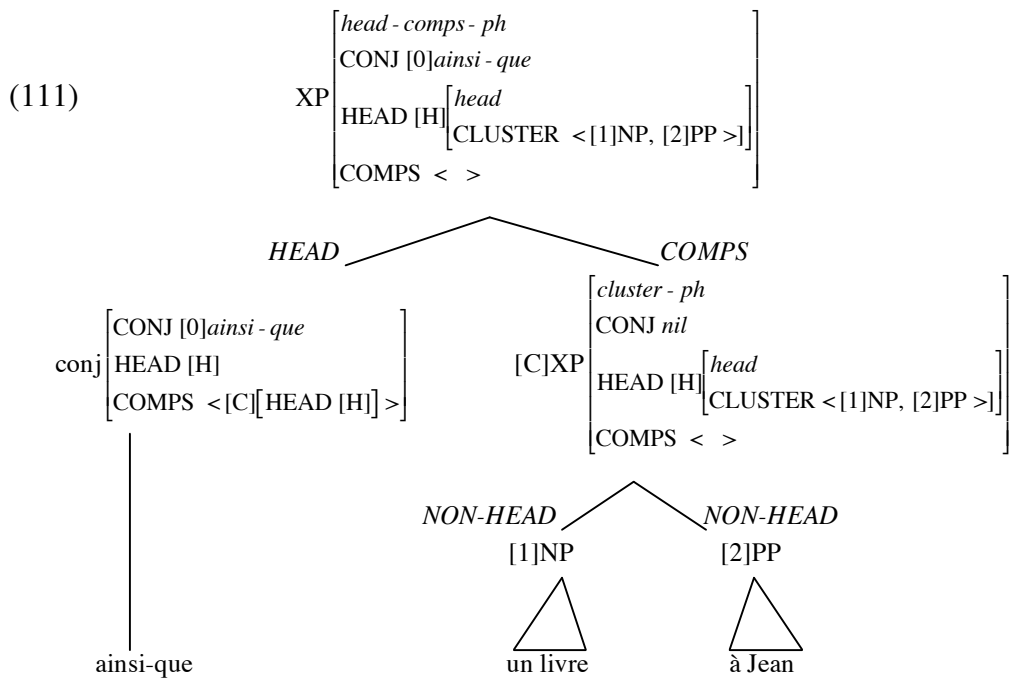
Cette contrainte interdit à première vue la combinaison d'une conjonction et d'une séquence, étant admise l'analyse des conjonctions comme têtes. Nous admettons sans discuter ici que la structure argumentale des conjonctions est identifiée à celle de leur complément (110)¹¹. La contrainte (109) n'empêche donc pas les conjonctions, en tant que têtes, de se combiner à une séquence, auquel cas la valeur du trait CLUSTER de cette séquence, en tant que trait de tête, est héritée par la conjonction et transmise au syntagme conjoint, comme l'illustre la structure simplifiée en (111), où les étiquettes NP, PP en valeur de l'attribut CLUSTER constituent des abréviations pour les traits SYNSEM des catégories en question.

(110) *conj-wd* => $\left[\begin{array}{l} \text{COMPS } \langle \text{ARG - ST [L]} \rangle \\ \text{ARG - ST [L]} \end{array} \right]$

¹¹ Suivant Abeillé & Godard (2000a, 2002), nous posons en conséquence que l'attribut ARG-ST est approprié non seulement pour les mots, mais aussi pour les syntagmes (i). La contrainte (ii) assure que seuls les syntagmes légers (tels que les coordinations de participés passés dans les constructions à prédicat complexe, cf. Abeillé & Godard 2002, Abeillé 2006a) peuvent avoir une structure argumentale non vide.

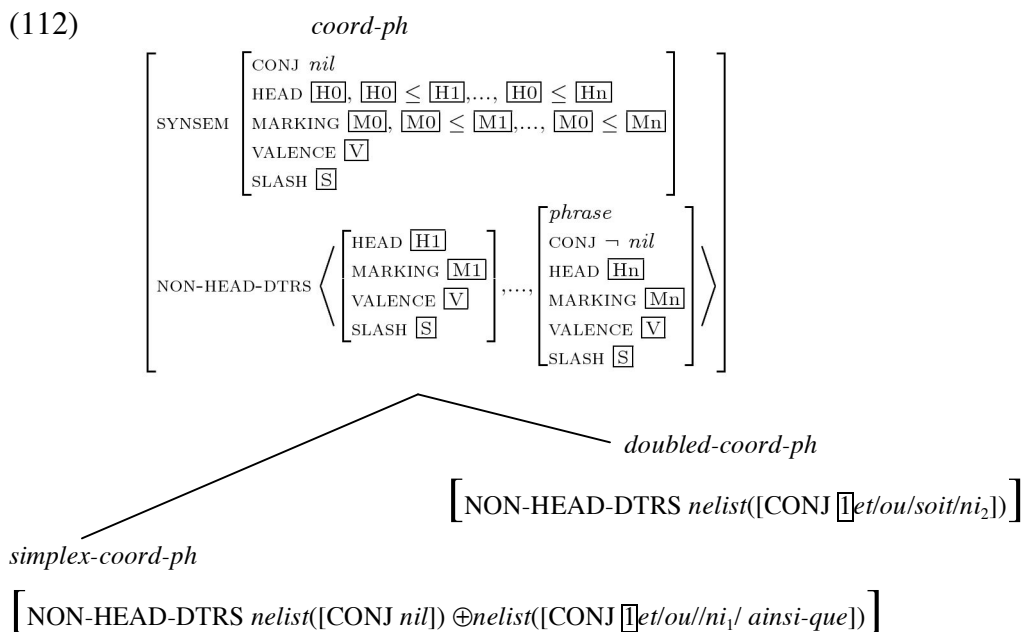
(i) *sign* => [ARG-ST *list*(*synsem*)]

(ii) *phrase* & [ARG-ST *nelist*(*synsem*)] => [WEIGHT *light*]



5.2.2 Interaction avec les constructions coordonnées

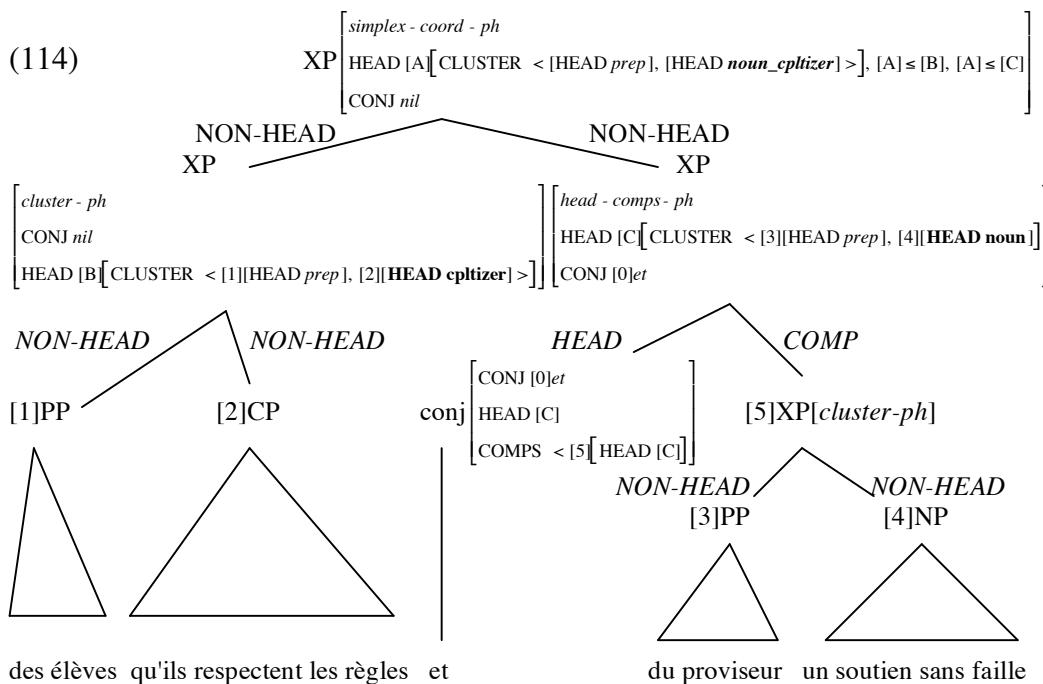
Examinons à présent la combinaison des séquences et/ou des syntagmes conjoints comportant une séquence dans le cadre d'une coordination. Rien n'a besoin d'être ajouté aux contraintes synthétisées par la hiérarchie de constructions en (112), pour rendre compte de la diversité des coordinations de séquences observée à la section §1 de ce chapitre, comme nous l'illustrons.



Suivant (112), les traits de tête d'une coordination doivent subsumer les traits de tête de chacun de ses constituants immédiats. Formellement, la relation de subsomption (comme l'unification) est récursive. Autrement dit, elle s'applique non seulement en (112) à la structure de trait en valeur de l'attribut HEAD du syntagme coordonné, mais aussi aux structures de traits enchâssées à l'intérieur de celle-ci. Il s'ensuit que la contrainte de subsomption s'applique à l'attribut CLUSTER que nous avons défini et aux structures de traits enchâssées dans cet attribut. Cette propriété est cruciale : elle permet de représenter non seulement les coordinations de séquences de catégories identiques, mais aussi les coordinations de séquences de catégories dissemblables (113a), ainsi que les coordinations de séquences de longueurs différentes (113b), suivant le même modèle que les coordinations de constituants identiques ou dissemblables.

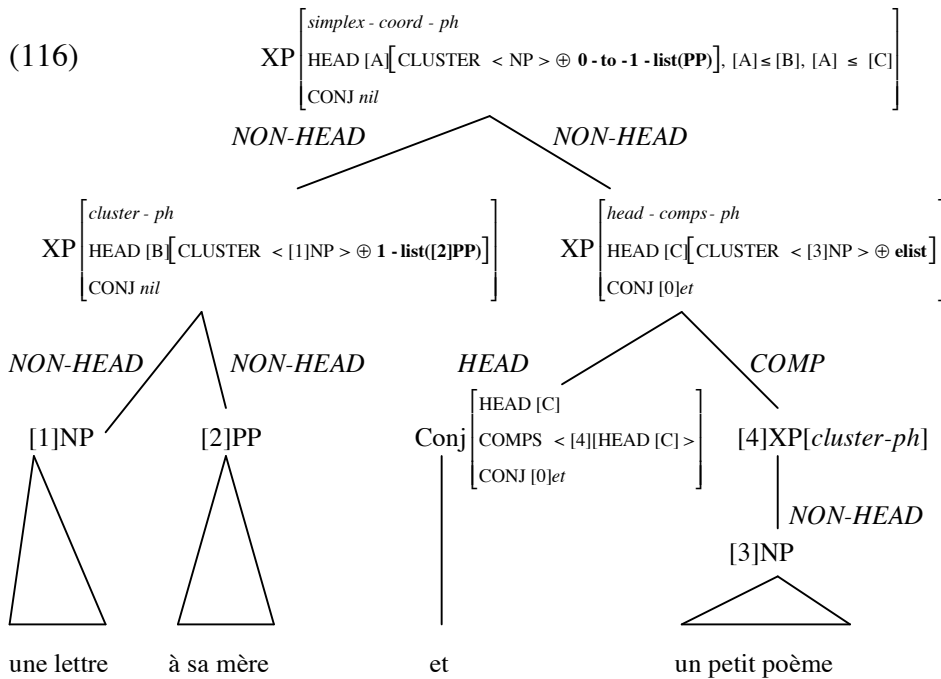
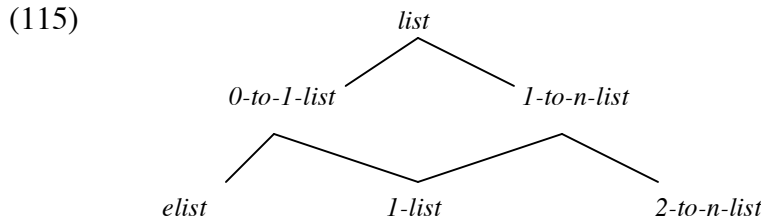
- (113) a Les enseignants attendent des élèves qu'ils respectent le règlement et de leur proviseur un soutien sans faille. (PP-CP+PP-NP)
 b Paul écrira une lettre à sa mère et un petit poème. (NP-PP+NP)

La structure en (114) illustre l'analyse d'une coordination de séquences de catégories dissemblables, où *noun_cplitizer* constitue un supertype approprié dominant les types *noun* et *cplitizer* (pour les complémenteurs) dans la hiérarchie des valeurs de traits de tête.



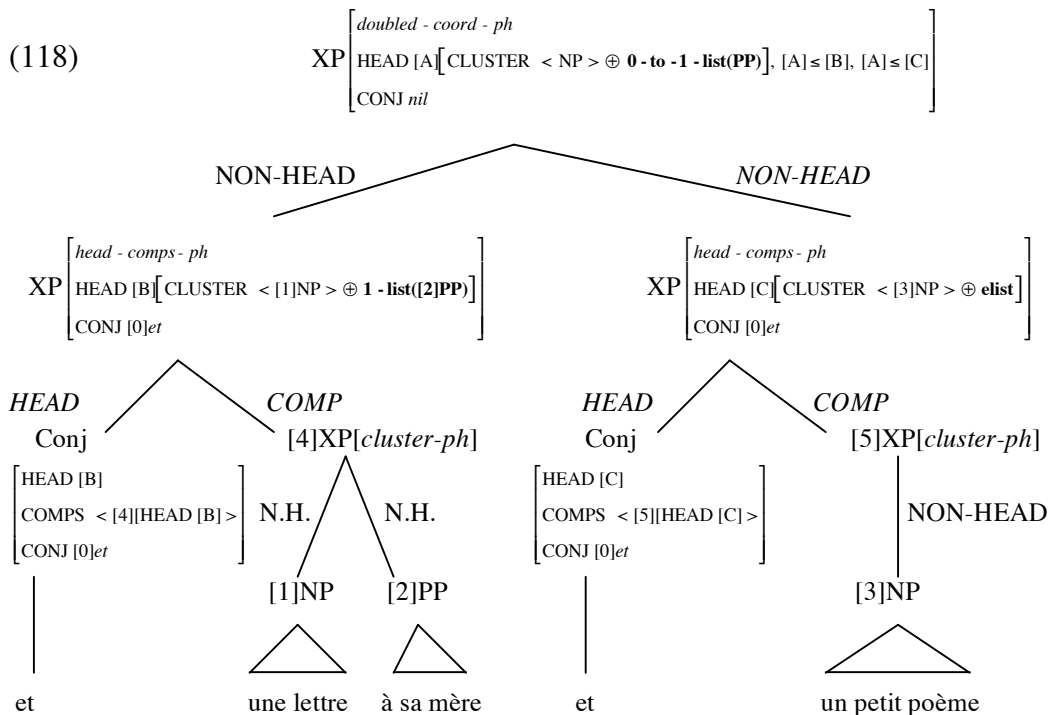
De façon intéressante, une hiérarchie de valeurs de liste de la forme (115), comportant un supertype *0-to-1-list* qui capte ce qu'il y a de commun entre une liste vide (sous-type *elist*) et un singleton (sous-type *1-list*), permet également de représenter les coordina-

tions de séquences de longueurs différentes, comme l'illustre la structure simplifiée en (116).



Notons enfin que la grammaire ainsi esquissée autorise non seulement les coordinations de séquences simples, comme en (114) et (116), mais aussi les coordinations de séquences à redoublement du type (117). L'analyse de la coordination en (117b) est donnée à titre d'illustration en (118).

- (117) a Les enseignants attendent et des élèves qu'ils respectent le règlement et de leur proviseur un soutien sans faille.
 b Paul écrira et une lettre à sa mère et un petit poème.



5.3 Les coordinations de séquences comme compléments

Nous explicitons enfin la dernière étape de notre analyse, qui permet de capter la distribution particulière des coordinations de séquences.

Nous proposons de considérer ces coordinations comme une complémentation alternative des prédicats obtenue au moyen d'une règle lexicale post-flexionnelle (c'est-à-dire reliant une entrée de type *word* à une nouvelle entrée de type *word*). Cette règle permet à un prédicat quelconque d'être partiellement saturé par une coordination de séquences, plutôt que par une suite ordinaire de constituants. Suivant Briscoe & Copestake (1999), Sag *et al.* (2003), nous concevons les règles lexicales comme un sous-type de structure de traits *lexical-rule* dans l'ontologie de types (cf. chapitre 6, section §1.3.1) avec deux attributs INPUT et OUTPUT appropriés et des sous-types. La règle pertinente pour légitimer les coordinations de séquences dans la dépendance d'un prédicat est formulée en (119). Elle consiste à remplacer une sous-liste non vide de compléments $\boxed{L2}$ dans la liste des compléments attendus par l'entrée lexicale "input" par une coordination de séquences dans la liste des compléments attendus par l'entrée lexicale "output." La sélection de la coordination est assurée par un trait auxiliaire [COORD+], que nous considérons

comme une propriété supplémentaire de la construction *coord-ph*¹². La description du syntagme [COORD+] (ou plus précisément de l'objet *synsem* associé à ce syntagme) dans la liste COMPS de l'output comprend en outre un trait CLUSTER dont la valeur constitue une liste non vide : la description ne peut donc s'unifier qu'avec celle d'une coordination de séquences. Nous ajoutons la contrainte conjointe à la règle suivant laquelle la liste $\boxed{L2}$ remplacée par la coordination de séquences ne peut pas elle-même correspondre à une coordination de séquences. On exclut ainsi la récursion à l'infini.

$$(119) \left[\begin{array}{l} \text{cluster-coord-lexical-rule} \\ \text{INPUT } \left[\begin{array}{l} \text{word} \\ \text{COMPS } \boxed{L1} + \boxed{L2} \text{ } l\text{-to-}n\text{-list} \langle [\text{CAT } \boxed{1}], \dots, [\text{CAT } \boxed{n}] \rangle \end{array} \right] \\ \text{OUTPUT } \left[\begin{array}{l} \text{word} \\ \text{COMPS } \boxed{L1} + \langle [\text{COORD+} \\ \text{CLUSTER } \langle [\text{CAT } \boxed{1}], \dots, [\text{CAT } \boxed{n}] \rangle \rangle \end{array} \right] \end{array} \right]$$

$$\bigwedge \boxed{L2} \neq \langle [\text{COORD+} \\ \text{CLUSTER } l\text{-to-}n\text{-list}(\text{synsem})] \rangle$$

La règle lexicale ainsi définie accomplit trois résultats majeurs. Notons tout d'abord que la description de la coordination de séquences est introduite dans la liste COMPS et non dans la structure argumentale du prédicat¹³. Nous admettons, comme cela est standard en HPSG (cf. notamment Miller & Sag 1997, Ginzburg & Sag 2000, Abeillé & Godard 2002) que la liste COMPS ne comporte que des éléments *synsem* canoniques (type *canonical-synsem*), à la différence de la structure argumentale des mots (attribut ARG-ST), qui peut également comporter des *synsems* non canoniques (type *non-canonical-synsem*), correspondant aux éléments extraits de type *gap* et aux affixes pronominaux de type *affix-pron* (cf. chapitre 6, section §1.3.3 et §1.3.6). On prédit dès lors l'absence de cliticisation ou d'extraction des coordinations de séquences, comme le rappellent les données en (120). C'est ainsi que nous proposons de modéliser la "non-constituance" des coordinations de séquences.

¹² Ce trait est également utilisé par Abeillé *et al.* (2003, 2006) pour bloquer la combinaison des formes à et de avec une coordination de groupes verbaux infinitifs (cf. Abeillé & Godard 1997 et ici même, chapitre 4, section §1.2.2.2) :

(i) *Paul refuse de [lire le journal et écouter la radio].

(ii) Paul refuse [de lire le journal et d'écouter la radio].

¹³ Rappelons que nous analysons les modifieurs postverbaux en français comme des compléments syntaxiques (cf. ce chapitre, section §1.1.2.1). La règle proposée en (119) prend donc en compte non seulement les coordinations de séquences de la forme (i), qui mettent en jeu des compléments argumentaux (i), mais aussi les coordinations de séquences de la forme (ii) ou (iii) qui mettent en jeu des modifieurs ou un mélange de modifieurs et d'arguments.

(i) Paul offrira un disque à Marie et un livre à Jean.

(ii) Paul joue au tennis le lundi avec Marie et le vendredi avec Jean.

(iii) Paul joue au tennis le lundi et au football le mardi.

- (120) a *C'est un disque à Marie et un livre à Jean que Paul a offert(s).
 b *C'est le lundi avec Marie et le vendredi avec Jean que Paul joue au tennis.

Notons par ailleurs que la liste COMPS d'un prédicat enregistre les compléments intrinsèques de celui-ci et éventuellement ceux qu'il hérite de ses arguments, mais non les compléments plus enchâssés. Par exemple, un verbe sélectionnant un groupe nominal et un groupe prépositionnel tel que *donnera* en (121a) contient dans sa liste COMPS la description *synsem* de ces deux syntagmes, mais pas celle du complément du nom [*de son fils*] qui enchâssé dans le NP objet. Il s'ensuit qu'aucune règle de la grammaire ne permet de légitimer les coordinations de séquences de constituants de niveau différents. La règle (119) autorise ainsi la coordination en (121b), qui comporte des séquences de constituants-sœurs, mais non celle en (121c), qui comporte des séquences composées d'un complément du nom et d'un complément du verbe matrice.

- (121) a Paul donnera [les jouets de son fils] [à Marie].
 b Paul donnera [[[les jouets de son fils] [à Marie]] [et [[les jouets de sa fille] [à Jean]]]].
 c *Paul donnera les jouets [[[de son fils] [à Marie]] [et [[de sa fille] [à Jean]]]].

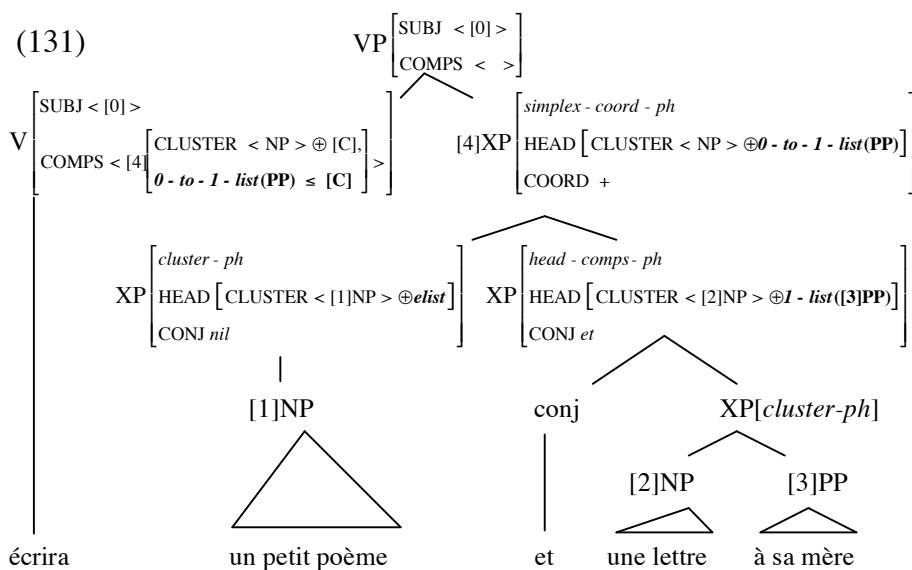
Enfin, la règle (119) assure, et cela est crucial, que les propriétés syntaxiques (attribut CAT, variables $\boxed{1}$, ..., \boxed{n}) imposées aux compléments de la liste $\boxed{L2}$ par l'entrée lexicale input sont préservées dans la liste CLUSTER de la coordination qui apparaît dans la liste COMPS de l'output. C'est ainsi que nous proposons de capter la généralisation de Wasow. Admettons que l'entrée lexicale instanciée dans l'input spécifie maximale-ment les propriétés syntaxiques des compléments qu'elles sélectionnent en ce qui concerne leur partie du discours (122) ou leur nombre (123). Ces propriétés sont transmises, suivant (119), à la coordination de séquences qui apparaît dans la liste COMPS de l'input, et corrélativement, suivant cette fois les contraintes propres à la construction coordonnée, aux membres que cette construction combine, c'est-à-dire aux séquences, qui devront alors être identiques, comme l'illustrent les contrastes en (124) et (125). Supposons en revanche que l'entrée lexicale input sous-spécifie partiellement les propriétés de sa liste de compléments en termes de catégories (126) ou de longueur (127). On prédit dès lors correctement la possibilité de coordinations de séquences dissemblables telles que (128) et (129).

- (122) a Les enseignants estiment PP[des élèves] CP[qu'ils sont sérieux].
 b *Les enseignants estiment PP[des élèves] NP[des enfants mal élevés].
 (123) a Paul offrira NP[un disque] PP[à Marie].
 b *Paul offrira NP[un disque].

- (124) a Les enseignants estiment des élèves qu'ils sont sérieux et de leur proviseur qu'il s'agit d'un homme sur lequel on peut compter. (PP-CP+PP-CP)
 b *Les enseignants estiment des élèves qu'ils sont sérieux et de leur proviseur un homme sur lequel on peut compter. (PP-CP+PP-NP)
- (125) a Paul offrira un disque à Marie et un livre à Jean. (NP-PP+NP-PP)
 b *Paul offrira un disque à Marie et un livre. (NP-PP+NP)
- (126) a Les enseignants attendent PP[des élèves] CP[qu'ils respectent les règles de l'établissement].
 b Les enseignants attendent PP[des élèves] NP[un travail sérieux].
- (127) a Paul écrira NP[une lettre] PP[à sa mère].
 b Paul écrira NP[un petit poème].
- (128) Les enseignants attendent des élèves qu'ils respectent les règles de l'établissement et de leur proviseur un soutien sans faille. (PP-CP+PP-NP)
- (129) Paul écrira une lettre à sa mère et un petit poème. (NP-PP+NP)

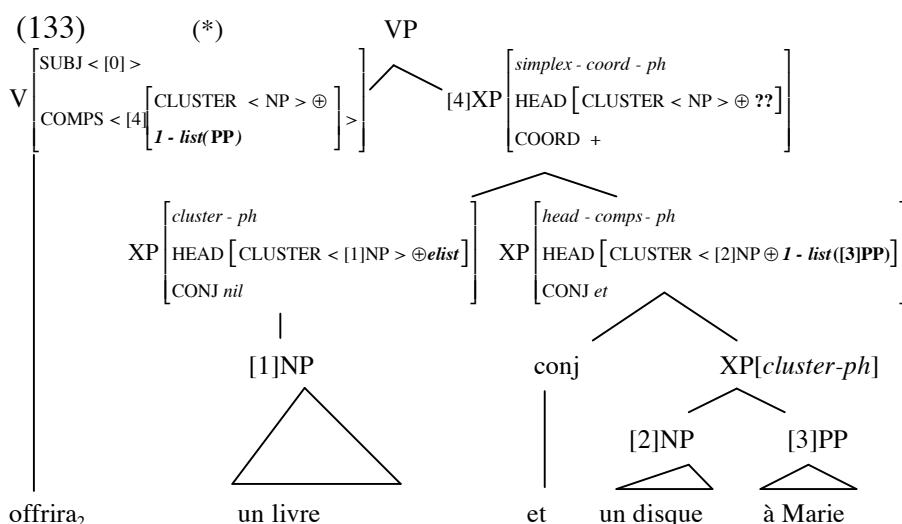
Nous illustrons l'analyse des coordinations de séquences de longueurs différentes, qui constituent, sans conteste, le cas plus difficile à traiter pour les approches sans ellipse. Considérons l'entrée lexicale du verbe *écrivra* en (130a). Cette entrée sous-spécifie partiellement sa liste de compléments, qui doit comporter un groupe nominal (c'est-à-dire un singleton <NP>) et optionnellement un groupe prépositionnel (c'est-à-dire une liste partiellement sous-spécifiée de PP de type *0-to-1-list*). Notre règle lexicale autorise une entrée alternative de la forme (130b). Cette entrée fournit l'environnement approprié pour une coordination de séquences de longueurs différentes, comme le montre la bonne formation de la structure en (131).

- (130) a $\text{écrivra}_1: [\text{COMPS } \langle \text{NP} \rangle + [1], 0\text{-to-1-list}(\text{PP}) \leq [1]]$
 b $\text{écrivra}_2: [\text{COMPS } \langle \left[\begin{array}{l} \text{COORD+} \\ \text{CLUSTER } \langle \text{NP} \rangle \oplus [1] \mid 0\text{-to-1-list}(\text{PP}) \leq [1] \end{array} \right] \rangle]$



Considérons à présent le verbe *offrir* en (132a). Ce verbe spécifie maximale-ment la liste de ses compléments, qui doit comporter un groupe nominal ainsi qu'un groupe préposi-tionnel non optionnel. Notre règle lexicale autorise l'entrée alternative (132b). L'interac-tion des propriétés du prédicat et des contraintes qui définissent les constructions coor-données bloque dès lors correctement la combinaison mal formée de ce prédicat et d'une coordination de séquences de longueurs différentes, comme l'illustre l'arbre en (133).

- (132)a $\text{offrira}_1: [\text{COMPS} \langle \text{NP} \rangle + I\text{-list}(\text{PP})]$
 b $\text{offrira}_2: [\text{COMPS} \langle \left[\begin{array}{l} \text{COORD+} \\ \text{CLUSTER} \langle \text{NP} \rangle \oplus I\text{-list}(\text{PP}) \end{array} \right] \rangle]$



Nous concluons cette section en notant qu'on peut également capter dans le cadre de l'approche esquissée ici les données de l'accord discutées à la section §3.2.2 qui sont problématiques pour les analyses à base d'ellipse. Considérons la contrainte implicite

suivante, qui exploite les traits d'accord sous INDEX et CONCORD (cf. chapitre 1, section §1.2.3.6).

(134)

$$\left(\text{cluster-coord-lexical-rule} \& \left[\text{INPUT} \left[\begin{array}{l} \text{CONCORD | NUM } \boxed{N} \\ \text{COMPS } \boxed{L1} + \boxed{L2} < \dots, [\text{INDEX | NUM } \boxed{N}] , \dots > \end{array} \right] \right] \right) \rightarrow$$

$$\left(\left[\text{OUTPUT} \left[\text{COMPS } \boxed{L1} + < [\text{CLUSTER } < \dots, [\text{INDEX | NUM } \boxed{N}] , \dots >] > \right] \right] \mathbf{V} \boxed{N} = \textit{plural} \right)$$

Cette contrainte assure que si l'entrée en input de la règle lexicale s'accorde en nombre avec un de ses compléments (c'est-à-dire avec un "sujet" postverbal), alors ou bien (i) cette contrainte est préservée dans l'output, c'est-à-dire transmise à la catégorie correspondante en valeur du trait CLUSTER de la coordination de séquences, auquel cas chacun des sujets postverbaux devra porter une valeur de nombre compatible avec celle du prédicat en facteur (cf. (135)), ou bien (ii) le prédicat est au pluriel et aucune contrainte n'est imposée sur le nombre de la catégorie en valeur du trait CLUSTER qui remplace le sujet postverbal dans la liste COMPS de l'input (cf. (136)).

- (135) a Alors {surgit / *surgissent} d'un champ un renard et quelques secondes plus tard d'un buisson une biche.
 b ??Alors surgissent d'un champ deux renards et quelques secondes plus tard d'un buisson une biche.

- (136) a Alors {*surgit / surgissent} simultanément d'un champ un renard et d'un buisson une biche.
 b Alors surgissent simultanément d'un champ deux renards et d'un buisson une biche.

6. Conclusion

Dans ce dernier chapitre, nous avons présenté une analyse syntaxique des coordinations de séquences du français. Ces coordinations ne se comportent pas comme des syntagmes au regard des tests de constituance usuels. Pour rendre compte de cette propriété, il est généralement fait appel à une règle d'ellipse, qui permet également de générer la diversité des coordinations de constituants à première vue dissemblables. Comme nous l'avons montré en détail, ni une analyse elliptique fondée sur l'effacement (qui semble bien adaptée, par ailleurs, pour rendre compte des coordinations à montée du nœud droit, cf. Hartmann 2000, Yatabe 2001, Beavers & Sag 2004, Abeillé 2006a), ni une analyse elliptique fondée sur un principe de substitution (qui semble bien être la solu-

tion requise pour les constructions à gapping, cf. Gardent 1991) ne permet de capter adéquatement les propriétés syntaxiques des coordinations de séquences en français. Nous en avons conclu qu'une approche à base d'ellipse de ces constructions doit être abandonnée et en avons tiré les conséquences qui s'imposent en ce qui concerne plus généralement l'analyse de la coordination : une théorie du degré de l'identité des termes conjoints est requise indépendamment d'une théorie de l'ellipse dans la grammaire. Cette conclusion est en accord avec les analyses présentées dans le reste de la thèse. Nous avons présenté enfin une modélisation des propriétés syntaxiques particulières des coordinations de séquences dans le cadre du fragment de grammaire HPSG développé dans la thèse. Nous proposons de représenter les coordinations de séquences comme des coordinations de constituants sans tête (plutôt que des "non-constituants"). Nous analysons ces coordinations comme une complémentation alternative des prédicats obtenue au moyen d'une règle lexicale qui nous permet de capter la plupart de leurs propriétés syntaxiques, et en particulier leur comportement inhabituel au regard des tests de constituance usuels. Il reste à déterminer comment cette analyse syntaxique peut être corrélée à une sémantique adéquate.

Conclusion générale

Nous avons élaboré dans cette thèse un fragment de grammaire qui rend compte des propriétés majeures des tours en (1) et (2), que nous appelons respectivement coordinations simples et coordinations à redoublement.

- (1) a Paul offrira des fleurs [à Marie et à Jeanne].
b Paul offrira des fleurs [à Marie ou à Jeanne].
c Paul offrira <des fleurs à Marie et un disque à Jeanne>.
d Paul offrira <des fleurs à Marie ou un disque à Jeanne>.
- (2) a Paul offrira des fleurs [et à Marie et à Jeanne].
b Paul offrira des fleurs [ou à Marie ou à Jeanne].
c Paul offrira <et des fleurs à Marie et un disque à Jeanne>.
d Paul offrira <ou des fleurs à Marie ou un disque à Jeanne>.

La proposition centrale que nous avons développée, sur la base de la comparaison systématique de ces deux tours, est que la coordination doit être analysée comme une hiérarchie de constructions distincte de celle qui caractérise les structures de dépendance organisées autour d'une tête. Cette hiérarchie permet de décrire simultanément les propriétés générales des constructions coordonnées, qui justifient qu'on distingue celles-ci des constructions endocentriques, et leur "contour dentelé", pour reprendre l'expression de Milner (1989 : 658-665), c'est-à-dire les propriétés fines qui séparent les coordinations simples des coordinations à redoublement dans la grammaire du français.

Dans cette conclusion, nous voudrions mettre l'accent sur les directions de recherches générales qu'appellent les principaux résultats de cette thèse.

1. L'interface syntaxe-sémantique

Nous avons montré qu'une analyse endocentrique de la structure coordonnée dans son ensemble est inadéquate dès lors qu'on tient compte des coordinations à redoublement. Il faut ainsi considérer que la coordination constitue un mode d'organisation syntaxique spécifique, ce qu'on peut saisir en posant une hiérarchie de constructions. Nous avons explicité formellement les propriétés syntaxiques de cette hiérarchie. L'analyse demande à être développée afin de prendre également en compte les propriétés interprétatives mises à jour.

Il est généralement admis que le contenu d'une coordination est déductible du contenu des conjonctions. L'étude comparée des coordinations simples et des coordinations à

redoublement met en évidence un fonctionnement plus complexe, où la contribution vériconditionnelle, mais aussi discursive, de la coordination dans son ensemble résulte de la superposition de deux types d'informations : celles associées aux conjonctions et celles associées à la construction simple ou à redoublement dont la coordination constitue une instance. Les conjonctions peuvent dénoter une relation non booléenne (groupe mélange, etc.) ou une relation booléenne à partir de laquelle peuvent être inférées diverses relations de discours entre les termes conjoints. Les constructions coordonnées opèrent parmi ces interprétations une sélection : alors que la construction simple est compatible avec une interprétation booléenne ou non booléenne de la conjonction et diverses relations de discours, la construction à redoublement ne peut mettre en jeu qu'une interprétation booléenne et une relation symétrique entre les termes conjoints.

Un cadre comme HPSG, en ce qu'il repose sur des descriptions lexicales et constructionnelles fines, devrait permettre, à terme, d'explicitier ces généralisations et de les intégrer aux analyses syntaxiques présentées dans cette thèse. Plusieurs questions se posent à l'interface syntaxe-sémantique. Nous en retiendrons ici deux.

De façon générale, il faut admettre que des coordinations de catégories variées peuvent recevoir une interprétation propositionnelle. La solution généralement adoptée, en laissant ici de côté les analyses à base d'ellipse, consiste à autoriser les constituants coordonnés à être réinterprétés comme des fonctions propositionnelles par des règles de montée de type (cf. Partee & Rooth 1982, 1983). Il reste à voir comment une telle analyse peut être corrélée à une syntaxe constructionnelle de la coordination telle que celle nous avons élaborée dans cette thèse.

Une autre question concerne plus spécifiquement la composition sémantique dans les coordinations à redoublement. Il faut admettre qu'une même conjonction peut être réitérée devant chaque terme conjoint dans une structure coordonnée. Il est clair cependant qu'une seule relation conjonctive est mise en jeu du point de vue de l'interprétation. Nous avons admis, sans le formaliser, qu'une règle propre aux constructions coordonnées assure qu'une seule conjonction (et donc une seule négation dans les coordinations à redoublement en *ni*) est prise en compte lors de l'assemblage des unités sémantiques (cf. Abeillé 2003b, 2005). Cette analyse demande à être explicitée et éventuellement comparée aux solutions proposées pour rendre compte des phénomènes de concordance négative, qui posent à première vue un problème similaire.

2. Coordination et ellipse

Un autre résultat de cette thèse est qu'une théorie du degré d'identité syntaxique des termes conjoints indépendante des phénomènes d'ellipse est requise dans la grammaire.

Plus précisément, nous tenons que les coordinations de séquences de constituants (3), et plus généralement, les diverses coordinations de constituants dissemblables (4-5-6), ne peuvent pas être analysées au moyen d'une règle d'ellipse sur la frontière gauche du second conjoint. Il s'ensuit qu'une théorie des traits et de leurs modes de combinaison dans les structures coordonnées est nécessaire pour déterminer les propriétés qui sont associées à la coordination et leur compatibilité ou non avec celles qui sont associées à l'environnement syntaxique. Cette proposition est somme toute assez commune dans le paysage théorique dans lequel nous nous inscrivons. Nous espérons l'avoir justifiée sur une base empirique qui s'affranchit, au moins partiellement, des considérations formelles, voire esthétiques, sur la forme que doit revêtir une grammaire.

- (3) a Paul offrira <un disque à Marie et un livre à Jean>.
 b Paul offrira <et un disque à Marie et un livre à Jean>.
- (4) a Marie adore [les réceptions et qu'on lui apporte des fleurs].
 b Marie adore [et les réceptions et qu'on lui apporte des fleurs].
- (5) a Il n'est nullement certain [que Marie s'en ira ni que Paul revienne].
 b Il n'est nullement certain [ni que Marie s'en ira ni que Paul revienne].
- (6) a Paul est apprécié [de ses collègues et par tous ses étudiants].
 b Paul est apprécié [et de ses collègues et par tous ses étudiants].

Comme nous l'avons noté à plusieurs reprises, ce résultat ne remet pas en cause à lui seul la nécessité d'un mécanisme d'ellipse dans la grammaire. En particulier, il reste à voir comment doivent être analysés les tours à montée du nœud droit (7) et les tours à gapping (8), qui ne se limitent pas, insistons sur ce point, au domaine de la coordination (comparer (7a,b) et (7c) d'une part, (8a,b) et (8c) d'autre part).

- (7) a Jean prétend que Paul apprécie et que Marie déteste l'opéra.
 b Jean prétend et que Paul apprécie et que Marie déteste l'opéra.
 c Paul apprécie tandis que Marie déteste l'opéra.
- (8) a La France se pliera aux exigences de l'Europe ou bien l'Europe aux exigences de la France.
 b Ou bien la France se pliera aux exigences de l'Europe ou bien l'Europe aux exigences de la France.
 c La France se pliera aux exigences de l'Europe tout comme l'Europe aux exigences de la France.

De façon générale, ces tours constituent un défi pour les cadres grammaticaux qui visent à articuler explicitement la syntaxe et la sémantique. Le problème consiste en substance à déterminer comment une sémantique complète peut être obtenue à partir d'une syntaxe qui est fragmentaire. La réponse à cette question n'est pas nécessairement unique. On peut ainsi penser que les constructions à montée du nœud droit mettent en jeu une règle d'effacement d'une partie du matériel sur la frontière droite du premier membre (de sorte qu'aucune règle d'interprétation spécifique du matériel manquant n'est requise) lorsque du matériel similaire apparaît dans le second membre (cf. récemment Hartmann 2000, Yatabe 2001, Beavers & Sag 2004, Féry & Hartmann 2005, Abeillé 2006a). Une approche qui exploite la notion de fragment à l'interface syntaxe-sémantique semble en revanche plus plausible pour les tours à gapping au vu de données telles que (9a), où la restitution du matériel manquant donne lieu à une phrase agrammaticale (9b) (cf. Steedman 1990, Gardent 1991 et plus récemment Culicover & Jackendoff 2005).

- (9) a Paul a invité Marie et non pas Marie, Paul.
 b *Paul a invité Marie et non pas Marie a invité Paul.

3. Coordination et juxtaposition

Nous voudrions enfin revenir, pour conclure, sur le domaine empirique de la coordination. Nous avons proposé dans cette thèse, sur la base de diverses propriétés différentielles, d'analyser les coordinations simples et les coordinations à redoublement comme deux sous-types de coordinations dans le cadre d'une hiérarchie de constructions. Nous avons défini cette hiérarchie par la conjonction de deux propriétés : la présence d'au moins une conjonction et l'itération d'une catégorie syntaxique. Cette analyse exclut du domaine empirique les tours juxtaposés. Elle est appelée à être révisée au terme de cette thèse afin d'intégrer dans la hiérarchie de constructions les énumérations de la forme (10), qui observent, comme nous l'avons vu au chapitre 1, l'ensemble des contraintes d'itération qui caractérisent la coordination, et en particulier la contrainte d'extraction parallèle (comparer (11) et (12-13)).

- (10) a [Les collèges, les lycées, les universités] sont fermés jusqu'à nouvel ordre.
 b Qu'il soit [grec, russe, français, chinois], peu m'importe.
 c C'est un homme [moralement, physiquement, professionnellement] détruit qui est aujourd'hui acquitté.
 d Les [avocats, médecins, journalistes, défenseurs des droits de l'homme] s'y sont joints et l'arme déployée pour effrayer les manifestants n'a pas réussi à leur faire peur. (Le Monde, 11/04/06)
 e Cela arrive [deux, trois, quatre] fois, et l'on donne l'impression que cela arrive tous les jours. (Le Monde, 30/01/06)

- (11) a Êtes-vous donc prêt à mettre en doute la moralité d'un homme dont [les parents __, les grands-parents __, les arrière-grands-parents __] font figure d'emblèmes ?
 b *Êtes-vous donc prêt à mettre en doute la moralité d'un homme dont [les parents __, les grands-parents __, ses arrière-grands-parents] font figure d'emblèmes ?
- (12) a Voici la femme dont Paul a rencontré hier [le mari __ et le fils __].
 b *Voici la femme dont Paul a rencontré hier [le mari __ et son fils].
- (13) a Voici la femme dont Paul a rencontré hier [et le mari __ et le fils __].
 b *Voici la femme dont Paul a rencontré hier [et le mari __ et son fils].

De façon intéressante, la contrainte d'extraction parallèle est également observée par les pseudo-reformulations de la forme (14), comme l'illustre le contraste en (15).

- (14) a [L'histoire effroyable de l'esclavage, son long cortège de souffrance et de destins brisés], a, comme on le sait, longtemps été passée sous silence.
 b L'idée de la caricature est [de grossir le trait, de l'exagérer jusqu'à l'excès] afin de le rendre tellement visible que la réalité à laquelle il se réfère devienne elle-même [plus visible, plus lisible]. (Le Monde, 07/02/06)
 c Nombre de directeurs du personnel affirment, d'une manière quelque peu cynique, que le recours aux bacs +2 ne serait que [momentané, circonstanciel](...) (Le Monde, Corpus Arboré de Paris 7).
 d Ici, il eût sans doute fallu que le biographe [s'adresse au médecin, interroge le psychiatre]. (Le Monde, 05/01/84, corpus de Ruppli 1989)
- (15) a C'est un prévenu dont [les affirmations contradictoires __, les mensonges__] n'inspirent guère la confiance.
 b *C'est un prévenu dont [les affirmations contradictoires __, ses mensonges], n'inspirent guère la confiance.

Ces données suggèrent que les énumérations et les pseudo-reformulations doivent être analysées comme des coordinations. Si cette hypothèse est correcte, il faut considérer que la présence d'une conjonction constitue non pas une propriété commune à l'ensemble des constructions coordonnées, mais bien plutôt une propriété distinctive. Cette hypothèse est en accord avec l'analyse générale de la coordination comme hiérarchie de constructions exocentriques développée dans cette thèse. Elle est également en accord avec l'analyse particulière des coordinations simples et à redoublement, qui confère à la distribution différentielle des conjonctions un statut constructionnel.

Bibliographie

- Abbot, B. 1976. Right node raising as a test for constituenthood. *Linguistic Inquiry* 7, 639–642.
- Abeillé, A. 2003a. Coordinations lexicales et coordinations syntagmatiques en français. Communication présentée à la Journée sur la Coordination de l'UMR 7110, CNRS et Université Paris 7, 1er mars 2003.
- Abeillé, A. 2003b. A lexicalist and construction-based approach to coordinations. In S. Müller (ed), *Proceedings of the HPSG03 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Abeillé, A. 2005. Les syntagmes conjoints et leurs fonctions syntaxiques. *Langages* 160, 42-67.
- Abeillé, A. 2006a. In defense of lexical coordination. In O. Bonami et P. Cabredo Hofherr (eds), *Empirical issues in syntax and semantics 6*, disponible en ligne à l'adresse <http://www.cssp.cnrs.fr/>.
- Abeillé, A. 2006b. Stripping constructions in French. Communication présentée au colloque Coordination et Ellipse, Université Paris 7, 26 juin 2006.
- Abeillé, A. 2007. *Les nouvelles syntaxes*. Nouvelle édition. Paris : Hermès.
- Abeillé, A., Bonami, O., Godard, D. et J. Tseng. 2003. The syntax of French *à* and *de* : an HPSG analysis. *Proceedings of the ACL-SIGSEM Workshop on the Linguistic Dimensions of Prepositions*. 133-144.
- Abeillé, A., Bonami, O., Godard, D. et J. Tseng. 2006. Les syntagmes nominaux français de la forme *de-N'*. *Travaux de linguistique* 50, 79-95.
- Abeillé, A., Clément, L. et F. Toussanel. 2003. Building a French treebank. In A. Abeillé (ed), *Treebanks*. Dordrecht : Kluwer. 165-188.
- Abeillé, A. et D. Godard. 1994. The complementation of French tense auxiliaries. In *Proceedings of WCCFL-13*. Stanford : CSLI Publications. 157-172.
- Abeillé, A. et D. Godard. 1996. La complémentation des auxiliaires en français. *Langages* 122, 32-61.
- Abeillé, A. et D. Godard. 1997. The syntax of French negative adverbs. In D. Forget, P. Hirschbuhler et M-L. Rivero (eds), *Negation and polarity*. Amsterdam : John Benjamins. 1-27.

- Abeillé, A. et D. Godard. 1998. A lexical account of quantifier floating. In G. Webelhuth, J.-P. Koenig et A. Kathol (eds), *Lexical and constructional aspects of linguistics explanation*. Stanford : CSLI Publications. 81-96.
- Abeillé, A. et D. Godard. 1999. Le poids des mots : la position de l'adjectif épithète en français. *Recherches Linguistiques de Vincennes* 28, 9-31.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2000a. French word order and lexical weight. In R. D. Borsley (ed), *The nature and function of syntactic categories*. *Syntax and Semantics* 32. New York : Academic Press. 325-358.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2000b. Varieties of *esse* in Romance languages. In D. Flinckinger et A. Kathol (eds), *Proceedings of the HPSG00 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2001. A class of lite adverbs in French. In J. Camps, C. Wiltshire (eds), *Romance syntax, semantics and their L2 acquisition*. Amsterdam : John Benjamins. 9-25.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2002. The syntactic structure of French auxiliaries. *Language*, 78, 404-452.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2003a. The syntax of French adverbs without functional projections. In M. Coene, G. de Cuyper et Y. d'Hulst (eds), *Current studies in comparative Romance linguistics*. Amsterdam : John Benjamins. 1-39.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2003b. Les prédicats complexes dans les langues romanes. In D. Godard (ed), *Les langues romanes : problèmes de la phrase simple*. Paris : Éditions du CNRS. 125-184.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2004. De la légèreté en syntaxe. *Bulletin de la société de linguistique de Paris XCIX*, 1, 69-106.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2006a. La légèreté comme déficience de mobilité en français. *Lingvisticae Investigationes* 29-1, 11-24.
- Abeillé, A. et D. Godard. 2006b. Les relatives sans pronom relatif. In M. Abecassis (ed), *Le français parlé*. Oxford : Oxford University Press, sous presse.
- Abeillé, A., Godard, D., Miller, P. et I. A. Sag. 1998a. French bounded dependencies. In L. Dini et S. Balari (eds), *Romance in HPSG*. Stanford : CSLI Publications. 1-54.
- Abeillé, A., Godard, D., Miller, P. et I. A. Sag. 1998b. Two kinds of composition in French complex predicates. In E. Hinrichs, A. Kathol et T. Nakazawa (eds), *Complex predicates in non derivational syntax*. New York: Academic Press. 1-41.
- Allaire, S. 1982. Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français contemporain. Thèse d'État, Université de Rennes 2.

- Alsina, A. 1996. The role of argument structure in grammar : evidence from Romance. Stanford : CSLI Publications.
- Anscombe, J.-C. et O. Ducrot. 1977. Deux *mais* en français ? *Lingua* 43, 23-40.
- Antoine, G. 1958. La coordination en français. Paris : Éditions d'Artrey.
- Arnold, D. et L. Sadler. 1994. Prenominal adjectives and the phrasal / lexical distinction. *Journal of Linguistics* 30, 187-226.
- Asher, N. 1993. Reference to abstract objects in discourse. Dordrecht : Kluwer Academic Press.
- Asudeh, A. et D. Crouch. 2002. Coordination and parallelism in glue semantics : integrating discourse cohesion and the element constraint. In M. Butt et T. H. King (eds), *Proceedings of the LFG02 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Bach, E. 1986. The algebra of events. *Linguistics and Philosophy* 9, 5-16.
- Badiou-Monferran, C. 2004. Négation et coordination : le morphème *ni* dans tous ses états. *Langue Française* 143, 69-92.
- Bayer, S. 1996. The coordination of unlike categories. *Language* 72, 579-616.
- Bayer, S. et M. Johnson. 1995. Features and agreement. *Proceedings of ACL95*, 70-76.
- Beavers, J. et I. A. Sag. 2004. Coordinate ellipsis and apparent non-constituent coordination. In S. Müller (ed), *Proceedings of the HPSG04 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Bègue, D. 1977. Quelques aspects de la coordination en français. Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Benndorf, B. et J.-P. Koenig. 1998. Meaning and context : German *aber* and *sondern*. In J.-P. Koenig (ed), *Discourse and cognition : bridging the gap*. Stanford : CSLI Publications. 365-386.
- Beysade, C., Delais-Roussarie, E., Doetjes, J., Marandin, J-M. et A. Rialland. 2004a. Prosody and information in French. In F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French semantics*. Stanford : CSLI Publications.
- Beysade C., Delais-Roussarie E., Marandin J-M. et A. Rialland. 2004b. Ground-focus articulation in the grammar, Manuscrit soumis à publication disponible à l'adresse <http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Marandin/index-fr.php>.
- Bianchi, V. et R. Zamparelli. 2004. Edge coordinations : focus and conjunction reduction. In D. Adger, C. de Cat et G. Tsoulas (eds), *Peripheries : syntactic edges and their effects*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers. 313-327.

- Bilger, M. 1983. Analyse distributionnelle de la coordination par *et*. Thèse de Doctorat, Université de Provence.
- Bilger, M. 1984. Et ... quoi de neuf ? Recherches sur le français parlé 6, 81-107.
- Bilger, M. 1998. Le statut micro et macro-syntaxique de *et*. In M. Bilger, K. van Eynde et F. Gadet (eds), *Analyse linguistique et approche de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Louvain : Peeters. 91-102.
- Blanche-Benveniste, C. 1987. Syntaxe, choix du lexique et lieux de bafouillage. *DRLAV*, 36-37, 123-157.
- Blanche-Benveniste, C., Bilger, M., Rouget, C. et K. van den Eynde. 1990. *Le français parlé. Études grammaticales*. Paris : Éditions du CNRS.
- Blanche-Benveniste, C. et S. Caddéo. 2000. Préliminaires à une étude de l'apposition dans la langue parlée. *Langue Française* 125, 60-70.
- Blanche-Benveniste, C. et A. Chervel. 1966. Recherches sur le syntagme substantif, *Cahiers de Lexicologie* 9, 3-37.
- Bonami, O. 1999. Les constructions du verbe : le cas des groupes prépositionnels argumentaux. *Analyse lexicale, syntaxique et sémantique*. Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Bonami, O. et E. Delais-Roussarie. 2006. Metrical phonology in HPSG. *Proceedings of the HPSG06 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Bonami, O. et D. Godard. 2001. Inversion du sujet, constituance et ordre des mots. In J.-M. Marandin (ed), *Cahier Jean-Claude Milner*. Paris : Verdier. 117-174.
- Bonami, O. et D. Godard. 2003. Incidental adverbs : an overlooked type of adjunction. Communication présentée au colloque HPSG03, disponible à l'adresse <http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Bonami/index-fr.php>.
- Bonami, O., Godard, D. et B. Kampers-Manhe. 2004. Adverb classification. In F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French semantics*. Stanford : CSLI Publications. 143-183.
- Borsley, R. D. 1994. In defense of coordinate structures. *Linguistic Analysis* 24-3-4, 219-246.
- Borsley, R. D. 2005a. Against ConjP. *Lingua* 115-4, 461-682.
- Borsley, R. D. 2005b. Les coordinations relèvent-elles de la syntaxe X-barre ? *Langages* 160, 25-42.

- Bouma, G., Malouf, R. et I. A. Sag. 2001. Satisfying constraints on extraction and adjunction. *Natural Language and Linguistic Theory* 19, 1-65.
- Bresnan, J. 1974. The position of certain clause-particle in phrase structure. *Linguistic Inquiry* 5, 614-619.
- Bresnan, J. 2001. *Lexical functional syntax*. Oxford : Blackwell Publishers.
- Bresnan, J. et S. A. MChombo. 1995. The lexical integrity principle : evidence from Bantu. *Natural Languages and Linguistic Theory* 13, 181-254.
- Briscoe, T. et A. Copestake. 1999. Lexical rules in constraint-based grammars. *Computational Linguistics* 25-4, 487-526.
- Broge, B. 1973. Quelques possibilités de coordination avec *ni* en français moderne. *Revue romane* 8, 383-397.
- Carpenter, B. 1992. *The logic of typed feature structures*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Chaves, R. 2006. Coordination of unlike categories without unlikes. In S. Müller (ed), *Proceedings of the HPSG06 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Chomsky, N. 1957. *Syntactic structures*. La Haye : Mouton.
- Chomsky, N. 1964. *Current issues in linguistic theory*. La Haye : Mouton.
- Chomsky, N. 1965. *Aspects of the theory of syntax*. Cambridge : MIT Press.
- Chomsky, N. 1970. Remarks on nominalizations. In R. Jacobs et P. S. Rosenbaum (eds), *English transformational grammar*. Waltham : Ginn & Co.
- Chomsky, N. 1986. *Barriers*. Cambridge : MIT Press.
- Chomsky, N. 1995. *The minimalist program*. Cambridge : MIT Press.
- Corblin, F. 1994. Sémantique des négatifs multiples. In P. Attal (ed), *LINX*. Paris : Université Paris X-Nanterre. 278-298.
- Crysmann, B. 2003. An asymmetric theory of peripheral sharing in HPSG : conjunction reduction and coordination of unlikes. In *Formal Grammar03 Proceedings*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Culicover, P. et R. Jackendoff. 1997. Semantic subordination despite syntactic coordination. *Linguistic Inquiry* 28-2, 195-217.
- Culicover, P. et R. Jackendoff. 2005. *Simpler syntax*. Oxford : Oxford University Press.

- Culioli, A. 1974. À propos des énoncés exclamatifs. *Langue Française* 22, 6-15.
- Corbett, G. 1983. Resolution rules : agreement in person, number and gender. In G. Gazdar, E. Klein et G. K. Pullum (eds), *Order, concord and constituency*. Dordrecht : Foris. 75-106.
- Dalrymple, M. (ed). 1999. *Semantics and syntax in lexical functional grammar : the resource logic approach*. Cambridge : MIT Press.
- Dalrymple, M. 2001. *Lexical functional grammar. Syntax and semantics* 34. New York: Academic Press.
- Dalrymple, M. et R. Kaplan. 1997. A set-based approach to feature resolution. In M. Butt et T. H. King (eds), *Proceedings of the LFG97 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Dalrymple, M. et R. M. Kaplan. 2000. Feature indeterminacy and feature resolution. *Language* 76, 759-798.
- Dalrymple, M. et T. H. King. 2004. Determiner agreement and noun conjunction. *Journal of Linguistics* 40, 69-104.
- Daniels, M. 2001. On a type-based analysis of feature neutrality and the coordination of unlikes. In F. van Eynde, L. Hellan et D. Beermann (eds), *Proceedings of the HPSG01 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Danon-Boileau, L. et M.-A. Morel. 1997. *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris : Ophrys.
- Delais-Roussarie, E. 2006. *La prosodie des incidentes*. Cahiers de grammaire 30, sous presse.
- Desmets, M. 2001. *Les typages de la phrase en HPSG : le cas des constructions en comme en français*. Thèse de Doctorat, Université Paris X-Nanterre.
- Deulofeu, J. 2000. La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites. *Recherches sur le français parlé* 16, 103-124.
- Doetjes, J. 2005. The cameleontic nature of French *ni* : negative coordination in a negative concord language. In E. Maier, C. Bary et J. Huitink (eds), *Proceedings of SuB9*. 72-86.
- Doetjes, J., Rebuschi, G. et A. Rialland. 2004. Cleft sentences. In F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French semantics*. Stanford : CSLI Publications. 529-552.
- Dougherty, R. C. 1970. A grammar of coordinate conjoined structures I & II. *Language* 46 & *Language* 47, 850-899 & 278-339.

- Dowty, D. 1988. Type raising, functional composition, and non-constituent conjunction. In R. Oehrle, E. Bach, et D. Wheeler (eds), *Categorial grammar and natural language structures*. Dordrecht : Kluwer. 153-198.
- Dowty, D. Wall, R. E. et S. Peters. 1981. *Introduction to Montague semantics*. Dordrecht : D. Reidel Publishing Company.
- Eisenberg, P. 1973. A note on the identity of constituents. *Linguistic Inquiry* 4, 417-420.
- Engdahl, E. et E. Vallduví. 1995. Information packaging in HPSG. *Edinburgh Working Papers in Cognitive Sciences* 12, 1-32.
- Espinal, T. 1991. The representation of disjunct constituents, *Language* 67-4, 726-762.
- Fagyal, Z. 2002. Prosodic boundaries in the vicinity of utterance medial parentheticals in French. *Probus* 14, 93-111.
- Fauconnier, G. 1977. Polarité syntaxique et sémantique. *Linguisticae Investigationes* 1.1, 1-38.
- Féry, C. et K. Hartmann. 2005. The focus and prosodic structure of German right node raising and gapping. *The Linguistic Review* 22-1, 69-116.
- Fillmore, C. J., Kay, P. et O'Connor, M. C. 1988. Regularity and idiomaticity in grammatical constructions. *Language* 64-3, 501-538.
- Fillmore, C. J. et P. Kay. 1999. Grammatical constructions and linguistics generalizations : the *what's X doing Y* construction. *Language* 75, 1-33.
- de Fornel, M. et J.-M. Marandin. 1996. L'analyse grammaticale des auto-réparations. *Le Gré des Langues* 10, 8-68.
- Gaetone, D. 1971. *Étude descriptive du système de la négation en français contemporain*. Genève : Droz.
- Gamut, L. T. F. 1991. *Logic, language and meaning, volume 2. Intensional logic and logical grammar*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Gardent, C. 1991. *Gapping and VP ellipsis in a unification-based grammar*. Thèse de PhD, Université d'Édimbourg.
- Gazdar, G. 1977. *Univocal or*. In S. E. Fox, W. A. Beach et S. Philosoph (eds), *The CLS book of squibs*. Chicago : Chicago Linguistics Society. 44-45.
- Gazdar, G. 1979. *Pragmatics : implicature and presupposition*. New York : Academic Press.

- Gazdar, G. 1980. A cross-categorial semantics for conjunction. *Linguistics and Philosophy* 3, 407-409.
- Gazdar, G. 1981. Unbounded dependencies and coordinate structures. *Linguistic Inquiry* 12, 155-184.
- Gazdar, G., Klein, E., Pullum, G. K. et I. A. Sag. 1985. *Generalized phrase structure grammar*. Cambridge : Harvard University Press et Oxford : Blackwell.
- Gazdar, G., Pullum, G. K. et I. A. Sag. 1982. Auxiliaries and related phenomena in a restrictive theory of grammar. *Language* 58, 591–638.
- Gillon, B. S. 1996. Collectivity and distributivity internal to English noun phrases. *Language Sciences* 18-1.2, 443-468.
- Ginzburg, J. et I. A. Sag. 2000. *Interrogative investigations : the form, meaning and use of questions*. Stanford : CSLI Publications.
- Gleitman, L. 1965. Coordinating conjunctions in English. *Language* 41, 260-293.
- Godard, D. 1988. *La syntaxe des relatives en français*. Paris : Éditions du CNRS.
- Godard, D. 1992. Extraction out of NP in French. *Natural Language and Linguistic Theory* 10, 233-277.
- Godard, D. 2004. French negative dependencies. In F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbooks of French semantics*. Stanford : CSLI publications. 351-391.
- Godard, D. 2005. Problèmes syntaxiques de la coordination et propositions récentes dans les grammaires syntagmatiques. *Langages* 160, 3-25.
- Goldberg, A. 1995. *Constructions : a construction grammar approach to argument structure*. Chicago : the University of Chicago Press.
- Goldsmith, J. 1985. A principled exception to the coordinate structure constraint. *Chicago Linguistic Society* 20, 133-143.
- Grévisse, M. et A. Goosse. 1991. *Le bon usage*. Onzième édition revue et corrigée. Louvain : Duculot.
- Grice, P. 1989. *Studies in the way of words*. Cambridge : Harvard University Press.
- Groos, A. et H. van Riemsdijk. 1979. Matching effects in free relatives : a parameter of core grammar. In A. Belletti, L. Brandi et L. Rizzi (eds), *Proceedings of the GLOW79 Conference*. 171-216.
- Gross, M. 1973. *Conjonctions doubles : l'exemple de ni...ni*. Rapport de Recherche du LADL 1. Paris : Université Paris 7. 1-17.

- Gross, M. 1977. Une analyse non présuppositionnelle de l'effet contrastif - l'extraction dans *c'est...que* et la négation. *Linguisticae Investigationes* 1, 39-62.
- Gross, M. 1986. Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom. Paris : Cantilène.
- Grosu, A. 1973. On the non unitary nature of the coordinate structure constraint. *Linguistic Inquiry* 4, 88-92.
- Groupe λ -1. 1975. *Car, parce que, puisque*. *Revue Romane* 10-2, 248-280.
- Hankamer, J. 1971. Constraints on deletion in syntax. Thèse de PhD, Université de Yale.
- Harris, Z. S. 1946. From morpheme to utterance. *Language* 22, 161-183.
- Harris, Z. S. 1968. *Mathematical structure of language*. New York : J. Wiley & Sons.
- Hartmann, K. 2000. Right node raising and gapping : interface conditions on prosodic deletion. Amsterdam : John Benjamins.
- Haspelmath, M. (ed). 2004. Coordinating constructions : an overview. In M. Haspelmath (ed), *Coordinating constructions*. Amsterdam : John Benjamins. 3-39.
- Haspelmath, M. À paraître. Coordination. In T. Shopen (ed), *Language typology and linguistic description*. Deuxième édition. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hendriks, P. 2001. Initial coordination and the law of coordination of likes. In T. van der Wouden et H. Broekhuis (eds), *Linguistics in the Netherlands*. Amsterdam : John Benjamins. 127-138.
- Hendriks, P. 2003. *Either* as a focus particle. Manuscrit non publié disponible à l'adresse : <http://odur.let.rug.nl/hendriks/publ.htm>.
- Hendriks, P. 2004. *Either, both* and *neither* in coordinate structures. In A. ter Meulen et W. Abraham (eds), *The composition of meaning : from lexeme to discourse*. Amsterdam : John Benjamins. 115-138.
- Hinds, J. 1986. *Japanese*. Londres : Croom Helm.
- Hinrichs, E., Kathol, A. et T. Nakazawa. 1998. *Complex predicate in nonderivational syntax*. San Diego : Academic Press.
- Hobaek Haff, M. 1987. *Coordonnants et éléments coordonnés*. Oslo : Solum Forlag et Paris : Didier Erudition.

- Hobbs, J. R. 1985. On the coherence and structure of discourse. Report No. CSLI-85-37. Stanford : CSLI Publications.
- Hoeksema, J. 1983. Plurality and conjunction. In A. ter Meulen (ed), *Studies in model-theoretic semantics*. Dordrecht : Foris.
- Hoeksema, J. 1988. The semantics of non boolean *and*. *Journal of Semantics* 6, 19-40.
- Hofmeister, P. 2005. Ellipsis, domains and the syntax of *either...or*. Manuscrit non publié disponible à l'adresse : <http://www.stanford.edu/~philiph/academic.html>.
- Horn, L. 1972. On the semantic properties of logical operators in English. Thèse de PhD, UCLA.
- Horn, L. 1984. Toward a new taxonomy for pragmatic inference : Q-based and R-based implicature. In D. Schiffrin (ed), *Meaning, form and use in context*. Washington : Georgetown University Press. 11-42.
- Horn, L. 1989. *A natural history of negation*. Chicago : the University of Chicago Press.
- Huddleston, R. et G. K. Pullum (eds). 2002. *The Cambridge grammar of the English language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Hudson, R. 1976. Conjunction reduction, gapping, and right node raising. *Language* 52, 535-562.
- Hudson, R. 1987. Zwicky on heads. *Journal of Linguistics* 23, 109-132.
- Hudson, R. 1988. Coordination and grammatical relations. *Journal of Linguistics* 24, 303-342.
- Huot, H. 1981. *Constructions infinitives du français : le subordonnant de*. Genève : Droz.
- Hurford, J.R. 1974. Exclusive or inclusive disjunction ? *Foundations of Language* 11, 409-411.
- Ingria, R. 1990. The limits of unification. *Proceedings of ACL90*, 194-204.
- Jackendoff, R. 1972. *Semantic interpretation in generative grammar*. Cambridge : MIT Press.
- Jackendoff, R. 1977. *X-bar syntax : a study of phrase structure*. Cambridge : MIT Press.
- Jacobs, J. 1984. Funktionale Satzperspektive und Illokutionsemantik. *Linguistische Berichte* 91, 25-58.

- Jacobson, P. 1987. Review of G. Gazdar, E. Klein, G. K. Pullum and I. A. Sag. (1985). *Linguistics and Philosophy* 10, 389-426.
- Jayez, J. et C. Rossari. 2004. Parentheticals as conventional implicatures. In F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French semantics*. Stanford : CSLI Publications. 211-231.
- Johannessen, J. B. 1998. *Coordination*. New York : Oxford University Press.
- Johannessen, J. B. 2005. The syntax of correlative adverbs. *Lingua* 115, 419-433.
- Kaplan, R. M. et J. T. III Maxwell. 1988. Constituent coordination in lexical functional grammar. In *Proceedings of COLING88*, 303-305.
- Kathol, A. 1999. Agreement and the syntax-morphology interface in HPSG. In R. D. Levine et G. Green (eds), *Readings in HPSG*. Cambridge : Cambridge University Press. 209-260.
- Kathol, A. 2000. *Linear syntax*. Oxford : Oxford University Press.
- Kayne, R. S. 1975. *Syntaxe du français : le cycle transformationnel*. Paris : Éditions du Seuil.
- Kayne, R. S. 1984. *Binary branching and connectedness*. Dordrecht : Foris.
- Kayne, R. S. 1994. *The antisymmetry of syntax*. Cambridge : MIT Press.
- Keenan, E. et L. Faltz. 1978. Logical types for natural language. *UCLA occasional papers in linguistics* 3. Los Angeles : UCLA department of linguistics.
- Kehler, A. 2002. *Coherence, reference and the theory of grammar*. Stanford : CSLI Publications.
- Kehler, A., Dalrymple, M., Lamping, J. et V. Saraswat. 1995. The semantics of resource sharing in lexical functional grammar. In *Proceedings of EACL95*, réédité dans Dalrymple (1999), 191-208.
- King, P. 1989. *A logical formalism for head-driven phrase structure grammar*. Thèse de PhD, Université de Manchester.
- Klima, E. 1964. Negation in English. In J. Fodor et J. Katz (eds), *The structure of language*. Englewood Cliffs : Prentice Hall. 246-323.
- Kornai, A. et G. K. Pullum. 1990. The X-bar theory of phrase structure. *Language* 66, 24-50.

- Krifka, M. 1990. Boolean and non boolean *and*. In L. Kálmán et L. Pólos (eds), Papers from the second symposium on logic and language. Budapest : Akadémiai Kiadó. 161-188.
- Krifka, M. 1991. A compositional semantics for multiple focus construction. In J. Jacobs (ed), Informationstruktur und Grammatik, Sonderheft der Linguistischen Berichte. 17-53.
- Krifka, M. À paraître. Association with focus. In V. Molnár et S. Winkler (eds), Architecture of focus. Berlin : Mouton de Gruyter.
- Kuno, S. 1973. The structure of Japanese language. Cambridge : MIT Press.
- Ladusaw, W. 1992. Expressing negation. Proceedings of SALT 2. Columbus : The Ohio State University. 237-259.
- Lakoff, G. 1986. Frame semantic control of the coordinate structure constraint. Chicago Linguistic Society 22, 152-167.
- Lakoff, G. et S. Peters. 1969. Phrasal conjunction and symmetric predicates. In D. Reibel et S. Shane (eds), Modern studies in English : readings in transformational grammar. Englewood Cliffs : Prentice Hall. 113-142.
- Lambek, J. 1958. The mathematics of sentence structure. American Mathematical Monthly 65, 154-170.
- Landman, F. 1989. Groups. Language and Philosophy 12.5 & Language and Philosophy 12.6, 599-605 & 723-744.
- Landman, F. 1995. Plurality. In S. Lappin (ed), The handbook of contemporary semantics. Londres : Blackwell.
- Landman, F. 2001. Events and plurality. Dordrecht : Kluwer.
- Larson, R. 1985. On the syntax of disjunction scope. Natural Language and Linguistic Theory 3, 217-264.
- Larson, R. 1988. On the double object construction. Linguistic Inquiry 19, 335-391.
- Lascarides, A. et A. Copestake. 1999. Default representation in constraint-based frameworks. Computational Linguistics 25-1, 55-105.
- Laserson, P. 1995. Plurality, conjunction and events. Dordrecht : Kluwer.
- Levine, R. D. et D. Meurers. 2005. Head-driven phrase structure grammar : linguistic approach, formal foundations, and computational realization. In K. Brown (ed), Encyclopedia of Language and Linguistics. Deuxième édition. Oxford : Elsevier.

- Levy, R. 2001. Feature indeterminacy and the coordination of unlikes in a totally well-typed HPSG. Manuscrit non publié disponible à l'adresse : <http://www.stanford.edu/~rog/papers/feature-indet.ps>.
- Levy, R. et C. Pollard. 2001. Coordination and neutralization in HPSG. In F. Van Eynde, L. Hellan et D. Beermann (eds), Proceedings of the HPSG01 Conference. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Link, G. 1983. The logical analysis of plurals and mass terms : a lattice-theoretic approach. In R. Bauerle, C. Schwarze et A. von Stechow (eds), Meaning, use and interpretation of language. Berlin : Mouton de Gruyter. 302-323.
- Link, G. 1984. Hydras : on the logic of relative constructions with multiple heads. In F. Landman et F. Veltmann (eds), Varieties of formal semantics. Dordrecht : Foris. 245-257.
- Mann, W. C. et S. A. Thompson. 1988. Rhetorical structure theory : toward a functional theory of text organization. Research Report RR-87-190. USC / Information Sciences Institute. 243-281.
- Marandin, J.-M. 1998. Grammaire de l'incidence. Manuscrit non publié disponible à l'adresse <http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Marandin/index-fr.php>.
- Marandin, J.-M. 1999. French unaccusative inversion. in Y. d'Hulst, J. Rooryck et J. Schroten (eds), Romance languages and linguistic theory. Amsterdam: John Benjamins. 195-223.
- Marandin, J.-M. 2006a. Association avec le focus. Dictionnaire électronique de sémantique, à paraître.
- Marandin, J.-M. 2006b. Contraste. Dictionnaire électronique de sémantique, à paraître.
- Marandin, J.-M., Bonami, O. et D. Godard. 1999. Constituency and word order in French subject inversion. In G. Bouma, E. Hinrichs, G.-J. Kruijff et R. T. Oehrle (eds), Constraints and resources in natural language syntax and semantics. Stanford : CSLI Publications. 21-40.
- Martinet, A. 1985. Syntaxe générale. Paris : Armand Colin.
- Maxwell, J. T. III et C. Manning. 1996. A theory of non-constituent coordination based on finite-state rules. In Butt, M. and T. King (eds), Proceedings of the LFG96 Conference. Stanford : CSLI on-line Publications.
- McCawley, J. 1988. The syntactic phenomenon of English. Volumes 1 et 2. Chicago : the University of Chicago Press.
- Mela, A. et C. Fouqueré. 1996a. Coordination as a direct process. In Proceedings of ACL96, 124-130.

- Mela, A. et C. Fouqueré. 1996b. Une approche formelle de la coordination par *et*. *Traitement Automatique des Langues* 37, 125-150.
- Merchant, J. 2001. *The syntax of silence. Sluicing, islands, and the theory of ellipsis*. Oxford : Oxford University Press.
- Mertens, P. 1987. *L'intonation du français. De la description linguistique à la reconnaissance automatique*. Thèse de Doctorat, Université catholique de Louvain.
- Miller, P. 1992. *Clitics and constituents in phrase structure grammar*. New York : Garland.
- Miller, P. et I. A. Sag. 1997. French clitic movement without clitics or movement. *Natural Language and Linguistic Theory* 15, 573–639.
- Milner, J.-C. 1978. *De la syntaxe à l'interprétation : quantité, insultes, exclamations*. Paris : Édition du Seuil.
- Milner, J.-C. 1979. Le système de la négation et l'opacité du sujet. *Langue Française* 44, 80-105.
- Milner, J.-C. 1982. *Ordres et raisons de langue*. Paris : Éditions du Seuil.
- Milner, J.-C. 1986. *Introduction à un traitement du passif*. Collection ERA 642, Université Paris 7.
- Milner, J.-C. 1989. *Introduction à une science du langage*. Paris : Éditions du Seuil, collection Des Travaux.
- Milward, D. 1994. Non-constituent coordination : theory and practice. In *Proceedings of COLING94*, 935-941.
- Morrill, G. V. 1992. *Type-logical grammar*. Technical Report OTS-WP-CL-92-002. Utrecht : Onderzoeksinstituut voor Taal en Spraak.
- Mounin, G. 1974. Le problème des critères d'analyse dans la description linguistique fonctionnelle : la coordination. In J. Martinet (ed), *De la théorie linguistique à l'enseignement de la langue*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mouret, F. 2004. Conjonctions de coordination et constituance en français. In *Actes des sixièmes rencontres de jeunes chercheurs en linguistique*. Paris : Université Paris 3. 97-100.
- Mouret, F. 2005. La syntaxe des coordinations corrélatives en français. *Langages* 160, 67-93.

- Mouret, F. 2006. A phrase structure approach to argument cluster coordination. In S. Müller (ed), Proceedings of the HPSG06 Conference. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Mouret, F. 2007a. The syntax of French conjunction doubling. Chicago Linguistic Society 40, sous presse.
- Mouret, F. 2007b. Syntaxe et sémantique des constructions en *ni*. *Faits de Langues* 28, sous presse.
- Mouret, F. 2007c. Les coordinations de séquences de compléments en français. In *Ellipse et effacement*. Saint-Etienne : Presses universitaires de Saint-Etienne, à paraître.
- Muller, C. 1991. La négation en français : syntaxe, sémantique et éléments de comparaison avec les autres langues romanes. Genève : Droz.
- Munn, A. 1987. Coordinate structures and the X-bar theory. *McGill Working Papers in Linguistics* 4-1, 121-140.
- Munn, A. 1993. Topics in the syntax and semantics of coordinate structures. Thèse de PhD, Université du Maryland.
- Munn, A. 2000. Three types of coordination asymmetries. In K. Schwabe et N. Zhang (eds), *Ellipsis in conjunction*. Tübingen : Niemeyer. 1-22
- Ndiaye, M. 1987. L'analyse syntaxique par joncteurs de listes. Thèse de Doctorat, Université de Provence.
- Netter, K. 1994. Towards a theory of functional heads : German nominal phrases. In J. Nerbonne, K. Netter et C. Pollard (eds), *German head driven phrase structure grammar*. Stanford : CSLI Publications. 297-340.
- Noailly, M. 1986. La coordination commence à trois. *MLing* 8, 83-94.
- Noailly, M. 1997. Les mystères de la transitivité invisible. *Langages* 127, 96-109.
- Noailly, M. 2000. Apposition, coordination, reformulation dans les suites de deux GN juxtaposés. *Langue Française* 125, 46-59.
- van Noord, G. et G. Bouma. 1994. The scope of adjuncts and the processing of lexical rules. In *Proceedings of COLING94*, 250–256.
- van Oirsouw, R. 1987. *The syntax of coordination*. Londres : Croom Helm.
- Paritong, M. 1992. Constituent coordination in HPSG. In *Proceedings of Konvens92*, 228-237.

- Partee, B. 1970. Negation, conjunction and quantifiers : syntax vs. semantics. *Foundations of Language* 6, 153-165.
- Partee, B. ter Meulen, A. et R. E. Wall. 1993. *Mathematical methods in linguistics*. Dordrecht : Kluwer.
- Partee, B. et M. Rooth. 1982. Conjunction, type ambiguity, and wide scope *or*. In *Proceedings of WCCFL-1*. Stanford : Stanford Linguistics Association. 353-362.
- Partee, B. et M. Rooth. 1983. Generalized conjunction and type ambiguity. In R. Bauerle, C. Schwarze, et A. von Stechow (eds), *Meaning, use, and interpretation of Language*. Berlin : Walter de Gruyter. 361-383.
- Payne, J. R. 1985. Complex phrases and complex sentences. In T. Shopen (ed), *Language typology and syntactic description*. Volume 2. Cambridge : Cambridge University Press. 3-41.
- Pelletier, F. J. 1977. *Or*. *Theoretical Linguistics* 4, 61-74.
- Peterson, P. 2004. Coordination : consequences of a lexical functional account. *Natural Language and Linguistic Theory* 22-3, 649-699.
- Piot, M. 1988. Coordination-subordination : une définition générale. *Langue Française*, 77, 3-18.
- Piot, M. 1993. Les connecteurs du français. *Lingvisticae Investigationes* 17-1, 141-160.
- Piot, M. 1995. *Composition transformationnelle de phrases par subordination et coordination*. Thèse d'État, Université Paris 7.
- Piot, M. 2000. Les conjonctions doubles du français : coordination et subordination. *Lingvisticae Investigationes* 23: 1, 46-76.
- Pollard, C. et I. A. Sag. 1987. *Information-based syntax and semantics*. Chicago : the University of Chicago Press et Stanford : CSLI Publications.
- Pollard, C. et I. A. Sag. 1994. *Head-driven phrase structure grammar*. Chicago : The University of Chicago Press et Stanford : CSLI Publications.
- Postal, P. 1974. *On raising : one rule of English grammar and its theoretical implications*. Cambridge : MIT Press.
- Postal, P. 1998. *Three investigations on extraction*. Cambridge : MIT Press.
- Progovac L. 1998a. Structures for coordination. *Glott International* 3.6 & *Glott International* 3.7, 3-6 & 3-9.

- Progovac, L. 1998b. Conjunction doubling and avoid conjunction principle. In M. Dimitrova-Vulchanova et L. Hellan (eds). *Topics in south slavic syntax*. Amsterdam : John Benjamins. 25-39.
- Pullum, G. K. et A. M. Zwicky. 1986. Phonological resolution of syntactic feature conflicts. *Language* 62, 751-773.
- Reape, M. 1994. Domain union and word order variation in German. In J. Nerbonne, K. Netter et C. Pollard (eds), *German head driven phrase structure grammar*. Stanford : CSLI Publications. 151-197.
- Rebuschi, G. 2001. Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte. *Bulletin de la société linguistique de Paris* XCVI, 1, 23-60.
- Recourcé, G. 1995. *L'association négative : étude linguistique et formelle de la particule ne*. Thèse de Doctorat, Université Paris 7.
- Recourcé, G. 1996. Une double analyse de la particule *ne* en français. *Langages* 122, 32-61.
- Richard, E. 2000. *La répétition : syntaxe et interprétation*. Thèse de Doctorat, Université de Bretagne Occidentale.
- Riegel, M. , Pellat, J-C., Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Roodenburg, J. 2005. Une coordination particulière : les syntagmes *N' Conj N'* en français. *Langages* 160, 93-109.
- Rooth, M. 1985. *Association with focus*. Thèse de PhD, MIT.
- Rooth, M. 1992. A theory of focus interpretation. *Natural Language Semantics* 1, 75-116.
- Rothstein, S. 1991. Heads, projection and category determination. In K. Leffel et D. Bouchard (eds), *Views on phrase structure*. Dordrecht : Kluwer. 97-112.
- Ross, J. R. 1967. *Constraints on variables in syntax*. Thèse de PhD, MIT.
- Ruppli, M. 1988. *La coordination en français : théorie à l'épreuve d'un corpus*. Thèse de Doctorat, Université Paris 3.
- Ruppli, M. 1989. Juxtaposition, morphème zéro et autres connecteurs en français. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* LXXXIV, 111-142.
- Sabio, F. 2005. *Sur la syntaxe des paradigmes : les listes en ainsi que et de même que*. Poster présenté au colloque Typologie et modélisation de la coordination et de la subordination, Université Paris 3, 26-28 mai 2005.

- Sadler, L. 2003. Coordination and asymmetric agreement in Welsh. In M. Butt et T. H. King (eds), *Nominals inside and out*. Stanford : CSLI Publications. 85-117.
- Sag, I. A. 1976. Deletion and logical form. Thèse de PhD, MIT.
- Sag, I. A. 1997. English relative clause constructions. *Journal of linguistics* 33, 431-484.
- Sag, I. A. 2000. Another argument against wh-traces. Jorge Hankamer Webfest, texte disponible à l'adresse <http://ling.ucsc.edu/Jorge/sag.html>.
- Sag, I. A. 2002. Coordination and underspecification. In J.-B. Kim et S. Wechsler (eds), *Proceeding of the HPSG02 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Sag, I. A. 2005. La coordination et l'identité syntaxique des termes. *Langages* 160, 110-128.
- Sag, I. A., Gazdar, G., Wasow, T. et S. Weisler. 1985. Coordination and how to distinguish categories. *Natural Language and Linguistic Theory* 3.2, 117-172.
- Sag, I. A., Wasow, T. et E. Bender. 2003. *Syntactic theory : a formal introduction*. Deuxième édition. Stanford : CSLI Publications.
- Salkoff, M. 1979. *Analyse syntaxique du français : grammaire en chaîne*. *Lingvisticae Investigationes Supplementa*. Amsterdam : John Benjamins.
- Sandfeld, K. 1928. *Syntaxe du français contemporain. Les pronoms*. Paris : Champion.
- Schachter, P. 1977. Constraints on coordination. *Language* 53, 86-102.
- Schachter, P. et S. Mordechai. 1983. A phrase structure account of non-constituent conjunction. In *Proceedings of WCCFL-2*. Stanford : Stanford Linguistics Association. 260-274.
- Schwartzschild, R. 1996. *Pluralities*. Dordrecht : Kluwer.
- Schwarz, B. 1999. On the syntax of *either ... or*. *Natural Language and Linguistic Theory* 17, 339-370.
- Sells, P. 1994. Subphrasal syntax in Korean. *Language research* 30, 351-386.
- Shieber, S. M. 1992. *Constraint-based grammar formalisms*. Cambridge : MIT Press.
- Skrabalova, H. 2004. *Recherches sur la syntaxe et la sémantique des expressions coordonnées avec application particulière à la coordination nominale en tchèque*. Thèse de Doctorat, Université Paris 3.

- Soublin, F. et J. Tamine. 1973. Métaphore et cadres syntaxiques : la juxtaposition. *Le Français Moderne* 41, 234-255.
- Stassen, L. 2001. Some universal characteristics of noun phrase conjunction. In F. Plank (ed), *Noun phrase structure in the languages of Europe*. Berlin : Mouton de Gruyter. 761-817.
- von Stechow A. 1974. ϵ - λ Kontextfreie Sprachen : ein Beitrag zu einer natürlichen formalen Semantik. *Linguistische Berichte* 34, 1-33.
- Steedman, M. 1985. Dependency and coordination in the grammar of Dutch and English. *Language* 61, 523-568.
- Steedman, M. 1989. Constituency and coordination in combinatory grammar. In M. Baltin et A. Kroch (eds), *Alternative conceptions of phrase structure*. Chicago : the University of Chicago Press. 201-231.
- Steedman, M. 1990. Gapping as constituent coordination. *Linguistics and Philosophy*, 13, 207-263.
- Steedman, M. 1996. *Surface structure and interpretation*. Cambridge : MIT Press.
- Steedman, M. 2000. *The syntactic process*. Cambridge : MIT Press.
- de Swart, H. 2001. Négation et coordination : la conjonction *ni*. In R. Bok-Bennema, R. de Jonge, B. Kampers-Manhe et A. Molendijk (eds), *Adverbial modification*. Amsterdam : Rodopi. 109-124.
- Tamba-Mecz, I. 1975. Système de l'identification métaphorique dans la construction appositive. *Le Français Moderne* 43, 234-255.
- Tesnière, L. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Toivonen, I. 2003. *Non projecting words : a case study of Swedish particles*. Dordrecht : Kluwer.
- Touratier, C. 1990. Coordination et syntaxe. *L'information grammaticale* 46, 13-17.
- Tovena, L., Déprez V. et J. Jayez. 2004. Polarity sensitive items. In F. Corblin et H. de Swart (eds), *Handbook of French semantics*. Stanford : CSLI Publications. 391-417.
- Tseng, J. 2002. Remarks on marking. In J.-B Kim et S. Wechsler (eds), *Proceedings of the HPSG02 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Umbach, C. 2004. On the notion of contrast in information structure and discourse structure. *Journal of Semantics* 21-2, 155-175.

- Uszkoreit, H. 1986. Categorical unification grammars. In Proceedings of COLING86, 187-194.
- Vallduví, E et E. Engdahl. 1995. The linguistic realisation of information packaging. *Linguistics* 34, 459-519.
- Vallduví, E et M. Vilkuna. 1997. On rheme and kontrast. In P. Culicover et L. McNally (eds), *The limits of syntax*. New York : Academic Press. 79-108.
- Vallduví, E. et R. Zacharsky. 1994. Accenting phenomena, association with focus and the recursiveness of ground-focus. In P. Deckker (ed), *Proceedings of the ninth Amsterdam Colloquium*. 683-702.
- Villavicencio, A., Sadler, L. et D. Arnold. 2005. An HPSG account of closest conjunct agreement in NP coordination in Portuguese. In S. Müller (ed), *Proceedings of the HPSG05 conference*. Stanford : CSLI on-line publications.
- de Vries, M. 2005. Coordination and syntactic hierarchy, *Studia Linguistica* 59, 83-105.
- Wechsler, S. 2004. Number as Person. In O. Bonami et P. Cabredo Hofherr (eds), *Empirical issues in syntax and semantics 5*, disponible en ligne à l'adresse <http://www.cssp.cnrs.fr/>.
- Wechsler, S. À paraître. Elsewhere in gender resolution. In K. Hanson et S. Inkelas (eds), *The nature of the word. Essays in Honor of Paul Kiparsky*. Cambridge : MIT Press.
- Wechsler, S. et L. Zlatić. 2001. A theory of agreement and its application to Serbo-croatian. *Language* 4, 799-832.
- Wechsler, S. et L. Zlatić. 2003. *The many faces of agreement*. Stanford : CSLI Publications.
- Wilder, C. 1997. Some properties of ellipsis in coordination. In A. Alexiadou et T. Hall (eds), *Studies on Universal Grammar and Typological Variation*. Amsterdam : John Benjamins. 59-107.
- Winter, Y. 2001. *Flexible boolean semantics. The interpretation of coordination, plurality and scope in natural language*. Cambridge : MIT Press.
- van der Wouden, T. 1997. *Negative context, collocation, polarity and multiple negation*. Londres : Routledge.
- Yatabe, S. 2001. The syntax and semantics of left node raising. In D. Flickinger et A. Kathol (eds), *Proceedings of the HPSG01 Conference*. Stanford : CSLI on-line Publications.

- Yatabe, S. 2004. A comprehensive theory of coordination of unlikes. In S. Müller (ed), Proceedings of the HPSG04 Conference. Stanford : CSLI on-line Publications.
- Zaenen, A. et R. Kaplan. 2003. Subject inversion in French : equality and inequality in LFG. In C. Beyssade, O. Bonami, P. Cabredo Hofherr, and F. Corblin (eds), Empirical issues in syntax and semantics 4. Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne. 190-205.
- Zaenen, A. et L. Karttunen. 1984. Morphological non-distinctiveness and coordination. Proceedings of ESCOL84, 309-320.
- Zoerner, E. 1999. One coordinator for all. *Linguistic Analysis* 29, 321-341.
- Zwarts, J.-W. 1995. Review of J. B. Johannessen (1993). *Glott International* 1.1, 11-13.
- Zwicky, A. M. 1985. Heads. *Journal of Linguistics* 21, 1-30.
- Zwicky, A. M. 1994. Dealing out meaning : fundamentals of syntactic constructions. *Berkeley Linguistic Society* 20, 611-625.

FRANÇOIS MOURET

GRAMMAIRE DES CONSTRUCTIONS COORDONNÉES
Coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain

RÉSUMÉ

DANS CETTE THÈSE, NOUS EXAMINONS LES PROPRIÉTÉS SYNTAXIQUES ET INTERPRÉTATIVES DES COORDINATIONS SIMPLES (PAUL IRA À LONDRES ET À VENISE) ET DES COORDINATIONS À REDOUBLEMENT (PAUL IRA ET À LONDRES ET À VENISE) EN FRANÇAIS ET LEUR INCIDENCE SUR UNE THÉORIE GÉNÉRALE DE LA COORDINATION. LA PROPOSITION CENTRALE QUI EST DÉVELOPPÉE, SUR LA BASE DE LA COMPARAISON SYSTÉMATIQUE DES DEUX TOURS, EST QUE LA COORDINATION DOIT ÊTRE ANALYSÉE COMME UNE HIÉRARCHIE DE CONSTRUCTIONS DISTINCTE DE CELLE QUI CARACTÉRISE LES STRUCTURES DE DÉPENDANCE ORGANISÉES AUTOUR D'UNE TÊTE. CETTE HIÉRARCHIE PERMET DE DÉCRIRE SIMULTANÉMENT LES PROPRIÉTÉS GÉNÉRALES DES CONSTRUCTIONS COORDONNÉES, QUI JUSTIFIENT QU'ON DISTINGUE CELLES-CI DES STRUCTURES ENDOCENTRIQUES, ET LES PROPRIÉTÉS FINES DE NATURE SYNTAXIQUE, SÉMANTIQUE, DISCURSIVE ET CONTEXTUELLE QUI SÉPARENT LES COORDINATIONS SIMPLES DES COORDINATIONS À REDOUBLEMENT DANS LA GRAMMAIRE DU FRANÇAIS. L'ÉTUDE COMPARÉE DES DEUX TYPES DE COORDINATIONS FOURNIT PAR AILLEURS UN SUPPORT EMPIRIQUE EN FAVEUR D'UNE ANALYSE SANS ELLIPSE DES COORDINATIONS DE SÉQUENCES DE CONSTITUANTS (PAUL OFFRIRA (ET) UN DISQUE À MARIE ET UN LIVRE À JEAN) ET PLUS GÉNÉRALEMENT EN FAVEUR D'UNE ANALYSE SANS ELLIPSE DES DIVERSES COORDINATIONS DE CATÉGORIES DISSEMBLABLES (MARIE ADORE (ET) LES RÉCEPTIONS ET QU'ON LUI APORTE DES FLEURS). NOS RÉSULTATS SONT EN PRINCIPE COMPATIBLES AVEC TOUS LES CADRES THÉORIQUES QUI PLACENT AU CŒUR DU DISPOSITIF GRAMMATICAL LA NOTION DE CONSTRUCTION. NOUS PRÉSENTONS UNE MODÉLISATION DANS LE CADRE HPSG, QUI PERMET D'EXPLICITER LES ANALYSES SYNTAXIQUES DÉVELOPPÉES ET D'EN ASSURER LA COHÉRENCE D'ENSEMBLE.

ABSTRACT

IN THIS DISSERTATION, WE STUDY THE SYNTACTIC AND SEMANTIC PROPERTIES OF SIMPLEX COORDINATIONS (PAUL IRA À LONDRES ET À VENISE) VS. DOUBLED COORDINATIONS (PAUL IRA ET À LONDRES ET À VENISE) AND THEIR IMPACT ON A GENERAL THEORY OF COORDINATION. THE COMPREHENSIVE DESCRIPTION OF BOTH STRUCTURES PROVIDES EMPIRICAL EVIDENCE FOR AN EXOCENTRIC ANALYSIS OF COORDINATION AS A SPECIFIC HIERARCHY OF CONSTRUCTIONS, CAPTURING BOTH THE GENERAL PROPERTIES OF COORDINATE STRUCTURES, WHICH ARE DISTINCT FROM THOSE OF HEADED CONSTRUCTIONS, AND THE FINE-GRAINED PROPERTIES OF SIMPLEX VS. DOUBLED COORDINATIONS IN THE GRAMMAR OF FRENCH. THE SYSTEMATIC COMPARISON OF BOTH STRUCTURES ALSO PROVIDES ARGUMENTS AGAINST ANALYSES APPEALING TO ELLIPSIS TO ACCOUNT FOR NON-CONSTITUENT COORDINATIONS (PAUL OFFRIRA (ET) UN DISQUE À MARIE ET UN LIVRE À JEAN) AND COORDINATIONS OF UNLIKE CATEGORIES (MARIE ADORE (ET) LES RÉCEPTIONS ET QU'ON LUI APORTE DES FLEURS). OUR MAIN RESULTS ARE COMPATIBLE WITH DIFFERENT THEORETICAL FRAMEWORKS AS LONG AS ONE RECOGNIZES THE CENTRAL ROLE OF CONSTRUCTIONS IN THE GRAMMAR. WE PROVIDE AN HPSG FORMALIZATION THAT EXPLICITLY ENCODES OUR SYNTACTIC ANALYSES AND ASSURES THEIR OVERALL CONSISTENCY.